



HAL
open science

**De la production du sens dans le proverbe. Analyse
linguistique contrastive d'un corpus de proverbes
contenant des praxèmes corporels en français et en
vietnamien**

Thi Huong Nguyen

► **To cite this version:**

Thi Huong Nguyen. De la production du sens dans le proverbe. Analyse linguistique contrastive d'un corpus de proverbes contenant des praxèmes corporels en français et en vietnamien. Linguistique. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2008. Français. NNT: . tel-00293416

HAL Id: tel-00293416

<https://theses.hal.science/tel-00293416>

Submitted on 4 Jul 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE PAUL-VALERY – MONTPELLIER III

Arts – Lettres – Langues – Sciences Humaines & Sociales

Département des Sciences du Langage

U.F.R I. Lettres – Arts – Philosophie – Linguistique

DOCTORAT DE L' UNIVERSITE PAUL-VALERY – MONTPELLIER III

Discipline : Sciences du langage

THESE

Présentée et soutenue publiquement par

Thi Huong NGUYEN

DE LA PRODUCTION DU SENS DANS LE PROVERBE

**ANALYSE LINGUISTIQUE CONTRASTIVE D'UN CORPUS DE
PROVERBES CONTENANT DES PRAXEMES CORPORELS
EN FRANÇAIS ET EN VIETNAMIEN**

Sous la direction de M. le Professeur **Jacques BRES**

TOME I

MEMBRES DU JURY :

Mme Jeanne-Marie BARBERIS	Professeur de l'Université Paul-Valéry, Montpellier III
M. Jacques BRES	Professeur de l'Université Paul-Valéry, Montpellier III
M. Georges KLEIBER	Professeur de l'Université Marc Bloch, Strasbourg
Mme Xuyên LE THI-VU XUAN	Maître de conférences de l'Université Denis Diderot, Paris VII
Mme Laurence ROSIER	Professeur de l'Université Libre de Bruxelles

Juin 2008

Remerciements

Mes remerciements vont en premier lieu à mon directeur de thèse Jacques Bres, en qui j'ai trouvé un maître compréhensif, humain, toujours disponible. Sa rigueur intellectuelle, ses corrections, ses conseils, ses critiques ont beaucoup apporté à mon travail. Tout ce travail n'aurait abouti sans ses encouragements et son soutien constants. J'exprime ici toute ma reconnaissance à un maître qui a su me montrer ce qu'était la recherche.

Je tiens à remercier Mme Jeanne-Marie Barbéris, M. Georges Kleiber, Mme Xuyen Le Thi-Vu Xuan et Mme Laurence Rosier d'avoir accepté de lire ce travail et de faire partie des membres du jury.

J'ai une dette particulière envers Jean-Marie et Marie-Christine Prieur. Lui, pour ses conseils pratiques et scientifiques, pour sa générosité immense ; et elle, pour le soutien affectif et amical.

J'adresse mes remerciements à mes professeurs Đỗ Thị Kim Liên et Vũ Hữu Thủy pour l'aide précieuse qu'ils m'apportent depuis mes années universitaires, pour leur confiance et pour leurs encouragements.

Je tiens à remercier chaleureusement Jacqueline Laingui pour son soutien moral et affectif, pour sa présence dans les moments difficiles de ma vie, et surtout pour sa connaissance profonde du proverbe français. Elle a non seulement entrepris la lourde tâche de relecture, mais aussi m'a fait part de ses remarques très précieuses dont j'ai tenu le plus grand compte. Je la remercie de tout cœur pour tout ce qu'elle a fait et été pour moi durant tout ce travail.

Je remercie également Adeline, Jana, Aurélie, Séphora, Jocelyne, qui, à cette occasion et à d'autres, m'ont apporté un soutien particulier.

Un grand merci à Ksenija qui s'est montrée une lectrice et une correctrice infatigable. Ce texte doit beaucoup à son sens aigu de l'observation.

Je remercie tout spécialement mes amis-frères Dũng, Ân, Vũ, Duy qui ont pris part à ce travail, directement en m'aidant dans des travaux techniques, parfois si pénibles, ou indirectement, en allégeant mes tâches quotidiennes.

J'adresse un merci affectueux à mes parents et à mes deux petits frères pour leur amour profond et leur soutien inconditionnel.

Un immense merci à mes beaux-parents et à mon beau-frère Phan Huy Dũng, à ma belle-sœur Đinh Thị Kim Chi, dont la confiance et la générosité m'ont été fort précieuses.

Je tiens à remercier mon mari pour son soutien et sa patience.

A la mémoire de ma grande-mère qui ne pouvait pas attendre jusqu'à mon retour et qui nous a quittés récemment.

Et cette thèse, je la dédie à mon fils, même s'il n'en a peut-être pas besoin.

Sommaire

TOME I

Remerciements	3
Sommaire	5
Table des figures.....	9
Table des tableaux.....	11
Abréviations et Symboles.....	13
INTRODUCTION.....	15
Première partie.....	23
STATUT ET CARACTERISTIQUES DU PROVERBE.....	23
Chapitre 1. Le proverbe en tant que genre du discours	27
1.1. Discours et genre du discours.....	27
1.2. Le proverbe en tant que genre du discours.....	31
Chapitre 2. Le proverbe et les autres genres phraséologiques.....	35
2.1. Distinction entre proverbe vietnamien et formes apparentées	36
2.2. Distinction entre proverbe français et genres apparentés	52
Chapitre 3. Caractéristiques du proverbe	61
3.1. Structure binaire	61
3.2. Rime et rythme	65
3.3. Symétrie des mots d'un même champ lexical	68
3.4. Autonomie sémantique, syntaxique et pragmatique.....	70
3.5. Métaphoricité.....	73
3.6. Restriction aux hommes.....	75
3.7. Généricité	76
3.8. Origine populaire	79
Chapitre 4. Corpus d'étude : constitution et description	85
4.1. Constitution du corpus.....	85
4.2. Description du corpus	85
Deuxième partie.....	101
ETUDE CONTRASTIVE DE L'ACTUALISATION DU NOM DANS LE GROUPE DE PROVERBES FRANÇAIS ET VIETNAMIENS CONTENANT DES PRAXEMES CORPORELS.....	101

Chapitre 5. Autour de la notion d'actualisation.....	107
5.1. Actualisation dans la perspective de la psychomécanique du langage.....	107
5.2. Actualisation comme notion clef de la praxématique	113
5.3. Actualisation et typologie des langues	120
Chapitre 6. Actualisation du nom dans le groupe de proverbes français contenant des praxèmes corporels	131
6.1. Déterminant en tant qu'actualisateur du nom	131
6.2. Quelques notions liées à l'actualisation nominale	140
6.3. Actualisation du nom dans le groupe de proverbes français contenant des praxèmes corporels	146
Chapitre 7. Actualisation du nom dans le groupe de proverbes vietnamiens contenant des praxèmes corporels. Etude contrastive avec le proverbe français	217
7.1. Quelques particularités du vietnamien	218
7.2. Actualisation du nom dans le groupe de proverbes vietnamiens contenant des praxèmes corporels	240
Troisième partie.....	283
ETUDE CONTRASTIVE DE L'ACTUALISATION DU VERBE DANS LE GROUPE DE PROVERBES FRANÇAIS ET VIETNAMIENS CONTENANT DES PRAXEMES CORPORELS	283
Chapitre 8. Actualisation du verbe dans le groupe de proverbes français contenant des praxèmes corporels	287
8.1. Temps-aspect-mode comme paradigme explicatif de l'actualisation verbale	287
8.2. Actualisation du verbe dans le groupe de proverbes français contenant des praxèmes corporels	305
Chapitre 9. Actualisation du verbe dans le groupe de proverbes vietnamiens contenant des praxèmes corporels. Etude contrastive avec le proverbe français	373
9.1. Verbe et expression du temps et de l'aspect en vietnamien.....	374
9.2. Actualisation du verbe dans le groupe de proverbes vietnamiens contenant des praxèmes corporels	391
CONCLUSION.....	429
Bibliographie.....	445
Index	459
Table des matières	461

TOME II – CORPUS

Sommaire	469
Abréviations	473
Annexe 1	477
Corpus de proverbes français contenant des praxèmes corporels	477
1.1. Déterminant zéro	486
1.2. Déterminant défini.....	490
1.3. Déterminant indéfini	494
1.4. Déterminant possessif.....	495
1.5. Déterminant <i>Tout</i>	496
1.6. Procès états	497
1.7. Procès activités.....	501
1.8. Procès accomplissements	503
1.9. Procès réalisations instantanées	504
1.10. Présent	505
1.11. Passé composé	511
1.12. Futur	512
1.13. Conditionnel présent	513
1.14. Phrase nominale.....	514
1.15. Phrase impérative	516
1.16. Phrase impersonnelle	517
Annexe 2	518
Corpus de proverbes vietnamiens contenant des praxèmes corporels.....	518
2.1. Traduction française des proverbes vietnamiens	527
2.2. SN corporel nu	555
2.3. Adjoint + SN corporel	561
2.4. SN corporel + Adjoint	564
2.5. SN comptable + SN corporel	565
2.6. Procès états.....	566
2.7. Procès activités.....	574
2.8. Procès accomplissements	578

Table des figures

Figure 1. Schème guillaumien du système de l'article.....	141
Figure 2. Représentation linéaire du système de l'article selon Valin.....	142
Figure 3. Classification des mots vietnamiens.....	226
Figure 4. La représentation linéaire du temps.....	292
Figure 5. Modèle S.R.E. de Reichenbach.....	292
Figure 6. La représentation du procès en phases.....	298
Figure 7. Les types de procès selon Vetters (1996) et Bres & Barceló (2006).....	302

Table des tableaux

Tableau 1. Système des déterminants dans la langue.....	133
Tableau 2. Classement des déterminants dans le proverbe français.....	147
Tableau 3. Parties corporelles dans la langue et dans le proverbe	188
Tableau 4. Classement des SN corporels dans le proverbe vietnamien	242
Tableau 5. Formes simples et formes composées dans le système verbal français	299
Tableau 6. Aspect lexical : variante terminologique.....	301
Tableau 7. Propriétés des procès téliques et des procès atéliques.....	305
Tableau 8. Classement des types de procès dans le proverbe français	308
Tableau 9. Classement des temps verbaux dans le proverbe français.....	326
Tableau 10. Comparaison des formes linguistiques entre l'ancien corpus et le corpus de travail	327
Tableau 11. Modélisation de l'actualisation nominale et verbale selon la praxématique.....	371
Tableau 12. Classement des types de procès dans le proverbe vietnamien	393
Tableau 13. Récapitulation des outils de l'actualisation nominale et verbale dans le proverbe	428

Abréviations et Symboles

SN : Syntagme nominal

SV : Syntagme verbal

PAR : Particule

PAR EXC : Particule exclamative

DEI : Déictique

QUA : Quantitatif

? : énoncé litigieux

* : énoncé irrecevable ou impossible

INTRODUCTION

L'origine de ce travail de recherche se trouve dans la rencontre d'intérêts personnels d'une part, et d'intérêts scientifiques d'autre part.

Un souvenir d'enfance est ancré dans notre mémoire. La scène se passait lors d'une soirée familiale, à côté du feu. Nous ne nous souvenons plus de quoi on parlait ce soir-là, mais nous nous souvenons nettement de nos éclats de rire lorsque notre grand-mère a dit ce proverbe :

Bố mẹ tiên con cú, bố mẹ cú con tiên

parent/ fée/ enfant/ hibou/ parent/ hibou/ enfant/ fée

Les enfants et les parents ne se ressemblent pas

C'est le premier proverbe que nous avons entendu et qui a attiré notre attention par ses images drôles. Depuis, nous avons fait attention au langage de notre grand-mère et nous avons remarqué qu'elle utilisait fréquemment des proverbes dans les conversations quotidiennes, beaucoup plus souvent que nos parents. Une fois, elle nous a surpris par l'usage d'un proverbe qui était destiné au voleur de sa poule :

Trời quả báo ăn cháo gãy răng

ciel/ vengeance divine/ manger/ soupe de riz/ casser/ dent

La vengeance divine cause des conséquences terribles

Notre grand-mère a utilisé un proverbe qui convenait parfaitement à la situation de perte de la poule. Ce proverbe, nous le trouvions impressionnant par sa richesse informative. *Trời quả báo* – Ciel/ vengeance divine est un ordre moral des Vietnamiens : quand on fait du mal, on doit subir la vengeance du Ciel. La vengeance du Ciel est terrible au point que *ăn cháo gãy răng* – manger/ soupe de riz/ casser/ dent, c'est-à-dire que même si l'on mange la soupe de riz (qui est si liquide qu'on n'a pas besoin d'utiliser les dents en mangeant), on risque de se casser les dents. A travers des images simples, proches de la vie de tous les jours, le proverbe exprime un sens très profond. Nous avons constaté la force illocutoire du proverbe dans la communication humaine. Un proverbe bien placé dans l'échange verbal peut avoir des effets intéressants. Nous avons également remarqué un paradoxe : les vieillards illettrés connaissent et utilisent plus de proverbes que les jeunes, lettrés. Cela a pour origine l'attitude des jeunes qui considèrent le proverbe comme un langage de grands-mères. Quant à nous, nous pensons que la connaissance du proverbe reflète le niveau linguistique et l'expérience d'un individu. Chaque personne enrichit son fonds de proverbes en même temps qu'elle multiplie ses expériences de vie. Les proverbes nous ont toujours impressionnée par leurs formes simples mais ils peuvent faire écho à une grande diversité de situations, de jugements. Nous nous sommes aussi étonnée qu'une telle exactitude dans l'image s'accompagne d'une

telle souplesse dans l'interprétation. Il s'agit là d'une parole commune mais qu'il faut savoir prononcer au moment favorable. Nous avons voulu comprendre d'où vient cette force énigmatique.

Cette envie de découvrir l'énigme proverbiale nous a incitée à choisir le proverbe comme objet d'étude lors de la réalisation du mémoire de Master de Sciences du langage au Vietnam¹. Puis, arrivée en France, nous avons voulu faire une étude comparative des proverbes français et vietnamiens dans le but de comprendre le mécanisme proverbial dans une langue si différente de la nôtre. En effet, lorsqu'on étudie le proverbe dans une perspective contrastive, on est face à un double phénomène : à la fois, celui de la ressemblance et celui de la dissemblance, celui de l'universalité et celui de la spécificité culturelle, celui de la proximité et celui de la distance. Dans le mémoire de D.E.A. de Sciences du langage², en appui sur un corpus de proverbes français et vietnamiens contenant des mots indiquant les parties du corps humain, nous n'avons abordé que des convergences des proverbes français et vietnamiens concernant les propriétés caractéristiques définitives du discours proverbial. Cela a servi de base pour que nous puissions nous lancer dans une thèse contrastive de longue haleine. Pour mieux rendre compte de la spécificité des proverbes français et vietnamiens, nous avons élargi notre corpus de 122 à 278 proverbes tirés de dictionnaires divers : dictionnaires de proverbes, dictionnaires de langue dans les deux langues.

Chaque fois qu'on nous demande sur quoi nous travaillons, notre réponse suscite le même réflexe chez les interrogateurs : ah, c'est intéressant mais difficile. Pourquoi intéressant et pourquoi difficile ? Nous pouvons expliciter ce que les gens pensent. Intéressant parce que le proverbe est un lieu de rencontre de la langue et de la culture, donc l'étude du proverbe semble propice à nous renseigner sur les pratiques discursives et sur les valeurs culturelles. Difficile parce que le proverbe est toujours une énigme dont le sens est opaque et que si l'on vient d'une autre culture, on doit avoir du mal à le comprendre. Telles sont les idées reçues des Français et elles ont certainement une part de vérité. Parfois, nous ne sommes pas parvenue à décoder le sens d'un proverbe. Nous avons demandé de l'aide auprès de trois types de locuteurs : travailleur manuel, professeur de collège retraité, professeur d'université et parfois, leurs réponses ne nous ont pas satisfaite. Quelquefois, nous avons l'impression que nous comprenions mieux qu'eux. Cela nous a donné l'espoir de poursuivre une étude qui

¹ Mémoire de Master : Caractéristiques sémantiques du proverbe vietnamien (1999).

² Mémoire de D.E.A. : Analyse linguistique des proverbes (Corpus vietnamien et français) (2003).

semble difficile pour nous. Cela a également montré que l'on peut pleinement s'appuyer sur les connaissances de la structuration du proverbe pour comprendre un proverbe d'une autre langue. Dans le champ parémique, il existe de nombreuses idées reçues ou une « série de vulgates » si l'on utilise l'expression d'Anscombe (2003). Nous en mentionnons quelques-unes : la structure du proverbe est anormale ; le sens du proverbe est opaque ; les proverbes sont des expressions figées. Ces idées reçues ont pour origine l'absence d'une étude sérieuse du proverbe. Afin de ne pas tomber dans une telle facilité d'idées reçues, il nous faut mener une étude du proverbe en nous appuyant sur les faits de langue authentiques. C'est pourquoi nous avons décidé de nous servir de la notion d'*actualisation* telle qu'elle est proposée par Guillaume et les praxématiciens pour notre étude contrastive des proverbes français et vietnamiens, notion qui sous-tend une transition dynamique de la langue au discours, notion qui rend compte à la fois de l'opérateur de discours qu'est le sujet parlant et des opérateurs de langue que sont les sémantèmes lexicaux. Faire travailler la notion d'actualisation dans le domaine proverbial nous permet d'obtenir des conclusions fiables car elles sont vraiment appuyées sur les faits de langue et sur les faits de discours.

Au Vietnam comme en France, les proverbes ont été longtemps négligés par les linguistes car ils sont considérés comme objet d'étude du folklore, lequel est réfractaire à toute approche linguistique. En France, ces dernières années, l'étude des proverbes s'est considérablement renouvelée, surtout chez les sémanticiens. On peut citer, à titre d'exemple : Kleiber (1989a/1994, 1999a, 2000, 2002), Anscombe (1994, 2000, 2003), Conenna (1998, 2000, 2002), Tamba (2000). La raison pour laquelle les proverbes suscitent un regain d'intérêt chez les sémanticiens est due, selon Anscombe « [...] aux récents développements concernant les phénomènes de stéréotypie et de généricité » (2003 : 159). Néanmoins, si tous les linguistes s'accordent pour reconnaître le caractère générique du proverbe, ils ne sont pas toujours d'accord sur la conception de la généricité. Kleiber (1989a/1994, 1999a, 2000) entend fonder une définition sémantique du proverbe qui repose sur son double statut de dénomination et de phrase générique : « [...] les proverbes sont des dénominations phrastiques de niveau générique [...] » (2000 : 42). Vizetti et Cadiot (2006) tentent de dégager un modèle de généricité figurale des proverbes, ce modèle est « [...] centré sur un concept de motif proverbial conçu comme pivot de transpositions opérant à la charnière entre les diverses strates du sens, comprises elles-mêmes comme des phases dans une dynamique de constitution » (p. 6). Pour Tamba (2000), la généricité se comprend d'abord sur un mode schématique, de facture grammaticale.

En nous situant dans la praxématique, nous nous servons du concept d'actualisation, un des concepts fondamentaux de cette linguistique, pour rendre compte du phénomène de la généralité proverbiale. Nous voulons comprendre comment le proverbe construit la généralité par le processus de l'actualisation nominale et verbale. Cette démarche constitue un aspect novateur de notre recherche car, à notre connaissance, il n'y a aucune étude qui parte de ce point de vue.

La généralité proverbiale est un des universaux des langues, ce qui nous paraît intéressant pour une étude contrastive dans des langues très éloignées sur le plan typologique comme le français, langue flexionnelle, et le vietnamien, langue isolante. Nous sommes convaincue que ce que les langues ont en commun, c'est leur capacité d'exprimer les mêmes contenus de sens, et les langues se différencient par leur mécanisme d'expressions qui est dépendant des moyens linguistiques offerts par chaque langue. La comparaison entre le français et le vietnamien s'appuie sur la généralité qui est un point commun du proverbe dans les deux langues, mais la difficulté vient de ce que ce contenu sémantique n'est pas structuré par les mêmes formes. Par l'étude de l'actualisation nominale et verbale dans le proverbe, nous voulons, dans un premier temps, dégager les convergences et les divergences dans la manière de l'actualisation du nom et du verbe, en mettant en rapport le type d'actualisation avec la production du sens général du proverbe et, dans un second temps, expliquer la raison de ces convergences et divergences. Nous sommes consciente qu'il n'existe aucune description typologique qui peut prétendre s'appliquer à tous les aspects d'une langue ou d'un groupe de langues et, pour éviter l'embarras des contre-exemples surgis en cours d'analyse, nous nous proposons de dégager des tendances dominantes de chaque langue mais non des lois universelles. Notre difficulté s'accroît de ce que, avant nous, il n'existe aucune étude contrastive portant sur ce sujet. Au cours de l'élaboration de ce travail de thèse, nous nous sommes essentiellement appuyée sur les propositions de Guillaume (1919/1975), de Kleiber (1985, 1989a, 1990, 1994, 2000), de CAO Xuân Hạo (1991, 1998, 2003, 2005) pour l'étude de l'actualisation du nom et de Bres (1999a, 2001c, 2005a, 2006) pour l'étude de l'actualisation du verbe dans les proverbes français et vietnamiens.

Nous avons décidé d'organiser ce travail de recherche en trois grandes parties. La partie introductive a pour but de définir notre objet d'étude, le proverbe, en tant que genre du discours. Nous commençons, dans le premier chapitre, par évaluer les critères pour caractériser le statut du genre du discours du proverbe et nous éclaircissons ces critères en distinguant le proverbe des formes apparentées et en relevant les caractéristiques définitives prototypiques du genre proverbial dans les deux chapitres qui suivent. Le quatrième chapitre

est consacré à la présentation de notre corpus d'étude : nous explicitons notre méthode de constitution du corpus et la raison du choix d'un tel corpus.

Dans la deuxième partie, nous proposons, dans un premier temps, de présenter la théorie de l'actualisation selon la perspective de la psychomécanique et de la praxématique, et de préciser notre choix théorique et méthodologique. Dans les deux chapitres qui suivent (chapitre 6 et chapitre 7), nous proposons une étude contrastive détaillée de l'actualisation nominale dans le proverbe français et dans le proverbe vietnamien.

La troisième partie composée des deux derniers chapitres vise à entreprendre une description comparative du proverbe français et vietnamien dans la dimension de l'actualisation verbale.

Pour chacune de ces deux dernières parties, nous analysons les marqueurs de l'actualisation du nom et du verbe en prenant appui sur le corpus, traité de façon exhaustive.

Première partie
STATUT ET CARACTERISTIQUES DU PROVERBE

Les proverbes sont présents dans toutes les langues. Mais qu'est-ce que le proverbe ? Les locuteurs natifs, tout en ignorant les critères définitoires du proverbe, peuvent reconnaître un proverbe grâce à leur intuition qui reconnaît quelques propriétés définitoires saillantes telles que le rythme, la rime, le contenu spirituel et moral, etc. Les linguistes, sans se contenter de cette intuition qui est parfois douteuse, cherchent à définir le proverbe en étudiant ses caractéristiques, son mode de fonctionnement sémantique, syntaxique et argumentatif. Le proverbe fait l'objet de nombre d'articles et d'ouvrages qui visent à le positionner en tant qu'unité linguistique. Le problème de la définition du proverbe ne se situe pas au centre de notre préoccupation scientifique car notre objectif principal dans ce travail de thèse est de montrer comment se construit la généralité dans le proverbe français et dans le proverbe vietnamien par le processus de l'actualisation nominale et de l'actualisation verbale. Néanmoins, prenant en compte la nécessité d'une détermination de l'objet d'étude, nous consacrons cette partie introductive à définir le statut et les propriétés du proverbe.

Dans un premier temps, nous cherchons à déterminer le statut linguistique du proverbe en tant que genre du discours. Caractériser le proverbe en tant que genre du discours permet de le traiter comme unité de discours mais non de langue. Ensuite, pour mieux reconnaître le statut du proverbe, nous le distinguons des autres genres du discours proches tels que le dicton, la maxime, la sentence, le slogan et la comptine pour le proverbe français, et *thành ngữ* (locution) et la chanson populaire pour le proverbe vietnamien. Enfin, nous montrons une liste de critères de reconnaissance du proverbe en relevant les caractéristiques définitoires prototypiques du genre proverbial. La mise en regard des deux langues vietnamienne et française fait apparaître de façon nette des propriétés communes du genre de discours proverbial d'une part et des caractéristiques propres à chaque langue d'autre part.

Chapitre 1. Le proverbe en tant que genre du discours

1.1. Discours et genre du discours

1.1.1. Discours

1.1.1.1. Discours, langue et parole

Dans le champ des sciences du langage, on peut distinguer trois sens du mot *discours* :

- exercice individuel de la faculté du langage
- tout énoncé linguistique observable
- énoncé mis en relation avec ses conditions de production

Pour mieux comprendre la notion de discours, il faut la distinguer des deux autres notions corrélatives que sont la *langue* et la *parole*.

L'opposition entre langue et parole est l'opposition fondamentale établie par Saussure. La langue est considérée par Saussure comme un système de signes qui est commun aux membres d'un groupe humain. La parole est l'usage de ce système par les sujets parlants. Si la langue apparaît comme un code commun à l'ensemble des individus appartenant à une même communauté linguistique, la parole, au contraire, est la manière personnelle d'utiliser ce code. Ainsi, dans la conception saussurienne, la parole se distingue de la langue comme ce qui est individuel se distingue de ce qui est social, comme ce qui est concret se distingue de ce qui est abstrait. Dans ce sens, la notion de parole, par rapport au discours, se rapproche des deux premiers sens de ce dernier. La définition saussurienne de la parole nie la dimension sociale qui est en effet une propriété inhérente de la parole. La parole est à la fois individuelle et sociale s'inscrivant dans des types de discours qui sont structurés par des paramètres sociaux. Les études linguistiques prouvent l'existence d'un ensemble de règles, de rituels et de conventions qui gouvernent la production de la parole. La notion de parole au sens saussurien s'avérait inadéquate pour l'étude des faits linguistiques dans leur dimension sociale. D'où le terme de parole est remplacé par le terme discours qui permet de mettre en relation faits linguistiques et faits sociaux. L'opposition entre langue et parole devient l'opposition entre langue et discours.

1.1.1.2. Langue, acte de langage et discours

Dans la théorie de Guillaume, la distinction entre langue et discours joue un rôle fondamental. L'auteur cherche à articuler dynamiquement l'opposition langue/ discours en introduisant entre ces derniers le terme d'*acte de langage*. La langue, pour Guillaume, est une puissance dont l'existence est virtuelle et non observable directement. Le discours est de l'ordre de l'expression dont l'existence est effective et il n'y a que lui qui est accessible à l'observation directe. La langue est une donnée permanente qui exclut toute momentanété et le discours en est une exploitation momentanée. Entre la langue et le discours, Guillaume pose l'acte de langage qui permet de passer de la langue au discours. L'acte de langage est un acte transitionnel de la puissance que représente la langue à l'effet qu'est le discours. Aux yeux de Guillaume, la transition de la langue au discours effectuée par l'acte de langage est considérée comme un processus, un mouvement et non comme une opposition. L'acte de langage est un rapport d'actualisation fondamental qui associe la langue et le discours dans le langage.

Notre objet d'étude qu'est le proverbe doit être appréhendé dans le discours. Le proverbe est un produit collectif, une pratique sociale qui est régi par des normes, *i.e.* des lois du discours proverbial concernant la production et l'acceptation du proverbe : il doit être facile à mémoriser, il doit aborder les problèmes qui touchent de près des utilisateurs, etc. En échange verbal, le proverbe n'est pas neutre mais il comporte des aspects expressifs, *i.e.* il est choisi par la visée discursive du locuteur dans le but d'obtenir un certain effet pragmatique sur des destinataires, sur la situation de communication. Nous approfondissons ce propos dans la section 1.2.1.

1.1.2. Genres du discours

1.1.2.1. Caractéristiques des genres du discours

Si le discours est conçu comme des pratiques, des processus langagiers conditionnés par les activités humaines, il est incontestable qu'il existe plusieurs sortes de discours. C'est pour cette raison que Bakhtine a introduit la notion de genres du discours. Le concept de genre appliqué à la diversité des discours trouve une double assise théorique dans la rhétorique gréco-latine et dans la théorie des genres littéraires mais c'est Bakhtine, avec son article « Les genres du discours », écrit dans les années 50 du 20^e siècle et publié en 1979 (en 1984 pour sa traduction en français), qui a fait émerger les genres du discours comme outil linguistique.

Quand nous parlons, nous parlons dans une langue mais aussi dans un genre de discours. Le locuteur fait l'expérience immédiate du langage à travers les genres du discours, comme le dit Bakhtine : « Les formes de langue et les formes types d'énoncés, c'est-à-dire les genres du discours, s'introduisent dans notre expérience et dans notre conscience conjointement et sans que leur corrélation étroite soit rompue » (1953/1984 : 285). Les genres du discours sont liés aux différents domaines de l'activité humaine. Selon Bres (*in* Détrie et *al.* 2001 : 130), les genres du discours se caractérisent notamment par les propriétés suivantes :

- multiplicité

Les genres du discours sont partout et nombreux. Cette caractéristique des genres du discours est liée à leur provenance : l'activité humaine est inépuisable et chaque sphère de cette activité produit, au fur et à mesure de son développement et de sa complexification, des genres toujours plus complexes et nombreux.

- hétérogénéité

Les genres du discours ne sont pas homogènes en ce qui concerne la taille, le contenu de sens, le mode de structuration, etc. Un genre peut être court comme un proverbe ou très long comme un roman. Les mécanismes structurants changent d'un genre à l'autre. C'est à cause de cette hétérogénéité que les genres du discours ne peuvent jamais être entièrement définis par un ensemble donné d'unités et de règles linguistiques.

- variabilité des contraintes que les genres du discours imposent

Un genre se définit par les trois éléments suivants : le contenu thématique, le style et la structure. Ces trois facteurs constituent un modèle de genre que le sujet parlant doit adopter et respecter dans son activité langagière. Néanmoins, le degré d'intensité des contraintes varie d'un genre à l'autre. A côté des genres qui sont fortement standardisés dans des rituels tels que les condoléances, les prières, la messe, il en est d'autres qui laissent plus de liberté au sujet parlant dans sa créativité tels que la conversation familiale, le journal intime, le roman.

- mode d'être

Cette caractéristique concerne le mode d'acquisition des genres du discours chez le sujet parlant. Si certains genres tels que l'exposé scientifique, la dissertation, genres oratoires qui exigent de ceux qui y participent qu'ils doivent avoir des connaissances spécifiques, « la plupart d'entre eux s'acquièrent simultanément à l'apprentissage de la langue de façon implicite, le sujet parlant pouvant parfaitement les maîtriser tout en ignorant jusqu'à leur existence théorique » (Bres *in* Détrie et *al.* 2001 : 130). Les genres tels que la conversation familière, le compliment, l'excuse s'apprennent par imprégnation.

Ainsi, les genres du discours sont à la fois stables et labiles. Ils sont stables parce qu'ils disposent de normes, de règles qui font leur identité et qui les distinguent des autres genres du discours. Ils sont labiles par leur taille, leur mode de structuration, leur niveau d'intensité des contraintes, leur mode d'être, etc.

1.1.2.2. Genres du discours et types du discours

Certains auteurs emploient indifféremment les termes « genres du discours » et « type du discours » mais la tendance dominante est plutôt de les distinguer.

Les types du discours sont associés à de vastes secteurs de l'activité sociale, autrement dit, les différentes sphères de l'activité sociale produisent des types de discours identifiables par certains traits spécifiques. Par exemple, l'activité religieuse produit un ensemble de discours qui ont des éléments en commun à l'égard de la thématique, du style, etc. L'identification des types de discours se fait en fonction des lieux de production et de circulation. Par exemple, le discours publicitaire est interdit à l'Eglise. L'identification des genres du discours se fait également par le langage utilisé (type du discours philosophique : langage hyper normé ; type du discours conversationnel : langage moins normé) et par le but pragmatique assigné (types du discours religieux : faire croire ; type du discours politique : convaincre).

Comme les genres du discours, les types du discours sont nombreux, voire innombrables autant qu'il y a d'activités humaines. Comme les genres du discours, le développement d'une nouvelle sphère d'activité entraîne la circulation d'un nouveau type de discours. Par exemple, l'apparition de la télévision entraîne la création du type de discours télévisuel et de nombreux genres du discours associés : reportage, talk-show, jeu télévisé, etc. Parallèlement, la disparition d'une sphère d'activité humaine entraîne la disparition d'un type du discours ou des genres du discours. Par exemple : à l'époque actuelle, l'inexistence de l'activité dans laquelle un poète passe d'un village à l'autre pour raconter des histoires entraîne la disparition du genre de discours d'épopée. Les types du discours et les genres du discours représentent plusieurs points communs mais il n'y a pas de recouvrement. Chaque type a ses genres. Par exemple, le type de discours religieux a des genres : prière, messe, psalme, etc. Certains genres peuvent être présents dans plusieurs types : le genre du discours reportage peut apparaître dans le type du discours télévisuel, dans le type du discours journalistique.

Après avoir donné une définition du discours, du genre du discours en relevant leurs caractéristiques et en les distinguant des autres termes corrélatifs, nous montrons, dans ce qui suit, notre point de vue sur notre objet d'étude, le proverbe, en tant que genre du discours.

1.2. Le proverbe en tant que genre du discours

1.2.1. Le proverbe relève-t-il de la langue ou du discours ?

Répondre à cette question permet de préciser notre point de vue en ce qui concerne la façon de concevoir et d'appréhender le proverbe.

On peut donner plusieurs arguments pour justifier le statut du proverbe comme unité de langue. Nous en proposons ici quelques-uns.

Les proverbes sont préconstruits, ils sont des expressions toutes faites, ils font partie du code de langue et ils appartiennent au stock lexical.

Le deuxième argument est lié au premier. On peut regrouper les proverbes en répertoire au format de dictionnaire. Cela prouve que le proverbe appartient à la langue car on peut lister les unités de langues dans les recueils mais il est impossible de faire l'inventaire des unités discursives.

Un autre argument, qui a fréquemment été signalé, concerne la non actualisation des éléments lexicaux, à savoir l'absence de référence actuelle et l'absence de modifications structurelles. Par exemple, dans le proverbe *La barbe ne fait pas l'homme*, les SN *la barbe* et *l'homme* ne réfèrent pas à une personne concrète. Le proverbe *Bon cœur ne peut mentir* n'accepte pas la modification *Mon cœur ne peut mentir*. Le proverbe *Ce que les yeux ne voient pas ne fait pas mal au cœur* ne peut pas être modifié par *Ce que les yeux ne voyaient pas ne faisait pas mal au cœur*.

On peut invoquer un argument lié à l'acquisition des proverbes. Les proverbes possèdent formellement l'aspect d'une phrase mais ils doivent être appris en bloc et par cœur. La moitié d'un proverbe n'est plus un proverbe. Cet élément cognitif a son origine dans la perception que le proverbe est une unité constitutive du lexique.

Nous ne faisons pas partie des partisans de l'hypothèse selon laquelle le proverbe appartient à la langue. Pour nous, le proverbe appartient bel et bien au discours. Voici nos arguments pour légitimer le statut de l'unité de discours du proverbe.

Le premier argument concerne la manière d'actualisation du proverbe. Le proverbe appartient au discours car il y est né : il porte des marques d'énonciation. Dans le proverbe, on constate un système d'actualisateurs du nom et du verbe qui sont les déterminants défini,

indéfini, possessif et les morphèmes de personne, de temps et d'aspect. Dans le proverbe *La barbe ne fait pas l'homme*, le SN *la barbe* ne renvoie pas à une barbe concrète mais à la barbe avec toutes les propriétés suffisamment et nécessairement pour l'identifier. Le SN *l'homme* ne réfère pas à une personne particulière mais à l'homme représentatif de tous les hommes sans penser aux différences individuelles. Le verbe *faire* conjugué au présent de l'indicatif dénote une référence temporelle indéterminée. Ainsi, on ne peut pas dire que les SN *la barbe*, *l'homme* sont non actualisés mais ils actualisent de leur manière. Les proverbes possèdent leur propre mode d'actualisation.

Le deuxième argument est d'ordre rhétorique et pragmatique. Les métaphores et les effets de style qu'on trouve abondamment dans le proverbe sont créés par et dans le discours. Dans le proverbe *Maison sans flamme, corps sans âme*, il s'agit de deux images : *maison sans flamme* et *corps sans âme*. La symétrie des mots : *maison-corps*, *sans-sans*, *flamme-âme* ; la répétition de la préposition *sans*, l'assonance *flamme-âme* permet d'établir expressivement la relation de comparaison entre deux membres du proverbe. Une maison sans flamme manque de vitalité, comme un corps sans âme manque de vivacité. Sans flamme et sans âme, la maison et le corps restent des enveloppes qui manquent de la profondeur qui les rend vivants. Et le message que le proverbe veut transmettre à son utilisateur est qu'il faut prendre soin de la maison et du corps.

Le troisième argument est en faveur d'un statut discursif. Le proverbe est un énoncé autonome et clos. Sur ce point, Anscombe écrit : « Un proverbe est clos dans la mesure où il peut à lui tout seul faire l'objet d'une énonciation auto-suffisante, i.e. ne requérant pas d'énonciations antérieures et postérieures pour former un discours complet. Et un proverbe est autonome dans la mesure où il ne lui est pas assigné de place fixe dans les discours dans lesquels il apparaît » (2000 :12). L'énoncé proverbial implique un énonciateur qui dans sa propre voix faire entendre la voix d'un autre qui est posé comme responsable de l'énoncé. L'autre est la Sagesse des Nations. Elle constitue le savoir-parler, le bien-dire, diffusé par une figure de pensée dominante, une culture du discours.

Ce qui vient d'être dit suffit pour caractériser le proverbe comme unité de discours mais pas de langue. Et le proverbe constitue un genre de discours dans l'océan des genres du discours.

1.2.2. Le proverbe en tant que genre du discours

Considérant le proverbe comme un genre du discours, nous devons prouver que le proverbe est une convention prise entre deux principes complémentaires : principe d'identité

et principe de différence. Par principe d'identité, il faut relever les facteurs caractéristiques du proverbe en ce qui concerne son contenu thématique, son style et sa structure. Ces facteurs constituent des normes, des règles qui permettent de définir le genre du discours proverbial. Par principe de différence, il faut justifier que le proverbe est un genre à part entière en le distinguant des autres genres, notamment des genres affins. La distinction se fait également par les facteurs définissants les genres que sont le contenu thématique, le style et la structure.

Dans les deux chapitres qui suivent, nous justifions que le proverbe observe ces principes de façon satisfaisante. Dans le chapitre 2, nous distinguons le proverbe des autres genres de discours apparentés tels que le dicton, la maxime, l'aphorisme, la sentence, l'adage, et le slogan pour le proverbe français et *thành ngữ* (locution) et la chanson populaire pour le proverbe vietnamien. Dans le chapitre 3, nous relevons les caractéristiques les plus saillantes du proverbe vietnamien et du proverbe français telles que : la structure binaire, le rythme, la rime, la symétrie des mots d'un même champ lexical, l'autonomie sémantique, syntaxique et pragmatique, la métaphoricité, la restriction aux hommes, la généricité et enfin l'origine populaire.

Chapitre 2. Le proverbe et les autres genres phraséologiques

Toute approche des proverbes se heurte à une double difficulté. D'une part, le terme de proverbe, en langue naturelle, recoupe toute une série de notions apparentées telles que : dicton, maxime, adage, sentence, aphorisme, slogan, devise, etc. D'autre part, on bute également sur l'apparente hétérogénéité des diverses propriétés définitoires susceptibles d'être évoquées pour rendre compte de ces notions ou pour les opposer entre elles. En vietnamien, il est facile de confondre le proverbe avec des termes proches tels que *thành ngữ* (locution) et *ca dao* (chanson populaire). Toutes les deux ont une partie qui peut facilement se confondre avec le proverbe. Cette confusion repose sur deux points : la forme structurée de ces deux unités et la conception des chercheurs parfois différente dans leurs recueils. En effet, il y a des proverbes qui sont structurés comme des syntagmes :

No bụng đói con mắt

satiété/ ventre/ faim/ NC/ yeux

Avoir les yeux plus grands que le ventre

et à l'inverse, quelques locutions sont des phrases :

Mèo mù vớ cá rán

chat/ aveugle/ choper/ poisson/ frire

Chat aveugle attrape poisson rissolé

Il existe certains proverbes se présentant sous le mètre de six-huit³ qui est par nature une forme fréquente de la chanson populaire :

Máy đời bánh đúc có xương

Máy đời gì ghẻ mà thương con chồng

PAR/ vie/ flan de riz/ avoir os/ PAR/ vie/ belle-mère/ PAR/ aimer/ enfant/ mari

Les gâteaux n'ont jamais d'os comme les belles-mères n'aiment jamais l'enfant de leur mari

En outre, on rencontre dans les recueils de proverbes plusieurs exemples qui ont été considérés comme locutions ou chansons populaires et inversement, dans les recueils de

³ Forme poétique traditionnelle vietnamienne. Voir 2.1.2.

locutions et de chansons populaires, on trouve des énoncés qui ont été considérés comme proverbes.

Ce problème est également présent en français. Il existe une série de termes entourant le proverbe : dicton, adage, maxime, aphorisme, apophtegme, sentence, locution... qui sont à l'origine de malentendus de la part des locuteurs et voire même des linguistes. Dans les recueils de proverbes ou dans les études sur les proverbes, on emploie indifféremment le proverbe et le dicton, la maxime... Par exemple : la forme sentencieuse *Tel père, tel fils* est classée parmi les aphorismes par F. Delacour, parmi les proverbes par F. Montreynaud, A. Pierron et F. Suzzoni (2000). A.J. Greimas (1960) considère *Chose promise, chose due* comme un dicton alors que C. Schapira (1999), G. Kleiber (2000), P. Arnaud (1992) le considèrent comme un proverbe. A. Pierron n'hésite pas à ranger *Les hommes préfèrent les blondes* parmi les proverbes sans justifier la raison de sa classification. Beaucoup d'auteurs ne distinguent pas les formes sentencieuses qui sont des énoncés des locutions verbales et adverbiales qui sont des syntagmes.

Face à ce phénomène, il nous faut déblayer le terrain terminologique entourant le proverbe afin de déterminer les propriétés de chaque unité en général et du proverbe proprement dit. Dans le cadre de cette étude, nous distinguerons le proverbe de la locution et de la chanson populaire en vietnamien et du dicton et de la maxime, de l'aphorisme, de la sentence, de l'adage, du slogan en français.

2.1. Distinction entre proverbe vietnamien et formes apparentées

2.1.1. Proverbe et *thành ngữ* (locution⁴)

Le proverbe et *thành ngữ* (locution) ont des traits semblables portant sur la structure et même sur la signification, ainsi que sur la capacité d'expression dans la communication : tous deux sont des unités préexistantes, préétablies, stables, solides du point de vue de la composante lexicale et de la forme que l'on répète telle quelle, sans possibilité d'apporter aucun changement aux termes qui les constituent. Le proverbe et la locution conservent leur sens et leur identité dans tous les emplois. La plupart des proverbes et des locutions sont

⁴ La traduction française du terme *thành ngữ* n'est pas exacte car elle ne recouvre qu'une partie de la compréhension du terme. *Thành ngữ* n'est pas un genre du discours mais une forme linguistique. Dans la langue vietnamienne, *thành ngữ* (suite de mots), par ses propriétés linguistiques, risque facilement de se confondre avec le proverbe. Il nous paraît absolument nécessaire de faire une distinction proverbe/ *thành ngữ*.

utilisés dans un sens métaphorique. C'est pourquoi, la frontière entre ces deux termes n'est pas facile à délimiter.

D'abord, il faut élaborer un système de critères pour les différencier. Nous nous appuyons ici sur les critères que sont la forme syntaxique et la fonction sémantique.

La différence entre le proverbe et la locution sous le rapport de la forme syntaxique est de l'ordre du degré. Plus précisément, le proverbe est une phrase, complète ou elliptique. La locution est généralement un syntagme et elle peut s'insérer dans la phrase en jouant le rôle d'un nom, d'un verbe, d'un adverbe... Il existe en vietnamien des proverbes dans lesquels on retrouve des locutions et pas de cas inverse:

Đẹp như tiên lo phiền cũng xấu

belle/ comme/ fée/ soucis/ PAR/ moche

Belle comme une fée, mais si on a des soucis, on devient moche

Cày sâu cuốc bẫm, thóc đầy lẫm, khoai đầy bờ

labourer/ profond/ piocher/ vigoureux/ paddy/ plein/ grenier/ patate/ plein/ panier

Peiné dans les champs, on aura un grenier plein de riz et un gros panier plein de patates

Có vay có trả mới thoả lòng nhau

PAR/ emprunter/ PAR/ rendre/ PAR/ satisfait/ entrailles/ les uns les autres

Donnant donnant est la seule façon de satisfaire les uns les autres

Insérées dans les proverbes, ces locutions jouent le rôle d'un mot : **đẹp như tiên** (belle comme une fée) = *très belle*, **cày sâu cuốc bẫm** (peiner dans les champs) = assiduité, **có vay có trả** (ayant une dette, il faut la payer) = *net*.

Pourtant, si l'on ne se fie qu'au critère de forme syntaxique, que pourra-t-on dire des locutions structurées comme des phrases, telles que :

Cá nằm trên thớt

poisson/ se coucher/ sur/ billot

Le poisson se trouve sur le billot

Chuột sa chĩnh gạo

souris/ tomber/ jarre/ riz

La souris tombe dans une jarre de riz

Mèo mù vớ cá rán

chat/ aveugle/ choper/ poisson/ frire

Chat aveugle attrape poisson rissolé

Trống đánh xuôi, kèn thổi ngược

tambour/ frapper/ vers l'aval/ trompette/ souffler/ vers l'amont

Tambour frappe un sens, trompette souffle dans l'autre sens

ou des proverbes structurés par des syntagmes :

Dưa La, cà Láng, nem Báng, tương Bần, nước mắm Vạn Vân, cá rô Đầm Sét

pastèque/ La/ morelle/ Láng/ nem/ Báng/ sauce de soja/ Bần/ sauce de poisson/ Vạn Vân/ anabas/ Đầm Sét

Pastèque de La, morelle de Láng, nem de Báng, sauce de soja de Bần, saumure de poisson de Vạn Vân, anabas de Đầm Sét

Gan Sặt, mặt Báng, dáng Phù Lư

foie/ Sặt/ visage/ Báng/ taille/ Phù Lư

Foie de Sặt, visage de Báng, allure de Phù Lư

C'est pourquoi, il nous faut avoir recours au critère de la fonction sémantique. La locution est une expression constituée par l'union de plusieurs mots formant une unité syntaxique et lexicologique. La plupart des locutions portent en elles une valeur métaphorique, leur sens est toujours figuré. Ainsi, on ne peut pas déduire le sens d'une locution en additionnant le sens de chacune de ses composantes. Son sens se situe de façon indépendante par rapport à la signification des composants. Par exemple : le sens de la locution *Bắt chạch đằng đuôi* correspond strictement à la locution française *accrocher l'anguille par la queue* n'est pas le sens de *bắt* (attraper) + *chạch* (anguille) + *bằng* (par) + *đuôi* (queue). L'ensemble des significations des mots qui la composent laisse transparaître son sens : prendre les choses à l'envers.

Le proverbe est une phrase et son sens est un jugement qui a pour valeur vrai-faux, « Il suffira d'ajouter que tout proverbe exprime une logique de jugement, une logique de l'action et souvent une morale, que son attitude est généralement acceptante par rapport au système de valeurs dominant dans la société... » (Rey, 2000 : XII). Le contenu du proverbe est général, comme dit Schapira « Le proverbe est un énoncé investi d'une grande autorité, pour plusieurs raisons différentes, dont la suivante n'est pas la moindre : comme son ancienneté, son origine collective et populaire passe pour une garantie de vérité. Son acceptation par un nombre infini de locuteurs, pendant un long laps de temps, apparaît comme le test irréfutable de la validité de son message » (1999 : 57).

Ainsi, la locution *Mèo mù vớ cá rán* (Chat aveugle attrape poisson rissolé) n'est pas un énoncé malgré sa forme phrastique. Son sens est l'équivalent sémantique du mot : *chance*. La locution *Trống đánh xuôi, kèn thổi ngược* (Tambour frappe un sens, trompette souffle dans

l'autre sens) a pour forme une phrase composée mais ici elle apporte un sens nominatif : *incompatible, inconséquent*.

Le proverbe *Dưa La, cà Láng, nem Bàng, tương Bần, nước mắm Vạn Vân, cá rô Đầm Sét* (Pastèque de La, morelle de Láng, nem de Bàng, sauce de soja de Bần, saumure de poisson de Vạn Vân, anabas de Đầm Sét) comporte des syntagmes nominaux mais ce proverbe exprime un jugement général concernant : la pastèque, la morelle, la sauce de soja, la saumure de poisson, l'anabas... rattachés aux régions : *La, Láng, Bàng, Bần, Vạn Vân, Đầm Sét*. Ce sont les meilleures spécialités de ces régions, précisément, la pastèque de La est la meilleure, la sauce de soja de Bần l'est également... De même, le proverbe :

Chim gà, cá nhệch, cảnh cau

oiseau/ poule/ poisson/ nom d'un poisson/ paysage/ aréquier

Oiseau : poule, poisson : nhệch, paysage : aréquier (traduit mot à mot en français)

est constitué par des syntagmes nominaux mais il faut interpréter son sens ainsi : si on élève des oiseaux, il vaut mieux élever des poules (oiseaux de basse-cour) car c'est le plus bénéfique ; si on mange du poisson, le poisson de *nhệch* est le meilleur; si on fait des plantations, l'aréquier a beaucoup d'avantages. Ainsi, pour comprendre le sens de ces proverbes, il faut les mettre dans une relation implicite que seuls des membres d'une même communauté linguistique peuvent interpréter. Tout cela soulève une interrogation : pourquoi est-il nécessaire de mettre les proverbes en relation en vue d'en interpréter le sens ? Répondre à cette question va peut-être donner un certain intérêt à la distinction entre le proverbe et la locution du point de vue sémantique.

Examinons la locution :

Đầu tắt mắt tối

tête/ éteint/ figure/ obscurci

Tête éteinte, figure obscurcie

Le sens de la locution s'est formé grâce à la structure binaire : *đầu tắt / mắt tối* (tête éteinte/ figure obscurcie). *Đầu* (tête) et *mắt* (figure) sont des parties du corps humain, ce sont les deux parties qui sont en contact immédiat avec le temps et l'environnement. « *Tắt* » (éteinte), *tối* (obscurcie) expriment un moment au déclin de la journée. Ainsi, le sens de cette locution est la *pénibilité*. Semblablement, le sens de la locution :

Trên đe, dưới búa

sur/ enclume/ sous/ marteau

Sur l'enclume, sous le marteau

est formé par la structure binaire : *trên đe / dưới búa* (sur l'enclume / sous le marteau). La symétrie entre *trên/dưới* (sur/sous) et *đe/búa* (enclume/marteau) donne une signification de cette locution : la *contrainte*.

Examinons le proverbe :

Thăng da bụng, chùng da mắt

tendu/ peau/ ventre/ détendu/ peau/ yeux

Si la peau de son ventre est tendue, celle de ses yeux est détendue

Le proverbe comporte deux membres. *Thăng da bụng* –tendu/ peau/ ventre symbolise la satisfaction, *chùng da mắt* – détendu/ peau/ yeux symbolise la peine. L'association du sens entre les deux membres donne le sens du proverbe: pour être heureux, il faut se donner du mal. On peut établir des tournures linguistiques imaginées pour éclaircir les relations entre les deux membres de l'énoncé proverbial :

(Muốn) *thăng da bụng* **(phải)** *chùng da mắt*

vouloir/ tendu/ peau/ ventre/ devoir/ détendu/ peau/ yeux

Pour avoir la peau du ventre tendue, il faut détendre la peau des yeux

(Vi) *thăng da bụng* **(nên)** *chùng da mắt*

comme/ tendu/ peau/ ventre/ c'est pourquoi/ détendu/ peau/ yeux

Parce que la peau du ventre est tendue, celle des yeux est détendue

(Nếu) *thăng da bụng* **(thì)** *chùng da mắt*

si/ tendu/ peau/ ventre/ PAR/ détendu/ peau/ yeux

Si la peau du ventre est tendue, celle des yeux sera détendue

Chaque tournure imaginée produit un effet de sens différent. L'application des conjonctions : *muốn - phải, vì - nên, nếu - thì* donne un résultat acceptable, ce qui prouve que le proverbe *Thăng da bụng, chùng da mắt* peut être utilisé dans les contextes avec les conjonctions ci-dessus actualisées. Par exemple : le couple *muốn - phải* donne au proverbe un sous-entendu d'*obligation*, le couple *vì - nên* donne au proverbe un sous-entendu d'*affirmation*, de *confirmation* et le couple *nếu - thì* donne au proverbe un sous-entendu de *conseil*. Cependant, ces tests ont pour but de concrétiser des relations possibles du proverbe, de reconnaître visiblement ces relations. Dans l'usage du proverbe, les Vietnamiens, avec leur subtilité, peuvent interpréter immédiatement le sous-entendu que le locuteur veut y exprimer.

Examinons les trois proverbes suivants :

Gần lửa rát mặt

près/ feu/ brûlant/ visage

Près du feu, on se sent brûlant au visage

Ăn ráy ngứa miệng

manger/ alopecia/ avoir des démangeaisons/ bouche

Mangé de l'alopecia, on a des démangeaisons à la bouche

Ôm rom nhăm bụng

saisir/ paille/ irriter/ ventre

Saisi de la paille, on irrite au ventre

Les trois proverbes ont un point commun, précisément, ils expriment une situation : quand on fait quelque chose, on doit supporter les conséquences de ses actes. Malgré la différence d'expression, les trois proverbes vont dans le même sens : c'est la relation de cause à effet entre un acte et sa conséquence. Le contenu de ces proverbes s'est formé à travers cette relation.

Dès lors, on peut résoudre un cas très intéressant : le processus de proverbialisation d'une locution, autrement dit le processus qui fait qu'une locution transparaît dans un proverbe.

Le proverbe :

Chưa khỏi vòng đã cong đuôi

ne pas/ sortir/ cercle/ PAR/ cambrer/ queue

N'étant pas sorti du cercle, il file, la queue en l'air

implique la locution : *khỏi vòng cong đuôi* (Hors du cercle, cambrer la queue). Pour que cette locution ait un statut de proverbe, il faut lui ajouter un couple de mots : *chưa ...đã* (pas encore ... déjà). Ces deux mots transforment la locution *khỏi vòng cong đuôi* (Hors du cercle, cambrer la queue) de la structure syntagmatique avec le sens : l'ingrat en proverbe en bimembre qui évoque la relation de deux procès A et B dont A = *chưa khỏi vòng* (ne pas encore sortir du cercle) et B = *đã cong đuôi* (déjà cambrer la queue), A ne change pas encore d'état, B en a déjà changé. Ainsi, le couple de mots : *chưa ...đã* (pas encore ... déjà) permet d'établir une relation entre les deux membres de ce proverbe et le sens du proverbe est conçu dans et par cette relation.

De la locution qui traduit un *sentiment commun* dans la vie :

ngươi yêu kẻ ghét

personne/ aimer/ personne/ détester

L'un aime, l'autre déteste

au proverbe :

Lắm người yêu hơn nhiều kẻ ghét

beaucoup/ personne/ aimer/ supérieur à/ personne/ détester

Il vaut mieux avoir plusieurs amis que d'avoir de nombreux ennemis

qui traduit le conseil : il vaut mieux recueillir la sympathie que l'antipathie des autres, le processus de proverbialisation se fait par la relation comparative marquée par les mots : *lắm* (beaucoup) *hơn* (supérieur à). Le procédé d'insertion de la locution dans le proverbe se réalise selon la manière suivante : en profitant de la structure symétrique de la locution, le proverbe ajoute les verbes de comparaison pour inclure la locution dans un système de comparaison. Dès lors, le proverbe est doté d'une relation tout à fait différente à celle de la locution initiale.

La locution :

Có vay có trả

PAR/ emprunter/ PAR/ rendre

donnant donnant

fait partie du proverbe :

Có vay có trả mới thoả lòng nhau

PAR/ emprunter/ PAR/ rendre/ PAR/ satisfait/ entrailles/ les uns les autres

Donnant donnant est la seule façon de satisfaire les uns les autres

Pourquoi, lorsqu'on laisse tel quel *có vay có trả* (donnant donnant), on a toujours une locution, mais avec l'ajout *mới thoả lòng nhau* (à cette condition, on peut satisfaire les uns les autres), cela devient indiscutablement un proverbe ? La locution *có vay có trả* (donnant donnant) exprime un état concret, sa signification peut être résumée en un mot, celui de *net*, mais le proverbe « *Có vay có trả mới thoả lòng nhau* » (Donnant donnant est la seule façon de satisfaire les uns les autres) est une vérité générale, c'est une expérience de la vie. On peut gloser le sens du proverbe : il faut être net en ce qui concerne l'argent pour conserver une bonne relation avec autrui. Ce proverbe montre une relation de condition et la locution *có vay có trả* joue le rôle de support pour que le proverbe *Có vay có trả mới thoả lòng nhau* puisse achever sa fondation de la relation.

Ainsi, pour transformer une locution en une partie de proverbe, le proverbe doit la mettre dans une relation quelconque et c'est cette relation qui permet de former le sens du proverbe.

Le terme de locution qui est la traduction française du mot vietnamien *thành ngữ* ne correspond pas rigoureusement à celui du français. La plupart des locutions vietnamiennes ont plusieurs caractéristiques formelles communes avec le proverbe comme la structure binaire rythmique associée à la rime ou aux assonances intérieures :

Locution:

Mặt xanh / nanh vàng

visage/ bleu/ canine/ jaune (se dit d'un air maladif)

Kẻ tung / người húng

personne/ lancer/ personne/ recueillir (se dit d'une manipulation)

L'un lance, l'autre recueille

Mẹ tròn / con vuông

mère/ ronde/ enfant/ carré (se dit d'un bon accouchement)

Proverbe :

Có vay có trả / mới thỏa lòng nhau

PAR/ emprunter/ PAR/ rendre/ PAR/ satisfait/ entrailles/ les uns les autres

Donnant donnant est la seule façon de satisfaire les uns les autres

Được đăng chân / lân đăng đầu

gagné/ côté/ pied/ empiété/ côté/ tête

Si on a concédé une petite part, on sera obligé de concéder davantage

La répétition d'un même terme et / ou une syntaxe symétrique dans les deux volets soulignent le moule binaire de la locution et du proverbe. C'est pourquoi les locuteurs risquent de confondre la locution et le proverbe. La distinction entre la locution et le proverbe est nécessaire pour que l'on puisse justifier les caractéristiques de la locution ainsi que celles du proverbe.

De ce qui précède, on peut tirer une conclusion : du point de vue de la forme syntaxique, le proverbe diffère de la locution par son statut phrastique. La locution est généralement un syntagme et celle-ci peut s'insérer dans la phrase proverbiale en jouant le rôle d'un nom, d'un verbe, d'un adjectif... Quant au contenu informationnel de ces deux formes, la locution apporte toujours un sens nominatif alors que le sens du proverbe est un jugement.

2.1.2. Proverbe et *ca dao* (chanson populaire)

Comme le proverbe, la chanson populaire est une création populaire anonyme. Le trait le plus marquant de la chanson populaire est celui de la forme rythmique : toutes les chansons populaires existent en *mètre de six – huit* (une chanson populaire comporte au moins deux phrases : la première comprend six syllabes, la deuxième comprend huit syllabes ; la sixième syllabe de la première phrase fait rime avec la sixième syllabe de la seconde. La chanson

populaire est une formule rythmée typique, que l'on peut chanter ou déclamer. Pour cette raison, on la nomme *chanson populaire*.

On trouve dans quelques études sur les proverbes des phrases qui sont l'objet d'étude de la recherche sur les chansons populaires :

1. *Nuôi lợn thì phải vớt bèo.*

Lấy chồng thì phải nộp cheo cho làng

élever/ porc/ PAR/ devoir/ retirer/ laitue d'eau/ prendre/ mari/ PAR/ devoir/ donner/ droit de mariage/ à/ village

Quand on nourrit des porcs, il faut retirer des laitues d'eau, Quand la jeune fille se marie, elle doit payer le droit de mariage au village

2. *Thâm đông, hồng tây, dựng mây*

Ai ơi đợi đến ba ngày hẵng đi

noir/ est/ rose/ ouest/ beaucoup/ nuage/ qui/ PAR EXC/ attendre/ jusqu'à/ trois/ jours/PAR/ partir

Quand il fait noir à l'est, il fait rouge à l'ouest, il fait du vent roux, Il faut attendre pendant trois jours avant de partir

3. *Máy đời bánh đúc có xương*

Máy đời gì ghẻ mới thương con chồng

PAR/ vie/ flan de riz/ avoir/ os/ PAR/ vie/ belle-mère/ PAR/ aimer/ enfant/ mari

Les gâteaux n'ont jamais d'os comme les belles-mères n'aiment jamais l'enfant de leur mari

4. *Ta về ta tắm ao ta*

Dù trong dù đục ao nhà vẫn hơn

nous/ rentrer/ nous/ baigner/ étang/ nous/ malgré/ limpide/ malgré/ trouble/ étang/ maison/ encore/ supérieur à

Rentrons nous baigner dans notre étang, Trouble ou limpide, notre étang à nous vaut mieux

5. *Phải duyên thì dính như keo*

Trái duyên chống chĩnh như kèo đục vênh

juste/ sort prédestiné/ PAR/ coller/ comme/ colle/ contraire/ sort destiné/ pêle-mêle/ comme/ arbalétrier/ percer/ gondolé

Si deux personnes accordent leurs sorts prédestinés, elles se lient comme de la colle, Si leurs sorts prédestinés sont contraires, leur mariage est pêle-mêle comme un arbalétrier qui gondole

On constate que le critère de forme syntaxique et celui de fonction sémantique appliqués pour la locution ne peuvent résoudre exhaustivement ces cas. Si on utilise le premier critère, on se heurte à une impasse : pour exprimer une information complète, rien n'empêche le proverbe de recourir à une forme plus longue et personne ne doute que les phrases suivantes ne soient des proverbes :

Đánh giặc thì đánh giữa sông

Đừng đánh chỗ cạn mắc chông mà chìm

combattre/ ennemi/ PAR/ combattre/ au milieu/ fleuve/ il ne faut pas/combattre/ endroit/ sec/ être piégé/ chausse-trape/ PAR/ sombrer

Quand on lutte contre des envahisseurs, il faut les chasser au milieu du fleuve, Il ne faut pas combattre à l'endroit sec, sinon on risque d'être pris aux chausse-trappes et on va s'enfoncer dans l'eau

Đồ mặc thì đến phố may

Bao nhiêu đồ sắt đến tay thợ rèn

objet/ habiller/ PAR/ aller/ tailleur/ combien/ objet/ fer/ aller/ main/ NC/ forgeron

Pour avoir des vêtements, il faut aller chez le tailleur, Pour avoir des objets en fer, il faut aller chez le forgeron

Đói lòng ăn nắm lá sung

Chồng một thì lấy chồng chung thì đừng

faim/ entrailles/ manger/ poignée/ feuille/ figuier/ mari/ unique/ PAR/ prendre/ mari/ commun/ PAR/ refuser

Si on a faim, on se contente d'une poignée de feuilles de figuier, Si le mari est unique à soi, on accepte, mais si c'est un mari commun, on le refuse

De plus, le mètre de six-huit n'est pas la forme monopoleuse de la chanson populaire. Si l'on s'appuie sur le critère de la fonction sémantique, cela ne donne rien car le proverbe et la chanson populaire sont des énoncés qui ont des thèmes communs : le travail, le mariage, la vie conjugale, l'amour....

C'est pour cela que, à notre avis, il faut considérer ces cas comme des unités intermédiaires entre le proverbe et la chanson populaire. Effectivement, dans les créations populaires et mêmes dans les créations savantes, il y a un phénomène qui fait qu'il existe un mélange entre les genres. Le proverbe et la chanson populaire sont le résultat d'une création collective populaire et sont transmis de génération en génération par voie orale, donc le mélange est une conséquence inéluctable. Nous nommerons provisoirement ceux-ci : des *chansons populaires proverbialisées* ou des *proverbes imitant des chansons populaires*. Si

l'on souhaite les délimiter plus vigoureusement, on peut s'y résoudre ainsi : chercher la propriété la plus marquante appartenant à la chanson populaire ou au proverbe, pour, par la suite, les classer. Si un énoncé a un contenu qui vise la raison, le conseil qui cite des phénomènes généraux, universels, on peut le considérer comme proverbe (énoncés numérotés 1, 2, 3). Si un énoncé ne vise pas simplement à donner des conseils ou des jugements génériques, mais que ceux-ci ne sont que des points d'appui en vue de traduire des émotions, des sentiments, on peut la considérer comme une chanson populaire (énoncés numérotés 4, 5).

Une question se pose lors de notre analyse des phénomènes intermédiaires entre la chanson populaire et le proverbe : le proverbe est-il un discours qui a une visée poétique comme la chanson populaire ? Pour répondre cette question, nous allons analyser les deux cas suivants :

- Le proverbe fait partie d'une chanson populaire, autrement dit, la chanson populaire utilise le proverbe pour provoquer l'inspiration poétique

- Le proverbe et la chanson populaire expriment le même contenu

Considérons la chanson populaire suivante :

Ra đường nhặt cánh hoa rơi

Hai tay bưng lấy : cũ người mới ta

sortir/ rue/ ramasser/ pétale/ fleur/ tombé/ deux/ main/ porter/ vieux/ autrui/ nouveau/
je

Sors dans la rue, ramasse un pétale de fleur tombé par terre, Porte-le délicatement, vieux pour les autres, nouveau pour moi

Cette chanson populaire englobe le proverbe : *cũ người mới ta* (vieux pour les autres, nouveau pour moi). Ce proverbe a un sens : s'estimer heureux de posséder ce qu'un autre a dédaigné, autrement dit : des choses déjà utilisées par d'autres sont encore nouvelles pour soi. Lorsque ce proverbe entre dans la chanson populaire, son rôle change et son sens apporte encore un nouveau trait : vieux pour les autres, nouveau pour moi. Ce nouveau trait devient un point sémantique ancré dans l'univers d'émotions de la chanson populaire. Avec l'acte *hai tay bưng lấy* (traduit littéralement : porter le pétale de fleur tombé par terre en deux mains), la chanson populaire manifeste un comportement plein d'humanité envers les infortunés *cánh hoa rơi* (pétales de fleur tombés) qui symbolisent des femmes égarées. *Cũ người mới ta* (vieux pour les autres, nouveau pour moi) a perdu son caractère intelligible, ce qui reste, ce sont les sonorités de l'émotion ; la généralisation: *cũ – mới* (vieux – nouveau), *ta – người* (autre – moi) a cédé sa place à une émotion concrète : c'est une consolation pour soi-même, un défi, une sympathie...

Quand le proverbe :

Có vả mà phụ lòng sung

avoir/ fruit de sycomore/ PAR/ délaisser/ entrailles/ figue

Ayant le fruit de sycomore, on délaisse la figue

s'insère dans la chanson populaire :

Có vả mà phụ lòng sung

Có chùa bên Bắc, miếu bên Đông để tàn

avoir/ fruit de sycomore/ PAR/ délaisser/ entrailles/ figue/ avoir/ pagode/ côté/ nord/
temple/côté/ est/ se flétrir

Ayant le fruit du sycomore, on délaisse la figue, Ayant la pagode du Nord, on laisse le temple de l'Est dans l'état délabré

Ce proverbe joue le rôle de support pour que la chanson populaire puisse exprimer sa voix lyrique. Et le modèle général du proverbe : *có – phụ* (avoir – délaisser), par exemple :

Có trăng phụ đèn

La lune fait oublier la lampe

Có oản phụ xôi

Le cône tronqué de riz gluant fait oublier le riz gluant cuit

Có bát sứ tình phụ bát đàn

Ayant le bol de porcelaine, on délaisse le bol de faïence

Có lá lót tình phụ xương sông

Ayant le lolot, on délaisse le paederia

Có hoa sói tình phụ hoa ngâu

Ayant le chlorantus, on délaisse l'hémérocalle

devient un point d'appui afin de développer : *Có chùa bên Bắc, miếu bên Đông để tàn* (Ayant la pagode du Nord, on laisse le temple de l'Est dans l'état délabré) qui traduit l'ingratitude de l'homme dans la relation entre l'ancien, attaché depuis longtemps, et le nouveau que l'on vient d'avoir. Les locuteurs perçoivent ce proverbe avec une impression poétique.

Il existe des cas où une chanson populaire utilise un proverbe comme inspiration poétique :

Thứ nhất vợ đại trong nhà

Thứ nhì nhà dột, thứ ba rửa cùn

-Vợ đại thì để con khôn

Trâu chậm lắm thịt, rửa cùn chịu bằm

primo/ femme/ malavisé/ dans/ maison/ secundo/ maison/ trouer/ tertio/ machette/ non tranchant/ femme/ malavisé/ PAR/ donner naissance/ enfant/ avisé/ buffle/ lambin/ beaucoup/ chair/ machette/ non tranchant/bien/ hacher

Primo, avoir une femme malavisée

Secundo, la maison dont le toit est troué, tertio, la machette est non tranchante

-La femme malavisée va accoucher l'enfant avisé

Le buffle lambin va donner beaucoup de chairs, la machette non tranchante hache bien

On peut voir ici une *formule de dialogue*. Cette formule n'apparaît que dans la chanson populaire car elle est chantée dans les endroits publics, tels que : les maisons communes du village, les pagodes, sur les pentes de digue, sur les berges de la rivière... Les chansons populaires sont chantées et déclamées par deux groupes. Quand l'un s'arrête, l'autre continue et ainsi de suite durant leur joute oratoire. Avec cette formule de dialogue, la chanson populaire a renversé le sens du proverbe. Le proverbe exprime généralement des phénomènes, des affaires considérés comme des vérités générales, les récepteurs le reçoivent à sens unique, mais ici, la chanson populaire se sert du proverbe pour « discuter », elle utilise les phénomènes généraux qui tirent sûrement une conclusion globale « *primo, secundo, tertio* » pour défendre un paradoxe appartenant à la chanson populaire – un discours poétique véritable.

Ainsi, quand le proverbe est un élément de la chanson populaire, il s'agit d'une transformation : la chanson populaire fournit un contenu d'émotion au proverbe et celui-ci devient un point d'appui important dans l'univers émotionnel de la chanson populaire.

Pour mieux voir la différence des effets de sens produits par le proverbe et la chanson populaire, nous donnons les exemples suivants :

Proverbe :

Chồng ghét thì ra, mẹ già ghét thì vào

mari/ détester/ PAR/ sortir/ belle-mère/ détester/ PAR/ rentrer

Si on est détesté par le mari, on sort de la maison, Si on est détesté par la belle-mère, on rentre dans la maison

Chanson populaire :

Chồng ghét thì em mới rầu

Mẹ chồng mà ghét giết trâu ăn mìn

mari/ détester/ PAR/ je/ PAR/ triste/ belle-mère/ PAR/ détester/ abattre/ buffle/ manger/ joie

Si mon mari me déteste, je serai triste, Si ma belle-mère me déteste, je vais abattre un buffle pour fêter

Proverbe :

Chồng dữ thì lo, mẹ chồng dữ đánh co mà vào

mari/ méchant/ PAR/ inquiet/ belle-mère/ méchant/ sauter à cloche-pied/ PAR/ entrer

Si le mari est méchant, on est inquiet, si la belle-mère est méchante, on entre dans la maison avec la joie

Chanson populaire :

Chồng dữ thì em mới lo

Mẹ chồng mà dữ mổ bò ăn khao

mari/ méchant/ PAR/ je/ PAR/ inquiet/ belle-mère/ PAR/ méchant/ éventrer/ bœuf/ manger/ fêter

Si mon mari est méchant, je suis inquiète, Si ma belle-mère est méchante, je vais éventrer un bœuf pour fêter

On trouve deux points analogues entre les proverbes et les chansons populaires :

- la *structure binaire* : chaque proverbe est divisé en deux membres, chaque membre exprime un sens complet et il a un rapport de coordination avec l'autre ; de son côté, la relation entre la phrase-six (première phrase comportant 6 syllabes) et la phrase-huit (deuxième phrase comportant 8 syllabes) des deux chansons populaires est aussi la coordination.

- le *contenu de sens* : les proverbes et les chansons populaires abordent la relation tripartite entre la femme, le mari et la belle-mère.

Le sens de ces deux proverbes est considéré comme une vérité générale et celle-ci peut s'appliquer à n'importe qui, à n'importe quelle famille. C'est un phénomène répandu lié à la complexité des relations familiales de la société vietnamienne. Dans les deux chansons populaires, le personnage *em* (je) devient le sujet lyrique, *chồng* (mari), *mẹ chồng* (belle-mère) sont l'objet pour que le personnage *em* (je) puisse révéler son comportement. On peut voir clairement le reflet de l'émotion à travers les mots, avec le trope d'emphase : *mổ bò ăn khao* (éventrer un bœuf pour fêter), *giết trâu ăn mừng* (abattre un buffle pour fêter). Cette relation tripartite devient concrète mais non générale, car *em* (je) est concret, *chồng* (le mari) et *mẹ chồng* (la belle-mère) deviennent *chồng em* (mon mari) et *mẹ chồng em* (ma belle-mère). Si le proverbe utilise un mode d'expression objectif, impersonnel, la chanson populaire, à l'inverse, utilise un mode d'expression subjectif, personnel. Notons que le proverbe et la chanson populaire expriment le même contenu mais l'effet de sens produit par

chaque genre est différent. C'est *l'effet de sens du genre*, autrement dit, un effet rattaché au matériel propre d'un genre qui nous permet de distinguer facilement la frontière entre les uns et les autres.

On peut citer plusieurs exemples qui témoignent de ce propos :

Proverbe :

Áo năng may năng mói, người năng tới năng thân

Quand on confectionne souvent des vêtements, ils sont toujours nouveaux, quand on va voir souvent quelqu'un, le contact devient de plus en plus proche

Chanson populaire :

Năng mưa thì giếng năng đầy

Anh năng đi lại, mẹ thầy năng thương

S'il pleut souvent, le puits va être plein rapidement, Si tu me rends souvent visite, mes parents auront beaucoup de sympathie pour toi

Proverbe :

Trước trách mình, sau trách người

Se reprocher d'abord, reprocher aux autres après

Chanson populaire :

Trách người một, trách ta mười

Bởi ta bạc trước, cho người tệ sau

Reproche aux autres une fois, je me reproche dix fois, comme je suis ingrat d'abord, les autres me font mal après

Proverbe :

Thân con gái mười hai bến nước

La condition de jeune fille comme douze quais fluviaux

Chanson populaire :

Lênh đênh một chiếc thuyền tình

Mười hai bến nước biết gửi mình vào đâu ?

Une barque d'amour qui flotte à la dérive au milieu du fleuve, Dans douze quais fluviaux parmi lesquels je peux trouver asile

Ainsi, à travers la distinction entre le proverbe et la chanson populaire, une des propriétés du proverbe est évoquée : le proverbe est simultanément apte au discours poétique.

La chanson populaire vietnamienne ne ressemble pas à la comptine en français. Cette dernière est une chanson enfantine (chantée ou parlée) servant à désigner le joueur, la joueuse à qui sera attribué un rôle particulier dans un jeu. La chanson vietnamienne est destinée aux

adultes, et pas aux enfants. Mais, puisque les chansons populaires sont très riches, très musicales grâce aux rimes, et aux rythmes, on les emploie comme des berceuses. Des mères ou des grandes-mères les chantent ou les déclament pour endormir leurs enfants.

La comptine française a aussi une structure poétique avec une structure rythmique tout à fait remarquable. Par rapport aux proverbes, les comptines semblent avoir des structures moins brèves et parfois même fort longues.

Par exemple :

Il tombe de l'eau

Plic ploc plac

Il tombe de l'eau

Plein mon sac

Il pleut, ça mouille

Et pas du vin

Quel temps divin

Pour la grenouille

Autre exemple:

Un deux trois

Allons dans les bois

Quatre cinq six

Cueillir des cerises

Sept huit neuf

Dans mon panier neuf

Dix onze douze

Elles seront toutes rouges

Contrairement à la chanson populaire vietnamienne, la comptine française diffère du proverbe. Les locuteurs français peuvent les reconnaître intuitivement. C'est pourquoi, il nous semble inutile de distinguer la comptine et le proverbe.

L'analyse qui précède montre que le proverbe exprime généralement des phénomènes, des affaires considérés comme des vérités générales, les récepteurs le reçoivent donc à sens rationnel, alors que la chanson populaire exprime l'univers émotionnel, les récepteurs donc la reçoivent comme un poème lyrique. La chanson populaire utilise un mode d'expression subjectif, personnel, alors que le proverbe utilise un mode d'expression objectif, impersonnel.

2.2. Distinction entre proverbe français et genres apparentés

2.2.1. Proverbe et dicton

En français, une série de mots : proverbe, dicton, maxime, adage, aphorisme, sentence, locution, citation... sont plus ou moins fréquemment confondus, au moins dans certains de leurs emplois. Ici, nous ne distinguons que le proverbe des unités qui risquent facilement de se confondre avec le proverbe, tels que : dicton, maxime, aphorisme, sentence, adage, slogan.

Greimas (1960) considère les proverbes comme des éléments *connotés*, au contraire, les dictons sont des éléments *non-connotés*. Il donne deux exemples pour justifier ce propos : dans le cas du proverbe *Bonjour lunettes, adieu fillettes*, le signifié ne se situe pas au niveau de la signification de *lunettes* ou de *fillettes*, le sens du proverbe se trouve là où se déroulent les considérations sur la jeunesse et la vieillesse. Quant au dicton *Chose promise, chose due*, on n'a pas besoin de chercher la signification en dehors de l'intentionnalité linéaire où elle se trouve. Ainsi selon lui, les énoncés littéraux sont des dictons, les proverbes étant métaphoriques.

De même, Pineaux (1963 : 6) en définissant le proverbe ainsi : « le proverbe est une formule nettement frappée, de forme généralement métaphorique, par laquelle la sagesse populaire exprime son expérience de la vie » a distingué le dicton : « [...] formellement, le dicton garde une allure directe et n'emprunte pas la forme imagée du proverbe ». Dans un autre ouvrage (1997), Pineaux décrit le dicton comme ayant un sens « immédiatement perceptible » et lié à un groupe professionnel, notamment celui des paysans.

La distinction entre le proverbe et le dicton de Rodegem (1972) repose sur les deux critères suivants : la métaphoricité et l'ensemble des locuteurs concernés. Alors que le proverbe est métaphorique et possède une application large, le dicton est littéral et concerne un groupe social restreint : « Le dicton s'oppose au proverbe par l'absence d'image métaphorique et le domaine d'application = vérité générale (très souvent sous forme rythmée), le dicton ne concerne que des secteurs précis d'activités et des groupes spécifiques. Un dicton peut devenir proverbe : il est alors employé au sens figuré : *Petite pluie abat grand vent* » (1972 : 693).

Le critère de métaphoricité nous paraît insuffisant pour distinguer le proverbe du dicton. En effet, il existe un grand nombre de proverbes d'acception littérale et de dictons qui peuvent être interprétés métaphoriquement. Voici quelques proverbes littéraux et dictons métaphoriques :

Proverbe :

La propreté est la santé du corps

Lave tes mains souvent, tes pieds rarement et ta tête jamais

Loucher, nez pointu et cheveux roux sont mauvais signes partout

Un homme averti en vaut deux

Dicton :

Après la pluie, le beau temps

Petit pluie abat grand vent

Labour d'été vaut fumier

Si tu veux des blés, fais des prés

Le sens des proverbes mentionnés ci-dessus se situe clairement au niveau de la signification des constituants et est immédiatement perceptible. Par contre, nos exemples de dictons se prêtent facilement à une lecture métaphorique.

Le critère d'ensemble des locuteurs concernés nous semble peu pertinent. La plupart des proverbes et des dictons proviennent du monde paysan et agricole. En tant que genres du discours, le proverbe comme le dicton peuvent être associés à n'importe quel domaine d'activité humaine.

Kleiber (2000), à la recherche d'un sens spécifique associé aux proverbes, touche au problème de la distinction proverbe/ dicton. Selon l'auteur, ce qui distingue le proverbe du dicton est non pas le trait métaphorique mais le trait « humain ». Qu'est-ce que le trait « humain » ? « [...] ce trait « humain » est bien une condition d'applicabilité, une condition sémantique, à laquelle doit satisfaire une phrase générique pour prétendre être ou pouvoir devenir proverbe. Ou, dit encore autrement, dans notre compétence du proverbe figure la nécessité de concerner les hommes » (2000 : 45). Pour Kleiber, le proverbe est [\pm M], [+ H] et le dicton est [-M], [- H] dont [\pm M] décrit l'opposition littéral/ métaphorique et [\pm H] décrit l'opposition référence à l'homme/ manque de référence à l'homme. En effet, cette distinction a été formulée par Kleiber dans son article en 1989. Depuis, Anscombe (1994) et Schapira (1999) mettent en doute la validité de cette distinction. Pour Anscombe (1994), une parémie telle que *Noël au balcon, Pâques aux tisons*, « Il s'agit à première vue d'un simple dicton, à teneur météorologique, mais tous ses items lexicaux ont trait à des situations humaines : alors + H ou - H ? » (1994 : 98) et même si une parémie telle que *Petite pluie abat grand vent* peut être interprétée littéralement, elle est toujours liée aux conduites humaines. Pour Schapira (1999), il n'existe pas d'énoncés parémiques dont le thème ne soit pas l'être humain, donc les parémies météorologiques concernent nécessairement les hommes. Dans son article de 2000, Kleiber continue à maintenir son analyse en faisant front aux critiques d'Anscombe et de

Schapira. En effet, pour Kleiber, le dicton *Noël au balcon, Pâques aux tisons*, « malgré les lexèmes à portée humaine qu'il comporte, le dicton ne porte en fait pas sur les hommes, mais bien sur le temps » (2000 : 46). Kleiber propose de faire une caractérisation plus précise de ce qu'on entend par « relatif aux hommes », « qui porte sur les hommes », « qui concerne les hommes » ou encore « situation humaine », « conduite humaine » qui sont, selon l'auteur, sont à l'origine de l'embarras de la distinction proverbe/ dicton. Il précise que la distinction proverbe/ dicton doit se faire du point de vue du champ d'application sémantico-référentiel : « Les dictons sont des phrases génériques qui portent directement sur les phénomènes naturels et donc qu'indirectement, si l'on veut, sur les hommes, les proverbes sont des phrases génériques qui portent directement sur les hommes » (2000 : 46).

Nous adoptons la distinction proposée par Kleiber. Nous considérons les parémies qui parlent strictement des phénomènes météorologiques ou des expériences professionnelles comme des dictons, tels que :

Noël au balcon, Pâque aux tisons

Quand il pleut à la Saint Médard, il pleut quarante jours plus tard.

S'il pleut à la Saint – Jean, il fera beau à la Saint – Pierre

Juin froid et pluvieux, tout l'an sera grincheux

Quand octobre prend sa fin, dans la cuve est le raisin

Vent du Nord, poisson dans tous les ports

Vent de soulaire, gibier sous terre.

Les parémies qui en apparence portent sur la météorologie, sur la nature, sur les activités humaines mais qui reçoivent facilement et aisément une interprétation hors des questions météorologique, naturelle, professionnelle devraient être considérées comme proverbes.

Par exemple :

Après la pluie, le beau temps

Petite pluie abat grand vent

Les petits ruisseaux font les grandes rivières

Il faut faire tourner le moulin lorsque le vent souffle

Si tu veux des blés, fais des prés

Suivant le vent, il faut mettre la voile

La distinction terminologique entre le proverbe et le dicton n'existe pas en vietnamien. Le mot *tục ngữ* comprend ces deux parémies françaises. Généralement, en les recueillant, les auteurs vietnamiens ont l'habitude de fractionner les proverbes en deux parties : la nature, les

relations de l'homme avec la nature et l'homme dans la vie sociale et dans la vie spirituelle. La première comporte des proverbes sur la météorologie, ou des proverbes qui traduisent des expériences sur le travail agricole et manuel, sur l'élevage, etc.

2.2.2. Proverbe et maxime

La définition de la maxime dans le dictionnaire ne conduit à rien « *maxime* : formule énonçant une règle de conduite, une règle morale » (Le Robert micro, 2002 : 817). La définition de Meleuc (1969 : 69) « La maxime, tout comme le proverbe, énonce un universel à propos de l'homme » ne suffit pas à définir la spécificité sémantique de la maxime. Roland Barthes (1957) a opposé le proverbe à la maxime comme le populaire au bourgeois. Mais qu'est-ce que « populaire », qu'est-ce que « bourgeois » ? Barthes écrit : « Le proverbe populaire, ancestral, participe encore d'une saisie instrumentale du monde comme objet. [...] Le proverbe populaire prévoit beaucoup plus qu'il n'affirme, il reste la parole d'une humanité qui se fait, non qui est. L'aphorisme bourgeois, lui, appartient au métalangage, c'est un langage second qui s'exerce sur des objets déjà préparés. Sa forme classique est la maxime. Ici, le constat n'est plus dirigé vers un monde à faire ; il doit couvrir un monde déjà fait, enfouir les traces de cette production sous une évidence éternelle : c'est une contre-explication, l'équivalent noble de la tautologie. [...] Le fondement du constat bourgeois, c'est le bon sens, c'est-à-dire une vérité qui s'arrête sur l'ordre arbitraire de celui qui la parle » (*Mythologies*, pp.263 – 264, cité par Meschonnic, 1976 : 420).

Les citations qui précèdent nous donnent quelques idées sur la nature de ce genre de discours. La première est que la maxime parle de l'homme dans sa spécificité qui est l'esprit, la pensée, la morale, c'est-à-dire qu'elle porte le trait +H. La seconde est que, à l'opposé de l'origine populaire du proverbe, la maxime a une provenance noble, savante. Pourtant ces réflexions, ces constats sont nécessaires mais non suffisants pour identifier ce qu'est la maxime et pour la distinguer du proverbe.

Les proverbes sont des créations anonymes, collectives, donc populaires. Les maximes sont toujours des créations bien signées, individuelles, donc cultivées. Les maximes sont des énoncés connus et les proverbes sont anonymes. Quant au registre de langue, les maximes sont élégantes, châtiées et les proverbes populaires et familiers : « les maximes [...] sont faites pour les hommes d'esprit et de goût, pour la bonne compagnie. Les proverbes ne sont que pour le vulgaire » (Voltaire, cité par Schapira 1997 : 30).

Ces propos sont justifiés si l'on compare le mode d'insertion du proverbe et de la maxime dans le discours :

Pour le proverbe :

Comme on dit, *qui va à la chasse perd sa place.*

Comme dit le proverbe, *ce qu'on apprend au berceau dure jusqu'au tombeau.*

On a bien raison de dire *qu'on n'est jamais trahi que par les siens.*

Si je crois la sagesse populaire, *il ne faut jamais mettre la charrue avant les bœufs.*

« L'argent, on n'en parle pas ! D'ailleurs, la littérature (Balzac *Eugénie Grandet*, Zola *L'argent*) le méprise ou en décrit les ravages (avarice, destruction, obsession) et la sagesse populaire proclame que « *l'argent ne fait pas le bonheur* »... « mais il y contribue », ajoutent les petits malins. Et c'est eux qui ont fini par avoir raison. » (Prologue du thème « L'argent » dans l'ouvrage *Civilisation progressive du français*, Ross Steele, CLE International, 2004, p.166)

En revanche, une maxime ne peut admettre qu'une insertion comme :

Comme le dit La Rochefoucauld, *le refus de louanges est un désir d'être loué deux fois* (Maximes, 149)

La Rochefoucauld a dit que « *C'est plutôt par l'estime de nos propres sentiments que nous exagérons les bonnes qualités des autres, que par l'estime de leur mérite ; et nous voulons nous attirer des louanges, lorsqu'il semble que nous leur en donnons* » (Maximes, 143).

Ainsi, l'auteur d'un proverbe est quelque chose comme une conscience linguistique collective. Celui qui énonce un proverbe n'est pas l'auteur de ce proverbe, « [...] en termes de polyphonie, il n'est pas l'énonciateur du principe qui y est attaché. C'est lui en revanche qui endosse la responsabilité de déclarer ce principe applicable *hic* et *nunc*. La somme des proverbes est, de ce point de vue, comparable au corps des lois, et le locuteur d'un proverbe est comparable à l'avocat qui utilise une loi : il n'est pas l'auteur de la loi, cet auteur étant la justice (à vocation universelle). En revanche, il est de la responsabilité de l'avocat de choisir de s'appuyer sur telle loi dans telle situation spécifique » (Ancombre 1994 : 100). Cette thèse est développée par l'auteur dans le même article : « Il est clair que le proverbe, de par son caractère intemporel, se présente comme un savoir qui ne provient pas d'une perception ni d'une inférence effectuées par celui qui utilise le proverbe. Le proverbe ne se rattache donc pas aux catégories évidentielles « perception » et « inférence », mais à la catégorie « emprunt », troisième grande catégorie évidentielle, plus précisément à « l'emprunt à une source inconnue » - ceci à la différence par exemple des maximes dont l'auteur est connu » (1994 : 105).

La Rochefoucauld est universellement reconnu comme auteur de maximes. Si le proverbe est une création collective, la maxime est une création individuelle signée.

La différence sujet collectif /sujet individuel ne constitue pas un critère satisfaisant de la distinction proverbe/ maxime. Le simple fait que certaines maximes puissent prétendre devenir des proverbes montre que la différence de paternité ne saurait être le facteur décisif. Pour cela, Schapira (2000 : 87) écrit « Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que la maxime qui perd sa référence devienne proverbe puisque, comme ce dernier, elle est d'emblée, du point de vue linguistique, une phrase ou un ensemble de plusieurs phrases constituant « une unité de discours achevée. [...] autonome aussi bien du point de vue grammatical que du point de vue référentiel (et) offr (ant) l'apparence d'une vérité générale » (Schapira 1997 : 89) ». Ce phénomène nous pousse à chercher un autre critère distinctif entre le proverbe et la maxime.

Pendant longtemps, la métaphoricité a constitué le premier et le plus important trait définitoire du proverbe. On peut utiliser ce trait comme support pour distinguer le proverbe de la maxime. Statistiquement, la distinction entre le proverbe et la maxime, fondée sur l'opposition littéral/ métaphorique, peut sembler justifiée : la plupart des proverbes s'appliquent au discours de manière métaphorique, la plupart des maximes doivent s'interpréter littéralement. Pourtant, il existe des contre-exemples, tels que :

Les proverbes à sens littéral :

La propreté est la santé du corps

Lave tes mains souvent, tes pieds rarement et ta tête jamais

Loucher, nez pointu et cheveux roux sont mauvais signes partout

Un homme averti en vaut deux

Le riz fait le ventre gros et la poitrine étroite

Mange la viande crue et le poisson cuit

Il y a des maximes qui présentent un sens métaphorique :

Le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement (La Rochefoucauld, Maximes, 26).

Dans *La mort de Pompée* (1643) de Corneille, Photin énonce cette maxime : *C'est ne régner pas qu'être deux à régner* (I, 2) qui décrit exactement la situation de Ptolomée régissant conjointement avec sa sœur Cléopâtre. Cependant, sortie de son contexte, cette maxime peut s'appliquer facilement, par métaphore, à toutes les situations où plusieurs personnes ont le droit de prendre des décisions importantes.

Néanmoins, les contre-exemples apparaissent dans une minorité de cas, c'est pourquoi, malgré tout, il semble possible d'affirmer que l'opposition littéral / métaphorique fonctionne réellement comme critère distinctif entre la maxime et le proverbe.

Il existe en vietnamien des énoncés qui appartiennent aux sages, par exemple : Confucius, Lao-tseu... On les nomme « belles paroles » ou « dits célèbres » (danh ngôn). Quand on veut les insérer dans le discours, on emploie généralement ce groupe de mots suivant : *các bậc thánh hiền đã dạy rằng* (les sages nous apprennent que), *người xưa có câu* (les anciens ont la phrase que). Ces énoncés sont en général écrits en sino-vietnamien que seuls les lettrés connaissent parfaitement. Inversement, les proverbes vietnamiens sont utilisés par toutes sortes de personnes, et sont tout particulièrement appréciés par les paysans et par les non-lettrés. En réalité, au Vietnam, les paysans et les non-lettrés connaissent beaucoup plus de proverbes que les lettrés. Dans leurs conversations courantes, voire dans leurs injures, les proverbes utilisés vont renforcer le poids de leurs paroles.

Pour ces raisons, dans les recherches sur les proverbes vietnamiens, il est inutile de distinguer le proverbe et la belle parole.

L'analyse qui précède montre que le proverbe se distingue de la maxime par les deux points essentiels suivants : le proverbe est un énoncé anonyme, à l'inverse, la maxime est un énoncé connu, bien signé ; le proverbe est généralement métaphorique, alors que la maxime est généralement littérale.

2.2.3. Proverbe et aphorisme, sentence, adage, slogan

En français, en plus des dictons et des maximes que nous venons d'analyser, il y a encore des affins du proverbe, tels que : aphorisme, sentence, précepte, adage, apophtegme, slogan...

L'aphorisme, comme Barthe l'écrit dans l'ouvrage précité (*Mythologies* 1957) « sa forme classique est la maxime », traditionnellement, est considéré comme synonyme de maxime. La sentence, l'apophtegme et le précepte, eux aussi, sont souvent donnés comme synonymes de maxime. Comme le dicton, l'adage était déjà devenu, au 17^e siècle, synonyme de proverbe. Le *Dictionnaire de l'académie* en témoigne : « *adage* : proverbe. Il n'est guère en usage qu'en cette phrase : « Les adages d'Erasmus ».

En effet, au 16^e siècle, Erasme employait indifféremment « *paroimia* », « proverbe » et « adage ». A notre époque, les termes sont largement traités comme des synonymes :

- « Se vendre comme bac + 3 alors qu'on est bac + 6 n'est pas grave, selon l'adage « qui peut le plus peut le moins » (*Le Nouvel Observateur* n° 1661 : 18, cité par Schapira 1999 : 108).

- « Mercure, le Soleil et Neptune dans votre signe, en bon aspect de Jupiter... cela suffit à vous rendre optimiste et confiant, mais également très idéaliste. Vous pourriez vous

emballer pour une idée, un projet... avec bien sûr un risque d'illusion ou de dérapage. Rappelez-vous de l'adage « *tout ce qui brille n'est pas d'or* » et suivez vos intuitions » (Horoscope du 29 janvier au 4 février 2007 pour les Verseau dans *Télé Z*, p.126).

Le slogan est défini dans le *Trésor de la langue française* : « Une formule concise et expressive, facile à retenir, utilisée dans les campagnes de publicité, de propagande, pour lancer un produit, une marque, ou pour gagner l'opinion à certaines idées politiques ou sociales ». Il y a deux types de slogans : les slogans politiques et les slogans publicitaires. Du point de vue linguistique, le slogan est une « formule à effet ». Il constitue très probablement l'énoncé qui, par sa forme, aussi bien que par ses effets illocutoires, se rapproche le plus du proverbe. Schapira l'a montré « [...] le slogan se rapproche par bien des côtés du proverbe. De tous les énoncés phrastiques figés, notamment, il est celui dont la forme rappelle le plus la structure proverbiale prototypique : c'est que, comme le proverbe, le slogan doit être concis, frappant et mémorisable. Slogan politique ou publicitaire, il a donc recours aux mêmes procédés stylistiques que nous avons constatés dans le proverbe : structure binaire, rythme, rime et/ou allitération » (1999 :116).

Par exemple :

Clic clac/ Merci kodak (publicité Kodak)

Le thon / C'est bon

Un prix à croquer / des couleurs à craquer (publicité Citroën)

Elle est chouette, Bernadette (l'Express n° 2426 : 10), l'avis des Français sur l'épouse de l'ancien président de la République)

Selon Anscombe (2000), certains slogans, tels que :

Quand les parents boivent, les enfants trinquent

Boire ou conduire, il faut choisir

Un verre ça va, deux verres, bonjour les dégâts

La femme au volant, la mort au tournant ;

Courrier mal adressé, courrier retardé

Qui demande chemin au contrôleur, est rendu en temps et en heure

peuvent admettre la combinaison avec *Comme le dit la sagesse populaire* : *Comme le dit la sagesse populaire*, quand les parents boivent, les enfants triquent ; *Comme le dit la sagesse populaire*, boire ou conduire, il faut choisir...

On constate qu'il existe de nombreux slogans qui ont évidemment une structure proverbiale. Ils présentent exactement les mêmes structures rimiques et rythmiques que celles que nous avons rencontrées dans le champ parémiologique. Pour ancrer les slogans dans la

réalité, dans la mémoire des récepteurs, des consommateurs, les publicistes utilisent de telles structures afin d'arriver à leurs fins. En adoptant le vêtement du proverbe, le slogan en acquiert la force inhérente à tout argument d'autorité. Comme le proverbe, quand un slogan est lancé par les médias par exemple, on ne connaît pas son auteur spécifique. Bien entendu, il a un auteur mais cet auteur ne signe pas et lors de son usage, l'énonciation le présente comme issue de la collectivité. Le slogan manque de la pérennité qui constitue un des principaux traits définitoires du proverbe, il a une durée de vie limitée, car il correspond à celle de l'idée ou du produit auquel il s'attache. Il s'efface dès que son contenu est périmé. Par exemple : le slogan de l'eau minérale Volvic en 1992 *Un volcan s'éteint, un être s'éveille* (cité par Ancombre, 2000 : 23) a changé aujourd'hui, il a été renouvelé. Quelques slogans ont disparu car les marques ont disparu. Quelques slogans survivent dans les mémoires individuelles et peut-être se fixent dans la langue par le processus de la proverbialisation.

Ainsi, à travers la distinction entre le proverbe et des formes apparentées dans la langue vietnamienne et dans la langue française, nous avons vu jusqu'à un certain point les caractéristiques du proverbe. Nous avons répondu à la demande du *principe de différence* (cf. 1.2.2) selon lequel le proverbe doit être identifié comme un genre du discours à part entière. Afin de mieux caractériser le statut linguistique du proverbe, nous allons analyser concrètement les facteurs ayant trait au genre discursif du proverbe.

Chapitre 3. Caractéristiques du proverbe

Dans le chapitre précédent, en distinguant le proverbe des autres genres phraséologiques, nous avons montré que le proverbe est un genre du discours indépendant. Le proverbe est un genre élémentaire qui est constitué d'un seul énoncé. Nous comprenons *énoncé* au sens que lui donne Maingueneau (2002). L'énoncé est considéré comme une séquence verbale qui forme une unité de communication complète relevant d'un genre du discours déterminé. L'énoncé doit être appréhendé comme formant un tout, comme constituant une totalité cohérente. Une question se pose : comment les proverbes, en tant que genre du discours, établissent-ils leur système ? autrement dit, quels sont les facteurs qui participent à former ce système ? A nos yeux, ce sont des facteurs linguistiques qui comprennent des éléments morphologiques, sémantiques, syntaxiques. Néanmoins, le proverbe est aussi codé par les principes poétiques, la versification. Lorsqu'un proverbe est utilisé dans la communication, il peut atteindre un certain effet esthétique. C'est pourquoi on peut ajouter des facteurs littéraires qui comprennent des éléments tels que : thèmes, images, tropes, etc. Ces facteurs, peut-on dire, sont caractéristiques du proverbe.

Ce qui est intéressant est que les facteurs caractéristiques du proverbe apparaissent tant en français qu'en vietnamien, malgré l'éloignement très marqué au plan typologique des deux langues. C'est pour cette raison que nous décidons de ne pas séparer les proverbes vietnamiens des proverbes français mais nous intégrons les deux en les analysant parallèlement.

3.1. Structure binaire

Cette propriété du proverbe est une formule structurée particulière qui existe dans toutes les langues. C'est un marqueur qu'on attribue souvent au proverbe comme trait distinctif entre le proverbe et d'autres énoncés « normaux ».

En vietnamien :

Đau thương thân / lành tiếc của

souffert/ avoir pitié/ corps/ bonne santé/ regretter/ bien

Quand on a souffert, on a pitié de soi-même ; quand on est en bonne santé, on regrette son argent

Môi hở/ răng lạnh

lèvre/ ouvert/ dent/ froid

Quand les amis sont en conflit, leurs adversaires en profitent pour leur nuire

En français :

Miel sur la bouche/ fiel sur le coeur

Loin des yeux / loin du coeur

Le trait structurel et stylistique le plus saillant du proverbe en vietnamien et en français se trouve dans son organisation binaire. La forme binaire peut résulter de la juxtaposition des deux propositions et elles peuvent être achevées ou elliptiques.

- deux propositions achevées :

En vietnamien :

Con biết ngồi/ mẹ rời tay

enfant/ savoir/ tenir assis/ mère/ se détacher/ main

Quand l'enfant sait tenir assis, la mère ne le porte plus dans ses bras

En français :

L'homme propose / Dieu dispose

- deux propositions elliptiques :

En vietnamien :

Miệng quan/ trôn trẻ

bouche/ mandarin/ anus/ bébé

La bouche du mandarin ressemble à l'anus du bébé

En français :

Froides mains/ chaudes amours

La structure binaire du proverbe est rattachée également à sa forme courte. La brièveté est l'un des traits identifiables du proverbe. Le proverbe en général est constitué par une petite quantité de mots, alors que l'exigence de manifestation du contenu doit être riche, donc, le proverbe doit emprunter la structure binaire comme un moyen d'expression adéquat. Grâce à la structure binaire, on peut décoder facilement des proverbes qui sont structurés en groupe de mots et dont la structure superficielle est totalement close, par exemple :

Dưa La/ cà Láng/ nem Bàng/ tương Bần/ nước mắm Vạn Vân/ cá rô Đầm Sét

pastèque/ La/ morelle/ Láng/ nem/ Bàng/ sauce de soja/ Bần/ sauce de poisson/ Vạn Vân/ anabas/ Đầm Sét

Pastèque de La, morelle de Láng, nem de Bàng, sauce de soja de Bần, saumure de poisson de Vạn Vân, anabas de Đầm Sét

Ce proverbe évoque un trait très intéressant que voici : la pression très forte de la structure binaire a fait apparaître un membre de quatre syllabes *cá rô Đầm Sét* car le membre précédent comporte quatre syllabes *nước mắm Vạn Vân*. Le proverbe : « *Dưa La, cà Láng, nem Bàng, tương Bần, nước mắm Vạn Vân, cá rô Đầm Sét* » est composé de six syntagmes

nominaux, quand le cinquième membre comporte quatre syllabes, alors le sixième doit également en avoir quatre. Ainsi, la structure binaire est généralement symétrique.

Par ailleurs, la structure binaire va de pair avec un certain nombre de procédés stylistiques. En effet, l'image prototypique du proverbe se fonde sur une structure binaire, soulignée par :

- la rime et le rythme :

En vietnamien:

Xa môi chân, gần môi miệng

loin/ fatigué/ jambe/ proche/ fatigué/ bouche

Quand on habite à proximité de chez soi, on se dispute ; quand on s'installe loin l'un de l'autre, on a le droit de se rendre visite

En français :

Menton luisant, ventre content

- le rythme avec assonance (répétition d'une voyelle) et allitération (répétition d'une consonne) :

En vietnamien:

Đông tiền / liền khúc ruột

dong/ argent/ attacher/ NC/ entrailles

L'argent est étroitement lié aux entrailles

En français :

Maison sans flamme, corps sans âme

Ces traits stylistiques ont pourtant une très grande importance pour l'identification du genre, ils sont perçus comme caractéristiques du genre.

La structure binaire est soulignée encore par des figures rhétoriques récurrentes :

- répétition d'un même terme dans chacun des deux membres de la formule

En vietnamien :

Chê thằng bụng ông, lấy thằng lưng gù

dédaigner/ type/ ventre/ ballonné/ épouser/ type/ dos/ voûté

N'échapper à un mal que pour tomber sur un autre plus grand

En français :

Net de corps, net d'âme

- emploi de termes antonymiques dans les deux membres de la formule, afin de créer l'antithèse :

En vietnamien :

Khôn ra miệng, dại ra tay

sage/ utiliser/ bouche/ sot/ utiliser/ main

Les gens sages utilisent la bouche, les sots utilisent la main

En français :

Aujourd'hui en chair, demain en bière

- paronomase :

En vietnamien :

Cả mô là đồ làm biếng

grand/ vulve/ être/travailler/ n'avoir pas la volonté de

Les femmes à grande vulve sont fainéantes

En français :

Miel sur la bouche, fiel sur le coeur

- paradoxe :

En vietnamien :

Khẩu Phật tâm xà

bouche/ Bouddha/ cœur/ serpent

Bouche de Bouddha, cœur de serpent

Xấu người, đẹp nét

laid/ corps/ beau/ conduite

Laid corps, belle conduite

En français :

Longue langue, courte main

Grosse tête, cerveau étroit

La structure binaire dans les proverbes vietnamiens et dans les proverbes français permet d'établir entre les deux membres du proverbe une relation et l'interprétation du proverbe s'appuie sur cette relation. Pour éclaircir ce propos, nous donnons un exemple de proverbe français et un exemple de proverbe vietnamien.

Dans le proverbe *Tête de femme, tête de diable*, l'auteur populaire compare « tête de femme » à « tête de diable ». La répétition des mots *tête, de*, l'emploi de l'antithèse *femme – diable* permet d'établir expressivement la relation de comparaison entre deux membres de l'énoncé proverbial. L'image comparante « tête de femme » et l'image comparée « tête de diable » deviennent plus expressives en présence de la structure binaire rythmique. Le sens des proverbes à formes nominales dans le proverbe français se construit dans et par relation établie par la structure binaire.

Le proverbe :

Chó treo, mềò đậy

chien/ suspendre/ chat/ couvrir

est très mal compris, surtout par les locuteurs non-natifs. On ne peut pas appliquer la structure Sujet – Prédicat pour l’interpréter car c’est absurde : le chien et le chat ne peuvent pas jouer le rôle du sujet des actes de suspension et de fermeture. Seulement la structure Thème – Rhème peut arriver à décoder ce proverbe. Pour comprendre son sens, il faut le mettre dans la structure Thème – Rhème : *Chó (thì) treo, mèo (thì) đậy*, c’est-à-dire : pour empêcher le chien de manger en cachette, il faut suspendre les aliments ; pour empêcher le chat de manger en cachette, il faut couvrir les aliments.

On peut appliquer la structure Thème – Rhème sur l’interprétation des proverbes français à forme nominale. Dans *Tête de femme, tête de diable*, le premier membre est thème, il joue le rôle de point de départ et exprime ce dont il est question ; le deuxième membre est rhème qui joue le rôle d’apport sémantique à propos du thème.

La structure binaire constitue une des caractéristiques saillantes du proverbe tant en vietnamien qu’en français. Elle est une des composantes du discours proverbial qui permet à ce dernier de faire sens.

3.2. Rime et rythme

La rime et le rythme sont étroitement attachés l’un à l’autre. Ce sont des procédés stylistiques perçus comme caractéristiques du proverbe, comme nous l’avons déjà dit ailleurs.

En vietnamien, d’après la statistique de Nguyễn Thái Hòa (1997), seulement 100/5000 proverbes examinés sont non-rimés, soit 0,02%, ce qui représentent une très petite proportion. Nguyễn Thái Hòa qui se fonde sur le critère locatif des rimes, fait la typologie suivante⁵ :

-rime contiguë :

Đông tiền liền khúc ruột

dong/ argent/ attacher/ NC/ entrailles

L’argent est étroitement lié aux entrailles

- rime séparée par une syllabe :

Miệng nam mô bụng bồ dao găm

bouche/ gloire à Bouddha/ ventre/ gros panier/ poignard

Bouche disant les prières, ventre n’étant qu’un gros panier de poignards

- rime séparée par deux syllabes

Anh em rẻ đánh nhau sẻ đùi

beaux-frères/ se battre/ casser/ jambe

Les beaux-frères ne s’aiment pas

⁵ Les exemples illustrés sont tirés de notre corpus de proverbes.

- rime séparée par trois syllabes :

*Tết đến sau **lưng**, ông vãi thì **mùng** con cháu thì lo*

nouvel an/ arriver/ derrière/ dos/ ancêtres/ PAR/ réjouir/ descendance/ PAR/ inquiéter

Le Nouvel an arrivé, les ancêtres se réjouissent, les descendants s'inquiètent

- rime séparée par quatre syllabes :

*Mồ côi cha núu chần **chú**, mồ côi mẹ núu **vú** gì*

orphelin/ père/ se raccrocher/ oncle/ orphelin/ mère/ se raccrocher/ sein/ tante

Quand le père est mort, son enfant doit s'appuyer sur l'oncle, quand la mère est morte, son enfant doit s'appuyer sur la tante

- rime séparée par cinq syllabes

*Thầy bói, thầy số, thầy **đông**, Nghe ba thầy ấy cái **lông** không còn*

voyant/ astrologue/ mage/ écouter/ trois/ PAR/ PAR/ NC/ poil/ ne pas/ exister

Il ne faut pas croire aux voyants

Cette dernière position de la rime se rencontre dans les proverbes ayant une forme en mètre de six-huit et c'est la forme la plus longue du proverbe vietnamien.

Dans le proverbe vietnamien, on constate dans les proverbes non-rimés (0,02% selon la statistique de Nguyễn Thái Hòa 1997) une présence saillante du rythme :

Sẩy vai / xuống cánh tay

glisser/ épaule/ descendre/ bras

On ne peut pas tout perdre

Tay không/ nói chẳng nên điều

main/ vide/ parler/ aboutir/ chose

De mains vides, prières vaines

Tous les proverbes vietnamiens, sans exception, sont porteurs d'un rythme. Le vietnamien est une langue à tons et dans le proverbe vietnamien, il existe incontestablement une harmonie de tons. L'harmonie de tons repose sur le fait de coordonner l'accent grave et l'accent prononcé entre les syllabes de la phrase, ce qui donne une eurythmie au rythme. Un proverbe non-rimé est remplacé par le roulement de l'accent grave et de l'accent prononcé et cette alternance prend en charge la fonction de la rime :

Khẩu Phật tâm xà

bouche/ Bouddha/ cœur/ serpent

T T B B⁶

Nhân hiền tại mạo

⁶ B : accent grave

T : accent prononcé

personne/ bon/ sur/ visage

B B T T

Sẩy vai / xuống cánh tay

glisser/ épaule/ descendre/ bras

T B T T B

Tay không nói chẳng nên điều

main/ vide/ parler/ aboutir/ chose

B B T T B B

Dans l'intuition linguistique des Vietnamiens, ce sont l'euphonie et l'harmonie des tons qui leur permettent de reconnaître un proverbe.

Quant au proverbe français, d'après les résultats d'une enquête menée par Anscombe (1999) sur le critère de reconnaissance du degré de prototypie proverbiale, les phrases sentencieuses qui présentent un schéma bipartite et ou bien pourvu d'une rime, ou bien isosyllabique obtiennent la note la plus élevée chez les enquêtés français. Les résultats de l'enquête permettent à Anscombe de formuler cette thèse : « [...] un proverbe est bipartite, et ou bien pourvu d'une rime, ou bien isosyllabique. Cette thèse est en fait très classique et repose sur l'observation fréquemment faite que beaucoup de proverbes se composent de deux parties repérables, pourvues soit d'une rime, soit du même nombre de syllabes. En voici quelques exemples, en notant par une minuscule le type de la rime, suivi du nombre de syllabes entre parenthèses : *Fleur flétrie, jamais ne refleurit* [a (3), a (5)] ; *Loin des yeux, loin du cœur* [a (3), b (3)] ; *Qui aime bien châtie bien* [a (3), a (3)] ; *Rien ne sert de courir, il faut partir à point* [a (6), b (6)] » (2000 : 15). Dans le proverbe français, la rime est perçue comme une propriété importante du proverbe, comme dit Anscombe (2000 : 16) : « La perte du caractère binaire et /ou la rime et /ou l'isosyllabisme tend à faire perdre à la forme sentencieuse son caractère proverbial ». Néanmoins, Anscombe note que la thèse de la structure binaire combinée avec celle de la rime, si elles expliquent l'identité proverbiale de certaines formes, semblent un peu trop fortes dans ce sens qu'elles « ne rendent pas compte de tous les phénomènes d'une part, et conduisent d'autre part, dans certains cas, à des prédictions qui semblent aller à l'encontre de l'intuition » (2000 : 18). Dès lors, l'auteur propose une autre thèse de l'identification du proverbe qui semble liée à la première thèse mais qui est susceptible d'éviter toute objection pouvant arriver, celle de la structure rythmique du proverbe :

Tant les rimes, les assonancements, les allitérations, que l'isosyllabisme ne sont pas là en tant que tels, mais en tant qu'indicateurs d'une structures rythmique. Peu importe donc que le phénomène ait lieu à l'initiale, en finale, ou en position médiane : c'est la

structure rythmique dans son ensemble qui compte. Ma dernière thèse concernant les [proverbe] sera donc qu'ils sont des occurrences de certaines configurations rythmiques. Je rejoins ainsi une thèse esquissée déjà dans Dessons ; 1984, qui voit dans les proverbes des schémas prosodiques. Quelles sont ces structures ? Une hypothèse tentante – mais qui reste à vérifier dans les détails – serait que ces schémas rythmiques sont en nombre restreint [les schémas de base sont peu nombreux, et que les autres configurations sont obtenues par combinaison de ces schémas de base], et qu'ils représentent une sorte de « poésie » naturelle propre à la langue, de la même façon qu'il y a en langue une astronomie « naturelle », ou une biologie « naturelle ». C'est sans doute de cette poésie naturelle présente en langue qu'est née la poésie tout court, après une lente maturation (2000 : 19).

Dans la même ligne de pensée, Meschonnic (1976 : 421) écrit « Un proverbe est fixe, relativement. [...] Sa fixité est tenue par son originalité prosodique. Il est souvent rythmé, serré par des rapports de sonorités qui font une sémantique prosodique. »

De ce qui précède, on peut poser une question : pourquoi les proverbes ont-ils recours à la structure rimique et à la structure rythmique ? La réponse se trouve dans le mode de diffusion du proverbe. Les proverbes sont une création collective, transmis de génération en génération par voie orale. Pour faciliter la mémorisation, rien n'est plus efficace que la rime et le rythme. Les structures rythmiques et rimiques ont essentiellement une fonction mnémotechnique. En effet, il est plus facile à retenir une structure rythmée qu'une structure non-rythmée. Il existe effectivement des moyens mnémotechniques utilisant des structures rimiques et rythmiques. C'est pourquoi, la rime et le rythme existent dans le trésor de proverbes de toutes les langues du monde.

3.3. Symétrie des mots d'un même champ lexical

Cette propriété est souvent liée à la structure binaire. Comme nous avons dit ailleurs, la structure binaire est relativement symétrique. Les proverbes symétriques sont normalement bipartites. On constate qu'il existe une symétrie des mots relevant d'un même champ lexical dans ces structures tant en français qu'en vietnamien.

En français :

Net de corps/ net d'âme

Loin des jeux / loin du cœur

En vietnamien :

Đau thương thân / lành tiếc của

souffert/ avoir pitié/ corps/ bonne santé/ regretter/ bien

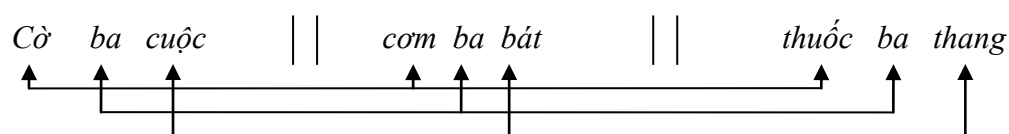
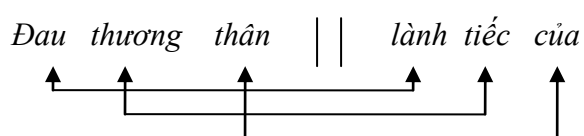
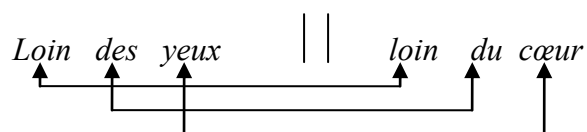
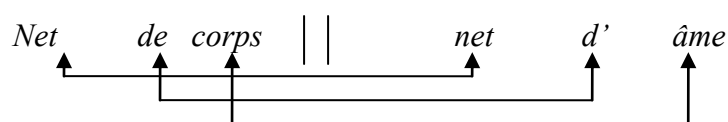
Quand on a souffert, on a pitié de soi-même ; quand on est en bonne santé, on regrette son argent

Cờ ba cuộc/ cơm ba bát/ thuốc ba thang

échec/ trois/ partie/ riz/ trois/ bol/ remède/ dose de tisane

Si on joue aux échecs, il faut prendre trois parties ; si on mange du riz, il faut prendre trois bols de riz; si on est malade, il faut prendre trois doses de tisanes

Nous allons établir un schéma afin de voir plus clairement la relation symétrique entre les constituants appartenant au même champ lexical :



Dans le proverbe français : *Net de corps, net d'âme*, l'adjectif *net* relève du champ de *qualité*, *de* est une *préposition*, *corps* et *âme* appartiennent au champ *humain*. Dans le proverbe vietnamien :

Đau thương thân, lành tiếc của

souffert/ avoir pitié/ corps/ bonne santé/ regretter/ biens

đau (souffert) et *lành* (bonne santé) relève du champ *d'état de santé*, *thương* (avoir pitié) et *tiếc* (regretter) relèvent du champ du *sentiment* et enfin *thân* (corps) et *của* (biens) appartiennent au champ plus large, celui d'*essentiel de l'existence de l'homme*. Ainsi, le sens des mots relevant d'un même champ lexical dans les deux membres de l'énoncé proverbial peut être en relation analogique ou opposée. Du point de vue des locuteurs, l'acquis de règle de cette symétrie leur permet d'interpréter des proverbes obscurs. Par exemple, le proverbe

français : *Aujourd'hui en chair, demain en bière* peut être une énigme pour les locuteurs non natifs parce que le mot *bière* fait penser immédiatement à un type de boisson et avec ce sens, le proverbe est incompréhensible. C'est la règle de la symétrie des mots d'un même champ lexical qui aide à décoder le sens du proverbe. Si *aujourd'hui* et *demain* appartiennent à un même champ lexical, celui de *temps*, *chair* et *bière* devraient en principe avoir un certain point sémantique commun. Cela pousse les locuteurs à chercher une autre signification du mot *bière* et avec le sens de *cercueil*, le proverbe devient intelligible.

3.4. Autonomie sémantique, syntaxique et pragmatique

Un proverbe est un énoncé autonome et clos. Sur ce point, Anscombe écrit : « Un proverbe est clos dans la mesure où il peut à lui tout seul faire l'objet d'une énonciation auto-suffisante, *i.e.* ne requérant pas d'énonciations antérieures et postérieures pour former un discours complet. Et un proverbe est autonome dans la mesure où il ne lui est pas assigné de place fixe dans les discours dans lesquels il apparaît » (2000 : 12).

Un proverbe est porteur d'un message achevé et complet. Le sens d'un proverbe est généralement la somme de l'ensemble de ses composantes lexicales et des relations syntaxiques qui s'installent entre elles. Cela explique le fait qu'on puisse toujours comprendre un proverbe qu'on n'a jamais entendu, ou un proverbe en langue étrangère. Un énoncé proverbial est sans rapport déictique avec le moment de l'énonciation. L'énonciation du proverbe implique une sorte de coupure entre l'énoncé et sa situation d'énonciation. Il n'y a pas de trace directe de l'énonciation, il n'y a aucune référence au moi-ici-maintenant.

Un proverbe peut être introduit dans les discours sous forme de citation. « La propriété la plus fondamentalement distinctive du proverbe est de n'avoir d'autre existence dans le discours que *cité* » (Ollier, 1976 : 331). Dans la même lignée, Greimas note :

Au niveau de la langue parlée, les proverbes et les dictons se découpent nettement de l'ensemble de la chaîne par le changement d'intonation : on a l'impression que le locuteur abandonne volontairement sa voix et en emprunte une autre pour proférer un segment de la parole qui ne lui appartient pas en propre, qu'il ne fait que citer. Il appartient aux phonéticiens de préciser en quoi consiste exactement ce changement de ton. En se laissant guider par la perception, on peut toutefois prétendre qu'un proverbe ou un dicton apparaissent comme des éléments d'un code particulier, intercalés à l'intérieur de messages échangés (1960 : 56-57).

Quand on utilise un proverbe, on le cite. Traditionnellement, le proverbe est censé s'insérer dans le discours par une tournure du type : « comme on dit », « comme le dit

proverbe », « le proverbe dit » indiquant qu'il s'agit d'un énoncé cité et non construit librement :

-« [...] *il n'est, comme on dit, pire eau que l'eau qui dort* » (Molière, *Tartuffe* I, 1).

-« *Et chacun à son tour, comme dit le proverbe* » (Molière, *L'École des femmes* V, 8).

-« L'intonation

«*C'est le ton qui fait la chanson* », dit le proverbe. En français, l'intonation joue un rôle essentiel dans la communication. Une même expression peut avoir de multiples sens, selon l'intonation sur laquelle elle est dite » (Un paragraphe dans la partie « Communiquer avec les Français » de l'ouvrage *Communication progressive du français* de Claire Miquel, CLE International / VUEF, 2003).

Un proverbe peut être inséré dans le discours sans l'accompagnement des formules : « comme on dit », « comme dit le proverbe », « dit le proverbe » :

- « - *Enfant, quels étaient vos rêves ?*

- *J'ai vécu une enfance très pauvre. J'ai été balayeur pour payer mes études, j'ai même vendu mon sang... À l'école primaire, quand vous demandez aux enfants ce qu'ils veulent faire dans la vie, presque tous veulent être star de cinéma, musicien ou président. A la fin du lycée, plus personne n'y croit... Sauf moi, j'ai toujours cru en mes rêves. Quand on veut, on peut. Et un jour, je pourrais être président des Etats-Unis.* » (Interview d'Ashton Kutcher par Cédric Couvez, dans le journal *20 minutes Marseille*, n°1099, mercredi 20 décembre 2006, p. 21).

- « *Mais la fin du voyage*

La fin de la chanson

Et c'est Paris tout gris

Dernier jour, dernière heure

Dernière larme aussi

Et c'est Paris la pluie

Ces jardins remontés

Qui n'ont plus leur parure

Et c'est Paris l'ennui

La gare où s'accomplit

La dernière déchirure

Et c'est Paris fini

Loin des yeux, loin du cœur

Chassé du paradis

Et c'est Paris chagrin

Mais une lettre de toi
 Une lettre qui dit oui
 Et c'est Paris demain
 Des villes et des villages
 Les roues tremblent de chance
 C'est Paris en chemin
 Et toi qui m'attends là
 Et tout qui recommence
 Et c'est Paris que je reviens » (troisième refrain de la chanson intitulée « Les prénoms de Paris » de Jacques Brel, 1961).

En vietnamien, dans les conversations quotidiennes et dans la littérature, la tendance est d'insérer de façon directe le proverbe dans les discours, sans aucune formule introductrice. La notoriété du proverbe garantit dans ce cas son statut de citation. Quelques exemples éclaircissent ce propos :

- Dans *L'impasse* de Nguyễn Công Hoan, un personnage dit : « Ne fait pas ça, *Phép vua thua lệ làng* (Les coutumes du village l'emportent sur les lois du royaume). D'après les coutumes de ce village, on ne déclare jamais la naissance d'un enfant. Quand on vous punira, il vous faut dire que depuis longtemps tous les vieillards de ce village ne déclarent jamais leurs naissances mais qu'ils vivent encore jusqu'à soixante-dix, quatre-vingt ans, alors ».
- Un personnage dans *Lampe éteinte* de Ngô Tất Tố se dit : « *Sông có khúc, người có lúc* (Un cours d'eau a ses méandres, l'homme a ses moments), si je me conduis correctement, le Ciel va me récompenser un jour ».
- Un personnage dans *Tempête de la mer* de Nguyễn Khải déconseille à un autre personnage « Vieux serviteur, ne vous brouillez pas. *Một câu nhin là chín câu lành* (Une phrase concédée équivaut à neuf phrases de concorde) ».
- Un personnage dans *La vie vaine* de Nam Cao philosophe « C'est fou si on apprend tout le temps. Le but de l'apprentissage est de connaître. Mais qu'est-ce qu'apportent ces connaissances ? *Ngủ si hưởng thái bình* (Le sot jouit de la paix). Plus on a de connaissances, plus on a de peines ».

Ainsi, en français comme en vietnamien, le proverbe n'a pas de place fixe dans les discours dans lesquels il apparaît. Il peut se situer à peu près n'importe où. Il peut être au début, à la fin, ou au milieu du discours qui l'intègre. Il peut servir de support pour développer, pour illustrer un argument, ou il peut jouer le rôle d'un résumé de l'argument précédent.

3.5. Métaphoricité

En rhétorique, la métaphore est généralement traitée en termes de figure de style établissant un rapport de ressemblance entre deux éléments. La métaphoricité est perçue comme un des traits définitoires le plus marquant et le plus important du proverbe. Les études étymologiques montrent que ce trait est une composante inhérente du sens des désignations du proverbe. En grec, le mot *paroimía* désigne « parole parallèle », l'élément *para* dans *paroimía* a le même sens que dans *parallēlos* « placé l'un à côté de l'autre, semblable » et dans *parabolē* « comparaison ». En latin, le mot *proverbium* contient le préfixe *pro* au sens de « à la place de... », *verbium* a le sens « parole », le mot *proverbium* a donc le sens « parole mise à la place d'une autre ». Les linguistes qui travaillent sur le proverbe s'accordent à attribuer une valeur métaphorique au proverbe. Une question se pose ici : quel rôle joue la métaphoricité dans la production de sens du proverbe ?

Conenna et Kleiber (2002), partant de la thèse que tout énoncé métaphorique implique une déviance d'ordre sémantique, proposent un mécanisme d'interprétation métaphorique du proverbe qui est composé d'une déviance catégorielle et d'une résolution interprétative fondée sur un appariement analogique (p. 68). Cette thèse permet de résoudre l'embarras de la distinction littéral/métaphorique. On considère souvent que le sens d'un proverbe littéral se forme à partir des sens des constituants et le sens d'un proverbe métaphorique ne découle pas de la simple combinaison des sens de ses constituants. Néanmoins, il existe des cas où un proverbe à sens littéral peut recevoir une interprétation métaphorique. Si l'on considère que le sens métaphorique du proverbe n'est pas l'association du sens de ses constituants, on n'arrive pas à expliquer la raison par laquelle un proverbe, tel que *Après la pluie, le beau temps* peut conduire à l'interprétation métaphorique. D'après Conenna et Kleiber (2002 : 60) : « Ce que ces proverbes [proverbes non métaphoriques] ont de remarquable, c'est que leur sens non proverbial ou sens phrastique (Tamba 2000) ou encore sens littéral, est lui-même déjà... non littéral en ce qu'il est lui-même déjà le foyer d'une métaphore ». En effet, il n'y a pas dans les proverbes deux sens (littéral et métaphorique) qui coexistent, l'un à côté de l'autre, mais il s'agit « [...] des formations de sens, s'étageant à des niveaux de généralité variables et dont la différenciation se laisse moduler en fonction d'un certain engagement interprétatif » (Visetti et Cadiot 2006 : 88). Dans ce type de proverbes, il existe une déviance entre le sens conventionnel du proverbe et la situation dénotée par le sens phrastique. Cette déviance permet au locuteur de chercher des ressemblances qui sont susceptibles de généraliser le sens phrastique du proverbe. Une fois généralisé, on peut appliquer ce sens général à diverses situations hors de celle que présente le sens phrastique. Le proverbe *Après la pluie, le beau temps* peut être généralisé comme suit : après une période néfaste ne peuvent suivre que des

temps meilleurs et avec ce sens, il peut s'appliquer à toutes situations : le temps météorologique (le crachin, l'orage, la tempête), les situations humaines (la dispute, la séparation). Ainsi, le proverbe *Après la pluie, le beau temps*, par le sens des constituants, dénote une situation particulière concernant la météorologie mais cette situation est capable de restituer des situations semblables dans d'autres domaines non météorologiques. Le processus d'appariement analogique qui caractérise le mécanisme interprétatif du proverbe métaphorique est lié à une vérité reconnue, évidente pour tous les usagers. C'est cette vérité qui permet d'activer le processus d'appariement analogique. Le proverbe :

Năm ngón tay có ngón dài ngón ngắn

cinq/ NC/ doigt/ avoir/ NC/ long/ NC/ court

Les cinq doigts de la main, il y en a des longs et des courts

à partir de la réalité concrète et notoire : la main a des doigts courts et des doigts longs, on peut le généraliser en une vérité : rien n'est parfait. Avec ce sens général, on peut l'utiliser dans beaucoup de situations : pour désigner la différence entre les membres d'une famille, d'une collectivité, pour exprimer une constatation (Il n'est pas étonnant qu'il ne ressemble pas à son frère, car comme on dit *Les cinq doigts de la main ne se ressemblent pas*) ou une consolation (Ne sois pas trop déçu de son comportement. Rappelle-toi ce proverbe *Les cinq doigts de la main ne se ressemblent pas*). Chaque proverbe contient un contexte concret mais on peut l'appliquer à plusieurs contextes différents dans l'usage. Cette capacité du proverbe lui permet de s'appliquer aux situations auxquelles il n'était pas destiné au départ. A partir des images très concrètes et familières (chien, chat, pluie, doigt, main, cœur...), le locuteur du proverbe cherche des ressemblances concernant la vie humaine. Ces ressemblances sont des modèles préexistants qui se trouvent dans la langue et dans la culture et qui sont réactivées et/ou réélaborées par l'expérience du locuteur du proverbe. Plus le locuteur a de l'expérience, plus le processus de réactivation et/ou de réélaboration marche. Cela s'explique la compétence du locuteur face à un proverbe. En fonction de la compétence du locuteur, un proverbe peut être interprété métaphoriquement ou littéralement, un proverbe peut être utilisé dans telle(s) situation(s) mais pas dans telle(s) autre(s). Le domaine d'application du proverbe dépend non seulement de sa portée métaphorique mais aussi de la compétence du locuteur. Ainsi, la métaphoricité, qui est une propriété importante du proverbe, semble liée non seulement au sens de l'énoncé proverbial mais aussi au locuteur de l'énoncé proverbial.

3.6. Restriction aux hommes⁷

Le proverbe est un énoncé parlant de l'homme. Ce qui fait qu'un proverbe est un proverbe est qu'il aborde diverses questions concernant la vie humaine. La restriction aux hommes est une des propriétés définitoires du proverbe.

Cette propriété du proverbe est étroitement liée à la propriété de métaphoricité. En français comme en vietnamien, il existe un bon nombre de proverbes qui portent en apparence sur les sujets non-humains, comme, par exemple :

Proverbe français :

Chat échaudé craint l'eau froide

Petit à petit, l'oiseau fait son nid

Tel arbre, tel fruit

Proverbe vietnamien :

Tre già măng mọc

bambou/ vieillir/ pousse de bambou/ croître

Le bambou vieillit, ses pousses croissent

Một con ngựa đau cả tàu bỏ cỏ

un/ NC/ cheval/ malade/ tout/ écurie/ abandonner/ herbe

Un cheval tombe malade, toute l'écurie ne mange plus de l'herbe

Trâu buộc ghét trâu ăn

buffle/ attaché/ détester/ buffle/ manger

Le buffle attaché déteste le buffle qui broute

Par la voie métaphorique, ces proverbes élargissent leur champ d'application sur le plan humain. En effet, selon notre observation du mode de l'utilisation du proverbe, ce type de proverbes s'applique presque exclusivement aux situations humaines, sauf que pour l'ironie, on utilise ce type de proverbes pour décrire un fait constaté : un chat craint l'eau froide, les chevaux refusent de la nourriture, etc. L'emploi de ce type de proverbes au sens littéral entraîne la perte de la portée de vérité générale du proverbe.

La propriété de restriction aux hommes concerne le processus de la production et la fonction pragmatique du proverbe. C'est l'homme qui crée le proverbe et c'est également l'homme qui utilise le proverbe. Comme tout type de création humaine, la création du proverbe se met dans le rapport de l'homme avec son univers. C'est pour cela qu'on trouve dans toutes les langues des proverbes portant sur les animaux, sur le temps, sur la nature, etc. Créer un proverbe est pour l'utiliser, pour l'appliquer à la situation humaine. C'est pour cela

⁷ Nous reprenons le titre d'un paragraphe de l'article de Kleiber (2000).

que les proverbes portant apparemment sur les questions non-humaines peuvent parfaitement s'appliquer aux questions humaines et inversement, les proverbes portant littéralement sur les hommes peuvent s'appliquer aux questions non-humaines. En effet, ces questions non-humaines font partie aussi de la vie humaine.

3.7. Généricité

Les linguistes qui travaillent sur le proverbe s'accordent pour reconnaître le statut de phrase générique du proverbe (Kleiber 1989a/1994, 1999a, 2000 ; Anscombe 1994, 2000 ; Schapira 1999, 2000 ; Gouvard 1996, Carel et Schulz 2002 ; Vizetti et Cadiot 2006). La généricité est une propriété définitoire du proverbe. Elle constitue l'une des conditions nécessaires pour qu'un énoncé soit susceptible de devenir proverbe. Ce qui fait qu'un proverbe est un proverbe est qu'il possède avant tout un contenu générique.

Le caractère générique du proverbe se manifeste d'abord, selon Kleiber (1989a/1994), par le référent dénoté. Le référent dénoté par le proverbe n'est pas une occurrence spatio-temporellement déterminée, délimitée. Dans l'énoncé proverbial, il n'y a pas d'ancrage spatio-temporel sur lequel s'appuie le référent. Le proverbe dénote donc une référence virtuelle qui renvoie à une classe d'occurrences passées, présentes, futures, réelles ou imaginaires, autrement dit à tout référent réalisable par le langage. Sur ce point, Kleiber écrit :

[...] ils [proverbes] renvoient à une situation générique n'impliquant aucune occurrence soit d'individus, soit d'événement, et, point dont les conséquences sont importantes, ils ne comportent pas d'élément d'identification spécifique (c'est-à-dire d'éléments mettant en jeu la situation d'énonciation [...]). Ils présentent ainsi le caractère gnomique (ou nomique), c'est-à-dire non accidentel, non contingent, ou encore, pour reprendre l'expression de Ö Dahl (1975 et 1985), « law-like », des phrases génériques.

La caractéristique des phrases génériques est ainsi d'exprimer une relation devenue indépendante en quelque sorte des situations particulières [...], un état de chose ou situation potentiel et non réel [...]. Leur plan de validité n'est plus directement celui des occurrences particulières, même s'il subsiste nécessairement un lien indirect. Les affaires génériques se traitent à un niveau supérieur, celui des types, et participent donc à une structuration conceptuelle du monde, à notre organisation de la réalité. [...]. Une formulation classique et plus familière mettrait ici l'accent sur le caractère éminemment virtuel de la généricité. Quoiqu'il en soit des termes employés, le point crucial réside dans la non mise en correspondance directe avec le monde actuel. Les

phrases génériques constituent des régularités structurantes et non des assertions sur des faits particuliers (1989/ 1994 : 217).

Dans les proverbes français :

Les cinq doigts de la main ne se ressemblent pas

et vietnamien :

Năm ngón tay có ngón dài ngón ngắn

Cinq/ doigt/ main/ exister/ doigt/ long/ doigt/ court

Les cinq doigts de la main il y en a des longs et des courts

les SN *les cinq doigts*, *la main*, *năm ngón tay* (cinq doigts), *ngón* (doigt) ne réfèrent aux doigts et à une main concrets, particuliers mais à la classe d'occurrences de doigts et de mains dotée de toutes les propriétés notionnelles d'être le doigt, d'être la main. Le contenu générique énoncé par ces deux proverbes est valable en tout temps et tout lieu. Les proverbes répondent négativement à une inscription dans une énonciation événementielle, suivant le test proposé par Anscombe (1994) :

* La semaine prochaine, *les cinq doigts de la main ne se ressemblent pas*

*Ce matin, *năm ngón tay có ngón dài ngón ngắn*

ou le test proposé par Gouvard (1996) :

Contrairement à hier, aujourd'hui, *les cinq doigts de la main ne se ressemblent pas*

Contrairement à hier, aujourd'hui, *năm ngón tay có ngón dài ngón ngắn*

Selon Kleiber (1989/ 1994), le caractère générique du proverbe se montre dans deux propriétés typiques des phrases génériques :

- l'apparition des contre-exemples ne falsifie pas une phrase générique
- les phrases génériques permettent des interférences par défaut sur les situations qu'elles qualifient.

Ainsi, l'existence d'une main ayant six doigts ou d'une main dont le médium et l'annulaire ont la même taille ne remet pas en cause la vérité exprimée par *Les cinq doigts de la main ne se ressemblent pas* et par *Năm ngón tay có ngón dài ngón ngắn*. Par ailleurs, la permissivité inférentielle du proverbe sert au locuteur du proverbe à faire des prédictions sur certaines situations, tout en présentant ces prédictions comme plausibles.

La généricité proverbiale se caractérise par l'autonomie référentielle et grammaticale et par le détachement total des circonstances de la situation de l'énonciation. Dans le proverbe français, l'autonomie référentielle et grammaticale du proverbe s'exprime au plan nominal par la présence des déterminants zéro et défini, au plan verbal par l'usage du présent de

l'indicatif. Dans le proverbe vietnamien, l'autonomie référentielle se réalise par les SN nus et par la non-présence des circonstants de temps.

En tant qu'énoncé générique, le proverbe est supposé avoir une valeur de vérité. La valeur de vérité véhiculée par le proverbe se fonde non pas sur des preuves comme la vérité scientifique mais sur la généralité d'emploi. Comme le dit Kleiber (1989/1994 : 218) :

[...] contrairement à une opinion bien assise, les proverbes ne sont pas des vérités universelles. Leur représentation par l'opérateur d'implication et le quantificateur universel ($\forall x, \text{si } x \text{ est...}, \text{ alors } x \dots$) est trop forte, puisqu'ils tolèrent des exceptions (M. Riegel, 1987). La découverte d'une « belle chose » sans « mauvais côté » ne rend pas caduque pour autant le proverbe *Il n'y a pas de rose sans épines*. Les proverbes ont uniquement le statut de vérité par défaut.

En caractérisant la vérité du proverbe comme non universelle, on arrive à expliquer aisément deux phénomènes : les proverbes exprimant une vérité surannée et les proverbes de sens contradictoire. En effet, il existe en français et en vietnamien des proverbes dont de nos jours, on voit bien la désuétude du message :

Proverbe français :

La crasse nourrit les cheveux

Lave tes mains souvent, tes pieds rarement et ta tête jamais

Proverbe vietnamien :

Lấy chồng cho đáng tầm chồng, Bõ công trang điểm má hồng răng đen

épouser/ mari/ pour que/ digne/ NC/ mari/ valoir le coup/ maquiller/ joue/ rose/ dent/ noir

Il faut choisir un mari digne pour que le fait de se faire belle soit utile

La conception d'une façon d'entretenir ses cheveux par la crasse semble erronée de nos jours. Le critère de beauté *răng đen* – dent/ noir qui est valide autrefois devient à l'époque actuelle un signe du laid. Pour nous, les vérités énoncées par ces proverbes sont fausses mais elles sont tout à fait vraies pour les Anciens. La vérité exprimée par le proverbe constitue donc un concept relatif, cependant, à chaque moment, son expression représente un concept logiquement cohérent.

En français comme en vietnamien, il existe des proverbes de sens contradictoire :

Proverbe français :

Visage d'homme fait vertu

vs *C'est faible caution que celle d'un visage*

Qui se ressemble s'assemble

vs *Les extrêmes s'attirent*

Proverbe vietnamien :

Bớt bát mát mặt

partager/ bol/ frais/ visage

Ce qu'on donne aux autres rend hommage à soi-même

vs *Làm phúc xúc tội*

faire don/ prendre/ ennui

Celui qui fait don aux autres reçoit des ennuis

Lựa tốt xem biên, người hiền xem mặt

soie/ bon/ voir/ marge/ personne/ bon/ voir/ visage

Pour reconnaître une bonne soie, on voit la marge ; pour reconnaître une bonne personne, on voit le visage

vs *Đừng trông mặt mà bắt hình dong, Đừng trông nâu sồng mà tưởng là sư*

ne pas/ voir/ visage/ PAR/ nommer/ aspect intérieur/ ne pas/ voir/ vêtement de couleur brun sombre/ PAR/ croire/ PAR/ bonze

Il ne faut pas s'appuyer sur le visage pour reconnaître l'intérieur ; celui qui porte le vêtement de couleur brun sombre n'est pas toujours bonze

Dans chaque couple de proverbes antagonistes, la vérité exprimée par l'un n'exclut pas celle manifestée par l'autre mais elles sont toutes des vérités générales dont la validité correspond à des situations différentes. En usage, le locuteur du proverbe fait toujours appel au proverbe qui convient à la situation du discours et du sujet traité. Dans la vie humaine, il existe des situations diverses et l'existence des proverbes de sens contradictoire a pour but de servir au locuteur du proverbe dans sa recherche d'un proverbe convenable à la situation dans laquelle il s'engage. La vérité exprimée par le proverbe observe la loi humaine qui est différente de la loi scientifique en ce qu'elle énonce la norme mais non une loi infaillible.

3.8. Origine populaire

Une propriété fréquemment évoquée dans les définitions lexicographiques des proverbes est leur provenance. Ils sont présentés comme appartenant à un trésor de conseils empiriques accumulés au fil du temps par la « sagesse populaire ». La plupart des commentateurs s'accordent pour reconnaître que le locuteur distinct de l'énonciateur est en fait une sorte de voix anonyme, ce qu'illustrent les expressions « vox populi » ou « sagesse des nations ». Les exemples qui accompagnent les formules introductrices « comme on dit », « comme dit le proverbe », « dit le proverbe » dans la section précédente illustrent ce qui vient d'être dit. Ainsi, évoquer un proverbe, c'est faire entendre la voix de « la sagesse des nations », « la sagesse populaire ».

En français, selon Schapira (2000 : 82), les proverbes proviennent de sources très diverses :

Ils [les proverbes] sont tous perçus de nos jours comme des énoncés anonymes, des créations collectives à origine populaire et en effet, il existe des proverbes qui, aussi loin qu'on remonte dans le passé, semblent avoir toujours joui du statut parémique : d'abord en grec ancien, puis en latin, d'où ils se sont ensuite transmis au français ou même à plusieurs langues romanes.

Voici quelques exemples de proverbes⁸ dont de nos jours, on peut déterminer la provenance :

- de grec ancien :

L'art est long, la vie est courte (grec : *Ho bios brakhos, hê de tekhnê makra*)

- d'autres proverbes sont venus du latin (latin classique ou latin médiéval)

Qui aime bien châtie bien (latin : *Qui bene amat bene castigat*)

Autant de têtes, autant d'avis (latin : *Quot capita, tot sensus*)

On ne discute pas des goûts et des couleurs (latin : *De gustibus et coloribus non disputandum*)

- un certain nombre de proverbes proviennent de citations tirées d'œuvres et d'auteurs anciens illustres ou de la *Bible- Ancien et Nouveau Testament*, qui se sont propagées dans la langue par le biais des traductions :

La fortune sourit aux audacieux (*Audaces fortuna juvat* : variation d'un hémistiche de l'*Eneide*, X, 284, de Virgile)

Il faut de la mesure en toute chose / L'excès en tout est un défaut (*Est modus in rebus* : Horace, *Satires*, I, 1, 106)

Œil pour œil, dent pour dent (*Ex.*, XXI, 24. *Lev.*, XXIV, 20)

Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu (*Matt.*, XXII, 21)

On connaît l'arbre à ses fruits (*Matt.*, VII, 20)

- enfin, d'autres proverbes, d'origine littéraire ont été produits directement en français :

Le cœur a ses raisons que la raison ignore (Dans l'original de Pascal : *Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît point*)

L'habitude est une seconde nature (c'est à Pascal qui refait à partir du modèle latin *Consuetudo est secunda natura*)

Les fables de La Fontaine, notamment, constituent une inépuisable source de proverbes. Cependant, il est impossible de déterminer si La Fontaine n'a fait que citer les formules préexistantes ou bien s'il en a créé :

⁸ Les exemples sont empruntés à Schapira (2000).

Rien ne sert de courir, il faut partir à point (Le Lièvre et la tortue, VI, 10)

La méfiance est la mère de la sûreté (Le Chat et le vieux rat, III, 18)

Plus fait douceur que violence (Phébus et Borée, VI, 3)

En vietnamien, l'origine de la plupart des proverbes est ancienne. Ils sont anonymes, issus de créations collectives. Par ailleurs, il existe quelques proverbes empruntés à d'autres langues, comme le chinois et le français. C'est le résultat de la rencontre de la langue et de la culture entre les pays. Le proverbe chinois *Khẩu phật tâm xà* (Bouche de Bouddha, cœur de serpent) a une variante en vietnamien : *Miệng nam mô bụng bồ dao găm* (Bouche disant ses prières, ventre n'étant qu'un panier de poignards). Le proverbe français *Loin des yeux, loin du cœur* est traduit en vietnamien par *Xa mặt cách lòng* (Loin du visage, loin du cœur). Le proverbe vietnamien « *Gieo gió, gặt bão* » (Semer le vent, récolter la tempête) provient d'un proverbe français *Qui sème le vent récolte la tempête* mais en vietnamien, il a une parfaite symétrie syntaxique : *Gieo gió / gặt bão* (Semer le vent/ récolter la tempête). Ainsi, lorsqu'un proverbe d'une autre nation veut entrer dans le trésor de proverbes vietnamiens, il doit subir des modifications. Il est vietnamisé soit sur le plan du lexique soit sur le plan de la syntaxe.

Il existe encore certains proverbes qui appartenaient autrefois aux penseurs, aux écrivains célèbres, tels que *Nguyễn Du, Nguyễn Trãi*... Mais les proverbes de ce type ne sont qu'une petite minorité.

Les proverbes constituent des vérités générales faisant partie d'une communauté, appartenant à la « *conscience linguistique collective* » si l'on utilise le terme d'Anscombe (1994). Dans les proverbes, il s'agit de vérités ou de jugements qui sont communs à tout le monde. Généralement, on entend essentiellement par là que le jugement parémique exprimé dans le proverbe ne peut être porté au crédit de celui qui l'emploie. Un locuteur qui dit un proverbe n'est ainsi pas responsable du contenu exprimé par ce dernier. En utilisant un proverbe, le locuteur ne fait que citer la parole d'un autre. Comme le montre Gouvard (1996 : 56) : « Dans le cadre de la théorie de la pertinence, les proverbes font partie d'une classe très générale, celle des énoncés échoïques », dès lors l'auteur propose sa propre définition du proverbe : « [...] Un proverbe est un énoncé dont l'interprétation échoïque implique nécessairement que l'énoncé dont le locuteur se fait l'écho n'est lui-même interprétable que sous une forme échoïque ». Ainsi, dans le proverbe, le locuteur produit un énoncé qui n'est qu'un écho de propos ou de pensées d'autrui, ici, c'est la sagesse populaire, la sagesse des nations.

Néanmoins, comme le dit fort justement Kleiber (1999 : 56) : « Si le locuteur n'est pas l'auteur du proverbe, il est par contre « l'auteur » de son emploi ». C'est le locuteur qui est responsable du choix d'un tel proverbe mais pas de tel autre. Lorsque le locuteur utilise un

proverbe, il le présente comme le point de vue d'une communauté linguistique, à travers ce point de vue communautaire, il montre son propre point de vue qui correspond à la situation d'énonciation. La plupart du temps, le locuteur s'appuie sur la vérité énoncée par proverbe pour illustrer son discours, pour affirmer le vrai de son argumentation, pour renforcer son raisonnement mais il existe des cas où le locuteur ne partage pas le bien-fondé du contenu exprimé par le proverbe. Par exemple :

- «*Qui paie ses dettes s'enrichit*, dit le proverbe. Parfois, les proverbes se trompent : Les pays de l'Afrique subsaharienne ont emprunté des millions de dollars dans les années 70 au titre de l'aide au développement. Mais certains comme Mali ont déjà remboursé aux pays riches plus de sept fois les montants empruntés alors que la dette restant à payer a été multipliée par quatre; la mathématique financière est parfois bien curieuse.

Alors ce film – écrit à la première personne à la manière d'un essai économique – s'interroge : Qui aide qui ? » (présentation du documentaire intitulé «Djourou, une corde à ton cou» de Olivier Zuchuat, dans le magazine *Diagonal cinémas*, programme du 23 novembre au 20 décembre 2005, p. 20).

-« *L'habit ne fait pas le moine* », il est vrai, mais vous sentirez beaucoup mieux et vous aurez une meilleure vie sociale dans nos jeans » (publicité de Calvin Klein, prise sur Internet)

- «Frank, est-ce que tu es d'accord avec le proverbe *Loin des yeux, loin du cœur* ? » (émission télévisée *Y'a que la vérité qui compte*, diffusée le 3 janvier 2005 sur TF1)

Que le locuteur partage ou non la vérité générale énoncée par le proverbe, il doit indiquer clairement que le discours sur lequel il s'appuie n'est pas sa propre parole mais la parole de l'autre. C'est pour cette raison qu'il est difficile d'avoir des combinaisons telles que : *je trouve que* + proverbe, *je crois que* + proverbe, *je pense que* + proverbe, *j'estime que* + proverbe, *selon moi* + proverbe, *à mon avis* + proverbe. Les proverbes ne se combinent guère avec ces expressions performatives d'opinion individuelle. Les proverbes ne peuvent être des jugements individuels.

Dans ce qui précède, il semble que nous avons répondu à la demande d'un autre principe permettant de caractériser le proverbe en tant que genre du discours, celui du principe d'identité (cf. 1.2.2). Nous avons relevé les facteurs caractéristiques du proverbe en ce qui concerne son contenu, son style et sa structure. Ces facteurs constituent des normes, des règles qui permettent de définir le genre du discours proverbial. Les caractéristiques que nous avons montrées représentent comme des traits universaux du genre, existent donc de façon très nette en vietnamien et en français. Néanmoins, le degré de concentration d'une propriété varie d'une langue à l'autre, et ce sont surtout les propriétés concernant la structure du

proverbe qui dépendent fortement des caractéristiques typologiques propres à chaque langue. Certaines propriétés se présentent de façon concentrée dans l'une et de façon atténuée dans l'autre. Par exemple, la rime est une propriété qui est signifiée de façon plus saillante dans le proverbe vietnamien que dans le proverbe français. Par ailleurs, dans les proverbes d'une même langue, il est parfois difficile de réunir toutes les caractéristiques. Il y a des proverbes qui contiennent tel trait mais pas tel autre ou qui satisfont à telle exigence mais pas à telle autre. Alors, les caractéristiques relevées ci-dessus doivent être comprises au sens des caractéristiques définitoires du genre et non d'un proverbe concret.

En séparant le proverbe des autres genres phraséologiques et en analysant les caractéristiques du proverbe en français et en vietnamien, nous avons montré les critères de reconnaissance du proverbe de ces deux langues. Ce résultat est très important pour pouvoir nous orienter vers les applications concrètes. Dans le cadre de ce travail, nous ne délimitons qu'un groupe de proverbes vietnamiens et français contenant des mots qui indiquent des parties du corps humain.

Chapitre 4. Corpus d'étude : constitution et description

Dans ce chapitre, nous proposons de présenter, dans un premier temps, notre façon de constituer le corpus et, dans un second temps, une description du corpus de proverbes contenant des mots relatifs aux parties corporelles dans les deux langues français et vietnamien. Nous ne répertorions pas ici l'ensemble des proverbes contenant des SN corporels, ceux-ci sont présentés en annexe.

4.1. Constitution du corpus

Dans le but de faire une étude contrastive exhaustive et systématique sur l'actualisation nominale et verbale dans le proverbe français et vietnamien, nous choisissons d'analyser le groupe de proverbes contenant des mots relatifs aux parties corporelles. Les proverbes contenant des mots qui indiquent les parties du corps humain attirent notre attention en ce qu'ils sont récurrents dans le trésor de proverbes vietnamiens et français.

Nous nous servons de la notion de *champ lexical* pour pouvoir établir notre corpus. En sémantique, la notion de *champ* désigne un espace, un domaine délimité au sein duquel un phénomène s'observe. Selon Siblot, le champ lexical se définit par « [...] un ensemble d'unités lexicales correspondant à un même champ notionnel. Dans le cadre de la sémantique structurale, il est compris comme un ensemble de termes dont les éléments ont, au plan du signifié, un dénominateur commun sémantique. Ceci pour les potentialités signifiantes en langue comme pour les effets de sens en discours » (Siblot, in Détrie et *al.* 2001: 50).

C'est à partir du champ lexical des parties corporelles que nous avons constitué notre corpus. Il se compose de 278 proverbes français, et d'autant de proverbes vietnamiens, tirés de dictionnaires divers : dictionnaires de proverbes, dictionnaires de langue. En recueillant les proverbes, nous n'avons regardé que la présence du nom désignant les parties du corps humain. Etant consciente du danger d'une telle façon de constituer le corpus dans le sens où elle peut conduire à une explication non unitaire, nous espérons obtenir un résultat qui ne se fonde pas sur des idées préconstruites mais qui reflète authentiquement le fonctionnement linguistique du proverbe dans les deux langues.

4.2. Description du corpus

En français comme en vietnamien, dans les recueils, les proverbes sont généralement classés par thème. Par exemple : Montreynaud, Pierron et Suzzoni dans *Dictionnaires de proverbes et dictons* (1989) classent les proverbes par les thèmes suivants : l'homme, la vie

domestique, la nourriture, les objets usuels, l'habit, les relations humaines, les échanges et les biens, la communication, le droit et la justice, etc. Chu Xuân Diên, Lương Văn Đăng et Phương Tri dans *Le proverbe vietnamien* (1975/1998) répertorient les proverbes dans les thèmes suivants : la nourriture, le loisir, la maison, l'habit, le travail, le transport, la faim, la vie, la mort, la maladie, la propreté, la filiation, la parenté, le mariage, l'amitié, l'argent, la religion, etc. Le champ lexical de la partie corporelle apparaît à peu près dans tous les thèmes. Pourquoi ces proverbes sont-ils si nombreux ? Le champ de la partie corporelle est un des champs fondamentaux du lexique d'une langue. Le premier vocabulaire de l'enfant comporte des mots désignant les parties corporelles. A travers les parties de son corps, l'être humain saisit et interprète l'univers environnant. Les créations proverbiales, d'origine plus ancienne, sont le résultat de la conscience de soi-même, d'autrui, de la nature... On comprend pourquoi les proverbes relatifs aux parties du corps humains existent dans toutes les langues. Le corps humain est à lui seul un bon microcosme de la langue. Il est certainement l'un de ses lieux métaphoriques les plus féconds. C'est là que l'on peut voir clairement les modes de penser, les façons de s'exprimer et les traits culturels de chaque communauté linguistique. Les différents organes et parties du corps désignent d'abord, par le jeu métonymique courant de la langue, les fonctions physiologiques qu'ils assurent : langue, bouche = parole ; dent, ventre = alimentation, nourriture...

Par exemple :

langue, bouche (en français), *lưỡi, miệng* (en vietnamien) = parole

En français :

La langue va où la dent fait mal

Longue langue, courte main

La vérité sort de la bouche des enfants

Miel sur la bouche, fiel sur le cœur

En vietnamien :

Lưỡi không xương nhiều đường ngoắt ngoéo

langue/ ne pas/ os/ beaucoup/ chemin/ tortueux

La langue n'ayant pas d'os use des détours

Lưỡi mềm độc quá đuôi ong

langue/ souple/ toxique/ plus de/ queue/ abeille

La langue est encore plus venimeuse que l'aiguillon de l'abeille

Miệng nhà quan có gang có thép

bouche/ NC/ noble/ avoir/ fonte/ avoir/ acier

La bouche d'un noble est pourvue de fonte et d'acier

Miệng quan trôn trê

bouche/ mandarin/ anus/ bébé

La bouche du mandarin ressemble à l'anus du bébé

Les parties corporelles sont ensuite des signes qui renvoient à un monde intérieur, moral, intellectuel ou affectif. Ils dessinent métaphoriquement une sorte d'anatomie mythique : *bouche* (en français), *miệng* (en vietnamien) = vérité/ mensonge ; *œil* (en français), *con người* (en vietnamien) = intelligence...

Par exemple :

En français :

Œil luisant vaut argent

En vietnamien :

Có mắt mà không có con người

avoir/ yeux/ PAR/ ne pas/ avoir/ NC/ prunelle

Avoir des yeux mais ne pas avoir des prunelles (ce proverbe décrit l'état de manque de vigilance, d'intelligence d'une personne)

Nous constatons que presque toutes les parties du corps humain, de l'extérieur à l'intérieur, y compris les organes génitaux sont présents dans le proverbe vietnamien ainsi que dans le proverbe français. On peut les répartir selon les aspects suivants : position, fonction, constitution. Chacun de ces aspects peut être encore subdivisé.

Sur la dimension verticale, il existe : *minh, thân* - corps ; *đầu* - tête ; *tay* - main ; *chân* - jambe.

Thân = Corps

En français :

Mieux vaut corps que bien

En vietnamien :

Đau thương thân, lành tiếc của

souffert/ avoir pitié/ corps/ bonne santé/ regretter/ biens

Quand on a souffert, on a pitié de soi-même ; quand on est en bonne santé, on regrette son argent

Minh = Corps

En français :

Plus le corps est faible, plus il commande, plus il est fort, plus il obéit

En vietnamien :

Hơn nhau tám áo manh quần, Cởi ra minh trần ai cũng như ai

plus/ l'un l'autre/ NC/ chemise/ NC/ pantalon/ enlever/ dehors de/ corps/ nu/ qui/
pareil/ qui

L'un n'a plus de valeur que l'autre que par le vêtement ; si on se déshabille, on a le même corps nu

Đầu = Tête

En français :

Belle tête, peu de sens, belle bourse, peu d'argent

En vietnamien :

Được đằng chân lân đằng đầu

gagner/ côté/ pied/ s'étendre/ côté/ tête

Si on a concédé une petite part, on sera obligé de concéder davantage

Chân = Jambe

En français :

Quand on n'a pas de tête il faut avoir des jambes

En vietnamien :

Sẩy chân hơn sẩy miệng

glisser/ pied/ mieux/ glisser/ bouche

Faire un faux pas est moins grave que laisser échapper une mauvaise parole

A leur tour, *thân* - corps, *minh* - corps sont divisés en petites parties : *ngực* - poitrine, *cổ* - cou, *vai* - épaule, *bụng* - ventre, *hông* - hanche ...

Ngực = Poitrine

En français :

Le riz fait le ventre gros et la poitrine étroite

En vietnamien :

Được thì chia bảy chia ba, Thua thì phải ngửa ngực ra mà đền

gagné/ PAR/ partager/ sept/ partager/ trois/ perdu/ PAR/ devoir/ renverser/ poitrine/

PAR/ dédommager

Gagnant, on doit partager avec des autres, Perdant, on doit se dédommager tout seul

Cổ = Cou

En français :

Il vaut mieux allonger le bras que le cou

En vietnamien :

Muốn đẹp mặt phải nặng cổ vướng tay

vouloir/ beau/ visage/ falloir/ lourd/ cou/ gênant/ main

Si on veut être à l'honneur, il faut travailler péniblement

Vai = Epaule

En français :

Pendant que le bâton va et vient, les épaules reposent

En vietnamien :

Sảy vai xuống cánh tay

glisser/ épaule/ descendre/ bras

On ne peut pas tout perdre

Bụng = Ventre

En français :

Ventre affamé n'a point d'oreille

En vietnamien :

Miệng nam mô bụng bỏ dao găm

bouche/ gloire à Bouddha/ ventre/ gros panier/ poignard

Bouche disant les prières, ventre n'étant qu'un gros panier de poignards

Hông = Hanche

En vietnamien :

Cả vú to hông cho không chẳng màng

gros/ sein/ gros/ hanche/ donner gratuitement/ ne pas/ convoiter

Les femmes ayant de gros seins et de grosses hanches ne sont pas appréciées

Đầu – tête peut être divisé en tóc – cheveux, mặt – visage, khoái – épi ...

Tóc = Cheveux

En français :

On ne peut prendre un homme rasé aux cheveux

En vietnamien :

Đừng tham da trắng tóc dài, Đến khi nhờ bữa có mài mà ăn

ne pas/ passionner/ peau/ blanc/ cheveux/ long/ lors de/ manquer/ repas/ PAR/ affûter/

PAR/ manger

Ne pas se passionner pour les femmes qui ont la peau claire et les cheveux longs car elles ne peuvent pas remplacer la nourriture

Mặt = Visage

En français :

Un grand nez ne gête jamais beau visage

En vietnamien :

Đừng trông mặt mà bắt hình dong, Đừng trông râu sồng mà tưởng là sư

ne pas/ voir/ visage/ PAR/ nommer/ aspect intérieur/ ne pas/ voir/ vêtement de couleur brun sombre/ PAR/ croire/ PAR/ bonze

Il ne faut pas s'appuyer sur le visage pour reconnaître l'intérieur ; celui qui porte le vêtement de couleur brun sombre n'est pas toujours bonze

Khoáy = Epi

En vietnamien :

Chữ tốt xem tay, người hay xem khoáy

écriture/ bon/ regarder/ main/ personne/ bon/ regarder/ épi

Pour savoir si quelqu'un a une bonne écriture, il faut regarder ses mains, Pour savoir si quelqu'un a un bon cœur, il faut regarder son épi

Tay – main se divise en cánh tay –bras, bàn tay – main, ngón tay – doigt

Cánh tay = Bras

En français :

Deux bras et la santé font le pauvre aisé

En vietnamien :

Sẩy vai xuống cánh tay

glisser/ épaule/ descendre/ bras

On ne peut pas tout perdre

Bàn tay = Main

En français :

Un bon avis vaut un œil dans la main

En vietnamien :

Một bàn tay thì vừa, hai bàn tay thì vơi

un/ main/ PAR/ juste/ deux/ main/ PAR/ désempli

Si on partage avec les autres, sa quote-part reste plus petite

Ngón tay = Doigt

En français :

Les cinq doigts de la main ne se ressemblent point

En vietnamien :

Năm ngón tay có ngón dài ngón ngắn

Cinq/ doigt/ main/ exister/ doigt/ long/ doigt/ court

Les cinq doigts de la main il y en a des longs et des courts

Chân = jambe se divise en đùi – cuisse, đầu gối – genou, bàn chân – pied, gót – talon

Đùi = Cuise

En français :

C'est trop tard de frapper sur sa cuisse quand le pet est lâché

En vietnamien :

Anh em rẻ đánh nhau sẽ đùi

beaux-frères/ se battre/ casser/ jambe

Les beaux-frères ne s'aiment pas

Đầu gối = Genou

En vietnamien :

Bụng đói đầu gối phải bò

ventre/ faim/ genou/ devoir/ ramper

Il faut travailler pour avoir de quoi manger

Bàn chân = Pied

En français :

Bon pied, bon œil

En vietnamien :

Của ở bàn chân bàn tay

biens/ résider/ pied/ main

Les biens viennent du pied et de la main

Gót = Talon

En vietnamien :

Còn cha gót đỏ như son, Một mai cha chết gót con thâm sì

encore/ père/ talon/ rouge/ comme/ cinabre/ lorsque/ père/ mort/ talon/ enfant/ très violacé

Si le père est vivant, le talon de son enfant est au teint vermeil. Si le père est mort, le talon de son enfant est noirci

Mặt = visage peut être divisé en *mắt* – yeux, *mũi* – nez, *tai* – oreille, *miệng* – bouche, *má* – joue

Mắt = Yeux

En français :

Loin des yeux, loin du cœur

En vietnamien :

No bụng đói con mắt

satiété/ ventre/ faim/ NC/ yeux

On ne doit pas avoir les yeux plus grands que le ventre

Mũi = Nez

En français :

A l'œil (ou nez) malade, ne touche que du coude

En vietnamien :

Rắm ai vừa mũi người ấy

pet/ qui/ convenir/ personne/ PAR

Qui pète doit sentir

Tai = Oreille

En français :

Les murs ont des oreilles

En vietnamien :

Nói ngay hay trái tai

dire/ droit/ souvent/ blesser/ oreille

En parlant franchement, on contrarie souvent les oreilles

Miệng = Bouche

En français :

Dans bouche fermée rien ne rentre

En vietnamien :

Của ngon đưa đến miệng ai từ

aliment/ bon/ apporter/ sur/ bouche/ qui/ refuser

Personne ne refuse de bons mets qu'on apporte jusqu'à la bouche

Má = Joue

En vietnamien :

Đói bụng chồng, hồng má vợ

faim/ ventre/ mari/ rose/ joue/ femme

Le ventre du mari est affamé pour que les joues de sa femme soient roses

Miệng – bouche est divisée minutieusement en : mép- commissure, môi – lèvres, lưỡi

– langue, lợi – gencive, hàm – mâchoire

Mép = Commissure

En vietnamien :

Ăn vụng phải biết chùi mép

manger/ en cachette/ devoir/ savoir/ essuyer/ commissure

Il faut savoir essuyer les commissures après avoir mangé en cachette

Môi = Lèvre

En vietnamien :

Môi hở răng lạnh

lèvre/ ouvert/ dent/ froid

Quand les amis sont en conflit, leurs adversaires en profitent pour leur nuire

Lưỡi = Langue

En français :

Bonnes sont les dents qui retiennent la langue

En vietnamien :

Lưỡi sắc hơn gươm

langue/ tranchant/ supérieur à/ épée

La langue est plus tranchante que l'épée

Sur la dimension horizontale, les parties du corps se distinguent entre *ngực* – poitrine

↔ *lưng* – dos ; *dái* – bourses, *mô* – vulve, ↔ *đít*- cul ; *mặt* – visage ↔ *gáy* – nuque

Lưng = Dos

En vietnamien :

Lưng đòn xóc bụng dọc dĩa, làm thì lĩa, ăn như xa cán

dos/ palanche/ ventre/ pétiole de cocotier/ travailler/ PAR/ duper/ manger/ comme/
nom d'une machine

Les gens dont le dos ressemble à une palanche et dont le ventre a la forme d'un pétiole de cocotier sont à la fois fainéants et gourmands

Đít = Cul

En français :

Parle à mon cul, ma tête est malade

En vietnamien :

Ăn độc chốc đít

manger/ toxique/ impétigo/ cul

Qui fait du mal reçoit les mauvaises conséquences

Sur la dimension d'extérieur à l'intérieur, il existe : *da* – peau, *lông* – poil, *thịt* – chair, *máu* – sang, *bụng* – ventre, *ruột* – intestin, *lòng* – entrailles, *lá lách*- rate, *tim* – cœur, *dạ* – estomac, *gan* – foie, *cật* – lombe, *mật* – fiel

Da = Peau

En français :

Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué

En vietnamien :

Thắng da lưng thì chùng da bụng

tendu/ peau/ dos/ PAR/ détendu/ peau/ ventre

Si on ne travaille pas, on n'a rien à manger

Lòng = entrailles

En vietnamien :

Được lòng ta xót xa lòng người

gagné/ entrailles/ je/ déchiré/ entrailles/ autrui

Ce qui plaît à notre coeur endolorit celui des autres

Ruột - intestin

En vietnamien :

Con liền với ruột

enfant/ rattacher/ avec/ intestin

L'enfant est rattaché à l'intestin de sa mère

lá lách- rate

En français :

Ce qui est bon pour le foie est mauvais pour la rate

Tim = Cœur

En français :

Miel sur la bouche, fiel sur le cœur

En vietnamien :

Khẩu phật, tâm xà

bouche/ Bouddha/ cœur/ serpent

Bouche de Bouddha, cœur de serpent

Dạ = Estomac

En français :

Mieux vaut souffrir de l'estomac que de l'esprit

En vietnamien :

Cơm vào dạ như vạ vào mình

riz/ entrer/ estomac/ comme/ malheur/ entrer/ corps

Du riz entre dans l'estomac comme le malheur qui vient

Gan = Foie

En français :

Ce qui est bon pour le foie est mauvais pour la rate

En vietnamien :

Có gan ăn cướp có gan chịu đòn

avoir/ foie/ voler à main armée/ avoir/ foie/ supporter/ coup

Si on a l'audace de voler à main armée, on doit avoir l'audace de supporter les châtements

Lông = Poil

En français :

Un poil fait ombre

En vietnamien :

Muốn làm ông cái lông không muốn mất

vouloir/ faire/ monsieur/ NC/ poil/ ne pas/ vouloir/ perdre

Vouloir faire le monsieur mais ne pas vouloir perdre même un poil

Râu= Barbe

En français

La barbe ne fait pas l'homme

De ce qui précède, on peut tirer une conclusion : la distribution des mots indiquant les parties du corps humain dans le proverbe reflète celle des mots indiquant les parties du corps humain dans la langue : les parties supérieures et antérieures sont utilisées plus souvent que les parties inférieures et postérieures.

En français comme en vietnamien, on peut répartir ce groupe de proverbes contenant les mots qui désignent les parties corporelles en deux sous-groupes : sous-groupe de proverbes comportant les parties corporelles à sens littéral et sous-groupe de proverbes comportant les parties corporelles à sens métaphorique.

Le sous-groupe de proverbes dans lequel les mots désignant les parties du corps humain portent un sens propre exprime généralement des conceptions physiognomoniques, des observations, des estimations sur les propriétés corporelles extérieures :

En français :

Au paresseux, le poil lui pousse dans la main

Barbe rousse, noir de chevelure, est réputé faux par nature

Louchez, nez pointu et cheveux roux sont mauvais signes partout

Ventre pointu n'a jamais porté chapeau

Ventre pointu, enfant fendu, ventre rond, garçon

En vietnamien :

Lưng đòn xóc bụng dọc dừa, làm thì lừa, ăn như xa cán

dos/ palanche/ ventre/ pétiole de cocotier/ travailler/ PAR/ duper/ manger/ comme/ nom d'une machine

Les gens dont le dos ressemble à une palanche et dont le ventre a la forme d'un pétiole de cocotier sont à la fois fainéants et gourmands

Những người ti hí mắt lơn, Trai thì trộm cắp, gái buôn chồng người

QUA/ personne/ tout petit/ yeux/ anguille/ garçon/PAR/ voler/ femme/ séduire/ mari/
autrui

Les gens dont les yeux ressemblent aux petits yeux de l'aiguille sont malhonnêtes

Những người mắt đay lưng ong, Vừa khéo chiều chồng vừa khéo nuôi con

QUA/ personne/ nouer/ dos/ guêpe/ à la fois/ habile/ choyer/ mari/ à la fois/ habile/
élever/ enfant

Les femmes à taille de guêpe savent à la fois bien choyer leur mari et bien élever leur
enfant

Mua cá thì phải xem mang, Người khôn xem lấy hai hàng tóc mai

acheter/ poisson/ PAR/ devoir/ regarder/ branchie/ personne/ avisé/ regarder/ PAR/
deux/ alignement/ cheveu aux tempes

Pour reconnaître un poisson frais, il faut regarder la branchie. Pour reconnaître une
personne intelligente, il faut regarder les cheveux aux tempes

Khô chân gân mắt đắt máy cũng mua

sec/ jambe/ sec/ visage/ cher/ PAR/ PAR/ acheter

On apprécie tellement les femmes aux jambes maigres et au visage sec qu'on les
achète à n'importe quel prix

Ces proverbes sont assez peu nombreux, en français comme en vietnamien. En
revanche, les proverbes comportant les parties corporelles à sens métaphorique sont très
fréquents. Dans ces derniers, les parties du corps humain servent de support à la métaphore.
L'interprétation métaphorique d'un SN corporel se fait d'abord à partir de l'activité typique
que fait la partie corporelle ou de la propriété typique que porte la partie corporelle et ensuite
par le sens symbolique de la partie corporelle

En français :

Une langue douce peut briser les os

Loin des yeux, loin du coeur

Longue langue, courte main

Bouche en coeur au sage, coeur en bouche au fou

A pain dur, dent aiguë

Ventre affamé n'a point d'oreille

En vietnamien :

Mồm miệng đỡ chân tay

bouche/ bouche/ remplacer/ pied/ main

Par les bonnes paroles, on évite de travailler

Miệng quan tròn trẽ

bouche/ mandarin/ anus/ bébé

La bouche du mandarin ressemble à l'anus du bébé

Rám ai vira mữ người ấy

pet/ qui/ cadrer avec/ personne/ DEI

Qui pète doit sentir

Ai ăn trầu thì nấy đỏ môi

qui/ manger/ bétel/ PAR/ PAR/ rouge/ lèvres

Qui chique du bétel rougit la lèvre

Ăn vụng phải biết chùi mép

manger/ en cachette/ devoir/ savoir/ essuyer/ commissure

Il faut savoir essuyer les commissures après avoir mangé en cachette

Ôm rom nhăm bụng

saisir/ paille/ irriter/ ventre

Saisi de la paille, on irrite au ventre

Pour décoder le sens du proverbe *Une langue douce peut briser les os*, on peut s'appuyer sur l'activité typique de la *langue* et la propriété significative des *os*. La langue est un organe qui joue un rôle dans la *parole*. *Dur* et *solide* sont des propriétés définitives de *os* (cf. Larousse). La *langue douce* symbolise les belles paroles, les *os* symbolisent l'obstacle. On peut dès lors déduire le sens du proverbe : avec de belles paroles, on peut surmonter tous les obstacles et obtenir ce qu'on désire.

Semblablement, le sens du proverbe vietnamien :

Thăng da bụng, chùng da mắt

tendu/ peau/ ventre/ détendu/ peau/ yeux

doit être interprété à partir des SV : *thăng da bụng* – tendu/ peau/ ventre et *chùng da mắt* – détendu/ peau/ yeux. *Thăng da bụng* (peau du ventre tendue) exprime l'état d'un ventre rempli, du rassasiement qui s'associe à la satisfaction, à la jouissance, *chùng da mắt* (peau des yeux détendue) exprime l'état des yeux dans les moments de réflexion ou de douleur qui symbolise la grande fatigue. Donc, *Thăng da bụng, chùng da mắt* implique le sens : pour être heureux, il faut se donner du mal.

Ainsi, les noms désignant des parties corporelles jouent un rôle important dans la production du sens du proverbe en ce qu'ils permettent de produire un sens générique à partir du sens descriptif. Au point de vue des locuteurs, ces mots donnent les premiers indices qui sont des points d'appui sémantiques importants dans le processus d'interprétation du message du proverbe.

L'apparition des mots désignant les parties du corps humain dans le proverbe reflète les différentes façons de voir la réalité par les différentes langues. Dans le corpus vietnamien, il n'existe aucun proverbe qui contienne le mot *barbe* alors que dans le corpus français, il y a plusieurs proverbes dans lesquels le mot *barbe* est inséré : *La barbe ne fait pas l'homme ; Du côté de la barbe est la toute- puissance, En la grande barbe ne gît pas le savoir ; A barbe de fou, on apprend à raser, Barbe blanche, fleur de cimetière, L'habit ne fait pas l'homme et la barbe ne fait pas le philosophe, Barbe rousse, noir de chevelure est réputé faux par nature.* Pour des raisons génétiques, un homme asiatique porte rarement une barbe. La barbe n'est pas anatomiquement un trait saillant des Vietnamiens. C'est pour cela que la barbe n'entre pas dans le proverbe vietnamien.

Dans ce groupe de proverbes des deux langues, il existe des proverbes qui désignent la même situation mais leur expression est différente d'une langue à l'autre. Par exemple : pour exprimer le même sens : il faut s'adapter aux circonstances difficiles, les Français utilisent : *A pain dur, dent aiguë* alors que les Vietnamiens emploient :

Vỏ quýt dày có móng tay nhọn

écorce/ mandarine/ épais/ avoir/ ongle/ pointu

Si l'écorce de la mandarine est épaisse, les ongles de la main seront pointus

Les Vietnamiens n'utilisent pas l'image *dent-pain* car la tradition alimentaire vietnamienne est celle du riz. Les Vietnamiens ne mangent pas de pain. Ainsi, les images qui entrent dans les proverbes doivent être proches, familières de la vie du peuple qui crée et utilise ces proverbes.

De même, ces deux proverbes suivants expriment le même contenu de sens par des images différentes :

Proverbe français : *Nourris un corbeau, il te crèvera les yeux*

Proverbe vietnamien : *Nuôi chó chó liếm mặt*

nourrir/ chien/ chien/ lécher/ visage

Nourris un chien, il te léchera le visage

Face au proverbe vietnamien, le locuteur français pense immédiatement à une relation intime entre l'homme et le chien. Il interprète le procès *liếm mặt* (lécher le visage) au sens positif, ce procès décrit un geste câlin du chien pour son maître. Néanmoins, ce proverbe vietnamien a la même signification que le proverbe français *Nourris un corbeau, il te crèvera les yeux*, celle de l'ingratitude. Ce décalage de l'interprétation provient de la différence dans l'attitude des Français et des Vietnamiens envers le chien. Pour les Français, le chien est l'accompagnateur de l'homme, le chien est l'ami de l'homme. Pour les Vietnamiens, le chien est tout simplement un animal et en tant qu'animal, il n'est pas étonnant qu'il trahisse son

éleveur. Par contre, les Français se servent de l'image du *corbeau* qui, dans le stéréotype de tous les Français, est un annonciateur de malheur, pour exprimer la situation d'ingratitude.

Dans le corpus français, nous ne trouvons pas de proverbe avec le mot *entrailles* mais beaucoup de proverbes contenant le mot *cœur* alors que dans le corpus vietnamien, les proverbes avec le mot *lòng* - entrailles sont nombreux, mais il n'y a qu'un seul proverbe contenant le mot *tâm* - cœur : *Khâu Phât tâm xà* (Bouche de Bouddha, cœur de serpent). Néanmoins, ce proverbe est emprunté à la langue chinoise et il porte l'habit sino-vietnamien. *Lòng* - entrailles est un symbole important pour les Vietnamiens comme le *cœur* est un symbole important pour les Français. Dans le proverbe français, le cœur est pris comme symbole des fonctions intellectuelles. En outre, il symbolise l'homme intérieur, sa vie affective. Dans le proverbe vietnamien, *lòng* - entrailles exprime tout ce qui est représenté par le *cœur* en français. *Lòng* - entrailles symbolise l'univers intérieur de l'homme. Il est le siège affectif de l'homme. Il symbolise parfois l'intelligence et la sagesse de l'homme. A la différence de *cœur* qui est toujours plus lié à l'esprit qu'à l'âme, *lòng* - entrailles est étroitement rattaché à l'âme.

Ainsi, à travers les proverbes, on connaît l'identité linguistique et culturelle de chaque nation. Les proverbes expriment des caractéristiques linguistiques et culturelles des nations.

Dans cette partie introductive, nous avons déterminé le statut du proverbe, notre objet d'étude, en tant que genre du discours. Appartenant au type du discours phraséologique, le proverbe est un genre élémentaire constitué d'un seul énoncé. En distinguant le proverbe des autres genres phraséologiques tels que le dicton, la maxime, l'aphorisme, la sentence, l'adage, le slogan (pour le cas du proverbe français), *thành ngữ* (locution), chanson populaire (pour le cas du proverbe vietnamien), nous avons montré que le proverbe est un genre du discours indépendant porteur d'un moule stylistique, thématique et structurel. Le chapitre 3 de cette partie a été consacré à caractériser ce moule proverbial. Nous avons analysé parallèlement les caractéristiques définitoires prototypiques du genre proverbial en français et en vietnamien. Ce sont : la structure binaire, la rime et le rythme, la symétrie des mots d'un même champ lexical, l'autonomie sémantique, syntaxique et pragmatique, la métaphoricité, la restriction aux hommes, la généricité, et enfin l'origine populaire. En fonction des caractéristiques typologiques propres à chaque langue, certaines propriétés se présentent de façon concentrée dans l'une et de façon atténuée dans l'autre. Les propriétés concernant la structure du proverbe telles que la structure binaire, la rime et le rythme, la symétrie des mots d'un même champ lexical se présentent significativement dans la plupart des proverbes vietnamiens alors que les mêmes propriétés se présentent principalement en français dans les proverbes à forme

nominale. Les propriétés relevant du plan sémantique telles que la métaphoricité, la restriction aux hommes, la généricité se présentent dans tous les proverbes des deux langues. Elles constituent des caractéristiques définitoires du proverbe, ce qui fait qu'un proverbe est un proverbe. Nous constatons que parmi les propriétés, la généricité est une exigence fondamentale du discours proverbial. Pour acquérir le statut proverbial, un énoncé doit obligatoirement être une phrase générique véhiculant un message complet, autonome du point de vue référentiel et grammatical. Ainsi, la généricité proverbiale peut englober les autres propriétés telles que : l'autonomie sémantique, syntaxique, pragmatique, la restriction aux hommes et la métaphoricité. Un énoncé générique doit être autonome sémantiquement, syntaxiquement et pragmatiquement. La portée générique se renforce par la voie métaphorique en ce que cette dernière permet de généraliser des situations génériques. Le caractère générique du proverbe se lie à la valeur de vérité générale et en tant que tel, il renferme la propriété de restriction aux hommes. La généricité est la propriété la plus saillante du proverbe. Un proverbe peut être binaire ou non binaire, peut être rimé, rythmé ou non-rimé, non-rythmé, peut être symétrique ou non symétrique, peut être métaphorique ou non métaphorique mais il doit être générique. C'est pour ces raisons que dans notre travail de thèse sur l'actualisation nominale et verbale du proverbe français et vietnamien, nous décidons de porter une attention plus particulière sur la généricité proverbiale.

Visant l'exhaustivité d'une étude de l'actualisation nominale et de l'actualisation verbale dans le proverbe, nous limitons notre corpus d'étude au groupe de proverbes français et vietnamien contenant des mots relatifs aux parties corporelles. Dans ce qui suit, nous proposons une analyse contrastive de l'actualisation du nom et du verbe dans un groupe de proverbes français et vietnamiens contenant des praxèmes corporels, en mettant en rapport le type d'actualisation avec la production du sens générique du proverbe

Deuxième partie

ETUDE CONTRASTIVE DE L'ACTUALISATION DU NOM DANS LE GROUPE DE PROVERBES FRANÇAIS ET VIETNAMIENS CONTENANT DES PRAXEMES CORPORELS

Dans la partie précédente, nous avons analysé les caractéristiques linguistiques du proverbe vietnamien et français en général et du groupe de proverbes vietnamiens et français contenant des noms de parties du corps proprement dit. Ce qui nous semble à la fois étonnant et intéressant, c'est qu'il existe sémantiquement plusieurs traits équivalents dans le proverbe français et vietnamien et ceci dans les deux groupes de proverbes en question malgré le fait que sur le plan typologique, le français et le vietnamien soient des langues totalement différentes.

Rien que dans le groupe de proverbes contenant des noms corporels, nous avons trouvé plusieurs équivalences sémantiques. Montrons quelques exemples :

Proverbe français :

Ventre affamé n'a point d'oreille

Proverbe vietnamien :

Bụng đói tai điếc

ventre/ affamé/ oreille/ sourd

Ventre affamé n'a pas d'oreille

Proverbe français :

Il ne faut pas avoir les yeux plus grands que le ventre

Proverbe vietnamien :

No bụng đói con mắt

satiété/ ventre/ avoir faim/ yeux

Le ventre est rassasié, les yeux sont encore avides

Proverbe français :

Les cinq doigts de la main ne se ressemblent pas

Proverbe vietnamien :

Năm ngón tay có ngón dài ngón ngắn

cinq/ doigt/ main/ exister/ doigt/ long/ doigt/ court

Les cinq doigts de la main, il y en a des longs et des courts

Proverbe français :

Loin des yeux, loin du cœur

Proverbe vietnamien :

Xa mặt cách lòng

loin/ visage/ loin/ cœur

Loin du visage, loin du cœur

Proverbe français :

Miel sur la bouche, fiel sur le cœur

Proverbe vietnamien :

Khẩu Phật, tâm xà

bouche/ Bouddha/ cœur/ serpent

Bouche de Bouddha, cœur de serpent

Proverbe français :

Nourris un corbeau, il te crèvera les yeux

Proverbe vietnamien :

Nuôi chó chó liếm mặt

nourrir/ chien/ chien/ lécher/ visage

Nourris un chien, il te léchera le visage

Proverbe français :

Une langue douce peut briser les os

Proverbe vietnamien :

Nói ngọt lọt đến xương

dire/ doux/ infiltrer/ jusqu'au/ os

Dire des paroles doucereuses peut infiltrer dans les os

Tous ces proverbes se proposent le même but : annoncer une vérité générale, des jugements gnominiques. Ce sont des énoncés génériques qui dénotent des propriétés générales, des situations génériques indépendantes du contexte et par conséquent ils ne peuvent pas servir à une énonciation événementielle. En français, les candidats préférables à la généralité sont les suivants : les articles *le, les, un* ; les phrases dont le syntagme nominal générique du type *Le N, Les N, ou Un N* occupe la position de sujet. Dans le proverbe français, on trouve assez facilement tous ces marqueurs⁹. L'actualisation du nom et du verbe en français est explicitement manifestée, tandis que le vietnamien est une langue qui ne possède pas de temps verbaux, ni d'articles¹⁰, l'actualisation du nom et du verbe dans cette langue est ainsi beaucoup moins explicite. Le proverbe vietnamien et le proverbe français ont beaucoup de points communs sur le plan sémantique mais diffèrent l'un de l'autre sur le plan des moyens

⁹ Nous entendons par *marqueur* trace des opérations effectuées par le langage. Les valeurs d'un marqueur sont appréhendées comme spécifications locales d'une opération générale stable, autrement dit, la disparité des valeurs associables à un marqueur résulte de spécifications différentes d'une seule et même opération invariante dont ce marqueur est la trace.

¹⁰ Dans la langue vietnamienne, il y a quatre petits mots qui peuvent être considérés comme articles mais leur nature et leur fonction sont différentes de celles de l'article français. Nous revenons à ce problème dans le chapitre 7.

d'expression. Chaque langue s'appuie sur un mécanisme différent. La question est donc posée : avec la même signification, chaque système a ses propres moyens différenciés, chaque langue a ses propres principes, comment fonctionnent-ils ? Quelles sont les règles qui les régissent dans chaque langue ?

Notre perspective théorique sur l'étude de l'actualisation du nom et du verbe dans le proverbe français et vietnamien est celle de psychomécanique du langage élaborée par Guillaume et dans le cadre des études praxématiques. En s'appuyant sur les analyses guillaumiennes et praxématiques, notre étude vise à présenter une explication de la généralité exprimée par le proverbe dans les deux langues typologiquement très éloignées.

La démarche semble plus claire en français qu'en vietnamien, car en français on trouve une actualisation du nom et du verbe très explicite par des déterminants, par des temps verbaux, alors qu'en vietnamien, les noms de parties corporelles ne sont pas actualisés par des articles, il s'agit là des noms « nus » comme dans les dictionnaires. Par ailleurs, il n'existe aucun marqueur temporel dans ce groupe de proverbes vietnamiens. Le français et le vietnamien n'actualisent pas de la même manière selon les caractéristiques particulières propres à chaque langue. C'est là que surgissent nos difficultés en comparant l'actualisation nominale et verbale des deux langues. Nos difficultés méthodologiques ont été anticipées en effet par Guillaume dans ses réflexions sur la typologie des langues :

J'ai toujours eu l'impression qu'on n'avait pas prêté une attention suffisante à l'existence dans les langues d'une morphologie, et même d'une syntaxe, négative, fondée, moins sur l'attrait de l'esprit pour une forme, que sur son aversion pour les autres formes. Et des études assez poussées maintenant m'ont même fait entrevoir qu'ils y aurait des langues – les plus difficiles de toutes à analyser dans leurs nuances morphologiques- où la morphologie serait plus négative que positive, la valeur d'une forme y consistant moins dans ce qu'elle signifie que dans tout ce qu'elle entend ne pas signifier (1973 : 132-133).

Dans cette partie, après avoir présenté la théorie de l'actualisation et développé l'application de cette théorie au nom et au verbe, nous nous penchons sur l'analyse de l'actualisation du nom dans le groupe de proverbes vietnamiens et français relatifs aux parties corporelles.

Chapitre 5. Autour de la notion d'actualisation¹¹

5.1. Actualisation dans la perspective de la psychomécanique du langage

5.1.1. Actualisation et notions annexes : langue/discours, opération de pensée, temps opératif, signifié de puissance/ signifié d'effet

A la recherche de la paternité du terme d'actualisation, la tradition linguistique confère cette paternité à Bally¹², certains auteurs l'attribuent tacitement à Guillaume, d'autres hésitent entre Bally et Guillaume. En dépouillant les œuvres de Guillaume, nous avons trouvé un passage qui nous semble pouvoir répondre à la question : qui est le père de la notion d'actualisation :

Le mot *actualisation* a été avancé par moi, et employé avec constance, bien avant qu'il ait été repris par Bally. Et nulle part l'actualisation de la langue, nécessaire pour produire le discours, n'a été mieux expliquée et démontrée que dans mon ouvrage sur l'article (Leçon inaugurale de l'année 1952-1953, *Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume*, 1973 : 21).

Selon A. Joly (1994 : 55), la notion d'actualisation a été employée constamment par Guillaume dans son ouvrage *Temps et verbe*. Voici un passage dans lequel le terme apparaît pour la première fois dans un cadre théorique général :

La linguistique traditionnelle étudie son objet, la langue, dans sa manifestation extérieure, dans ses effets ; mais elle se préoccupe peu de le connaître dans son organisation potentielle, tel qu'il existe en nous provisionnellement, à l'état de repos, lorsque nous ne sommes engagés dans aucune activité de langage. Elle se place ainsi, sans s'en rendre un compte exact, dans des conditions fort différentes de celles dans lesquelles opère le sujet parlant, qui possède la langue en lui et pour qui l'action de langage consiste en une suite d'actualisations des virtualités de divers ordres que la langue contient.

Pour étudier la langue dans des conditions qui se rapprocheraient le plus possible des conditions réelles de son emploi, il faudrait partir, comme le sujet parlant, de la langue

¹¹ Pour une étude approfondie de la notion, cf. Barbéris, Bres, Siblot, 1998.

¹² La conception de l'actualisation de Bally est contenue dans cette phrase très concise : «L'actualisation a pour fonction de faire passer la langue dans la parole» (1932 : 82).

à l'état virtuel et accomplir avec lui l'actualisation (la réalisation) du virtuel dont elle se compose. C'est cette position qui a été adoptée dans le présent ouvrage. (1929/1970 : 121).

Dans son œuvre sur l'article *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française* (1919), bien que Guillaume n'use pas explicitement du terme d'actualisation, sa méthode d'analyse manifeste parfaitement les principes de l'actualisation. Il écrit :

La théorie de l'article repose tout entière sur le principe simple de la distinction entre le nom en puissance et le nom en effet. C'est parce que ces deux états nominaux sont sentis différents par l'esprit qu'il y a nécessité d'un signe pour les relier (1919/1975 : 89).

Pour Guillaume, l'article est le signe de transition du nom en puissance au nom en effet¹³. Guillaume considère l'article comme un des moyens de résoudre le problème de la transition entre le nom en langue et le nom en discours. Dans l'ouvrage cité, il utilise maintes fois les occurrences qui évoquent sa thèse : «le nom à l'état virtuel vs le nom réellement employé», «le nom en puissance vs le nom en effet», «le nom en emploi vs le nom avant emploi», «le nom dans le discours vs le nom dans la langue», «la transition du nom en puissance au nom en effet», «le passage du nom potentiel au nom effectif», «l'inactuel vs l'actuel», «l'inactualité vs l'actualité»...

L'actualisation sous-tend la distinction dynamique entre la langue et le discours. La division entre *langue* et *discours* joue un rôle fondamental dans la théorie de Guillaume. Pour lui, la langue est une *puissance*, elle conditionne le discours. Les effets de sens qui sont livrés par le discours sont le résultat d'un choix parmi une gamme de possibilités, une gamme d'unités et des combinaisons possibles entre ces unités qui existent à l'état virtuel appartenant à la langue. La langue préexiste à son emploi en discours. La langue est un *avant* dont le discours constitue l'*après*. Guillaume considère la transition de la langue au discours comme un processus, un mouvement, et non comme une opposition. Il critique l'équation que pose Saussure à propos de la relation entre les trois termes : langage, langue et parole : langage = langue + parole. Selon cette formule, le langage est un tout institué par deux composantes : la

¹³ Quelques années plus tard, Guillaume continue à défendre cette thèse : «La théorie de l'article m'a conduit à voir dans l'article un signe de réalisation du nom par lequel on passe du nom en puissance de la langue, qui ne s'applique à rien d'effectif, au nom en effet du langage, qui s'applique à une image effectivement formée et évoquée» (*Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1938-1939*, 1992 : 86).

langue et la parole. De là représente une lacune dans l'analyse saussurienne. Saussure ne tient pas compte du facteur *successivité*¹⁴ entre langue et parole, le facteur qu'intègre le langage, c'est-à-dire le passage de la langue à la parole¹⁵. Pour Guillaume, la langue est une donnée permanente qui exclut toute momentanété et le discours est une exploitation momentanée. Dans la langue comme dans le discours, «il y a liaison et congruence d'un fait de parole et d'un fait de pensée»¹⁶. C'est aussi une des prémisses importantes de toute analyse guillaumienne qui postule que les systèmes institués en langue représentent des opérations de pensée, que la construction de la langue est une opération de pensée¹⁷. Le transfert de la langue au discours est effectué par *l'acte de langage*, qui est un acte transitionnel de la puissance que représente la langue à l'effet qu'est le discours. L'acte de langage, selon Guillaume, est une *opération* sous-jacente. Guillaume fait commuter le terme « opération de pensée » avec « procès », « acte », « production », « procès de formation ». Pour Guillaume, les opérations siégeant soit en langue, dans le plan de l'avant, soit en discours, dans le plan de l'après et les deux types d'opérations sont inséparables, autrement dit, la langue et le discours sont les deux faces d'un même phénomène qu'est l'acte de langage lui-même. L'acte de langage est un rapport d'actualisation fondamental qui associe la langue et le discours dans le langage. Toute opération est constituée par trois phrases inhérentes : 1, la *visée constructive* du discours qui se situe hors langage, dans l'univers d'expérience du sujet parlant (la visée constructive a été appelée par Guillaume « visée d'effet », « visée de discours », « but de pensée », « sens d'intention »). Cette visée rencontre la langue construite qui lui offre des moyens expressifs. 2, *l'acte de langage*, autrement dit, l'opération de construction du discours qui effectue la transition de la puissance à l'effet. 3, il en résulte un discours construit qu'est un *énoncé* ou une *série d'énoncés*.

¹⁴ Cf. Leçon du 20 février 1948, série C, *Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume*, 1973, p. 68.

¹⁵ Ce facteur est appelé par Guillaume *temps opératif* qui représente une découverte capitale de Guillaume. Roch Valin commente le rôle de cette découverte guillaumienne dans l'avant-propos de *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps* (1970 : XV) : « Ce temps opératif-conçu tantôt réel, tantôt imaginaire, selon qu'il est vu porter les successivités concrètes du discours ou celles abstraites de la langue - est le substrat de toute analyse guillaumienne du langage et il est la clé, cherchée mais non trouvée par Saussure, de la synchronie. Il devait notamment très vite permettre à son découvreur de comprendre que la dichotomie saussurienne langue-parole, corrigée par lui en langue-discours, correspond à un étagement de l'entier du langage sur deux niveaux opératifs : un niveau précoce où le langage n'a qu'une existence virtuelle, non observable directement, et un niveau tardif, où le langage est doté d'une existence effective, seule accessible à l'observation directe »

¹⁶ *Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume*, 1973, p. 71.

¹⁷ «La langue est, en définitive, un mécanisme mental de formalisation, la matière à formaliser étant l'expérience humaine», G. Moignet, 1981, *Systématique de la langue française*, p. XI de la préface.

Pour Guillaume, il existe deux grandes opérations de la pensée humaine, ce sont la *généralisation* et la *particularisation*. Ce double mouvement de pensée, dont l'un progressant du large à l'étroit (inhérent à la particularisation : point de départ à l'universel : particularisation $U \rightarrow S$ suivie d'une généralisation $S \rightarrow U$) et l'autre progressant de l'étroit au large (inhérent à la généralisation : point de départ au singulier : généralisation $S \rightarrow U$ suivie d'une particularisation $U \rightarrow S$), pour Guillaume, est un opérateur universel de la structure du langage. Dans ces deux opérations consiste le mécanisme de puissance de l'esprit humain. En postulant que la pensée tient sa puissance de ce qu'elle est habile à particulariser et à généraliser, Guillaume distingue le mécanisme du vocable dans les langues à mots de type indo-européen de celui des langues à caractères comme le chinois mandarin. Pour les langues indo-européennes, le mouvement de pensée progresse du large à étroit et pour les langues à caractères, de l'étroit au large.

L'actualisation, comme toute opération qui implique une inscription dans le temps, autrement dit, toutes les opérations de pensée, selon Guillaume, exigent un certain temps. Ce temps peut être très bref, voire infinitésimal mais réel qui sert de support à une opération de pensée pour que cette dernière accomplisse ses démarches. C'est ce que Guillaume appelle le *temps opératif*. Guillaume écrit dans « L'architectonique du temps dans les langues classiques » (1945 : 17) : « [...] une opération de pensée, si brève soit-elle, demande du temps pour s'accomplir et peut, conséquemment, être référée, aux fins d'analyse, aux instants successifs du temps qui en porte l'accomplissement ». Ce temps opératif sous-jacent à la pensée, d'après Guillaume, peut être interrompu en des positions différentes de son propre développement. Selon Joly (1997: 209) le terme de temps opératif existe depuis l'ouvrage *Temps et verbe* (1929) « où il constitue le paramètre analytique majeur qui est à l'origine de la découverte de la chronogénèse, opération de formation de l'image-temps ».

Dans « Langage et science du langage » (1984 : 246), Guillaume écrit : « Une distinction non moins importante [...] est celle du *signifié de puissance* attaché en permanence dans la langue au signe (qui en devient un signifiant) et du *signifié d'effet* dont le signe se charge momentanément, par l'emploi qui en est fait, dans le discours ». Pour Guillaume, le signifié de puissance est la valeur en langue qui existe en état permanent et le signifié d'effet est la valeur d'emploi en discours qui est momentané ; une fois actualisé dans le discours, il opte pour l'une des valeurs que son état de puissance prévoit. La valeur en langue est unique et les valeurs d'emploi sont multiples : « d'un côté, une valeur essentielle déterminée en système de l'autre, mille valeurs d'emploi accidentelles qui sont autant d'applications diversifiées de la valeur essentielles » (*Leçon de linguistique 1943-1944*, série

A, volume 10). Ainsi, selon Guillaume, la valeur en langue est conceptuelle et les valeurs d'emploi sont référentielles en ce qu'elles assurent la référence à un objet du monde réel.

Les effets de sens que le discours est susceptible de produire proviennent d'une opération de pensée invariable, comme le dit Guillaume (1929/1970 : 132) : « [...] la vraie réalité d'une forme, ce ne sont pas les effets de sens multiples et fugaces qui résultent de son emploi, mais l'opération de pensée, toujours la même, qui préside à sa définition dans l'esprit ».

La conception de Guillaume du signifié de puissance et du signifié d'effet peut être résumée en termes de *l'un et le multiple*, approche monosémique qui a été adoptée par de nombreux linguistes, et parmi eux les praxématiciens.

5.1.2. Article comme opérateur d'actualisation

Pour Guillaume, le sujet parlant est l'opérateur de discours et les mots grammaticaux sont l'opérateur de langue. Le sujet parlant manipule la langue pour obtenir sa visée discursive. Les mots grammaticaux offrent des moyens d'expressions au sujet parlant pour l'aider dans ses manipulations. La manipulation du sujet parlant est, selon Guillaume, une opération de choix qui dépend de sa visée d'intention et le co(n)texte dans lequel se trouve l'acte d'énonciation. Sur le plan nominal, l'opérateur qui sert à cette manipulation du sujet parlant est l'article.

Dans l'examen du système de l'article, Guillaume propose une opération d'extensité¹⁸ qui implique la mise en rapport des deux tensions : Universel et Singulier. Les effets de sens généralisants et particularisants livrés par l'article défini *le* et l'article indéfini *un* dépendent de la tension adoptée, d'où vient un autre postulat fondamental de la psychomécanique qui dit qu'en langue, chaque signe recouvre un cinétisme, chaque signe représente un mouvement de pensée non pas un état. Dans la langue, il existe l'entier du cinétisme associé de manière permanente au signe, alors que dans le discours, il n'y a que des mouvements interrompus, interceptés en convenance avec la visée particulière momentanée de discours. Les différents effets de sens produits en discours correspondent chacun à une interception différente que la pensée effectue sur ce mouvement, autrement dit, à une coupe

¹⁸ La caractéristique de l'extensité, pour Guillaume, « est sa complète indifférence à l'endroit de la compréhension du mot-le contexte invite à poursuivre, corrélative à son extension- à laquelle elle ne change rien, se bornant à en élargir ou à en étrécir le champ d'application, large si l'on dit *L'homme est mortel*, étroit si l'on dit *Un homme entra* ou *L'homme s'assit*, large dans un mouvement à peine esquissé de progression du large à l'étroit dans (...) *Un enfant est toujours l'ouvrage de sa mère*, large encore, mais différemment et en quelque sorte plus puissamment, par un mouvement inversé, fort avancé en lui-même, de progression de l'étroit au large dans (...) *L'enfant a droit à la protection sociale* » (1954, PLT : 260).

interceptive, ou encore à une position prise dans ce mouvement. Dans l'opération d'extensité quatre interceptions livrent les quatre valeurs essentielles des deux articles. Reprenons les exemples de Guillaume :

1. *Un enfant* est toujours ouvrage de sa mère
2. Il y a *un enfant* qui joue au ballon dans le square
3. *L'enfant* a perdu son ballon
4. *L'enfant* est le père de l'homme

(1) et (4) produisent la valeur généralisante tandis que (2) et (3) actualisent la valeur particularisante. En (1) et (4), *un enfant* et *l'enfant* impliquent l'extension virtuelle d'enfant qui n'a aucune réalité expérientielle mais une valeur emblématique. C'est une réalité purement mentale. En (2) et (3) la représentation actualisée par ces mêmes SN est singulière ; dans ces cas, l'actualisation implique la version du référent mental à un référent expérientiel singulier.

5.1.3. Chronogénèse

L'image-temps que réalise l'actualisation verbale, d'après Guillaume, est le produit d'un programme dit *chronogénèse*. En chronogénèse, la progression systématique de la pensée est marquée par trois stades du moins construit au plus construit : initial, médian et final qui correspondent respectivement aux trois modes de langue: quasi-nominal, subjonctif et indicatif. En français, on voit ainsi dans l'opération de formation de l'image-temps trois interceptions livrant les trois modes de langue dits chronothèses. Sur ce point, Guillaume écrit :

A la spatialisation du temps rendue par les formes conjugables du verbe, on a dans notre enseignement et dans nos écrits donné le nom de *chronogénèse*, y voyant une genèse-non pas historique, mais systématique et instantanée, pouvant être tout entière évoquée dans l'instant portant l'accomplissement d'un acte de langage-d'une image-temps progressant dans la pensée du locuteur où, en permanence et sans condition de moment, elle habite, d'un état initial d'incomplétude à un état final de complétude, les moments caractéristiques de cette progression étant signifiés par les modes, lesquels subsument chacun un système de temps d'autant plus développé que le mode duquel ils relèvent se déclare plus tardif en chronogénèse. Au système du temps qu'intériorise chacun des modes on a donné dans nos travaux le nom de *chronothèse*. Le rôle du mode est de dater les chronothèses dans la chronogénèse» (*Prolégomènes à la linguistique structurale*, 2003 : 82, cité par Olivier Soutet, *Langue française* 147, 2005 : 32).

Guillaume distingue dans l'élaboration de l'image-temps trois chronothèses : *in posse* - chronothèse élémentaire dans laquelle le temps où échoit l'événement est vu comme privé de toute orientation, celle du quasi-nominal ; *in fieri* - chronothèse plus élaborée, celle du subjonctif; et enfin *in esse* - chronothèse la plus accomplie, celle de l'indicatif. Le quasi-nominal est le mode du temps amorphe qui ne peut être divisé en époques passée, présente et future. Le subjonctif est considéré comme le mode du virtuel dans lequel la réalisation de l'image-temps est à l'état de non-atteinte de l'actualité. L'indicatif est le mode achevé de la chronogénèse qui présente une distinction temporelle entre passé, présent, futur. Selon Guillaume, au stade de la chronothèse *in posse*, le degré de l'actualisation est nul, au stade de la chronothèse *in fieri*, le degré de l'actualisation est partiel et enfin le degré de l'actualisation dans la chronothèse *in esse* est total. Ainsi, l'infinitif *dormir* en tant que mode quasi-nominal désigne l'idée de « dormir » par opposition à d'autres concepts tels que « marcher », « nager », « aimer », etc. Dans *Je souhaite que mon fils dorme bien* (mode subjonctif) j'exprime le fait que mon souhait laisse entière l'indétermination de l'état de sommeil de *mon fils* : il peut aussi bien dormir que mal dormir. Le procès *dormir bien* reste de l'ordre de la virtualité, du possible. Dans *A telle heure, mon fils a déjà dormi* (mode indicatif), l'appréhension de l'idée verbale est beaucoup plus précise, car elle est affectée à une personne (ici mon fils) et inscrite dans une époque (ici passé composé) ; elle est donc du domaine de l'actuel.

De ce qui précède, on peut connaître les conceptions de Guillaume sur le mécanisme de l'actualisation. L'actualisation, ou la transition de la langue au discours, est une opération de pensée inscrite dans le temps opératif qui permet de faire passer de la virtualité de la langue à la réalité du discours. Ce passage de la langue au discours est assuré par les coupes interceptives qui produisent différents effets de sens résultant de différentes visées expressives, et convenables aux différentes visées de discours.

5.2. Actualisation comme notion clef de la praxématique

5.2.1. Praxématique et ses fondements théoriques

Le premier exposé de la théorie praxématique a été donné dans *Introduction à l'analyse textuelle* (R. Lafont et F. Gardès-Madray, Paris : Larousse, 1976) mais l'ouvrage qui marque la mise en place de la praxématique parmi les théories linguistiques est *Le travail et la langue* (R. Lafont, Paris : Flamation, 1978). La praxématique est issue de trois courants distincts : la psychomécanique de Guillaume, la psychanalyse et la dialectique marxienne.

Dans le passage ci-dessous, Lafont montre la naissance de la praxématique sous l'influence d'autres théories scientifiques :

Le choix que nous faisons d'une anthropologie du langage résolument matérialiste nous conduisit à deux décisions épistémologiques : remplacer le signe dit saussurien (mais beaucoup plus ancien que Saussure) par le praxème, unité de praxis signifiante habitée non par un signifié, mais par une puissance à signifier, et placer le sujet schisé, tel que la psychanalyse freudienne le définit, au centre de toutes les opérations langagières. Par ailleurs l'héritage, accepté sous la réserve d'un réexamen critique déjà amorcé dans *La Phrase occitane*, du linguiste français Gustave Guillaume nous faisait concevoir ces opérations comme dynamiques aussi bien que concrètes, inscrites dans un temps d'activité nerveuse supérieure (ANS). Ainsi naquit *la praxématique* (Lafont 2004 :7).

Si les fondateurs de la praxématique nomment leur théorie comme une linguistique matérialiste, une linguistique pratique, c'est parce que cette linguistique est «une précaution contre tous les entraînements à l'idéalisme, aussi anciens que la réflexion européenne sur la langue» (Lafont *et al.* 1976 : 83) et «la praxématique est ainsi née d'une nécessité de reconnaître et de problématiser le **rôle du réel**¹⁹ dans la production de sens, et de proposer une analyse de la façon dont la représentation du monde est opérée par la praxis linguistique» (Détrie in Détrie *et al.* 2001 : 279).

Un des fondements théoriques de la praxématique est la psychomécanique élaborée par Gustave Guillaume. La praxématique construit sa théorie sous les lumières du guillaumisme mais avec quelques renversements, quelques déplacements épistémologiques vis-à-vis de l'épistémologie guillaumienne. Concrètement, il y a deux problèmes dans la théorie guillaumienne qui font l'objet de l'intervention de la praxématique : ce sont le problème du *temps opératif* et le problème de *l'image d'espace*. Comme la psychomécanique, la praxématique conçoit l'actualisation comme un mouvement ascendant concret qui occupe nécessairement un temps. C'est le temps opératif dans lequel tous les faits de discours ont lieu. Mais à la différence de la psychomécanique, la praxématique montre physiquement et concrètement ce qu'est ce temps : c'est un temps mental qui est réglé par le temps de l'influx nerveux.²⁰ La *pensée* se divise en *penser*, acte saisissable et en *pensé*, produit de cet acte, et ces deux mouvements apparaissent dans le même lieu réel : le cortex cérébral du locuteur et de l'interlocuteur. Selon cette perspective matérialiste, la praxématique considère

¹⁹ C'est nous qui soulignons.

²⁰ Cf. Lafont 1976 : 81 ; 1990 : 263, 265 ; 2004 : 7, 57

l'actualisation comme un mouvement d'approche du réel par la conscience, comme dit Lafont :

L'actualisation est le mouvement par lequel la conscience du sujet (qui se réitère, s'inscrit, s'énonce dans cette opération) construit, avec les moyens de la langue, une image de réalité et en contrôle la vérité objective (Lafont 1978 : 326).

De ce point de vue, Lafont propose et développe sa propre solution au problème du temps opératif guillaumien en donnant les termes : temps de *l'à-dire*, temps du *dire* et temps du *dit* successivement équivalents au temps de glossogénie, au temps d'actualisation et au temps de la parole. Ce sont les trois instances²¹ où se déroule le processus d'actualisation. *L'à-dire* est le temps de la programmation du message, il est moulé dans ANS (temps d'Activité Nerveuse Supérieure) et est insaisissable à cause de sa rapidité. *Le dire* est le temps d'extériorisation du message dans lequel le locuteur réalise son choix parmi une gamme de choix des unités linguistiques. Ce temps peut être saisissable mais irrattrapable car une fois que le message est accompli, il ne se situe plus au niveau du dire mais au niveau ascendant : celui du dit. *Le dit* est le temps du stockage en mémoire, cette mémoire doit être comprise au sens la «mémoire de travail» selon l'expression des cognitivistes et pour les praxématiciens, elle devient mémoire syntaxique.

L'autre problème que la praxématique tente de résoudre est celui de l'*image d'espace*. Sur ce point, Lafont remarque : « Guillaume décrit une *chronogénèse*, il n'ose à aucun moment une *topogénèse* » (1990 : 263) et c'est là que la praxématique développe sa propre théorie de l'actualisation nominale.

²¹ Bres et Barbéris décrivent les rapports entre ces trois instances : «Entre ces trois instances, il n'y a pas succession linéaire, mais tuilage, superposition décalée et souvent conflictuelle, comme le signalent les ratages. L'à-dire peut être représenté comme un chantier où se concurrencent, se télescopent différents programmes, vers le défilé du dire. Le seuil d'actualisation élimine, autant que faire se peut, les brouillons, mais la bousculade au portillon est telle que le travail de sélection est rarement parfait. Se signifie alors, sous forme de ratages sur le fil du dire, le travail de l'à-dire. D'autre part, tandis que le dire programmé s'extériorise, l'à-dire, sous-tendant les instances du dire et du dit, continue de construire, en anticipation, les programme de phrase, et contrôle la production du dire dans son cours, qu'il peut interrompre, ou faire bifurquer. Mais l'à-dire est, en même temps, soumis aux paroles déjà prononcées, qui pèsent de leur matérialité sur le déroulement irréversible du flux verbal. Le rapport entre mémoire du dit et prévision de l'à-dire assure la cohésion du discours en train de se faire, et, lorsque nous perdons le fil, montre la nécessaire solidarité des trois instances dans le dysfonctionnement même (perte de contact entre le déjà dit et la suite en cours de programmation) » (in Détrie *et al.* 2001 : 22).

5.2.2. Topogénèse

L'image-espace que réalise l'actualisation nominale, selon Lafont, est le produit d'un programme dit *topogénèse*. La praxématique construit la topogénèse en s'appuyant sur le modèle de la démonstration guillaumienne à propos de l'image-temps mais dans l'optique du fondateur de la praxématique, la topogénèse n'est pas seulement parallèle à la chronogénèse, elle lui est antérieure ou, si l'on veut s'exprimer autrement, la chronogénèse est une modalité de la topogénèse. D'après Bres et Gardès-Madray, ce que Guillaume appelle *spatialisation du temps* devient, dans l'analyse de Lafont, *dimension-temps* de la topogénèse. La chronogénèse et la topogénèse sont des mouvements par lesquels la conscience se construit non pas comme pensée transcendante mais comme approche du réel structurant les images du réel. Comme la chronogénèse, la topogénèse est une opération espacée en étapes : initiale, médiane et finale dans lesquelles l'image de réalité de l'objet est de plus en plus achevée. Si l'actualisation verbale se réalise généralement par les formes verbales, l'actualisation nominale recourt à la classe des déterminants. Lafont écrit :

Selon nous, l'article est une usure de la représentation de réalité (sa forme est une usure phonologique du pronom adjectif démonstratif *ille*). Nous pouvons en conséquence décrire l'actualisation du nom comme un mouvement d'approche du réel par la conscience, qui n'est qu'ébauché dans des séquences comme *parler d'arbres* (actualisateur 0) et achevé dans *Je parle de cet arbre*. Entre les deux seuils s'établit l'épaisseur de l'actualisation même, désignée par le système de l'article (des deux articles, le défini et l'indéfini), selon des coupes mobiles que détermine le contexte verbal ou situationnel du discours : *Je parle de l'arbre*, *Je parle d'un arbre*, marquent des condensations plus ou moins avancées de l'image de réalité (1990 : 324).

La praxématique distingue dans l'élaboration de l'image-espace trois saisies successives dites topothèses correspondant respectivement aux stades *in posse*, *in fieri* et *in esse*. L'actualisation du nom réalisée dans la première topothèse (*in posse*) marque l'image de réalité liminaire. L'image de réalité est émergente dans la deuxième topothèse (*in fieri*). En troisième topothèse (*in esse*), la représentation de l'image de réalité est pleinement construite. Le nom actualisé avec le déterminant zéro renvoie à une image de réalité purement virtuelle, comme le dit Lafont « [...] la topogénèse est tout entière en projet, possible mais non vraiment entreprise » (1978 : 218). Reprenons l'exemple de Lafont : *Je parle d'arbre*, *arbre* désigne une représentation virtuelle d'arbre, c'est une réalité purement mentale comme une entrée de dictionnaire. Si la topogénèse est considérée comme mouvement de conquête de

réalité, l'article défini et l'article indéfini, sous la perspective praxématique sont des marqueurs de la mobilité de la topogénèse, dans la mesure où cette dernière vise l'expression du réel. Selon le co(n)texte, l'article défini et l'article indéfini sont susceptibles de se référer à des entités génériques (*L'arbre est le meilleur ami de l'homme ; Un arbre est l'agrément indispensable du jardin*), ou spécifiques (*Regarde l'arbre dans la cour ; Il y a un arbre dans la cour*²²). Dans *Mon grand-père a planté cet arbre juste avant sa mort* et *C'est mon arbre d'enfance, cet arbre, mon arbre* renvoient à une réalité concrète, à des référents expérientiels réels.

5.2.3. Praxis, praxème

D'après Lafont (1978), la description de la *praxis linguistique*, dans le cadre d'une linguistique praxématique dite linguistique matérialiste, est une tentative de saisie du « langage de la vie réelle ». La praxis joue un rôle important en praxématique en tant que « source des informations perceptives et des connaissances acquises par l'expérience pratique, informations à partir desquelles s'élaborent les représentations versées au langage » (Siblot *in* Détrie et *al.* 2001 : 268). La praxématique distingue trois types d'incidence de la praxis sur le langage : praxis manipulatrice-transformatrice, praxis socioculturelle et praxis linguistique. Sur ce point, Siblot écrit :

On a ainsi été conduit à distinguer différents types d'incidence de la praxis sur le langage. Les expériences pratiques d'appréhension et de transformation du monde dans sa matérialité constituent un premier niveau de praxis manipulatrice, immédiatement repérable dans le vocabulaire concret, par exemple. Les pratiques organisatrices de la société, où se tissent les relations sociales, où s'affrontent les intérêts matériels et symboliques, où s'instituent les sujets, fournissent un autre registre du lexique représentatif des praxis socioculturelles. L'usage du langage est lui-même une praxis qui ne se borne pas à nommer et représenter le monde, mais vise également à agir sur lui. Cette dimension de la praxis linguistique, depuis longtemps repérée dans la fonction magique ou conative du langage, fortement mise en relief par la pragmatique, s'exerce aussi sur le langage même. Les pratiques langagières sont en effet le lieu de l'élaboration et des évolutions du système de la langue. Et lorsque la praxis linguistique devient à elle-même son propre référent, elle se place au niveau d'une praxis métalinguistique qui peut être développée pour exploiter les possibilités d'une autonomisation du linguistique à l'égard du réel (Siblot *in ibid.* : 268).

²² Nous reprenons les exemples de Barbéris dans Détrie et *al.* 2001 : 360).

Ainsi, ce sont les diverses praxis qui constituent les éléments de signification dénommés *praxèmes*. La praxématique profère le terme de *praxème* à celui de *signe* appréhendé comme mot, morphème, lexème, sémantème. L'intérêt d'un tel remplacement terminologique est qu'il permet d'envisager le signe sous une autre stratégie explicative, non pas purement linguistique mais en rapport avec le réel objectif et avec un certain nombre de praxis socioculturelles. Etant instrument de praxis linguistique, en relation avec d'autres praxis humaines, le praxème est défini, dans la perspective praxématique, comme outil de la production du sens lors de l'actualisation en discours. Le praxème est ainsi inscrit dans la perspective du discours à travers le processus d'actualisation. Gardès-Madray (1984 : 16) donne sa définition du terme de praxème :

[...] outil de production de sens, le praxème est un lieu d'articulation dialectique, instaurée entre une valeur d'usage et une valeur d'échange. Lieu conflictuel donc, il est toujours l'objet d'un enjeu de pouvoir. La valeur d'usage est le lieu d'inscription du sujet dans son discours : elle est issue de la pulsion communicative. La valeur d'échange, au contraire, se détermine coercitivement à partir des contraintes sociales d'acceptabilité du sens. Valeur d'usage et valeur d'échange constituent ainsi les deux pôles du réglage du sens. L'analyse linguistique du fonctionnement des praxèmes et de leur position dans les programmes de phrase inclut donc dans sa problématique l'implication des sujets dans la communication et dans la réalité socio-historique.

5.2.4. Actualisation, production de sens

Se considérant officiellement comme une linguistique de la production du sens, l'étude des processus de la production du sens étant donc son objet central, la praxématique est sous-tendue par la notion clef d'actualisation de la langue en discours. Nous avons trouvé chez Bres (1994 : 85) une définition adéquate à propos de l'actualisation dans laquelle, l'auteur a bien relié la conception d'actualisation développée par Guillaume et Bally à la perspective praxématique :

L'actualisation sera comprise comme l'opération concrète de programmation, inscrite dans le temps opératif de l'à-dire en tension vers le dire, qui permet à l'intention de parole, en se prenant au filet de potentialités de la langue, de se réaliser concrètement en acte de discours.

Pour Bres, l'actualisation est une opération concrète, réaliste et ascendante de production de sens. L'actualisation est un processus dynamique, établi par une activité du sujet en acte de langage dont l'inscription se fait dans le temps. Par l'actualisation, le sujet parlant effectue son intention de parole en parole effective en transformant des potentialités, des virtualités de la langue en effectivités, en actualités du discours. La langue abstraite se matérialise en discours concret par l'intermédiaire du processus d'actualisation.

La praxématique ne limite pas ses recherches sur l'actualisation de la phrase et des termes de la phrase. Elle développe l'étude de l'actualisation en divers champs d'application : actualisation praxémique, actualisation paraxémique, actualisation phrastique, actualisation textuelle et enfin actualisation polyorganique. Parmi ces cinq lieux actualisation, nous appliquons notre étude de l'actualisation des proverbes aux trois premiers lieux de l'actualisation.

La *production de sens* occupe en linguistique praxématique une place centrale. Cette notion est très proche et parfois confondue avec la notion d'actualisation. Toutes les deux désignent un processus, un mouvement dynamique de l'acte de langage à travers lesquels on découvre le sens comme produit de ce processus, de ce mouvement. Mais en tant que deux notions indépendantes de la praxématique, elles se différencient délicatement l'une de l'autre. On peut trouver la distinction entre ces deux termes dans les travaux des praxématiciens.

Si on considère *représentation* comme un nom d'action désignant un processus à l'œuvre, on lui préférera *production de sens*, notion centrale à la praxématique, et où celle-ci tente depuis ses premiers travaux à définir sa démarche. Si on veut mettre l'accent sur la *nature des opérations* qui sous-tendent le passage des virtualités de la langue au discours, et la *définition des niveaux où elles s'insèrent*, c'est le terme d'*actualisation* qui sera proposé» (Barbériis 1998 : 42).

L'actualisation est mouvement de production de sens dans son articulation à la réalité, selon divers degrés de validité correspondant à différentes étapes de ce mouvement» (Bres 1998 : 73).

Par *production de sens*, on désigne l'ensemble des déterminations et des procès qui participent à la réalisation du sens et à sa communication, dans les différents systèmes sémiotiques mobilisés.

Dans le champ de la *production linguistique de sens*, l'*actualisation verbale* désigne les opérations par lesquelles les constituants du langage sont mis en discours et, par là, leur signifiante mise à l'œuvre» (Siblot 1998 : 154).

Ainsi, l'actualisation couvre l'ensemble des constituants du sens, la production du sens couvre la somme des opérations nécessaires à l'exécution du sens construit. Ce sont des notions linguistiques qui interfèrent.

5.3. Actualisation et typologie des langues

5.3.1. Typologie et démarche comparative

A propos de la définition du terme de typologie, d'après Rama (1985 : 14), on peut dégager trois façons de considérer la typologie : 1. la typologie en tant que science qui étudie les types individuels de la langue, les types linguistiques et qui définit finalement les caractères les plus essentiels et spécifiques de la langue naturelle ; 2. la typologie en tant que structure est considérée par rapport aux types qui se rendent manifestes dans la langue (par exemple : typologie d'une langue donnée ou de certains groupes linguistiques donnés, typologie des niveaux et catégories individuels...) ; 3. la typologie en tant que principe d'organisation du matériel linguistique qui permet de décrire typologiquement la langue en question ainsi que ses convergences et divergences par rapport à d'autres langues²³. Dans le présent travail, nous choisissons la troisième approche typologique, plus précisément, la typologie selon notre perspective se définit comme analyse des principes d'organisation du matériel linguistique. Ainsi, la tâche de la typologie linguistique est d'étudier non seulement ce qui coïncide mais aussi ce qui est différent dans les langues. Nous partageons la conception de Miller et Zribi-Hertz (2003 : 6) sur la comparaison des convergences et divergences des langues :

L'explication des convergences peut conduire à remonter jusqu'à une propriété commune aux deux grammaires et y produisant les mêmes effets, ou bien à envisager certains principes généraux opérant dans toute grammaire. L'explication des divergences passe par la recherche des corrélations entre propriétés : si la grammaire A (mais non la grammaire B) exhibe la propriété P1, c'est que A, mais non B, a par ailleurs la propriété P2, qui pouvait pourtant sembler *a priori* tout à fait indépendante de P1. Cette façon d'aborder la comparaison des langues repose, d'une part sur la vieille idée structuraliste que les propriétés d'une grammaire ne sont jamais aléatoires,

²³ Pottier (1992) souligne, lui aussi, la nécessité d'une approche comparative parmi des tâches de la typologie : «L'étude typologique se situe au niveau le plus général de la description linguistique. Elle suppose une caractérisation de l'ensemble des phénomènes qui constituent une langue. Elle est en premier lieu descriptive, puis comparative. Elle tente de dégager les grandes lignes du comportement linguistique ».

mais sont solidaires les unes des autres au sein d'un «système» ayant sa propre cohérence ; et d'autre part, sur l'idée que, parce qu'elles sont toutes traitées par le même cerveau humain, toutes les grammaires de langues naturelles se conforment nécessairement aux mêmes principes d'économie, et ne varient donc que parce qu'elles y sont contraintes – par les propriétés spécifiques de leur morphologie et de leur syntaxe, et par le contenu particulier de leur lexique.

Mais il faut ajouter qu'il n'existe aucune description typologique pouvant prétendre s'appliquer à tous les aspects d'une langue ou d'un groupe de langues. Par ailleurs, il n'existe non plus aucune langue qui soit complètement et absolument flexionnelle, agglutinante ou isolante ; dans le discours, l'ordre de la hiérarchie idéale peut être modifié ou perturbé par la coexistence de principes typologiques différents. C'est pourquoi, nous proposons dans notre étude comparative entre français et vietnamien une analyse qui est adaptée à notre objectif : nous essayons de dégager les tendances dominantes de chaque langue mais non des lois universelles²⁴. Avec cette méthode, nous pouvons résoudre les contre-exemples lorsque ceux-ci représentent un pourcentage assez faible parmi les cas analysés et en même temps ne pas remettre en question la tendance déjà postulée. Notre objectif est non seulement de décrire et dégager des tendances dominantes dans les deux langues, mais aussi et surtout d'essayer d'en comprendre les causes.

5.3.2. Réflexions typologiques de Guillaume

Comme cette recherche de thèse situe dans le cadre des études guillaumiennes, il nous semble absolument nécessaire de rappeler brièvement la réflexion de Guillaume sur la typologie linguistique. Nous mettons l'accent sur sa réflexion concernant les langues isolantes dans lesquelles figure le vietnamien et les langues flexionnelles dont le français. L'intérêt de Guillaume pour la typologie des langues, d'après Joly, commence très tôt, depuis son ouvrage *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française* : « [...] Guillaume tente de résoudre des problèmes qui transcendent le cas d'une langue particulière. Son objectif est déjà d'atteindre, sous le singulier, l'universel » (1988 : 231). Dans ce même article, Joly a retracé quatre grandes périodes dans la recherche typologique de Guillaume : 1. fin des années

²⁴ *Tendances* ici sont comprises au sens où l'entend Hagège (1988 : 272) : « [...] il importe de connaître les tendances sous-jacentes à la répartition des langues en types. Pourquoi *tendances* ? Parce qu'il n'y a pas d'universaux au sens strict, sinon les *universaux définitionnels* eux-mêmes, c'est-à-dire ceux qui sont impliqués par la définition que l'on donne du concept même de langue. Dès lors, ce que l'on doit entendre, en réalité, par universaux, ce sont des propriétés ayant une large diffusion et une probabilité de traitement comme traits généralisables. Ces propriétés sont ici appelées *tendances* ».

trente : à cette époque Guillaume s'intéresse à la «psychogénie interne» du mot ; 2. des années quarante : Guillaume déplace son attention de la typologie vers la «psychogénie externe» du mot ; 3. fin des années quarante : Guillaume avance la théorie des trois «saisies» ; 4. la quatrième période correspond à partir de 1956 jusqu'à la fin de sa vie, pendant laquelle il élabore la théorie des «aires».

L'idée fondamentale de Guillaume sur la typologie des langues se fonde sur la distinction entre le plan de puissance (langue) et le plan d'effet (discours) et la transition de l'un à l'autre s'effectuant au cours de l'acte de langage, autrement dit, sur l'analyse des opérations de pensées selon lesquelles dans toutes les langues, il existe une unité de puissance à partir de laquelle se construit le discours.

En étudiant la *psychogénie interne* du mot, Guillaume parvient à distinguer trois grands types de langues : langues à parties du discours (langues indo-européennes), langues monosyllabiques amorphogéniques (chinois, vietnamien) et enfin langues à racines (langues sémitiques). Dans les langues indo-européennes, les parties du discours se manifestent en langage effectif, c'est-à-dire en discours sous les apparences d'espèces de mots reconnaissables à leur comportement grammatical, ce qui permet de les répartir en classes. D'après Guillaume, dans ces langues, l'existence de l'unité linguistique appelée *mot* est évidente tandis que dans les langues monosyllabiques il n'y a pas de «parties du discours» au niveau de la langue. Le mot dans ce type de langues n'a un certain statut que dans le discours, grâce à des moyens tels que l'ordre des mots, le changement de ton ou le recours aux affixes.

L'étude de la *psychogénie externe* du mot amène Guillaume à trouver dans les langues deux voies opposées : la voie de la *syntaxe* et celle de la *morphologie*²⁵. Il ajoute qu'entre ces deux options, il y a une grande majorité de langues qui mettent à contribution, dans des proportions variables, morphologie et syntaxe et même au sein d'une langue, il peut y avoir des variations selon le type de mots. Le français, selon Guillaume, est plus «syntaxique» sur le plan du nom que sur le plan du verbe. L'analyse de l'acte de langage en termes de psychogénie externe du mot permet à Guillaume de placer l'ensemble des langues sur un *continuum* qui est composé de deux pôles antagonistes : le pôle d'implétion (langues indo-européennes) et le pôle de déplétion (chinois, vietnamien).

La théorie des trois *saisies* (saisie radicale, saisie lexicale, saisie phrastique) est considérée comme une prolongation de la réflexion de Guillaume sur la psychogénie du mot. D'après Guillaume, la typologie d'une langue dépend du moment auquel la saisie lexicale,

²⁵ « Les langues qui ont choisi le chemin de la morphologie emplissent le mot d'éléments formateurs au point d'en faire un *mot – phrase*, celles qui ont choisi le chemin de la syntaxe présentent un mot amorphologique (cas des langues dites «isolantes», comme la chinois) (Joly, 1988 : 247).

créatrice de l'unité de puissance, intercepte l'acte de langage. Guillaume distingue trois types de langues. Le premier est celui des langues monosyllabiques à caractères (chinois, vietnamien) dans lesquelles la pré-construction de langue est réduite au minimum, et la construction du discours est atteinte au maximum. Ce type de langues résulte d'une interception précoce de l'acte de langage. La saisie lexicale s'identifie à la saisie radicale, ce qui a pour effet de livrer une unité de puissance réduite à l'élément formateur. Le deuxième type de langues, celui des langues holophrastiques (basque), représente le cas inverse du premier: la pré-construction de langue est développée au maximum, la construction du discours est réduite au minimum. Dans ce type de langues, l'interception de l'acte de langage est tardive. La saisie lexicale coïncide avec la saisie phrastique. C'est pourquoi, dans ces langues, le mot, combinaison d'une racine et d'affixes divers, a le sens d'une phrase. Entre ces deux types de langues, il existe un intermédiaire qu'on nomme des langues à mots (langues indo-européennes). Toutes ces langues, d'après Guillaume, ont un point commun : la saisie lexicale peut intervenir à une distance variable, mais toujours *positive*, de la saisie radicale et de la saisie phrastique. De cette variation dépend l'état morphologique du mot.

La théorie des *aires* est considérée par Guillaume même comme une avancée dans sa réflexion qui implique toutes ses hypothèses précédentes sur la typologie des langues. Partant de l'idée que le langage, comme le temps, est un entier d'infinitude qui comporte, dans la plénitude de son édification, trois moments, appelés *aires* : une aire initiale (aire prime), une aire médiane (aire seconde) et une aire finale (aire tierce), Guillaume distingue trois grands états structuraux de langue correspondant à ces trois aires de construction. Les langues isolantes correspondent à l'aire prime. Dans ces langues, le vocable est réduit à l'élément formateur. L'unicité de l'élément formateur annule toute possibilité de morphologie, le «mot» dans ces langues ne comporte donc aucune indication morphologique. Les langues à racines (langues sémitiques) correspondent à l'aire seconde. Dans ce type de langues, le mot se situe pour moitié dans la langue, pour moitié dans le discours. Les langues à parties du discours (langues indo-européennes) correspondent à l'aire tierce. Dans ces langues, le mot est de fait une construction intégrale de langue. Du point de vue de la phonologie, la théorie des aires permet à Guillaume de distinguer les différences phonologiques de trois types de langues. L'unité phonologique des langues isolantes est la *syllabe*, l'unité phonologique des langues indo-européennes est le *phonème* et l'unité phonologique des langues à l'aire seconde est celui de *binôme phonématique*. D'où résulte l'observation de Guillaume sur le syllabisme et le phonématisme : le syllabisme, caractéristique des langues à l'aire prime, réalise l'expression de chaque notion au moyen d'une syllabe et le phonématisme, caractéristique des langues à l'aire tierce, a pour but de substituer à la syllabe notant une idée, un phonème

(consonnes ou voyelles) chargé seulement de noter un son irréductible. Cette remarque de Guillaume sur les langues monosyllabiques coïncide avec la conception de Cao Xuân Hạo à propos du statut de la syllabe dans la langue vietnamienne. Selon ce dernier, en vietnamien, la syllabe assume en soi trois statuts qui se distinguent nettement dans les langues indo-européennes : elle est à la fois *phonème*, *morphème* et *mot*. C'est une caractéristique qui joue un rôle décisif dans le mécanisme d'opération de la langue vietnamienne.

La typologie élaborée par Guillaume repose donc, comme le dit Benveniste, sur «une théorie générale de la structure linguistique». Ce qui est remarquable dans l'analyse typologique de Guillaume durant ces périodes, c'est que la matière d'analyse reste toujours la même, seul le point de vue change, mais ce changement permet à Guillaume de mieux voir le mécanisme constructeur de la structure des langues.

La littérature linguistique vietnamienne ignore totalement la théorie de la psychomécanique et de la praxématique. C'est une des difficultés que nous avons rencontrées en travaillant sur ce sujet. Mais il nous semble que les principes proposés par ces deux courants sont fiables et qu'ils suscitent une source inépuisable d'inspiration. Nous essayons donc de les appliquer au cas du vietnamien.

5.3.3. De l'actualisation à la typologie des langues

Selon Cao Xuân Hạo (1998), la linguistique vietnamienne ne se développe guère depuis des siècles à cause du credo aberrant ancré dans l'esprit de la grande majorité des linguistes vietnamiens, selon lequel la grammaire indo-européenne serait une grammaire universelle, valable pour toutes les langues. De ce fait, on cherche à tout prix à imiter la grammaire indo-européenne, concrètement, celle du français pour le cas vietnamien, car la plupart des linguistes vietnamiens ont été formés par l'école française. La position *eurocentrique* (tendance à tout ramener à la grammaire indo-européenne, à faire de cette grammaire le centre, le modèle de toutes les autres grammaires) induit plusieurs paralogismes et même plusieurs sophismes, parmi eux mentionnons les suivants : la langue vietnamienne est pourvue de temps grammaticaux, à savoir les trois marqueurs : *Đã*, *Đang*, et *Sẽ* expriment respectivement le passé, le présent et le futur, alors que ce sont des marqueurs d'aspect ; en niant le statut nominal des mots tels que : *Cái*, *Con*, *Tám*, *Bức*..., on tente de les classer dans la catégorie des classificateurs comme des mots vides (dépourvus de sens réel, opposés aux mots pleins qui possèdent un sens réel), comme des compléments du nom postposés malgré le fait que ces mots en question comportent toutes les caractéristiques syntaxiques typiques pour être des noms authentiques ; au niveau de la structure de la phrase, on applique la structure Sujet – Prédicat à la phrase vietnamienne alors que ce type de structure ne concerne qu'un

petit nombre de phrases vietnamiennes (environ 20% d'après Cao Xuân Hạo) alors que la structure principale de la phrase en vietnamien est celle de Thème – Rhème ; le Sujet grammatical compris au sens de la grammaire indo-européenne est absent dans la phrase vietnamienne. Cao Xuân Hạo reproche à ces linguistes de ne pas se baser sur les faits langagiers de la langue vietnamienne, de ne pas observer assez les phénomènes linguistiques utilisés par les Vietnamiens mais de ne chercher qu'à trouver dans le vietnamien les catégories, les phénomènes, les règles...correspondant aux langues indo-européennes. Dans son ouvrage (1998 : 237), Cao Xuân Hạo les critique avec un style un peu pesant :

On a du mal à comprendre pourquoi ils [les linguistes qui adoptent la position eurocentrique] peuvent se contenter d'une grammaire qui ne soit pas applicable qu'à moins d'un tiers des phrases les plus usuelles en vietnamien ?

En tant que langue isolante, monosyllabique, le vietnamien n'utilise aucun type de flexions. Le vietnamien ne possède pas non plus le temps au sens de la catégorie grammaticale. C'est pourquoi les apprenants vietnamiens, surtout les débutants, trouvent très bizarre ce type de phrase française :

Hier soir, je suis allée au cinéma

Đêm qua tôi đi xem phim

soir/hier/ je/ aller/ regarder/ film

Ils se posent les questions suivantes: pourquoi si on a déjà dit « hier soir », le verbe doit-il encore être conjugué au passé composé pour situer le procès dans le passé ? Le locuteur est une femme et l'interlocuteur le sait bien, pourquoi alors faut-il mettre «suis allée» pour indiquer que c'est une femme, et non un homme qui parle ? Semblablement, les apprenants français ont du mal à expliquer le fait que si on veut transformer le nom massif qui est un nom non-comptable en comptable en vietnamien, il faut mettre un mot qui a pour fonction de décrire, de répartir les objets, les êtres humains ou les animaux en liste homogène. Prenons un exemple : pour les objets, ce type de mot (que les linguistes indo-européens nomment classificateur) répartit les objets en plusieurs classes selon les traits qui ont résulté d'une perception sélective (visuelle en général), traits les plus facilement appréhendés par la communauté linguistique vietnamienne ; plus précisément, les objets sont regroupés par les traits *longs* ou *plats* ou *ronds* ou *pointus* ou *en paire*. Par exemple, le mot *lá* (feuille) a un trait sémantique saillant «plat», la langue vietnamienne s'appuie sur ce trait pour regrouper les objets ayant ce trait commun : *lá thư* (la lettre), *lá phiếu* (les votes), *lá vàng* (un type d'or), *lá cờ* (le drapeau), *lá gan* (le foie), *lá phổi* (le poumon)... Le trait *plat* devient un des traits

sémantiques de tous les mots mentionnés. La distinction entre les animaux et les objets est assumée par deux mots *con* et *cái*²⁶ qui expriment respectivement les animés (*con mèo* – le chat, *con ngựa* – le cheval, *con thỏ* – le lapin, *con lừa* – l’âne...) et les non-animés (*cái bàn* – la table, *cái nhà* – la maison, *cái nồi* – la casserole, *cái ti vi* – le téléviseur...). Les apprenants français se posent cette question : pourquoi les noms comme *mèo* (chat), *ngựa* (cheval), *nhà* (maison), *bàn* (table) ne peuvent-ils pas être nombrables tandis que les noms équivalents dans la langue française peuvent se combiner directement avec le numéral, pourquoi ces noms manifestent explicitement le fait qu’ils sont longs ou plats, qu’ils sont animés ou inanimés mais le vietnamien exige obligatoirement de les accompagner par d’autres mots ? C’est la différence entre les types de langues qui suscite ces interrogations. Comment expliquer des phénomènes si différents dans les deux langues ? Comment expliquer le fait que pour une même signification on doit utiliser des moyens lexicaux dans une langue et des moyens grammaticaux dans l’autre ? L’homme saisit, perçoit le monde réel de manière semblable mais le moyen qui aide à exprimer cette perception, cette manière d’appréhender diffère d’une langue à l’autre. C’est l’étude typologique qui aide à dégager les opérations qui sous-tendent l’activité langagière et la façon dont elles se réalisent dans les différentes langues. Notre étude contrastive menée sur l’actualisation verbale dans le proverbe français et vietnamien permet de voir comment chaque langue construit, avec ses propres ressources lexicales et morphosyntaxiques des représentations spécifiques. A partir de ces représentations, nous essayons de restituer les caractéristiques propres à chaque langue. L’étude menée sur l’actualisation verbale décèle en effet une relation entre la langue et la pensée qui est une relation solidaire et mutuelle, comme le dit Benveniste (1966 : 64, vol.I) «...une pensée qui ne peut se matérialiser que dans la langue et une langue qui n’a d’autre fonction que de signifier». La langue reflète la pensée et la pensée est saisie à condition d’être actualisée dans la langue. Par l’actualisation verbale, on trouve le mécanisme d’opération de la pensée mais c’est la pensée qui conditionne l’actualisation, concrètement, chaque type de mécanisme d’opération de pensée a un différent type de mécanisme d’actualisation verbale. La pensée et l’actualisation verbale ont un rapport réciproque mais pas hiérarchique. Comme remarque Benveniste (1966 : 74, vol.I) :

Aucun type de langue ne peut par lui-même et à lui seul ni favoriser ni empêcher l’activité de l’esprit. L’essor de la pensée est lié bien plus étroitement aux capacités des hommes, aux conditions générales de la culture, à l’organisation de la société qu’à la nature particulière de la langue.

²⁶ Il n’y a pas de mots correspondants en français.

Un fait langagier existe dans une langue et n'existe pas dans l'autre, c'est le choix de chaque langue et il est accepté par toute communauté linguistique. Guillaume («Discernement et entendement...»), 1939, dans *LSL*, p. 98, cité par Joly, 1988 : 235) a écrit :

D'une manière générale, chaque langue peut être considérée comme une solution intégrale du problème de l'expression de la pensée – tel que le pose l'état de civilisation acquis – solution en regard de laquelle il en existe d'autres réalisées ailleurs (sans compter celles, possibles, qui n'ont pas vu et ne verront peut-être jamais le jour) et toutes pareillement totales par rapport au problème dont elles relèvent

Chaque langue a son propre système et ce système répond parfaitement à l'exigence d'expression de la pensée. Toutes les langues sont aptes à traduire les plus fines nuances de la pensée. Les systèmes diffèrent mais la traduction est possible. Chaque langue résout le problème de la communication selon ses propres critères, ses propres techniques et stratégies. Comme le note Guillaume (Leçon inédite du 31.05.46, pp. 85-86, cité par Adam, Douay, Fraser, Joly, 1988 : 216) :

Pour tout moment historique considéré, et quel que soit son état de définition, la langue est compétente à résoudre la totalité des problèmes de représentation dont l'efficacité du discours exige la solution.

Si on ne trouve pas un marqueur linguistique dans une telle langue, c'est parce que cette langue utilise d'autres marqueurs, le marqueur manquant est remplacé par un autre. La langue fait toujours des remaniements pour que le système soit complet. Les différences entre les langues relèvent de ce que Guillaume appelait l'*architecture* des langues, laquelle est la mise en œuvre des principes de construction qui définissent une certaine structure et qui est soumise à des variations dans l'espace et dans le temps. Revenons aux problèmes du *sujet* et de l'*article* que nous avons évoqué précédemment. Les études diachroniques montrent que l'origine du terme de *sujet* (*hypokeimenon* en grec, *subjectum* en latin) dans les langues indo-européennes provient de la logique gréco-romaine. Après la grammaticalisation, le *sujet* obtient son statut actuel, c'est-à-dire qu'il devient un terme formel de la grammaire – le sujet grammatical morphologiquement marqué - et ne coïncide pas avec le sujet logique, pourtant les deux termes se confondent dans certains cas mais chacun a un statut distinct. A propos de l'article, d'après Guillaume (1919), l'article n'existe pas originellement. C'est un fait

secondaire du développement des langues²⁷. L'auteur donne trois exemples : *mangier pain*, *manger de pain* et *manger du pain* et confirme que : « [ces trois expressions] qui ont été successivement employées au cours du développement de la langue française, ont toujours eu la même signification. Nos aïeux qui disaient *mangier pain* voulaient par ces deux mots dire exactement ce que nous disons aujourd'hui en trois : *manger du pain*. ». En vietnamien, il s'agit d'une absence du sujet grammatical, la structure de la phrase est celle de Thème – Rhème qui coïncide avec la structure logique de la proposition. La structure de la phrase reflète donc directement celle de la *proposition* (au sens logique du terme). A la différence du sujet en français, le thème en vietnamien n'est marqué dans la phrase que si nécessaire et il a des rôles très variés, voire innombrables avec le rhème. De même, le vietnamien ne possède pas l'article, les Vietnamiens parlent comme les aïeux des Français :

Tôi ăn bánh mì

je/ manger/ pain

Je mange du pain

De ce qui précède, on arrive à une conclusion : toutes les formes en question qui devraient obligatoirement être marquées par des formes morphosyntaxiques en français ne le sont pas en vietnamien. Ce que les langues ont en commun, c'est leur capacité d'exprimer les mêmes contenus de sens mais les langues se différencient par leur mécanisme d'expression.

La notion d'actualisation proposée initialement par Guillaume et développée ensuite par les praxématiciens sert de base théorique pour notre étude comparative menée sur l'actualisation verbale et nominale dans le proverbe français et dans le proverbe vietnamien. Notre but dans ce travail de thèse est d'explicitier d'abord et de comparer après comment chaque langue construit, avec ses propres ressources lexicales et morphosyntaxiques, la généralité proverbiale.

Le choix théorique et méthodologique déterminé, nous passons maintenant à l'analyse contrastive de l'actualisation nominale et verbale en appui sur un corpus de proverbes français et vietnamiens comportant des SN corporels. Nous avons d'abord analysé séparément l'actualisation nominale et l'actualisation verbale dans le proverbe français et dans le proverbe vietnamien et nous avons ensuite comparé le mécanisme de ce processus dynamique dans les deux langues.

²⁷ « L'indo-européen ne le possédait pas : il n'apparaît dans le grec homérique qu'à l'état naissant sous l'aspect d'un démonstratif à peine atténué. De plus, parmi les langues modernes, celles qui se passent d'article sont aussi celles qui, dans l'ensemble conservent un type archaïque. Le russe, à cet égard, est un exemple tout à fait probant. Ces faits semblent indiquer que l'article a pour cause un certain état de langue : il se développerait à partir du moment où cet état serait atteint. » (Guillaume, 1919/1975 : 14)

Chapitre 6. Actualisation du nom dans le groupe de proverbes français contenant des praxèmes corporels

6.1. Déterminant en tant qu'actualisateur du nom

Les mots qui apparaissent dans le dictionnaire ou qui sont stockés dans notre mémoire lexicale ne renvoient qu'à eux-mêmes en tant que concepts. Afin de nous servir utilement des mots dans la communication, il nous faut transformer ces concepts en représentants des choses. Ce résultat s'obtient au moyen d'une opération de l'acte de langage, celle de l'actualisation. L'actualisation est donc une opération de référenciation car elle consiste à situer le mot dans un contexte linguistique où il peut accéder à un référent. Par exemple, le mot «chat» évoque un simple concept, autrement dit ce mot évoque l'idée de «chat» et non l'idée de «chien». Il est dépourvu de capacité référentielle. C'est grâce à l'actualisation qu'il est mis dans une situation particulière où il désigne un certain référent : «ce chat», le syntagme nominal évoque le chat que le sujet parlant montre ou dont on vient de parler. Un nom en puissance (en langue), selon Guillaume, ne désigne rien d'effectif, il manque une étendue et une forme que le contexte devra lui donner. Il doit être déterminé par des éléments qui l'«actualisent». Les moyens linguistiques qui permettent de transposer un mot de la langue au discours sont les *actualisateurs*. Les actualisateurs sont donc les morphèmes qui ont pour fonction d'actualiser une unité linguistique. Dans le cas du verbe, ce sont les morphèmes de personne, de temps, d'aspect. Dans le cas du nom, cette fonction est dévolue aux déterminants.

Les actualisateurs sont définis par Bally comme des «ligaments grammaticaux» qui ont pour but de «relier les notions virtuelles aux objets et aux procès qui leur correspondent dans la réalité, de muer le virtuel en actuel». Dans leur article (1966 : 19), Blanche-Benveniste et Chervel reprochent à Bally, s'enfermant dans le dualisme saussurien langue-parole, de surestimer le rôle des «actualisateurs». L'erreur de Bally est qu'il confond le signifié de parole et le sens. D'après eux, il est dangereux de parler d'actualisation d'un élément de l'énoncé «car l'on risque alors de passer sous silence le fait qu'elle est elle-même médiatisée par l'actualisation du tout de l'énoncé, et l'on conduit à parler d'*actualisateurs*» (p.20). Pour des raisons de prudence, il vaut mieux parler d'actualisation de l'énoncé. La conception des auteurs du sens de l'énoncé est manifestée dans le passage suivant (p. 19-20) :

Le sens de l'énoncé est la ligne d'actualisation qui se situe à l'intersection de deux plans, le plan de l'énoncé (qui est le plan de la parole) et le plan de la situation (ou du contexte). Tout énoncé se soumet à une double légalité [...], et prête à une double vérification. Sa première légalité est la cohérence syntaxique ; et la vérification correspondante amène à la conclusion : cet énoncé est français (indépendamment des sens auxquels il peut donner lieu, voire de son caractère «insensé»). Sa deuxième légalité est la pratique sociale, et la vérification afférente conclut : cet énoncé donne tel sens dans telle situation où il intervient.

Les deux auteurs proposent donc un ajustement sur la valeur du mot d'actualisation. L'actualisation, c'est le passage de la langue au discours mais cette notion recouvre l'idée de compréhension, puisqu'on ne comprend un énoncé que lors qu'on le rapporte à une situation, réelle ou imaginaire.

Au terme de cette analyse de l'actualisation du nom et du verbe, nous partageons l'idée présentée ci-dessus de Blanche-Benveniste et Chervel mais nous gardons le terme d'actualisateur en le considérant comme une notion opératoire. Il faut étudier l'actualisation en tant que phénomène concernant le procès de communication dans son ensemble. Il faut mettre donc les actualisateurs en rapport non seulement avec le syntagme nominal mais avec la phrase entière. C'est l'actualisation dans le cadre de l'énoncé.

Les déterminants sont souvent définis comme des mots introducteurs de syntagmes nominaux²⁸ et qui occupent la position antéposée par rapport au nom noyau²⁹. Du point de vue sémantique, les déterminants permettent à un nom d'avoir une fonction référentielle, autrement dit, ils actualisent le nom³⁰.

Traditionnellement, on peut distinguer deux grandes classes de déterminants : la classe des déterminants définis qui est composée de l'article défini, du démonstratif et du possessif ; la classe des déterminants indéfinis qui est composée de l'article indéfini, de l'article partitif,

²⁸ Nous appelons *syntagme nominal* une unité nominale ou un ensemble de mots organisés autour d'un nom. Autrement dit, un syntagme nominal est composé d'un substantif et éventuellement des éléments qui le déterminent et le modifient. Figurativement : SN = (Dét) N (Mod). Les parenthèses indiquent les éléments facultatifs.

²⁹ « Le déterminant se définit comme le mot qui doit nécessairement précéder un nom commun pour constituer un groupe nominal bien formé dans la phrase de base » (Riegel, Pellat, Rioul, 1994 : 151).

³⁰ « Sémantiquement, les déterminants participent à l'actualisation du nom : ils assurent son passage de la langue dans le discours, tout en formant avec lui des expressions référentielles qui désignent des occurrences particulières de la notion attachée lexicalement au nom. Ils spécifient notamment si cette notion renvoie à des entités massives ou comptables, saisies de manière singulière ou plurielle, partitive ou globale, etc. » (Riegel et al., 1994 : 152).

du numéral et de divers déterminants dits indéfinis, des déterminants négatifs, interrogatifs, exclamatifs et relatifs. (cf. le tableau ci-dessous). Le déterminant zéro n'a aucun statut explicite dans la grammaire traditionnelle. Quelques illustrations : dans son ouvrage récent (2004) Leeman ne le mentionne pas ; Tamine-Gardes (1985), Riegel et *al.* (1994)...considèrent le phénomène où un syntagme nominal s'actualise tout seul comme une absence de déterminant. Au terme de cette analyse, nous adoptons la position (Anscombe, Bres, Siblot, Wilmet, entres autres) dans laquelle ce phénomène en question est considéré non pas comme une absence de déterminant mais avec une autre sorte de déterminant – déterminant zéro et celui-ci est digne d'être présenté dans le système de déterminants français (cf. 6.3.2.1. pour plus de détails).

déterminant défini			déterminant indéfini			
article défini	démonstratif	possessif	article indéfini	article partitif	numéral	autre déterminant
le	ce	mon ma mes	un	du	un	certain(e) (s) (es)
la	cette	ton ta tes	une	de la	deux	quelque(s)
les	ces	son sa ses	des	des	trois	tout(e) (s) (es)
	ce - ci	notre nos			...	chaque
	cette - là	votre vos			premier	chacun (e)
	...	leur leurs			seconde	plusieurs
					troisième	divers
					...	différent(e)(s)(es)
						quel(le)(s)(les)
						la plupart de
						beaucoup de
						peu de
						moins de
						plus de
						tel

Tableau 1. Système des déterminants dans la langue

La question qui se pose ici est la suivante: les différents déterminants ne sont-ils pas autant de manières d'actualiser le contenu notionnel du substantif ? Il nous paraît nécessaire, dans un premier temps, de décrire les propriétés linguistiques des déterminants représentées dans le discours.

Du point de vue morphologique, l'article défini, le démonstratif et le possessif sont variables en genre au singulier (la différence de genre étant neutralisée au pluriel) et ils connaissent l'opposition de nombre. Les formes du possessif dépendent également de la personne. A la différence du déterminant défini, les déterminants indéfinis ne connaissent pas systématiquement l'opposition de genre et de nombre, sauf des déterminants tels que : *article indéfini, article partitif, certain, tout, différent...*

On peut utiliser le test de la dislocation et celui de la combinaison afin de distinguer les deux classes de déterminants. Les déterminants définis acceptent la dislocation, le syntagme nominal qu'ils introduisent peut être repris par le pronom *il, le ...* ou *ça*. Les définis ne peuvent jamais se combiner entre eux mais peuvent être précédés de *tout (e) (s) (es)* et suivis de *quelques, divers, différents* et des numéraux mais seulement au pluriel. Les déterminants indéfinis n'admettent pas tous la dislocation avec le pronom *en* et ils sont combinables avec les déterminants définis. Au point de vue formel, ils ne constituent pas une classe homogène.

D'après Riegel et *al.* (1994 : 153), ces différences d'emploi trouvent leur explication dans l'opposition sémantique fondamentale des syntagmes nominaux, concrètement, les syntagmes nominaux peuvent être envisagés au sens spécifique ou au sens générique. Un syntagme nominal admet une interprétation spécifique quand il réfère «à des individus identifiables par le récepteur à partir de la classe représentée par le nom et son expansion, et compte tenu des connaissances que lui prête l'émetteur» ou il désigne «des individus quelconques de cette classe sans permettre leur identification univoque». Un syntagme nominal reçoit une interprétation générique quand il peut référer à l'ensemble des membres de la classe.

Les déterminants définis ont un point commun, c'est qu'ils présentent le référent du nom comme existant et connu. Selon Leeman (2004), le référent est connu de trois manières différentes : soit par le contexte linguistique (ou cotexte), soit par le contexte situationnel (ou deixis), soit par les connaissances partagées entre l'émetteur et le récepteur³¹. A la différence du déterminant défini, les déterminants indéfinis présentent le référent du nom comme inconnu, non identifiable par le récepteur.

Nous venons de présenter, de façon succincte, les propriétés morphologiques, syntaxiques et sémantiques des deux classes de déterminants. Dans notre corpus de proverbes, les déterminants fréquents ne sont pas nombreux comparativement à la liste de déterminants

³¹ « [...] les déterminants définis ont en commun de présupposer que le référent du nom est identifiable par l'interlocuteur : il sait de quoi il s'agit soit par le cotexte (linguistique), soit par la situation, soit parce qu'il partage le même monde que le locuteur» (Leeman, 2004 : 44).

qui figurent dans le tableau 1. On trouve dans le proverbe des déterminants définis : *le, la, les, mon, ma, ton, son, ses, nos, vos* ; des déterminants indéfinis : *un, une, des, un, deux, cinq, tout, toutes, tous, tel* ; et une grande majorité de proverbes contiennent le déterminant zéro. (cf. tableau 2). Nous faisons ici une brève description générale des déterminants cités ci-dessus (sauf le déterminant zéro qui mérite d'être décrit à part à cause de sa particularité) et cela servira de base pour que nous comparions leurs caractéristiques présentées dans le proverbe.

On constate dans les déterminants définis la possibilité de constituer des syntagmes nominaux anaphoriques. Parmi ces déterminants, l'article connaît une autre possibilité, celle d'un emploi générique. L'anaphore instituée par les déterminants définis est liée à ce que les définis présupposent le référent déjà existant et connu. Comme le proverbe se présente sous forme d'une phrase, nous excluons le type anaphorique coréférentiel qui demande au moins deux énoncés. Nous n'aborderons que le type d'anaphore associative concernant le rapport de la *partie* au *tout*. Le démonstratif, par son comportement linguistique³² ne peut pas avoir un emploi anaphorique associatif, tandis que l'article défini et le possessif se prêtent à ce type d'anaphore. Généralement, le terme qui représente le tout précède celui représentant la partie : *Elle a les yeux noirs, Il s'est lavé les mains, Cette voiture a reçu un choc sur l'aile*. D'après G. Kleiber (2001), il s'agit d'une différence relative au comportement linguistique entre la partie d'un objet et la partie d'un être humain ou d'un animal. Précisément, tandis que la partie d'un objet peut donner lieu à une anaphore associative avec le défini, la partie d'un être humain ou d'un animal ne le peut pas lorsque les deux syntagmes nominaux se situent dans deux phrases séparées.

Comparons : *La charrue avait du mal à labourer. Le soc était ébréché.*

* *Une femme rêvait. Les yeux étaient fermés.*

Une femme rêvait. Ses yeux étaient fermés.

*Une femme rêvait, les yeux fermés*³³

Dans *La charrue avait du mal à labourer. Le soc était ébréché*, le lien établi entre les deux syntagmes nominaux repose sur les propriétés que l'on attribue à leurs référents : la notion de « soc » est associée à celle de « charrue », le soc est une des parties de la charrue.

Dans *Une femme rêvait. Les yeux étaient fermés* on a deux phrases différentes. Le terme représentant la partie est séparé syntaxiquement du tout et la partie devient

³² Le démonstratif, par définition, introduit un membre d'une classe en l'opposant aux autres membres de la même classe. C'est pourquoi il ne peut pas introduire, de manière anaphorique la partie d'un tout en relation avec ce tout, puisque la partie et le tout relèvent nécessairement de classes différentes.

³³ Les exemples sont de Kleiber (2001)

sémantiquement autonome, et le lien entre les deux syntagmes nominaux n'apparaît plus suffisamment évident pour que l'article défini soit naturel et pour qu'il soit acceptable, il faut le spécifier, le réactiver avec le possessif qui a pour but de restaurer ce lien coupé par la construction syntaxique en deux phrases (Une femme rêvait. Ses yeux étaient fermés).

Dans *Une femme rêvait, les yeux fermés*, on n'a qu'une seule phrase dont le syntagme nominal *les yeux fermés* est en apposition avec le sujet *une femme* et cette apposition spécifie directement l'un des caractères de la femme en question (le syntagme nominal *une femme* où *femme* se définit par un certain nombre de propriétés sémantiques). Il s'agit ici d'une continuité entre le nom et son modificateur, le lien entre ces deux syntagmes nominaux est évident et l'article défini est donc tout à fait approprié.

Mais pourquoi la partie d'un objet peut être mise à part du tout alors que la partie d'un être humain ne le peut pas dans l'anaphore associative ? Selon l'analyse de Kleiber (2001), confirmée ensuite par D. Leeman (2004), l'article défini est acceptable si la partie est une composante extrinsèque, autonome par rapport au tout. Un soc de charrue est construit pour lui-même et rattaché au reste de la machine, il en constitue une partie mais cette partie est extrinsèque et aliénable. Si la partie appartient intrinsèquement au tout, elle est un constituant inhérent du tout, elle n'existe que par rapport à lui, le défini n'est plus approprié. Néanmoins, la partie d'un humain peut être considérée à part du sujet à condition que le contexte marque sa séparation vis-à-vis du tout. Nous reprenons les exemples de Leeman (2004) :

Le lendemain, le peintre reprit le portrait de la femme qui rêvait. Les yeux n'allaient pas.

Le médecin légiste tira le drap qui recouvrait le cadavre. C'était une femme. Les yeux portaient des marques de coup.

Dans le premier exemple, les yeux ne sont plus une propriété nécessaire de la personne dans le portrait que peint l'artiste (la conception du portrait dépend des peintres). Dans le deuxième exemple, il s'agit d'un cadavre et il est considéré à la façon d'un objet³⁴. Ainsi, on peut expliquer les cas suivants : *Il a lavé ses mains* ou *Il s'est lavé les mains* mais non **Il a lavé les mains* ou **Il s'est lavé ses mains*. Quand on commence par *Il a lavé...*, on ne prévient pas de quel objet il s'agit, les mains ne sont pas autonomisées et donc l'article ne peut pas être acceptable et c'est le possessif qui intervient pour restituer la dépendance de la partie par

³⁴ Blanche-Benveniste et Chervel (1966 : 37) : « Il est assez significatif de comparer deux pages consécutives écrites par A. Artaud dans *Le théâtre et son double* ; description d'un malade d'abord : « le malade...sa tête...son estomac...son poul... » ; la description du cadavre ensuite : « le cadavre... le sang... le corps... les intestins... » (*Œuvres*, t. IV, p. 24 – 25). L'article *le* n'est utilisé que lorsque l'être n'est plus animé ».

rapport au tout. Par contre, dans *il s'est lavé...* on sait que l'action concerne le sujet grâce au verbe pronominal sous-jacent une des parties de son corps, l'article défini est donc acceptable.

L'article défini singulier *le* ou pluriel *les* et l'article indéfini singulier *un* sont susceptibles d'actualiser le substantif de deux manières : soit en lui attribuant une interprétation spécifique, soit une interprétation générique. Un syntagme nominal reçoit une lecture spécifique lorsque le nom réfère à une (ou plusieurs) entité(s) particulière(s). Un syntagme nominal admet une lecture générique quand le nom renvoie à l'ensemble des entités formant la classe qu'il désigne. Si le prédicat peut concerner aussi bien un individu particulier qu'une classe, l'énoncé peut être ambigu. On propose des critères pour distinguer l'interprétation spécifique du générique. D'après Kleiber (2001), Leeman (2004), si un syntagme nominal peut être repris par le pronom démonstratif *ce, ça*, on a une lecture générique, et s'il ne le peut pas, il s'agit d'une lecture spécifique. Ce critère est valable pour tous les syntagmes nominaux du type *le N, les N, Un N*. Pour *Un N*, on ajoute une autre propriété, c'est que *Un N* au sens générique est susceptible d'être repris par le pronom personnel *il*. Léard (1984) a recours à l'expression *il y a* pour tester le sens spécifique de *Un N* (*Un chien mange un os, Il y a un chien qui mange un os*). Un autre critère qui permet de distinguer entre interprétation spécifique et interprétation générique est celui de la question avec *lequel*. Si la question est possible, le sens du syntagme nominal est spécifique, si elle est impossible, on peut déduire une interprétation générique car ce type de questions suppose une précision sur l'identité de ce dont on parle et donc n'est pas compatible avec l'interprétation générique.

Le, les, un sont capables d'introduire un syntagme nominal au sens générique mais chacun véhicule cette interprétation de façon différente. Il est nécessaire de souligner que le sens générique que donnent ces trois articles dépend aussi du prédicat et du contexte de l'énoncé. *Le* établit un ensemble homogène qui neutralise les différences des membres de cet ensemble. On comprend pourquoi Kleiber (1990) nomme *le* sous l'expression *référence massive*. D'après l'auteur, *le N* dit massif (ou non comptable) réfère à une entité conçue comme homogène, d'où il résulte que *le N* générique définit une « masse » où l'on ne distingue pas d'individus ; *le N* dit comptable réfère à une entité conçue comme le rassemblement d'individus distincts. Mais pour que *le N* générique soit possible, outre le critère de la classe présentée comme une masse homogène, il faut que le prédicat qui lui est associé puisse s'appliquer à la classe vue comme un tout. En ce qui concerne l'article *les*, il suppose, en tant que pluriel, la prise en compte des individus qui sont distincts les uns des autres formant l'ensemble. Le prédicat dans l'énoncé contenant *les N* doit être pertinent pour chacun des membres composant l'ensemble. Si le prédicat dans l'énoncé comportant *le N* au

sens générique suppose une propriété caractéristique de l'espèce elle-même, le prédicat dans l'énoncé contenant *les N* au sens générique suppose une propriété observée sur plusieurs membres de l'ensemble et la généralise ensuite à l'ensemble de l'espèce. Alors que *le* s'accorde aussi bien avec les noms comptables qu'avec les noms massifs, l'article *un* nécessite un nom comptable. Pour que *un N* reçoive une interprétation générique, il faut que le prédicat qui lui est associé puisse valoir pour n'importe quel membre de la classe, la propriété présentée par le prédicat doit être commune à tous les membres de l'espèce, présentée en chacun d'entre eux. *Un N* générique prélève dans la classe une unité considérée comme représentative de cet ensemble.

Les indéfinis *tout, chaque* permettent, eux aussi, une interprétation générique du nom qu'ils introduisent. Mais contrairement aux articles définis *le, les* et indéfinis *un, tout, chaque*, ils ne peuvent pas être repris par le démonstratif *ce, ça* ni par le pronom personnel *il*. On peut supposer que *tout, chaque* sont susceptibles de véhiculer la généralité comme *le, les, un* mais d'une autre manière. Si la généralité manifestée par *le, les, un* est une généralisation inductive, *le N, les N, un N* établissent inductivement une propriété de l'espèce (c'est pourquoi les syntagmes nominaux en question sont compatibles avec le pronom démonstratif et le pronom personnel et avec des adverbes tels que : *généralement, parfois, souvent, d'habitude*), la généralité présentée par *tout, chaque* est un jugement *a priori*³⁵, un postulat valant pour l'ensemble entier, *tout N* et *chaque N* postulent une propriété considérée comme universelle. La généralité exprimée par *le N, les N, un N* laisse place à l'exception tandis que *tout, chaque* ne laissent pas de place pour l'exception, *tout N, chaque N* ne supposent pas d'exception à ce qu'ils énoncent.

Comme *un*, l'article indéfini *des* peut admettre l'emploi générique si le syntagme nominal *des N* est en position sujet. Cette valeur générique de *des* est liée à l'existence de sous-classe (par la présence d'un adjectif, d'un adverbe). Pour que *des N* puisse avoir une interprétation générique, il faut faire appel aussi à la valeur aspectuelle du verbe.

Traditionnellement, les grammaires regroupent d'une part *un, une, des* sous le nom d'article indéfini et d'autre part *du, de la, des* sous le nom d'article partitif selon la capacité de combinaison avec le nom comptable ou le nom massif de ces déterminants : l'article indéfini se combine avec le nom comptable, l'article partitif est compatible avec le nom massif. D'après Leeman (2004), ce qui rassemble tous les déterminants indéfinis, c'est qu'ils sont susceptibles d'avoir deux lectures : lecture existentielle (ils posent l'existence du référent des noms qu'ils désignent) et lecture partitive (ils introduisent un sous-ensemble de la classe, ils établissent une partition dans un ensemble). L'article indéfini *un* a en commun avec le

³⁵ L'expression est de Leeman (2004).

numéral *un* non seulement la forme identique mais aussi les propriétés syntaxiques et sémantiques. L'énoncé comportant *un N* indique à la fois l'existence de « quelqu'un » ou « quelque chose » et le nombre singulier de ce « quelqu'un » ou « quelque chose ». Pour les différencier, on a recours à l'addition *seul* ou *quelconque* : l'indéfini accepte *quelconque*, le numéral accepte *seul*.

Après avoir montré que *des* n'a pas les mêmes propriétés morphologiques, syntaxiques et sémantiques que *un* et a beaucoup de propriétés en commun avec *du*, *de la*, Leeman (2004) arrive à la conclusion que, en réalité, *des* est à rapprocher de *du*, *de la* et à considérer plutôt comme un partitif. *Des* exprime une pluralité « faible », plus précisément, *des* peut renvoyer à l'unité ; *des* doit être supprimé dans l'énoncé où le verbe est suivi d'un syntagme prépositionnel introduit par *de* ; *des* devient *de* quand il introduit un nom précédé de l'adjectif ; *des* renvoie à un pluriel plutôt massif que comptable. Contrairement à *un* qui implique une délimitation, une quantité précise, *des*, *du*, *de la* n'indiquent que faiblement la quantité, autrement dit, ils véhiculent une quantité vague, sans limites.

De ce qui précède, il est clair que le sens du déterminant proprement dit et du syntagme nominal en général est soumis à des contraintes telles que : la catégorie lexicale du substantif, le contexte, la prédication. Ce sont les facteurs que nous devons prendre en compte en analysant notre corpus de proverbes. Pour faciliter notre tâche d'analyse du proverbe dans ce qui suit, nous faisons ici quelques remarques sur les facteurs d'intervention du sens que nous venons de présenter et les limitons dans le cadre de notre présente étude.

Traditionnellement, on considère que c'est le substantif qui sélectionne le déterminant qui le précède, ainsi *enfant* est accompagné par l'article défini ou l'article indéfini mais non par un article partitif : *un enfant*, *l'enfant*, **de l'enfant* mais la réalité d'utilisation langagière prouve un fait inverse : c'est le déterminant qui est décisif pour la structure du syntagme. Ainsi, le nom *chance* est susceptible d'être massif (*J'ai de la chance*) ou comptable (*Je vous donne une chance*) mais la possibilité d'un modificateur ou d'un complément semble bien être liée au type de déterminant :

J'ai une chance incroyable / **J'ai de la chance incroyable*

J'ai une chance de réussir / **J'ai de la chance de réussir*

Nous trouvons chez J. Tamine-Gardes un exemple qui peut renforcer ce point. Dans le cas où un substantif est accompagné d'une relative, la partie concernée est le déterminant, pas le nom :

Il parle avec une facilité déconcertante

Il parle avec la facilité déconcertante qu'il a toujours eue.

On peut dire que le rôle du lexique se manifeste en l'absence de toute modification contextuelle. Il n'en va pas de même s'il existe des modifications dans l'énoncé. Dans l'interprétation du sens, tous les facteurs qui interviennent dans le sens de l'énoncé doivent être pris en compte. Pour faciliter la tâche d'interprétation de l'actualisation proverbiale, nous présentons notre point de vue sur les facteurs pouvant influencer sur le sens du proverbe, à savoir le contexte, la prédication. Le *contexte* d'un élément, au terme de notre analyse, c'est tout ce qui entoure cet élément. L'environnement d'une unité linguistique est à la fois de nature linguistique (environnement verbal, que certains auteurs appellent *cotexte*) et non linguistique (environnement situationnel, social, culturel). Hors du contexte, certaines phrases peuvent être ambiguës et c'est le contexte qui permet de lever cette ambiguïté. Dans beaucoup de cas, il faut avoir recours de plus à la structure de la phrase pour obtenir une lecture précise. Nous entendons par la *prédication* un découpage de la phrase en *sujet* et *prédicat*, ainsi dans : *Paul envoie un bouquet de fleurs à sa cousine*, le syntagme nominal *Paul* est le sujet et le syntagme verbal *envoie un bouquet de fleurs à sa cousine* est le prédicat. Cette représentation de la phrase, de notre point de vue, n'exclut pas son rapport avec la notion de *thème* et de *rhème* inspirée de la logique aristotélicienne qui nous semble utile pour l'analyse de la structure du proverbe.

Dans ce qui suit, nous analysons l'actualisation du nom dans le groupe de proverbes français contenant des praxèmes corporelles. Nous essayons de prouver que la production du sens des déterminants est conditionnée non seulement par les facteurs mentionnés ci-dessus mais aussi par les genres du discours, dans notre cas, le proverbe.

6.2. Quelques notions liées à l'actualisation nominale

Avant d'entrer dans les détails de l'analyse des déterminants dans le proverbe, il nous semble utile de rappeler quelques termes étroitement liés au phénomène, tels que : *extension*, *compréhension*, *extensité*, *singulier*, *universel*, *généricité*, *nom comptable*, *nom massif*... qui sont les termes les plus fréquemment utilisés pour rendre compte du rôle de l'article en discours et le système qu'il forme en langue avant tout emploi.

Pour les guillaumiens, les termes *extension*, *extensité* sont associés à la définition de l'article en tant que « partie du discours » et au rôle de l'article vis-à-vis du nom. La signification d'un nom et son étendue peuvent être saisies sur deux axes : axe de l'extension (compréhension) et axe de l'extensité. L'extension d'un nom est définie par l'ensemble des objets auxquels le nom est susceptible de convenir, la compréhension d'un nom est définie par l'ensemble des traits qui concourent à sa définition. Soit le mot « cœur » utilisé dans deux énoncés distincts : *Le cœur ne peut douleur ce que l'œil ne peut voir* et *Quand je la vois, le*

cœur me bat si fort. On observe qu'il y a une variation entre les deux énoncés, mais cette variation ne concerne pas l'extension du mot « cœur » ni, corrélativement, sa compréhension, autrement dit, rien n'est varié dans la compréhension du concept « cœur », ce qui entraîne l'invariance de l'extension. Ce qui est varié, c'est ce que Guillaume appelait extensité. Dans *Le cœur ne peut douleur ce que l'œil ne peut voir*, on a une interprétation universalisante qui vaut pour tout ce qui appelle « cœur », dans *Quand je la vois, le cœur me bat si fort*, on a une interprétation singularisante qui vaut pour un objet unique, c'est le cœur du sujet parlant. C'est l'article qui est le signe de la variation de l'extensité. L'extensité est donc l'ensemble des objets auxquels le discours réfère momentanément, autrement dit, l'extensité a pour but d'attribuer à la signification nominale une largeur d'application momentanée selon les besoins expressifs du sujet parlant dont l'article est le signe. Selon Guillaume, l'extensité est la valeur d'emploi, l'effet de sens découlant pour le syntagme nominal en convenance avec la visée momentanée de discours et sa fonction est une fonction d'actualisation. Les actualisateurs, c'est-à-dire les déterminants et tout particulièrement les articles sont des morphèmes qui servent à régler l'extensité du nom.

L'opération de formation du mécanisme de l'extensité nominale, autrement dit le système de l'article, se présente, selon Guillaume, sous la forme d'un tenseur binaire dont chaque tension est signifiée par l'un des deux articles *un* et *le*. Plus précisément, dans la langue, les signes de la variation d'extensité sont les articles *un* et *le* qui représentent, respectivement, le mouvement qui va de l'universel au singulier (mouvement de particularisation) et le mouvement qui va du singulier à l'universel (mouvement de généralisation). Figurativement :

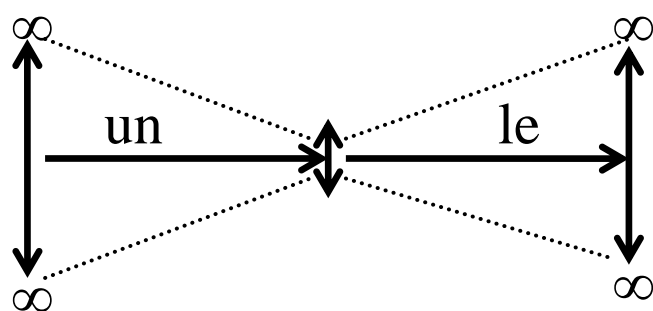


Figure 1. Schème guillaumien du système de l'article

Roch Valin (1967 : 65) propose une figure linéaire simplifiée du micro-système de l'article :

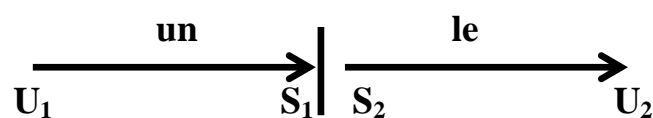


Figure 2. Représentation linéaire du système de l'article selon Valin

L'universel est considéré par les guillaumiens comme un large sans plus large possible et le singulier comme un étroit sans plus étroit possible.

Reprenons des exemples de Guillaume :

(1) *Un enfant est toujours l'ouvrage de la mère*

(2) *Il y a un enfant qui joue au ballon dans le square*

(3) *L'enfant a perdu son ballon*

(4) *L'enfant est le père de l'homme*

dont (1) correspond à U1, (2) correspond à S1, (3) correspond à S2 et (4) correspond à U2.

Les valeurs d'universel en (1) et (4) (U1, U2) et celles de singulier en (2) et (3) (S1, S2) sont perçues grâce aux articles *un* et *le* utilisés dans la tension de généralisation ou dans la tension de particularisation. Ce sont les quatre valeurs capitales des deux articles français chargées de manifester les articulations d'un système bi-tensoriel. En (1) et (4), *un enfant* et *l'enfant* représentent une extensité sans plus grande possible et en (2) et (3), *un enfant* et *l'enfant* représentent une extensité sans plus petite possible. L'extensité se borne, d'après Guillaume, à « élargir ou étrécir le champ d'application du mot », elle peut être large ou étroite selon le sens du mouvement porteur de l'article utilisé. Les effets de sens : généraux ou particuliers en discours que sont l'extensité dépendent de la position de l'article *un* ou *le* dans le tenseur binaire. Ainsi, les deux articles fondamentaux du français peuvent servir à exprimer aussi bien la généralité que la spécificité. Une question se pose : devant cette situation, comment l'interlocuteur sait-il que le locuteur emploie le même type d'article dans l'un ou l'autre sens ? Un certain nombre de linguistes montrent que cette double potentialité de chacun des deux articles est étroitement liée au contexte dans lequel elle se réalise. Dans son article (1989), W. Hirtle prouve que la perspective faisant appel au contexte comme principe explicateur ne permet pas de résoudre un problème fondamental : « comment arrivons-nous à communiquer avec des signes qui changent de sens d'un emploi à l'autre ? » (p. 171) et l'auteur propose, du point de vue de la psychomécanique du langage, une solution qui peut résoudre ce problème fondamental. Selon Hirtle, une même forme peut exprimer divers sens et cette forme s'appelle le *signifié de puissance*.

En langue, il faut chercher un signifié, c'est-à-dire une condition préalable du même ordre que les faits à expliquer. Et pas n'importe quel type de signifié mais un signifié de puissance, c'est-à-dire un signifié ramené à sa condition d'existence la plus virtuelle et capable en cela de produire la pluralité de conséquences observables en discours (pp. 174 – 175).

Pour l'auteur, ce qui caractérise le signifié de puissance, c'est le fait d'être un tout en contenant la possibilité d'engendrer une multiplicité d'effets. L'avantage de cette notion est qu'elle offre un principe explicateur face au problème fondamental du signifié, celui de la polysémie.

La solution proposée par Hirle est séduisante mais un peu abstraite et donc de peu utilité lorsqu'on doit analyser des cas concrets. Dans notre perspective, nous situons la distinction entre l'effet généralisant et l'effet particularisant représentés par l'article *un* et *le* au niveau de l'actualisation de l'énoncé qui dépend des facteurs tels que : la catégorie lexicale du substantif, le contexte, la prédication et le genre du discours. Il est vrai que dans l'interprétation, le recours au contexte est nécessaire pour choisir une des deux valeurs. Nous gardons donc la notion de contexte et la considérons comme fait explicateur indispensable dans l'élucidation du sens de l'énoncé.

Avant d'entrer dans l'étude du proverbe, il convient de présenter notre point de vue à propos de l'énoncé générique. L'étude de la généricité attire l'attention de nombreux linguistes, parmi lesquels : M. Galmiche, G. Kleiber, F. Corblin... Nous présentons brièvement ici les thèses soutenues par ces auteurs sur la généricité.

M. Galmiche (1985) propose une distinction entre Intuition A et Intuition B concernant son approche de la généricité. Les formes linguistiques associées à la fonction de l'Intuition A sont les articles *Le*, *Les*, *Un*, les phrases dont le SN du type *Le N*, *Les N*, *Un N* occupe la position sujet, autrement dit ces formes linguistiques peuvent susciter une intuition dite intuition A du locuteur natif par laquelle le locuteur donne une lecture générique à l'énoncé contenant les formes citées. Mais en réalité, il existe des cas où la seule intuition A ne permet pas de reconnaître le véritable statut de l'énoncé et il faut faire appel à un autre type d'intuition : intuition B. Les formes linguistiques susceptibles d'éprouver l'intuition B sont les phrases canoniques du type *SN SV*, les phrases dont le prédicat exprime une propriété essentielle appartenant à un genre. Si la présence de l'intuition A n'est pas déterminante dans l'interprétation générique, la présence de l'intuition B est un indice fiable pour une lecture générique, autrement dit si l'énoncé relève de l'intuition B, il est nécessairement générique. La présence de l'intuition B implique nécessairement celle de l'intuition A. Après avoir présenté ces deux types d'intuition, M. Galmiche donne sa définition du syntagme nominal générique et de la phrase générique :

[...] les SN *génériques* ne sont pas destinés à désigner un individu (dans le cas de *un N* ou de *le N*) ni un groupe d'individus (dans le cas de *les N*) dont le repérage

dépendrait de facteurs qui peuvent, par définition, varier à l'infini ; ils sont censés représenter les ensembles universellement partagés des entités que les locuteurs ont coutume d'*individualiser* lors de leurs échanges linguistiques destinés à véhiculer des expériences particulières (1985 : 11).

Faire une phrase générique, c'est énoncer une propriété qui appartient à un genre donné. (1985 : 14)

A propos du SN générique, Kleiber (1990) propose deux critères définitoires : critère référentiel et critère identificatoire. En ce qui concerne les critères référentiels, Kleiber dit qu'un SN générique qui renvoie à un ensemble (ou classe) s'il s'agit du nom comptable, ou à un individu s'il s'agit du nom massif, doit répondre une double condition référentielle : son référent doit être non spécifique, autrement dit, les occurrences rassemblées par ce type de référent ne sont pas liées spatio-temporellement et le prédicat doit être appliqué à l'ensemble du référent et non seulement aux parties. Le critère identificatoire a pour but d'éliminer des SN dont le référent qu'ils dénotent est indirect. Un SN générique, d'après Kleiber, exige une identification directe de son référent.

La définition de l'énoncé générique de F. Corblin (1990) est très proche de celle proposée par Kleiber. Selon Corblin « sera dit générique un énoncé qui vaut pour les membres d'une classe, sans introduire de discrimination entre ses membres » (p.12).

En accord avec les définitions ci-dessus, comme J. Lago (1990), nous considérons un énoncé comme générique « chaque fois que son sémantisme est capable de désigner tous les membres d'une classe ouverte sans que sa réalisation concrète fasse référence à quelque chose d'individualisé ».

G. Kleiber (1990) dit que l'interprétation générique et l'interprétation non générique sont directement liées avec le caractère inhérent comptable ou massif de N. Partant d'une hypothèse d'un sens unitaire de l'article défini, dans le cadre d'une thèse présuppositionnelle existentielle, Kleiber postule que les deux SN définis *Le N* et *Les N* présupposent l'existence de leur référent en terme d'unicité, soit individu dans le cas de *Le N*, soit classe dans le cas de *Les N*. Pour comprendre l'unicité du référent, il faut faire appel aux différents facteurs justificateurs de l'unicité véhiculée par l'article défini, tels que : l'extension virtuelle de N ou N + Modificateur s'il y a un modificateur, le modificateur, le contexte, les connaissances d'arrière-plan ou l'univers de croyance. L'interprétation est générique si *Le N* ou *Les N* ne nécessitent pas la justification interprétative de l'unicité : *Le N* renvoie à l'individu N en entier et à son côté, *Les N* renvoie à la classe entière des N. C'est N lui-même qui peut justifier l'unicité, N peut s'appliquer aux occurrences passées, actuelles, futures et

contrefactuelles. Si N est un nom comptable de façon inhérente, l'extension de N est une classe ouverte, si N est un nom massif de façon inhérente, l'extension de N est un individu générique. L'interprétation est non générique si Le N et Les N exigent la justification interprétative au niveau de l'unicité du référent. Dans ce cas, Le N ou Les N ne constituent pas l'extension entière de N ou N + Modificateur. Le lien entre l'interprétation générique et le trait comptable ou massif du N, d'après nous, ce n'est pas que un N comptable ou un N massif soient privilégiés à une lecture générique ou non mais la différence du mode de dotation de la généralité entre un nom comptable et un nom massif³⁶. Mais qu'est-ce qu'un nom comptable et qu'un nom massif ? Partant de l'idée qu'il y a des noms (corps, chat, arbre, rivière, année, catégorie...) apparaissant comme fondamentalement comptables et des noms (sable, eau, courage, désordre...) apparaissant comme fondamentalement massif, D. Nicolas (2002) note que : «les propriétés des noms massifs et des noms comptables sont apparues comme les deux faces d'une même pièce de monnaie : une face syntaxique et une face sémantique inséparables l'une de l'autre.» (p. 130). Plus précisément, au plan syntaxique, le nom comptable peut être librement utilisé au singulier et au pluriel ainsi qu'avec les numéraux, alors que le nom massif demeure invariable, le nombre du nom massif est souvent au singulier. Le nom comptable peut se combiner avec tous les déterminants indiquant la quantification numérale : *un, trois, aucun, quelque, différent, nombreux...* Le nom massif peut se combiner avec les expressions quantificatrices partitives : *du, de la, beaucoup de, moins de...* Sur le plan syntaxique, en adoptant une position objectiviste modérée, selon laquelle la distinction homogène et hétérogène³⁷ serait utilisée pour structurer les différents domaines de l'expérience auxquels peuvent renvoyer les noms comptables et les noms massifs, D. Nicolas montre que « les propriétés sémantiques des noms comptables et des noms massifs typiques correspondent dans le domaine matériel à celles des substances homogènes et des individus hétérogènes, et que ces mêmes notions, une fois encodées dans la langue, peuvent être appliquées à d'autres individus et en particulier en dehors du domaine matériel » (p. 23). Ainsi, les noms comptables type sont ceux désignant des individus hétérogènes qui possèdent les propriétés partagées par l'ensemble des noms comptables. Le nom massif type est celui nommant des substances homogènes qui ont les propriétés sémantiques possédées en général par les noms massifs. Sémantiquement, les noms massifs possèdent les propriétés de référence

³⁶ Nous reviendrons sur ce sujet dans le chapitre 7.

³⁷ Du point de vue ontologique, le nom massif renvoie à des choses homogènes et le nom comptable renvoie à des choses hétérogènes. L'homogénéité des substances est caractéristique des noms massifs et l'hétérogénéité des individus est caractéristique des noms comptables.

distributive et cumulative³⁸ mais seuls les noms comptables au pluriel peuvent avoir ces propriétés de référence, les noms comptables au singulier ne les possèdent pas.

Les noms désignant les parties du corps humain dans notre corpus sont les noms comptables qui sont actualisés dans un genre particulier, celui de proverbe. La généralité du proverbe est assumée par divers facteurs. Au niveau de l'actualisation nominale, l'étude de la généralité du proverbe amène à considérer le rôle des déterminants. Chaque sorte de déterminants véhicule la généralité de façon différente. Après avoir précisé les termes qui ont pu paraître aptes à décrire l'actualisation nominale, nous analysons en détail, dans ce qui suit, le mode de donation de la généralité assumé par différentes sortes de déterminants et d'expression nominale dans le proverbe.

6.3. Actualisation du nom dans le groupe de proverbes français contenant des praxèmes corporels

6.3.1 Répartition des déterminants dans le proverbe

Nous présentons dans un premier temps le tableau des déterminants apparaissant dans notre corpus de proverbes. Ce qui est remarquable, c'est que le pourcentage statistique reste presque identique même lorsque nous élargissons notre corpus de 122 proverbes à 278 ; l'écart statistique entre le corpus composé de 122 proverbes et celui de 278 est négligeable. Cela prouve, à notre avis, que la statistique est fiable, au moins dans le groupe de proverbes contenant des praxis corporelles. A première vue, on constate que les déterminants dans le proverbe sont beaucoup moins riches par rapport au système de déterminants dans la langue. Mais si l'on examine de plus près, on trouve que le fonctionnement des déterminants dans le proverbe est très intéressant et mérite d'être étudié avec beaucoup de soin.

³⁸ D. Nicolas (2002 : 33) « Un nom réfère de façon distributive s'il s'applique à toute partie de ce à quoi il s'applique. Un nom réfère de façon cumulative si à chaque fois qu'il s'applique séparément à chacun de deux individus, il s'applique également à un tout formé à partir de ces deux individus ».

déterminant zéro			113/278 40,64%
déterminant défini	article défini	le la les	123/278 44,24%
	démonstratif		0%
	possessif	mon ma ton son ses vos nos	17/278 6,11%
déterminant indéfini	article indéfini	un une des	20/278 7,19%
	article partitif		0%
	numéral	un deux cinq	5/278 1,79%
	autre déterminant	tout tous toutes tel	{5/27 = 1,79% {2/278 = 0,71%

Tableau 2. Classement des déterminants dans le proverbe français

Le tableau 2 montre bien la tendance dominante du proverbe qui actualise un nom corporel vers tel ou tel déterminant : le déterminant défini (44,24%) et le déterminant zéro (40,64%) occupent la première place ; le déterminant indéfini (7,19%) et le possessif (6,11%) sont au deuxième rang mais avec un grand écart vis-à-vis des deux premiers ; le numéral, le

déterminant *tout (s) (es)*, le déterminant *tel* occupent le dernier rang mais leur fréquence n'est pas notable. La plupart des déterminants mentionnés ci-dessus sont en position de sujet (déterminant zéro en position sujet : 72,72%, l'article défini : 38,05%, et 66,66% pour l'article indéfini). La majorité des proverbes dans notre corpus a la forme de la phrase canonique, du type *SN SV* (66,18%)³⁹. Les pourcentages montrent une des caractéristiques du proverbe : le proverbe fait partie du type des énoncés génériques. Notre but est d'élucider la façon de véhiculer la généricité du proverbe parmi les énoncés génériques.

6.3.2. Déterminant zéro

Le déterminant zéro occupe une place importante parmi les déterminants dans notre corpus : 40,64%. Ce chiffre représente un fait intéressant dans l'actualisation nominale du proverbe et fournit un outil qui permet de rendre compte d'autres phénomènes concernant le fonctionnement linguistique du proverbe. Dans ce qui suit, nous présenterons succinctement notre point de vue sur le déterminant zéro et les cas d'admission du déterminant zéro. Ensuite, en entrant dans le détail de l'étude du déterminant zéro en proverbe, nous présenterons d'abord les types de SN précédés du déterminant zéro dans notre corpus, puis nous analyserons le rôle sémantique et syntaxique du déterminant zéro dans l'énoncé proverbial en le mettant en rapport avec le sens du nom de partie corporelle et le sens du verbe. Enfin, nous examinerons l'alternance entre déterminant zéro et déterminants *un* et *le* apparus dans la même construction avec le même nom corporel et le même verbe et nous tenterons de clarifier la cause du traitement zéro dans le proverbe.

6.3.2.1. Point de vue sur le déterminant zéro

Il nous paraît d'abord nécessaire de choisir entre deux appellations : absence de déterminant ou déterminant zéro. Certains auteurs comme G. Guillaume, G. Gross (1991), J. Chaurand (1991) utilisent alternativement ces deux appellations en affirmant l'existence du déterminant zéro, d'autres comme M. Riegel et *al.* (1994), P. Ménard (1988), R.L. Wagnet et J. Pinchon (1991) parlent de l'absence de déterminant spécifique, d'autres encore, tels que J.C. Anscombe (1986, 1990, 1991), M. Wilmet (1997), J. Bres (1998), P. Siblot (1998), L. Picabia (1986), M. Gross (1985) affirment l'existence d'un déterminant zéro opposable aux autres déterminants explicites. Si l'on part de l'hypothèse que le déterminant est obligatoire et si l'on ne trouve pas le déterminant accompagné d'un nom, on a alors une absence de déterminant et cette absence est considérée comme une survivance d'un état antérieur du

³⁹ Nous étudierons en détail en analysant les sortes de déterminants dans le proverbe

français, comme une preuve d'archaïsme. Si l'on part de l'hypothèse qu'il s'agit en français d'un déterminant zéro, il faut montrer son existence en tant que déterminant à part entière, il faut justifier son rôle ainsi que ses propriétés linguistiques. Dans ses articles (1986, 1990, 1991), J. C. Anscombe, après avoir critiqué l'hypothèse dans laquelle l'absence superficielle du déterminant serait imputée à la survivance d'un état antérieur de la langue française, aux expressions figées ou encore au fait stylistique, prouve de façon très convaincante l'existence en français d'un déterminant zéro qui doit être ajouté à la liste traditionnelle des déterminants.

L'explication par l'ancien français, selon Anscombe, n'est guère crédible pour les raisons suivantes : d'une part, les locutions verbales de l'ancien français ne sont pas toutes parvenues jusqu'à l'époque actuelle. D'autre part, certaines locutions du français moderne présentent une absence d'article alors qu'un déterminant était présent lors des étapes antérieures et inversement.

L'explication par le recours à « l'effet stylistique » est également peu satisfaisante. D'une part, ce type d'explication n'arrive pas à expliquer de nombreuses propriétés sémantiques et syntaxiques qui semblent liées à certaines absences d'articles. D'autre part, les constructions dans lesquelles les SN ne sont pas combinés avec l'un des déterminants habituels apparaissent à tous les niveaux de langue : littéraire, essayiste, linguistique, journalistique, technique, policier, oral, etc.

L'explication à l'aide de la notion de figement est infirmée par l'étude de corpus écrits et parlés menée par Anscombe. L'auteur remarque quatre propriétés des constructions dans lesquelles il existe une absence d'un déterminant habituel : elles ne sont pas sémantiquement opaques, elles sont très productives, elles supportent fréquemment l'insertion d'un déterminant sans changement important de sens, elles ne sont pas réservées à aucun style particulier mais se trouvent dans des registres très variés. Toutes ces propriétés des constructions dans lesquelles il s'agit d'une absence d'article sont opposées aux expressions figées qui, elles, se caractérisent par l'opacité sémantique, par l'incapacité de la productivité, et par l'impossibilité de la modification.

Ainsi, il est légitime de dire qu'il existe en français un déterminant zéro qu'il convient d'ajouter à la liste des déterminants traditionnels. Ce déterminant zéro possède des caractéristiques propres qui permettent de le distinguer des autres déterminants dans le système de déterminants français.

Dans ce travail, en montrant la présence abondante du déterminant zéro dans le proverbe, nous adoptons la position de J.C. Anscombe. Nous analyserons ensuite le fonctionnement de ce type de déterminant dans l'actualisation nominale dans le proverbe. L'enjeu de cette détermination terminologique du *déterminant zéro* (mais non *absence de*

déterminant) concerne notre méthodologie de l'analyse de l'actualisation nominale. L'appellation de déterminant zéro implique que tout actualise en discours, dans le cas des SN à déterminant zéro, cela suppose que ces SN actualisent dans le discours par le morphème zéro qui a un rôle bien défini et des propriétés linguistiques propres. Par contre, l'appellation d'absence de déterminant peut laisser croire qu'il existe une absence d'actualisation, ce qui est difficilement concevable dans les termes de la théorie de l'actualisation.

6.3.2.2. Classement des SN à déterminant zéro dans la langue

A propos de la classification des SN précédés d'un déterminant zéro, on peut les diviser en deux parties : les SN à déterminant zéro dépourvus d'extensité et les SN à déterminant zéro pourvus d'extensité. Nous prêtons attention à cette typologie car celle-ci sera la base de la comparaison des SN à déterminant zéro dans le proverbe.

En ce qui concerne les SN à déterminant zéro dépourvus d'extensité, on peut citer les cas suivants :

- SN attribut et apposition

On voit les SN à déterminant zéro en emploi attribut désignant une profession, un rôle, un statut social, une nationalité. D'après D. Bouchard (2003), ce type de SN ne réfère pas, il ne fait que catégoriser. Par exemple : le SN *médecin* dans *Mon père est médecin* n'a pour rôle que d'indiquer que le référent de *mon père* relève de la catégorie « médecin » et qu'il a des propriétés définitoires du type « médecin ».

Dans le cas des SN appositions, si un SN est accompagné d'un déterminant zéro, il a valeur d'une « étiquette » (Louis XIV, roi de France), si il est accompagné d'un déterminant habituel, il y a identification (Louis XIV, le roi de France → par opposition au roi d'Espagne).

- SN épithète

Les SN du type *Dét + N1 + N2*, l'épithète N2 est employée pour caractériser N1 (un film événement), pour dénommer (le projet Chirac) et pour identifier (le mot « actualisation »). D'après Kleiber (1985), ce N épithète ne réfère pas, même lorsque c'est un nom propre.

- Groupe Verbe + Substantif (locution verbale)

Les locutions verbales sont généralement formées avec certains verbes tels que : avoir, faire, donner, demander, rendre, perdre, il y a... (avoir peur, faire attention, donner rendez-vous, demander confirmation, rendre visite, perdre haleine, il y a moyen [de partir]). J.C. Anscombe (1986, 1991) observe quatre propriétés des locutions verbales : elles ne sont pas sémantiquement opaques, elles sont incontestablement productives, elle supportent

fréquemment l'introduction d'un déterminant sans changement important de sens, elles acceptent quelques opérations syntaxiques, telles que la possibilité de l'insertion adjectivale et de la passivation. Le rôle du déterminant zéro, selon J.C. Anscombe, est qu'il est responsable des propriétés sémantiques et syntaxiques des locutions verbales dans lesquelles il apparaît, surtout en ce qui concerne l'aspect. D'après D. Bouchard (2003), le substantif nu dans ces locutions verbales ne réfère pas à un objet extralinguistique.

- Groupe prépositionnel

Il existe un grand nombre de constructions prépositionnelles du type : *N1 + préposition + N2* dans lesquelles N2 apparaît avec déterminant zéro. Dans ces constructions se trouvent généralement les prépositions suivantes : *à, de, en, pour, sur, sans, avec...*, N2 marque souvent la destination, la matière, le contenu... (une boîte à sucre, les dents de cheval, une bague en argent, une montre pour dame, un paradis sur terre, une histoire sans fin...).

N2 dans la construction du type *N1 à N2* fournit une information à propos du type d'objet que désigne N1 ; N2 est considéré comme constitutif de N1. Selon M. Riegel et *al.* (1994), N2 n'identifie pas une occurrence particulière du référent mais le considère dans sa plus grande généralité, autrement dit, N2 ne réfère pas, il indique une virtualité.

Selon G. Guillaume (1919), le rapport indiqué par la préposition *de* est celui d'appartenance. Il y a deux modes d'appartenance : appartenance réelle et appartenance virtuelle. Par exemple : si l'on dit *un chien du berger*, on veut présenter deux choses : *un chien* et *un berger* dont le deuxième est possesseur du premier et tous les deux sont réellement présents dans l'esprit du sujet parlant. Mais il n'en est plus de même avec *un chien de berger*. Il s'agit ici d'un chien qui par sa race, sa nature, semble destiné à servir un berger. *Berger*, dans l'esprit du sujet parlant « se réduit en hypothèse de destination » (p. 125). Avec le déterminant zéro, on a une appartenance virtuelle. G. Guillaume écrit :

Le groupe nominal formé par appartenance virtuelle a une grande homogénéité. Il tend ainsi à ne plus être une formation momentanée du discours, mais un élément permanent de la langue à employer tel quel (1919/1975 : 126).

Dans *un chien de berger*, *berger* ne réfère pas, il caractérise l'animal que nomme *chien*. Le caractère non-référentiel de N2 est confirmé par le fait que même si N1 passe au pluriel, N2 se maintient toujours au singulier (des chiens de berger).

- Tour négatif

G. Guillaume (1919), en étudiant le contact de l'article avec la négation, décrit des états de la transition entre le nom en langue et le nom en discours : il existe successivement :

«1° un état initial purement potentiel, qui répond à l'article zéro ; 2° des états moyens, en nombre illimité, plus ou moins étendus, qui répondent à l'article *le* ; 3° un état final, image étroite de quantité positive, qui répond à l'article *de l'* » (p. 297). Lorsque la négation agit entre l'état initial et l'état final du nom, précisément en un point où elle n'atteint ni l'un ni l'autre des termes de la transition, l'article est maintenu. A l'inverse, lorsque la négation intervient sur l'état final de la transition, l'article est supprimé. Par exemple : *Il n'y a pas de livre sur ce sujet* mais *Il n'y a pas le livre que vous cherchez*.

Le traitement est le même avec la préposition *sans*. Par exemple : *Il est venu sans bouquin* mais *Il est venu sans le bouquin que vous lui avez donné*.

Dans notre corpus de proverbes, les phrases négatives occupent 24,46% (68/278 proverbes) ; parmi lesquelles, il y a 22 phrases qui se font suivre le déterminant zéro, soit 32,35%, 15 phrases contenant les autres déterminants, soit 22,05%, le reste sont des phrases négatives accompagnant un verbe. Nous abordons cette question au cours de l'analyse de l'actualisation des déterminants dans le proverbe.

En ce qui concerne les SN à déterminant zéro pourvus d'extensité, c'est-à-dire qui peuvent référer, nous ne ferons ici que citer des cas sans entrer dans le détail car cela n'a aucun rapport avec notre corpus de proverbes : les étiquetages (étiquette : jus d'orange, titre : Leçon de linguistique de Gustave Guillaume, intitulé de rubrique : politique française, panneau d'avertissement : pelouse interdite), les apostrophes (Taxi ; Garçon, l'addition), les SN déictiques (les jours de la semaine : lundi, mardi, aujourd'hui, demain, hier), les noms propres (Pascal, Montpellier), les coordinations (parents et enfants, remuer ciel et terre, ma collègue et amie Jacqueline), les énoncés abrégés (télégramme : Colis bien reçu), les petites annonces (voiture à vendre).

6.3.2.3. Classement des SN corporels à déterminant zéro dans le proverbe

Dans notre corpus de proverbes, nous avons 113/278 phrases dans lesquelles les SN sont articulés par un déterminant zéro, soit 40,64%. Cette section a pour but de classer les SN à déterminants zéro dans le proverbe selon les critères suivants : type de SN à déterminant zéro, type de phrase, position syntaxique, type de verbe.

- Type de SN à déterminant zéro

Dans notre corpus de proverbes, il n'existe ni SN épithète ni locution verbale. La plupart des SN à déterminant zéro sont accompagnés d'un adjectif, ou d'un participe passé.

Par exemple :

Cœur joyeux fait beau visage

Cœur blessé ne peut aider

A vieux corps, point de remède

Qui n'a pas bonne tête doit avoir bonnes jambes

Quant au groupe prépositionnel, nous relevons 3 occurrences de SN actualisées avec la préposition *à* et toutes les trois sont suivies d'un déterminant défini, 14 occurrences à préposition *de* dont 5 d'entre elles actualisées avec déterminant zéro, 1 occurrence à préposition *pour* actualisée avec déterminant zéro, 2 occurrences à préposition *en* avec déterminant zéro, 1 occurrence à préposition *sans* actualisée avec déterminant zéro. Donnons quelques exemples :

Net de corps, net d'âme

Visage d'homme fait vertu

Œil pour œil, dent pour dent

Bouche en cœur au sage, cœur en bouche au fou

Maison sans flamme, corps sans âme

Le proverbe « *Bouche en cœur au sage, cœur en bouche au fou* » comporte deux prépositions *en* et *à* et ce sont ces deux prépositions qui donnent le sens au proverbe. Les SN *bouche en cœur, cœur en bouche* représentent à l'esprit deux choses distinctes qui se mélangent et après ce processus de mélange, une chose devient une autre, ici, *bouche en cœur, cœur en bouche* signifient respectivement que *bouche* est devenu *cœur* et que *cœur* est devenu *bouche*. *Bouche* et *cœur* doivent être compris au sens métaphorique : *bouche* symbolise la parole, *cœur* est le symbole de connaissance spirituelle. La préposition *à* représente le mouvement de pensée vers une direction prospective. On peut paraphraser ce proverbe comme tel : si bouche devient cœur, on a un sage, si cœur devient bouche, on a un fou, autrement dit on est sage si l'on parle de ce dont on a bien réfléchi bien et on est fou si l'on raconte tout ce qu'on a dans la tête sans réfléchir.

-Type de phrase

Parmi les 113 proverbes contenant les SN à déterminant zéro il y a 68 proverbes ayant la structure *SN SV* ou *SN ne pas SV*, soit 60,17%. Le pourcentage des phrases négatives atteint 42,64 %, soit 29/68 phrases.

Bouche forcée passe difficilement

Manche désirée fait court bras

Cœur joyeux fait beau visage

Sac plein dresse oreille

Blonds cheveux et gentillesse ne font pas bouillir la marmite

Cœur ne peut mentir

Orgueil n'a pas bon œil

Nous avons 41/113 proverbes appartenant au type de la phrase nominale, soit 36,28%.

Barbe blanche, fleur de cimetière

Longs cheveux, courtes idées

A pauvre cœur, petit souhait

Maison sans flamme, corps sans âme

A pain dur, dent aiguë

Longue langue, courte main

Les SN à déterminant zéro dans notre corpus apparaissent aussi dans 4 phrases impersonnelles, soit 3,53%, avec les formes *il y a, il faut, mieux vaut*.

Dans petit corps il y a bonne âme

Il ne faut pas avoir plus de bouche que de ventre

Mieux vaut corps que bien

Mieux vaut bon cul que bonnes culottes

M. Galmiche (1985) écrit que les phrases de forme canonique du type *SN SV* constituent les exemples favorables de la manifestation de la généralité car ce type d'énoncé suscite l'intuition B (cf. supra) du locuteur natif. Bien que la plupart des locuteurs ayant un stéréotype que les proverbes sont des phrases obscures, ambiguës, et que les ouvrages et articles dans lesquels on qualifie la forme des proverbes comme « anormale » soient nombreux, nous remarquons, en analysant le corpus, que le pourcentage de phrases canoniques dans le proverbe est très élevé. La présence abondante de cette structure s'avère le caractère général du proverbe. La forme canonique est aussi la forme la plus productive, la plus fréquente dans l'usage de la langue française. Ainsi on peut dire que le proverbe reflète parfaitement l'usage de la langue contemporaine.

Les proverbes portant la structure d'une phrase nominale sont très considérables dans notre corpus. Nous réserverons une section entière pour analyser les propriétés sémantiques et syntaxiques des proverbes à forme nominale. Ici, par commodité de la structure de notre travail, nous présentons brièvement les propriétés principales de la phrase nominale.

Selon E. Benveniste (1966), le fait que la phrase nominale exprime souvent la « vérité générale » a été déjà observé empiriquement par les linguistes. De son côté, l'auteur essaie de « donner une base, qui est la structure même de l'énoncé » (p. 162). Pour E. Benveniste, la phrase nominale exclut toutes les formes que porte une phrase verbale, elle est non modale, intemporelle, impersonnelle. L'auteur ajoute qu'une assertion nominale pose l'énoncé hors de la subjectivité du locuteur. Ces propriétés de la phrase nominale conviennent parfaitement au proverbe qui se présente comme hors du temps et comme valable pour toute personne. La présence répétée de la phrase nominale dans notre corpus révèle la généralité du proverbe.

- Position syntaxique

Dans notre corpus de proverbes, la majorité des SN à déterminant zéro apparaît en position Sujet. Nous relevons 51/66 occurrences, soit 77,27%.

Bouche muette n'a jamais failli

Cœur joyeux fait beau visage

Dent qui tremble ne tombe pas

Langue trompée n'est pas coupée

Visage propre plaît toujours

Ventre affamé n'a point d'oreille

Le sujet dans notre corpus est toujours placé avant le verbe. Cela montre que la place du sujet dans le proverbe reflète fidèlement la place normale du sujet dans son fonctionnement langagier. Cette position correspond au fait que c'est le sujet qui est le point de départ de l'énoncé et qui donne ses marques au verbe.

Les syntagmes nominaux Sujet à déterminant zéro dans notre corpus sont souvent accompagnés d'un adjectif ou d'un participe passé. Le reste sont des SN du type *Zéro NI De N2*, des SN du type *Zéro N* ou *Zéro N* accompagnés d'une relative.

Nous avons 35/66 occurrences, soit 53,03% des SN Sujet à déterminant zéro accompagnés d'un adjectif. On peut voir deux positions de l'adjectif : antéposé au substantif ou postposé au substantif.

Adjectif antéposé au substantif :

Bon cœur ne peut mentir

Jamais grand nez n'a déparé beau visage

Blonds cheveux et gentillesse ne font pas bouillir la marmite

En petite tête gît grand sens

Beau visage n'a jamais eu vilain nez

Adjectif postposé au substantif :

Manche désirée fait court bras

Cœur étroit n'est jamais au large

Ventre plein danse mieux que robe neuve

Ventre pointu n'a jamais porté chapeau

Mains blanches sont assez lavées

Il y a 4/66 occurrences, soit 6,06% des SN Sujet à déterminant zéro suivi d'un participe passé.

Cul aimé ne peut être haï

Langue trompée n'est pas coupée

Cœur blessé ne peut pas aider

Ventre gavé ne cherche pas de querelles

Les SN Sujet à déterminant zéro du type *Zéro N1 De Zéro N2* relèvent de 10,6%, soit 7/66 occurrences.

Epargne de bouche vaut rente de pré

Péché de chair est trop commun

Doigt de fille et langue de prêtre ne doivent pas se reposer

Tête de fou ne blanchit jamais

Dans notre corpus, nous avons trouvé 1/66, soit 1, 51% des SN Sujet à déterminant zéro du type *Zéro N*.

Cœur ne peut mentir

Les SN à déterminant zéro du type *Zéro N + relative* représentent un petit pourcentage : 3,03% soit 2/66 occurrences.

Cœur qui soupire n'a pas ce qu'il désire

Dent qui tremble ne tombe pas

Une observation intéressante est à noter concernant les SN Sujet à déterminant zéro dans notre corpus, dans les phrases ayant la construction S V C, si les SN Sujets sont à déterminant zéro, les SN compléments, eux aussi, sont accompagnés d'un déterminant zéro.

Manche désirée fait court bras

Cœur joyeux fait beau visage

Grand nez n'a déparé beau visage

Orgueil n'a pas bon œil

Beau visage n'a jamais eu vilain nez.

Il existe 21/66 occurrences des SN à déterminant zéro en position complément, soit 31,81%⁴⁰.

Manche désirée fait court bras

Cœur joyeux fait beau visage

Mieux vaut corps que bien

Dans petit corps il y a bonne âme

Qui a dent a faim

Qui va pieds nus ne sème pas d'épingles

Le plus grand nombre des SN Sujet et Complément désignant les parties corporelles à déterminant zéro est actualisé au singulier. Nous relevons 97/113 occurrences, soit 85,84 %. Il

⁴⁰ Si le SN à déterminant zéro apparaît en deux positions sujet et complément, nous comptons deux fois.

n'y a que 8/113 SN actualisés au pluriel, soit 7,27%⁴¹. Les exemples des SN à déterminant zéro au singulier sont très nombreux, nous ne citons donc ici que quelques uns des SN à déterminant zéro au pluriel.

Longs cheveux, courtes idées

Mains blanches sont assez lavées

De mains vides, prières vaines

Froides mains, chaudes amours

A paroles lourdes, oreilles sourdes

Qui va pieds nus ne sème pas d'épingles

Qui veut aller pieds nus ne doit pas semer les épines

A première vue, on peut constater que ces SN pluriel observent logiquement l'anatomie du corps humain. En effet, nous avons deux mains, deux oreilles, deux pieds et beaucoup de cheveux. Dans notre corps, il n'existe pas de SN pluriel avec les parties comme : *tête, cœur, bouche, langue, nez, ventre, visage...* Mais si l'on regarde de plus près, on remarque qu'il n'y a aucune homogénéité sur ce point. Dans notre corpus, hormis les SN *cheveux* toujours actualisés au pluriel (mais nous avons le SN *poil* au singulier), tous les SN contenant les parties corporelles anatomiquement plurielles sont présents dans les deux catégories : singulier et pluriel.

SN *main* au singulier :

Main serrée, cœur étroit

SN *main* au pluriel :

Mains blanches sont assez lavées

SN *pied* au singulier :

Celui qui n'a pas bon pied part avant

SN *pied* au pluriel :

Qui va pieds nus ne sème pas d'épingles

SN *oreille* au singulier :

Sac plein dresse oreille

SN *oreille* au pluriel :

A paroles lourdes, oreilles sourdes

SN *dent* au singulier :

A pain dur, dent aiguë

Qui a dent a faim

⁴¹ Nous ne comptons pas des cas dans lesquels il existe deux SN dont le SN corporel à déterminant zéro est au singulier mais le SN non -corporel est au pluriel et inversement. Nous discuterons ce phénomène ultérieurement.

SN *dent* au pluriel :

Tel a du pain quand il n'a pas de dents

SN *doigt* au singulier :

Doigt de fille et langue de prêtre ne doivent pas se reposer

SN *doigt* au pluriel :

Les cinq doigts de la main ne se ressemblent pas

La raison qui pousse un proverbe actualisé au singulier ou au pluriel ne dépend pas du fait anatomique mais de la stratégie de la production de sens du proverbe. Nous aborderons cette question ultérieurement.

- Type de verbe

Comme nous l'avons montré dans la première partie, le proverbe appartient au type de phrases élémentaires. Chaque phrase est constituée d'un syntagme nominal et d'un syntagme verbal. Dans cette section, nous faisons l'inventaire des types de verbes apparaissant dans le groupe de proverbes ayant un SN à déterminant zéro. A première vue, on constate que le degré zéro du déterminant est courant dans de nombreuses phrases comportant un type de verbe que l'on nomme généralement sous le nom de verbe support. Pour des raisons de commodité, nous rappelons rapidement la notion de verbe support. D'après Cécile Vaguer (2004), le verbe support se caractérise par les propriétés suivantes : il peut être effacé au cours de la nominalisation sans dommage pour l'information véhiculée (*Marie fait la lecture du livre* équivaut à *La lecture du livre par Marie*) ; il forme avec le nom prédicatif⁴² une périphrase équivalente à un verbe simple correspondant (*faire la lecture, donner lecture, s'adonner à la lecture* équivalent sémantiquement au verbe apparenté *lire*) ; il n'est pas prédicatif⁴³, et on ne peut pas supprimer le SN qui lui est associé et il n'est pas responsable du choix des arguments présents dans la phrase (comparons : *Marie est plongée dans sa lecture* et **Marie est plongée* ; dans l'énoncé *Marie fait la lecture du livre*, *livre* est sélectionné par *lecture* et non par *faire*, comparons : *la lecture d'un roman policier* vs **faire un roman policier* ; semblablement, dans l'énoncé *Marie a sombré dans le désespoir*, c'est le nom *désespoir* et non le verbe *somber* qui sélectionne le sujet, comparons : *?Marie a sombré* vs *Marie est sombré dans le désespoir*). Pour le troisième critère, l'auteur précise que bien que le

⁴² Le nom prédicatif a un comportement parallèle à celui du verbe, concrètement il se caractérise par les critères suivants : il forme avec un autre verbe une périphrase équivalente au verbe seul (*lire/ faire une lecture*), il constitue un SN avec ses arguments équivalents à la phrase contenant le verbe correspondant (*Marie donne un conseil à Paul* équivaut à *Le conseil de Marie à Paul*)

⁴³ Comme dit Gaston Gross (1993 : 16) : « .. la fonction d'un verbe support est d'actualiser un prédicat nominal, il ne peut donc pas être prédicatif lui-même, en raison du principe qu'il ne peut pas y avoir deux prédicats dans une phrase élémentaire ».

verbe support ne sélectionne pas d'arguments, sa combinaison avec le nom prédicatif n'en est pas moins contrainte : *on sombre dans le désespoir* mais non dans *le bonheur*, *on pousse un cri* mais *on ne le commet pas*.

Nous relevons 17 occurrences à verbe *avoir*, soit 25,75% (17/66), 5 occurrences à verbe *faire*, soit 7,57 % (7/66), 5 occurrences à verbe *pouvoir*, soit 7,57%, 4 occurrences à verbe *devoir*, soit 6,06%, 3 occurrences à verbe *vouloir*, soit 4,54%, 2 occurrences à verbe *valoir*, soit 3,03%, 1 occurrence aux verbes *demander*, *donner*, *perdre*, *porter*, *trouver*... Nous avons 7 occurrences actualisés avec verbe *être*, soit 10,6%.

Les auteurs qui travaillent sur l'ancien français et le moyen français montrent qu'il existe une relation entre l'emploi du déterminant zéro et la fréquence du verbe support. Selon G. Gross et A. Valli (1991), l'emploi du déterminant zéro, en moyen français, apparaît généralement en position complément direct de certains verbes supports tels que : *avoir*, *il y a*, *faire*, *mettre*, *prendre*, *tenir*... J. Chaurand (1991), en s'appuyant sur un corpus de l'ancien français remarque que les tournures négatives, les phrases interrogatives, les positions hypothétiques ainsi que les tournures à verbe support sont réfractaires à l'emploi de l'article. Cet auteur ajoute que le sens du nom joue un rôle décisif dans la répartition des déterminants, à savoir le déterminant zéro est plus employé lorsque le nom signifie un sentiment. Mais les auteurs parviennent à la conclusion commune que malgré la fréquence du déterminant zéro dans de nombreuses tournures à verbe support, il n'y a aucune homogénéité sur ce point et l'emploi du déterminant zéro doit être examiné « pour chaque substantif prédicatif en connexion avec chaque support possible » (Gross et Valli, 1991 : 50). De même, notre corpus montre que le déterminant zéro ne constitue pas un phénomène homogène en ce qui concerne sa relation avec le type du verbe. Il n'y a aucune contrainte syntaxique et sémantique de la combinaison entre le déterminant zéro et le verbe. Comme nous l'avons montré ailleurs, la position la plus représentée des SN à déterminant zéro dans notre corpus est celle de sujet. Cette observation paraît juste avec presque toutes les tournures à verbes : *être*, *faire*, *pouvoir*, *devoir* et beaucoup d'autres verbes, sauf *avoir*. Parmi les 17 occurrences à verbe *avoir*, il n'y en a que 4 dans lesquelles les SN à déterminant zéro occupent la position sujet, soit 23,52%, les autres sont en position complément (76,47%).

Ventre affamé n'a point d'oreille

Qui a dent a faim

Qui n'a pas bonne tête doit avoir bonnes jambes

De plus, il existe les cas où le déterminant zéro alterne avec le déterminant défini ou indéfini :

Cœur étroit n'est jamais au large

Un cœur tranquille est la vie du corps
Le cœur ne peut douleur ce que l'œil ne peut voir
Dans bouche fermée rien ne rentre
La bouche n'a pas de dimanche
Toute bouche qui rit exhale la gaieté

Comme la répartition du déterminant zéro dans les constructions à verbe support est irrégulière et imprévisible, nous ne voyons pas l'utilité de l'analyse de sa relation avec le verbe support. D'ailleurs, les verbes apparaissant dans notre corpus se comportent de façon libre comme des verbes ordinaires qui subissent les règles de la syntaxe des phrases libres. Dans cette section, nous réservons quelques lignes aux verbes *être* et *avoir*⁴⁴ à cause de leur apparition dominante par rapport aux autres verbes. Les phrases à verbe *être* et *avoir* dans notre corpus fonctionnent exactement comme celles dans la langue. A propos des proverbes à verbes *être*, du point de vue de la grammaire traditionnelle, ces proverbes font partie des phrases prédicationnelles dans lesquelles *être* énonce une prédication, le sujet représente « ce dont on parle » et le prédicat « ce que l'on en dit ».

Par exemple :

Péché de chair est trop commun
Cœur étroit n'est jamais au large

Si l'on applique la taxinomie⁴⁵ de Higgins (cité par Alain Rouveret, 1998) qui est constituée de quatre types de phrases à verbe *être* : phrases prédicationnelles, phrases identificationnelles, phrases spécificationnelles, phrases d'identité, on obtiendra le même résultat, c'est-à-dire les proverbes à verbe *être* appartenant au type de phrases prédicationnelles. Les phrases prédicationnelles, selon Higgins, ont les propriétés suivantes : le sujet est rarement indéfini, l'attribut ne comporte pas de point référentiel spatio-temporel et peut indiquer une propriété susceptible de degré. Les propriétés dénotées peuvent être transitoires ou permanentes. Quant aux proverbes à verbe *avoir* dans notre corpus, ils expriment une relation de possession entre sujet et prédicat. La plupart des structures dans lesquelles *avoir* apparaît sont négatives (13/17 proverbes, soit 76,47%). Selon les termes d'O. Ducrot, les énoncés à verbe *avoir* dans notre corpus font partie du type de la négation descriptive (qui sert tout simplement à décrire un état du monde).

Par exemple :

⁴⁴ Les verbes *être* et *avoir* seront examinés sous un autre angle dans le chapitre portant sur l'actualisation verbale dans le proverbe.

⁴⁵ Comme la classification logique, la taxinomie de Higgins est fondée sur la référentialité – non référentialité du prédicat. Higgins prend aussi en compte la référentialité du sujet.

Qui n'a pas bonne tête doit avoir bonnes jambes

Qui n'a corps n'a rien

Après avoir montré un panorama sur le type de SN à déterminant zéro, sa position syntaxique ainsi que le type de phrases, et le type de verbes dans lesquels il apparaît, nous entrons maintenant dans l'analyse en détail de l'actualisation du SN à déterminant zéro désignant les parties corporelles dans le proverbe.

6.3.2.4. Interprétation de l'actualisation du déterminant zéro

Dans ce qui suit, nous montrerons le comportement linguistique du déterminant zéro en ce qui concerne l'actualisation nominale dans le proverbe en étudiant le rôle de l'adjectif qui l'accompagne et le rôle de la classe d'objet dans laquelle il s'insère. Puis, pour mieux comprendre le rôle du déterminant dans l'actualisation nominale proverbiale, nous comparons l'alternance du déterminant zéro avec d'autres déterminants. Notre but est d'établir la relation entre le déterminant zéro et la généricité, une des caractéristiques les plus saillantes du proverbe, dès lors nous expliquerons le traitement du déterminant zéro dans le proverbe selon la perspective praxématique.

Dans un premier temps, nous présentons une liste de SN à déterminant zéro accompagnés d'un adjectif en précisant le type de phrases et la position syntaxique dans lesquels ils se trouvent. Nous faisons ensuite une classification des adjectifs relevés et montrons le rôle de l'adjectif vis-à-vis du nom et de l'énoncé avec lequel il participe à une procédure de production du sens.

Comme nous l'avons montré auparavant, les adjectifs peuvent se placer soit à droite du nom, soit à gauche du nom. Voici la liste de SN à déterminant zéro associés à un adjectif.⁴⁶

<i>adjectif</i>	<i>type de la phrase</i>	<i>position syntaxique</i>
barbe rousse	phrase canonique	sujet
barbe blanche	phrase nominale	
bouche forcée	phrase canonique	sujet
bouche muette	phrase canonique	sujet
bouche fermée	phrase canonique	sujet
bouche close	phrase canonique	sujet
court bras	phrase canonique	complément

⁴⁶ Nous n'énumérons pas des occurrences constituées par un même adjectif avec un même nom de partie corporelle apparaissant en même position syntaxique dans le même type de phrase.

<i>blonds</i> cheveux	phrase canonique	sujet
cheveux <i>blancs</i>	phrase nominale	
<i>longs</i> cheveux	phrase nominale	
cœur <i>joyeux</i>	phrase canonique	sujet
<i>beau</i> visage	phrase canonique	complément
<i>bon</i> cœur	phrase canonique	sujet
<i>pauvre</i> cœur	phrase nominale	
<i>mauvais</i> cœur	phrase nominale	
<i>bon</i> estomac	phrase nominale	
cœur <i>étroit</i>	phrase canonique	sujet
cœur <i>facile</i>	phrase nominale	
cœur <i>vaillant</i>	phrase nominale	
<i>petit</i> corps	phrase canonique	complément
<i>bonne</i> âme	phrase canonique	complément
<i>vieux</i> corps	phrase nominale	
<i>bon</i> cul	phrase impersonnelle	
dent <i>aiguë</i>	phrase nominale	
dent <i>aiguë</i>	phrase canonique	sujet
ventre <i>plat</i>	phrase canonique	sujet
<i>bonne</i> tête	phrase canonique	complément
<i>bonnes</i> jambes	phrase canonique	complément
<i>longue</i> langue	phrase nominale	
<i>courte</i> main	phrase nominale	
main <i>froide</i>	phrase nominale	
cœur <i>chaud</i>	phrase nominale	
main <i>chaude</i>	phrase nominale	
main <i>droite</i>	phrase canonique	sujet
bouche <i>ronde</i>	phrase canonique	sujet
mains <i>blanches</i>	phrase canonique	sujet
mains <i>vides</i>	phrase nominale	
<i>froide</i> main		
main <i>serrée</i>	phrase nominale	
cœur <i>étroit</i>	phrase nominale	
menton <i>luisant</i>	phrase nominale	
ventre <i>content</i>	phrase nominale	

<i>bon</i> nez	phrase canonique	complément
<i>bon</i> membre	phrase canonique	complément
nez <i>court</i>	phrase nominale	
poil <i>rouge</i>	phrase nominale	
nez <i>pointu</i>	phrase canonique	sujet
cheveux <i>roux</i>	phrase canonique	sujet
nez <i>coupé</i>	phrase nominale	
visage <i>sanglant</i>	phrase nominale	
nez <i>malade</i>	phrase nominal	
<i>grand</i> nez	phrase canonique	sujet
<i>beau</i> visage	phrase canonique	complément
œil <i>luisant</i>	phrase canonique	sujet
<i>bon</i> œil	phrase canonique	complément
oreilles <i>sourdes</i>	phrase nominale	
<i>grandes</i> oreilles	phrase nominale	
<i>bon</i> os	phrase nominale	
pieds <i>nus</i>	phrase canonique	complément
<i>bon</i> pied	phrase canonique	complément
<i>bon</i> sang	phrase canonique	sujet
<i>bon</i> sang	phrase nominale	
<i>grosse</i> tête	phrase nominale	
<i>belle</i> tête	phrase nominale	
tête <i>blanche</i>	phrase canonique	complément
<i>petite</i> tête	phrase canonique	sujet
<i>bonne</i> tête	phrase canonique	complément
ventre <i>plein</i>	phrase canonique	sujet
ventre <i>affamé</i>	phrase canonique	sujet
ventre <i>pointu</i>	phrase nominale	
ventre <i>rond</i>	phrase nominale	
ventre <i>enflé</i>	phrase canonique	sujet
<i>petit</i> ventre	phrase nominale	
<i>gros</i> cœur	phrase nominale	
ventre <i>pointu</i>	phrase canonique	sujet
ventre <i>creux</i>	phrase canonique	sujet
visage <i>doux</i>	phrase nominale	

visage <i>propre</i>	phrase canonique	sujet
<i>beau</i> visage	phrase nominale	
<i>beau</i> visage	phrase canonique	sujet
<i>vilain</i> nez	phrase canonique	complément

Quelques observations sur cette liste :

- Les adjectifs de notre corpus appartiennent au type d'adjectif qualificatif si l'on suit la classification de la grammaire traditionnelle. Si l'on accepte la classification proposée par Catherine Kerbrat-Orecchioni (1980) dans laquelle elle divise l'adjectif en deux sous-classes : les adjectifs objectifs et les adjectifs subjectifs, on peut placer les adjectifs de notre corpus de proverbes parmi les adjectifs subjectifs.

Nous rappelons, de façon rapide, la classification des adjectifs de Kerbrat-Orecchioni basée sur le choix du type de formulation que le locuteur souhaite produire. Les adjectifs objectifs sont classés selon les conditions suffisantes et nécessaires fournies par leurs contenus, et en utilisant ce type d'adjectifs, le locuteur désire supprimer les indices idiosyncrasiques dans l'énonciation. Par contre, les propriétés des adjectifs subjectifs sont relatives à la valeur informative que le locuteur prétend transmettre. Ces adjectifs peuvent porter une valeur descriptive sémantique mais leur utilisation dépend de la portée illocutoire du discours qui les prend en charge. L'auteur subdivise les subjectifs en deux catégories : les adjectifs affectifs qui énoncent à la fois une propriété de l'objet qu'ils déterminent et une réaction émotionnelle du sujet parlant face à cet objet ; et les adjectifs évaluatifs qui impliquent une évaluation qualitative et quantitative de l'objet dénoté par le nom qu'ils déterminent. Parmi les évaluatifs, l'auteur continue à les subdiviser en adjectifs axiologiques et adjectifs non-axiologiques. Les axiologiques portent sur l'objet dénoté par le nom qu'ils déterminent un jugement de valeur positif ou négatif, par exemple : *bon, beau, mal...* Les non-axiologiques n'énoncent pas un jugement de valeur et leur utilisation est relative à l'idée que le locuteur se fait de la forme d'évaluation pour une catégorie d'objets donnée, par exemple : *petit, loin, froid, nombreux...* Dans la présente étude, nous appelons les adjectifs de notre corpus *adjectif qualificatif subjectif*.

- Les adjectifs postposés au nom sont majoritaires par rapport aux adjectifs antéposés. L'ordre entre nom corporel et adjectif dans notre corpus observe les règles générales de la combinaison du nom avec adjectif dans la langue. Par exemple : les adjectifs de couleur suivent le nom (*barbe rousse, cheveux blancs*), les adjectifs *bon, petit* précèdent le nom (*petit corps, bon œil*).

- Le champ lexical de l'adjectif dans notre corpus n'est pas vaste. On peut y trouver le champs de couleur : *roux, blanc, blond, rouge* ; le champs de taille : *grand, petit, gros* ; le champ de forme : *plat, rond* ; le champ de dimension : *long, court, étroit* ; le champ de qualité abstraite : *bon, mauvais, beau...* Le reste est composé de adjectifs divers qui occupent une petite quantité : *fermé, muette, pauvre, joyeux...*

- Le sens de l'adjectif est, dans la plupart des cas, étroitement lié au sens du substantif accompagné, autrement dit, l'adjectif reflète les propriétés de la partie corporelle dénotée par le substantif qu'il détermine. Entre adjectif et nom, il existe une relation associative réciproque. Par exemple : *bouche* : *fermée, muette, forcée, close* ; *cheveux* : *blancs, blonds, roux, longs* ; *dent* : *aiguë* ; *nez* : *pointu, court, grand, gros* ; *oreilles* : *sourdes, grandes* ; *ventre* : *plein, affamé, enflé, creux...*

- Dans les phrases où il existe deux SN contenant deux adjectifs, le sens de ces adjectifs est généralement opposé.

Par exemple :

Froides mains, chaudes amours

Beau visage n'a jamais eu vilain nez

En petite tête gît grand sens

Longue langue, courte main

Mauvais cœur et bon estomac

La présence d'un adjectif dans les SN corporels à déterminant zéro se manifeste de manière très frappante comme le montrent les observations ci-dessus. La question à se poser doit être alors la suivante : quel est le rôle de l'adjectif vis-à-vis du nom et de l'énoncé qui l'accompagnent ? Pour pouvoir y répondre, il est nécessaire de faire des analyses plus détaillées à l'intérieur des constructions avec adjectif.

On attribue en général à l'adjectif une fonction d'identification et de restriction, autrement dit, l'adjectif participe à l'acte de référence en fournissant un contenu descriptif en termes des propriétés particulières à un objet ou à un individu dénotées par le substantif. Dans ce sens, parmi les éléments inscrits dans les circonstances du discours et qui réalisent l'opération référentielle tels que : le déterminant, le substantif, les catégories verbales, les modalisations... l'adjectif constitue un élément important pour identifier l'univers référentiel. *Bouche forcée* dans *Bouche forcée passe difficilement*, *bouche muette* dans *Bouche muette n'a jamais failli*, *bouche fermée* dans *Dans bouche fermée rien ne rentre*, *bouche close* dans *En bouche close n'entre mouche* ne sont plus la bouche en tant que Classe ou Espèce qui entre dans l'opposition avec d'autres classes comme *Cœur, Main, Pied...* mais la bouche qui est rétrécie par des propriétés : *forcée, muette, fermée, close*. Joignant ces adjectifs-modificateurs,

la bouche visée se limite à un sous-ensemble de la *Bouche*, celui de bouche forcée, bouche muette, bouche fermée, bouche close. La bouche dans les quatre proverbes désigne un organe de la parole (*Bouche muette n'a jamais failli, En bouche close n'entre mouche, Dans bouche fermée rien ne rentre*) et de la nutrition (*Bouche forcée passe difficilement*). En tant qu'organe de la parole, la bouche devient un symbole du degré élevé de conscience, du pouvoir organisateur par le moyen de la raison. Elle est capable de construire mais également de détruire, elle est aussi bien la porte du paradis que celle de l'enfer. L'auteur populaire du proverbe, prenant conscience des propriétés contradictoires de la bouche, crée plusieurs proverbes pour mettre en relief la vertu de silence. Le SN zéro *bouche* désigne la bouche dans toute son étendue, c'est l'adjectif qui attribue un bornage qualificatif au SN.

Semblablement, l'adjectif *joyeux* dans *Cœur joyeux fait beau visage* caractérise un sous-ensemble du *Cœur*, celui du cœur euphorique. L'adjectif *plein* dans *Ventre plein danse mieux que robe neuve, creux* dans *Ventre plein sonne bien, ventre creux sonne mieux*, l'adjectif *affamé* dans *Ventre affamé n'a pas de conscience* ou *Ventre affamé n'a point d'oreille*, l'adjectif *enflé* dans *Ventre enflé est le tambour qui bat la retraite* restreignent l'extension du mot *ventre* en attribuant une propriété définissant un sous-ensemble de la classe *Ventre*. Les adjectifs : *plein, creux, affamé, enflé* sont sémantiquement attachés au ventre en tant que siège des appétits, des désirs. Le nom joue ici un rôle de sélection de l'adjectif : un ventre peut être creux ou plein, un cœur peut être joyeux ou triste, une langue peut être douce, des oreilles peuvent être sourdes...

L'acte référentiel opéré par les adjectifs désignant la couleur et la forme fonctionne de façon semblable. En identifiant les objets dénotés par le nom, ces adjectifs participent à l'extension de la catégorie d'objets et en les distinguant, ces adjectifs participent à l'intension qui détermine l'étendue des catégories d'objets. Les adjectifs fournissent un contenu descriptif au nom qui aide à évaluer les propriétés quantitatives ou qualitatives de l'objet dénoté par le nom qu'ils déterminent.

Par exemple :

Nez court, fainéant, poil rouge, méchant

Loucher, nez pointu et cheveux roux sont mauvais signe partout

Ventre pointu : enfant fendu, ventre rond : garçon

Dent aiguë et ventre plat, trouve tout bon qu'est au plat

Parmi les 8 adjectifs de couleur rapportés au SN corporel à déterminant zéro (barbe rousse, barbe blanche, blonds cheveux, cheveux blancs, poil rouge, cheveux roux, tête blanche, mains blanches), il n'y en a qu'un seul qui ne suit pas la règle générale de la langue, dans laquelle l'adjectif de couleur devrait être placé derrière le substantif. L'antéposition de

l'adjectif *blonds* dans *Blonds cheveux et gentillesse ne font pas bouillir la marmite*, à notre avis, a un effet poétique qui provient du fait que le locuteur attribue comme trait définitoire, stable, permanent qu'il rend inséparables l'adjectif et le substantif. En antéposant l'adjectif *blonds* devant le nom *cheveux*, l'auteur populaire veut insister sur le fait que ce n'est pas des cheveux qui ont la propriété d'être blonds mais un autre type d'objet, celui de blonds cheveux, autrement dit *blonds cheveux* symbolise la *beauté*, *blonds cheveux = beauté*. Il y a encore une autre raison, selon nous, c'est que ce proverbe comporte deux SN en fonction Sujet et l'auteur populaire veut que les deux SN soient placés de façon proche, parallèle pour mettre en relief l'effet poétique (principe de proximité), sans oublier qu'au niveau du rythme *Blonds cheveux et gentillesse ne font pas bouillir la marmite* est plus consonant et harmonieux que *Cheveux blonds et gentillesse ne font pas bouillir la marmite*.

Jusqu'ici, nous n'avons analysé que les SN corporels à déterminant zéro constitués par un adjectif placé après le substantif. Nous allons maintenant étudier le comportement linguistique de l'adjectif placé devant le substantif.

Nous relevons 25 proverbes⁴⁷ comportant des SN corporels à déterminant zéro du type Adjectif Nom (*Adj N*). Tous ces adjectifs correspondent à la règle générale de la langue, c'est-à-dire qu'ils respectent l'ordre *Adj N* : *bon, petit, mauvais, bonne, vieux, grand, beau, belle, grosse*. Les adjectifs antéposés ou postposés participent tous les deux au procès de substantivation mais pas de la même façon. Les adjectifs : *bon, mauvais, bonne, beau* dans les SN tels que : *bon cœur, mauvais cœur, bonne tête, beau visage* portent sur les noms corporels un jugement de valeur positif ou négatif. L'utilisation de ces adjectifs donne un indice pour déterminer la position psychosociale du sujet parlant en faveur ou à l'encontre de l'objet dénoté par le substantif. Quand l'auteur populaire utilise les adjectifs dans : *Bon cœur ne peut mentir, Au bon sang, marie ta fille, En petite tête gît grand sens, Beau visage n'a jamais eu vilain nez...*, il donne en même temps son point de vue subjectif sur les sujets qui aident l'interlocuteur dans l'identification de son intention visée.

Comme nous l'avons dit, il y a plusieurs facteurs qui déterminent l'extension du nom : les déterminants, les adjectifs, les catégories verbales, les modalisations... Ces facteurs forment un réseau d'éléments en interaction afin de réaliser l'acte de référence. L'adjectif joue un rôle considérable dans ce réseau. Mais l'adjectif ne se combine pas de la même façon dans les deux constructions *Adj N* et *N Adj*. Selon Denis Bouchard (2003), tandis que l'adjectif postposé modifie l'ensemble des constituants de ce réseau du nom et qu'il est intersectif, l'adjectif antéposé ne modifie pas ce réseau dans son ensemble mais seulement un

⁴⁷ Cf. annexe 1 : les proverbes numérotés 42, 52, 53, 56, 73, 74, 83, 121, 132, 162, 177, 182, 195, 207, 211, 213, 215, 217, 218, 219, 220, 233, 234, 265, 268.

de ces éléments. L'observation de Bouchard coïncide avec le principe opératoire du fonctionnement adjectival proposé par Guillaume :

...l'adjectif, en tout état de cause, succède à la partie de substantivation accomplie, parvenue à sa conclusion. Cette partie pouvant être l'entier, auquel cas l'adjectif suit le substantif, ou seulement une partie, auquel cas il le précède (Guillaume, 1943b : 12).

En appliquant les propositions de ces deux auteurs à notre corpus de proverbes, on peut observer que les adjectifs postposés (*bouche fermée, ventre creux...*) conservent leur sens propre et qualifient le référent visé par le SN avec sa pleine valeur informative, les adjectifs antéposés (*bon cœur, bon sang, beau visage...*) participent au procès de qualification dans lequel le substantif est l'essence, ce type d'adjectif tend à être plus subjectif et inhérent au substantif, autrement dit, il est considéré comme un opérateur de modalisation qui s'applique au contenu exprimé par le SN. Dans *bouche fermée*, on a le substantif *bouche* désignant l'ensemble des individus qui sont *bouches* ; on a l'adjectif *fermée* désignant l'ensemble des individus qui sont *fermées*. Ce deuxième ensemble entre en intersection avec le premier et cette intersection détermine un sous-ensemble de l'ensemble préétabli d'individus nommés bouches, c'est-à-dire celles parmi les bouches qui sont fermées. Dans *bon cœur*, la combinaison entre l'adjectif *bon* et le substantif *cœur* définit un seul ensemble d'individus porteurs des deux propriétés présentées comme nécessairement attachées, comme formant une classe naturelle, une espèce, celle du *bon cœur* et une fois qualifié *bon cœur*, l'individu ne doit pas mentir : *Bon cœur ne peut mentir*. Cela apparaît plus nettement dans ce proverbe : *Au bon sang, marie ta fille*.

Les SN corporels à déterminant zéro contenant un adjectif antéposé convergent sur quelques parties corporelles : en premier lieu, c'est *tête* (7/25 occurrences), *cœur* (3/25 occurrences), *sang* (3/25 occurrences) et après : *nez, visage, corps, œil...* Pourquoi cette convergence ? La réponse, d'après nous, se trouve dans la relation de l'adjectif avec le substantif qui l'accompagne.

La tête, le cœur, le sang, le nez, le corps, l'œil... sont des parties du corps humain qui ont un point commun au niveau du sens symbolique : ce sont les sièges de la vie spirituelle, et affective de l'homme. Il existe un lien qui relie ces parties corporelles. La tête est le siège de la pensée, de la raison (*En petite tête gît grand sens ; Grosse tête, peu de sens*). Dans quelques expressions, la tête signifie le visage (*tête de pipe*). Le cœur, organe central de l'homme est le siège des sentiments, de l'intelligence et de l'intuition. Le cœur est effectivement l'organe

vital de l'être humain dans le sens qu'il assure la circulation du sang. Si l'on établit une relation entre le cœur et le corps, le cœur est le symbole de l'homme intérieur et le corps, de l'homme extérieur. Dans le cœur se situent le bien mais aussi le mal de l'être humain. C'est pourquoi on a *bon cœur* (*Bon cœur ne peut mentir*) mais on a aussi *mauvais cœur* (*Mauvais cœur et bon estomac*), ou *pauvre cœur* (*A pauvre cœur, petit souhait*). Le sang, dans les civilisations traditionnelles occidentales et orientales s'associe à tout ce qui est beau, noble, généreux et élevé (*Bon sang ne peut mentir, Au bon sang, marie ta fille*). L'œil, organe de la perception visuelle, symbolise la connaissance, la perception intellectuelle (*Orgueil n'a pas bon œil*). On comprend pourquoi ces substantifs sélectionnent des adjectifs : bon, mauvais, beau, belle... Ces derniers impliquent toujours un jugement de valeur, une assignation de valeur qui correspondent parfaitement au sens figuré que portent le plus souvent ces parties corporelles. Cette explication semble confirmée par l'impossibilité du test de changement d'un autre adjectif. Par exemple : le proverbe devient bizarre si l'on remplace *bon* par *rouge* : *Au sang rouge, marie ta fille*. Mais l'énoncé est possible avec l'adjectif *pur* : *Au sang pur, marie ta fille*. La différence entre *rouge* et *pur* est que si *rouge* désigne simplement une couleur, *pur* implique une idée de noble qui convient bien au sens métaphorique de *sang*.

Dans ce groupe, on peut relever un grand nombre de couples d'adjectifs de sens opposés dans une même phrase. L'opposition entre deux adjectifs peut être manifestée par des propriétés de polarité de manière la plus frappante :

En petite tête gît grand sens

Mauvais cœur et bon estomac

Beau visage n'a jamais eu vilain nez

Longue langue, courte main

Longs cheveux, courtes idées

Froide main, chaud amour...

ou par des propriétés non polaires :

Dans petit corps il y a bonne âme

Jamais grand nez n'a déparé beau visage.

En sémantique, l'opposition entre deux notions est décrite par l'antonymie. En réalité, l'antonymie reflète ce qui semble être une tendance générale chez l'être humain dans le but de catégoriser les expériences en termes de contrastes dichotomiques. On comprend pourquoi les proverbes, condensés d'expérience et de sagesse populaire, font souvent appel à un tel usage de termes opposés. La plupart des couples d'adjectifs opposés sont présents dans des phrases nominales. Les phrases nominales sont toujours courtes, privées de verbe, et c'est pour cette raison qu'elles doivent avoir recours à plusieurs procédés linguistiques qui sont adéquats au

principe de production du sens des phrases nominales : moins de termes explicites, riches de contenu, dans lesquels se trouvent les adjectifs opposés. L'association de deux adjectifs antonymiques produit un effet de sens dans l'actualisation de l'énoncé.

Dans notre corpus de proverbes, l'adjectif joue un rôle important dans l'actualisation du SN et de l'énoncé dans lesquels il se trouve. Dans la plupart des cas, sa présence est indispensable, obligatoire. Si on enlève l'adjectif du SN, l'énoncé devient peu naturel, voire agrammatical.

Par exemple :

- *Cœur joyeux fait beau visage*

*Cœur fait visage

- *Dans bouche fermée rien ne rentre*

? Dans bouche rien ne rentre

- *Mieux vaut bon cul que bonnes culottes*

? Mieux vaut cul que culottes

- *A pain dur, dent aiguë*

*A pain, dent

- *Au bon sang, marie ta fille*

*Au sang, marie ta fille

- *Beau visage n'a jamais eu vilain nez*

*Visage n'a jamais eu nez

La présence indispensable de l'adjectif s'explique non pas par des raisons informatives mais par le rôle de l'adjectif dans la qualification du substantif au sein de l'actualisation de l'énoncé. Il est bien clair que l'activité de production de la parole se déroule dans le réseau de fonction du langage qui se dégage de la triple relation entre *l'ordre du monde, la réalité que nous percevons et les pratiques discursives*. L'univers référentiel est le résultat de la fonction référentielle du langage. Ce monde de référence peut se rapporter aux conditions actuelles de l'environnement physique et social mais il peut aussi songer aux mondes possibles, c'est-à-dire à des états, des événements, des actions, des objets, des individus qui sont créés dans et par le discours lui-même selon les croyances des interlocuteurs. La fonction communicative du langage rend compte de l'interaction entre les interlocuteurs, elle décrit les contextes sociaux et cognitifs activés par les interlocuteurs lors de l'inter-change discursif. Dans cette fonction, les parties du discours laissent les traces de la stratégie argumentative. Ces traces manifestent la position, la méthode du locuteur dans le processus de dénotation du réel et ces traces permettent à l'interlocuteur de connaître la visée intentionnelle du locuteur, dans le cas du proverbe, c'est la visée argumentative. Si l'on place les adjectifs au sein des activités

psycho-langagières, on peut les considérer comme des opérateurs psycholinguistiques dont la participation aux stratégies discursives s'inscrit dans la relation entre la réalité des choses, la représentation de cette réalité et la mise en discours du réel représenté. En tant qu'indicateur dans l'activité de production et d'interprétation langagière, les adjectifs participent à l'enrichissement de la description de l'univers référentiel.

Outre l'adjectif, il existe d'autres types de modificateurs participant à l'acte de référence, à savoir, le participe passé et la proposition relative :

Cœur blessé ne peut aider

Cul aimé ne peut être haï

Langue trompée n'est pas coupée

Ventre gavé ne cherche pas de querelles

Cœur qui soupire n'a pas ce qu'il désire

Dent qui tremble ne tombe pas

Le participe passé *blessé* dans le SN *cœur blessé* est un modificateur qui réduit l'extension du nom *cœur* à un sous-ensemble reconnu comme présentant une sous-espèce, celle du cœur lésé. Il en va de même avec la relative *qui soupire* dans *Cœur qui soupire n'a pas ce qu'il désire*. La relative *qui soupire* restreint l'extension du substantif *cœur* en attribuant une propriété nécessaire qui permet l'identification du substantif.

D'après Guillaume (1919), les SN précédés par un déterminant zéro ont tendance à garder en puissance et en effet la même valeur. Dans ces cas, l'esprit ne veut pas différencier la valeur potentielle du nom dans la langue de la valeur réelle dans le discours. Un nom accompagné d'un déterminant zéro est pris dans toute son étendue et considéré comme une entrée de dictionnaire. Dans le cas de proverbes, grâce à l'adjectif, on peut apercevoir l'extensité du nom. Un substantif, et en général un SN sujet, n'a d'existence dans le monde réel ou possible qu'à partir d'une caractérisation attributive et c'est l'adjectif qui donne existence au substantif. C'est l'adjectif qui apporte un début de détermination au substantif. Avec l'adjectif *affamé* dans *Ventre affamé n'a point d'oreille*, l'adjectif *luisant* dans *Œil luisant vaut argent*, l'adjectif *vieux* dans *A vieux corps, point de remède*, les SN *ventre*, *œil*, *corps* peuvent être considérés comme suffisamment déterminés. Comme nous l'avons analysé plus haut, les SN corporels à déterminant zéro contenant un adjectif renvoient à une classe ou à une sous-classe et cela est conforme à notre définition de SN générique dans 6.2. Une grande quantité de ces SN occupe la position Sujet qui facilite une lecture générique du proverbe. Selon Kleiber (1989), l'interprétation générique dépend aussi du modificateur du SN, c'est-à-dire que la propriété exprimée par le modificateur doit être caractéristique de l'espèce dénotée par le substantif et qui permet d'identifier l'espèce ou de diviser l'espèce en

sous-espèces. Les propriétés manifestées par les adjectifs, les participes passés, les relatives dans notre corpus fournissent des traits inhérents au SN corporel qui sont totalement convenables à l'interprétation générique du proverbe.

Pour mieux comprendre le comportement du déterminant zéro dans le processus d'actualisation nominale, nous nous penchons maintenant sur l'alternance du déterminant zéro avec les déterminants *le* et *un* en relevant leurs points similaires et différents au niveau syntaxique et sémantique. Ensuite, en justifiant que l'usage du déterminant zéro dans le proverbe provient d'un mode d'appréhension du réel propre au genre discursif proverbial, nous tentons de clarifier le traitement zéro dans le proverbe selon la perspective praxématique.

D'une manière générale, les déterminants *zéro*, *le* et *un* ont un point commun : ils sont tous les trois capables de produire un effet de sens générique. Les SN au sens générique à déterminant *zéro*, à déterminant *le*, à déterminant *un* renvoient à une classe d'occurrences ou à une sous-classe d'occurrences mais pas de la même façon. Alors que le SN à déterminant *zéro* ou à déterminant *le* établit une classe homogène dans laquelle les occurrences ne se distinguent pas, le SN à déterminant *un* soustrait dans la classe une occurrence considérée comme représentative de cette classe.

Considérons les exemples suivants :

(1) *Cœur joyeux fait beau visage*

(2) *Le cœur ne peut douleur ce que l'œil ne peut voir*

(3) *Un cœur tranquille est la vie du corps*

Dans (1) le SN *cœur joyeux* s'applique à une sous-classe de *cœur*, celui de *cœur réjouissant*. Le rapport entre SN sujet *cœur joyeux* et SN complément *beau visage* est un rapport de cause à effet. On peut déduire que tout *cœur* qui est doté de la propriété *joyeux* doit avoir un visage lumineux. Dans (2), *le cœur* concerne l'ensemble des *cœurs*, et il donne un effet de sens de pluralité occurrentielle. *Le cœur* insiste sur les similarités et nivelle la différence entre les membres de la classe du *cœur*. Il en va de même pour *cœur joyeux* mais dans ce cas, la neutralisation repose sur le sous-ensemble de la classe de *cœur réjouissant*. Les SN *le cœur* et *l'œil* dans (2) expriment une idée indéfiniment étendue dans l'abstrait. Dans (3) le SN *un cœur tranquille* manifeste un mouvement de pensée d'extraction d'une classe homogène, celle du cœur, autrement dit, dans *un cœur tranquille*, le SN *cœur* qui par *un* est extrait de la série homogène *cœur* et ensuite l'adjectif *tranquille* fournit à *cœur* une qualité et désormais, le SN *un cœur tranquille* s'oppose à tous les autres qui demeurent privés de cette caractéristique. En ce qui concerne le procès *être la vie du corps*, on peut déduire que seulement un *cœur tranquille* peut atteindre *la vie du corps*, les autres non. Les trois

proverbes donnent lieu à une conclusion de portée générale mais il existe une légère différence. La vérité générale dans 1 et 2 est plus abstraite que dans 3, l'idée générale dans 3 a tendance à se diriger vers une application particulière, tandis que 1 et 2 ne font pas allusion à une application concrète mais représentent une vérité de façon constante, en tant que telle.

Pour mieux observer le comportement du déterminant zéro en concurrence avec les déterminants *le* et *un*, nous faisons une manipulation sur la possibilité d'introduire dans un SN à déterminant zéro un déterminant explicite. Le résultat est le suivant :

- l'insertion de *le* ou *un* dans une phrase nominale est impossible

- *Barbe blanche, fleur de cimetière*

* La barbe blanche, la fleur de cimetière

* Une barbe blanche, une fleur de cimetière

- *A pauvre cœur, petit souhait*

? Au pauvre cœur, le petit souhait

* A un pauvre cœur, un petit souhait

- *Longue langue, courte main*

* La longue langue, la courte main

* Une longue langue, une courte main

- *A pain dur, dent aiguë*

? Au pain dur, la dent aiguë

* A un pain dur, une dent aiguë

- les SN du type N1 de N2 se combinent plus aisément avec *le* qu'avec *un*. La situation est inverse pour les SN du type N + relative, N + participe passé

N1 de N2

- *Doigt de fille et langue de prêtre ne doivent pas se reposer*

Le doigt de fille et la langue de prêtre ne doivent pas se reposer

? Un doigt de fille et une langue de prêtre ne doivent pas se reposer

- *Visage d'homme fait vertu*

Le visage d'homme fait vertu

? Un visage d'homme fait vertu

N+ relative

- *Cœur qui soupire n'a pas ce qu'il désire*

? Le cœur qui soupire n'a pas ce qu'il désire

Un cœur qui soupire n'a pas ce qu'il désire

- *Dent qui tremble ne tombe pas*

? La dent qui tremble ne tombe pas

Une dent qui tremble ne tombe pas

N + participe passé

- *Langue trompée n'est pas coupée*

? La langue trompée n'est pas coupée

Une langue trompée n'est pas coupée

- *Cul aimé ne peut être haï*

? Le cul aimé ne peut être haï

Un cul aimé ne peut être haï

- Quant aux SN à déterminant zéro du type N + adj qui sont les cas les plus répandus, il n'y a aucune homogénéité au plan de combinaison avec *le* et *un*. Tantôt, ils se combinent mieux avec *le*, tantôt avec *un*

- *Cœur joyeux fait beau visage*

Un cœur joyeux fait un beau visage

? Le cœur joyeux fait le beau visage

- *Manche désirée fait court bras*

Une manche désirée fait un court bras

? La manche désirée fait le court bras

- *Œil luisant vaut argent*

? L'œil luisant vaut l'argent

L'œil luisant vaut de l'argent

Un œil luisant vaut de l'argent

- *Barbe rousse, noir de chevelure, est réputé faux par nature*

? La barbe rousse, le noir de chevelure, est réputé faux par nature

? Une barbe rousse, un noir de chevelure, est réputé faux par nature

- *Blonds cheveux et gentillesse ne font pas bouillir la marmite*

Les blonds cheveux et la gentillesse ne font pas bouillir la marmite

? Des blonds cheveux et une gentillesse ne font pas bouillir la marmite

L'impossibilité ou la contrainte d'insertion d'un autre type de déterminant à la place du déterminant zéro renforce son statut indépendant. Le déterminant zéro comprend en soi toutes les propriétés linguistiques et fonctionnelles pour être un déterminant spécifique opposable aux déterminants habituels.

L'impossibilité d'introduction du déterminant *le* ou *un* dans une phrase nominale, à notre avis, résulte du comportement de la phrase nominale. La phrase nominale produit les effets de sens à travers les facteurs tels que : la rime, le rythme, la structure symétrique, la relation logique entre les membres de la phrase... Ce sont les facteurs qui jouent le rôle le

plus important dans la production du sens de la phrase nominale. En excluant toutes les formes verbales et nominales, la phrase nominale se présente comme hors du temps et non personnelle. Cela entraîne l'impossibilité d'insérer un autre déterminant que le déterminant zéro.

Intuitivement, il nous semble que le déterminant zéro joue un rôle similaire à celui joué par le déterminant *le* dans le processus de l'actualisation nominale du proverbe. Mais si cela est juste, comment expliquer le fait que le SN corporel à déterminant zéro dans notre corpus se combine parfois mieux avec *un* qu'avec *le* lorsque l'on applique le test d'introduction de ces derniers ? La réponse se trouve, selon nous, dans la nature syntaxique de ce type de SN : ce sont les SN du type N + participe passé, N + relative. Comme le participe passé ou la relative fournissent à un SN une certaine détermination, le référent visé est un sous-ensemble d'une classe d'objets ou d'individus désignés par N ayant la propriété attribuée par ceux-ci. Si on dit *langue*, c'est-à-dire la *langue* en tant que Classe, on ne renvoie à aucun référent concret, si on ajoute *langue trompée*, l'étendue de cette classe est rétrécie et plus concrète. Cela est convenable avec l'impression d'une nuance du sens de vérité générale plus concrète que donne *un* générique. Mais une fois déterminé en tant que sous-classe, le SN corporel à déterminant zéro fonctionne sémantiquement de façon très proche de *le*. Dans *Le cœur ne peut douleur ce que l'œil ne peut voir*, *le cœur* et *l'œil* présentent la classe de *cœur* et d'*œil* de façon homogène, c'est-à-dire *le cœur* et *l'œil* en question sont considérés comme des classes de *cœur* et d'*œil* constitués d'occurrences identiques, non discernables. De même, dans *Cœur blessé ne peut aider*, il s'agit d'une sous-classe de *cœur*, celui de *cœur lésé* qui est une sous-classe homogène de *cœur lésé* et qui ne précise pas la distinction entre le nombre et le type de *cœur lésé*. Notre corpus de proverbes fournit une preuve concernant le mode d'actualisation du SN corporel à déterminant zéro qui peut justifier cette intuition : nous avons 94/110 des SN à déterminant zéro actualisés au singulier, soit 85,45%. Comme nous l'avons montré ailleurs, la raison pour laquelle les SN à déterminant zéro actualisés principalement au singulier ne dépendent pas du facteur d'unicité lié aux noms corporels (nous avons un nez, un ventre, une bouche, une langue...) mais du mode de saisir l'occurrence. L'emploi du pluriel fait allusion à une visée différenciatrice avec la mise en jeu de la diversité des occurrences. Les SN corporels à déterminant zéro dans le proverbe, dans le but de présenter le référent générique conçu comme constitutif des propriétés définitives, essentielles, typiques de toutes les occurrences du même type, préfèrent s'actualiser au singulier pour mettre en relief l'effet de sens générique. En outre, les propriétés conférées par les SN en *Le* générique sont davantage attachées de façon inhérente, essentielle à la notion désignée par le substantif que celles attribuées par les SN en *Les* générique et cela induit

l'impression d'un effet de sens générique plus fort que voulait donner le proverbe. Nous reviendrons sur cette question en analysant l'actualisation du déterminant défini dans le proverbe.

Une autre preuve, extralinguistique, concerne les traductions des SN à déterminant zéro en général et des SN à déterminant zéro dans le proverbe proprement dit. Un SN à déterminant zéro est, pour la plupart du temps, traduit par un SN à déterminant *le*. Quelques exemples pour illustrer ce fait :

F. Muller (1998 : 80) traduit le SN à déterminant zéro *Wasser* en allemand en SN à déterminant défini *l'eau* en français : *Wasser* läßt sich nicht fassen = *L'eau* ne se laisse pas saisir. J. Pattee dans son article « L'article zéro : un signifié zéro ? » (*Modèles linguistiques*, tome VIII, 1986) traduit tous les SN à déterminant zéro en allemand en SN à déterminant *le* en français : *Jugend* ist Trunkenheit ohne Wein = *La jeunesse* est une ivresse sans vin, *Geduld* ist eine Tugend = *La patience* est une vertu. Dans « Syntaxe de l'ancien français » (1988), P. Ménard traduit ce proverbe en ancien français: *Courtoisie* passe *beauté* par *La courtoisie* l'emporte sur *la beauté*. Dans une langue sans articles comme le vietnamien, si l'on veut traduire un SN nu vietnamien en français, on fait appel automatiquement à un SN à déterminant *le*, par exemple : *Máu chảy ruột mềm* (mot-à-mot : Sang couler intestin ramollir) = *Le sang* qui coule fait ramollir *l'intestin* (équivalent sémantiquement au proverbe français : *C'est le nez qui reçoit le coup et ce sont les yeux qui pleurent*). Le fait que dans les travaux comparatifs, les traducteurs considèrent le SN à déterminant zéro en langue de départ comme équivalent au SN à déterminant *le* en français, provient, à notre avis, de l'obsession de la norme grammaticale de la langue française : pour que la phrase soit correcte, un SN devrait nécessairement être accompagné d'un déterminant, et de l'impression d'une certaine similitude entre le déterminant zéro et le déterminant *le*. Mais si l'on regarde de plus près, cela provient du comportement linguistique du déterminant zéro concernant le mode d'appréhension du réel.

Le déterminant zéro, dans la perspective praxématique, est liminairement actualisé, autrement dit l'actualisation du déterminant zéro se déroule dans la première étape (*in posse*) parmi les trois étapes de l'opération linguistique d'actualisation. Pour éviter le malentendu que le déterminant zéro actualise de manière « purement virtuelle » qui amène à une conclusion précipitée et fautive sur le caractère non référentiel du déterminant zéro et afin de mieux comprendre le comportement linguistique de celui-ci, il nous semble nécessaire de préciser ce qu'on appelle *référence virtuelle*. Milner (1978) a fait une dichotomie entre la référence virtuelle et la référence actuelle d'une unité lexicale. La référence virtuelle est l'ensemble des conditions ou des traits qui caractérisent une unité lexicale. La référence

actuelle est le segment de réalité qui lui est associé. Autrement dit, la référence actuelle renvoie à la désignation d'un objet du monde par l'unité lexicale. La référence virtuelle est un ensemble de conditions que doit satisfaire l'objet du monde pour être la référence du nom et cet ensemble de conditions décrit une classe de référents possibles pour le nom. Dans l'emploi générique, la référence d'un nom renvoie à tout référent possible, réel ou imaginaire et de ce fait, la référence actuelle et la référence virtuelle vont coïncider. Le déterminant zéro dans le proverbe, dans son emploi générique, permet au nom de renvoyer à la virtualité d'un objet dans le monde, autrement dit à tout référent possible.

C'est à cause de cette référence virtuelle que le déterminant zéro produit un effet d'une actualisation liminaire, minimale. Ce degré de l'actualisation doit être compris aux termes du mode d'appréhension du réel du déterminant zéro. La présence abondante du déterminant zéro dans le proverbe montre que le mode qualitatif est privilégié pour appréhender la réalité du proverbe. Dans les SN à déterminant zéro : *bouche fermée, longs cheveux, cœur étroit, bonnes jambes, mains blanches, nez court, oreilles sourdes...*, ce sont les propriétés classifiantes de la notion *bouche, cheveux, cœur, jambes, mains, nez, oreille...* qui sont mises en relief. La détermination zéro est donc fondamentalement notionnelle et permet de renvoyer aux propriétés constitutives de la notion. La détermination zéro neutralise toute distinction entre occurrences. On comprend mieux pourquoi le SN corporel à déterminant zéro dans notre corpus privilégie l'actualisation au singulier (85,45 %), car ce qui est important ici, ce n'est pas la prise en compte d'occurrences individuelles mais la classe d'occurrences en tant que telle. La détermination zéro, en filtrant le mode qualitatif, exclut un ancrage des occurrences dans des situations spécifiques, ce qui convient bien au caractère générique du proverbe.

6.3.3. Déterminant défini

Dans cette section nous exposons d'abord la typologie des SN à déterminant défini dans notre corpus de proverbes en utilisant les mêmes critères appliqués au déterminant zéro et nous analysons ensuite le rôle sémantique et syntaxique du déterminant défini dans l'énoncé proverbial en le mettant en rapport avec le sens des noms de parties corporelles. Nous explicitons enfin le mode de donation de la généralité du déterminant défini dans le proverbe.

6.3.3.1. Classement des SN corporels à déterminant défini dans le proverbe

Le pourcentage de fréquence des SN à déterminant défini dans le proverbe s'avère élevé : 44,24%, soit 123/278 phrases, contre 40,64% pour le déterminant zéro et 7,19% pour le déterminant indéfini. Le déterminant défini occupe donc la place la plus importante dans l'actualisation nominale du proverbe ce qui permet de comprendre le fonctionnement

linguistique du proverbe. Dans ce qui suit, nous classons les SN à déterminant défini selon les critères suivants : type de SN à déterminant défini, type de phrase, position syntaxique et type de verbe.

- Type de SN à déterminant défini

Dans le proverbe, un SN corporel à déterminant défini peut être formé de trois façons : déterminant + N ; déterminant + N + modificateur ; déterminant + N1 + préposition + N2. Il n'existe ni constructions du type : déterminant + N + relative, ni locutions prépositionnelles.

Les SN corporels à déterminant défini du type : *le, les* + N occupent la plus grande place : nous avons 154/163⁴⁸ occurrences, soit 94,47%.

La barbe ne fait pas l'homme

Il vaut mieux allonger le bras que le cou

Où le cœur fait mal, la langue trotte

Les dents manquent avant le pain

La langue est un bon bâton

Les yeux sont le miroir de l'âme

Les SN définis du type : *déterminant* + N + *modificateur* apparaissent peu : 5,52%, soit 9/163 occurrences. Les modificateurs accompagnés d'un SN défini dans notre corpus appartiennent tous à la catégorie de l'adjectif. Ce sont les adjectifs qualificatifs subjectifs.

En la grande barbe ne gît pas le savoir

Les rois ont les mains longues

Les mains noires font le pain blanc

A l'œil malade, la lumière nuit

Une question se pose ici : pourquoi les SN corporels à déterminant zéro sont-ils toujours accompagnés d'un modificateur alors que les SN corporels à déterminant défini n'en ont pas besoin ? Il semble pourtant qu'il y ait plusieurs points communs en sémantique entre les deux types de déterminant. Nous trouverons la réponse en analysant le mode de donation de la généricité du déterminant défini dans 6.3.3.2.

Quant aux SN binominaux c'est-à-dire des SN composés de deux SN liés par une proposition, nous relevons 4 SN corporels à déterminant défini actualisés avec la préposition *à* (*Il vaut mieux un trou au cou qu'un pli au ventre, Le mal à la tête a sa source au ventre, Mieux vaut un trou à l'habit qu'une ride au ventre*), 13 occurrences à préposition *de* (*La maladie du corps est le guérison de l'âme, Les cinq doigts de la main ne se ressemblent pas, La langue d'un chien vaut la main d'un médecin, La langue du sage est dans son cœur, le*

⁴⁸ Dans notre corpus de proverbe, nous relevons 123 phrases comportant les SN définis. Si dans la phrase apparaissent deux SN définis, nous comptons double.

cœur du sot est dans la bouche), 1 occurrence à préposition *dans* actualisée avec le déterminant défini (*Un bon avis vaut un œil dans la main*). La préposition *à* exprime une fonction de localisation. Dans notre corpus, c'est toujours la partie du corps humain qui joue le rôle de localisateur, autrement dit le nom corporel sert de repère spatial : *un trou au cou, un pli au ventre, le mal à la tête*. Le nom désignant le localisateur est toujours précédé d'un article défini. Cela reflète fidèlement l'emploi des SN en *à* dans la langue : le nom servant de repère de localisation doit être suffisamment spécifié et identifié soit par le contexte de la situation d'énonciation, soit par la connaissance générale partagée entre les interlocuteurs. Les constructions en *de* expriment une relation d'appartenance entre les deux noms. Dans notre corpus, la majorité des occurrences (11/13) comportent le déterminant défini en deux positions N1 et N2, ce qui permet de construire la valeur de généralité : *la langue du sage, le cœur du sot, l'œil de l'homme, la maladie du corps*.

- Type de phrase

Parmi les 123 proverbes contenant les SN corporels à déterminant défini, nous relevons 98 phrases ayant la structure *SN SV* ou *SN ne pas SV*, soit 79,67%. Le pourcentage des phrases négatives s'avère peu important: 9,18%, soit 9/98 phrases.

La bourse ouvre la bouche

La barbe ne fait pas l'homme

Qui ferme la bouche ne montre pas les dents

Quand le bras a failli, on en punit la tête

De l'abondance du cœur, la bouche parle

La langue est un bon bâton

Ce que les yeux ne voient pas ne fait pas mal au cœur

Contrairement aux SN corporels à déterminant zéro qui se retrouvent abondamment dans les phrases nominales, les SN corporels définis n'apparaissent que dans 4 phrases nominales, soit 3,25% (4/123). Nous avons 17/123 phrases impersonnelles contenant les SN corporels définis, soit 13,82%. Les phrases impératives ne sont pas nombreuses : 4/123 phrases, soit 3,25%.

La phrase canonique du type *SN SV* est une des structures les plus utilisées dans les proverbes. Dans notre corpus, les phrases canoniques contenant des SN corporels définis apparaissent en très grand nombre ce qui convient parfaitement au caractère générique du proverbe et qui en facilite l'interprétation générique. Les phrases impersonnelles dans notre corpus sont présentes sous les formes : *il vaut mieux (Il vaut mieux allonger le bras que le cou, Il vaut mieux laisser son enfant morveux que de lui arracher le nez, Il vaut mieux soigner la peau que la chemise, Il vaut mieux un trou au coude qu'un pli au ventre)*, *mieux vaut*

(Mieux vaut souffrir de l'estomac que de l'esprit, Mieux vaut laisser sa femme morveuse que de lui arracher le nez, Mieux vaut un trou à l'habit qu'une ride au ventre), il faut (Qui veut jouir d'aile, il lui faut lever la cuisse, Quand vous voulez péter plus haut que le cul, il faut avoir un trou dans le dos), il ne faut pas (Il ne faut pas faire le pet plus gros que le cul, Entre l'arbre et l'écorce, il ne faut pas mettre le doigt, Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué), il + verbe (Il ne sert à rien de montrer les dents lorsqu'on est édenté). Le proverbe, en tant que sagesse des nations donne un conseil, une leçon pratique aux interlocuteurs. La phrase impersonnelle convient à ce but. L'impersonnalité exprimée par les formes impersonnelles supprime la référence à tout individu particulier pour s'appliquer à toute personne susceptible d'entendre le proverbe. Mais le faible pourcentage de ce groupe de proverbes impersonnels par rapport aux autres structures montre que le proverbe laisse toujours aux interlocuteurs la liberté de choix d'une leçon adaptée à leur propre situation, le proverbe préfère ne pas imposer des conseils, des leçons aux interlocuteurs.

- Position syntaxique

En ce qui concerne la position syntaxique, contrairement au SN à déterminant zéro, les SN corporels à déterminant défini apparaissent plus nombreux dans la position complément que dans celle de sujet. Concrètement, nous avons 101/156⁴⁹ SN corporels à déterminant défini en position complément, soit 64,74% contre 55/156 en position sujet, soit 35,25%⁵⁰. Le sujet est défini par deux propriétés grammaticales : il précède le verbe dans les énoncés assertifs et il détermine l'accord du verbe. Les SN corporels sujets dans notre corpus respectent cette règle de la langue : le sujet est fait de syntagmes nominaux construits devant le verbe. La position préverbale des sujets favorise une saisie générique.

La barbe ne fait pas l'homme

Le corps vaut plus que la dot

Les mains noires font le pain blanc

La peau est plus proche que la chemise

L'interprétation générique est généralement liée à un syntagme *le N, les N* en position sujet. Anscombe (2001) dit que la position objet, elle aussi, peut donner lieu à une lecture générique de même nature que la position sujet, mais contrairement à la position sujet qui est

⁴⁹ Dans notre corpus, nous avons 163 SN corporels à déterminant défini apparaissant dans tout type de phrases : canonique, impersonnelle, nominale, impérative. Après la déduction des SN corporels dans les phrases nominales, il nous reste 156 SN relevés de la structure canonique, impersonnelle et impérative.

⁵⁰ Le pourcentage des SN sujets dans notre corpus est moins élevé que celui des SN compléments parce que nous ne comptons pas les SN sujets qui ne sont pas les SN corporels. Par ailleurs, les pronoms sujets dans des tournures impersonnelles occupent déjà un pourcentage de 15,04%.

interprétée comme une sorte de généralité dite forte, la position objet est susceptible de renvoyer à une sorte de généralité dite faible dans le sens où la lecture générique donnée par le syntagme sujet favorise la déduction syllogistique sur la totalité d'une classe et que la lecture générique donnée par le syntagme objet admet le raisonnement inductif vers la totalité de la classe. Les syntagmes nominaux objets du type *le N, les N* en position objet dans notre corpus concernent toujours l'ensemble de la classe considérée, ici la classe des parties corporelles.

La bourse ouvre la bouche

Qui ferme la bouche ne montre pas les dents

La langue d'un chien vaut la main d'un médecin

Il vaut mieux soigner la peau que la chemise

Parmi les 119⁵¹ phrases de type assertif et impersonnel, nous n'avons que deux phrases dans lesquelles le SN sujet est accompagné d'un déterminant défini mais le SN objet est accompagné d'un déterminant indéfini (*La langue est un bon bâton, Les murs ont des oreilles*). Pour le reste (98,31%), le SN sujet et le SN objet sont toujours précédés par un déterminant défini et cela facilite une lecture générique.

La majeure partie des SN sujets et compléments désignant les parties corporelles à déterminant défini est actualisée au singulier. Nous avons 135/163 occurrences au singulier, soit 82,82%. Le pourcentage des SN corporels actualisés au pluriel s'avère 17,17%, soit 28/163 occurrences.

En la grande barbe ne gît pas le savoir

Selon le bras, la saignée

La peau est plus sensible que la chemise

Il vaut mieux allonger le bras que le cou

Les dents manquent avant le pain

Les rois ont les mains longues

Il convient à retenir que le proverbe respecte la règle anatomique, c'est-à-dire les SN corporels pluriels n'apparaissent que dans les parties corporelles anatomiquement plurielles. Mais tout comme pour le SN à déterminant zéro, il n'y a aucune homogénéité sur ce point. Selon les besoins expressifs, une même partie corporelle peut être présente dans les deux catégories, singulière et plurielle.

SN *dent* au singulier :

C'est la dent qui soutient le pied

⁵¹ Nous avons 123 phrases contenant les SN corporels à déterminant défini. Si on soustrait 4 phrases nominales de 113, on obtient ce chiffre.

Où la dent est douloureuse, la langue appuie

La langue va où la dent fait mal

SN *dent* au pluriel :

Qui ferme la bouche ne montre pas les dents

Les dents manquent avant le pain

Quand le Dieu ôte les dents, il agrandit la gorge

SN *main* au singulier :

La main de femme peut guérir

Ce que tu jettes aujourd'hui avec le pied, tu le ramasses demain avec la main

Un bon avis vaut un œil dans la main

SN *main* au pluriel :

Les mains sont faites avant les couteaux

Les mains noires font le pain blanc

Aux innocents les mains pleines

SN *doigt* au singulier :

On se touche toujours au doigt malade

Entre l'arbre et l'écorce, il ne faut pas mettre le doigt

SN *doigt* au pluriel :

Les cinq doigts de la main ne se ressemblent pas

On ne saurait manier le beurre qu'on ne s'en graisse les doigts

- Type de verbe

Dans le groupe de proverbes à déterminant défini, nous relevons 141 verbes. Comme dans le groupe de proverbes à déterminant zéro, les verbes les plus massivement utilisés dans ce groupe sont les verbes *être*, *faire*, *avoir*... La fréquence du verbe *être* est plus élevée : 30/141, soit 21,27%. Nous avons 15/141 verbe *faire*, soit 10,63% ; 11/141 verbe *valoir*, soit 7,8% ; 8/141 verbe *avoir*, soit 5,67% ; 6/141 verbe *falloir*, soit 4,25% ; 4/141 verbe *vouloir*, soit 2,83% ; 3/141 verbe *pouvoir*, soit 2,12%. Le reste sont des verbes dont la fréquence est moins importante : *fermer*, *montrer*, *commander*, *tuer*, *jeter*, *crever*, *gésir*, *ouvrir*, *sortir*, *agrandir*, *savoir*, *plaire*... En somme, les règles que subissent les verbes dans notre corpus de proverbes sont exactement celles de la syntaxe des phrases libres dans la langue. Nous réservons maintenant quelques lignes aux verbes *être* et *faire* à cause de leur apparition fréquente dans le proverbe. Les proverbes à verbe *être* dans notre corpus appartiennent au type de phrases prédicationnelles (cf. 6.3.2.) :

Les lunettes et les cheveux gris sont des quittances de l'amour

La maladie du corps est la guérison de l'âme

La langue est un bon bâton

Quand l'œil de l'homme est clos, l'œil de Dieu est ouvert

L. Danon-Boileau (1989) considère qu'un énoncé élémentaire (sujet-prédicat) est le résultat de l'articulation de deux jugements : jugement d'existence et jugement d'attribution. Le jugement d'existence permet de construire la référence correspondant au sujet et le jugement d'attribution permet de construire le lien entre le sujet et le prédicat. Ces jugements sont tous les deux restreints dans le temps, à un moment « t ». Pour éclairer son propos, l'auteur donne un exemple : *Un étudiant a appelé ce matin pour toi*. L'existence de l'étudiant n'est définie par l'énonciateur que pour le moment « t » correspondant à l'événement de l'appel téléphonique. Quant au jugement d'attribution, il n'est défini par l'énonciateur que pour l'instant « t » de l'appel téléphonique et ce « t » est explicité par l'expression circonstancielle « ce matin ». Pour l'ensemble de l'énoncé, il n'y a qu'une seule restriction temporelle, un seul moment « t » et ce « t » sert à la fois au jugement d'existence et au jugement d'attribution. La restriction temporelle que contiennent tous les types d'énoncé est définie dans l'un des deux jugements et ensuite réutilisée au niveau de l'autre. Si ce « t » est défini au niveau du jugement d'attribution, l'énoncé appartient au type d'énoncé événement : *Un étudiant a appelé ce matin pour toi*. Si ce « t » est défini au niveau du jugement d'existence, l'énoncé appartient au type d'énoncé propriété : *Les enfants aiment le chocolat*. Si nous appliquons cette analyse au proverbe, on trouve que l'énoncé proverbial appartient au deuxième type : ce sont des énoncés du type de propriété. Dans les énoncés proverbiaux, le lien entre la propriété dénotée par le prédicat et le sujet n'est pas directement limité dans le temps, autrement dit ce lien n'est pas directement restreint à un instant « t ». Ce caractère montre que les proverbes sont des énoncés génériques car dans ce type d'énoncés, il n'y a pas de restriction temporelle. On comprend mieux pourquoi le proverbe privilègie le verbe « être ».

Le verbe *faire* signifie *fabriquer, former, créer*. Dans notre corpus, *faire* apparaît dans les constructions suivantes : *faire* + complément d'objet direct (*La barbe ne fait pas l'homme, La bonne éducation fait le bon sang, Le riz fait le ventre gros et la poitrine étroite*) ; *faire* + N figé (*Ce qui plaît à la bouche fait du bien au corps, Où le cœur fait mal, la langue trotte, La langue va où la dent fait mal, Faites du bien à un vilain, il vous chie dans la main, Ce que les yeux ne voient pas ne fait pas mal au cœur*) ; nous avons une occurrence dans laquelle *faire* est auxiliaire (*Les mains noires font manger le pain blanc*) ; nous relevons une occurrence dans laquelle *faire* est verbe support : *faire* + nom prédicatif (comparons : *Il ne faut pas péter plus haut qu'on a le cul / Il ne faut pas faire le pet plus gros que le cul*). Dans toutes ces

constructions, le verbe *faire* dans notre corpus fonctionne de façon identique au verbe *faire* dans la langue.

L'étude du type de verbes dans le proverbe montre clairement, une fois de plus, que le proverbe reflète l'usage de la langue contemporaine.

Après avoir présenté une typologie sur le type des SN à déterminant défini, la position syntaxique, le type de phrases et enfin les types de verbes dans lesquels le SN défini apparaît, nous entrons maintenant dans l'analyse détaillée de l'actualisation du SN à déterminant défini comportant des praxèmes corporels.

6.3.3.2. Interprétation de l'actualisation du déterminant défini

Dans ce qui suit, nous analyserons le rôle du déterminant défini dans l'actualisation nominale du proverbe en essayant de répondre aux questions suivantes : pourquoi le modificateur apparaît-il de façon très faible dans les SN corporels à déterminant défini ? pourquoi les SN corporels à déterminant défini actualisés au pluriel s'avèrent beaucoup moins élevés que les SN au singulier ? quel est le mode d'appréhension du réel du déterminant défini dans le proverbe ? Répondre à ces questions permet de comprendre le comportement linguistique du déterminant défini en ce qui concerne l'actualisation nominale. Nous tentons enfin de clarifier le traitement du déterminant défini selon le point de vue de la praxématique.

Le pourcentage de SN définis accompagnés d'un modificateur est de 6,2%. Cette apparition minimale du modificateur est due à la règle sémantique du déterminant défini dans la relation avec la généricité. D'après Kleiber (1989b, 1990) *le* établit un ensemble homogène qui neutralise les différences des membres de cet ensemble, *les* suppose la prise en compte des individus qui sont distincts les uns des autres formant l'ensemble. Pour que *le N* reçoive une lecture générique, il faut que le prédicat qui lui est associé puisse s'appliquer à la classe vue comme un tout. Quant au prédicat dans l'énoncé contenant *les N*, il doit être pertinent pour chacun des membres composant l'ensemble. Par exemple, l'énoncé : *Le chat de notre rue est affectueux* ne peut recevoir une lecture générique car le modificateur *de notre rue* qui désigne une localisation géographique paraît trop étroit par rapport à nos connaissances sur les chats pour qu'il puisse être accepté comme un élément suffisamment pertinent pour faire abstraction de la diversité des chats pouvant être localisés dans « notre rue ». Il n'en va pas de même si l'on utilise un autre modificateur. L'énoncé *Le chat de l'Antarctique est affectueux* est totalement acceptable car la localisation *de l'Antarctique* entraîne une délimitation de chats reconnaissables par les caractéristiques identiques qui constituent une sous-espèce de chats ce qui est convenable à notre connaissance sur les variétés de chats et sur leur classification en sous-espèces. Le modificateur doit offrir les éléments qui permettent de

neutraliser les différences entre les occurrences passées, présentes et futures (référent virtuel) dénotées par *le N*, *les N* + modificateur. La propriété attribuée par le modificateur doit être jugée comme un trait suffisamment caractéristique du sous-ensemble, ou sous-classe dénotée par *le N*, *les N* + modificateur. C'est à cause des restrictions qui pèsent sur le modificateur que le déterminant défini dans le proverbe préfère actualiser sans l'accompagner. L'apparition du modificateur demande des contraintes sémantiques qui ne correspondent pas à la visée générique du proverbe.

Comparons les deux proverbes suivants :

(1) *La barbe ne fait pas l'homme*

(2) *En la grande barbe ne gît pas le savoir*

Si l'on fait le test d'introduire le modificateur dans (1) et de supprimer le modificateur dans (2), on obtient des phrases moins naturelles :

? *La grande barbe ne fait pas l'homme*

? *En la barbe ne gît pas le savoir*

(1) signifie que le fond est indépendant de l'apparence, autrement dit, il faut se méfier de juger quelqu'un à son apparence. (2) signifie que les connaissances et la beauté ne sont pas compatibles, ou encore que les connaissances et l'âge sont deux choses différentes. Dans le premier exemple, il s'agit de barbe en soi, c'est-à-dire d'une classe homogène de barbe qui ne préciserait pas la distinction entre plusieurs et différents types et formes de barbes. Pour le SN *l'homme*, grâce à l'article singulier, on comprend qu'il s'agit de l'homme représentatif de tous les hommes, avec toutes les caractéristiques qui lui sont attribuées, sans penser aux différences individuelles. Les SN *la barbe*, *l'homme* constituent un contraste parallèle entre le fond et l'apparence et nos connaissances sur le sens symbolique de barbe et de l'homme nous font accepter aisément la visée générique du proverbe. Les ajouts ? *La grande barbe ne fait pas l'homme* ou ? *La barbe frisée ne fait pas l'homme* paraissent inutiles dans le processus de la production du sens du proverbe et brisent cette position de contraste entre le fond et l'apparence établie par les SN *la barbe* et *l'homme*. La situation n'est plus la même pour le deuxième exemple. L'apparition du modificateur est nécessaire pour repérer le référent. Le SN *la grande barbe* présente une sous-classe de barbe qui est dotée d'une propriété : *grande*. *La grande barbe* implique un SN tacite : *la petite barbe*. Nos connaissances sur la taille et sur le sens symbolique de la barbe nous font comprendre respectivement que la grande barbe et la petite barbe sont des signes de l'âge et de la beauté. L'enlèvement du modificateur *grande* rend l'énoncé bizarre : ? *En la barbe ne gît pas le savoir* car il est difficile d'établir une relation sémantique entre les SN *la barbe* et *le savoir*, surtout lorsque les deux SN apparaissent dans une phrase négative avec verbe « gésir ». On ne peut pas comprendre

pourquoi le savoir ne se trouve pas en la barbe. La présence du modificateur *la grande barbe* résout cet embarras. Le SN sujet *la grande barbe* constitue avec le SN complément *le savoir* une relation contrastée entre l'âge et les connaissances, entre la beauté et les connaissances.

Dans le proverbe *Les lunettes et les cheveux gris sont des quittances de l'amour*, le sujet est assumé par deux SN : *les lunettes*, *les cheveux gris*. Le SN *les lunettes* renvoie non pas à une classe d'occurrences individuelles de lunettes mais à une classe d'occurrences de paires de lunettes. Le référent est ici conçu de manière homogène bien que le SN soit au pluriel. Il en va de même avec le SN corporel *les cheveux gris*. Le SN *les cheveux* ne renvoie pas à une classe d'occurrences individuelles de cheveux mais à une classe d'occurrences d'ensemble des cheveux sur la tête de l'être humain qui est saisie comme un tout. Avec le modificateur *gris*, le renvoi se fait à une classe de cheveux qui est dotée de la couleur grise. Le mode de donation du référent des deux SN reste donc le même. Mais pourquoi le SN *les lunettes* peut-il être actualisé tout seul alors que le SN *les cheveux* doit être accompagné d'un modificateur? La réponse se trouve dans le rapport du sujet avec son prédicat : *sont quittances de l'amour*. Le proverbe signifie qu'on ne doit plus songer à la galanterie lorsqu'on porte des lunettes et quand on a des cheveux gris. *Les lunettes* et *les cheveux gris* impliquent l'idée de la vieillesse. Dans ce sens, le SN *les lunettes* est susceptible d'actualiser tout seul sans avoir besoin d'une autre précision car selon nos connaissances sur le sens symbolique des lunettes, elles sont stéréotypiquement liées à l'idée d'un âge avancé. Par contre, le SN *les cheveux* actualisé sans modificateur est impossible dans le processus de la production de sens de l'énoncé proverbial montré ci-dessus car il n'y a aucun rapport entre les cheveux et le grand âge. Le modificateur *gris* attribue un trait jugé comme suffisamment nécessaire pour que le SN *les cheveux gris* obtienne sa visée expressive.

Les SN corporels accompagnés d'un modificateur représentent une toute petite partie dans notre corpus mais il nous semble que ces modificateurs sont indispensables selon les besoins d'expression du proverbe. Si l'on fait le test de supprimer le modificateur, l'énoncé devient peu naturel ou agrammatical.

Comparons :

Les rois ont les mains longues

? Les rois ont les mains

Les mains noires font manger le pain blanc

? Les mains font manger le pain blanc

A l'œil malade, la lumière nuit

* A l'œil, la lumière nuit

La bonne éducation fait le bon sang

* La bonne éducation fait le sang

Les adjectifs qualificatifs subjectifs : *longues, noires, blanc, malade, bon* sont rapportés à une conception abstraite des noms : *mains, pain, œil, sang*. *Les mains longues* ne représente pas la longueur des mains du roi mais le pouvoir du roi. *Les mains noires, le pain blanc* ne présentent pas la couleur effective des mains ou du pain mais l'idée que le travail procure l'aisance et la richesse et cette idée est faite d'un contraste entre le travail dur (*mains noires*) et le fruit du travail (*pain blanc*). *L'œil malade* ne veut pas désigner la maladie de l'œil mais renvoie à une sous-classe dans la classe de l'œil. Mais la sous-classe, comme la classe est un concept et tout concept est inactuel par définition. La qualité *bon* s'ajoute au substantif *sang* non pas pour modifier l'extension du nom mais pour en rehausser l'impression d'une haute dignité.

Le pourcentage des SN corporels actualisés au singulier s'avère de 82,82%, contre 17,17% au pluriel. Ce chiffre relève la façon privilégiée dans la construction de la classe d'occurrences des déterminants *le* et *les* dans le proverbe et à partir de cela on peut comprendre le mode d'appréhension de la réalité de ces derniers dans le proverbe.

Un trait facile à apercevoir est que les noms désignant des parties corporelles uniques tels que *visage, tête, nez, ventre, bouche...* se combinent plus facilement avec *le* générique qu'avec *les* générique.

Comparons :

Le visage est le miroir du cœur

? *Les visages sont des miroirs du cœur*

Quand la tête est malade, les membres traînent

? *Quand les têtes sont malades, les membres traînent*

La barbe ne fait pas l'homme

? *Les barbes ne font pas l'homme*

De prime abord, on peut penser que la raison qui pousse à émettre un proverbe actualisé au singulier plutôt qu'au pluriel provient de la présence plus nombreuse des parties corporelles uniques par rapport aux parties duelles et plurielles. Pour vérifier cela, nous faisons une énumération des parties corporelles dans le corps humain et des parties corporelles apparaissant dans notre corpus.

Les parties uniques	Dans la langue	<i>le corps, la chair, la peau, la tête, la gorge, le front, le menton, la poitrine, le cou, le ventre, le visage, le nez, la bouche, la barbe, le nombril, la langue, le dos, le cul, le cœur, l'estomac, l'intestin, le foie</i>
	Dans le proverbe	<i>la bouche, la barbe, le cœur, le cou, la tête, la chair, la langue, le corps, le cul (le derrière), la gorge, le dos, le ventre, l'estomac, le foie, le menton, le nez, la peau, la poitrine</i>
Les parties duelles et plurielles	Dans la langue	<i>les épaules, les hanches, les cheveux, les bras, les coudes, les orteils, les mains, les doigts, les cuisses, les genoux, les pieds, les jambes, les talons, les yeux, les oreilles, les joues, les lèvres, les dents, les yeux, les pommettes, les fesses, les poils, les os, les seins, les reins</i>
	Dans le proverbe	<i>les bras, les cheveux, les dents, les doigts, les mains, les épaules, les jambes, les os, les pieds, les oreilles, les poils, les membres, les yeux</i>

Tableau 3. Parties corporelles dans la langue et dans le proverbe

Chez l'être humain, on peut compter 22 parties corporelles uniques, 24 parties duelles et plurielles. Dans notre corpus, nous avons 18 occurrences de parties uniques et 14 occurrences de parties duelles et plurielles. Ces chiffres prouvent que l'impression ci-dessus est fautive et on devrait donc chercher la cause ailleurs.

D'après Guillaume (1919), lorsqu'on dit *les hommes* dans le sens universel, l'extension tend à résumer dans l'idée nominale la multiplicité infinie des aspects du réel. Lorsqu'on dit *l'homme* dans le même sens, l'idée nominale n'est adéquate qu'à elle-même, avec *l'homme*, on rejoint l'aspect infini des idées abstraites. *L'homme est mortel, l'homme* représente une idée infiniment étendue dans l'abstrait. Selon Wilmet (1997), le déterminant défini au singulier insiste sur les similarités et nivelle les différences des occurrences. C'est

une démarche homogénéisatrice. Quant au pluriel *les*, il présente l'hétérogénéité. Il additionne des éléments pour en former un ensemble d'extensité = 2 ou > 2. On trouve ici une coïncidence avec l'hypothèse de Kleiber (1989b, 1990) sur le mode de donation de la genericité des déterminants définis *le* et *les*. Pour Kleiber, *le* donne la genericité de façon massive, *les* de façon comptable. *Les N* générique renvoie à une classe ouverte des N, c'est-à-dire à un référent conçu comme constitué d'occurrences distinguables. *Le N* générique renvoie à l'individu générique N, c'est-à-dire à un référent conçu comme homogène, non constitué d'occurrences discernables. Comme *les* implique une hétérogénéité des occurrences, *le* implique une homogénéisation des occurrences, les énoncés en *les* peuvent accepter l'idée de contre-exemples qui seraient constitués d'occurrences différentes (*Les enfants aiment le chocolat, mais pas mon fils*). Les énoncés en *le* ne s'accordent pas directement avec cette idée (? *L'enfant aime le chocolat, mais pas mon fils*). La vérité des énoncés en *le* exige que toutes les occurrences doivent satisfaire au prédicat. Les propriétés fournies par un SN en *le* générique se trouvent toujours liées de façon essentielle à la notion N. Kleiber écrit :

Le caractère essentiel des prédicats combinés avec *Le* générique résulte de la nécessité de les interpréter comme propriétés qui s'accordent à l'homogénéisation opérée : appliquées à un référent conçu comme constitué d'occurrences homogènes, elles sont *ipso facto* conçues comme constitutives de cette homogénéité et acquièrent ainsi cet aspect quasi définitoire, essentiel, ou encore typique, qu'elles n'ont pas aussi marqué lorsqu'elles sont employées avec *Les*. Comme elles sont, dans ce dernier cas, appliquées à un référent conçu comme hétérogène, elles ne sont pas données comme un facteur d'identité et ne prennent donc pas, du coup, la force qu'elles présentent avec *Le* : la porte reste directement entr'ouverte par des occurrences différentes (1989b : 106).

L'effet définitoire des phrases génériques en *le* est plus marqué par rapport à celles en *les*. Le SN *les dents* dans le proverbe *Qui ferme la bouche ne montre pas les dents* présente les dents dans son ensemble de dents que possède l'être humain. L'extensité est ici supérieure à 1. Le SN *les dents* évoque immédiatement dans l'esprit du lecteur les dents en tant que telles, une des parties du corps humain. Le lecteur cherche le sens métaphorique du proverbe à partir du sens littéral concret : si on ferme la bouche, on ne fait pas voir les dents. Le SN *la dent* dans le proverbe *C'est la dent qui soutient le pied* présente la dent en tant que notion. L'effet de sens immédiat évoqué dans l'esprit du lecteur n'est pas la dent en tant que partie corporelle mais la dent en soi avec toutes les caractéristiques associées selon nos connaissances sur la dent. Il en va de même avec le SN *le pied*. C'est le pied en soi avec les

propriétés suffisamment et nécessairement pour l'identifier. Pour arriver au sens métaphorique du proverbe, le lecteur ne peut pas appuyer de façon directe sur le sens littéral traduit par les images concrètes *dent* et *pied* mais il doit faire appel à un niveau plus élevé du processus de l'interprétation, celui du sens notionnel du nom. *Le* exige une procédure interprétative plus complexe que *les*. Le sens de *la dent* dans « *C'est la dent qui soutient le pied* » est donc plus abstrait par rapport au sens de *les dents* dans « *Qui ferme la bouche ne montre pas les dents* ». Le déterminant *le* permet d'indiquer que l'occurrence de *dent*, ou de *pied* aura les traits identificatoires, définitoires du type. Comme l'effet définitoire que donne *le* est plus net, plus marqué que celui donné par *les*, les propriétés assertées par *le* paraissent plus fortes que celles assertées par *les*. On comprend pourquoi le proverbe privilégie l'usage de *le* générique mais la raison primordiale pour laquelle le proverbe préfère actualiser au singulier résulte de son mode d'appréhension du réel.

D'après Catherine Mazodier (1993), la construction de la classe d'occurrences est assujettie à deux facteurs : la constitution de la classe et le mode d'appréhension de la classe. La constitution de la classe d'occurrences est fondamentalement ambivalente, c'est-à-dire qu'elle repose sur deux types d'opérations : la quantification et la qualification qui sont des procédés indissociables. Le mode d'appréhension de la classe est la manière envisagée par un sujet énonciateur dans une langue donnée. Au niveau de la constitution, la classe d'occurrences est toujours double et repose sur des procédés de construction indissociables d'ordre quantitatif et qualitatif. Quant au mode d'appréhension, ce sont les marques de détermination qui permettent d'activer le mode quantitatif ou qualitatif. Ce que propose Mazodier peut être applicable pour distinguer la différence à propos du mode d'appréhension du réel entre *le* et *les* dans le proverbe, dès lors on peut trouver la raison pour laquelle le proverbe préfère actualiser au singulier. La classe d'occurrences constituée par *les* est appréhendée par l'intermédiaire des occurrences individuelles. On a ici le mode quantitatif. *Les* indique la prise en compte de toutes les occurrences individuelles formant une classe. La classe d'occurrences constituée par *le* est appréhendée par l'intermédiaire des propriétés notionnelles qui aident à la classer. On a ici le mode qualitatif. *Le* renvoie aux propriétés définitoires constitutives de la classe dénotée par le nom. Le SN *le corps* dans le proverbe « *Le corps vaut plus que la dot* » est envisagé par le biais qualitatif. C'est le corps qui est doté de toutes les propriétés d'être le corps. Ce n'est pas un corps vu quantitativement singulier mais le corps en soi, avec les propriétés caractéristiques et essentielles du type. Le prédicat *vaut plus que la dot* permet une évaluation qualitative des propriétés caractéristiques impliquées par le sujet. Dans le proverbe « *La main de femme peut guérir* », le SN sujet *la main de femme* est envisagé par l'intermédiaire du qualitatif. Le SN renvoie à la classe de

main de femme qui a les propriétés caractéristiques et essentielles reconnues au type de main de femme. Le prédicat *peut guérir* montre clairement que ce sur quoi le proverbe veut insister, ce n'est pas la main de femme vue dans son support quantitatif mais la main dotée d'une capacité de soigner les maladies, de soulager les douleurs, les chagrins. Si l'on remplace *la main de femme* par *les mains de femme*, l'effet de sens produit est moins fort car le pluriel disperse l'esprit du locuteur vers le mode d'appréhension quantitatif. Avec le pluriel, c'est le mode d'appréhension quantitatif qui est premièrement activé. Avec le singulier, c'est le mode d'appréhension qualitatif qui est en premier lieu activé et cela s'adapte à la visée générique de l'énoncé proverbial. On comprend mieux à présent pourquoi le proverbe privilégie l'emploi de *le* générique.

Dans la perspective praxématique, le déterminant défini est mis en deuxième topos : *in fieri*. Cette topos produit une image de réalité émergente. L'image d'espace dans cette étape est en cours de construction. L'étude du corpus de proverbes montre que le mode d'actualisation nominale du déterminant défini est très proche de celui du déterminant zéro dans le sens où les deux types de déterminants renvoient à un référent virtuel. Mais à la différence du déterminant zéro, l'image du réel dénotée par le déterminant défini est plus concrète, plus circonstanciée. Si l'on fait une comparaison entre le déterminant défini et le déterminant zéro, on peut mieux voir la position du déterminant défini. Le déterminant défini et le déterminant zéro se ressemblent dans leur mode d'appréhension du réel : c'est le mode qualitatif, autrement dit, le déterminant défini partage avec le déterminant zéro la propriété de marquer leur référent du point de vue de la qualité. La fonction de *le* et de *zéro* consiste à une présentation qualitative du nom. Les noms actualisés avec le déterminant défini et le déterminant zéro contiennent une allusion à une conception générale, c'est-à-dire à une conception ayant dans l'esprit une existence permanente qui renvoie à une classe d'occurrences passées, présentes, futures, autrement dit à tout référent réalisable par le langage. Les conceptions permanentes, d'après Guillaume, sont essentiellement qualitatives. Le SN en *le* ou en *zéro* nous situe toujours dans le virtuel ou l'inactuel selon l'expression de Guillaume. L'inactuel, dans le sens où l'entend Guillaume, embrasse toutes les conceptions indépendantes de l'idée de moment. Un nom, comme *la vérité*, au sens général, est une conception inactuelle car on ne saurait la rapporter à un moment plutôt qu'à un autre. Pour le référent d'un SN en *le* ou en *zéro* générique, il s'agit d'un individu ou d'un ensemble spatio-temporellement non délimité. En lecture générique, les SN *le corps*, *la bouche* ne dénotent que virtuellement : il n'y a pas d'existence spécifique mise en jeu. Le déterminant défini et le déterminant zéro diffèrent par le degré de virtualité. Le déterminant zéro se rapproche de l'état de notion pure. D'après Guillaume, on utilise l'article zéro quand on veut garder dans le

nom un minimum de qualités concrètes, celles se trouvant dans le nom en puissance. Le nom en puissance se rapproche de l'état de pure notion, autrement dit, le nom en puissance existe dans l'esprit à l'état de pure notion et il prend la valeur d'idée générale. Orienté en direction du général comme le déterminant zéro, le déterminant défini se progresse vers un état plus ou moins abstrait. Avec l'aide de *le*, l'image de réalité est en cours de se construire. Le SN en *le* renvoie à un référent moins abstrait que le référent dénoté par SN en *zéro* mais il est beaucoup moins concret que le référent dénoté par le démonstratif. Les noms, lorsqu'ils se présentent avec un faible degré de réalité concrète, circonstanciée, se font régulièrement précéder du déterminant *le*. On comprend mieux à présent pourquoi le SN corporel dans notre corpus de proverbes privilégie l'actualisation singulière et préfère actualiser sans l'accompagnement d'un modificateur.

6.3.4. Déterminant indéfini

Dans notre corpus, le déterminant indéfini occupe une faible quantité (7,19%). Ce chiffre montre que le déterminant indéfini n'est pas un actualisateur privilégié du proverbe. Ce phénomène semble surprenant si l'on considère que le but du proverbe est de donner des conseils, des leçons déontiques⁵² car, comme le dit M. Galmiche (1985), parmi les déterminants, *un* est le déterminant le plus apte dans l'expression déontique⁵³. Dans ce qui suit nous essayons d'expliquer la cause de ce phénomène en analysant l'actualisation nominale du déterminant indéfini dans le proverbe. Dans un premier temps, nous faisons un inventaire du type de SN corporels à déterminant indéfini, du type de phrase dans laquelle il s'insère, de sa position syntaxique et du type de verbe qu'il associe. Ensuite, nous analysons le fonctionnement linguistique du déterminant indéfini dans la procédure de production du sens générique du proverbe.

6.3.4.1. Classement des SN corporels à déterminant indéfini dans le proverbe

Le déterminant *des* n'apparaît que trois fois dans notre corpus et parmi les trois, il y en a deux actualisés avec le N corporel (*Les lunettes et les cheveux gris sont des quittances de l'amour, Quand on n'a pas de tête il faut avoir des jambes, Les murs ont des oreilles*). A l'encontre du point de vue traditionnel, D. Leeman (2004) propose de ranger *des* parmi les déterminants partitifs (cf. 6.1). Dans la présente étude, pour ne pas compliquer les choses,

⁵² Définition du dictionnaire Hachette, 1997 : « Proverbe : Formule figée, en général métaphorique, exprimant une vérité d'expérience, un conseil, et connue de tout un groupe social ».

⁵³ Galmiche trouve une affinité des phrases du type *Un N SV* avec les jugements génériques. D'après lui « Les syntagmes du type *Un N* entrent tout naturellement dans les jugements dits « déontiques », c'est-à-dire les propositions destinées à véhiculer une règle d'ordre comportemental ou moral ».

nous adoptons le point de vue traditionnel qui classe *des* comme article indéfini. Mais notre attention se penche sur *un* à cause de son apparition plus fréquente que *des* dans le proverbe.

- Type de SN à déterminant indéfini

Dans notre corpus de proverbes, un SN corporel à déterminant indéfini peut être formé de trois façons : *Un, Des + N ; Un + N + Modificateur ; Un + N + Sprép.*

Nous avons 3 occurrences des SN corporels à déterminant indéfini du type *Un, Des + N*:

Quand on n'a pas de tête il faut avoir des jambes

C'est faible caution que celle d'un visage

Les murs ont des oreilles

Il n'existe qu'une seule occurrence du type *Un + N + Sprép*

Un bon avis vaut un œil dans la main

Les SN corporels indéfinis du type *Un + N + Modificateur* sont les plus fréquents.

Nous avons trouvé 10 occurrences :

Un cœur tranquille est la vie du corps

Une langue douce peut briser les os

Un grand nez n'a jamais gâté une laide figure

Un beau nez fait un bel homme

Une oreille coupée a toujours son conduit

Mieux vaut un visage frais qu'un visage fardé

Un bon visage est toujours une bonne dot

La plupart des modificateurs appartiennent à la catégorie de l'adjectif. Ce sont les adjectifs qualificatifs subjectifs. Il n'y a qu'un seul SN corporel suivi d'un participe passé (*un visage fardé*).

- Type de phrase

Dans ce groupe de proverbes contenant des SN corporels à déterminant indéfini, nous relevons 11 occurrences appartenant au type de phrase canonique de la structure *SN SV*. Parmi les 11 occurrences, nous avons trois occurrences de phrase négative. Cela prouve, une fois de plus, le type d'énoncé privilégié du proverbe : forme canonique. Cette forme nous aide à suivre plus facilement le chemin conduisant à la généralité du proverbe.

Il existe 2 occurrences de phrase impersonnelle :

Quand on n'a pas de tête, il faut avoir des jambes

Mieux vaut un visage frais qu'un visage fardé

A l'encontre des SN corporels à déterminant zéro et défini, il n'y a aucune occurrence de SN corporel à déterminant indéfini apparaissant dans la phrase nominale. Cela reflète un

trait intéressant dans le fonctionnement des déterminants en relation avec le type de phrase. Nous aborderons ultérieurement ce phénomène en étudiant le fonctionnement linguistique de la phrase nominale.

- Position syntaxique

Dans notre corpus de proverbes, la majorité des SN à déterminant indéfini apparaît en position sujet. Nous relevons 8/13 occurrences qui sont en tête de la phrase, soit 61,53%. Le pourcentage des SN corporels à déterminant indéfini en position complément s'avère de 38,46%, soit 5/13 occurrences. En position Sujet, avec l'aide d'un prédicat approprié, *un* autorise facilement une lecture générique⁵⁴.

Généralement, le déterminant *un*, quand il se combine avec un nom comptable, active le principe d'individuation intrinsèque à ce nom et délimite ainsi une occurrence individuelle. La plupart des énoncés comportant *Un N* dans notre corpus sont actualisés avec un nom anatomiquement singulier (11/13 occurrences, soit 84,61%). Nous n'avons que deux SN corporels dans lesquels *un* se combine avec un nom anatomiquement pluriel.

Un bon avis vaut un œil dans la main

Une oreille coupée a toujours son conduit

- Type de verbe

Semblablement aux groupes de SN corporel à déterminant zéro et à déterminant défini, les verbes les plus utilisés dans ce groupe sont *être*, *avoir*, *faire*. Concrètement, nous relevons 3 occurrences à verbe *être*, 3 occurrences à verbe *avoir*, 2 occurrences à verbe *faire*. Le reste réalise les verbes *pouvoir*, *gâter*, *valoir* (1 occurrence). Nous avons deux phrases impersonnelles du type *il faut*, *mieux vaut*.

La lecture générique des SN à déterminant indéfini est soumise à des contraintes précises telles que prédicat, contexte, etc. En ce qui concerne notre corpus, le contexte proverbial favorise la portée générique des SN corporels. Ce qui reste à étudier est le type de prédicat apparaissant dans les proverbes à déterminant indéfini. L'interprétation générique d'un SN indéfini est très dépendante du prédicat qui lui est associé. Précisément, le prédicat devrait assurer les critères suivants : il ne repère pas un référent précis en le posant comme existant mais il doit évoquer une propriété attribuable à n'importe quel référent pouvant être délimité par le déterminant, autrement dit, cette propriété doit être capable de discriminer un nombre non délimité de référents possibles.

Considérons les proverbes suivants :

(1) *Un cœur tranquille est la vie du corps*

⁵⁴ Selon F. Corblin (1987 : 50), les possibilités d'interprétation générique de l'indéfini sont maximales s'il est en position sujet.

(2) *Une langue douce peut briser les os*

(3) *Un beau nez fait un bel homme*

Les SN : *un cœur tranquille, une langue douce, un beau nez* introduisent un sous-ensemble de la classe de cœur, de langue, de nez, celui de cœur tranquille, de langue douce et de beau nez. Les prédicats : *est la vie du corps, peut briser les os, fait un bel homme* attribuent des propriétés qui concernent tous les sous-ensembles de cœurs tranquilles, de langues douces, de beaux nez, pris un à un. En (1) *être la vie du corps* est dans la nature du cœur tranquille, c'est sa définition, c'est donc commun à tous les cœurs qui sont dotés de tranquillité. En (2) *pouvoir briser les os* marque un procès qui se mesure à travers son objet : il n'y a que les langues douces qui atteignent ce pouvoir de briser les os. Ce prédicat est donc applicable à toutes les langues qui sont dotées d'une qualité de douceur. En (3) *faire un bel homme* établit un jugement catégorique : l'énoncé est vérifié pour un nombre non limité d'extractions d'individus à beau nez. En somme, le prédicat qui associe le SN corporel dans notre corpus satisfait au critère ci-dessus qui ouvre l'accès à une interprétation générique du proverbe.

Nous entrons maintenant dans l'étude de l'actualisation nominale des SN corporels à déterminant indéfini en proverbe.

6.3.4.2. Interprétation de l'actualisation du déterminant indéfini

Dans ce qui suit, nous analyserons la relation entre le déterminant indéfini et son modificateur, le mode d'appréhension du réel du déterminant indéfini et enfin nous tentons de clarifier le traitement du déterminant indéfini selon le point de vue praxématique.

Pour mieux voir le rôle du modificateur envers l'énoncé proverbial, nous faisons le test de supprimer l'adjectif accompagné du SN corporel.

Un cœur tranquille est la vie du corps

? *Un cœur est la vie du corps*

Une langue douce peut briser les os

? *Une langue peut briser les os*

Un grand nez n'a jamais gâté une laide figure

? *Un nez n'a jamais gâté une laide figure*

Un beau nez fait un bel l'homme

? *Un nez fait un bel homme*

Un gros nez ne gâte pas la figure

? *Un nez ne gâte pas la figure*

Une oreille coupée a toujours son conduit

? Une oreille a toujours son conduit

Un bon visage est toujours une bonne dot

? Un visage est toujours une bonne dot

Le test montre l'impossibilité d'enlever l'adjectif du SN associé. La présence obligatoire de l'adjectif provient de son rôle vis-à-vis du contenu informationnel de l'énoncé et du mode d'appréhension de la réalité du déterminant indéfini *un*.

Les adjectifs : *tranquille, douce, grand, laide, beau, coupée, bon* fournissent un contenu descriptif qualitatif aux substantifs *cœur, langue, nez, oreille, figure, visage*, et ce contenu est important dans la production de sens de l'énoncé. *Un cœur* n'est pas pareil à *un cœur tranquille*, *une langue* et *une langue douce* ne sont pas les mêmes, *un nez* et *un beau nez* n'ont pas le même sens. Par ailleurs, en participant à l'acte de référence, ils attribuent un bornage qualitatif sur l'occurrence que représentent les substantifs. Si nous enlevons l'adjectif du SN, l'énoncé recevra une lecture dite individuelle particulière (*? Un cœur est la vie du corps*). Pour parvenir à cette interprétation, le déterminant indéfini doit activer le principe d'individuation intrinsèque au nom qu'il associe. Mais le proverbe original : *Un cœur tranquille est la vie du corps* demande une interprétation de sous-espèce. Les SN indéfinis sans modificateur ne fournissent pas d'éléments suffisants pour activer ce type de lecture qui dépend, lui, du prédicat de l'énoncé. Ce type d'interprétation et le prédicat demandent une information qualitative qui peut légitimer la distinction d'une classe, d'une espèce. Semblablement, le proverbe : *Un bon visage est toujours une bonne dot* ne peut recevoir que la lecture de sous-espèce. Le SN *un bon visage* manifeste un mouvement de pensée d'extraction d'une classe homogène, celle du *visage*, autrement dit, dans *un bon visage*, le SN *visage* qui par *un* est extrait de la série homogène *visage* et ensuite l'adjectif *bon* attribue à *visage* une qualité et désormais *un bon visage* s'oppose à tous les autres qui demeurent privés de cette propriété. Si on supprime l'adjectif *bon* (*? Un visage est toujours une bonne dot*), le SN *un visage* présente l'occurrence comme identique aux autres occurrences, et cela n'est pas compatible avec le prédicat *être toujours une bonne dot*. On a du mal à établir la relation de comparaison entre *un visage* et *être toujours une bonne dot*. Ce prédicat demande que l'occurrence désignée par le SN ait un trait distinctif par rapport aux autres. Notre connaissance sur la valeur de beauté - la beauté est stéréotypiquement considérée comme une arme, comme le bien d'une fille - nous permet de deviner ce que veut dire le proverbe mais le SN *un visage* n'arrive pas à désigner un bel visage. L'adjectif *bon* est indispensable pour établir le rapport d'égalité entre le SN sujet et le prédicat. L'adjectif dans ces cas se rattache donc en propre à l'occurrence délimitée par le SN indéfini.

Mais si ?*Un cœur est la vie du corps*, ?*Un visage est toujours une bonne dot* apparaissent bizarres, les énoncés *Le cœur est la vie du corps*, *Le visage est toujours une bonne dot* sont tout à fait acceptables. Pourquoi ce phénomène ? Répondre à cette question permet de mieux saisir la différence dans le mode d'appréhension de l'occurrence des déterminant défini *le* et indéfini *un*. Les SN *le cœur*, *le visage* renvoient à la classe de cœur, de visage qui a toutes les propriétés caractéristiques et essentielles du type, autrement dit, la classe d'occurrences constituée par les SN *le cœur*, *le visage* est appréhendée par le biais des propriétés notionnelles du cœur, du visage. Dans *Le cœur est la vie du corps*, le SN *le cœur* actualisé tout seul sans modificateur suffit pour établir la relation entre le sujet *le cœur* et le prédicat *être la vie le corps*. Notre connaissance sur la fonction du cœur (le cœur est effectivement le centre vital de l'être humain en tant qu'il assure la circulation du sang) nous permet de voir l'importance du cœur envers le corps et du coup la relation entre le sujet et le prédicat est aisément établie avec le sens métaphorique que donne le SN *le cœur*. Dans *Le visage est toujours une bonne dot*, le SN *le visage* est aussi envisagé par l'intermédiaire des propriétés définitoires du type. C'est le visage en soi avec les caractéristiques reconnues pour être représentant d'un être humain. Notre connaissance sur la conception de la beauté d'une femme nous fait comprendre la valeur d'un joli visage : un beau visage vaut une dot. Le SN *le visage* est ici actualisé au sens positif, il ne pourrait pas être laid. Mais si le SN *le visage* dans *Le visage est toujours une bonne dot* est susceptible d'actualiser son sens positif sans évoquer un doute, le SN *un visage* dans ?*Un visage est toujours une bonne dot*, par contre, évoque dans notre esprit une attente informative, il semble qu'il manque quelque chose à l'énoncé au niveau informatif. Cela résulte de la manière d'appréhender l'occurrence de l'indéfini *un*. *Un visage* présente l'occurrence comme identique mais le prédicat *être toujours une bonne dot* exige que le sujet soit capable de discriminer un nombre illimité de référents possibles et du coup, le sujet et le prédicat ne sont plus compatibles. D'ailleurs, si *le visage* est capable d'actualiser son sens symbolique : le visage est le substitut de l'individu tout entier, *un visage* ne le peut pas. Semblablement, *un cœur* dans ? *Un cœur est la vie du corps* est incapable d'actualiser le sens symbolique de cœur dans lequel le cœur est le siège de la vie sentimentale et spirituelle de l'homme. *Un cœur* a la même valeur d'indifférenciation que *un visage* ci-dessus, plus concrètement, il est dit que n'importe quel *cœur* pris dans l'ensemble des cœurs *est la vie du corps*. Avec le déterminant *un*, l'extensité du SN est définie comme un certain nombre d'individus indifférenciés. L'énoncé présuppose que n'importe quel individu (cœur) pris sur l'extensité correspondra à l'assertion (est la vie du corps) mais on voit bien que *un cœur* dans ce cas ne peut pas assumer le rôle d'être représentatif de tous les autres qui concordent avec le prédicat *être la vie du corps*. En plus, le déterminant *un* renferme la

signification de l'unité, autrement dit, *un* désigne un ensemble à travers l'image d'un individu particulier mais le prédicat *être la vie du corps* demande un transfert de l'ordre qualificatif pour que le SN puisse être distinct des autres et l'adjectif *tranquille* assure parfaitement ce transfert. Les proverbes dans lesquels s'insère le déterminant défini demandent une interprétation de sous-espèce. Les SN indéfinis sans modificateur ne fournissent pas d'éléments suffisants pour activer ce type de lecture. C'est pour cette raison que les SN corporels indéfinis dans notre corpus demandent nécessairement un modificateur.

On peut trouver dans notre corpus des SN corporels à déterminant *un* actualisés sans qu'ils soient accompagnés d'un modificateur :

- (1) *Un seul doigt ne prend pas de puce*
- (2) *Une main lave l'autre et toutes les deux la figure*
- (3) *Il n'y a toujours que trop de chiens autour d'un os*
- (4) *Deux chiens sont mauvais à un os*
- (5) *Un poil fait ombre.*

Un dans ces proverbes est un numéral. Pour distinguer *un* numéral de *un* article indéfini, on a recours à des tournures *seul* et *quelconque*. Si un SN accepte *seul* avec le sens « un et un seul », il est numéral, si un SN accepte *quelconque*, on a l'article indéfini. La chose est claire avec (1). Les énoncés (3) et (5) acceptent aisément la manipulation : *Il n'y a que trop de chiens autour d'un seul os*, *Un seul poil fait ombre*. Pour (2) et (4), la présence d'un autre nombre prouve que *un* inclut l'idée de nombre en tant qu'adjectif numéral. Un trait très significatif des proverbes comportant *un* numéral est que ces proverbes reposent sur les expériences empiriques : on a bien observé qu'un seul doigt ne peut pas prendre une puce, que deux chiens se battent devant un seul os. A partir des observations empiriques concrètes, le proverbe annonce des vérités générales communément acceptées par le peuple. Les SN *une main*, *deux chiens* ne se limitent pas sur le nombre un ou deux d'occurrences mais ils sont capables de neutraliser l'opposition de nombre, autrement dit ils présentent un nombre d'occurrences illimitées. Chaque fois que l'on prélève *n mains*, *n chiens*, chacun d'eux vérifie la vérité de l'énoncé et l'interprétation reste toujours comme celle de (2) ou (4). Si *Deux chiens sont mauvais à un os* est toujours vrai, alors *n chiens sont mauvais à un os* est aussi vrai, quelque soit *n*. Ces proverbes admettent donc une interprétation générique et les SN numéraux ont le statut d'un SN générique.

Le déterminant indéfini, sous la perspective praxématique, se déroule à l'étape médiane *in fieri*. L'image de réalité en cette toposèze se présente en construction. On voit bien une graduation dans la construction de l'image d'espace entre les toposèzes *in posse* et *in fieri*. Si l'image-espace en *in posse* est construite au plus loin de la réalité, l'image d'espace

en *in fieri* est en avancement vers la réalité mais son inscription dans la réalité est encore incertaine. Le caractère incertain du référent désigné par le SN indéfini résulte, selon nous, de son emploi générique. En emploi générique, *un* réfère à un ensemble en prélevant indifféremment n'importe quel élément sur cet ensemble. Dans *Un cœur tranquille est la vie du corps*, on peut prendre n'importe quel *cœur* dans l'ensemble virtuel des *cœurs*, à condition que cet individu de cœur soit doté de la qualité *tranquille*. Le SN *un cœur tranquille* générique dénote donc virtuellement dans le sens où l'on peut multiplier l'extensité individuelle de *cœur tranquille* autant de fois que nécessaire pour accéder à l'extensité collective maximale. Mais l'image de réalité construite par l'indéfini est plus concrète, plus circonstanciée par rapport à celle dénotée par le zéro et le défini. Le déterminant zéro et le déterminant défini donnent une impression de quelque chose au-dessus de la réalité, tandis qu'on a l'impression que la représentation de réalité produite par le déterminant indéfini se pose sur la réalité. Selon nous, cette impression provient du mode d'appréhension du référent du SN indéfini. Par *un*, l'extensité du référent, quoique large ou étroite, est toujours vue à travers l'image du singulier. On comprend mieux l'expression « avec l'exemple en vue » de Guillaume à propos de l'article *un* :

Une pensée générale est toujours plus ou moins une leçon. Or, une leçon est quelque chose qu'on peut considérer de deux manières : au titre théorique, sans l'appliquer ; au titre pratique, en l'appliquant à quelques cas de réalité, dont l'image dans l'esprit est plus ou moins fugitive.

La généralité se trouve ainsi être tantôt au service de la généralité et tantôt au service de la particularité. C'est ce qui décide du traitement. Dans le premier cas, on se sert de l'article *le* ; dans le second, de l'article *un*. D'après cela, il faut entendre dans : *L'homme se forme par l'expérience*, la leçon abstraite, et dans : *Un homme se forme par l'expérience*, la leçon avec l'exemple en vue (1919/1975 : 231).

On peut mieux voir le point de vue de Guillaume sur le déterminant indéfini *un* en lisant ce paragraphe :

Quant à l'article *un*, il se présente comme quelque chose de plus tangible. Par le fait qu'il marque un contraste entre l'idée nominale et le fond d'idée sur lequel on applique cette idée, il dénote moins les propriétés du fond et davantage celles de l'objet qu'on y place. C'est pourquoi, en principe, plus la représentation doit frapper vivement l'esprit, soit par des traits originaux, soit par sa soudaineté, plus l'article *un* devient exigible (1919/1975 : 60).

L'analyse de l'article *un* de Guillaume est juste et parfaitement applicable à notre corpus de proverbes. L'intuition qu'on a sur les SN corporels indéfinis dans notre corpus est qu'ils sont le résultat des observations empiriques concernant les individus d'une classe, d'une espèce : *Un cœur tranquille est la vie du corps, Une langue douce peut briser les os, Un beau nez fait un bel homme, Un grand nez n'a jamais gâté une laide figure...* Ces proverbes s'emploient toujours à propos d'individus particuliers, autrement dit avec un individu particulier à l'esprit. Mais pourquoi ce type de déterminant n'est-il pas privilégié dans le proverbe ? La raison, à notre avis, est que le proverbe a besoin d'une haute généralité pour que la vérité générale soit acceptable par le plus grand nombre de locuteurs possibles et il n'y a que le déterminant zéro et le déterminant défini qui puissent assurer cette fonction.

6.3.5. Autres déterminants

Nous nous proposons d'examiner dans ce qui suit le fonctionnement linguistique du déterminant possessif, du déterminant indéfini *tout*, et d'expliquer la raison pour laquelle le proverbe n'accepte pas le déterminant démonstratif. L'étude de ces déterminants nous permettra de souligner le caractère générique du proverbe.

6.3.5.1. Déterminant possessif

Le déterminant possessif occupe une petite place dans le proverbe : 6,11%, soit 17/278 phrases proverbiales. Pour mieux rendre compte du rôle du possessif dans l'actualisation nominale du proverbe, nous faisons d'abord l'inventaire du type de SN corporel possessif, de sa position syntaxique ainsi que du type de phrase, du type de verbe dans lesquels il apparaît, et analysons ensuite le fonctionnement linguistique du possessif dans le proverbe.

Le passage suivant de Paul Géraudy nous semble intéressant car, malgré la brièveté, il comprend tous les types du possessif, et montre bien sa valeur pragmatique ainsi que la différence référentielle entre déterminant possessif et déterminant défini :

Chérie, explique-moi pourquoi
tu dis : « MON piano, MES roses »,
et : « TES livres, TON chien »... pourquoi
je t'entends déclarer parfois :
« C'est avec MON ARGENT A MOI
que je veux acheter ces choses. »
Ce qui m'appartient t'appartient !
Pourquoi ces mots qui nous opposent :
le tien, le mien, le mien, le tien.

Si tu m'aimais tout à fait bien,
tu dirais : « LES livres, LE chien »
et : « NOS roses⁵⁵ ».

Dans ce passage, on trouve deux séries d'expressions possessives : le possessif déterminant : *mon, mes, ton, tes, nos*; le possessif pronominal : le *mien, le tien* ; et le pronom personnel de 1^{ère} personne: *à moi*. Dans notre corpus de proverbes, il n'existe que le premier type de possessif : le possessif déterminant. L'absence des deux derniers a sûrement une raison. Nous l'expliquerons en étudiant l'actualisation nominale du possessif dans le proverbe.

Le déterminant possessif est représenté dans notre corpus sous les formes suivantes : à la 1^{ère} personne du singulier : *mon, ma* (5 occurrences) ; à la 1^{ère} personne du pluriel : *nos* (2 occurrences) ; à la 2^e personne du singulier : *ton, ta* (3 occurrences), *tes* (2 occurrences) ; à la 3^e personne du singulier : *son, sa* (8 occurrences), *ses* (2 occurrences). Les possessifs de la 3^e personne du singulier sont plus nombreux que ceux des deux autres.

La plupart des SN corporels à déterminant possessif apparaissent en position complément d'objet (14/17 occurrences). Il n'y a que 3/17 occurrences dans lesquelles le SN possessif est en position Sujet.

Tous nos cheveux sont comptés

Nos ventres sont nos maîtres

Mon cul m'est plus proche que ma chemise

Parle à mon cul, ma tête est malade

C'est trop tard de frapper sur sa cuisse quand le pet est lâché

Quand ce n'est pas mon pouce, c'est mon doigt

Chacun mouche son nez

Il faut plutôt prendre garde à ses mains qu'à ses pieds

La majorité des SN corporels à déterminant possessif sont actualisés dans une structure de phrase canonique, du type : *SN SV* (10/17 phrases proverbiales). Nous relevons 3 phrases impersonnelles et 4 phrases impératives dans lesquelles se trouvent les SN corporels possessifs. Comme dans les trois groupes de proverbes contenant des SN corporels à déterminant zéro, à déterminant défini et à déterminant indéfini, le verbe massivement utilisé dans ce groupe de proverbes est le verbe *être* (7/17 occurrences).

Le déterminant possessif varie doublement en genre et en nombre avec le nom qu'il détermine, c'est-à-dire avec l'objet possédé et en personne et en nombre avec le possesseur.

⁵⁵ Paul Géraudy, 1913, *Toi et moi*, éd. Stock. Les majuscules sont dans le texte.

Le possédé et le possesseur qui sont l'objet de notre étude sont respectivement la partie du corps humain et l'être humain. Comme l'usage de la partie du corps humain n'est pas simple, on entre là dans un réseau de relations complexes entre le nom corporel et le verbe, entre le déterminant possessif, le nom et la construction verbale qu'il accompagne, entre le déterminant possessif et le déterminant défini. Nous rappelons brièvement le fonctionnement linguistique du déterminant possessif dans le domaine des parties du corps humain en langue et de là nous retirons les points communs et différents en ce qui concerne le fonctionnement linguistique du déterminant possessif dans notre corpus de proverbes contenant des praxèmes corporels.

Le sens primaire du possessif est qu'il exprime une relation de possession et d'appartenance. Par exemple, le SN *son N* présuppose que « quelqu'un a un N » et « le N qui est à quelqu'un » ou, si l'on veut généraliser davantage, on a « quelqu'un est en relation avec un N » et « le N qui est en relation avec quelqu'un ». En réalité, la relation qui existe entre les parties du corps et leur possesseur humain est la relation la plus évidente, la plus naturelle qui soit car c'est une relation intrinsèque de la nature humaine. Mais la description en termes linguistiques de cette relation dite « inaliénable » s'avère extrêmement difficile, surtout pour les locuteurs non-natifs. Il est difficile d'expliquer pourquoi on peut dire *Il lève les mains* mais on ne peut pas dire *Il lave les mains* alors que les mains peuvent aussi bien être levées que lavées, pourquoi on peut dire *Il perd la tête* ou *Il perd la mémoire* mais on ne peut pas dire *Il perd les dents* ou *Il perd les cheveux* alors que tous ces énoncés impliquent l'idée de perte. Pour être correct, il faut utiliser la construction réfléchie *Il se lave les mains* ou le déterminant possessif *Il lave ses mains*, *Il perd ses dents*, *Il perd ses cheveux*. On a du mal à comprendre pourquoi le déterminant possessif *sa* est nécessaire dans la phrase *Elle lui donne sa main à baiser*, le déterminant défini *la* est fautif **Elle lui donne la main à baiser* mais par contre si l'on retranche le verbe *baiser*, ce serait *la* qui est correct *Elle lui donne la main* et *sa* deviendrait incorrect **Elle lui donne sa main* ; pourquoi il faut dire tel quel : *La tête lui tourne*, *Sa tête tourne*, *Il a la tête qui tourne*. La complexité de ce phénomène ne résulte pas d'un caprice de l'usage langagier mais elle peut s'expliquer par des facteurs pragmatico-sémantiques. Danielle Leeman (2005) propose une hypothèse explicative qui part de la distinction entre le sens du possessif et celui du défini. D'après l'auteur, le possessif s'inscrit dans un sens plus concret, plus marqué alors que le défini donne un sens plus abstrait, plus neutre. Les SN à déterminant défini se prêtent à une interprétation d'ordre « moral » tandis que les SN à déterminant possessif se tournent plus naturellement vers une interprétation d'ordre « physique ». Par exemple, *Il serre ses dents* signifie simplement ce geste alors que *Il serre les dents* signifie son énergie morale et sa concentration stoïque. De même, *Elle écarte*

ses jambes désigne ce mouvement physique mais si l'on veut désigner une fille facile, on dit *Elle écarte les jambes* (dans le contexte : *Oh celle-là, il suffit de demander et elle écarte les jambes*⁵⁶). Il en va de même avec les constructions réfléchies. Si *Il bouche ses yeux* désigne une action physique tandis que *Il se bouche les yeux* signifie qu'il refuse de regarder la réalité en face. Pareillement, *Il arrache ses cheveux* signifie une geste physique du sujet, par contre *Il s'arrache les cheveux* montre qu'il est désespéré ou furieux et ne sait plus comment agir. Selon Leeman, la contrainte distributionnelle des constructions $N_0 V Poss N_1$ (Il lave ses mains) et $N_0 se V Déf N_1$ ⁵⁷ (Il se lave les mains) dépend surtout du rapport entre le sujet N_0 et le procès V concernant la partie du corps. Quant à la structure $N_0 V Déf N_1$ (Il ouvre la bouche), la contrainte distributionnelle tient plus spécialement à la partie du corps elle-même dans ce qu'elle peut faire. Plus précisément, le déterminant défini est le plus naturel dans *Il ouvre la bouche* mais il devient incorrect dans **Il ouvre les veines* parce que dans le premier cas, la partie du corps (bouche) est capable de faire l'action (ouvre) elle-même, l'action dénotée par le verbe correspond à l'action typiquement associée à chaque organe par la langue, alors que dans le deuxième cas, il faut une intervention extérieure (comparons : Il bouge la tête, Il allonge le bras, Il détourne les yeux vs **Il lave la tête, *Il gratte le bras, *Il essuie les yeux*). En somme, ce que dit Leeman peut être résumé ainsi : le choix du déterminant est régi par une double contrainte : le type de verbe selon qu'il est associé à tel nom d'une part (lever vs laver avec main) et le type de nom associable à tel verbe d'autre part (perdre la tête vs perdre ses dents) et dans les cas où les deux déterminants défini et possessif sont acceptables, ce sont les effets de sens concrets ou abstraits produits respectivement par le possessif et le défini qui décident du choix du déterminant. Cette différence de sens entre le possessif et le défini mène à une conséquence : le défini se prête à l'emploi générique et le possessif ne s'y prête pas.

Après avoir rappelé le fonctionnement linguistique du déterminant possessif dans le domaine des parties du corps humain dans la langue, nous entrons maintenant dans l'étude de l'actualisation nominale du possessif dans le proverbe. Nous vérifions d'abord si l'emploi du possessif dans le proverbe a quelque chose de particulier par rapport à son fonctionnement dans la langue et ensuite, nous étudions le rôle du possessif dans la production du sens générique du proverbe. Notre tâche est donc de justifier que le déterminant possessif dans notre corpus de proverbes est apte à exprimer la généricité qui est une des caractéristiques les plus saillantes du proverbe.

⁵⁶ L'exemple est de Leeman (2005).

⁵⁷ « N_0 » étiquette le nom sujet, « V » le verbe, « Déf » le déterminant défini, « Poss » déterminant possessif, « N_1 » le nom de partie du corps complément.

Le fonctionnement sémantique et syntaxique des SN à déterminant possessif dans notre corpus paraît beaucoup plus simple par rapport à ceux employés dans la langue. Le problème des contraintes distributionnelles tenant à la triade relationnelle : déterminant-nom corporel-construction verbale ne se pose pas ici car parmi les 17 phrases proverbiales contenant les SN possessifs, nous avons 7 phrases appartenant au type de phrase impérative et impersonnelle. Parmi les 10 phrases restantes, il y a 7 phrases actualisées dans une construction à verbe *être*. Ainsi, l'emploi du déterminant possessif dans notre corpus est tributaire surtout du besoin expressif du proverbe mais non du rapport entre le sujet et le procès verbal concernant la partie du corps. Malgré la simplicité dans l'usage du possessif, le proverbe respecte la règle de la langue. Donnons un exemple : le proverbe : *Lave tes mains souvent, tes pieds rarement et ta tête jamais* correspond à la règle grammaticale : la construction à verbe *laver* avec les noms corporels *main, pied, tête* exige le déterminant possessif. Malgré la rétrogradation en ce qui concerne le contenu informatif (le conseil porté par ce proverbe résulte d'une conception arriérée sur la propreté corporelle : pour éviter des maladies, il faut se laver les mains souvent, les pieds quelquefois et la tête jamais), la syntaxe du proverbe garde sa modernité par rapport à la langue contemporaine.

Si l'usage du possessif dans le proverbe ne provoque pas de difficultés grammaticales, les effets de sens produits par le déterminant démonstratif s'avèrent très intéressants. Une chose est claire, c'est que l'usage du possessif dans notre corpus de proverbes n'a pas pour but d'enlever les ambiguïtés référentielles mais d'attirer l'attention sur la partie du corps. Il existe des cas où l'on peut remplacer le possessif par le défini sans grande variation sémantique :

C'est trop tard de frapper sur sa cuisse quand le pet est lâché

C'est trop tard de frapper sur la cuisse quand le pet est lâché

Il faut plutôt prendre garde à ses mains qu'à ses pieds

Il faut plutôt prendre garde aux mains qu'aux pieds

Qui son nez mouche ne peut prendre mouche

Qui le nez mouche ne peut prendre mouche

On tient toujours plus à sa peau qu'à sa chemise

On tient toujours plus à la peau qu'à la chemise

Le test montre que les deux déterminants sont possibles dans ces cas mais on voit quand même une légère nuance de sens qui justifie la place légitime du déterminant possessif. Les SN corporels à déterminant défini : *la cuisse, les mains, les pieds, le nez, la peau* réfèrent de manière absolue à la classe totale de *cuisse, de main, de pied, de nez et de peau*. Tout locuteur interprétera ces SN comme désignant des organes par excellence, comme

« représentation massive d'une espèce », comme « abstraction idéalisée »⁵⁸. Les SN corporels à déterminant possessif, par contre, ont pour effet de diriger le focus de l'intérêt sur la partie du corps, autrement dit le possessif devient un « focalisateur » qui attire l'attention du locuteur sur la partie du corps. L'effet de sens produit par *sa cuisse, ses mains, ses pieds, son nez, sa peau* est plus concret, plus marqué que celui produit par *la cuisse, les mains, les pieds, le nez, la peau*.

Le déterminant possessif présente le référent du nom comme existant et connu. C'est pourquoi l'emploi du possessif éveille chez le destinataire un sentiment contigu, intime. Avec le possessif, les proverbes *Quand ce n'est pas mon pouce, c'est mon doigt ; Nos ventres sont nos maîtres ; Tous nos cheveux sont comptés* établissent plus facilement l'adhésion du destinataire à un « espace partagé » et obtiennent rapidement chez le destinataire une certaine connivence par rapport aux proverbes modifiés, comme par exemple : *Quand ce n'est pas le pouce, c'est le doigt ; Tous les cheveux sont comptés...* C'est aussi pour cette raison que l'on trouve dans le proverbe les phrases impératives en deuxième personne du singulier : *Ne mets pas ton doigt en anneau trop étroit ; Veille sur ton cœur, car de lui jaillissent les sources de la vie ; Lave tes mains souvent, tes pieds rarement, ta tête jamais*. Il est totalement légitime de dire : *Ne mets pas le doigt en anneau trop étroit ; Veille sur le cœur, car de lui jaillissent les sources de la vie* mais le proverbe a choisi le déterminant possessif et ce choix n'est pas fortuit. D'abord, sous la forme du tutoiement mais pas du vouvoiement, le proverbe efface la distance entre le locuteur et le destinataire et le conseil est donc accueilli avec beaucoup d'aisance. Ainsi, ces proverbes produisent une connotation émotive, on y décèle une nuance affective. Ensuite, les injonctions se présentent sous forme d'impératif qui est la forme la plus marquée au niveau pragmatico-sémantique et cette forme va de pair avec le possessif focalisateur.

Ce que nous avons présenté précédemment n'est pas contradictoire avec le caractère générique des proverbes contenant des SN corporels à déterminant possessif. Le déterminant possessif dans le proverbe véhicule la généralité d'une façon différente par rapport aux déterminants *zéro, le, un*. La généralité dénotée par le possessif ne résulte pas du fait que le SN à déterminant possessif renvoie à l'ensemble des membres d'une classe, sans introduire de discrimination entre ses membres car le possessif ne peut jamais renvoyer à l'ensemble des membres auquel réfère le nom, mais cette généralité provient de la relation entre le possesseur et le possédé, entre les deux derniers avec le genre du discours que figure le proverbe.

En principe, le SN possessif est une expression biréférentielle car il réfère à la fois au possédé et au possesseur. Dans le cas de SN corporels à déterminant possessif, il réfère à la

⁵⁸ Les expressions entre guillemets sont de Chareaudeau, *Grammaire du sens et de l'expression* (1992 : 173).

partie corporelle et à la personne dont c'est la partie corporelle. Par exemple : le SN *ses mains* réfère aux mains d'une personne et à cette personne, autrement dit, une fois le SN *ses mains* dit, le destinataire, en se concentrant sur la partie du corps, gardera en mémoire le fait que ces mains se trouvent sur une personne. Mais dans notre corpus de proverbes, nous n'avons pas de vrai possesseur, en chair et en os. Il n'y a pas d'existence d'une personne individuelle, particulière qui s'oppose aux autres individus. On comprend pourquoi le possessif adjectival n'existe pas dans notre corpus de proverbes. Le possesseur dans le proverbe n'est qu'un support pour que le possédé puisse y référer. C'est pour cela que dans notre corpus de proverbes, nous avons *mon, ton, son* mais nous n'avons pas de pronoms personnels *je, tu, il*. Ici, il n'existe donc pas un rapport réel entre le déterminant possessif et la personne à laquelle il réfère théoriquement. Une autre preuve liée à l'apparition nombreuse du déterminant possessif *son, sa, ses*. Au niveau pragmatico-sémantique, si *mon, ton* produisent un effet de sens plus ou moins affectif, *son* se trouve dans des emplois plutôt neutres. Dans notre corpus de proverbes, la plupart des SN corporels possessifs à la troisième personne sont actualisés dans les phrases impersonnelles et les phrases dont le sujet est *on, chacun*, ou une intégrative pronominale commencée par *qui* (7/10 occurrences).

Mieux vaut court vêtu que de montrer son cul

Il faut plutôt prendre garde à ses mains qu'à ses pieds

Il ne faut pas s'arracher le nez pour faire honte à son visage

On tient toujours plus à sa peau qu'à sa chemise

Chacun mouche son nez

Qui son nez mouche ne peut prendre mouche

Qui voit Ouessant voit son sang

Dans les trois premières phrases relevant du type impersonnel, les SN corporels à déterminant possessif désignent la personne grammaticale. La vacuité référentielle du sujet *il* entraîne le vide référentiel du SN possessif. Les SN corporels possessifs dans les proverbes restants fonctionnent de façon non spécifique, non définie. *Sa peau, son nez, son sang...* ne renvoient pas à des parties corporelles : *peau, nez, sang...* d'une personne concrète, particulière mais à n'importe qui. *On* en position de sujet renvoie à un ensemble indéfini d'animé. *Chacun* désigne d'une manière indéfinie toute personne qui que ce soit, tout le monde. Le proverbe *Chacun mouche son nez* déclare que chaque personne se préoccupe de ses propres intérêts personnels, *chacun* ici réfère à l'entier d'un ensemble. *On* et *chacun* en position de sujet concernent des entités indéfinies, donc virtuelles. *Qui* dans *Qui son nez mouche ne peut prendre mouche*, *Qui voit Ouessant voit son sang* présente un être fictif, purement hypothétique. *Qui* ici est compris dans le sens de quiconque, *qui* évoque un être

dans l'état le plus virtuel. *Qui voit Ouessant voit son sang* énonce les dangers mortels de la navigation aux abords d'Ouessant, une île se situant en Bretagne ; n'importe qui se trouvant dans les parages d'Ouessant peut risquer sa vie. *Qui* ici est la signification de l'être sous sa représentation la plus virtuelle. En somme, le caractère générique des proverbes contenant des SN corporels à déterminant possessif résulte soit de la vacuité référentielle soit de la généralité du possesseur. On comprend pourquoi les possessifs à la troisième personne apparaissent en grande quantité dans ce groupe de proverbes.

Le caractère générique des proverbes contenant des SN corporels à déterminant possessif s'explique d'ailleurs par le genre du discours du proverbe. Les proverbes sont des discours clos et autonomes. La vérité générale énoncée par le proverbe est consensuelle, partagée par toute une communauté linguistique. Son caractère consensuel entraîne le fait que les proverbes peuvent être assimilés à une forme de citation d'autorité. Quand on utilise un proverbe, on le cite en acceptant sa forme telle quelle. Donnons quelques exemples :

- « Ne juge personne avant de te mettre à sa place. » Ce vieux proverbe rend tout jugement impossible, car nous ne jugeons quelqu'un que parce que justement nous ne pouvons nous mettre à sa place » (Emil Michel Cloran, extrait de *De l'inconvénient d'être né*)

- « Si l'on accepte les thèses que j'ai tentées de défendre brièvement dans cette étude, la conclusion s'impose d'elle-même : dans le champ parémique, et plus généralement en linguistique, *les apparences sont trompeuses* » (Conclusion de l'article « Les proverbes sont-ils des expressions figées ? » de Jean-Claude ANSCOMBRE, *Cahiers de lexicologie*, 82-1, 2003 : 173).

Quand on cite un proverbe, c'est-à-dire un discours « déjà fait » qui appartient à une communauté linguistique, on doit être responsable de son acte d'énonciation. Le choix de tel ou tel proverbe, la façon de l'insérer dans le discours sont tributaires de sa visée expressive, ils font partie de sa stratégie discursive. Le proverbe devient donc son propre discours. Quand on dit « Mon cul m'est plus proche que ma chemise », « Parle à mon cul, ma tête est malade », on ne distingue pas ces « mon cul », « ma tête » collectifs de ses propres organes et n'importe quel locuteur se trouvant dans cet acte d'énonciation doit agir de cette manière.

La praxématique classe le déterminant possessif au stade *in esse*. L'étude du déterminant possessif apparaissant dans notre corpus de proverbe montre que ce type de déterminant ne fait pas référence à la personne, il n'existe pas un possesseur réel mais virtuel. Autrement dit, soit il y a un vide référentiel, soit n'importe quel locuteur peut être impliqué dans l'acte du discours. Cette propriété du référent donne accès à la genericité pour le déterminant possessif.

6.3.5.2. Déterminant Tout

Le pourcentage de fréquence des SN corporels à déterminant *tout* dans notre corpus de proverbes s'avère peu important par rapport aux autres déterminants: 2,15%, soit 6/278 phrases. Malgré leur apparition minimale, leur fonctionnement linguistique décèle des traits intéressants, surtout en ce qui concerne la manière de véhiculer la généralité en proverbe.

Toute bouche qui rit exhale la gaieté

Tous nos cheveux sont comptés

Toute chair s'unit selon son espèce

Toute chair n'est pas venaison

Une main lave l'autre et toutes les deux la figure

Quand le ventre est content, tout le corps s'en ressent

On trouve ici presque toutes les principales structures du déterminant *tout* : *tout* + possessif + SN (tous nos cheveux) ; *tout* + SN (toute chair, toute bouche), *tout* + défini + numéral (toutes les deux), *tout* + défini + SN (tout le corps), ce qui signifie les principaux sens de *tout* : *tout* est marqueur de la totalité globalisante massive (tous nos cheveux) ou numérique (toutes les deux), *tout* est marqueur de la totalité distributive (toute chair), *tout* est marqueur de la totalité extrême, intégrale (tout le corps).

Tout indique que la propriété dénotée par le prédicat concerne l'ensemble des membres de la classe. Les proverbes contenant les SN corporels à déterminant *tout* dans notre corpus admettent donc une interprétation générique mais chacun véhicule différemment la généralité selon la construction de *tout*.

Dans *Tous nos cheveux sont comptés* et *Toute chair s'unit selon espèce*, la totalité est exprimée dans deux perspectives différentes. *Tous nos cheveux* fait état de l'aspect général, de l'aspect collectif. *Toute chair* réfère à une collectivité d'individus mais dans cet ensemble, chaque membre est considéré séparément. Dans *Tous nos cheveux sont comptés*, on ne tient pas compte de l'identité particulière des cheveux, autrement dit, l'identité propre au cheveu est neutralisée. Dans *Toute chair s'unit selon son espèce*, le prédicat *s'unir selon son espèce* fait allusion à plusieurs types de « chair » compris comme des sous-ensembles, chaque type de « chair » a sa propre identité qui diffère l'un de l'autre mais le sujet *toute chair* indique qu'il n'y a pas de distinction au sein de chaque type de « chair ». Avec *toute*, l'entité *chair* est présentée comme ayant les mêmes propriétés que les autres du même ensemble. On gomme les différences, on efface la diversité concrète de l'individu dans l'ensemble, *toute chair* a donc une valeur généralisante, homogénéisante et symbolique. *Chair* ici désigne l'être humain. Selon le *Dictionnaire des expressions et locutions* d'Alain Rey et Sophie Chantreau, sous l'Ancien Régime (régime politique et social de la France depuis le règne de François 1^{er}

(1515-1547) jusqu'à la Révolution de 1789), les soldats, les esclaves, les prostitués sont désignés par le mot *chair* dans certaines expressions. Ce proverbe apparaît peut-être à cette époque-là et il comporte un sens péjoratif. Mais ce sens péjoratif n'existe plus et la symbolique en est changée dans *Toute chair n'est pas venaison*. *Chair* ici désigne la partie fragile, opposée à l'esprit, à l'âme. La chair est souvent représentée dans sa fragilité avec son caractère transitoire (*La chair est faible*) et elle est donc inclinée vers le péché (*Péché de chair est trop commun*). Il ne s'agit plus seulement du corps ou de l'humanité mais de la nature humaine, la chair possède donc un sens moral. *Toute chair n'est pas venaison* défend l'aspect moral de la chair. Par l'opposition de chair-humain et venaison, chair-gibier, le proverbe annonce que l'homme qui est un être spirituel a ses valeurs qui sont incomparables avec la partie animale qui est souvent liée au désir, à l'instinct sexuel existant en lui. Avec *tout*, le jugement est propulsé au niveau global, extrême : *toute chair* réfère à l'entier d'un ensemble qui ne laisse pas de place pour l'exception. Le sens de totalité extrême relie en fait l'aspect quantitatif à l'aspect qualitatif : le proverbe exprime l'intégralité de la classe de « chair » au point de vue qualitatif. La totalité extrême est aussi exprimée dans *Une main lave l'autre et toutes les deux la figure* et *Quand le ventre est content, tout le corps s'en ressent* mais dans le premier cas, c'est la totalité globalisante numérique et dans le deuxième cas, la totalité globalisante massive. En présentant la totalité par un chiffre concret, *toutes les deux* (mains) a une nuance de sens d'intensité, la force de la complicité et de la solidarité annoncée par le proverbe est intensifiée par le SN *toutes les deux*. On voit mieux cet effet de sens si l'on retranche le déterminant *toutes* : *Une main lave l'autre et les deux la figure*. L'effet de sens d'intensité est aussi produit par le SN *tout le corps* mais sous l'aspect massif dans *Quand le ventre est content, tout le corps s'en ressent* (comparons *Quand le ventre est content, le corps s'en ressent*). Ce proverbe indique que le fait de satisfaire le ventre affecte tous les autres organes du corps. *Tout le corps* est décrit comme étant absolu. *Tout* au sens « entier » entraîne le sens « complet », auquel rien ne manque et pour lequel on ne trouve pas d'exception.

Comme nous l'avons dit, le SN à déterminant *tout* suppose l'ensemble des membres de la classe désignée par le nom et cet ensemble est exhaustivement concerné. Par exemple, si cet ensemble comporte cinq membres, le prédicat vaut pour les cinq membres sans exception. Mais le fait que *tout* refuse la reprise par le démonstratif *ce* ou *ça* (Tout homme est mortel → ?Tout homme, c'est mortel ; Tous les chemins mènent à Rome → ?Tous les chemins, ça mène à Rome) ou par le pronom personnel défini (Tout homme est mortel → ?Tout homme, il est mortel ; Tous les chemins mènent à Rome → ?Tous les chemins, ils mènent à Rome) relève qu'il ne suppose pas l'ensemble N comme existant et connu. Avec *tout*, le nom renvoie à un ensemble présenté comme possible, envisagé, virtuel.

Cela se voit nettement dans notre corpus de proverbes. Le SN *tous nos cheveux* dans *Tous nos cheveux sont comptés* renvoie à l'ensemble des cheveux mais cet ensemble est conçu comme envisageable car selon notre connaissance, en réalité, personne ne peut prétendre connaître le nombre exhaustif des cheveux. *Toute chair s'unit selon son espèce* étend à l'ensemble des « mondes possibles », ici des sous-ensembles des types de chair. *Tout* implique une virtualité : tout type de « chair », quoi qu'il puisse exister au passé, au présent, au futur ou imaginable, s'unit par l'homogénéité des membres de sa classe. La vérité est censée valoir en tout temps et en tout lieu.

Les SN corporels à déterminant *tout* dans notre corpus de proverbes admettent une lecture générique dans la mesure où ils renvoient à un ensemble des membres de la classe conçue virtuellement. Mais ce caractère virtuel, ouvert du référent de ces SN est appréhendé essentiellement par le mode quantitatif qui donne aux énoncés en *tout* un aspect plus concret, plus subjectif par rapport au déterminant *zéro* et au déterminant *le*.

6.3.5.3. Pourquoi les démonstratifs ne sont-ils pas utilisés dans le proverbe ?

La généralité du proverbe est exprimée par son propre mode d'actualisation nominale des déterminants. Dans ce qui précède, nous avons étudié les marqueurs explicites, c'est-à-dire les marqueurs qui sont présents dans l'énoncé proverbial. La question qui se pose en analysant les déterminants *zéro*, *le*, *un*, possessif, *tout* concerne l'absence totale du déterminant démonstratif dans le proverbe est la suivante : pourquoi le proverbe n'utilise-t-il pas les démonstratifs ? Répondre à cette question permet, à notre avis, d'éclaircir d'une part le fonctionnement linguistique des déterminants en ce qui concerne l'actualisation nominale proverbiale et le genre du discours que figure le proverbe d'autre part.

La raison qui explique l'exclusion du déterminant démonstratif du proverbe ne se trouve pas seulement dans son caractère particularisant - le démonstratif est par nature particularisant⁵⁹ - car dans certaines conditions, il peut viser un objet général. D'après Leeman (2004), le démonstratif est susceptible de désigner l'ensemble exhaustif des membres d'une classe⁶⁰. Pour éclairer son propos, l'auteur donne un exemple sur le démonstratif en

⁵⁹ Louise Guénette (1995 :158-159) écrit : « Il n'est pas nouveau d'affirmer que dans tous ses emplois le démonstratif oriente la pensée vers le particulier, c'est-à-dire présente un objet de pensée sous un angle particulier. Ce caractère particularisant, le démonstratif le tient de son attache même à l'instance de discours ».

⁶⁰ Marie-Noëlle Gary-Prieur (1998) note que pour les constructions à relative (Ce N qui P), l'interprétation générique du SN à déterminant démonstratif n'est possible qu'avec un SN au pluriel car « ...le passage au singulier transforme le référent général en référent particulier ». Pour illustrer ce fait, nous reprenons un de ses exemples tiré du roman *La nausée* de Sartre : *Toutes choses, doucement, tendrement, se laissaient aller à l'existence, comme ces femmes lasses qui s'abandonnent au rire et disent « C'est bon de rire » d'une voix*

comparaison avec le déterminant défini *les* : *Ah, ces hommes ! ils veulent toujours avoir raison et ils ont toujours tort* vs *Ah, les hommes ! ils veulent toujours avoir raison et ils ont toujours tort*. Dans le cas de *les hommes*, le SN renvoie à tous les hommes qu'on peut envisager, dans le cas de *ces hommes*, le démonstratif *ces* y ajoute l'idée que le jugement provient de l'expérience particulière que le locuteur a des hommes. Le démonstratif, par conséquent, manifeste la subjectivité du locuteur ; à travers le démonstratif, on peut déduire le point de vue du locuteur sur le référent visé. En outre, le démonstratif générique établit entre le locuteur et le destinataire une forme de connivence construite par des savoirs partagés entre eux, le locuteur montre au destinataire sa propre expérience et invite le destinataire à mobiliser tel domaine de son savoir empirique afin de voir les choses de la manière dont les voit le locuteur pour interpréter le SN démonstratif. Le démonstratif est donc susceptible d'exprimer la généralité mais pourquoi le proverbe ne fait-il pas appel à ce type de déterminant ? Il faut s'appuyer, selon nous, sur des raisons plus fondamentales auprès du genre proverbial et du mode d'appréhender le référent du déterminant démonstratif.

Les démonstratifs connaissent deux grands types d'emploi appelés classiquement déictiques et anaphoriques. Dans l'emploi déictique, le démonstratif sert à désigner un référent présent dans la situation de discours. Selon Kleiber (1986 : 19), « Les déictiques sont des expressions qui renvoient à un référent dont l'identification est à opérer nécessairement au moyen de l'entourage spatio-temporel de leur occurrence. La spécificité du sens indexical est de « donner » le référent par le truchement du contexte ». Ainsi, l'identification du référent dans l'emploi déictique est dépendante du contexte. Le contexte est considéré par Kleiber comme lieu fournissant les informations qui permettent d'identifier le référent. Par exemple, l'énoncé seul « Passe-moi ce livre » ne permet pas à l'interlocuteur de comprendre ce qui est dit. L'interlocuteur doit avoir recours à un geste de la part du locuteur qui le guide dans l'identification de l'objet en question. *Ce livre* vise un livre particulier de la classe de livres et non un autre livre de cette même classe de livres, c'est le livre sur lequel le locuteur attire l'attention de l'interlocuteur en le montrant d'un geste. L'accompagnement d'un geste est nécessaire à l'identification du référent, ce qui montre que le démonstratif ne suffit pas à opérer cette identification. Devant l'énoncé « Ce plat sent délicieusement bon », l'interlocuteur doit chercher dans le contexte immédiat les éléments identifiés pour savoir de quel plat veut parler le locuteur. En lui-même, le démonstratif est impuissant à localiser le

mouillée. Mais le démonstratif singulier admet, lui aussi, une lecture générique. Francis Corblin (1987) donne deux exemples de SN à déterminant démonstratif singulier en lecture générique : *Gutenberg inventa l'imprimerie et cette imprimerie allait bouleverser la culture* ; *La forêt couvre une part de la planète, mais cette forêt est menacée*.

réfèrent visé, autrement dit le démonstratif est incapable par lui-même d'identifier le réfèrent désigné par le substantif. Par rapport aux déterminants défini et indéfini qui eux-mêmes suffissent à assurer l'identification du réfèrent, le démonstratif est un désignateur sémantiquement incomplet qui exige des informations extérieures à l'énoncé pour identifier le réfèrent. C'est pour cette raison que l'usage déictique du démonstratif s'accorde mal avec le genre proverbial. Dans l'emploi déictique, pour identifier le réfèrent, on doit référer au sujet, au lieu, au temps d'énonciation et cela n'est pas faisable pour le proverbe. Dans le cas du proverbe, par son caractère anonyme et populaire, il est difficile de restaurer le contexte dans lequel il est né et il n'est pas envisageable de généraliser tous les emplois possibles d'un proverbe. Un proverbe, par son caractère générique peut s'appliquer à plusieurs situations selon la visée discursive du locuteur. Par exemple, le proverbe *Tel père, tel fils* peut être utilisé pour désigner la ressemblance héréditaire positive mais aussi négative. D'ailleurs, ce proverbe peut être appliqué dans des situations qui ne concernent pas la ressemblance héréditaire mais pour désigner la relation entre un artiste (peintre, photographe, écrivain...) et son œuvre, entre un agriculteur et son champ... Donnons encore un exemple. Le proverbe *Chat échaudé craint l'eau froide*, à partir du sens général : « on craint jusqu'à l'apparence de ce qui a fait souffrir », autrement dit « une expérience douloureuse rend très méfiant » peut être appliqué dans les situations très diverses comme le montrent les exemples suivants :

- « Ma rencontre avec Jean avait changé tout ça. Désormais je pouvais être une maman comme je le souhaitais, Jean et moi, nous étions d'accord là-dessus. La seule chose que je pouvais craindre, c'était de faire une mauvaise grossesse comme ma sœur Catherine. J'avais donc été voir un docteur pour en avoir le cœur net. « Non, non, me dit le bonhomme, vous êtes tout à fait normale, vous n'avez rien à craindre et vous pouvez avoir autant d'enfants que vous le désirez ». « Chat échaudé craint l'eau froide », dit-on, mais on a beau se méfier, prendre toutes les précautions possibles, lorsque le malheur doit arriver rien ne peut l'arrêter. Le premier enfant que j'ai eu était un garçon, mais il ne survécut pas aux difficultés de l'accouchement... » (tiré du roman *Une soupe aux herbes sauvages* d'Emilie CARLES, Editions Jean-Claude Simoën, Paris, 1978, pp.195-196).

- « Un orage terrible dura toute la nuit, et comme chat échaudé craint l'eau froide, et l'eau chaude encore davantage, me souvins que l'an passé, dans le Dhoon de Dehyra, et sur les crimes de Missouri, le Dieu qui lance la foudre n'ajustait pas si mal, en supposant qu'il faisait feu sur moi » (V. Jacquemont, « Correspondance », t. II, p. 29 ; tiré de *Dictionnaire des Expressions et Locutions* de A. Rey et S. Chantreau, Dictionnaire Le Robert, 2002, p. 156).

- « A 16 ans, elle avait cru rencontrer le grand amour avec [...] un professeur de musique. Quatre ans après, ce premier mariage [...] se terminait par un divorce. Un désastre dont Marie-Ange allait mettre longtemps, très longtemps à guérir. En tout cas, comme *chat échaudé craint l'eau froide*, elle jurait à qui voulait l'entendre qu'on ne l'y reprendrait plus » (Paris Match 2664 : 20, cité d'après C. Schapira dans *Les stéréotypes en français, proverbes et autres formules*, Editions Ophrys, 1999, p. 100).

Tous ces longs exemples ont pour but de montrer que la dépendance contextuelle du démonstratif n'est compatible ni avec la visée générique de l'énoncé proverbial ni avec le genre proverbial qui est privé d'un contexte concret, momentané.

Si la compréhension des énoncés à déterminant démonstratif implique le recours à des éléments contextuels, l'interprétation des énoncés à déterminant défini et à déterminant indéfini n'exige pas d'information extérieure à l'énoncé. En eux-mêmes, les déterminants défini et indéfini sont capables d'identifier le référent visé. Par exemple, si l'on compare les deux phrases proverbiales : *La langue est un bon bâton* ; *Une langue douce peut briser les os* avec les deux phrases manipulées : *Cette langue est un bon bâton*, *Cette langue douce peut briser les os*. Le démonstratif peut susciter des questions : quelle langue ? A qui appartient cette langue ? Du coup, le sens généralisant et symbolique des SN *la langue* et *une langue douce* est brisé par l'apparition d'une langue particulière, identifiée qu'implique le démonstratif. On comprend pourquoi le proverbe utilise les déterminants défini et indéfini mais refuse le déterminant démonstratif.

Du point de vue guillaumien, en s'appuyant sur deux principales caractéristiques du système de démonstratif en français dont la première est que le système du démonstratif constitue un système de représentation de l'espace et la deuxième est que la construction d'une telle représentation a comme fondement le lieu que se voit occuper le moi pensant - parlant, Louise Guénette (1995 : 155) donne sa conception sur le démonstratif :

Au moyen du démonstratif, le locuteur rend **présent** dans son discours, dans l'espace d'interlocution, ce qui est momentanément pour lui objet de pensée. Partout, en chacun de ses emplois, *ce* annonce la présence, en discours, d'un certain contenu de pensée. Par *ce*, le sujet pensant-parlant « présentifie » dans le discours ce qui est présent dans sa mémoire actuelle, dans sa visée de discours. La présence spatiale que dénonce le démonstratif est celle d'un certain contenu de la visée de discours, contenu qui prend la forme, en discours, d'un substantif. Ce qui est présent, momentanément, dans la visée de discours du sujet parlant est représenté **matériellement**, en discours, par le substantif et **formellement**⁶¹ par le démonstratif. *Ce* institue l'espace de l'être

⁶¹ Les gras sont dans le texte

spatial que définit le substantif. Si l'on peut dire que le démonstratif sert à « montrer » quelque chose, ce qu'il montre n'est pas autre chose qu'un élément du contenu momentané de la visée de discours du locuteur. Le démonstratif montre ce qui occupe momentanément la pensée du locuteur et le substantif dont il est le support formel en apporte la caractérisation

Ce caractère présent, momentané du référent désigné par le démonstratif ne correspond pas à la visée générique de l'énoncé proverbial. Le proverbe n'accepte pas des expressions momentanées, des situations événementielles. Ce que le proverbe vise est une vérité générale qui vaut en tout temps et en tout lieu. Les déterminants *zéro, le, un, tout* renvoient à un référent virtuel qui est compatible avec cette visée du discours proverbial. C'est pourquoi le proverbe exclut l'usage du démonstratif qui renvoie à un référent particulier, momentané, présent dans la situation d'énonciation, ce qui est déjà affirmé par Guillaume (1919/1975 : 14) « Le démonstratif a pour but de réduire l'idée générale du nom en une idée étroitement particulière et momentanée ».

Dans l'emploi anaphorique, le démonstratif est vu comme « un élément participant à la construction d'un discours, soit comme reclassificateur d'un référent préalablement présenté, soit comme un outil permettant l'expression d'un point de vue nouveau » (Guénette, 1995 : 81). Ainsi, pour que le démonstratif réalise sa fonction anaphorique, il faut un enchaînement d'énoncés, et cet enchaînement comporte au moins deux propositions, soit deux propositions liées par des conjonctions *et, mais...* (Elle sourit toujours et ce sourire m'exaspère) soit deux énoncés (J'ai acheté le dernier ouvrage de M. Kundera. Ce livre est un chef d'œuvre). Cela n'est pas compatible avec le proverbe car le proverbe est un genre élémentaire constitué d'un seul énoncé et l'ajout d'une conjonction brise le rythme qui est un facteur caractéristique du genre proverbial.

De ce qui précède, il est clair que ces deux sortes d'emplois (anaphore et deixis) du démonstratif ne sont pas compatibles avec la généricité proverbiale et le genre proverbial. Mais comme nous l'avons dit au début de cette section, le démonstratif est susceptible de manifester la généricité. Revenons à des exemples contenant les SN à déterminant démonstratif générique ci-dessus : *Ah, ces hommes ! ils veulent toujours avoir raison et ils ont toujours tort ; Gutenberg inventa l'imprimerie, et cette imprimerie allait bouleverser la culture ; La forêt couvre une part de la planète, mais cette forêt est menacée.* On voit bien que l'interprétation générique du démonstratif ici est fortement dépendante des autres éléments de son contexte d'énonciation, surtout du contenu notionnel du substantif qui est amplifié par d'autres propositions. Pour recevoir une lecture générique, le SN démonstratif *ces hommes* doit faire appel à deux propositions : *ils veulent toujours avoir raison et ils ont*

toujours tort ; sans l'aide de ces deux propositions, *ces hommes* ne parvient pas à manifester la généralité. Cela est contradictoire avec le style concis du proverbe. De plus, ce sont des énoncés comportant plusieurs propositions et cela ne convient pas avec le genre du discours que figure le proverbe comme nous l'avons vu précédemment. Le proverbe semble recourir à des stratégies plus simples, plus évidentes pour manifester la généralité. Il exige beaucoup de contraintes, intralinguistiques et extralinguistiques, pour arriver à une interprétation satisfaisante au sens général des énoncés comportant un démonstratif. C'est pour cette raison que le proverbe exclut l'usage du démonstratif de son processus de production du sens général.

Par l'étude de l'actualisation du nom dans le proverbe français, nous avons relevé les marqueurs privilégiés de la généralité que sont le déterminant zéro, les déterminants définis *le* et *les*. Les SN corporels à déterminant zéro ont une tendance à garder en puissance et en effet la même valeur. Dans ces cas, l'esprit ne veut pas différencier la valeur potentielle du nom en langue de la valeur réelle dans le discours. Nous avons justifié la ressemblance dans le mode d'appréhension du réel entre le déterminant zéro et le déterminant défini singulier. Ces deux déterminants ne renvoient à aucun référent concret mais à un référent virtuel conçu comme constitutif des propriétés définitives, essentielles, typiques de toutes les occurrences du même type. Il s'agit là d'un individu ou d'un ensemble spatio-temporellement non délimité. L'usage fréquent du déterminant zéro et du déterminant défini dans le proverbe provient d'un mode d'appréhension du réel propre au genre discursif proverbial concernant la visée générale du proverbe. Le déterminant indéfini *un* n'est pas un actualisateur privilégié du proverbe, il n'actualise qu'une faible proportion des noms. Cela a pour origine le fait que l'interprétation générale d'un SN indéfini est fortement dépendante du prédicat qui lui est associé et dans le proverbe, ces conditions textuelles sont peu représentées. Dans l'emploi général du proverbe, le déterminant *un* réfère à un ensemble en prélevant indifféremment n'importe quel élément sur cet ensemble. Nous avons également examiné le comportement linguistique du déterminant possessif et du déterminant *tout*, et expliqué la raison pour laquelle le proverbe n'accepte pas le déterminant démonstratif. La généralité dénotée par le possessif est réalisée par la nature du possesseur et du possédé mise en relation avec le genre du discours proverbial. Le possesseur dans le proverbe n'est qu'un support virtuel pour que le possédé puisse y référer. Quant au démonstratif, ses deux sortes d'emplois, à savoir anaphorique et déictique, ne sont pas compatibles avec la généralité proverbiale. La dépendance co(n)textuelle du démonstratif s'accorde mal avec la visée générale du proverbe. En tant que genre du discours élémentaire constitué d'un seul énoncé, le proverbe s'oppose au

fonctionnement anaphorique du démonstratif qui exige un enchaînement d'énoncés comportant au moins deux propositions.

Chapitre 7. Actualisation du nom dans le groupe de proverbes vietnamiens contenant des praxèmes corporels. Etude contrastive avec le proverbe français

Il existe une série de formes lexicales en français afin d'exprimer le sens générique du proverbe mais cette série n'existe pas en vietnamien. Pour ce dernier, l'inexistence de cette série prouve que la généricité du proverbe vietnamien est manifestée par d'autres moyens linguistiques car comme la généricité est une des catégories universelles de la pensée humaine, il y aura toujours, en principe des moyens linguistiques pour marquer cet universel sémantique. Le vietnamien ne possède pas l'article en tant que catégorie grammaticale et la généricité proverbiale est exprimée par d'autres procédés linguistiques. Ce que les langues ont en commun, c'est leur capacité d'exprimer les mêmes contenus de sens mais en se différenciant par leur mécanisme d'expressions. Dans le domaine du proverbe, le point commun du vietnamien et du français est que les proverbes des deux langues expriment la vérité générale mais chaque langue a ses propres moyens linguistiques pour atteindre ce but. La comparaison entre le vietnamien et le français s'appuie sur ce sens mais la difficulté vient de ce que ce contenu sémantique n'est pas structuré par les mêmes formes dans les deux langues. Dans le chapitre précédent, nous avons montré comment le sens générique est exprimé dans le proverbe français en analysant l'actualisation des déterminants. Dans le présent chapitre, notre but est de montrer comment construire la généricité proverbiale dans le proverbe vietnamien par le processus de l'actualisation nominale en utilisant le même principe d'analyse, mais avec approfondissement par des procédés comparatifs des deux langues vietnamien et français. Le relevé des convergences et divergences fait apparaître de façon plus nette la particularité de chaque langue dans leur façon d'exprimer la généricité du proverbe.

Le vietnamien et le français étant des langues très éloignées typologiquement, il nous semble nécessaire, dans un premier temps, de présenter quelques particularités de la langue vietnamienne en ce qui concerne la détermination de l'unité de base du vietnamien, la formation des mots, l'ordre des mots, la classification du nom en comptable et massif et celle du verbe en verbe d'état, verbe d'activité, verbe d'accomplissement, verbe de réalisation instantanée. Nous comparons ensuite le fonctionnement linguistique des SN corporels dans le proverbe vietnamien et dans le proverbe français en nous basant sur le principe que les différents faits de discours résultent des différents faits de langues. Cela nous servira de base

pour que nous puissions entrer efficacement dans l'étude détaillée de l'actualisation nominale du proverbe vietnamien en analysant les différents types de SN corporels : SN corporels actualisés tout seuls, SN corporels actualisés avec un adjectif antéposé, SN corporels actualisés avec un adjectif postposé, SN corporels actualisés avec un nom comptable, SN corporels actualisés avec un numéral. Les procédés comparatifs avec le proverbe français sont toujours maintenus pour mieux dégager les opérations qui sous-tendent l'activité langagière et la façon dont elles se réalisent dans des langues très différentes sur le plan typologique comme le vietnamien et le français.

7.1. Quelques particularités du vietnamien

7.1.1. Syllabe : unité linguistique de base du vietnamien

Gustave Guillaume, dans ses leçons sur la typologie des langues, fait des remarques fort justes à propos des langues isolantes. D'après l'auteur, si l'unité linguistique appelée *mot* est évidente dans les langues indo-européennes, cette unité dans les langues isolantes (les *langues isolantes* sont appelées aussi par Guillaume *langues monosyllabiques amorphogéniques*) n'a un certain statut que dans le discours, grâce à des procédés tels que l'ordre des mots, le changement de ton, etc. Pour Guillaume, si l'unité de phonologie des langues indo-européennes est le *phonème*, l'unité de phonologie des langues isolantes est la *syllabe*. Comme nous l'avons montré dans le chapitre 5, ces remarques de Guillaume correspondent à la conception de Cao Xuân Hạo à propos du statut de la syllabe (*tiếng* en vietnamien) dans la langue vietnamienne. Selon Cao Xuân Hạo, dans la langue vietnamienne, la majorité des morphèmes sont des syllabes dont la frontière syllabique est très nette. A la différence des morphèmes dans les langues indo-européennes, les syllabes en vietnamien sont aussi des mots. Cao Xuân Hạo dit que si dans les langues indo-européennes, le mot est l'unité linguistique qui est identifiée de manière la plus nette, la plus évidente par les locuteurs natifs, cette unité dans la langue vietnamienne est incontestablement la syllabe. Ainsi, d'après Cao Xuân Hạo, en vietnamien, la syllabe assume en soi trois statuts qui se distinguent nettement dans les langues indo-européennes, c'est qu'elle est à la fois *phonème*, *morphème* et *mot*. Donnons un énoncé proverbial :

Của ít lòng nhiều

don/ peu/ entrailles/ beaucoup

Le don est maigre mais il vient du coeur

Ce proverbe comporte 4 syllabes *của, ít, lòng, nhiều* dont chacune a le statut d'un phonème, d'un morphème et d'un mot. La syllabe *lòng* (entrailles) est un phonème car elle est

l'élément minimal, non segmentable de la représentation phonologique de l'énoncé. *Lòng* (entrailles) est un morphème car elle est l'unité minimale porteuse de sens. Les morphèmes en vietnamien ne connaissent pas le phénomène de liaison, on ne lie jamais la consonne *g* dans *lòng* à une syllabe commençant par une voyelle. Dans le proverbe :

Muói đổ lòng ai nấy xót

sel/ verser/ entrailles/ qui/ DEI/ brûlure

Qui verse le sel sens la brûlure

lòng (entrailles) et *ai* (qui) sont deux morphèmes distincts qu'on ne lie jamais. *Lòng* (entrailles) a le statut d'un mot car en tant que langue amorphologique le vietnamien ne distingue pas le morphème du mot, chaque mot vietnamien est un morphème. La plupart des mots dans la langue vietnamienne sont composés d'une seule syllabe (environ 6000 mots, selon Cao Xuân Hạo 1998 : 229), c'est pourquoi le vietnamien est appelé langue monosyllabique.

Le vietnamien est une langue isolante et de plus c'est une langue isolante par excellence, d'après Đinh Trọng Lạc et Lê Xuân Thại (1994 : 24-27), Cao Xuân Hạo (1998 : 229, 406)). Jack Feuillet dans son livre intitulé *Introduction à la typologie linguistique*, divise les langues isolantes en deux sous-types : les langues à racines isolées et les langues à mots isolés. Pour les langues à racines isolées, l'auteur écrit « Des langues représentatives de ce type sont le vietnamien, le chinois ou le thaï » (2006 : 19). Selon l'auteur, le vietnamien a plus de mots simples, c'est-à-dire coïncidant avec les racines que le chinois.

Les caractères isolants de la langue vietnamienne sont manifestés clairement par les procédés linguistiques tels que : la formation de mots, l'ordre des mots, l'intonation du locuteur, et inversement, c'est à travers ces procédés que l'on voit mieux les caractères isolants du vietnamien. Nous présentons ici quelques points importants en ce qui concerne la formation de mots, l'ordre des mots et l'intonation car cela nous paraît nécessaire pour comprendre la particularité du vietnamien en tant que langue isolante par rapport à une langue flexionnelle comme le français. Par ailleurs, cela nous servira de base pour l'analyse linguistique des proverbes vietnamiens ultérieurement.

7.1.2. Formation de mots

Les mots vietnamiens ne comportent aucune indication morphologique, tous les mots vietnamiens sont invariables sur le plan morphologique. C'est pour cette raison que la formation de mots dans la langue vietnamienne est très différente de celle des langues flexionnelles.

Comme nous l'avons dit précédemment, l'unité de base du lexique et de la grammaire

du vietnamien est la syllabe. La syllabe assume le rôle d'un lexème ou d'un grammème. La plupart des mots vietnamiens sont monosyllabiques. Ce sont des mots simples qui sont composés d'une seule syllabe : *tôi* (je), *người* (personne), *thợ* (ouvrier), *chó* (chien), *lá* (feuille), *tủ* (armoire), *và* (et), *với* (avec), *đẹp* (beau), *đen* (noir)...

Les noms composés sont constitués de deux syllabes et davantage. Le rapport entre les syllabes peut être la coordination ou la subordination.

Généralement, les mots composés à la relation de coordination (en vietnamien *từ ghép đẳng lập*-mot/assembler/coordination) comportent deux syllabes qui ont pour but d'exprimer un sens plus général que le sens des constituants. Par exemple, le mot composé *thịt da*-chair/peau dans le proverbe :

Thịt da ai cũng là người

Chair/ peau/ n'importe qui/ aussi/ personne

Toute personne est égale

désigne *le corps* de l'homme ou *la partie physique* de l'homme dans l'opposition avec *le moral*. Le mot composés *mồm miệng*-bouche/ bouche et *chân tay*-pied/main dans le proverbe :

Mồm miệng đỡ chân tay

bouche/ bouche/ remplacer/ pied/ main

Par les bonnes paroles, on évite de travailler

dénotent un sens plus général que le sens de *mồm + miệng*, de *chân + tay*, concrètement, par *mồm miệng*-bouche/bouche l'auteur populaire du proverbe veut généraliser *la parole*, et par *chân tay*-pied/main, *le travail*. Par contre, le mot composé *chân tay*-pied/ main dans le proverbe :

Anh em như chân tay

grand-frère/ petit-frère/ comme/ pied/ main

L'amour fraternel est profond

dénote la solidarité. Si l'on utilise le mot composé *nhà cửa*-maison/ porte on veut parler de la maison en général, l'addition de *nhà*-maison et *cửa*-porte aide à généraliser le sens, ici le bâtiment d'habitation. Dans l'énoncé :

Cô ấy ăn nói rất có duyên

Elle/ DEI/ manger/ parler/ très/ avoir/ charme

Elle est charmante

le mot *ăn nói* qui est composé de deux verbes *manger* et *parler* désigne le comportement en général. Les constituants formés par ce type de mots composés doivent être dans une même catégorie (nom, verbe, pronom, numéral).

Les mots composés à la relation de subordination (en vietnamien *từ ghép chính phụ*-mot/ assembler/ subordination) comportent au moins deux syllabes. Dans ce type de mots composés, il y a un mot régissant et un mot régi, et la forme du second dépend nécessairement de la nature du premier. Le mot régi joue le rôle de restriction de l'extension du mot régissant. Par exemple : *xe đạp*-véhicule/pédaler (vélo) est un type de véhicule de transport ; *hoa hồng*-fleur/rose (rose) est un type de fleur, celui de la fleur du rosier. Dans *xe đạp*, *hoa hồng*, les mots régissants sont *xe* (véhicule) et *hoa* (fleur) ; *đạp* et *hồng* sont leurs adjoints. Le mot *xe* (véhicule) peut être utilisé pour former nombre de mots tels que : *xe máy*-véhicule/ mécanique (moto), *xe hơi*-véhicule/vapeur (voiture), *xe ngựa*-véhicule/cheval (voiture hippomobile), *xe tải*-véhicule/transporter (camion), *xe lửa*-véhicule/feu (train)... Le mot *hoa* peut être utilisé dans la formation des mots tels que : *hoa nhài*-fleur/nom de plante (jasmin), *hoa huệ*-fleur/nom de plante (tubéreuse), *hoa lan*-fleur/ nom de plante (orchidée), *hoa diên vĩ*-fleur/nom de plante (iris). Ce qui vient d'être dit représente le caractère analytique de la langue vietnamienne en ce qui concerne sa manière de dénomination : prendre un mot ayant une grande extension additionné à un adjoint restrictif qui a pour but de réduire l'extension du premier mot. Ce qui est intéressant à noter, c'est que cette tendance analytique est présente également dans le groupe de mots indiquant les parties du corps humain. Le mot simple *râu* (barbe) est utilisé pour former des mots composés : *râu mép*-barbe/commissure, *râu cằm*-barbe/menton qui correspondent respectivement à *moustache* et *barbe* en français. Le vietnamien utilise un mot désignant la partie corporelle qui a une extension plus large et associe cette dernière avec le nom désignant l'endroit où se situe la partie corporelle. Les mots composés : *xương chậu* (coxal), *xương bánh chè* (rotule), *xương trụ* (cubitus), *xương sườn* (côte), *xương quai xanh* (clavicule), *xương mu* (pubis), *xương đùi* (fémur)... sont formés de cette façon : *xương* (os) est un constituant commun, les noms qui le postposent désignent les positions où se trouvent *xương* (os). On peut voir la différence dans la manière de dénomination entre le vietnamien et le français : le vietnamien tend vers les tendances analytiques et le français les tendances fusionnelles.

Dans la langue vietnamienne, il existe un autre type de mots qui est très productif : le mot redoublé, en vietnamien *từ láy*-mot/répéter. Ce sont des mots qui sont produits par le procédé du redoublement. Les mots redoublés comportent au moins deux syllabes. Il y a trois façons de former des mots redoublés : la répétition de la consonne : *đẹp đẽ*-beau/constituant redoublé (beau), *nhỏ nhắn*-petit/constituant redoublé (mignon), *lạnh lùng*-froid/constituant redoublé (indifférent), *khô khan*-sec/constituant redoublé (sec), *hỏi han*-interroger/demander (interroger), *học hành*-étudier/pratiquer (étudier) ; la répétition de la rime : *khéo léo*-habile/constituant redoublé (habile), *lầu tầu*-roublard/constituant redoublé (précipité), *lăn tăn*-

constituant redoublé/ondulé (ondulé), *mảnh khảnh*-fin/constituant redoublé (svelte), *lôm khôm*-constituant redoublé/courbé (courbé), *tần mần*-constituant redoublé/méticuleux (minutieux) ; la répétition de la consonne et de la rime à la fois (répétition entière) : *ngườì ngườì*-personne/personne (tout le monde), *ngày ngày*-jour/jour (tous les jours), *xinh xinh*-joli/joli (mignon), *nhè nhẹ*-constituant redoublé/léger (léger avec sens atténué), *rườì rườì*-constituant redoublé/triste (triste avec sens amplifié), *rom róm*-constituant redoublé/perlé (perlé avec sens atténué). L'harmonie phonétique entre les constituants de ce type de mots produit un effet de sens poétique.

7.1.3. Ordre des mots

Guillaume (1919/1975 : 54) écrit : « L'ordre apparaît comme un moyen « intelligent » d'employer le langage ». L'auteur explique pourquoi il est intelligent : « ... parce que l'ordre a fait paraître entre les mots certains rapports » (*ibid.* : 55). En vietnamien, l'ordre des mots joue un rôle très important pour exprimer les rapports grammaticaux. Il y a l'ordre entre les mots d'un syntagme et l'ordre entre les constituants immédiats d'une phrase. Le changement de l'ordre entraîne le changement de la structure syntaxique et par conséquent un changement de sens. Par exemple : nous avons deux syntagmes : *nước uống*-eau/boire (eau potable) et *uống nước*-boire/eau (boire de l'eau). Le premier est un syntagme nominal qui désigne un type d'eau, c'est de l'eau potable en opposition avec de l'eau non potable, de l'eau pour arroser des plantes... Le deuxième est un syntagme verbal qui désigne une action, celle de boire de l'eau mais non du jus de fruit ou du vin... Semblablement, les syntagmes *xấu bụng*-mauvais/ventre et *bụng xấu*-ventre/mauvais sont totalement différents au niveau syntaxique et sémantique. *Xấu bụng* est un SN verbal qui signifie un mauvais caractère, quelqu'un qui est *xấu bụng*, c'est quelqu'un qui cherche à faire du mal aux autres. Par contre, *bụng xấu* est un SN nominal qui désigne une mauvaise digestion, quelqu'un qui a *bụng xấu*, c'est quelqu'un qui subit souvent des troubles digestifs. On peut voir le changement de sens dans plusieurs combinaisons entre les verbes et les noms corporels en fonction de la position du verbe. Comparons : *cứng đầu* vs *đầu cứng* (dur/ tête vs tête/ dur), *cứng cổ* vs *cổ cứng* (dur/ cou vs cou/ dur), *cứng chân* vs *chân cứng* (dur pied vs pied/ dur), *cứng tay* vs *tay cứng* (dur/ main vs main/ dur), *mỏi mắt* vs *mắt mỏi* (fatigué/ yeux vs yeux/ fatigué), *ngứa mồm* vs *mồm ngứa* (prurit/ bouche vs bouche/ prurit), *ngứa tai* vs *tai ngứa* (prurit/ oreille vs oreille/ prurit), *bẩn tay* vs *tay bẩn* (sale/ main vs main/ sale), *bẩn mồm* vs *mồm bẩn* (sale/ bouche vs bouche/ sale), *đầu đau* vs *đau đầu* (mal/ tête vs tête/ mal)... Les expressions corporelles dans lesquelles les verbes précèdent le nom manifestent un sens moral et symbolique alors que celles avec les verbes postposés expriment un sens descriptif purement physique. Ainsi,

rangés dans un tel ordre, ces mots expriment une telle idée mais il suffit de changer cet ordre pour qu'ils en expriment une autre tout à fait différente.

Parler de l'ordre entre les constituants immédiats de la phrase nous amène dans la détermination des constituants fonctionnels de la phrase vietnamienne. Le modèle *sujet-prédicat* ne peut pas s'appliquer à la structure de la phrase vietnamienne. Si l'on veut utiliser ces deux termes pour l'analyse de la phrase vietnamienne, il faut les entendre au sens que leur donne la logique classique : le sujet est ce dont on prédique, le prédicat est ce qu'on prédique. Cette compréhension correspond en gros aux termes *thème-rhème*. Selon Cao Xuân Hạo, le sujet en tant que terme grammatical morphologiquement marqué existant dans les langues indo-européennes est absent dans la phrase vietnamienne. La structure de la phrase vietnamienne manifeste la structure du jugement de la pensée. Le thème est à la fois le point de départ et le support référentiel de l'opération dynamique du jugement. Le rhème désigne une propriété, un état, un procès... qui constitue l'apport sémantique que le jugement prédique du thème. Si l'on applique la structure sujet-prédicat au sens de la grammaire indo-européenne sur l'analyse de la phrase vietnamienne, on ne peut pas analyser les phrases telles que :

Bây giờ hối hận thì đã quá muộn

maintenant/ regretter/ PAR/ déjà/ trop/ tard

Maintenant, il est déjà trop tard pour regretter

Bộ phim này xem được đấy

nom comptable/ film/DEI/ voir/intéressant/ PAR EXC

Ce film est intéressant à voir

Mềm nắn, rắn buông

mou/ palper/ dur/ lâcher

Si on juge qu'il est mou, on le palpe, si on juge qu'il est dur, on le lâche

Il faut se comporter en fonction des situations pour atteindre le but

Miệng quan, tròn trĩnh

bouche/ mandarin/ anus/ bébé

La bouche du mandarin ressemble à l'anus du bébé

Les paroles du mandarin ne sont pas fiables

Mất lòng trước, được lòng sau

perdre/ entrailles/ d'abord/ gagner/ entrailles/ après

Il vaut mieux parler franchement dès le début pour éviter toute dissension ultérieure

Dans les deux premières phrases, il n'est pas aisé de déterminer que la relation entre

hối hận (regretter) et *muộn* (tard) ; entre *phim* (film) et *xem* (regarder) est celle de sujet-prédicat. La situation est plus compliquée pour les phrases restantes qui sont les proverbes. *Mềm* (mou) ne peut pas être le sujet de *nhấn* (palper), *nhấn* (dur) ne peut pas être le sujet de *buông* (lâcher) ; *miệng* (bouche) ne peut pas être le sujet de *quan* (mandarin), *trôn* (anus) ne peut pas être le sujet de *trẻ* (bébé). Pareillement, il est difficile d’imaginer qu’il existe une relation dite sujet-prédicat entre *mất* (perdre) et *lòng* (entrailles), entre *được* (gagner) et *lòng* (entrailles). Selon Cao Xuân Hạo, ces types d’énoncés appartiennent aux types d’énoncés massivement utilisés en vietnamien, ce sont des phrases typiques de la langue vietnamienne. Pour comprendre ces phrases, il reste une seule et optimale solution : les analyser par la structure thème-rhème.

Bây giờ hối hận thì đã quá muộn

thème rhème

Maintenant, il est déjà trop tard pour regretter

Bộ phim này xem được đấy

thème rhème

Ce film est intéressant à voir

Mềm nhấn, nhấn buông

thème rhème thème rhème

Si on juge qu’il est mou, on le palpe, si on juge qu’il est dur, on le lâche

Miệng quan trôn trẻ

thème rhème

La bouche du mandarin ressemble à l’anus du bébé

Mất lòng trước, được lòng sau

thème rhème

Il vaut mieux parler franchement dès le début pour éviter toute dissension ultérieure

Les premiers éléments sont thèmes et les éléments qui suivent sont rhèmes. En vietnamien, le thème est toujours placé devant le rhème. Le complément circonstanciel est facultatif et mobile, il peut faire partie du thème ou du rhème de la phrase. Il existe en vietnamien des marqueurs pour délimiter la frontière entre le thème et le rhème. Ce sont les mots : *THÌ*, *LÀ*, *MÀ*. Mais il faut noter que l’utilisation de ces trois mots n’est pas obligatoire si le thème est un SN terminé par les déictiques : *này*, *kia*, *ấy*, *ọ* ; ou si la structure de la phrase est une structure binaire.

Pour Guillaume, il existe « deux ordres de mots entièrement distincts. Les uns seraient des idées, les autres des manières de penser ces idées ; ceux-là soumis aux seules lois du langage, ceux-ci aux seules lois de la pensée. Aussi bien retrouve-t-on dans nos langues

quelque chose d’approchant : deux natures s’y distinguent, l’une matérielle pour les idées, l’autre formelle pour aider à penser ces idées » (1919/1975 : 55). Ce que dit Guillaume correspond en gros à l’ordre sujet-prédicat en français et à l’ordre thème-rhème en vietnamien. Mais il faut noter qu’en français, on admet généralement que l’ordre linéaire canonique SN-SV reflète l’ordre de l’information thème-rhème.

7.1.4. Intonation du locuteur

En vietnamien, l’intonation est un moyen important pour exprimer les rapports grammaticaux ainsi que les nuances d’expressivité. Donnons un exemple. La phrase *Đêm hôm qua cầu gãy* peut recevoir deux interprétations en fonction de l’intonation qu’on lui donne.

Đêm hôm qua // cầu gãy

soir/ hier // pont/ s’effondre

Hier soir, le pont s’est effondré

Đêm hôm // qua cầu gãy

soir/ soir // traverser/ pont/effondré

Le soir, il traverse le pont effondré

Dans le premier énoncé, la pause vient après le SN *đêm hôm qua* et délimite la frontière du thème au rhème. L’énoncé annonce un événement qui se déroule hier soir : un pont s’est effondré. Le nom *hôm qua* (hier) sert à rétreindre l’extension du nom *đêm* (soir), l’événement se produit hier soir mais non aujourd’hui ou avant-hier. *Đêm hôm qua* (hier soir) est un SN. Le nom *cầu* (pont) devient, à son tour le thème du verbe *gãy* (s’effondre). Ainsi, cet énoncé comporte deux structures thème-rhème, la structure thème-rhème : *cầu // gãy* est enchâssée dans la structure thème-rhème globale : *Đêm hôm qua // cầu gãy* (Hier soir, le pont s’est effondré). Dans le deuxième énoncé, la pause vient après le nom *đêm hôm* et délimite aussi la frontière entre le thème et le rhème de l’énoncé. L’énoncé annonce une action anormale d’une personne, qu’il choisit de traverser le pont rompu le soir mais pas quand il fait jour. *Đêm hôm-soir/soir* est un nom composé à la relation de coordination. *Qua* ici reçoit le statut de verbe (traverser), la relation entre *cầu* et *gãy* n’est plus celle du thème-rhème mais la relation de subordination du SN : *gãy* (effondré) sert à qualifier le substantif *cầu* (pont). A la différence du premier, cet énoncé comporte une seule structure thème-rhème *Đêm hôm // qua cầu gãy* (Le soir, il traverse le pont effondré). C’est donc l’intonation qui produit des effets de sens différents dans ces énoncés.

7.1.5. Classification des mots

Quant à la classification des mots vietnamiens, nous adoptons le point de vue de Cao

Xuân Hạo, Nguyễn Văn Bằng, Hoàng Xuân Tâm, Bùi Tất Tuôm (2005) qui divisent les mots vietnamiens en deux grands groupes : les mots pleins et les mots vides. Les mots pleins peuvent être scindés en quatre catégories : noms, verbes, mots quantitatifs, pronoms ; les mots vides peuvent être scindés en quatre catégories : conjonctions, prépositions, particules expressives, particules exclamatives. Soit schématiquement :

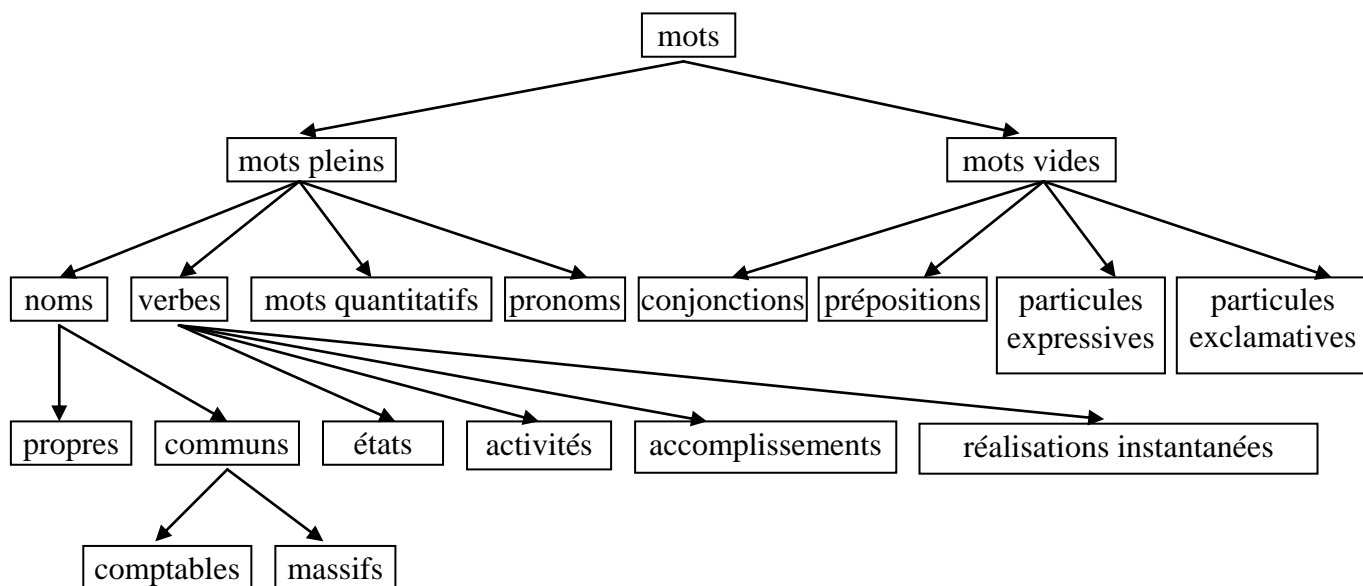


Figure 3. Classification des mots vietnamiens

Dans ce qui suit, nous décrivons, de façon succincte, les 8 catégories des mots en vietnamien. Cela nous semble déterminant pour la traduction des proverbes vietnamiens en français et pour mieux comprendre le fonctionnement des mots dans le proverbe vietnamien.

Selon Lê Biên (1999 : 22), les mots pleins, (correspondant en vietnamien à *thực từ-vrai/ mot*), très nombreux quantitativement, possèdent un sens réel car ils représentent les êtres, les objets, les phénomènes, les notions... Le groupe d'auteurs Cao Xuân Hạo, Nguyễn Văn Bằng, Hoàng Xuân Tâm, Bùi Tất Tuôm, partant du point de vue syntaxique, donnent leur définition des mots pleins comme suit : « Les mots pleins sont des mots qui peuvent former eux-mêmes un syntagme ou qui peuvent participer à la formation d'un syntagme en tant qu'adjoints » (2005 : 17). Les mots vides (correspondant en vietnamien à *hư từ-faux/mot*) ne sont pas nombreux quantitativement. Ce sont les mots dépourvus de sens réel, ils ne sont que des outils grammaticaux qui servent à marquer dans un énoncé des relations grammaticales entre les mots pleins.

7.1.5.1. Noms

Les noms sont des mots pleins qui peuvent former eux-mêmes un syntagme nominal ou qui peuvent être le centre d'un syntagme nominal. Le vietnamien distingue les noms

propres des noms communs. Les noms communs peuvent se subdiviser en deux sous-classes : les noms comptables et les noms massifs qui correspondent respectivement en vietnamien à *danh từ đơn vị* (nom/ unité) et *danh từ khối* (nom/ masse). Dans la littérature linguistique française, ces termes sont appelés différemment par les linguistes : Guillaume : discontinu vs continu, Damourette et Pichon : numératif vs massif, Culioli : discret vs dense, Wilmet : nombrable vs non nombrable, Kleiber, Nicolas : comptable vs massif.

Les noms comptables (*danh từ đơn vị* (nom/ unité) en vietnamien) sont des noms qui désignent des formes existantes de substances discontinues dans l'espace, dans le temps et qui peuvent être quantifiées par des mots quantitatifs, autrement dit, ils peuvent être accompagnés de mots quantitatifs. Par exemple : *con, cái, phía, giọt, bó, dãy, viên, kí*. *Con* est un nom comptable qui désigne des unités individuelles d'animaux : *con chó*-nom comptable/ chien (chien), *con mèo*-nom comptable/ chat (chat), ou désigne des unités individuelles d'objets présumés animés : *con tàu*-nom comptable/ bateau (bateau), *con người*-nom comptable/œil (œil). *Cái* est un nom comptable qui désigne des unités individuelles de choses, de faits au sens plus général : *cái ăn*-nom comptable/ manger (le manger), *cái đẹp*-nom comptable/ beauté (beauté), ou désigne des objets inanimés : *cái bàn*-nom comptable/ table (table), *cái nhà*-nom comptable/ maison (maison). *Phía* est un nom comptable qui désigne un morceau de l'espace qui peut être repéré par les yeux et cet espace est en opposition avec d'autres morceaux d'espace qu'on ne peut voir : *phía trước*-côté/ devant (devant), *phía sau*-côté/ derrière (derrière), *phía chân trời*-côté/ horizon (vers l'horizon). *Giọt* est un nom comptable qui désigne une petite quantité de liquide ayant la forme d'un grain : *giọt sương*-goutte/ rosée (rosée), *giọt lệ*-goutte/ larme (goutte de larme). *Bó* est un nom comptable qui désigne des objets détachés qui sont liés par des fils : *bó rom*-botte/ paille (botte de paille), *bó rau*-botte/légume (botte de légumes), *bó hoa*-botte/ fleur (bouquet de fleurs). *Dãy* est un nom comptable qui désigne un ensemble d'objets de même nature qui se succèdent, les uns après les autres : *dãy nhà*-nom comptable (rangée de maisons), *dãy núi*-nom comptable/ montagne (rangée de montagnes), *dãy số*-nom comptable/ chiffre (alignée de chiffres). *Viên* est un nom comptable qui désigne des unités individuelles des objets formés par la même matière et ayant la même forme, la même dimension, et ils sont généralement petits et ronds : *viên bi*-nom comptable/ bille (la bille), *viên thuốc*-nom comptable/ comprimé (comprimé), *viên đạn*-nom comptable/ balle (balle). *Kí* est un nom comptable qui désigne une unité de mesure de masse : *một kí*-un/ kilogramme (un kg), *kí thịt*-kg/ viande (un kilogramme de viande).

Les noms massifs (*danh từ khối* (nom/ masse) en vietnamien) indiquent des espèces, des matières et qui ne peuvent pas se composer directement avec des mots quantitatifs. Par exemple : *bàn* (table), *sách* (livre), *chó* (chien), *bò* (bœuf), *cam* (orange), *đường* (sucre). On

ne peut pas dire : **một bàn-un/* table, **hai sách-deux/* livre, **ba chó-trois/* chien, **bốn bò- quatre/* boeuf, **năm cam-cinq/* orange, **sáu đường-six/* sucre. Pour quantifier ces noms, il faut insérer entre les numéraux et les noms massifs des noms comptables indiquant les formes existantes en unité individuelle des objets, des entités dénotées par ces noms massifs. Pour que **một bàn* soit grammatical, il faut insérer le nom comptable *cái* : *một cái bàn-un/* nom comptable/ table (une table) ; pour que **hai sách* soit acceptable, il faut insérer le nom comptable *quyển* : *hai quyển sách-deux/* nom comptable/ livre (deux livres) ; pour que **ba chó* soit grammatical, il faut insérer le nom comptable *con* : *ba con chó-trois/* nom comptable/ chien (trois chiens) ; pour que **bốn bò* soit acceptable, il faut insérer *con* : *bốn con bò-quatre/* nom comptable/ bœuf (quatre bœufs). De même, pour le cas de **năm cam*, si l'on veut désigner *cam* comme fruit, on doit insérer le nom comptable *quả* : *năm quả cam-cinq/* nom comptable/ orange (cinq oranges), si l'on veut désigner *cam* comme arbre, il faut le nom comptable correspondant *cây* : *năm cây cam-cinq/* nom comptable/ oranger (cinq orangers). Pour le cas de **sáu đường*, si l'on veut désigner le poids, on peut utiliser un des noms de mesure tels que *kí* : *sáu kí đường-six/* kilogramme/ sucre (six kg de sucre), si on veut désigner la forme de *đường* comme unité formée par la même matière et étant rond, on doit utiliser le nom comptable *viên* : *sáu viên đường-six/* nom comptable/ sucre (six boules de sucre). Ainsi, les noms massifs en vietnamien ne peuvent pas être quantifiés par eux-mêmes, mais il faut les faire précéder des noms comptables qui leur correspondent et qui sont acceptés par toute communauté linguistique. Ces types de noms comptables sont souvent appelés *classificateurs* par les linguistes indo-européens et conçus comme des mots vides par les linguistes vietnamiens, ceux qui ont été influencés par la position *eurocentrique*. Dans la présente étude, en accord avec Nguyễn Tài Cẩn (1998), Cao Xuân Hạo (1998, 2005), Nguyễn Văn Bằng, Hoàng Xuân Tâm, Bùi Tất Tươi (1997, 2005), nous pensons qu'il n'existe pas en vietnamien la catégorie de mots dite *classificateur* au sens d'un mot vide ou d'un mot adjoint; ce qu'on appelle *classificateur* est en fait une catégorie de noms comportant toutes les caractéristiques linguistiques pour être un nom authentique que nous appelons *nom comptable*, en vietnamien *danh từ đơn vị-nom/* unité. Le terme de classificateur trouve peut-être son utilité dans l'analyse de la structure sémantique du SN mais si on le considère comme un mot vide qui est dépourvu de sens et qui n'est qu'un outil grammatical, on fait une grave erreur qui empêche la compréhension judicieuse de cette catégorie de noms en vietnamien. Nguyễn Tài Cẩn (1975, 1998), Cao Xuân Hạo (1998) justifient que les mots : *cái, con, tấm, bức...* ont les mêmes propriétés syntaxiques que les noms de mesure : *thước-mètre, phân-centimètre, cân-kilogramme, lạng-cent grammes* et les noms collectifs : *đàn-troupeau, bầy-troupe, đám-foule, mớ-lot...* Voici les propriétés de ces noms : ils peuvent se combiner directement avec les mots

quantitatifs ; dans un syntagme verbal où ils sont placés après le verbe et jouent le rôle de complément, ils peuvent être séparés du verbe ; ils se prêtent aux types d'adjoints auxquels les noms massifs ne se prêtent pas tels que : les adjoints exprimant un sens « unique » : *duy nhất* (seul, unique), *độc nhất* (unique), *đầu tiên* (premier, primordial), *cuối cùng* (dernier) ; les adjoints exprimant un nombre complexe : *đông đúc* (nombreux, peuplé), *đa dạng* (varié), *hỗn tạp* (disparate), *hiếm hoi* (rarissime), *thưa thớt* (clairsemé), *song hành* (parallèle), *linh tinh* (divers) ; les adjoints : *trước* (avant), *sau* (après), *trong* (dedans), *ngoài* (dehors), *vừa qua* (dernièrement), *nói trên*-parler/ dessus, *sau đây* (suivant) ; les adjoints descriptifs : *hung hăng* (emporté), *trắng toát* (uniformément blanc), *đen nhánh* (noir brillant), *xanh lè* (*très vert*), *nhỏ xíu* (*minuscule*) ; les adjoints qui sont des SV ou des propositions relatives exprimant une action restreinte ou ponctuelle : *mới* (récemment), *vừa* (venir de), *xong* (être à sa fin). Avec ces propriétés, il est clair que les mots en question ont le statut d'une catégorie de noms appelés noms comptables qui sont opposables avec une autre catégorie de noms dits noms massifs.

7.1.5.2. Verbe

Les verbes sont des mots pleins qui peuvent former eux-mêmes un syntagme verbal ou qui peuvent être le centre d'un syntagme verbal. La grammaire traditionnelle vietnamienne distingue les verbes statifs des verbes dynamiques.

Les verbes statifs (*vị từ trạng thái* en vietnamien) expriment des propriétés ou des états de l'homme ou l'animal ou la relation entre des choses. On peut distinguer des propriétés inhérentes : *đực* (mâle), *cái* (femelle), *hiền* (doux), *thông minh* (intelligent), *độc* (toxique), *dại* (sauvage) des propriétés transitoires : *cáu* (se fâcher), *lo* (inquiéter), *yêu* (aimer), *ghét* (détester), *mừng* (se réjouir), *lạnh* (avoir froid), *nóng* (avoir chaud), etc. La relation entre les choses peut être exprimée par les verbes *bằng* (égal), *hơn* (supérieur), *kém* (inférieur), *thua* (inférieur), etc.

Les verbes dynamiques (*vị từ hành động* en vietnamien) expriment des actions de l'homme, de l'animal ou du végétal, de l'objet : *đánh* (frapper), *xây* (construire), *múa* (danser), *cuời* (rire), *sủa* (aboyer), *gừ* (feuler), *bong* (se décoller), *mưa* (pleuvoir), *tàn* (se faner), *xói* (éroder), etc.

Dans la présente étude, nous proposons une classification des verbes vietnamiens composée de quatre types de verbes : verbe d'état, verbe d'activité, verbe d'accomplissement, verbe de réalisation instantanée. Nous expliquerons l'intérêt de cette classification dans le chapitre 9.

7.1.5.3. Mots quantitatifs

Le vietnamien distingue les mots quantitatifs indiquant le nombre défini des mots quantitatifs indiquant le nombre indéfini. La fonction principale des mots quantitatifs est de fournir au SN des informations concernant le nombre.

Les mots qui indiquent le nombre défini sont les numéraux qui peuvent être scindés en deux groupes : les numéraux indiquant le nombre exact : *không* (zéro), *một* (un), *hai* (deux)... et les numéraux indiquant le nombre approximatif : *vài* (environ deux), *dăm* (environ cinq), *mười* (dizaine)

Les mots qui indiquent le nombre indéfini sont les mots : *những*, *các*, *mọi*, *mỗi*, *từng*, *cả*, *tất cả*...

Những, *mấy* impliquent le nombre non-déterminé : *những học sinh*-mot quantitatif/ élève (des élèves), *mấy người*-mot quantitatif/ gens (des gens) mais le nombre encodé par *những*, *mấy* peut être déterminé lorsque le SN est accompagné d'un adjectif restrictif : *những học sinh vi phạm kỉ luật của nhà trường*-mot quantitatif/ élève/ enfreindre/ règlement/ de/ école (les élèves non-respectueux du règlement de l'école), *mấy người này*-mot quantitatif/ gens/ déictique (ces gens). Le SN *những học sinh vi phạm kỉ luật của nhà trường* (les élèves non-respectueux du règlement de l'école) renvoie aux élèves qui sont distingués des autres par le fait qu'ils violent le règlement de l'école. Le SN *mấy người này* (ces gens), avec l'aide du déictique *này*, désigne les gens que le sujet parlant détermine dans la situation d'énonciation.

Các implique le nombre défini : *các bạn*-mot/quantitatif/ ami (les amis), *các nước*-mot quantitatif/ pays (les pays).

Mỗi, *từng* désignent des individus : *mỗi người* = *từng người* (chaque personne) mais à la différence de *từng*, *mỗi* permet de référer à l'entier d'un ensemble et il a donc la même valeur que le mot *tất cả* (tout).

Tất cả, *cả*, *mọi* suppose l'ensemble des membres de la classe désignée par le nom : *tất cả học sinh*-mot quantitatif/ élève (tous les élèves), *cả làng*-mot quantitatif/ village (tout le village), *mọi người*-mot quantitatif/ gens, personne (tous les gens, toutes les personnes).

En vietnamien, il y a quatre petits mots qui peuvent être considérés comme articles mais leur nature et leur fonction sont différentes de celles de l'article français. Ce sont les mots: *Cái*, *Các*, *Một*, *Những*. Ces mots précèdent un SN et donnent au SN la valeur de nombre (singulier/ pluriel) et de définitude⁶² (défini/ indéfini).

- *Cái* : singulier, défini : *cái con người ấy-cái/* nom comptable/ personne/ déictique

⁶² Nous entendons par la *définitude* tout ce qui identifie, d'une manière ou d'une autre, un SN dans l'univers discursif ou extralinguistique.

(cette personne), *cái quyển sách này-cái/* nom comptable/ livre/ déictique (ce livre)

- *Các* : pluriel, défini (voir *supra*.)

- *Một* : singulier, indéfini : *một đời người-một/* vie/ personne (une vie), *một nhà sum họp-một/* famille/ se réunir (une famille réunie)

- *Những* : pluriel, indéfini (voir *supra*.)

Cái peut se combiner avec les noms comptables ainsi que les noms massifs. *Các, Một, Những* ne peuvent se combiner qu'avec les noms comptables. L'existence des exceptions dans l'emploi de *Cái, Các, Một, Những* entraîne comme conséquence que ces mots ne forment pas un système au sens scientifique du terme. Par ailleurs, à la différence des articles français, l'usage de *Cái, Các, Một, Những* est facultatif, autrement dit, dans la langue vietnamienne, ces mots ne sont pas les constituants obligatoires et nécessaires des syntagmes nominaux comme les articles en français. On peut dire que le vietnamien ne possède pas le système de l'article mais la valeur de l'article, autrement dit *Cái, Các, Một, Những* acquièrent une valeur très voisine de celle de l'article. Le vietnamien ne possède pas l'article mais il possède des moyens lexicaux pour exprimer cette valeur de l'article. Comme le dit Guillaume (1919/1975 : 311) :

[...] Il ne fait pas doute qu'il existe un peu partout des valeurs occultes de l'article, suspendues à des répartitions de cas, à des insertions de particules, à l'ordre des mots, et la définition de l'article occulte est certainement l'un des problèmes les plus délicats de la syntaxe comparée... Pour que l'existence de celui-ci [article occulte] puisse être affirmée, il faut qu'il y ait système, c'est-à-dire que par des choses opposables (qui peuvent être quelconques) se marquent les mêmes oppositions qu'indiquerait l'article s'il existait expressément.

En vietnamien, il existe une autre façon pour encoder le nombre sémantique dans une expression nominale : l'usage des verbes *nhiều, ít*, des pronoms *bao nhiêu, bấy nhiêu*.

7.1.5.4. Pronoms

Les pronoms vietnamiens correspondent bien à la définition donnée par Jean Dubois et *al.* (1994 : 382) : « Il existe des mot qui s'emploient pour renvoyer et se substituer à un autre terme déjà utilisé dans le discours (emploi anaphorique) ou pour représenter un participant à la communication, un être ou un objet présents au moment de l'énoncé (emploi déictique) ».

Le vietnamien distingue les pronoms définis des pronoms indéfinis.

Les pronoms définis : *tôi* (je), *mày* (tu), *nó* (il), *đây, đấy, đó, ấy, thế, vậy*...

Les pronoms indéfinis : *ai* (qui), *gì* (quoi), *nào, đâu, bao nhiêu, bao giờ, sao* ...

7.1.5.5. Mots vides

Les mots vides sont des outils grammaticaux qui servent à marquer les relations grammaticales entre les mots pleins dans un énoncé.

Les conjonctions (*liên từ* en vietnamien) servent à réunir des mots, des syntagmes de même nature ou des structures thèmes-rhèmes : *và, mà, nhưng mà, nên, song, vả lại, rồi, hay, song le...*

Les prépositions (*giới từ* en vietnamien) servent à marquer les relations de subordination entre les syntagmes ou les propositions : *bởi, tại, vì, tuy, mặc dầu, nếu, dù, từ...*

Les particules expressives (*ngữ khí từ* en vietnamien) servent à marquer la modalité de l'énonciation : *à, ư, hả, sao, phỏng, nhỉ, nhé, mát, thôi, đấy, đã, mát thôi, đấy mà...*

Les particules exclamatives (*thán từ* en vietnamien) servent à exprimer des émotions ou à interpeller : *a, a ha, ôi, ái, chao ôi, than ôi, vâng, dạ, này, ê, ạ...*

7.1.6. SN corporel dans le proverbe vietnamien et dans le proverbe français

Dans ce qui suit, pour mieux comprendre le fonctionnement linguistique du SN² corporel dans le proverbe vietnamien et français, nous comparons d'abord la nature du nom corporel dans la langue vietnamienne et française en insistant sur la différence primordiale entre le caractère massif du nom corporel vietnamien et le caractère comptable du nom corporel français, nous étudions ensuite comment la généricité proverbiale est exprimée dans les systèmes très différents comme le vietnamien et le français en ce qui concerne l'actualisation du SN corporel. La mise en regard des deux langues fait nettement apparaître les tendances dominantes dans le domaine référentiel en vietnamien et en français.

Si les noms corporels dans la langue française sont des noms comptables, les noms corporels dans la langue vietnamienne sont massifs. En français, un SN corporel peut se combiner directement avec les numéraux : *un cœur, deux bras, une main, une oreille, un os, un visage...* En vietnamien, par contre, un SN corporel ne peut pas se combiner de façon directe avec les numéraux. Les SN suivants qui sont traduits mot-à-mot des SN français mentionnés ci-dessus sont incorrects : * *một tim, *hai tay, *một tay, *một tai, *một xương, *một mặt...* On peut invoquer les cas où les noms tels que *tay* (main), *chân* (pied), *mặt* (visage) peuvent se combiner avec les numéraux comme des contre-exemples mais en réalité, ces mots sont utilisés par la voie de la synecdoque :

Một tay tôi xây dựng nên cái cơ nghiệp này đấy.

2 Le syntagme nominal est toujours compris au sens donné dans le chapitre 6, c'est-à-dire comme une unité nominale ou un ensemble de mots organisés autour d'un nom, autrement dit, le syntagme nominal est composé d'un substantif et éventuellement des éléments qui le déterminent et le modifient.

un/ main/ je/ construire/ verbe de modalité/ particule/ fortune/ déictique

C'est moi qui ai construit tout seul cette fortune.

Còn thiếu một chân tổ tôm nữa.

verbe de modalité/ manquer/ un/ pied/ jeu/ encore

Il manque une personne pour jouer au *tổ tôm*³.

Les SN *một tay* (un/ main), *một chân* (un/ pied) désignent la personne par l'intermédiaire de la relation de la partie au tout : une partie représente un tout.

Nous donnons quelques exemples dans le domaine proverbial pour illustrer l'impossibilité de la combinaison entre les noms corporels vietnamiens avec le numéral.

Pour traduire le SN *un cœur* dans ce proverbe français : *Un cœur tranquille est la vie du corps*, le vietnamien doit faire appel à un nom comptable qui dénote la forme existante individuelle de cœur : le mot *trái*. Le SN *un cœur-một/ tim* ne peut pas être traduit en vietnamien par **một tim* - un/ coeur mais par le SN : *một trái tim* – un/ nom comptable/ coeur. Semblablement, les SN *deux chiens* et *un os* dans le proverbe français *Deux chiens sont mauvais à un os* doivent recourir à des noms comptables qui désignent la forme existante individuelle de chien et de os. Ce sont les mots : *con* et *cái*. *Deux chiens-hai/ chó* doit être traduit par *hai con chó*- deux/ nom comptable/ chien mais non **hai chó*-deux/ chien ; *un os-một/ xương* doit être traduit par *một cái xương*-un/ nom comptable/ os mais non **một xương*-un/os. Les SN *một bàn tay*-un/ nom comptable/ main et *hai bàn tay*-deux/ nom comptable/ main dans ce proverbe vietnamien *Một bàn tay thì vừa, hai bàn tay thì vơi* peuvent être traduits respectivement en français par *une main-một/ tay* et *deux mains-hai/ tay*. Pareillement, le SN *cent garçons* est utilisé pour traduire le SN vietnamien *trăm con trai*-cent/ nom comptable/ garçon dans le proverbe *Trăm con trai không bằng lỗ tai con gái*.

Ces exemples montrent la différence dans le mode de dénomination en vietnamien et en français : la tendance analytique du vietnamien et la tendance synthétique du français. En fait, la classification des noms en comptables et en massifs résulte de la vision portée sur des choses, les choses sont considérées selon deux faces: la forme existante et la matière. Les langues grammaticalisent généralement trois modes de dénomination de ces choses et une langue devrait choisir une des trois manières de dénomination : dénomination par la forme, dénomination par la matière et enfin dénomination par la forme et la matière à la fois. Les noms en français tendent vers la troisième manière de dénomination : un nom comporte en soi la forme existante en unité discrète et la matière⁴ qui forme cette unité tandis que le

³ Jeu de cent vingt cartes se jouant à cinq.

⁴ La matière est ici compris non seulement comme des substances mais aussi comme l'ensemble des propriétés caractéristiques d'une Espèce qui la différencie des autres Espèces.

vietnamien a tendance à dénommer séparément la forme et la matière. En français, les noms désignant les objets, les animaux, les végétaux, les parties du corps, etc. sont comptables alors qu'en vietnamien, ces types de noms sont des noms massifs. Dans les cas où le français utilise les SN analytiques, on peut constater que la structure de ces SN ressemble exactement à celle des SN en vietnamien. Comparons : *une tête de bétail* = *một con gia súc-un/* nom comptable/ bétail, *deux pièces d'artillerie* = *hai khẩu pháo-deux/* nom comptable/ artillerie, *trois morceaux de musique* = *ba bản nhạc-trois/* nom comptable/ musique. La seule différence, c'est qu'en français, il faut une préposition (*de*) pour indiquer que le deuxième nom est l'adjectif du premier.

Nous venons de montrer qu'en français, les noms indiquant les parties du corps humain sont comptables et peuvent être librement utilisés au singulier et au pluriel avec les numéraux, alors que les noms corporels en vietnamien, en tant que noms massifs, n'ont pas cette possibilité. On peut trouver l'explication de cette impossibilité dans la combinaison avec les numéraux des noms corporels vietnamiens en recherchant la nature du nom comptable et du nom massif dans la langue.

Dans la langue vietnamienne, les noms comptables expriment explicitement le nombre, autrement dit, ils sont obligés de porter en soi le nombre sémantique, soit au singulier, soit au pluriel tandis que les noms massifs demeurent invariables, ils ne peuvent pas porter ni être mentionnés par le nombre sémantique. Comparons :

Noms comptables :

- singulier : *cái này*-nom comptable/ déictique, *con kia*-nom comptable/ déictique, *lần trước*-fois/ dernière (dernière fois), *mỗi đũa*-chaque/ nom comptable, *từng giọt*-chaque/ goutte (chaque goutte), *bên ấy*-côté/ déictique

- pluriel : *mấy cái*-des/ nom comptable, *ba con*-trois/ nom comptable, *những lần*-des/ fois (des fois), *mười đũa*-dizaine/ nom comptable, *vài giọt*-quelque/ goutte (quelques gouttes), *mọi bên*-tout/ côté (tous les côtés)

Noms massifs

- *chó này*-chien/ déictique, *sách ấy*-livre/ déictique, *hái cam*-cueillir/ orange, *nuôi lợn*-élever/ cochon, *trồng hoa*-planter/ fleur, *cấy lúa*-repiquer/ riz, *thương con*-aimer/ enfant... Il n'y a pas de nombre sémantique encodé sur ces SN. Le nombre sémantique des noms massifs, s'il y en a, dépend totalement du contexte ; le nombre n'est possible que s'il est déterminé par des facteurs contextuels. Par ailleurs, les noms massifs ne peuvent pas se combiner avec les mots quantitatifs, ainsi : **những chó*, **hai sách*, **mấy cam*, **từng lợn*... sont agrammaticaux. Le mot *chó* (chien) dans la phrase *Chó sủa*-chien/ aboyer peut désigner aussi bien un chien que deux, trois chiens ou tous les chiens. Le mot *chó* (chien) a donc la sémantique d'une Espèce et

à ce niveau où la propriété définit une Espèce, on ne distingue pas le singulier du pluriel.

Dans notre corpus de proverbes vietnamiens, nous avons 12 proverbes dans lesquels un SN corporel contient un mot quantitatif:

- (1) *Trăm con trai không bằng lỗ tai con gái*
- (2) *Mười đứa con gái không bằng hột dãi đứa con trai*
- (3) *Sinh được một con, mắt một hòn máu*
- (4) *Một giọt máu đào hơn ao nước lã*
- (5) *Mua cá thì phải xem mang, Người khôn xem lấy hai hàng tóc mai*
- (6) *Năm ngón tay có ngón dài ngón ngắn*
- (7) *Đời người có một gang tay, Ai hay ngủ ngày thì được nửa gang*
- (8) *Anh em hạt máu sẻ đôi*
- (9) *Một bàn tay thì vừa, hai bàn tay thì voi*
- (10) *Một mắt người bằng mười mắt của*
- (11) *Một miệng kín chín mười miệng hở*
- (12) *Voi một ngà, đàn bà một mắt*

Parmi les 12 proverbes, il n'y a que deux proverbes (proverbes numérotés 11 et 12) qui ne suivent pas la règle de la langue selon laquelle un SN massif ne se combine pas directement avec un numéral. Mais si les SN *một miệng-un/* bouche et *chín mười miệng-neuf/* dix/ bouche dans le proverbe *Một miệng kín chín mười miệng hở* n'évoquent pas chez les locuteurs natifs de bizarrerie, c'est parce que ces SN appartiennent à un des quatre cas de l'emploi exceptionnel des SN massifs dans lesquels un massif peut se combiner de façon directe avec les numéraux. Voici les quatre cas de l'emploi exceptionnel des SN massifs d'après Cao Xuân Hạo (1998 : 266, 335) :

- dans l'énumération : *Quân ta thu 3 xe tăng, 2 đại bác, 4 súng cối, 30 tiểu liên, 70 súng trường.* (Nous avons récupéré de la part de l'adversaire 3 chars d'assaut, 2 canons, 4 mortiers, 30 mitraillettes, 70 fusils) ; *Bà ấy có ba con : hai trai, một gái* (Elle a trois enfants : deux garçons et une fille).

- dans l'appellation des mets et des boissons au restaurant : *2 café sữa* (deux cafés au lait), *3 phở gà* (3 soupes au poulet).

- dans quelques locutions : *ba đầu sáu tay* (3 têtes 6 mains, se disant un défi), *ba mặt một lời* (trois visages une parole, désignant une situation claire, sans équivoque), ou dans des recettes : *1 dấm, 2 đường, 3 muối, 4 nước* (1 part de vinaigre, 2 parts de sucre, 3 parts de sel, 4 parts d'eau).

- dans l'expression où il existe une relation de la partie au tout : *thầy tôi có hai con* - professeur/ je/ avoir/ deux/ enfant (Mon professeur a deux enfants), *Ông chủ giã 20 thợ*

patron/ licencier/ vingt/ ouvrier (Le patron licencie 20 ouvriers), *giơ hai tay ra-lever/ deux/ bras/* verbe de modalité (lever les deux bras), *xe này có 3 bánh-véhicule/ avoir/ trois/ roue* (Ce véhicule est composé de trois roues), mais on ne peut pas dire : **tôi đã gặp hai con của thầy-je/* verbe de modalité/ rencontrer/ deux/ enfant/ de/ professeur, **tôi đã gặp 20 thợ mới bị giã-je/* verbe de modalité/ rencontrer/ vingt/ ouvrier/ verbe de modalité/ subir/licencier, **từ ngoài cửa sổ thò vào hai tay-depuis/ extérieur/ fenêtre/ sortir/* verbe de modalité/ deux/ main , **trong tủ có ba bánh-dans/ armoire/ avoir/ trois/ gâteaux*. Ces derniers sont inacceptables car il n'existe pas ici la relation de la partie au tout. Pour être correct, ces SN devraient suivre la règle de la langue, c'est-à-dire qu'il faut insérer un nom comptable qui précède les noms massifs : *hai đứa con-deux/ nom comptable/ enfant*, *20 người thợ-vingt/ nom comptable/ ouvrier/*, *hai cánh tay-deux/ nom comptable/ bras*, *ba cái bánh-trois/ nom comptable/ gâteaux*.

Les SN *một miệng-un/* bouche et *chín mười miệng-neuf/* dix/ bouche dans le proverbe :

Một miệng kín chín mười miệng hở

un/ bouche/ clos/ neuf/ dix/ bouche/ ouvert

Il ne faut pas confier ses secrets aux autres

trouve son existence légitime dans l'emploi de l'énumération. Ce proverbe comporte deux structures thèmes-rhèmes : *một miệng / / kín* et *chín mười miệng / / hở*, les SN *một miệng-un/* bouche et *chín mười miệng-neuf/* dix/ bouche assurent ici la fonction du thème et l'énumération a pour but d'insister sur le fait représenté par le thème. Quant au proverbe :

Voi một ngà, đàn bà một mắt

éléphant/ un/ défense/ femme/ un/ yeux

Les éléphants à une défense et les femmes borgnes sont méchants

le SN *một mắt – un/* yeux est acceptable car il existe une relation de la partie au tout, *mắt-yeux* est la partie du tout *đàn bà –* femme.

Les dix proverbes restants respectent strictement la règle de la combinaison avec les numéraux de la langue. Comparons : proverbe numéroté 3 : *một hòn máu-un/* nom comptable/ sang mais non **một máu-un/* sang ; proverbe numéroté 4 : *một giọt máu dào-un/* goutte/ sang/ rouge mais non **một máu dào-un/* sang/ rouge ; proverbe numéroté 5 : *hai hàng tóc mai-deux/* nom comptable/ cheveux aux tempes mais non **hai tóc mai-deux/* cheveux aux tempes ; proverbe numéroté 6 : *năm ngón tay-cinq/* nom comptable/ main mais non **năm tay-cinq/* main ; proverbe numéroté 9 : *một bàn tay –un/* main/ nom comptable/ main mais non **một tay-un/* main.

Les SN *lỗ tai-trou/* oreille (trou d'oreille) et *hột dái-nom comptable/* testicule (testicule) dans les proverbes numérotés 1 et 2 :

Trăm con trai không bằng lỗ tai con gái

cent/ NC/ garçon/ ne pas/ égal/ trou/ oreille/ NC/ fille

Cent garçons ne valent pas un trou d'oreille d'une fille

Mười đứa con gái không bằng hột dái đứa con trai

dix/ NC/ NC/ fille/ ne pas/ égal/ NC/ NC/ garçon

Dix filles ne valent pas un testicule d'un garçon

sont interprétés comme singulier malgré le fait qu'ils ne comportent pas d'indication explicite de quantité. Dans ces deux proverbes, c'est l'opposition sémantique établie par les premiers SN et les deuxièmes à travers la relation de comparaison (*trăm con trai* vs *lỗ tai* ; *mười đứa con gái* vs *hột dái*) qui fournit un moyen pour déterminer le nombre sémantique de *lỗ tai* et *hột dái*.

Les proverbes :

Đời người có một gang tay, Ai hay ngủ ngày thì được nửa gang

vie/ personne/ avoir/ un/ empan/ qui/ souvent/ dormir/ jour/ PAR/ obtenir/ moitié/ empan

La vie d'un homme mesure un empan, Qui dort le jour perd une moitié d'empan

Anh em hạt máu sẽ đôi

frère sœur/ NC/ sang/ diviser/ deux

Les frères sont comme une goutte de sang divisée par deux

justifient la règle de la langue qui est bien appliquée dans le proverbe : les noms comptables peuvent se combiner avec les mots quantitatifs tels que : *cả* (tout), *tất cả* (tout), *nửa* (demi, moitié), *một phần ba* (1/3), *hai phần năm* (2/5)... et les noms massifs n'ont pas cette possibilité. Comparons : *cả cái (bánh)*-tout/ nom comptable (gâteau) mais non **cả bánh*-tout/ gâteau, *cả con (gà)*-tout/ nom comptable (poulet) **cả gà*-tout/ poulet, *nửa cuốn (sách)*-moitié/ nom comptable/ livre mais non **nửa sách*-moitié/ livre, *một phần ba lít (dầu)*-1/3/ nom comptable (huile) mais non **một phần ba dầu*-1/3/ huile. Dans les proverbes ci-dessus, on peut constater que le proverbe utilise les SN *nửa gang*-moitié/ empan (moitié de l'empan) et *hạt máu sẽ đôi*-nom comptable/ sang/ diviser/ deux (une goutte de sang divisée par deux) mais non **nửa tay*-moitié/ main ou **máu sẽ đôi*-sang/ diviser/ deux.

Dans la langue française, le nombre sémantique est marqué sur le déterminant, autrement dit, le français choisit la manière d'encoder le nombre sémantique dans une expression nominale en adjoignant au N un déterminant porteur de nombre. L'encodage du singulier et pluriel des noms corporels en français ne présente aucune différence par rapport aux autres champs sémantiques, c'est-à-dire que le singulier est marqué par *le, un*; le pluriel est marqué par *les, des* : *le cœur, un cœur, la main, une main, les mains, des jambes...* Pour

traduire les déterminants *le, un, les, des*, le vietnamien utilise respectivement les mots : *cái, một, các, những* (cf.7.1.5.3). En théorie, *le cœur* est traduit par *trái tim*, *un cœur* par *một trái tim*, *les mains* par *các bàn tay*, *des jambes* par *những cẳng chân* mais dans la langue vietnamienne, les marqueurs pluriels *các, những* ne sont pas utilisés avec les noms corporels, autrement dit les noms corporels refusent la combinaison avec *các, những*. On ne peut pas dire : **các tay*-mot quantitatif/ main, **các mắt*-mot quantitatif/ yeux, **những tai*-mot quantitatif/ oreille, **những môi*-mot quantitatif/ lèvres, **các vú*-mot quantitatif/ sein, **những mày*-mot quantitatif/ sourcil, **các vai*-mot quantitatif/ épaule, **những má*-mot quantitatif/ joue. Se trouvant à la place des marqueurs pluriels *các, những* sont les noms collectifs *đôi* (paire), *cặp* (couple) ou le numéral *hai* (deux) : *đôi tay*-paire/ main (paire de mains), *hai tay*-deux/ main (deux mains), *đôi mắt*-paire/ yeux (paire d'yeux), *cặp mắt*-couple/ yeux (couple d'yeux), *hai tai*-deux/ oreille (deux oreilles), *đôi tai*-paire/ oreille (paire d'oreilles), *hai tai*-deux/ oreille (deux oreilles), *đôi môi*-paire/ lèvres (paire de lèvres), *cặp môi*-couple/ lèvres (couple de lèvres), *đôi vú*-paire/ sein (paire de seins), *cặp vú*-couple/ sein (couple de seins) *đôi mày*-paire/ sourcil (paire de sourcils), *cặp lông mày*-couple/ poil/ sourcil (couple de sourcils), *đôi vai*-paire/ épaule (paire d'épaules), *đôi má*-paire/ joue (paire de joues). Donnons un exemple dans le domaine des proverbes. Le SN *les yeux* dans le proverbe : *Les yeux sont le miroir de l'âme* doit être traduit en vietnamien par le SN *đôi mắt*-paire/ yeux mais non **những con mắt*-mot quantitatif/ nom comptable/ yeux. La différence entre le français et le vietnamien quant à l'encodage du marqueur pluriel des SN corporels résulte, à notre avis, de la différence dans la vision portée sur les parties corporelles et dans le mode de conceptualisation des notions des parties du corps humain chez les Français et chez les Vietnamiens. Par *les yeux, des oreilles*, les Français considèrent *yeux* et *oreilles* comme des individus séparés, distinctifs. A l'inverse, par *đôi mắt* (paire d'yeux), *cặp mắt* (couple d'yeux), *đôi tai* (couple d'oreilles), *yeux* et *oreilles* sont vus par les Vietnamiens comme une masse, sans traits distinctifs. Par *đôi mắt, cặp mắt, đôi tai*, le vietnamien montre clairement et directement que yeux et oreilles sont des organes pairs, par contre, dans le cas du français, avec *les yeux, des oreilles*, il faut recourir aux connaissances extralinguistiques pour parvenir à ce sens.

Il existe une autre caractéristique qui permet de distinguer les noms comptables des noms massifs en vietnamien, c'est que les noms comptables expriment explicitement la définitude tandis que les noms massifs ne marquent pas obligatoirement les indications de définitude. Comparons :

Noms comptables :

con chó-nom comptable/ chien : singulier, défini

con áy-nom comptable/ déictique : singulier, défini

một con-mot quantitatif/ nom comptable : singulier, indéfini

các con-mot quantitatif/ nom comptable : pluriel, défini

mấy con-mot quantitatif/ nom comptable : pluriel, indéfini

Les noms comptables en vietnamien fonctionnent rarement tout seuls. Ils sont toujours accompagnés d'un adjectif qui indique le nombre et la définitude des noms qu'il précède. Les noms massifs tels que *chó*-chien, *sách*-livre, quand ils actualisent tout seuls, peuvent être interprétés comme un chien, un livre ou une espèce de chien, une sous-espèce de chien ou une classe de livre. Le mot *chó*-chien dans la phrase *Chó sủa*-chien/ aboyer peut renvoyer à mon chien, aux chiens des voisins ou au chien en tant qu'Espèce dans l'opposition avec d'autres espèces comme chat, bœuf. C'est le contexte qui fournit un moyen pour déterminer la définitude du nom massif en question.

Comme nous l'avons dit auparavant, le vietnamien est une langue isolante analytique. Cette caractéristique se traduit à travers sa manière de dénomination : prendre un mot ayant une grande extension additionné à un adjectif restrictif qui a pour but de réduire l'extension du premier mot. Le deuxième mot est généralement un nom massif. C'est pour cette raison que si on a un nom massif nu, on ne peut pas déterminer à quelle catégorie il appartient. Dans son ouvrage *Zéro(s)*, Lemaréchal (1997 : 155) présente une description du mot vietnamien *cam* :

cam « orange/ oranger »

ba cây cam

trois arbre orange/ oranger « trois orangers »

ba quả cam

trois fruit orange/ oranger « trois oranges »

Cette description de Lemaréchal montre sa compréhension très juste sur le nom massif en vietnamien. Un nom massif n'est déterminé que lorsqu'il est accompagné d'un nom comptable qui aide à spécifier un mode de quantification ou de qualification.

Un nom massif nu en vietnamien ne comporte en soi aucune indication de définitude et de spécificité. L'expression nominale est tout simplement l'expression d'une Espèce, d'une Classe. L'objet exprimé par le nom est présenté comme non dénombrable. Un nom massif nu serait interprété indistinctement comme étant singulier ou pluriel, défini ou indéfini, spécifique ou générique. C'est le contexte intralinguistique et extralinguistique qui permet de déterminer à quelle catégorie il appartient.

La majorité des SN corporels dans notre corpus s'actualise tout seul, sans l'accompagnement d'un nom comptable. Les SN *môi*-lèvre et *răng*-dent dans le proverbe :

Môi hở răng lạnh

lèvre/ouvert/ dent/ refroidi

Lèvre ouverte, dent refroidie

Quand les amis sont en conflit, leurs adversaires en profitent pour leur nuire
ou bien :

Il faut être solidaire pour éviter les mauvaises conséquences issues d'une perte de solidarité

présente *môi-lèvre* et *răng-dent* en tant que notion, il s'agit de la lèvre et de la dent en soi avec des propriétés suffisamment et nécessairement pour les identifier. Les SN *môi-lèvre* et *răng-dent* renvoient à tous les individus qui vérifient la propriété dénotée par N et qui peuvent satisfaire à l'exigence sémantique exprimée par les rhèmes *hở-ouvert* et *lạnh-refroidi*. Les SN *môi-lèvre* et *răng-dent* indiquent donc une référence virtuelle, cela peut être un référent présent, futur, passé, désiré, possible, éventuel, habituel... Avec cette propriété, ces SN corporels reçoivent une interprétation générique. En lecture générique, les SN *môi-lèvre* et *răng* ne dénotent que virtuellement, il n'y a pas d'existence spécifique mise en jeu. On constate maintenant une coïncidence dans la façon d'appréhender le référent des noms corporels en vietnamien et en français. Le proverbe français se sert du déterminant zéro, du déterminant défini pour exprimer la généralité et dans la langue vietnamienne, on remarque une tendance à ne pas marquer la définitude et le nombre des noms corporels. Chaque langue utilise différents procédés pour arriver à un même but. La généralité est réalisée en français par des marqueurs explicites et ce n'est pas le cas en vietnamien. Mais comme le dit fort justement Guillaume, « D'une manière générale, chaque langue peut être considérée comme une solution intégrale du problème de l'expression de la pensée... » (LSL 1939 : 98) et pour le cas du vietnamien et du français, il s'agit de deux solutions différentes pour exprimer la généralité proverbiale et toutes deux le font de manière optimale.

Dans ce qui suit, nous analyserons en détail l'actualisation des noms corporels dans le proverbe vietnamien en prenant appui sur la théorie de l'actualisation développée par Guillaume et la praxématique. Nous maintenons toujours la démarche comparative pour mieux voir les convergences et les divergences du vietnamien et du français en ce qui concerne l'actualisation nominale.

7.2. Actualisation du nom dans le groupe de proverbes vietnamiens contenant des praxèmes corporels

7.2.1. Classement des SN corporels dans le proverbe

Dans le chapitre 6, nous avons fait une typologie des SN corporels dans le proverbe français en mentionnant le type de SN corporel (actualisé seul ou avec un modificateur), le

type de phrase dans lequel un SN corporel s'insère (actualisé dans une phrase canonique ou nominale...), la position syntaxique du SN (actualisé en position de sujet ou de complément) et enfin le type de verbes auquel le SN est associé. Dans ce chapitre, comme le français et le vietnamien sont des langues très éloignées typologiquement (par exemple, la structure sujet-prédicat ne convient pas du tout à la phrase vietnamienne, le fonctionnement du verbe dans l'énoncé en vietnamien est totalement différent du fonctionnement du verbe dans l'énoncé en français) nous ne pouvons pas utiliser les mêmes outils que pour le français, mais nous tentons de maintenir le principe de segmentation et de classification des SN corporels: les SN corporels sont segmentés et classifiés selon la fonction syntaxique qu'ils assurent dans l'énoncé et pour déterminer leur fonction syntaxique, il faudrait impérativement recourir à leur fonction sémantique. Ainsi notre typologie s'inscrit dans l'hypothèse que la sélection sémantique est la notion pertinente pour la grammaire, la sélection syntaxique n'est que subordonnée à la première. Dans l'énoncé proverbial vietnamien, la fonction syntaxique qu'assure un SN corporel est thème et/ou rhème. Un énoncé proverbial peut comporter une ou deux structures thèmes-rhèmes. La frontière entre thème et rhème s'explique par les marqueurs THÌ, LÀ, MÀ ou par le marqueur ZÉRO (ce dernier est implicite mais les Vietnamiens peuvent l'identifier facilement). Dès lors, nous pouvons faire une description des SN corporels dans le proverbe vietnamien selon le type de SN (actualisé seul ou avec un adjectif), le type de phrase (actualisé dans une phrase comportant un ou plusieurs couples thèmes-rhèmes), la position logico-grammaticale qu'il assure dans la phrase (thème ou rhème ou thème et rhème à la fois).

En nous appuyant sur le principe présenté ci-dessus, nous classifions les SN corporels dans notre corpus en deux groupes : le groupe de SN corporels actualisés tout seuls, sans l'accompagnement des SN comptables ou des particules : *Cái, Môt*, (cf. 7.1.5.3) et le groupe de SN corporels précédés d'un SN comptable. Les SN corporels actualisés seuls, à leur tour, se divisent en deux sous-groupes : le sous-groupe de SN corporels nus assurant eux-mêmes la fonction de thème et/ou de rhème et le sous-groupe de SN corporels accompagnés d'un adjectif, généralement d'un verbe. Ce dernier peut distinguer les SN dont l'adjectif est antéposé des SN dont l'adjectif est postposé.

SN corporel actualisé sans l'accompagnement d'un SN comptable ou de <i>Cái, Một</i>	SN corporel nu	<i>miêng, vai, chân tay, thịt da</i>	169/278 60,79%
	adjoint+SN corporel	<i>hep lòng, sẩy chân, xấu mắt</i>	77/278 27,69%
	SN corporel+adjoint	<i>da trắng, mắt lươn, miêng bà đồng</i>	20/278 7,19%
SN comptable + SN corporel		<i>cái xương, con mắt, khúc ruột</i>	12/278 4,31%

Tableau 4. Classement des SN corporels dans le proverbe vietnamien

Le tableau montre clairement la tendance d'actualisation des SN corporels dans le proverbe : le groupe de SN corporels précédé d'un SN comptable ne représente qu'un petit pourcentage : 4,31%, alors que le pourcentage de fréquence des SN corporels sans l'accompagnement d'un SN comptable ou d'un petit mot à valeur d'article s'avère très élevé : 95,68%. Comme nous l'avons montré ailleurs, dans la langue vietnamienne un nom massif actualisé seul n'indique ni la catégorie du nombre ni la catégorie de la définitude et la présence abondante des SN corporels actualisés seuls facilite une interprétation générique du proverbe.

A première vue, on peut constater que malgré leur différence très profonde sur le plan typologique, les langues vietnamienne et française se croisent en allant vers la généricité : dans le proverbe français, les deux actualisateurs privilégiés que sont le déterminant zéro et le déterminant défini ont une tendance à garder en puissance et en effet la même valeur, autrement dit il ne s'agit pas d'une distinction nette entre la valeur potentielle du nom dans la langue et sa valeur réelle en discours ; dans le proverbe vietnamien, un nom massif actualisé seul se rapproche de l'état de notion pure qui est pris dans toute son étendue et considéré comme une entrée de dictionnaire. Pour parvenir à un but commun, les deux langues utilisent des moyens d'expressions différents : si en français les marqueurs sont explicitement manifestés, en vietnamien, les marqueurs sont tacites, autrement dit le processus de la production du sens générique en proverbe français s'explique par les marqueurs explicites tandis qu'en proverbe vietnamien, on doit utiliser une méthode qualifiée de *raisonnement par l'absurde*, ainsi en relevant la non-présence des marqueurs exprimant la spécificité, on arrive à justifier la présence de la généricité.

Dans ce qui suit, nous analysons en détail l'actualisation du nom dans le groupe de proverbes vietnamiens contenant des praxèmes corporels. Nous étudions successivement les

SN corporels nus, les SN corporels accompagnés d'un adjectif antéposé, les SN corporels accompagnés d'un adjectif postposé et enfin les SN corporels précédés d'un SN comptable.

7.2.2. Interprétation de l'actualisation nominale des SN corporels dans le proverbe

7.2.2.1. SN corporel nu

Comme nous l'avons dit ci-dessus, les SN corporels nus sont des SN qui assurent eux-mêmes la fonction de thème et/ou de rhème dans l'énoncé proverbial, ou bien des SN qui sont susceptibles de fonctionner de façon indépendante et qui ne subissent pas étroitement de contraintes syntaxique et sémantique avec d'autres éléments de l'énoncé. Le proverbe :

Đầu ai chấy nấy

tête/ qui/ pou/ déictique

Telle tête, tel pou

contient le SN *đầu-tête* qui assure lui seul la fonction du thème : *Đầu ai // chấy nấy*. Le proverbe :

Của ít lòng nhiều

Don/ peu/ entrailles/ beaucoup

Le don est maigre mais il vient du cœur

comporte le SN corporel *lòng-entrailles* qui se trouve dans la position rhème du proverbe : *Của ít // lòng nhiều*. Le fonctionnement du SN *lòng-entrailles* est autonome par rapport aux autres constituants du proverbe. L'appellation du SN corporel nu a pour but de le distinguer des SN dont le fonctionnement est étroitement lié à d'autres éléments de l'énoncé. Par exemple, dans le proverbe :

Cả vú to hông cho không chẳng màng

gros/ sein/ gros/ hanche/ donner gratuitement/ ne pas/ convoiter

Les femmes ayant de gros seins et de grosses hanches ne sont pas appréciées

les SN corporels *vú-sein* et *hông-hanche* ne sont pas autonomes sémantiquement et syntaxiquement car le référent visé du proverbe est les femmes dont les seins et les hanches sont caractérisés par les propriétés identificatoires *cả-gros* et *to-gros*. De même, les SN corporels *chân-pied*, *miệng-bouche* dans le proverbe :

Sẩy chân hơn sẩy miệng

glisser/ pied/ mieux/ glisser/ bouche

Faire un faux pas est moins grave que laisser échapper une mauvaise parole

doivent être obligatoirement liés au verbe *sẩy-glisser* car ce que le proverbe vise, c'est l'action de *sẩy chân-glisser/ pied* et *sẩy miệng-glisser/ bouche*.

Il existe 169 proverbes comportant des SN corporels nus, soit 60,79% (169/278 proverbes). Parmi ces 169 proverbes, 105 proverbes ont la structure simple composée d'un couple thème-rhème (62,13%) et 64 proverbes la structure binaire composée de deux couples thèmes-rhèmes (37,86%). La structure simple est plus élevée que la structure binaire et cela prouve que le proverbe reflète fidèlement l'usage de la langue. Les structures binaires sont généralement très closes et pour les interpréter, il faut recourir à plusieurs éléments linguistiques et extralinguistiques. C'est pour cette raison que le proverbe vietnamien préfère les structures simples qui sont plus proches de l'usage de la langue quotidienne du peuple. On constate ici une coïncidence entre le proverbe vietnamien et le proverbe français : la plupart des proverbes français se présentent sous la forme de la phrase canonique. Nous donnons un proverbe comportant un couple thème-rhème et un proverbe avec deux couples thèmes-rhèmes pour éclairer les propos ci-dessus.

Le proverbe :

Chơi dao sắc có ngày đứt tay

jouer/ couteau/ tranchant/ un/ jour/ couper/ main

Quand on s'amuse avec un couteau, on risquera d'avoir le doigt coupé un de ces jours comporte une structure thème-rhème : *Chơi dao sắc // có ngày đứt tay* qui se segmente par le marqueur Zéro. La relation entre thème et rhème est établie par la relation de cause à effet. Le locuteur peut s'appuyer sur cette relation afin de déduire le sens général du proverbe : une action imprudente peut entraîner de fâcheuses conséquences. Par contre, il n'est pas facile de comprendre le sens du proverbe :

Xa mỗi chân, gần mỗi miệng

loin/ fatigué/ jambe/ proche/ fatigué/ bouche

Ce proverbe comporte deux membres, chaque membre est structuré par un couple thème-rhème : *Xa // mỗi chân* et *gần // mỗi miệng*. On peut trouver ici la même relation entre thème et rhème : de cause à effet. Mais cela ne suffit pas pour arriver à une interprétation juste du proverbe. On doit donc faire appel à des connaissances extralinguistiques. Dans la société vietnamienne d'autrefois, les Vietnamiens d'une même famille avaient tendance à vivre sous le même toit ou à proximité ; le symbole idéal d'une famille vietnamienne est *tứ đại đồng đường* (quatre générations sous le même toit). Mais quand on vit ensemble, les disputes sont inévitables et on préfère s'installer loin l'un de l'autre. Quand l'un vit loin, l'autre doit lui rendre visite. Ce proverbe décrit une vérité : quand les gens habitent à proximité de chez soi, on se dispute (*mỗi miệng*) et dans le cas inverse, on doit faire le devoir de se rendre visite (*mỗi chân*). Une vérité qui doit être expliquée longuement mais qui est exprimée par des images

très concises : *xa* (loin) et *gần* (proche) ; *mỏi chân* (jambe fatiguée) et *mỏi miệng* (bouche fatiguée).

Dans notre corpus de proverbes, la plupart des SN corporels nus apparaissent en position de rhème. Nous avons 112/182⁶³ SN corporels nus en position de rhème, soit 61,53 % et 70/182 SN corporels nus en position de thème, soit 38,46%. En ce qui concerne le rapport entre les SN corporels nus en position de thème et/ou de rhème et la structure simple et binaire du proverbe, nous avons 26/182 SN en thème apparaissant dans les structures binaires, soit 14,28% ; 42/182 SN en thème apparaissant dans les structures simples, soit 23,07% ; 46/182 SN en rhème apparaissant dans les structures binaires, soit 25,27% ; 68/182 SN en rhème apparaissant dans les structures simples, soit 37,36%. Les SN corporels nus en position de rhème apparaissent généralement dans les structures simples. Les structures binaires comportent habituellement deux SN corporels nus dans les deux positions de thèmes et de rhèmes. Mais comme la répartition des SN corporels nus en position de thème et de rhème dans le proverbe est irrégulière et imprévisible, nous ne trouvons aucune homogénéité dans le rapport entre les SN corporels nus et leur position syntaxique. Par contre, la densité des SN corporels nus dans les structures simples et binaires nous paraît signifiante. Dans les proverbes comportant deux ou plus de SN corporels nus, ces derniers jouent un rôle formateur dans le milieu discursif du proverbe.

Dans une langue qui ne possède pas d'article comme le vietnamien, la variation de l'extensité du nom se réalise par les noms comptables ou les mots quantitatifs à valeur d'article *Cái, Các, Một, Những*. Lorsque ces derniers sont absents dans le discours, le nom représente une idée infiniment étendue dans l'abstrait. La visée momentanée du discours et la valeur potentielle de la langue du nom coïncident. Le nom est appréhendé au sens notionnel. Nous donnons quelques exemples pour éclairer ces propos. Le SN *Hổ*-tigre dans l'énoncé :

Hổ là một loại động vật ăn thịt

tigre/ particule/ un/ espèce/ animal/ manger/ viande

Le tigre est un carnivore

est actualisé seul sans l'accompagnement du nom comptable ou du quantificateur. Dans cette tournure, l'expression nominale *Hổ*-tigre renvoie simplement à une espèce dite tigre qui englobe tout référent possible, réel ou imaginaire. De même, le SN *Gấu*-ours dans l'énoncé :

Gấu đang trên đà tuyệt chủng

ours/ en voie/ sur/ élan/ éteint

L'ours est en voie de disparition

⁶³ Il s'agit de proverbes comportant deux ou plus de SN corporels nus. C'est pourquoi le nombre de SN corporels nus est plus élevé que celui des phrases proverbiales.

n'a qu'une seule et unique interprétation : c'est l'espèce « ours » avec toutes les propriétés essentielles qui permet de l'identifier parmi les espèces animales. Le SN *Gấu* présente l'ours en tant que notion qui renvoie à toute occurrence présente, future, passée... Nous donnons maintenant un SN actualisé seul en position de rhème. L'énoncé :

Em chỉ thích hoa thôi

je/ particule/ aimer/ fleur/ particule

Je n'aime que la fleur

est la réponse d'une fille à la question d'un garçon : « Pour ton anniversaire, qu'est-ce que tu désires comme cadeau ? » comporte le SN *hoa*-fleur qui est un SN nu. Ce SN renvoie à la classe de fleur mais non de vêtements ou de bijoux. C'est la fleur en soi qui a les propriétés caractéristiques et essentielles reconnues du type et qui neutralise toute distinction entre occurrences. Ce que veut préciser la fille, c'est la fleur mais pas autre chose et le garçon a le droit d'entendre que n'importe quel type de fleurs peut satisfaire le désir de la fille. Le SN *hoa* renvoie donc à la virtualité d'un objet dans le monde, autrement dit il dénote virtuellement. Ainsi, les trois SN nus *Hổ*-tigre, *Gấu*-ours, *Hoa*-fleur sont appréhendés par le mode qualitatif, ce sont les propriétés notionnelles qui sont en premier lieu activées dans le processus de production de sens. Ils sont donc des SN génériques.

Les SN corporels nus dans notre corpus de proverbes désignent une Espèce, une Classe. Le SN *thân*-corps dans le proverbe :

Ôm tiếc thân, lành tiếc của

malade/ avoir pitié/ corps/ bonne santé/ regretter/ bien

Quand on a souffert, on a pitié de soi-même ; quand on est en bonne santé, on regrette son argent

définit un ensemble dont l'extensité correspond à l'idéal généré par la totalité des individus, ici la totalité de *thân*-corps. Le SN *thân*-corps a donc la sémantique d'une Espèce qui est vue comme une masse et qui peut s'appliquer à tous les individus de l'ensemble, à l'ensemble lui-même. Il en va de même avec le SN *mũi*-nez dans le proverbe :

Rắm ai vừa mũi người ấy

pet/ qui/ cadrer avec/ personne/ déictique

Qui pète devra sentir

Le SN *mũi*-nez ne renvoie à aucun référent concret mais à tout référent possible, autrement dit il peut s'appliquer aux occurrences passées, actuelles, futures, désirées, éventuelles, habituelles... Les occurrences rassemblées par ce type de référent ne sont pas liées spatio-temporellement et elles sont valables en tout temps et en tout lieu. Le couple

déictique⁶⁴ *ai...người ấy* (*ai* signifie quiconque, *người ấy* réfère à ce quiconque, *ai...người ấy* forme un couple de mots parallèles inséparables désignant une même personne indéterminée) présente un être fictif, purement hypothétique, c'est l'être dans sa représentation la plus virtuelle. On peut constater que le fonctionnement des SN corporels nus *thân*-corps et *mũi*-nez répond parfaitement à notre définition d'un SN générique dans 6.2, c'est-à-dire que ces SN sont capables de désigner tous les membres d'une classe ouverte sans que leur réalisation concrète fasse référence à quelque chose d'individualisé. Tous les SN corporels nus dans notre corpus de proverbes présentent la même stratégie de la production de sens générique. Les noms comptables et les particules *Cái*, *Một* ne sont présents que lorsqu'on a besoin de désigner un individu, ils sont omis quand la visée discursive ne le nécessite pas. Un SN nu désigne exclusivement une espèce, il est donc porteur du sens générique. L'effet de sens générique produit par le SN corporel nu est appréhendé par le mode qualitatif. Le référent générique est considéré comme constitutif des propriétés définitoires, essentielles, typiques de toutes les occurrences du même type. Le nom nu est donc une conception générale qui existe dans l'esprit de façon permanente et qui exclut tout ce qui est concret et momentané. Nous nous proposons, dans ce qui suit, d'analyser le comportement des SN corporels nus avec une attention particulière portée aux limites de leur emploi, c'est-à-dire aux points où tel SN est inapproprié et doit faire place à tel autre. Pour éclaircir ces propos, nous faisons des tests dans lesquels nous ajoutons aux proverbes les éléments désignant la spécificité. On observe facilement que l'ajout d'un nom comptable ou les particules *Cái*, *Một* entraîne un effet de sens spécifique et quelques fois provoque des bizarreries.

Par exemple :

-Miệng ăn núi lở

bouche/ manger/ montagne/ crouler

Si on ne fait que manger, toutes les richesses s'épuisent

? *Cái miệng ăn núi lở*

particule/ bouche/ manger/ montagne/ crouler

-Thân trọng thiên kim

corps/ valoir/ mille/ or

Le corps vaut un quintal d'or

⁶⁴ Dans notre corpus de proverbes, nous avons deux pronoms *Ấy*, *Nấy* qui peuvent être considérés comme les indices déictiques. Dans la langue, *Ấy*, *Nấy* s'emploient pour désigner ce qui a été dit auparavant. Dans le proverbe, en gardant leur valeur en langue, *Ấy*, *Nấy* font référence à un sujet fictif *Ai* qui a une existence imaginaire en fonction des critères formulés par les verbes participants dans le cadre de l'énoncé proverbial dans lequel *Ấy*, *Nấy* et *Ai* se trouvent. Pour mieux voir, cf. notre analyse sur *Ai* et *Qui*, dans 7.2.2.1.

?Tám thân trọng thiên kim

nom comptable/ corps/ valoir/ mille/ or

-*Môi hở răng lạnh*

lèvre/ ouvert/ dent/ refroidi

Quand les amis sont en conflit, leurs adversaires en profitent pour leur nuire

? Đôi môi hở, bộ răng lạnh

pair/ lèvre/ ouvert/ nom comptable/ dent/ refroidi

-*Chọn mặt gửi vàng*

choisir/ visage/ confier/ or

Il faut bien choisir la personne à qui on confie son bien

Chọn cái mặt gửi vàng

choisir/ particule/ visage/ confier/ or

-*Mắt con trai, tai con gái*

yeux/ garçon/ oreille/ fille

Les garçons préfèrent regarder, les filles préfèrent écouter- en parlant de la relation amoureuse

? Đôi mắt con trai, đôi tai con gái

paire/ yeux/ garçon/ paire/ oreille/ fille

-*Cơm tẻ mẹ ruột*

riz/ ordinaire/ mère/ intestin

Le riz ordinaire est l'aliment par excellence

? *Cơm tẻ mẹ khúc ruột*

riz/ ordinaire/ mère/ tronçon/ intestin

Le SN nu thân-corps dans le proverbe Thân trọng thiên kim-corps/ valoir/ mille/ or (Le corps vaut un quintal d'or) a pour but de rehausser la valeur du corps par rapport aux biens. C'est le corps en soi avec toutes les caractéristiques définitives du type. Le référent visé du proverbe est le corps en tant qu'organisme de l'homme. L'ajout d'un nom comptable, ici tám qui est placé avant le nom thân (Tám thân trọng thiên kim) provoque dans l'esprit du locuteur une existence momentanée. Le locuteur va chercher à référer le SN tám thân à une personne particulière, car le nom comptable tám inclut une notion de quantification (ici singulier) et il indique que le nom qui suit doit être saisi comme individuel. Le référent visé de l'énoncé modifié Tám thân trọng thiên kim est le corps qui appartient à un individu. L'ajout de la particule cái au proverbe *Miệng ăn núi lở*-bouche/ manger/ montagne/ crouler (Si on ne fait que manger, toutes les richesses s'épuisent) provoque la bizarrerie car la particule cái permet de transformer la référence du nom *miệng*-bouche qui est la référence virtuelle en référence

actuelle et la référence actuelle produite par *cái* (*cái miệng*) n'est pas compatible avec le rhème *núi lở*-montagne/ crouler. Le SN nu *miệng*-bouche, en tant que référence virtuelle renvoie à une classe ouverte d'occurrences passées, présentes, futures, envisageables...qui conviennent bien à l'idée que même si on possède une énorme fortune, si on ne fait que dépenser, cette montagne de biens va petit à petit s'épuiser. Le SN *cái miệng* dans l'énoncé modifié *Cái miệng ăn núi lở*-particule/ bouche/ manger/ montagne/ crouler renvoie à un référent concret qui est trop restreint par rapport à la portée générale qu'exprime le rhème *núi lở*-montagne/ crouler.

Il n'est pas fortuit que, dans ce groupe de proverbes, il existe plusieurs proverbes comportant le morphème *Ai*. Nous relevons 22/ 279 proverbes contenant *Ai*, soit 7,88%. Dans la langue vietnamienne, *Ai* désigne quiconque, n'importe qui. Cette signification d'*être fictif* permet à *Ai* d'avoir divers emplois dans discours proverbial. Dans notre corpus de proverbes, *Ai* se présente dans les structures suivantes :

- *Ai* apparaissant une seule fois dans l'énoncé proverbial et c'est sa structure la plus fréquente. Nous avons 11/ 22 proverbes, soit 50% :

Bưng được miệng bình miệng vò, Nào ai bưng được miệng o miệng gì

On peut boucher la bouteille mais personne ne parvient à boucher la bouche des tantes

Của ngon đưa đến miệng ai từ

Personne ne refuse de bons mets qui viennent à la bouche

Nắm người có tóc ai nắm người trọc đầu

On ne peut pas prendre un homme rasé aux cheveux

Không ai nắm tay thâu ngày đến tối

Personne ne serre la main du jour au soir

Chân không có rễ, đất không nể ai

Le pied n'a pas de racine, la terre n'a peur de personne

- *Ai* apparaissant deux fois dans une même phrase à structure binaire (chaque membre comporte un praxème *Ai*). C'est le cas d'une occurrence dans notre corpus, soit 4,51%

On ai một chút chó quên, oán ai một chút để bên dạ này

On n'oublie jamais ni la gratitude ni la haine

- *Ai* en corrélation avec *người ấy*. Nous relevons dans notre corpus 7/ 22 occurrences, soit 31,81%

Cờ đến tay ai người ấy phát

Qui a chance profite

Rắm ai vừa mũi người ấy

Qui pète sent

Đĩa bằm chân ai người ấy gỡ

Qui a sangsue débarrasse

- Ai en corrélation avec *nấy*. Il y a 3/ 22 occurrences, soit 13, 63%

Muối đổ lòng ai này xót

Qui a du sel dans les entrailles sent le brûlé

Đầu ai cháy này

Telle tête, tel pou

Ai ăn trầu thì này đỏ môi

Qui mâche du bétel rougit la lèvre

On trouve ici une coïncidence entre le proverbe vietnamien et le proverbe français. *Ai* dans le proverbe vietnamien correspond à *Qui* en proposition relative sans antécédent dans le proverbe français. Nous relevons dans notre corpus de proverbes français 17/ 278 occurrences contenant le pronom relatif sujet *Qui* sans antécédent, soit 6,11%. Donnons quelques exemples :

Qui ferme la bouche ne montre pas les dents

Qui n'a corps n'a rien

Qui n'a pas de bonne tête doit avoir bonnes jambes

Qui a le nez sale qu'il l'essuie

Qui voit Ouessant voit son sang

Ai dans le proverbe vietnamien et *Qui* dans le proverbe français sont la signification de l'être sous sa représentation la plus virtuelle, ce n'est pas un être réel mais hypothétique. Les proverbes *Của ngon đũa đến miệng ai từ* (Personne ne refuse de bons mets qui viennent à la bouche) et *Qui ferme la bouche ne montre pas les dents* consistent à évoquer un être à l'état virtuel, purement hypothétique. Malgré la présence des particules *ấy*, *này*, les proverbes *Rằm ai vừa mũi người ấy* (Qui pète sent), *Muối đổ lòng ai này xót* (Qui a du sel dans les entrailles sent brûlé) gardent toujours la valeur virtuelle. La fonction des particules *ấy*, *này* dans la langue vietnamienne est de montrer directement la référence du SN en la localisant à la place des locuteurs et des interlocuteurs (*Tôi lấy cái áo màu xanh ấy*-Je prends cette chemise bleue) ou en lui référant au moment de la parole (*Giọng nói ấy khiến tôi lạnh sống lưng*- Cette voix me fait froid dans le dos). Les particules *ấy*, *này* dans le proverbe réfèrent au personnage *Ai* qui est un être hypothétique, elles portent donc une valeur virtuelle. Dans le proverbe français : *Qui a le nez sale qu'il l'essuie*, il réfère à un *qui* hypothétique, il est donc aussi virtuel. Un autre point commun très intéressant entre le proverbe vietnamien et le proverbe français est que tous les proverbes de ce type expriment deux actions, l'action exprimée par le premier verbe est la cause et l'action exprimée par le deuxième verbe est la conséquence de la

première. L'action manifestée par le deuxième verbe indique la suite possible envisageable de l'action traduite par le premier verbe : *Đĩa bám chôn ai ngườì áy gõ* (Qui a sangsue débarrasse), *Ai ăn trầu thì náy đỏ môi* (Qui mâche du bétel rougit la lèvre), *Qui ferme la bouche ne montre pas les dents*, *Qui a bonne tête ne manque pas de chapeau*. L'action exprimée par le deuxième verbe ne devient réelle qu'à condition que l'action exprimée par le premier soit réalisée. Mais la réalisation de l'action du premier verbe dépend du sujet et le sujet ici est le *Ai* et le *Qui* qui sont des êtres hypothétiques ; par conséquent, les actions sont également hypothétiques. *Ai* et *Qui* sont des sujets génériques. On comprend pourquoi dans les deux langues, le proverbe préfère utiliser la structure comportant *Ai* et *Qui*. Ce type de proverbes aide à accentuer le caractère générique du proverbe.

7.2.2.2. Adjoint + SN corporel

Dans notre corpus de proverbes, nous relevons 77 proverbes dans lesquels un SN corporel est accompagné d'un adjectif antéposé, soit 27,69% (77/278). Parmi ces 77 proverbes, il y a 48 proverbes structurés par un couple thème-rhème, soit 62,33% et 29 proverbes par deux ou plus couples thèmes-rhèmes, soit 37,66%. Ainsi, si l'on compare avec le groupe de proverbes contenant des SN corporels nus, on constate que le pourcentage des structures simples et binaires dans les deux groupes reste presque similaire. Cela confirme, une fois de plus, que le proverbe reflète fidèlement les tendances privilégiées dans l'usage de la langue.

Dans ce qui suit, nous montrerons le comportement linguistique des SN corporels accompagnés d'un adjectif antéposé en étudiant le type d'adjectif, le rôle de l'adjectif dans le processus de production de sens générique du proverbe.

Nous avons 89 SN corporels actualisés avec un verbe d'état, soit 76,72% (89/116⁶⁵) ; 14 SN corporels actualisés avec un verbe de processus, soit 12,06% (14/116) ; 10 SN corporels actualisés avec un verbe d'activité, soit 8,62% (10/116) ; 3 SN corporels actualisés avec un nom, soit 2,58% (3/116). Les chiffres montrent bien la tendance dominante du proverbe qui actualise un nom corporel vers tel ou tel type d'adjectif : les verbes d'état occupent la première place ; les verbes d'activité se trouvent au deuxième rang mais avec un grand écart vis-à-vis des premiers ; les noms occupent la dernière place. Ce qui est étonnant, au premier regard, c'est que les verbes de posture (*vi từ tư thế* en vietnamien) n'existent pas parmi des adjoints du SN corporel. Mais on peut en trouver l'explication dans la visée discursive du proverbe : ce que vise le proverbe, ce ne sont pas les actions, les attitudes

⁶⁵ Le nombre des SN corporels est toujours plus élevé que les phrases proverbiales car il s'agit des cas où une phrase proverbiale comporte deux ou plus de SN corporels.

physiques du corps humain mais l'aspect moral, symbolique exprimé par l'intermédiaire du corps humain.

Voici quelques observations sur les adjoints antéposés du SN corporel dans notre corpus :

- La majorité des adjoints restrictifs sont des verbes d'état qui expriment des propriétés, des caractéristiques et qui coïncident avec les adjectifs qualificatifs en français.

- Les verbes d'état se réunissent autour de quelques champs lexicaux : champ de taille : *to*-gros, *nhỏ*-petit, *lớn*-grand, *cả*-grand ; champ de dimension : *rộng*-large, *chật*-étroit, *hẹp*-étriqué ; champ de forme : *mỏng*-mince, *dày*-épais, *lồi*-exorbité ; champ de couleur : *xanh*-pâle, *bạc*-blanc, *thâm*-noir, *đỏ*-rouge ; champ de qualité abstraite : *tốt*-bon, *mất*-perdu, *được*-gagné, *toại*-satisfait, *thoả*-satisfait, *vụng*-maladroit, *hay*-habile, *quen*-habituel, *trái*-divergent, *đẹp*-beau, *xấu*-laid, *hỗ*-honteux, *mát*-frais, *độc*-cruel...Le champ de qualité abstraite occupe la plus grande place parmi les champs lexicaux.

- Les adjoints désignant des qualités abstraites peuvent accompagner tous les noms corporels. Quant aux adjoints désignant la taille, la couleur, la dimension, la forme, leur sens est lié au sens du substantif accompagné. Ces types d'adjoints manifestent les propriétés, les caractéristiques de la partie corporelle dénotée par le substantif qu'ils déterminent. Par exemple : *miêng* : *rộng*, *há*, *ngọng* (bouche : large, ouvrir, frappé de dyslalie); *đầu* : *to*, *xanh*, *bạc* (tête : gros, jeune, blanc) ; *mắt* : *đẹp*, *xấu* (visage : beau, laid); *môi* : *mỏng*, *dày*, *thâm*, *đỏ* (lèvre : fin, épais, noir, rouge) ; *mắt* : *bạc*, *đẹp* (yeux : blanc, beau).

- Dans les proverbes où il existe deux ou plusieurs adjoints, ceux-ci sont toujours de la même catégorie. Nous donnons quelques exemples de proverbes contenant des adjoints issus d'une même catégorie lexicale.

+ les adjoints sont des verbes de processus :

Gần nhà giàu đau răng ăn cơm, gần kẻ trộm ôm lưng chịu đòn

proche/ riche/ souffrir/ manger/ riz gluant jeune/ proche/ cambrioleur/ souffrir/ dos/ subir/ coup

Lội bùn lám chân, vọc sơn phù mặt

barboter/ boue/ crotter/ pied/ remuer/ laque/ boursouffler/ visage

+ les adjoints sont des verbes d'action :

Không bóp cổ, chẳng lè lưỡi

ne pas/ étrangler/ cou/ ne pas/ tirer/ langue

Chet tay mới há miệng

serrer/ main/ Marqueur/ ouvrir/ bouche

+ les adjoints sont des verbes d'état :

Khô chân gân mắt, đắt mấy cũng mua

sec/ pied/ sec/ visage/ cher/ tant/ aussi/ acheter

Trai thâm môi, gái lòi mắt

garçon/ noir/ lèvres/ fille/ exorbité/ yeux

Les proverbes sont des oeuvres de création populaire. La voie de transmission du proverbe est celle orale, de génération en génération. Cette façon de transmettre concerne le processus de mémorisation du proverbe. L'auteur populaire doit avoir conscience de choisir des moyens linguistiques propices à la mémorisation du proverbe. Parmi les marques mnémotechniques, la symétrie des mots d'un même champ lexical aide à fixer formellement la formule proverbiale et elle devient une des caractéristiques saillantes du proverbe, en vietnamien comme en français.

- Dans les proverbes où il y a deux SN corporels contenant deux verbes d'états, le sens de ces derniers est généralement opposé.

Par exemple :

Mất lòng trước, được lòng sau

perdu/ entrailles/ avant/ gagné/ entrailles/ après

Được lòng bà vãi, mất lòng ông sư

gagné/ entrailles/ bonzesse/ perdu/ entrailles/ bonze

Vụng tay hay con mắt

maladroit/ main/ habile/ yeux

Nhanh chân thì được, chậm chân thì trượt

rapide/ pied/ PAR/ gagner/ lent/ pied/ PAR/ perdu

To đầu mà đại, nhỏ dái mà khôn

gros/ tête/ PAR/ sot/ petit/ testicule/ PAR/ intelligent

Xanh đầu con nhà bác, bạc đầu con nhà chú

jeune/ tête/ enfant/ maison/ oncle/ vieux/ tête/ enfant/ maison/ oncle

Đẹp mắt anh, xanh mắt chị

beau/ visage/ frère/ pâle/ visage/ soeur

On trouve ici une coïncidence avec le proverbe français. Dans le proverbe français, il existe un grand nombre de couples d'adjectifs de sens opposés dans une même phrase proverbiale, généralement dans les phrases nominales. Pour le proverbe vietnamien, les verbes d'état de sens contraires apparaissent généralement dans les phrases à structure binaire. Comme nous l'avons dit ailleurs, les proverbes à structure binaire sont clos, le sens de ce type de proverbes doit être déduit par le biais d'une relation de la phrase proverbiale et les verbes d'état de sens opposés permettent de créer une relation entre les deux membres de l'énoncé

proverbial, ici la relation de contraste. Par ailleurs, l'être humain a tendance à récapituler ses propres expériences en termes de contrastes dichotomiques et le proverbe est sans doute le lieu favori pour que l'homme manifeste ce qu'il tire de la vie, d'autrui. C'est pourquoi, les proverbes préfèrent l'usage des termes contraires.

Dans la langue vietnamienne, les rapports grammaticaux sont exprimés par l'ordre des mots. Le rôle important de l'ordre des mots dans l'actualisation de l'énoncé se retrouve aussi nettement dans le proverbe. Prenons comme preuve les adjoints du nom corporel : les mêmes verbes d'état portent un sens différent s'ils sont antéposés ou postposés au nom, autrement dit le sens d'un verbe d'état change en fonction de sa position par rapport au nom corporel qu'il accompagne.

Comparons : can lòng vs lòng can étroit/ entrailles vs entrailles/ étroit

hep lòng vs lòng hep étriqué/ entrailles vs entrailles/ étriqué

mát ruột vs ruột mát frais/ intestin vs intestin/ frais

nhanh chân vs chân nhanh rapide/ pied vs pied/ rapide

châm chân vs chân châm lent/ pied vs pied/ lent

to đầu vs đầu to gros/ tête vs tête/ gros

nhỏ dái vs dái nhỏ petit/ testicule vs testicule/ petit

to bụng vs bụng to gros/ ventre vs ventre/ gros

đẹp mặt vs mặt đẹp beau/ visage vs visage/ beau

xấu mặt vs mặt xấu laid/ visage vs visage/ laid

xanh mặt vs mặt xanh pâle/ visage vs visage/ pâle

hổ mặt vs mặt hổ honteux/ visage vs visage/ honteux

mát mặt vs mặt mát frais/ visage vs visage/ frais

đẹp mắt vs mắt đẹp beau/ yeux vs yeux/ beau

Les verbes d'état qui précèdent le nom corporel expriment un sens moral tandis que les verbes d'état postposés au nom corporel manifestent un sens descriptif purement physique et la permutation des verbes d'état est donc impossible. Le SN corporel đẹp mặt-beau/ visage dans le proverbe :

Muốn đẹp mặt phải nặng cổ vướng tay

vouloir/ beau/ visage/ falloir/ lourd/ cou/ gênant/ main

ne renvoie pas à un visage doté de la caractéristique *beau* (qui devrait traduire par le SN mát đẹp-visage/beau) mais à l'aspect symbolique et moral, plus précisément, le SN corporel mát-visage en précédant le verbe d'état đẹp-beau exprime le sens suivant : l'honneur et la réputation. Comme mát-visage est la partie corporelle qui a été souvent considérée comme représentative de l'homme, la combinaison đẹp mặt-beau/ visage signifie l'honneur de

l'homme. Le sens du SN *đẹp mặt*-beau/ visage ne peut être équivalent du SN *mặt đẹp*-visage/ beau car si c'était le cas, il serait contradictoire avec le sens des SN *nặng cổ* et *vuông tay* qui expriment la peine du travail. Ainsi le sens de *đẹp mặt* est totalement différent de *mặt đẹp* et ce que le proverbe *Muốn đẹp mặt phải nặng cổ vuông tay* veut transmettre, c'est que si on veut être à l'honneur, on doit travailler péniblement. On peut aussi voir le sens moral traduit par la combinaison entre le nom corporel et le verbe d'état qui le précède dans le proverbe suivant :

Xấu mặt chật dạ

laid/ visage/ solide/ estomac.

Le SN *xấu mặt*-laid/ visage a un sens contraire du SN *đẹp mặt*-beau/ visage ; si *đẹp mặt*-beau/ visage exprime l'honneur, *xấu mặt*-laid/ visage manifeste le déshonneur. Le proverbe *Xấu mặt chật dạ* comporte deux membres *xấu mặt*-laid/ visage et *chật dạ*-solide/ estomac dont *xấu mặt* est le thème et *chật dạ* est le rhème du proverbe ; ces deux membres établissent une relation de contraste. On peut interpréter le sens du proverbe à partir du sens des SN corporels et de la relation entre thème et rhème. Comme dans le SN *đẹp mặt*-beau/ visage, le nom corporel *mặt*-visage dans *xấu mặt*-laid/ visage ne renvoie pas à un visage particulier mais à la classe de visages, autrement dit, il ne renvoie à aucun référent concret mais à tout référent possible. De même, le nom corporel *dạ*-estomac dans *chật dạ* présente *dạ*-estomac comme un référent générique qui est conçu comme constitutif des caractéristiques définitives, essentielles et typiques de toutes les occurrences du même type. Par ailleurs, la portée générale du proverbe est aussi construite par la relation entre thème et rhème, ici la relation de contraste. Dès lors, tout référent qui peut entrer dans la relation de contraste peut être le référent du proverbe. Le proverbe *Xấu mặt chật dạ*-laid/ visage/ solide/ estomac décrit une situation dans laquelle on perd l'honneur à cause du manger mais ce qu'on gagne, c'est un estomac rempli. Le proverbe est une consolation, un soulagement pour les personnes qui sont déshonorées par l'envie de manger. Ce proverbe figure un des cas assez rares vis-à-vis du stéréotype du manger des Vietnamiens. Dans le corpus de proverbes vietnamiens, il existe plusieurs proverbes concernant le manger mais la plupart des proverbes estiment l'honneur de l'homme supérieur à la tentation de l'envie de manger ; ils sont des leçons morales dans lesquelles l'homme doit avoir une bonne conduite face à la nourriture et au manger. On produit une mauvaise image sur le manger et progressivement, cela devient des préjugés, des croyances qui sous-tendent les attitudes, les comportements et les réactions des Vietnamiens envers le manger : *Miếng ăn là miếng nhục* (Un morceau d'aliment est tout autant un morceau de honte), *Ăn một miếng tiếng một đời* (Un met pris, la mauvaise renommée d'une vie), *Miếng ăn quá khẩu thành tàn* (Une bouchée à l'excès vous détruit), *Com vào dạ như vạ vào mình* (Le riz entre dans

l'estomac comme le malheur qui vient), *Ăn no tức bụng* (Si on mange à satiété, on a un ventre congestionné), *Ăn xôi chùa ngong miệng* (Si on mange le riz gluant de la pagode, on doit fermer la bouche)... L'envie de manger, pour les Vietnamiens est toujours négative. Manger se rattache souvent à l'instinct, mais l'instinct est toujours quelque chose de très mauvais dans l'esprit des Vietnamiens car il ne peut pas être contrôlé par la raison. Depuis leur enfance, les Vietnamiens apprennent à adopter une attitude prudente vis-à-vis du manger et les bonnes manières de se conduire face à la nourriture : *Ăn trông nồi ngồi trông hướng* (Il faut observer la marmite de riz en mangeant et il faut observer la direction en s'asseyant), *Ăn quả nhớ kẻ trồng cây* (En mangeant un fruit, on songe à celui qui a planté l'arbre), *Ăn lấy vị chứ ai lấy bì mà mang* (Manger pour le goût des mets, il ne faut pas manger voracement), *Ăn lấy chắc mặc lấy bền* (Manger ce qui est substantiel, se vêtir de vêtements solides), *Ăn miếng chả giả miếng bùi* (Manger un morceau de pâté, rendre un morceau exquis), *Ăn lắm thì hết miếng ngon, nói lắm thì hết lời khôn hóa rồ* (En mangeant trop, on n'a plus d'appétit ; en parlant trop, on perd la maîtrise de ses paroles), *Ăn mặn khát nước* (Si on mange des aliments salés, on doit avoir soif), *Ăn có nhai nói có nghĩ* (Quand on mange, il faut mâcher ; quand on parle, il faut réfléchir), *Ăn có nơi, chơi có chốn* (Il faut manger et fréquenter à la place convenue), *Ăn bớt đọi, nói bớt lời* (Manger moins de bols, dire moins de paroles), *Ăn cây nào rào cây ấy* (En mangeant le fruit d'un arbre, on entoure cet arbre d'une haie), *Có khó mới có miếng ăn* (Ce n'est qu'avec de la peine qu'on a de quoi manger), *Miếng ăn núi lở* (Si on ne fait que manger, toutes les richesses s'épuisent), *Khen nết hay làm ai khen nết hay ăn* (On apprécie les gens qui aiment travailler mais non les gens qui aiment manger)... Ces leçons donnant des conseils sur l'art de manger et sur la bonne conduite concernant le manger deviennent un savoir commun à tous les Vietnamiens qui conditionne le comportement de chaque membre de la communauté culturelle vers la norme morale préétablie. Si le stéréotype du « mangeur » est écrasant pour les Vietnamiens, l'image du gourmand pour les Français n'est pas dévalorisante mais plutôt sympathique. Plusieurs proverbes en témoignent : *Ce qui entre dans le corps ne souille pas l'âme, C'est la dent qui soutient le pied, Ventre plein danse mieux que robe neuve, Mieux vaut un trou à l'habit qu'une ride au ventre, Quand le ventre est content, tout le corps s'en ressent, Ventre plein donne l'assurance, Le meilleur médecin est la marmite, Il vaut mieux pain sans nappe que nappe sans pain, Qui est long à manger est long à travailler, L'appétit vient en mangeant, Qui a honte de manger a honte de vivre...* Ainsi, à travers les proverbes vietnamiens et français, on peut voir des stéréotypes enracinés profondément dans la conscience d'une communauté et ces stéréotypes sont des représentations toutes faites, des schèmes culturels préexistants, à l'aide desquels chacun filtre la réalité ambiante.

Dans le chapitre précédent, en analysant l'actualisation du SN corporel dans proverbe français, nous avons montré le rôle de l'adjectif qualificatif subjectif (cf. 2.3.4) vis-à-vis du nom corporel qu'il accompagne. Dans l'acte de référence du SN corporel, l'adjectif joue un rôle d'identification et de restriction, autrement dit, l'adjectif restreint l'extension du nom corporel en lui attribuant une propriété qui caractérise un sous-ensemble de la classe dénotée par le nom corporel. Dans ce groupe de proverbes vietnamiens, nous constatons que les verbes d'état ne jouent pas le même rôle que l'adjectif dans le proverbe français. La majorité des verbes d'état qui précèdent le nom corporel ne restreint pas l'extension du nom pour déterminer un sous-ensemble de l'ensemble désigné par le nom⁶⁶ mais ces verbes d'état participent au procès de qualification dans lequel le nom et le verbe d'état jouent un rôle identique. Si l'adjectif dans le proverbe français est digne de sa fonction d'être modificateur du nom, on ne peut pas donner le même titre de *modificateur du nom* au verbe d'état se trouvant dans le proverbe vietnamien mais plutôt d'*accompagnateur du nom*. Nous citons les proverbes dans lesquels les verbes d'état tels que : *mất*-perdu, *được*-gagné, *toại*-satisfait, *thoả*-satisfait, *cạn*-étroit, *hep*-étriqué, *xót xa*-déchiré accompagnent le SN *lòng*-entrailles :

Mất lòng trước, được lòng sau

perdu/ entrailles/ avant/ gagné/ entrailles/ après

Il vaut mieux parler franchement dès le début, pour éviter toute dissension ultérieure

Nói thật mất lòng

dire/ vrai/ perdu/ entrailles

Le franc-parler indispose les gens

Được lòng bà vãi, mất lòng ông sư

gagné/ entrailles/ bonzesse/ perdu/ entrailles/ bonze

On ne peut pas plaire à tout le monde

Được lòng ta xót xa lòng người

gagné/ entrailles/ je/ déchiré/ entrailles/ autrui

Ce qui plaît à notre coeur endolorit celui des autres

⁶⁶ Dans ce groupe de proverbes vietnamiens, il s'agit de verbes d'état désignant la couleur, la taille, la forme, qui en accompagnant le nom corporel, permettent de rétrécir l'extension du nom en sous-ensemble, à savoir : *thâm môi*-noir/ lèvres, *bạc mắt*-blanc/ yeux, *đỏ môi*-rouge/ lèvres, *rộng miệng*-large/ bouche, *cả vú*-gros/ sein, *cả dạ*-gros/ estomac, *cả mô*-gros/ vulve, *to hông*-grand/ hanche, *mỏng môi*-fin/ lèvres, *dày môi*-épais/ lèvres mais ces types de verbes d'état occupent une partie négligeable. Pour mieux voir, nous donnons quelques chiffres : les SN corporels dont l'accompagnateur est un verbe d'état désignant la couleur s'avèrent de 4,49% (4/89 SN corporels); les SN corporels dont l'accompagnateur est un verbe d'état désignant la taille s'avèrent de 6,74% (6/89 SN corporels) et les SN corporels avec les verbes d'état désignant la forme occupent une toute petite partie : 2,24% (2/89 SN corporels).

Có đi có lại mới toại lòng nhau

PAR/ aller/ PAR/ venir/ PAR/ satisfait/ entrailles/ les uns les autres

Donnant donnant est la seule façon pour satisfaire les uns les autres

Có vay có trả mới thoả lòng nhau

PAR/ emprunter/ PARr/ rendre/ PAR/ satisfait/ entrailles/ les uns les autres

Donnant donnant est la seule façon de satisfaire les uns les autres

Đàn bà cạn lòng như đĩa, đàn ông bạc nghĩa như vôi

femme/ étroit/ entrailles/ comme/ assiette/ homme/ ingrat/ loyauté/ comme/ chaud

Les femmes sont superficielles, les hommes sont ingrats

Sợ hẹp lòng không sợ hẹp nhà

avoir peur/ étriqué/ entrailles/ ne pas/ avoir peur/ étroit/ maison

On craint d'être grigou mais non d'avoir une maison petite

En associant les verbes d'état *mất*-perdu, *được*-gagné, *toại*-satisfait, *thoả*-satisfait, *cạn*-étroit, *hẹp*-étriqué, *xót xa*-déchiré, le SN *lòng*-entrailles ne se limite pas à un sous-ensemble d'entrailles mais il renvoie à une classe d'entrailles toute entière. La présence des verbes d'état n'affecte pas le référent visé du proverbe qui est toujours les entrailles avec toutes les caractéristiques suffisamment et nécessairement permettant de l'identifier et de le distinguer des autres parties corporelles. Si dans le proverbe français, l'adjectif joue un rôle direct auprès du SN corporel, dans le proverbe vietnamien, les verbes d'état influent sur tout l'énoncé dans lequel ils se trouvent. Quant aux SN corporels, les verbes d'état ne sont que des accompagnateurs qui fournissent un sens moral et symbolique aux SN. Les SN corporels assument eux-mêmes l'acte de référence, leur statut reste le même que le SN corporel nu. Les SN corporels accompagnés par les verbes d'état contiennent une allusion à une conception générale, autrement dit à une conception qui existe dans l'esprit de façon permanente ou si on prend les termes guillaumiens, ce sont les noms en puissance. Le mode d'appréhension du SN corporel nu et du SN corporel accompagné par un verbe d'état antéposé est le mode qualitatif, c'est-à-dire la classe d'occurrences constituée par ces deux types de SN corporels qui est appréhendée par l'intermédiaire des propriétés notionnelles. On constate ici une coïncidence avec le mode d'appréhension du réel des SN corporels français actualisés avec le déterminant zéro et le déterminant *le*. Ainsi, malgré la différence nette au niveau de moyens expressifs, le vietnamien et le français présentent le même principe dans l'actualisation du nom corporel en domaine proverbial.

Revenons aux proverbes contenant le SN *lòng*-entrailles accompagnés par les verbes d'état antéposés. Le SN *lòng* présente les entrailles en tant que notion. Ce sont les entrailles en soi avec toutes les caractéristiques qui leur sont associées selon nos connaissances sur les

entrailles. Les verbes d'état *mất*-perdu, *được*-gagné, *toại*-satisfait, *thoả*-satisfait, *cạn*-étroit, *hẹp*-étriqué, *xót xa*-déchiré ne modifient pas l'extension du SN *lòng*-entrailles mais ils attribuent un jugement de valeur au SN qu'ils accompagnent. A travers ces verbes d'état, on peut déterminer la position psychosociale du sujet parlant en faveur ou à l'encontre de l'objet désigné par le nom. En revanche, il n'y a que le SN *lòng*-entrailles qui convient le mieux dans la combinaison avec ces verbes d'état. Si on remplace le SN *lòng*-entrailles par les SN tels que : *mắt*-yeux, *tay*-main, *ruột*-intestin, *gan*-foie..., l'association est impossible. Ainsi, le nom corporel joue ici le rôle de sélection des verbes d'état appropriés. On trouve ici une relation réciproque entre le nom corporel et le verbe d'état. En étant placé devant le nom corporel, le verbe d'état relève un tout autre sens qui n'est pas le même s'il est postposé du nom ou s'il se combine avec d'autres noms désignant des parties corporelles. De son côté, le nom corporel ne sélectionne que les verbes d'état qui sont appropriés à son sens symbolique. *Lòng*-entrailles est considéré d'abord, pour les Vietnamiens, comme le siège des sentiments (*Đàn bà cạn lòng như đĩa, đàn ông bạc nghĩa như vôi*-femme/ étroit/ entrailles/ comme/ assiette/ homme/ ingrat/ loyauté/ comme/ chaud, *Sợ hẹp lòng không sợ hẹp nhà*-avoir peur/ étriqué/ entrailles/ ne pas/ avoir peur/ étroit/ maison, *Được lòng ta xót xa lòng người*-gagné/ entrailles/ je/ déchiré/ entrailles/ autrui) et ensuite il est assimilé à la conscience (*Có đi có lại mới toại lòng nhau*-avoir/ aller/ avoir/ venir/ PAR/ satisfait/ entrailles/ les uns les autres, *Có vay có trả mới thoả lòng nhau*-avoir/ emprunter/ avoir/ rendre/ PAR/ satisfait/ entrailles/ les uns les autres, *Mất lòng trước, được lòng sau*-perdu/ entrailles/ avant/ gagné/ entrailles/ après). Dans la culture traditionnelle vietnamienne, la connaissance est comprise dans un sens très large qui n'exclut pas les valeurs affectives. Les combinaisons *mất lòng*-perdu/ entrailles, *được lòng*-gagné/ entrailles, *toại lòng*-satisfait/ entrailles, *thoả lòng*-satisfait/ entrailles expriment d'une part l'effectivité mais aussi l'intellectualité d'autre part. *Lòng*-entrailles pour chaque homme est le centre de la vie, de la volonté et de l'intelligence. *Được lòng*-gagné/ entrailles signifie que l'on gagne l'estime, la confiance de l'autre, *mất lòng*-perdu/ entrailles, signifie que l'on perd l'estime, la confiance dans l'autre. Le principe de base pour que quelqu'un soit *toại lòng*-satisfait/ entrailles et *thoả lòng*-satisfait/ entrailles, c'est donnant donnant : *có đi có lại*-avoir/ aller/ avoir/ retour et *có vay có trả*-avoir/ emprunter/ avoir/ rendre ; on reçoit quelque chose de l'autre et on doit lui donner quelque chose en contrepartie. Ainsi, *lòng*-entrailles pour les Vietnamiens est toujours un mélange de sentiment et de raison, de vie effective et de vie intellectuelle. *Lòng*-entrailles n'existe pas dans le proverbe français mais il y a *coeur* qui exprime tout ce qui est représenté par *lòng*-entrailles dans le proverbe vietnamien : *Miel sur la bouche, fiel sur le coeur ; Bouche en coeur au sage, coeur en bouche au fou ; L'avare n'a ni coeur ni bonté ; Coeur joyeux fait beau visage ; Bon coeur ne peut mentir ; Un coeur*

tranquille est la vie du corps ; Coeur facile à donner, facile à ôter, Coeur qui soupire n'a pas ce qu'il désire ; Le coeur ne peut douleur ce que l'oeil ne peut voir ; Coeur blessé ne peut aider ; A pauvre coeur, petit souhait, A coeur vaillant rien d'impossible... On peut constater une légère différence en ce qui concerne le sens symbolique de *coeur* en français et de *lòng-entrailles* en vietnamien. Dans le proverbe vietnamien, *lòng-entrailles* est tout d'abord le siège effectif de l'homme, *lòng-entrailles* est étroitement rattaché à l'âme de l'homme. En français, *coeur* est associé souvent à l'esprit et parfois les termes se mélangent en raison de leurs significations identiques. Dans le proverbe français, le coeur est plus lié à l'esprit qu'à l'âme.

Nous donnons un autre exemple concernant le SN corporel *mặt-visage*. Le SN *mặt-visage* sélectionne un certain nombre de verbes d'état tels que : *đẹp-beau*, *xấu-laid*, *mở-ouvert*, *mát-frais* :

Đẹp mặt anh, xanh mặt chị

beau/ visage/ frère/ pâle/ visage/ soeur

Le bonheur des uns fait le malheur des autres

Ai đội mũ lệch xấu mặt người ấy

qui/ coiffer/ chapeau/ de travers/ laid/ visage/ personne/ DEI

Qui coiffe son chapeau de travers en est honteux

Con khôn mở mặt mẹ cha

enfant/ avisé/ ouvert/ parent

L'enfant avisé fait honneur à ses parents

Ai có mát mặt người ấy

qui/aisée/ frais/ visage/ personne/ DEI

Chacun est maître de son sort

Dans la combinaison avec le SN *mặt-visage*, les verbes d'état *đẹp-beau*, *xấu-laid*, *mở-ouvert*, *mát-frais* ne conservent plus leur sens radical mais ils traduisent un sens très éloigné de leur sens radical. *Đẹp mặt-beau/ visage* n'est pas un visage qui est doté de la beauté ; *xấu mặt-laid/ visage* n'est pas un visage qui est inesthétique ; *mở mặt-ouvert/ visage* ne désigne pas l'action d'ouverture du visage ; *mát mặt-frais/ visage* ne désigne pas la sensation de froid léger au visage mais l'association entre les verbe d'état *đẹp-beau*, *mát-frais*, *mở-ouvert* et le SN corporel *mặt-visage* donne un sens moral, celui de dignité, d'honneur, de fierté, de satisfaction. Par contre, le verbe d'état *xấu-laid* se combine avec le SN corporel *mặt-visage* exprimant l'indignité, le déshonneur, le discrédit. Ainsi, entre le SN corporel et les verbes d'état existe une relation mutuelle, ils se complètent efficacement pour arriver à désigner ces sens. *Mặt-visage* symbolise le substitut de l'individu tout entier. Il est la partie la plus

révélatrice du corps humain⁶⁷. Il est la *face* de l'homme et à travers cette face, l'homme montre à autrui le Moi intime. Le visage est donc pour soi mais aussi pour l'autre. C'est le pont à l'aide duquel l'homme présente, transfère sa personnalité vers les autres (en grec, le mot *visage* signifie « donner à voir »). Les verbes d'état *đẹp*-beau, *xấu*-laid, *mở*-ouvert, *mát*-frais fournissent un jugement de valeur, une assignation de valeur au SN corporel *mặt*-visage et dès lors, le sens du SN doit être déduit du sens de la combinaison entre le nom corporel et les verbes d'état. Les verbes d'état, en attribuant un sens moral au nom corporel, ne modifient pas l'extension du nom corporel. Le sens déduit à partir de la combinaison entre le nom corporel et le verbe d'état est une estimation générique, perpétuelle. *Đẹp mặt*-beau/ visage, *xấu mặt*-laid/ visage, *mở mặt*-ouvert/ visage, *mát mặt*-frais/ visage n'indiquent pas la dignité ou l'indignité d'une personne particulière mais de tout individu possible. *Ai đội mũ lệch xấu mặt người ấy*-qui/ coiffer/ chapeau/ de travers/ laid/ visage/ personne/ déictique (Qui coiffe son chapeau de travers en est honteux), *Con khôn mở mắt mẹ cha*-enfant/ avisé/ ouvert/ parent (L'enfant avisé fait honneur à ses parents) n'évoquent pas des estimations événementielles dans lesquelles les faits se déroulent en une seule fois mais des estimations générales, atemporelles. Le SN corporel avec un accompagnateur antéposé a donc le même caractère que le SN corporel actualisé tout seul. Comme le SN corporel nu, le SN corporel avec un accompagnateur antéposé renvoie à une référence virtuelle, autrement dit il renvoie à tout référent possible qui est spatio-temporellement non-délimité.

7.2.2.3. SN corporel + Adjoint

Dans notre corpus de proverbes, nous avons 20/278 phrases dans lesquelles les SN corporels sont accompagnés d'un adjectif postposé, soit 7,19%. Par rapport au SN corporel nu et au SN corporel avec un adjectif antéposé, le pourcentage de SN corporels avec un adjectif postposé n'est pas élevé mais ce type de SN relève d'un fonctionnement linguistique intéressant qui mérite d'être étudié avec soin.

Dans ce groupe de proverbes, il y a 13/ 20 proverbes qui sont structurés par un couple thème-rhème, soit 65% et 7/20 proverbes structurés par deux couples thèmes-rhèmes, soit

⁶⁷ Robert Lafont, dans son ouvrage *Il y a quelqu'un. La parole et le corps* écrit : « L'homme est donc une architecture de façade. Il présente sur sa face deux yeux, deux narines, une bouche à deux lèvres musclées pour une préhension ou une expulsion d'antériorité. Les pavillons de ses oreilles sont orientés vers l'avant. Il a deux seins sur son bouclier pectoral et quand il soulève ce bouclier pour inspirer, il a l'expérience kinesthésique de deux poumons en projection. A cela s'ajoute que la station debout a libéré ses deux membres antérieurs et ses mains. A cette libération il a gagné une compétence exceptionnelle dans l'atteinte du monde extérieur. La praxis est orientée vers l'avant dans tout son développement » (1994 : 42).

35%. Ainsi, si on compare avec le groupe de proverbes contenant des SN corporels nus et le groupe de proverbes contenant des SN corporels avec un adjectif antéposé, le pourcentage des SN à structure simple et à structure binaire dans ce groupe est presque le même.

Comme il existe des proverbes contenant deux SN corporels, le nombre de SN corporels est plus élevé que celui des phrases proverbiales. Nous relevons 27 SN corporels accompagnés d'un adjectif postposé dont 8/27 actualisés avec un nom, soit 29,62% et 19/27 actualisés avec un verbe d'état, soit 70,37%.

Dans ce qui suit, nous étudierons le comportement linguistique des SN corporels accompagnés d'un adjectif postposé en analysant le type d'adjectif, le rôle de l'adjectif dans le processus de production de sens générique du proverbe.

Parmi les 8 SN corporels accompagnés d'un nom, il y a 3 SN dans lesquels le nom désigne un animal : *miệng tu hú*-bouche/ nom d'un oiseau, *mắt lươn*-yeux/ anguille, *lưng ong-dos*/ guêpe; 3 SN dans lesquels le nom désigne une plante : *tóc củ hành*-cheveu/ oignon, *bụng dọc dừa*-ventre/ pétiole de cocotier, *bụng bí rợ*-ventre/ potiron ; 2 SN dans lesquels le nom désigne un objet : *miệng hoả lò*-bouche/ fourneau, *lưng đòn xóc-dos*/ palanche. Voici les proverbes contenant des SN corporels actualisés avec un nom postposé :

Miệng tu hú ăn lở rú lở rí

bouche/ nom d'un oiseau/ manger/ s'écrouler/ montagne/ s'écrouler/ colline

Miệng hoả lò ăn hết cơ nghiệp

bouche/ fourneau/ manger/ épuiser/ fortune

Bởi tóc củ hành làm anh thiên hạ

parce que/ cheveux/ oignon/ faire/ frère/ monde

Lưng đòn xóc, bụng dọc dừa, làm thì lừa, ăn như xa cán

dos/ palanche/ ventre/ pétiole de cocotier/ travailler/ PAR/ duper/ manger/ comme/
nom d'une machine

Bụng bí rợ ăn như bào làm như khi

ventre/ potiron/ manger/ comme/ nom d'un animal/ travailler/ comme/ singe

Những người ti hí mắt lươn, Trai thì trộm cắp gái buôn chồng người

mot quantitatif/ gens/ tout petit/ yeux/ anguille/ garçon/ PAR/ voler/ fille/ séduire/ mari/
autrui

Những người thắt đáy lưng ong, Vừa khéo chiều chồng vừa khéo nuôi con

mot quantitatif/ gens/ nouer/ dos/ guêpe/ à la fois/ habile/ choyer/ mari/ à la fois/
habile/ élever/ enfant

Il n'existe pas de préposition ou de conjonction entre le SN corporel et le nom désignant un animal, une plante, un objet et pour déterminer leur relation sémantique, il faut

s'appuyer sur le type de nom accompagné du nom corporel. Pour le cas des SN corporels accompagnés d'un nom désignant un animal, on a la relation d'appartenance. *Miệng tu hú-bouche/* nom d'un oiseau doit être compris comme la bouche de *tu hú*-nom d'un oiseau, *mắt lươn-yeux/* anguille doit être compris comme les yeux de l'anguille. En apparence, ces deux SN abordent le domaine des animaux mais effectivement, ils ont pour but de décrire l'univers humain par la voie métaphorique. *Miệng tu hú-bouche/* nom d'un oiseau représente métaphoriquement le caractère gourmand et insouciant de l'homme. Pour le SN *mắt lươn-yeux/* anguille, à partir du sens propre selon lequel les yeux de l'anguille sont tout petits et étroits, *mắt lươn* décrit les yeux de l'homme avec un sens très dépréciatif, *mắt lươn* symbolise la malhonnêteté et l'aguichant. *Lưng ong-dos/* guêpe décrit la taille très fine des femmes et aux yeux des Vietnamiens, les femmes à taille de guêpe symbolisent la féminité. Dans la langue vietnamienne, les SN composés d'un nom corporel et d'un nom animal sont très productifs et dans tous les cas, la relation sémantique entre le nom corporel et le nom animal est toujours celle d'appartenance : *cổ cò-cou/* cigogne, *mắt ngựa-visage/* cheval, *mắt éch-yeux/* grenouille, *mắt chuột-visage/* souris, *chân chim-pied/* oiseau, *da gà-peau/* poule, *răng ngựa-dent/* cheval, *tai mèo-oreille/* chat.

Quant aux SN corporels accompagnés d'un nom désignant une plante ou un objet, la relation sémantique entre le nom corporel et le nom adjoind est la relation de comparaison. *Bụng bí rợ-ventre/* potiron, *bụng dọc dừa-ventre/* pétiole de cocotier, *tóc củ hành-cheveu/* oignon, *lưng đòn xóc-dos/* palanche, *miệng hoả lò-bouche/* fourneau sont des SN comportant trois syllabes dont la première syllabe désigne une partie corporelle et les deux autres syllabes forment un mot composé qui désigne un objet ou une plante. Dans la langue vietnamienne, la quantité des syllabes joue un rôle important dans la détermination de la relation syntaxique et sémantique du SN du type : SN corporel + nom désignant un animal ou une plante ou un objet. Les SN comportant deux syllabes impliquent toujours une relation d'appartenance. Les SN comportant trois syllabes impliquent généralement une relation de comparaison. *Bụng bí rợ-ventre/* potiron décrit le ventre ayant la forme d'un potiron, *tóc củ hành-cheveu/* oignon décrit les cheveux torsadés en chignon ressemblant à un oignon ; *lưng đòn xóc-dos/* palanche est le dos qui est comme une palanche, *miệng hoả lò-bouche/* fourneau décrit la bouche ayant la forme d'un fourneau.

Un trait intéressant à noter est que parmi les 8 SN corporels actualisés avec un nom, il n'y a qu'un seul SN : *lưng ong-dos/* guêpe qui exprime un sens positif, le reste exprime un sens dépréciatif. Les noms adjoints, à leur sens propre, ne portent aucune nuance de sens négatif mais par la combinaison avec les SN corporels, ils produisent un sens péjoratif. Ces SN corporels décrivent la particularité physique concernant la conception de la physiologie

des Vietnamiens. Les femmes qui ont une taille de guêpe possèdent tous les caractères nécessaires pour être une bonne épouse et une bonne mère : elles savent à la fois bien choyer leur mari et bien élever leurs enfants (*Những người thắt đáy lưng ong, Vừa khéo chiều chồng vừa khéo nuôi con*). Les gens qui ont la bouche qui ressemble à un fourneau ou au bec de *tu hú*-nom d'un oiseau dont le bec est long et aigu sont gourmands et insouciantes (*Miệng tu hú ăn lỗ rú lỗ rí ; Miệng hoả lò ăn hết cơ nghiệp*). Les gens dont le dos ressemble à une planche et dont le ventre a la forme d'un potiron ou d'un pétiole de cocotier sont à la fois fainéants et gourmands (*Lưng đôn xóc, bụng dọc dừa, làm thì lười, ăn như xa cán ; Bụng bí rợ ăn như bào làm như khi*). Ainsi, les Vietnamiens évaluent la valeur d'un être à travers son physique dans deux domaines principaux : le travail et le manger. Les Vietnamiens apprécient les gens qui travaillent et méprisent les fainéants. On constate ici un point commun entre les proverbes vietnamiens et français en ce qui concerne l'estimation du travail. Le proverbe vietnamien ainsi que le proverbe français proviennent d'une société rurale dans laquelle la vie n'est possible que par le travail quotidien. Le travail est une condition nécessaire pour se procurer de quoi vivre, et en particulier de la nourriture. C'est pour cette raison que la relation entre le manger et le travail est très significative, ils sont inséparables. Le discours proverbial vietnamien et français reflète le regard réaliste des Vietnamiens et des Français vis-à-vis des jugements esthétiques. Les jugements esthétiques sont donc implicites dans une physiognomonie qui s'intéresse avant tout au caractère mais qui s'enracine dans le physique. Donnons quelques proverbes français : *Blonds cheveux et gentillesse ne font pas bouillir la marmite ; Longue langue, courtes mains ; Où est la paresse est la graisse ; Celui qui travaille ne doit pas être obèse ; Le travail est la santé ; La tempérance et le travail sont les deux médecins de l'homme ; Qui perd la matinée perd la journée, Qui dort jusqu'au soleil levant vit en misère jusqu'au couchant.*

Il existe 19 SN corporels actualisés avec un verbe d'état. Voici quelques observations sur le groupe de proverbes contenant des SN corporels accompagnés d'un verbe d'état postposé.

- Les verbes d'état dans ce groupe de proverbes correspondent exactement aux adjectifs qualificatifs subjectifs en français.

- Le champ lexical des verbes d'état dans notre corpus se concentre sur quelques domaines tels que : champ de couleur (7 occurrences): *trắng*-blanc, *son*-rouge, *hồng*-rose, *đen*-noir ; champ de dimension (3 occurrences) : *dài*-long, *dày*-épais ; champ de forme (3 occurrences) : *gù*-voûté, *ông*-ballonné, *nhọn*-aigu ; champ de position (2 occurrences) : *trái*-gauche, *mặt*-droite ; champ de qualité abstraite (4 occurrences) : *xót*-poignant, *không*-vide, *thừa*-redondant.

- Dans la majorité des cas, le sens des verbes d'état est étroitement lié au sens du SN corporel qu'ils accompagnent : *da* : *trắng* (peau : blanc), *tóc* : *dài* (cheveu : long), *má* : *hồng* (joue : rose), *răng* : *đen* (dent : noir), *lưng* : *gù* (dos : voûté), *móng tay* : *nhọn* (ongle de main : aigu), etc. A travers ces proverbes, on peut connaître la conception des Vietnamiens sur la beauté. Le discours proverbial décrit la beauté de la femme par les SN tels que : *da trắng*-peau/ blanc, *tóc dài*-cheveu/ long, *má hồng*-joue/ rose, *răng đen*-dent/ noir. Ce sont les notions d'esthétique pour caractériser une belle femme : elle doit avoir une peau claire, des cheveux longs, des joues roses et des dents noires. A l'heure actuelle, la dernière caractéristique : *răng đen*-dent/ noir a complètement été renversée avec la disparition de la coutume de chiquer du bétel, les dents noires ne restent plus un des critères déterminant d'une belle femme mais ce sont les dents bien blanches. Autrefois, les femmes chiquaient du bétel, plus elles chiquaient du bétel, plus les dents étaient noires et les dents dotées d'une couleur noire brillante sont devenues un symbole de la beauté de la femme. Il est certain que le proverbe :

Lấy chồng cho đáng tâm chồng, Bõ công trang điểm má hồng răng đen

épouser/ mari/ pour que/ digne/ NC/ épouse/ valoir le coup/ maquiller/ joue/ rose/ dent/ noir

Il faut choisir un mari digne pour que le fait de se faire belle soit utile apparaît dans le temps lointain et le proverbe laisse donc des traces à travers lesquelles on peut se renseigner sur l'époque où il est apparu. Si les dents noires ne sont plus une représentation de la beauté féminine à notre époque, l'image de la peau claire est toujours maintenue de génération en génération comme symbole de la beauté physique des femmes. Pour les Vietnamiens, être belle est être blanche. Les femmes qui ont une peau claire sont appréciées par les hommes et par la société. Mais comme les paysans-auteurs du proverbe-sont réalistes, ils montrent cependant un regard méfiant auprès des belles femmes. Il y a plusieurs proverbes soulignant les dangers de la seule beauté :

Đừng tham da trắng tóc dài, Đến khi nhớ bữa có mài mà ăn

ne pas/ se passionner/ peau/ blanc/ cheveu/ long/ lors de/ manquer/ repas/ avoir/ affûter/ PAR/ manger

La beauté ne fait pas bouillir la marmite.

La beauté est assimilée à la paresse :

Những người da trắng tóc thừa, Đẹp thì đẹp thật nhưng thừa việc làm

QUA/ gens/ peau/ blanc/ cheveu/ redondant/ beau/ PAR/ beau/ vrai/ mais/ clairsemé/ travail

Les femmes à peau claire et aux cheveux redondants sont belles mais feignantes

Ces proverbes renvoient au même contenu : la beauté seule est un revêtement vide auquel manquent les éléments essentiels pour son fonctionnement. Ce qui compte, c'est la qualité morale, et pour la norme paysanne, c'est le travail.

- Dans les proverbes où il existe deux SN corporels contenant deux adjoints postposés, les deux adjoints sont de la même catégorie lexicale.

+ Les adjoints sont des noms

Lưng đòn xóc, bụng doc dừa, làm thì lừa, ăn như xa cán

dos/ palanche/ ventre/ pétiole de cocotier/ travailler/ PAR/ duper/ manger/ comme/ nom d'une machine

Les gens qui ont le dos ressemblant à une palanche et le ventre ressemblant au pétiole de cocotier sont gourmands et feignants

+ Les adjoints sont les verbes d'état

Đừng tham da trắng tóc dài, Đến khi nhờ bữa có mài mà ăn

ne pas/ se passionner/ peau/ blanc/ cheveu/ long/ lors de/ manquer/ repas/ avoir/ affûter/PAR/ manger

La beauté ne fait pas bouillir la marmite

Lấy chồng cho đáng tầm chồng, Bõ công trang điểm má hồng răng đen

épouser/ mari/ pour que/ digne/ NC/ valoir le coup/ maquiller/ joue/ rose/ dent/ noir

Il faut choisir un mari digne pour que le fait de se faire belle soit utile

Trai tay trái, gái tay mắt

garçon/ main/ gauche/ fille/ main/ droit

Pour les garçons, il faut voir la main gauche, pour les filles, la main droite (en parlant de la physiognomonie)

Chê thàng bụng ông lấy thàng lưng gù

dédaigner/ type/ ventre/ ballonné/ épouser/ type/ dos/ voûté

N'échapper à un mal que pour tomber sur un autre plus grand

A la différence du groupe de proverbes contenant des SN corporels du type : adjoint + SN, dans ce groupe de proverbes, le sens des adjoints existant ensemble dans une même phrase proverbiale n'est pas obligatoirement opposé. Parmi les proverbes cités ci-dessus, il n'y a qu'une seule phrase dans laquelle le sens des deux verbes d'état est opposé : *Trai tay trái, gái tay mắt*-garçon/ main/ gauche/ fille/ main/ droit. Les proverbes restants comportent des verbes d'état qui apparaissent dans des SN corporels qui la plupart du temps fonctionnent dans le discours pour la plupart du temps comme une locution : *da trắng tóc dài* –peau/ blanc/

cheveu/ long, *má hồng răng đen*-joue/ rose/ dent/ noir, *bụng óng lung gù*-ventre/ ballonné/ dos/ voûté.

Dans notre corpus de proverbes, le verbe d'état ne se combine pas avec le nom corporel de la même façon dans les deux constructions : prénominale et postnominale. Dans la section précédente, nous avons montré que le verbe d'état qui précède le nom corporel n'a aucune influence sur l'extension du nom, il n'est que l'accompagnateur du nom en attribuant un jugement de valeur au nom. Dans le proverbe vietnamien, le verbe d'état qui se place après le nom corporel fonctionne exactement comme l'adjectif qualificatif subjectif dans le proverbe français. En participant à l'acte de référence, le verbe d'état fournit un contenu descriptif au nom corporel qu'il détermine. Ce contenu descriptif consiste en des propriétés particulières du nom corporel qui permettent de modifier l'extension du nom. Les SN *da trắng-peau*/ clair et *tóc dài*-cheveux/ long dans le proverbe :

Đừng tham da trắng tóc dài, Đến khi nhớ bữa có mài mà ăn

ne pas/ se passionner/ peau/ blanc/ cheveu/ long/lors de/ manquer/ repas/ avoir/ affûter/PAR/ manger

Ne pas se passionner pour les femmes qui ont la peau claire et les cheveux longs car elles ne peuvent pas remplacer la nourriture (traduit littéralement)

ne restent plus la peau et les cheveux en tant que Classes qui entrent dans l'opposition avec d'autres classes comme Bouche, Pied, Tête mais la peau et les cheveux qui sont restreints par des propriétés : Blanc et Long. Les verbes d'état adjoints permettent de réduire l'extension du nom en sous-classes, celles de peau claire et des cheveux longs qui font allusion à une opposition avec les classes de peau non-claire et de cheveux non-longs. Rétrécit l'extension du nom mais cela ne veut pas dire que le verbe d'état change la nature du nom. En effet, la peau claire reste toujours la peau, les cheveux longs sont toujours les cheveux mais non d'autres choses. Les verbes d'état attribuent aux noms un bornage qualificatif qui ne change pas le caractère générique des SN corporels *da trắng-peau*/ clair et *tóc dài*-cheveux/ long. Les SN *da trắng-peau*/ clair et *tóc dài*-cheveux/ long sont introduits dans la phrase proverbiale *Đừng tham da trắng tóc dài*-ne pas/ passionner/ peau/ clair/ cheveu/ long comme des notions de beauté, sans référer à aucune femme concrète, et toute femme peut être le référent des SN à condition que sa peau soit claire et que ses cheveux soient longs. Les SN corporels *da trắng-peau*/ clair et *tóc dài*-cheveu/ long ne dénotent que virtuellement, ils renvoient à la peau et aux cheveux de toute femme qu'on puisse envisager, ils ne marquent pas les indications de définitude et de nombre. Ce mode d'actualisation est aussi celui de la plupart des SN corporels accompagnés d'un adjectif postposé dans notre corpus, à savoir les SN corporels : *miệng tu hú*-bouche/ nom d'un oiseau, *miệng hoả lò*-bouche/ fourneau, *má hồng*-joue/ rose,

răng đen-dent/ noir, tay không-main/ vide... ont pénétré dans le discours proverbial comme des notions qui représentent des idées infiniment étendues dans l'abstrait. Néanmoins, il s'agit de proverbes dans lesquels on constate l'existence des indications de nombre :

Những người da trắng tóc thừa, Đẹp thì đẹp thật nhưng thừa việc làm

QUA/ personne/ peau/ blanc/ cheveu/ redondant/ beau/ PAR/ beau/ vrai/ mais/ clairsemé/ travail

Les femmes à peau claire et aux cheveux redondants sont belles mais feignantes

Những người thắt đáy lưng ong, Vừa khéo chiều chồng vừa khéo nuôi con

QUA/ personne/ nouer/ dos/ guêpe/ à la fois/ habile/ choyer/ mari/ à la fois/ habile/ élever/ enfant

Les femmes à taille de guêpe savent à la fois bien choyer leur mari et bien élever leurs enfants

Người nào mặt nặng như mo, Chân đi bậm bạch thì cho chẳng màng

personne/ n'importe / visage/ épais/ comme/ spathe/ pied/ marcher/ mot redoublé exprimant la mauvaise manière de marcher/ PAR/ donner/ ne pas/ convoiter

Les femmes qui ont le visage épais et qui marchent pesamment ont été rejetées par les hommes même on les leur donne gratuitement

Chê thàng bụng ông lấy thàng lưng gù

dédaigner/ type/ ventre/ ballonné/ épouser/ type/ dos/ voûté

On dédaigne l'homme à ventre ballonné mais on tombe sur l'homme à dos voûté.

L'expression *những người*-mot quantitatif /personne (les gens) marque une pluralité, les expressions *người nào*-personne/ n'importe (n'importe qui) et *thàng*-type (type) prennent en compte une unité mais tout cela n'entraîne pas ces proverbes vers la spécificité. Ces proverbes expriment la généralité par une autre manière : *những người*-mot quantitatif/ personne indique un nombre indéterminé de personnes, toutes les personnes qui peuvent être caractérisées par les propriétés : *da trắng tóc thừa* (peau claire, cheveux redondants) *thắt đáy lưng ong* (taille de guêpe) peuvent servir de référence au proverbe ; *người nào*-personne/ n'importe ne renvoie pas à un référent particulier mais à tout référent possible, « *người nào* » doit être compris au sens « n'importe qui » en français, n'importe quelle femme pourvu qu'elle soit représentative, c'est-à-dire qu'elle ait les propriétés de chacune de l'ensemble des femmes en question : *mặt nặng như mo* (visage épais) et *chân đi bậm bạch* (marcher pesamment) ; *thàng*-type ne renvoie pas à un homme concret mais à tout homme qui satisfait l'exigence sémantique du proverbe : c'est l'homme au ventre ballonné et au dos voûté. Les expressions : *những người*-mot quantitatif/ personne, *người nào*-personne/ n'importe, *thàng*-type ne supposent pas le référent du nom comme existant et connu, c'est donc les SN

corporels accompagnés d'un verbe d'état qui vont permettre de définir le SN dont il est question. Par rapport aux autres proverbes, les proverbes comportant les expressions quantitatives produisent un effet de sens plus concret, ils ne présentent pas la généralité sous le même aspect. La classe d'occurrences constituée par les SN corporels qui n'indiquent pas le nombre est appréhendée par le mode qualitatif alors que la classe d'occurrences constituée par les SN corporels qui marquent le nombre est appréhendée en premier lieu par le mode quantitatif. La majorité des SN corporels dans notre corpus de proverbes actualisent le mode d'appréhension de la classe d'occurrences par la voie qualitative.

Dans la langue vietnamienne, un SN dont le centre est un SN massif ne se combine absolument pas avec un adjectif descriptif du type : *đẹp, xinh*-beau, *xấu*-laid, *trắng*-blanc, *rậm*-fourmi, *đen láy*-noir brillant, *nuột nà*-mot redoublé exprimant une peau douce comme du satin. Comme le nom corporel appartient à la catégorie de nom massif, selon la règle de la langue, il ne peut pas être accompagné par un adjectif descriptif.

Par exemple :

**hôn môi xinh* dans **Anh ao ước được hôn môi xinh của cô ấy.*

embrasser/ lèvres/ joli il/ souhaiter/ PAR/ embrasser/ lèvres/ joli/ de/ elle/ DEI

**chìa tay xấu* dans **Nó chìa tay xấu ra phía tôi.*

tendre/ main/ laid il/ tendre/ main/ laid/ vers/ côté/ je

**xoa da trắng* dans **Mẹ xoa lên da trắng của con gái.*

caresser/ peau/ blanc/ mère/ caresser/ sur/ peau/ blanc/ de/ fille

**cạo râu rậm* dans **Ngày nào nó cũng phải cạo râu rậm.*

raser/ barbe/ épais jour/ DEI/ il/ aussi/ devoir/ raser/ barbe/ épais

**ngước mắt đen láy* dans **Cô bé ngước mắt đen láy.*

lever/ yeux/ noir brillant fillette/ lever/ yeux/ noir brillant

**hôn tay nuột nà* dans **Anh cúi xuống hôn tay nuột nà của người yêu.*

embrasser/ main/ douce il/ pencher/ vers le bas/ embrasser/ main/ douce/ de/ amoureux

Pour que les énoncés ci-dessus qui contiennent des SN corporels accompagnés d'un adjectif descriptif soient acceptables, il faut introduire dans chaque SN corporel un nom comptable approprié que sont *cặp* (*cặp môi*), *bàn* (*bàn tay*), *làn* (*làn da*), *bộ* (*bộ râu*), *đôi* (*đôi mắt*) et dès lors, les noms comptables : *cặp* (nom comptable désignant un ensemble de deux individus de la même catégorie formant un tout), *bàn* (nom comptable désignant des individus à forme plat), *làn* (nom comptable désignant des individus de la même nature formant un grand espace à forme plat), *bộ* (nom comptable désignant un ensemble de deux individus et davantage de la même catégorie formant un tout), *đôi* (nom comptable désignant un ensemble

de deux individus de la même catégorie formant un tout) deviennent le centre du syntagme nominal. Conformément à la règle grammaticale de la langue vietnamienne, un SN dont le centre est un nom comptable peut recevoir tous types d'adjoints. Avec l'introduction des noms comptables, nous avons maintenant les énoncés corrects :

hôn cấp môi xinh dans *Anh ao ước được hôn cấp môi xinh của cô ấy.*

(Il désire baiser ses jolies lèvres)

chìa bàn tay xấu dans *Nó chìa bàn tay xấu ra phía tôi.*

(Il tend la main laide vers moi)

xoa làn da trắng dans *Mẹ xoa lên làn da trắng của con gái.*

(La mère caresse la peau blanche de sa fille)

ạo bộ râu râu dans *Ngày nào nó cũng phải ạo bộ râu râu.*

(Il doit raser la barbe épaisse tous les jours)

ngước đôi mắt đen láy dans *Cô bé ngước đôi mắt đen láy nhìn bầu trời*

(La fillette lève les yeux noirs vers le ciel)

hôn bàn tay nuột nà dans *Anh cúi xuống hôn bàn tay nuột nà của người yêu.*

(Il se penche pour embrasser la main douce de sa petite amie)

Dans notre corpus de proverbes, nous avons des SN corporels qui se combinent directement avec les adjoints descriptifs, à savoir : *da trắng*-peau/ blanc, *tóc dài*-cheveu/ long, *má hồng*-joue/ rose, *răng đen*-dent/ noir, *bụng ỏng*-ventre/ ballonné, *lưng gù*-dos/ voûté, etc. et les locuteurs natifs n'y trouvent aucune bizarrerie ni agrammaticalité. On peut se poser la question suivante : est-ce que le proverbe ne suit pas la règle générale de la langue ou bien s'agit-il d'une caractéristique particulière du genre proverbial ? Répondre à ces questions permet de mieux comprendre le fonctionnement linguistique du SN corporel dans le proverbe.

Dans les énoncés ci-dessus, il s'agit d'une existence spécifique mise en jeu. Le SN corporel *bàn tay nuột nà* –nom comptable/ main/ douce dans l'énoncé *Anh cúi xuống hôn bàn tay nuột nà của người yêu* (Il se penche pour embrasser la main douce de sa petite amie) renvoie à la main de la petite amie du sujet de l'énoncé. Le SN *làn da trắng*-caresser/ nom comptable/ peau/ blanc dans *Mẹ xoa lên làn da trắng của con gái* (La mère caresse la peau blanche de sa fille) réfère à la peau blanche de la fille du personnage *Mẹ*- mère en question. Ajoutés les noms comptables *bàn*, *làn*, les SN *bàn tay nuột nà*-nom comptable/ main/ doux et *làn da trắng*-nom comptable/ peau/ blanc désignent un référent concret. Si on supprime les noms comptables *bàn* dans le SN *bàn tay nuột nà* et *làn* dans le SN *làn da trắng*, les SN *tay nuột nà*-main/ doux et *da trắng*-peau/ blanc reçoivent une lecture générique, c'est la main et la peau en soi avec les propriétés suffisamment et nécessairement pour les différencier des autres parties corporelles. Les verbes d'état *nuột nà*-doux et *trắng*-blanc fournissent des

propriétés qui permettent de restreindre l'extension du SN en sous-classe, ici sous-classe de main douce et de peau blanche par opposition aux autres sous-classes de la même catégorie, par exemple la sous-classe de main rugueuse et de peau foncée. Dès lors, les verbes transitifs désignant les actions : *hôn* (embrasser) et *xoa* (caresser) qui supposent toujours un objet référant à une chose ou une personne concrètes ne sont pas compatibles avec le caractère générique des SN *tay nuột nà-main/ doux*, *da trắng-peau/ blanc* et les expressions **hôn tay nuột nà-embrasser/ main/ doux* **xoa da trắng-caresser/ peau/ blanc* deviennent agrammaticales. Par contre, les SN *da trắng-peau/ blanc* et *tóc dài-cheveu/ long* dans le proverbe *Đừng tham da trắng tóc dài, Đến khi nhờ bữa có mài mà ăn-ne pas/ se passionner/ peau/ blanc/ cheveu/ long/ lors de/ manquer/ repas/ avoir/ affûter/ Marqueur/ manger* (traduire littéralement : il ne faut pas se passionner pour les femmes qui ont la peau claire et les cheveux longs car elles ne peuvent pas remplacer la nourriture) renvoient à la peau et aux cheveux en tant que notion de beauté, c'est la classe de peau et des cheveux avec toutes les propriétés définitoires du type. Le référent auquel renvoie le proverbe *Đừng tham da trắng tóc dài, Đến khi nhờ bữa có mài mà ăn* n'est pas une personne concrète mais toute personne possible qui ait *da trắng tóc dài-peau/ blanc/ cheveu/ long*, c'est donc une référence virtuelle. *Da trắng tóc dài-peau/ blanc/ cheveu/ long* décrivent la beauté de femme. Ces SN corporels équivalent à la notion de *beauté* et le proverbe doit être compris au sens : la beauté ne fait pas bouillir la marmite. Dans le discours proverbial, les SN corporels *da trắng tóc dài* sont appropriés pour annoncer les estimations génériques. *Da trắng tóc dài-peau/ blanc/ cheveu/ long* sont des conceptions générales qui ont une existence permanente dans l'esprit. Ces conceptions sont construites non pas par les SN corporels *da-peau* et *tóc-cheveu* mais par la combinaison entre les SN corporels *da-peau* et *tóc-cheveu* et les verbes d'état *trắng-blanc dài-long*. Les SN corporels *da-peau* et *tóc-cheveu* seuls ne parviennent pas à dénoter la notion de *beauté* mais il faut l'association *da trắng tóc dài-peau/ blanc/ cheveu/ long* pour que cette notion soit révélée. Ainsi, les verbes d'état utilisés dans le genre de discours proverbial n'ont pas la même valeur que celle des verbes d'état dans la langue. Dans la langue, les verbes d'état consistent à attribuer une propriété particulière au SN qu'ils déterminent et les SN accompagnés d'un verbe d'état sont plus concrets par rapport aux SN sans l'accompagnement d'un verbe d'état. Dans le proverbe, les verbes d'état jouent le rôle d'un associé du SN dans l'intention de désigner une conception de portée générale. Si l'on ajoute les noms comptables *làn* au SN *da trắng* et *bàn* au SN *tóc dài*, le proverbe modifié *Đừng tham làn da trắng, mái tóc dài, Đến khi nhờ bữa có mài mà ăn* perd non seulement l'harmonisation rythmique mais aussi le caractère générique. Le locuteur cherche à référer les SN corporels *làn da trắng-nom comptable/ peau/ blanc* et *mái tóc dài-nom comptable/ cheveu/ long* à une personne concrète

et cela va à l'encontre de la visée discursive du proverbe. Ainsi, c'est le genre de discours proverbial qui rend légitimes les SN corporels combinés directement avec un verbe d'état. Nous donnons un autre exemple pour éclaircir ce point. Comparons le proverbe :

Vàng đỏ nhọ lòng son

or/ rouge/ noircir/ entrailles/ rougé

L'or rouge noircit les entrailles rouges (traduire littéralement)

et l'énoncé :

Bây giờ chúng ta mới hiểu tám lòng son của người chiến sĩ cách mạng ấy

maintenant/ nous/ récemment/ comprendre/ NC/ entrailles/ rouge/ personne/ combattant/ révolution/ déictique

Maintenant, nous comprenons la fidélité de ce révolutionnaire

Nous trouvons dans le proverbe le SN corporel *lòng son* qui est composé de deux constituants : nom corporel + verbe d'état et dans l'énoncé le SN *tám lòng son* qui est composé de trois constituants : nom comptable + nom corporel + verbe d'état. Ce que le proverbe veut exprimer n'est pas que l'or noircit les entrailles rouges mais que l'argent démolit les sentiments d'humanité et de fidélité. Les SN *vàng đỏ*-or/ rouge et *lòng son*-entrailles/ rouge ne renvoient pas à un or ou aux entrailles particuliers mais ils sont équivalents aux conceptions suivantes : *vàng đỏ* = l'argent, *lòng son* = l'humanité, la fidélité.

Dans l'énoncé :

Bây giờ chúng ta mới hiểu tám lòng son của người chiến sĩ cách mạng ấy

maintenant/ nous/ récemment/ comprendre/ nom comptable/ entrailles/ rouge/ personne/ combattant/ révolution/ déictique

le SN corporel *tám lòng son*-nom comptable/ entrailles/ rouge réfère à une personne concrète, celle du révolutionnaire. Si l'on supprime le nom comptable *tám*, l'énoncé modifié **Bây giờ chúng ta mới hiểu lòng son của người chiến sĩ cách mạng ấy* devient bizarre et agrammatical à la fois. Puisque le référent de l'énoncé est spécifique, il n'est pas compatible avec le caractère générique que donne le SN *lòng son*-entrailles/ rouge. Le SN *lòng son*-entrailles/ rouge reçoit dans ce cas, comme dans le proverbe, un sens métaphorique, ici la fidélité mais il faut un nom comptable, ici *tám* pour que le SN soit capable de désigner un référent spécifique, ici le révolutionnaire.

Ainsi, les SN corporels accompagnés d'un adjectif postposé actualisent dans le proverbe au même titre que les SN corporels nus et les SN corporels accompagnés d'un adjectif antéposé. Le référent dénoté par ces types de SN corporels est virtuel, il est spatio-temporellement non délimité.

7.2.2.4. SN comptable + SN corporel

Dans notre corpus de proverbes, nous relevons 12/278 proverbes contenant des SN corporels structurés par un SN comptable et un SN corporel. Par rapport aux SN corporels actualisés sans l'accompagnement d'un SN comptable, ce type de SN s'avère d'un tout petit pourcentage, à savoir 4,31% (12/278) contre 95,68% (266/278). Malgré leur nombre peu important, les SN corporels du type *SN comptable + SN corporel* méritent d'être étudiés avec soin car cela permet de mieux comprendre le fonctionnement linguistique du SN corporel dans le proverbe.

Les 12 proverbes contenant des SN corporels composés d'un SN comptable et d'un SN corporel sont actualisés dans une structure simple. Ainsi, dans le proverbe, la structure simple est dominante et cela reflète fidèlement l'usage de la langue contemporaine. Nous avons 13 SN corporels (il s'agit d'un proverbe qui comporte deux SN corporels). Parmi ces 13 SN corporels, il y a 11 SN actualisés en position de rhème, soit 84,61% et 2 SN actualisés en position de thème, soit 15,38%. Nous expliquerons plus tard la raison qui pousse les SN corporels du type *SN comptable + SN corporel* à préférer s'actualiser en rhème.

Notre argument lancé dans les sections précédentes est que la majorité des SN corporels dans notre corpus sont aptes à exprimer la généricité proverbiale car ce sont des SN actualisés sans l'accompagnement d'un SN comptable ou des particules *CÁI, MỘT*. Ce type de SN corporels, grâce à la non-présence du nom comptable et des particules, ne doit indiquer ni la catégorie du nombre ni la catégorie de la définitude et cela facilite une interprétation générique du proverbe. La présence d'un nom comptable ou des particules dans un SN corporel est l'indication du nombre et de la spécificité. La question qui se pose ici est alors la suivante : les proverbes contenant des SN corporels actualisés avec un SN comptable dans notre corpus sont-ils des contre-exemples ? Si oui, quel procédé leur permet de rester dans le système proverbial car un énoncé à caractère spécifique n'a généralement pas sa place dans le genre proverbial. Si non, quel est le rôle que joue le SN comptable dans l'expression générique du proverbe ?

Voici les 12 proverbes contenant des SN corporels actualisés avec un nom comptable :

1. *Hòn đất mà biết nói năng, Thì thầy địa lý cái răng chẳng còn*

NC/ terre/ PAR/ savoir/ parler/ PAR/ géomancien/ NC/ dent/ ne pas/ exister encore

2. *Cái răng cái tóc là góc con người*

NC/ dent/ NC/ cheveu/ PAR/ coin/ homme

3. *Thương cái xương không còn*

aimer/ NC/ os/ ne pas/ exister encore

4. *Muốn làm ông cái lông không muốn mất*

- vouloir/ faire/ monsieur/ NC/ poil/ ne pas/ vouloir/ perdre
5. *Thầy bói, thầy số, thầy đồng, Nghe ba thầy ấy cái lông không còn*
voyant/ astrologue/ mage/ écouter/ trois/ nom comptable/ PAR/ NC/ poil/ ne pas/
exister encore
 6. *Trăm con trai không bằng lỗ tai con gái*
cent/ NC/ garçon/ ne pas/ égal/ NC/ oreille/ NC/ fille
 7. *Mười đứa con gái không bằng hột dái đứa con trai*
dix/ particule/ NC/ fille/ ne pas/ égal/ particule/ NC/ garçon
 8. *No bụng đói con mắt*
satiété/ ventre/ faim/ NC/ yeux
 9. *Có mắt mà không có con người*
avoir/ yeux/ PAR/ ne pas/ avoir/ NC/ pupille
 10. *Một đồng kiếm nát đồng cỏ, Hai đồng kiếm đổ con mắt*
un/ đồng/ chercher/ écraser/ NC/ herbe/ deux/ đồng/ chercher/ rougir/ NC/ yeux
 11. *Đồng tiền liền khúc ruột*
argent/ attacher/ NC/ entrailles
 12. *Anh em hạt máu sẽ đôi*
frère sœur/ NC/ sang/ diviser/ deux

Dans ce groupe de proverbes, il n'existe pas de particularité en ce qui concerne la thématique par rapport aux autres groupes. Ces proverbes abordent des questions telles que : le danger de la confiance aveugle (proverbes numérotés 1 et 5), la conception esthétique (proverbe numéroté 2), la conception laudative pour fils et dépréciative pour fille (proverbe numéroté 7) et inversement (proverbe numéroté 6), la valeur de l'argent (proverbes numérotés 10 et 11), l'amour consanguin (proverbe numéroté 12), etc. Ce sont des problèmes qui touchent de près la vie des Vietnamiens. Les locuteurs natifs ne trouvent aucune différence sur le degré de généralité entre ce groupe et les autres proverbes. Ainsi, nous pouvons affirmer sans hésitation que ce groupe de proverbes ne constitue pas de contre-exemples et que le caractère générique du proverbe ne décroît pas en raison de la présence des indications de nombre et de spécificité que sont les SN comptables : cái (cái răng-nom comptable/ dent, cái tóc-nom comptable/ cheveu, cái xương-nom comptable/ os, cái lông-nom comptable/ poil) ; con (con mắt-nom comptable/ yeux, con người-nom comptable/ pupille) ; lỗ (lỗ tai-nom comptable/ oreille) ; khúc (khúc ruột-nom comptable/ entrailles) ; hột (hột dái-nom comptable/ testicule) ; hạt (hạt máu-nom comptable/ sang). Une question se pose ici : est-ce que les SN comptables actualisés dans le proverbe n'ont pas les mêmes valeurs que ceux en langue ?

Les SN comptables : cái, con, lõ, khúc, hột, hạt dans les SN corporels : cái răng-nom comptable/ dent, cái tóc-nom comptable/ cheveu, cái xương-nom comptable/ os, cái lông-nom comptable/ poil ; con mắt-nom comptable/ yeux, con người-nom comptable/ pupille ; lõ tai-nom comptable/ oreille ; khúc ruột-nom comptable/ entrailles; hột dái-nom comptable/ testicule ; hạt máu-nom comptable/ sang indiquent le nombre (ici singulier) et la définitude (ici défini) des noms corporels qu'ils précèdent. Le SN corporel cái răng dans le proverbe *Hòn đất mà biết nói năng, Thì thầy địa lý cái răng chẳng còn* (traduit littéralement : Si la terre sait parler, le géomancien n'a plus aucune dent) renvoie à une dent appartenant à une personne concrète : le géomancien. Le SN comptable cái donne un aspect concret au SN cái xương dans le proverbe *Thương cái xương không còn*, le SN corporel cái xương indique le nombre sémantique singulier. Ainsi, le SN comptable actualisé dans le proverbe garde sa valeur en langue, il n'existe pas de décalage sémantique entre le nom comptable en langue et en discours proverbial. Mais pourquoi, en conservant le trait singulier défini, le SN comptable dans le proverbe arrive-t-il à exprimer la généralité ?

La réponse se trouve dans l'effet discursif que donne le nom comptable à l'égard de l'énoncé proverbial. A partir du trait sémantique singulier défini découle l'idée d'un tout petit nombre, c'est le peu extrême. On peut gloser le proverbe *Hòn đất mà biết nói năng, Thì thầy địa lý cái răng chẳng còn* comme suit : si la terre sait parler, elle va dénoncer les propos insensés du géomancien et les clients, se rendant compte des tromperies du géomancien, vont arracher ses dents jusqu'à la dernière. L'image cái răng không còn équivaut à il n'y a plus de dent. De même, le proverbe *Thương cái xương không còn* peut être glosé : on compatit aux maux des autres, les autres profitent de notre compassion et nous avons tout perdu. L'image cái xương không còn équivaut à il n'y a plus d'os. Semblablement, le proverbe *Muốn làm ông cái lông không muốn mất* peut être traduit littéralement comme : vouloir faire le monsieur mais ne pas vouloir perdre même un poil. L'image cái lông không muốn mất signifie la volonté de ne perdre rien du tout. Ainsi, les images : cái răng không còn = aucune dent, cái xương không còn = aucun os, cái lông không còn = aucun poil, cái lông không muốn mất = aucun poil expriment l'idée extrême du petit nombre. Cái răng, cái xương, cái lông sont petits par leur forme effective, ils symbolisent donc le petit nombre. L'idée du petit nombre est poussée à un niveau extrême lorsque les SN corporels cái răng, cái xương, cái lông sont précédés d'une particule désignant la négation : *không* (ne pas). Ainsi, la présence des noms comptables est nécessaire pour activer le sens du petit nombre. On voit plus nettement la nécessité du nom comptable dans la production de sens du proverbe si on fait un test dans lequel on supprime le nom comptable :

(1) *Hòn đất mà biết nói năng, Thì thầy địa lý cái răng chẳng còn*

(1') *Hòn đất mà biết nói năng, Thì thầy địa lý răng chẳng còn*

(3) *Thương cái xương không còn*

(3') *Thương xương không còn*

(4) *Muốn làm ông cái lông không muốn mất*

(4') *Muốn làm ông lông không muốn mất*

(10) *Một đồng kiếm nát đồng cỏ, Hai đồng kiếm đở con mắt*

(10') *Một đồng kiếm nát đồng cỏ, Hai đồng kiếm đở mắt*

On peut constater facilement qu'il s'agit d'une nuance de sens entre les phrases (1), (3), (4), (10) et (1'), (3'), (4'), (10') : dans ces dernières, il n'existe pas l'effet intensif que présentent incontestablement les premières. Les SN comptables permettent aux proverbes de produire un effet de sens intensif qui est manifesté dans tous les proverbes de ce groupe. Cet effet de sens est traduit nettement dans le proverbe : *Anh em hat máu sê đôi* (Frères et soeurs sont comme une goutte de sang divisée par deux). Le SN comptable *hat*-goutte désigne une petite quantité de liquide qui est généralement trop petite et insuffisante pour être dénombrable et divisible. Mais, pour exprimer le degré extrême de la solidarité dans la relation de consanguinité, le proverbe n'a pas hésité à diviser ce qui ne pourrait pas l'être dans la réalité. L'image *hat máu sê đôi*-goutte/ sang/ diviser/ deux, en actualisant l'idée d'une petite quantité absolue, est très bénéfique pour réaliser la visée discursive du proverbe. Par ailleurs, l'effet intensif explique la raison pour laquelle le proverbe préfère actualiser les SN corporels du type : SN comptable + SN corporel en position de rhème.

Un trait intéressant à noter est que la plupart des proverbes de ce groupe (10/12 proverbes) tendent à avoir une portée négative. C'est le groupe qui exprime le plus nettement la subjectivité de l'auteur populaire. A travers les SN corporels accompagnés d'un nom comptable, on peut déterminer la position psychosociale de l'auteur populaire portant sur l'objet dénoté par le nom corporel. En utilisant les SN comptables avec une nuance de sens plus concrète, plus circonstanciée, l'auteur populaire montre sa vision, son point de vue subjectif sur le sujet, ici c'est l'état d'alerte devant le danger d'une confiance aveugle (proverbes numérotés 1, 5), d'une compassion mal placée (proverbe numéroté 3), d'une conception erronée vis-à-vis du sexe de l'enfant (proverbes numérotés 6,7), etc. Les SN comptables désignent prioritairement un objet singulier, défini et cet objet est poussé à un état nul (proverbes numérotés 1, 3, 4, 5, 9) ou à quelque chose de petit qui ne peut être plus petit (proverbes numérotés 2, 6, 7, 8, 10, 11, 12) ; alors, l'objet en question revêt un aspect abstrait qui correspond bien à la portée générale du proverbe. On comprend pourquoi les proverbes comportant des SN comptables ne perdent pas leur caractère générique. Le

processus de la production de sens de ces proverbes est qu'ils partent d'un sens singularisant vers un sens généralisant.

Dans ce groupe de proverbes, il existe deux proverbes de sens totalement opposés. Ce sont les proverbes numérotés 6 et 7 : *Trăm con trai không bằng lỗ tai con gái* (Cent garçons ne valent pas un trou d'oreille d'une fille) et *Mười đứa con gái không bằng hột dái đứa con trai* (Dix filles ne valent pas un testicule d'un garçon). Les SN corporels *lỗ tai*-nom comptable/ oreille et *hột dái*-nom comptable/ testicule ne portent explicitement pas de catégorie de nombre mais on peut déterminer leur nombre grâce à la relation de contraste établie entre le thème et le rhème des proverbes : *Trăm con trai // không bằng lỗ tai con gái ; Mười đứa con gái // không bằng hột dái đứa con trai*. Les SN en position de thème *Trăm con trai*-cent/ nom comptable/ garçon et *Mười đứa con gái*-dix/ particule/ nom comptable/ fille ne renvoient pas à un nombre concret de garçons et de filles, ici cent garçons et dix filles mais ils symbolisent un grand nombre, ici c'est la quantité extrêmement grande. Mis dans la relation de contraste, les SN corporels en position de rhème *lỗ tai*-nom comptable/ oreille et *hột dái*-nom comptable/ testicule doivent porter un niveau de nombre inverse, c'est-à-dire le petit nombre, et de plus, c'est la quantité extrêmement petite. A travers le nombre inscrit sur les SN, on peut voir clairement un jugement de valeur : l'estime pour le fils dans le cas du proverbe *Mười đứa con gái không bằng hột dái đứa con trai* (Dix filles ne valent pas un testicule d'un garçon) et l'estime pour la fille dans le cas du proverbe *Trăm con trai không bằng lỗ tai con gái* (Cent garçons ne valent pas un trou d'oreille d'une fille). Dans la société vietnamienne, il existe depuis toujours un stéréotype de la conception laudative pour le fils et dépréciative pour la fille. Les Vietnamiens estiment beaucoup le renom (nous l'avons vu avec les proverbes comportant le SN corporel *mặt*-visage) mais avoir un fils pour eux est plus glorieux, plus honorable. Plusieurs proverbes en témoignent : *Thứ nhất đẻ con trai, thứ hai đỗ ông nghè* (L'homme a deux fiertés : en premier lieu, avoir un fils ; en second lieu, obtenir le diplôme de doctorat) ; *Nhất nam viết hữu, thập nữ viết vô* (Avoir un fils dit oui, même si avoir dix filles dit encore non, autrement dit, on considère le fait d'avoir un fils comme avoir l'enfant et on considère le fait d'avoir dix filles comme ne pas encore avoir d'enfant). La crainte de ne pas avoir de fils est une obsession collective. On peut trouver l'origine du stéréotype dans l'aspiration éternelle de l'homme à la reproduction : avoir un fils est synonyme de prolongation de la filiation paternelle, et dans le cas contraire, c'est l'extermination de la filiation paternelle. On comprend pourquoi le proverbe utilise l'image *hột dái*-nom comptable/ testicule pour vanter la valeur du fils. Par ailleurs, la recherche de la représentation valorisante du sexe masculin peut trouver la réponse dans le type de société qu'est le Vietnam : c'est une société confucéenne qui estime le rôle de l'homme et néglige le

rôle de la femme vis-à-vis du développement social. Le stéréotype laudatif pour le fils est bien enraciné dans la conscience de chaque membre de la communauté vietnamienne et il est adopté par la plupart d'entre eux sans aucun discernement critique. Comme le dit Ruth Amossy (1991 : 37) « Niant, ou tout au moins ignorant l'expérience, le stéréotype entrave la démarche scientifique. Plus encore, le stéréotype n'influence pas seulement la pensée et le jugement : il affecte jusqu'à nos perceptions, qu'il déforme. Engagé à son insu dans une activité répétitive et stérile, l'individu s'épuise à retrouver dans l'univers les formes préconçues qu'il projette sur lui ». Mais il s'agit d'une autre caractéristique du stéréotype, c'est qu'il varie selon les pays, les époques, les cultures, les milieux. De nos jours, même s'il existe encore des influences écrasantes, la conception laudative pour le fils et dépréciative pour la fille s'amointrit considérablement. On peut expliquer que la société vietnamienne se développe, que l'influence du confucianisme est moins importante mais en effet, les contre-exemples se retrouvent déjà dans le proverbe même. Nous avons plusieurs proverbes qui contredisent ce stéréotype. Donnons quelques exemples : la fille est appréciée par ses possibilités en ce qui concerne le travail d'agriculture : *Ruộng sâu trâu nái không bằng con gái đầu lòng* (Il vaut mieux avoir une fille aînée que beaucoup de rizières et de buffles) ; la fille peut apporter à ses parents le bien reçu de son mari en se mariant : *Trăm con trai không bằng lỗ tai con gái* (Cent garçons ne valent pas un trou d'oreille d'une fille), la valeur d'un fils ou d'une fille compte pour le caractère pieux envers les parents : *Gái mà chi trai mà chi, Sinh ra có nghĩa có nghì thì hơn* (Avoir un fils ou une fille n'est pas important, ce qui est important c'est d'avoir un enfant pieux envers ses parents). Si les raisons extralinguistiques ne peuvent pas répondre à la question : quelle est l'origine du phénomène de l'existence des proverbes de sens contradictoire, on doit chercher la réponse au sein du proverbe même.

Nous donnons d'abord quelques proverbes français et vietnamiens de sens opposé et expliquons ensuite la cause du phénomène des proverbes contradictoires.

Proverbe français :

Du côté de la barbe est la toute-puissante

vs *En la grande barbe ne gît pas le savoir*

Ce qui entre dans le corps ne souille pas l'âme

vs *Mieux vaut souffrir de l'estomac que de l'esprit*

Visage d'homme fait vertu

vs *C'est faible caution que celle d'un visage*

Proverbe vietnamien :

Thương cái xương không còn

Aimer les autres fait du tort à soi-même

- vs *Thương người như thể thương thân*
 Aimer les autres comme soi-même
Chồng con là cái nợ nần, Thà rằng ở vậy nuôi thân béo mồm
 Il vaut mieux vivre seul que mal accompagné
- vs *Gái không chồng như kèo neo không mấu*
 Femme sans mari comme maison sans toit
Máu loãng còn hơn nước lã, Chín đời họ mẹ còn hơn người dưng
 Un parent même éloigné vaut mieux qu'un étranger
- vs *Bán anh em xa mua láng giềng gần*
 Un voisin proche vaut mieux qu'un parent éloigné
Trông mặt đặt tên
 À voir la physionomie de quelqu'un, on peut connaître son caractère
- vs *Đừng có trông mặt mà bắt hình dong, Đừng trông râu sồng mà tưởng là sư*
 L'habit ne fait pas le moine

La réponse se trouve d'abord dans la visée pragmatique du proverbe. La plupart du temps, les locuteurs se servent du proverbe comme d'un argument, un commentaire, une illustration, une conclusion afin d'étayer leur discours. Le but du locuteur quand il cite un proverbe est d'appuyer son raisonnement, pour renforcer sa stratégie d'argumentation. Dans de nombreux proverbes, le locuteur choisit le proverbe qui convient à la situation et au sujet traité. Le proverbe est doté de la capacité à référer à une situation et comme il existe dans la vie de l'homme des situations diverses et variées, il y aura en principe des proverbes différents pour marquer cette variété situationnelle. De là naissent les proverbes contradictoires contenant la diversité des situations que tout être humain est susceptible de rencontrer au cours de son existence. Avec les proverbes abordés de diverses thématiques, le locuteur peut, pour toute situation, recourir à un proverbe approprié à sa visée discursive, autrement dit, pour n'importe quelle situation, le locuteur peut choisir parmi les proverbes un proverbe adéquat à sa propre intention informative.

L'existence des proverbes contradictoires s'explique en premier lieu par l'utilisation du proverbe dans des contextes différents. Une autre cause de ce phénomène concerne la valeur de vérité générale du proverbe. Le proverbe annonce une vérité générale mais non pas universelle. *Général*, dans notre sens, est ce qui est commun à un genre, à la plupart, ce qui concerne la majorité ou la totalité d'un groupe ; *Universel* est ce qui s'étend à tout, qui s'étend partout, qui embrasse la totalité des êtres et des choses. *Général* est lié donc à une idée relative alors que *universel* à une idée absolue. Ainsi, pour nous, la vérité exprimée par le proverbe est vraie dans certains univers de croyance mais non dans tout univers de croyance,

autrement dit la vérité du proverbe ne devrait pas être considérée comme valable pour tous les hommes dans tous univers de croyance mais pour l'ensemble des hommes qui peuvent se trouver engagés dans la situation en question. Ainsi, l'existence des proverbes de sens opposé n'est pas contradictoire avec la valeur de vérité générale du proverbe. La vérité annoncée par le proverbe est vraie dans telle ou telle situation, elle se trouve vérifiée par telle ou telle situation.

La conclusion à tirer de ce qui précède est que le groupe de proverbes contenant des SN comptables ne constitue pas un contre-exemple de la généralité proverbiale par rapport aux autres groupes de proverbes. Le processus de la production du sens générique des proverbes de ce type est qu'ils partent d'un sens singularisant vers un sens généralisant.

Nous nous sommes heurtée à une double difficulté en faisant ce chapitre de l'actualisation nominale dans le proverbe vietnamien dont l'une est liée aux moyens d'expression et l'autre à la méthode d'analyse. Le vietnamien et le français ne possèdent pas les mêmes marqueurs d'expression nominale : l'actualisation nominale du SN corporel dans le proverbe français se réalise par les actualisateurs que sont le déterminant zéro et le déterminant défini tandis que l'actualisation nominale du SN corporel dans le proverbe vietnamien se réalise par la non-présence des marqueurs désignant le nombre et la définitude que sont le nom comptable et les particules *Cái, Môt*. D'où résulte la difficulté concernant la méthode d'analyse comparative: comme il est impossible de partir d'une analyse parallèle des moyens expressifs des deux systèmes, nous nous appuyons sur le point sémantique commun entre le proverbe vietnamien et le proverbe français qu'est la valeur de vérité générale afin de relever les moyens expressifs propres à chaque système. La mise en regard des deux systèmes fait apparaître de façon très nette les tendances dominantes de chaque langue en ce qui concerne l'actualisation du nom corporel dans le proverbe.

Les SN corporels actualisés dans le proverbe vietnamien sont segmentés selon la fonction syntaxique qu'ils assurent dans l'énoncé proverbial. Ils sont ensuite classifiés en deux groupes en fonction des convergences et des divergences qu'ils représentent lors de l'actualisation nominale. Nous avons un groupe de SN corporels actualisés sans l'accompagnement des SN comptables et/ou des particules *Cái, Môt* et un groupe de SN corporels actualisés avec un SN comptable. Le premier groupe occupe une très grande place par rapport au second (95,68% contre 4,31%), ce qui montre la tendance d'actualisation des SN corporels dans le proverbe. Une typologie des SN corporels basée sur le type de SN (actualisé seul ou avec un adjectif), le type de phrase (actualisé dans une phrase simple ou binaire), la position logico-grammaticale (actualisé en position de thème ou de rhème, ou de

thème et de rhème à la fois) est toujours faite en analysant chaque groupe de SN corporels. Cette typologie nous conduit à une conclusion certaine : contrairement à une idée reçue, les proverbes ne sont pas opaques et anormaux sémantiquement et syntaxiquement, et les proverbes reflètent fidèlement l'usage de la langue contemporaine.

En tant que noms massifs, les SN corporels nus dans notre corpus ne comportent en eux-mêmes aucune indication de nombre et de définitude. L'expression nominale est tout simplement l'expression d'une Espèce, d'une Classe qui est conçue au sens notionnel et qui peut s'appliquer à toutes les occurrences passées, actuelles, futures, etc. Le SN corporel nu est donc une conception générale qui existe dans l'esprit de façon permanente et qui exclut tout ce qui est concret et momentané, autrement dit il ne distingue pas la visée momentanée en discours de la valeur permanente en langue.

Les SN corporels qui précèdent un adjectif, généralement un verbe d'état, actualisent dans le discours proverbial d'une même façon que les SN corporels nus. Les verbes d'état ne restreignent pas l'extension du nom corporel qu'ils précèdent en lui attribuant une propriété qui caractérise un sous-ensemble de l'ensemble dénoté par le nom mais ils participent au procès de qualification dans lequel le nom corporel et le verbe d'état jouent un rôle similaire. La combinaison du nom corporel et du verbe d'état révèle un sens moral et symbolique qui a une certaine indépendance vis-à-vis des éléments constitués. C'est pour cette raison que nous proposons une appellation qui nous paraît plus adéquate aux verbes d'état précédés du nom : ce sont des accompagnateurs du nom mais non des modificateurs. Puisque la présence des verbes d'état n'affecte pas l'extension du nom corporel qu'ils précèdent, le statut de ce dernier reste par conséquent le même que le SN corporel nu, c'est-à-dire qu'il se rapproche de l'état de notion pure qui est pris dans toute son étendue.

Le groupe de proverbes contenant des SN corporels actualisés avec un adjectif postposé peut être divisé en deux sous-groupes dont l'un est composé des proverbes dans lesquels le SN corporel est actualisé avec un nom désignant un animal, une plante, un objet et l'autre sont des proverbes dans lesquels le SN corporel est actualisé avec un verbe d'état. Les noms adjoints et les verbes d'état adjoints attribuent aux SN corporels qu'ils déterminent un contenu descriptif et dès lors, l'association entre les SN corporels et leurs adjoints permet de caractériser une notion, en concept d'une portée générale. Les SN corporels accompagnés d'un adjectif postposé actualisent dans le proverbe au même titre que les SN corporels nus et les SN corporels accompagnés d'un adjectif antéposé ; ils sont introduits dans le discours proverbial comme des notions qui représentent des idées infiniment étendues dans l'abstrait.

Les trois types de SN corporels ci-dessus représentent le même mode d'appréhension du réel, celui du qualitatif. La classe d'occurrences constituée par ces types de SN corporels

est appréhendée par l'intermédiaire des propriétés notionnelles qui sont des conceptions générales ayant une existence permanente dans l'esprit.

Les SN corporels du type : *SN comptable* + *SN corporel* véhiculent la généralité proverbiale sous un autre aspect. Tout en conservant les traits singulier et défini qui sont sa valeur en langue, ce type de SN corporels parvient à exprimer la généralité en poussant le référent spécifique jusqu'à l'état néant ou jusqu'à l'état dans lequel le référent spécifique porte une valeur symbolique du nombre.

Dans l'actualisation nominale du proverbe français, les marqueurs privilégiés de la généralité sont le déterminant zéro et le déterminant défini. Pour le cas du proverbe vietnamien, la généralité est manifestée par la présence dominante des SN corporels actualisés seuls sans l'accompagnement d'un SN comptable ou de particules *Cái*, *Một*. Ainsi, malgré la différence claire sur le plan de moyens expressifs, le vietnamien et le français présentent le même principe d'actualisation de la généralité dans le domaine référentiel. Les déterminants zéro et défini dans proverbe français ainsi que les SN corporels actualisés seuls dans le proverbe vietnamien ont une tendance à garder en puissance et en effet la même valeur. La mise en regard des deux systèmes d'actualisation nominale conduit à dévoiler des caractéristiques culturelles encodées dans les praxèmes qui sont propres à chaque langue.

Nous passons maintenant à l'étude de l'actualisation du verbe dans le groupe de proverbes français et vietnamiens contenant des praxèmes corporels.

Troisième partie

ETUDE CONTRASTIVE DE L'ACTUALISATION DU VERBE DANS LE GROUPE DE PROVERBES FRANÇAIS ET VIETNAMIENS CONTENANT DES PRAXEMES CORPORELS

Dans le chapitre portant sur la question générale de l'actualisation nominale et verbale, nous avons montré que le français et le vietnamien représentent de grandes oppositions, de grandes divergences en ce qui concerne la catégorie du verbe. Dans la langue vietnamienne, les verbes restent invariables lors de leur actualisation en discours, le vietnamien est donc dépourvu de temps verbaux. Pour situer le procès dans le temps, le vietnamien recourt à des circonstants de temps. Comme l'organisation temporelle en français et en vietnamien n'est pas structurée de la même façon, notre étude contrastive menée sur l'actualisation verbale dans le proverbe français et vietnamien suit une démarche souple en fonction des caractéristiques propres à chaque langue. Nous ne pouvons pas appliquer, en les transférant terme à terme les catégories d'analyse du français à la description du vietnamien mais nous maintenons le principe que le concept de temps existe dans toutes les langues mais les langues se différencient par les formes linguistiques qui l'expriment⁶⁸. Guillaume écrit « L'esprit humain est ainsi fait qu'il a l'expérience du temps » (*L'Architectonique du temps dans les langues classiques*, 1929/1970 : 17). En effet, le temps est une réalité mais les moyens expressifs censés signifier cette réalité varient d'une langue à l'autre, autrement dit la construction psycholinguistique du temps diffère selon les langues.

Le verbe en français varie en personne, en temps, mode et aspect, autrement dit, ce qui permet de reconnaître qu'un mot particulier est un verbe, c'est qu'il présente certaines caractéristiques formelles telles que la variation de personne, de temps, de mode, d'aspect ; la fonction de prédicat aux formes conjuguées, etc. communes à tous les mots de la catégorie verbale. Ces caractéristiques formelles sont l'ensemble des traits propres à la partie du discours dénommée verbe en français. L'étude de l'actualisation verbale du verbe français doit donc retrouver ces traits. Dans une langue isolante amorphologique par excellence comme le vietnamien, l'étude de l'actualisation verbale devrait prendre en compte tout ce qui concerne le côté lexical dans le fonctionnement linguistique du verbe. Comme nous l'avons fait dans l'analyse de l'actualisation nominale, la description menée dans l'étude de l'actualisation verbale ne se limite pas au verbe seul mais se situe dans le cadre de l'énoncé, c'est l'actualisation de l'énoncé tout entier. Tous les constituants de l'énoncé aident à relever les valeurs temporelles, aspectuelles et modales du verbe.

Dans ce qui suit, après avoir déterminé le cadre théorique qui sous-tend notre étude sur l'actualisation verbale appliquée au domaine proverbial, et qui est essentiellement celui du temps-aspect-mode, nous entrons dans l'analyse détaillée de l'actualisation verbale en

⁶⁸ L'anglais et l'allemand ont deux termes pour distinguer le temps du monde du temps du verbe. L'anglais : *time/ tense*, l'allemand : *Zeit/ Tempus*. Damourette et Pichon dans *Des mots à la pensée. Essais de grammaire française* (1911 - 1940) proposent le terme *tiroir* pour désigner le temps du verbe.

étudiant des types de procès, des temps verbaux pour le cas du proverbe français ; pour le cas du proverbe vietnamien nous nous penchons sur des types de procès, sur la raison pour laquelle les circonstanciels localisateurs ne peuvent pas coexister avec le proverbe. Les valeurs modales sont toujours prises en compte en analysant l'actualisation verbale des cas concrets dans les deux langues. Nous montrons enfin la correspondance entre l'actualisation verbale et l'actualisation nominale manifestée dans le proverbe français et vietnamien.

Chapitre 8. Actualisation du verbe dans le groupe de proverbes français contenant des praxèmes corporels

Dans ce chapitre portant sur l'actualisation verbale dans le proverbe français, nous proposons de présenter notre cadre théorique adopté, celui de temps-aspect-mode. Ce paradigme explicatif de la temporalité verbale, selon Bres (2005, 2006) est pertinent pour l'ensemble des temps verbaux de l'indicatif, ce qui est convenable à l'état de notre corpus de proverbes : le mode du verbe dans notre corpus est essentiellement l'indicatif. Un autre enjeu de ce choix méthodologique est qu'il permet d'appliquer un même modèle explicatif à une langue sans morphologie comme le vietnamien.

8.1. Temps-aspect-mode comme paradigme explicatif de l'actualisation verbale

Dans l'histoire de la linguistique du temps, il existe de nombreux paradigmes qui tentent d'expliquer le fonctionnement des temps verbaux, à savoir l'approche référentielle (Beauzée, Reichenbach, Kleiber...) dans laquelle les temps verbaux reçoivent un rôle premier qui est de référer à un moment du temps ; l'approche textuelle et discursive (Weinrich, Benveniste...) dans laquelle les temps verbaux n'ont pas (ou pas toujours) pour fonction de dénoter des éléments de temporalité mais ils se dotent des fonctions qui varient selon le type de texte dans lesquels ils interviennent ; l'approche temps-aspect-mode (Guillaume, Wilmet, Martin, Gosselin, Bres...) dans laquelle les temps verbaux ont clairement pour objet de dénoter la temporalité et l'analyse des temps verbaux se fait au regard des critères du temps et de l'aspect. Dans la présente étude, nous adoptons l'approche temps-aspect-mode comme paradigme explicatif de l'actualisation verbale dans le proverbe, mais cela ne veut pas dire que nous excluons les autres approches. En considérant l'approche temps-aspect-mode comme fondamentale, nous tentons d'intégrer différents paramètres en fonction de leur pertinence vis-à-vis de notre interprétation verbale, comme le disent très justement Bres et Barcelo (2006 : 10) « Il est bien évident que les temps verbaux, en discours, peuvent être tout à la fois porteurs (ou supports) d'informations temporelle, aspectuelle, énonciative, référentielle, textuelle. Le type d'approche choisie hiérarchise différemment ces diverses informations ».

Nos explications qui vont suivre sur les valeurs temporelles, aspectuelles des proverbes sont largement inspirées de Bres qui déclare clairement à travers ses articles et ouvrages son cadre théorique adopté, celui de la linguistique praxématique.

Bres (2005 : 50) présente l'approche mode-temps-aspect comme suit «chaque temps verbal inscrit (ou n'inscrit pas) le procès dans le temps et le donne à voir d'une certaine façon ». Ainsi, il s'agit d'une articulation de temps, aspect et mode dans la définition brève de Bres. Ce sont les trois notions qui sont très liées, très imbriquées, comme le dit Guillaume :

De là, un ensemble de formes verbales, *qui sont toutes d'ordre temporel*. Aspect, mode, temps ne se réfère pas, comme l'enseigne la grammaire traditionnelle, à des phénomènes de nature différente, mais aux phases internes d'un phénomène de nature unique : la chronogénèse ; en un mot, l'aspect, le mode, le temps représentent une seule et même chose considérée en des moments différents de sa propre caractérisation (1929/ 1970 : 11).

On comprend mieux ce que dit ci-dessus Guillaume en lisant ce qu'il dit du mécanisme de formation du verbe. Le « programme » d'un verbe, c'est-à-dire ce qui fait qu'un verbe est un verbe, selon Guillaume :

Le mécanisme général de formation du verbe est le même que celui du nom. Il s'agit d'un mécanisme appartenant à tous les sémantèmes. La partie de discours dénommée *verbe* a en français des déterminants dont les principaux sont le mode, le temps et la personne. Un effet de ces déterminants est de susciter ensemble, par leur apparition dans le mot, la survenance de la partie de discours dénommée *verbe* [...] (cité par O. Soutet, 1997 : 123).

Ainsi, en appliquant l'approche mode-temps-aspect à l'étude de l'actualisation verbale dans le proverbe, nous envisageons la question de la référence temporelle sous différents angles : les temps verbaux, les classes aspectuelles et le genre de discours dans lequel l'énoncé est produit. Ces trois angles présentent une relation de recouvrement et d'influence réciproque dans l'interprétation d'un énoncé proverbial. Dans ce qui suit, nous présentons, séparément, les notions de mode, de temps et d'aspect mais leur lien est toujours maintenu tout au long de la présentation. Il faut préciser que dans notre étude de l'actualisation verbale du proverbe, les concepts de mode, de temps et d'aspect sont abordés dans le cadre de la description linguistique et particulièrement de l'énoncé élémentaire.

8.1.1. Mode

Les temps verbaux, sous la perspective de la linguistique guillaumienne, sont appréhendés par l'esprit. Ainsi, l'étude des temps verbaux présuppose l'étude des opérations

psychiques nécessaires à la conceptualisation du temps. L'image-temps que réalise l'actualisation verbale, d'après Guillaume, est le produit d'un programme dit *chronogénèse*. La chronogénèse est un mouvement de pensée progressif dans lequel la pensée peut appréhender l'image-temps en divers moments de sa construction. Ces divers moments sont appelés par Guillaume soit par le terme d'interceptions, soit par le terme de coupes interceptives, c'est-à-dire des positions prises par la pensée dans la construction de l'image-temps. Selon que la pensée appréhende un concept au début ou au terme de sa construction, la valeur en discours sera différente. En français, on voit dans l'opération de formation de l'image-temps trois interceptions, autrement dit trois coupes interceptives correspondant aux trois *modes* de langue dits chronothèses. Le mode quasi-nominal est le résultat d'une interception précoce du mouvement de la chronogénèse, le temps dans ce mode n'est saisi qu'en puissance. Le mode subjonctif est considéré comme le mode du virtuel dans lequel l'esprit appréhende l'image-temps en cours de construction. Le mode indicatif est le résultat d'une interception tardive du mouvement de la chronogénèse dans lequel la réalisation de l'image-temps est à l'état total. Voici la définition du mode de Guillaume :

On serait fondé ainsi à définir le mode, la catégorie grammaticale chargée d'indiquer pour chacune des chronothèses sa position de formation dans le temps opératif de la chronogénèse» (L'architecture du temps, 1929/ 1970 : 25).

Ainsi, le mode, pour Guillaume, a pour fonction d'indiquer la position des chronothèses dans la progression opérative de la chronogénèse.

D'après Guillaume (1929/1970), la conjugaison du verbe se distingue sur deux plans : le plan verbal qui est composé des formes personnelles et le plan nominal qui est composé des formes impersonnelles. De là, Guillaume classe la conjugaison verbale sous deux modes : le mode temporel qui comporte la distinction des époques (passé, présent, futur) et le mode intemporel dans lequel le temps est amorphe et ne peut être divisé en époques. Le mode temporel est constitué de différents temps verbaux de l'indicatif et le mode intemporel comprend le subjonctif, l'infinitif et le participe. Selon Guillaume, le mode temporel peut être nommé mode actuel (ou réel) et le mode intemporel peut être nommé mode virtuel.

Ce que dit ci-dessus Guillaume correspond en gros au mode personnel et au mode impersonnel dans les grammaires de Riegel et *al.* (1994) et Wilmet (2003). Selon Riegel et *al.* le mode personnel comporte trois modes : l'indicatif, le subjonctif et l'impératif ; le mode impersonnel comporte trois modes : l'infinitif, le participe et le gérondif. Pour Wilmet, le mode impersonnel comprend l'infinitif et le participe et le mode personnel comprend

l'indicatif et le subjonctif. Wilmet critique le classement des modes dans les manuels scolaires en ce qui concerne l'impératif et le conditionnel. Comme Guillaume, Wilmet est persuadé que l'impératif ne peut pas figurer dans le paradigme des modes personnel et impersonnel (ou modes temporel et intemporel selon les termes de Guillaume) car il ne possède aucune forme en propre. Guillaume écrit (1929/1970 : 47) : « L'impératif est mode de parole, non pas mode de pensée, du moins en français où il emprunte sa flexion soit à l'indicatif, soit au subjonctif ». Guillaume explique ce qu'est le mode de parole que figure l'impératif : « L'impératif est une certaine manière de parler qui vise à provoquer, chez le sujet écoutant, l'accomplissement d'un acte que le verbe indique » (*ibid.*). Quant au conditionnel, sur le plan morphologique, le conditionnel porte un paradigme de désinences du futur : *r + ai, as, a, ons, ez, ont* et un paradigme de désinences de l'imparfait : *r + ais, ais, ait, ions, iez, aient*, ce qui le rattache « sans l'ombre d'une hésitation à l'indicatif » (Wilmet, 2003 : 308). Riegel et *al.* intègrent, eux aussi, le conditionnel au mode indicatif en raison de ses caractéristiques formelles et sémantiques.

Dans la présente étude, nous adoptons le point de vue de Guillaume et Wilmet (qui est également le point de vue de Bres et Barcelo (2006) en ce qui concerne l'impératif et le conditionnel. Pour nous, l'impératif n'est pas un mode de langue mais l'un des effets possibles de l'indicatif ou du subjonctif quand ces derniers actualisent en discours ; le conditionnel est un temps du mode indicatif et comme tous les autres temps verbaux, il est susceptible de manifester autre chose que le temps.

La raison pour laquelle la grammaire traditionnelle considère le conditionnel comme un mode provient, d'après Riegel et *al.* (1994) et Wilmet (2003), de la confusion entre le mode et la modalité. Le concept de mode ne recouvre pas le concept de modalité, comme le dit Riegel et *al.* (1994 : 288) : « En réalité, un mode n'exprime pas en soi la modalité ». Selon ces auteurs, une même modalité peut être marquée par divers modes et à l'inverse, un même mode peut marquer diverses modalités. Wilmet reproche à la grammaire traditionnelle d'avoir attribué au conditionnel une modalité conjecturale qui est en effet dérivée de la modalité d'époque. Ainsi, il n'y a pas de relation biunivoque entre mode et modalité. Le Querler (1996) donne des exemples pour éclairer ce propos. L'énoncé « Vous taperez cette lettre sans faute d'orthographe » fait référence à une époque d'un futur proche où l'action désignée par le procès « taper cette lettre » se réalisera et en même temps ce futur marque une relation d'autorité entre le locuteur et l'interlocuteur. Il s'agit ici d'une modalité de l'ordre. Dans l'énoncé « Un pas de plus, et vous êtes mort », le procès « être mort » est au présent mais ce présent ne fait pas référence au « maintenant » du locuteur car au moment de l'acte de l'énonciation, l'interlocuteur est bien vivant, alors dans cet énoncé, le présent a une valeur

modale dite implicative qui est marquée par une relation conditionnelle entre deux procès, ici on peut gloser l'énoncé en question comme suit : « Si vous faites un pas de plus, vous mourrez ».

Ces deux exemples ci-dessus ne constituent qu'un type de modalité, celui de modalité de temps, i.e. les temps verbaux peuvent exprimer une modalité qui est liée à leur valeur fondamentale (passé, présent, futur). Il s'agit de différentes formes de modalité : modalité de mode (le mode véhicule un certain point de vue sur l'événement, par exemple le subjonctif le montre comme relevant de l'ordre du virtuel, l'indicatif comme appartenant au domaine de l'actuel), modalité de phrase (une phrase peut être assertive, interrogative, impérative, exclamative), modalité de verbe (devoir, pouvoir, falloir, savoir, vouloir...) Ces différentes modalités peuvent s'exprimer au moyen de différents marqueurs et les marqueurs peuvent se combiner entre eux. D'après Le Querler (1996 : 62), les marqueurs de la modalité peuvent être intonatifs (intonation), morphologiques (modes, temps), lexicaux (verbes modaux, adverbes modaux) et syntaxiques (subordination, incises).

En tenant compte de l'influence des marqueurs modaux sur l'interprétation de l'énoncé proverbial, nous analyserons, en parallèle de l'étude de l'actualisation temporelle et aspectuelle du verbe, la portée modale véhiculée par les marqueurs modaux apparaissant dans notre corpus de proverbes.

8.1.2. Temps

Selon la perspective guillaumienne, dans la systématique du verbe français, les modes et les temps constituent des réalités mentales indissociables. Le mode est compris comme une représentation du temps d'univers contenant et le temps comme une représentation du temps d'événement contenu. Entre mode et temps, il s'agit d'un rapport d'intégration. Chaque mode comporte différents temps verbaux.

Le rôle fondamental des temps verbaux, selon la tradition grammaticale, est d'ancrer l'énoncé dans la chronologie référentielle. Le temps de l'énoncé associe le procès que l'énoncé dénote à un point sur l'axe linéaire du temps réel. Cet axe est orienté vers la droite et coupé en son milieu par un point ou un trait vertical figurant le présent. Les événements passés sont à gauche et les événements futurs sont à droite du moment présent qui est envisagé comme un repère ponctuel ou un intervalle plus ou moins étendu. Soit schématiquement :

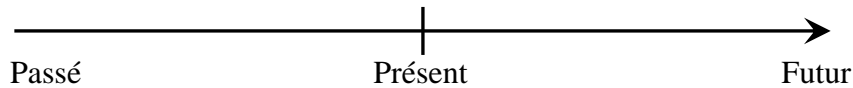


Figure 4. La représentation linéaire du temps

Hans Reichenbach (1947) utilise ce type de schéma comme fondement de son analyse du système verbal. Il interprète le temps de l'énoncé à l'aide de trois points définis sur un axe linéaire conceptuel. Il s'agit de *S*, *R* et *E* dont *S* (speech time, point of speech) représente le temps de l'énonciation ; *R* (référence time, point of référence), le temps de référence du locuteur ; *E* (event time, point of event), le temps du procès dénoté par l'énoncé. Voici le modèle SRE de Reichenbach :

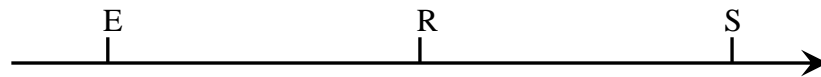


Figure 5. Modèle S.R.E. de Reichenbach

Selon Reichenbach, chaque temps verbal peut être défini par un agencement linéaire particulier de ces trois points. Ainsi, pour le cas du passé simple, le point de l'événement *E* coïncide avec le point de référence *R* et précède le moment de parole *S*, alors dans *Je vis mon fils*, l'événement est localisé comme antérieur au moment de parole. Par contre, pour le cas du passé composé (*J'ai vu mon fils*), le point de l'événement *E* est antérieur au point de référence *R* qui coïncide, lui, avec le moment de parole. Dans l'énoncé au plus-que-parfait *J'avais vu mon fils*, le moment de l'événement *E* précède le moment de référence *R* qui précède, lui, le moment de parole *S*.

Vetters (1993, 1996) présente des descriptions voisines de celle de Reichenbach, à savoir la grammaire de Port-Royal d'Arnaud et Lancelot (1660) et Girard (1747). Le point commun entre Reichenbach et Arnaud et Lancelot et Girard, selon Barbazan (2006 : 40) : « [ils] partagent la conviction qu'il est possible de rendre compte de la sémantique des morphèmes verbaux en proposant des systèmes organisés exclusivement selon des paramètres temporels ». Arnaud et Lancelot divisent les temps verbaux en deux séries selon qu'ils expriment une relation par rapport au moment de parole ou par rapport à un autre événement. Girard, d'après Vetters, est le premier à avoir employé les termes de *temps absolu* et de *temps relatif*. Le temps est absolu lorsque le procès est situé par rapport au moment de l'énonciation (comme passé, présent, futur) ; le temps est relatif lorsque le procès est situé par rapport à un autre procès (comme antérieur, simultané, ultérieur). Ainsi, dans *Je serai là dans 5 minutes*, le procès « être là » se situe à une époque postérieure par rapport au moment de l'énonciation ;

on a le temps absolu. L'énoncé *Si je gagne au loto, je m'achèterai une voiture* établit une relation temporelle entre deux procès « gagner au loto » et « acheter une voiture » dont le procès « acheter une voiture » est situé comme ultérieur par rapport au procès « gagner au loto », on a le temps relatif. On peut constater que la distinction entre le temps déictique et le temps anaphorique dans l'ouvrage de Bres et Barceló (2006) correspond respectivement au temps absolu et au temps relatif dans les grammaires de Girard (1747) et Gosselin (1996). Anaphorique et déictique, sous le point de vue de Bres et Barceló, sont des façons dont les langues peuvent signifier le temps :

- anaphorique : à partir d'une date qui fonctionne comme moment de référence, et en relation avec elle, certains noms, adverbes et locutions adverbiales permettent de localiser temporellement pour signifier la simultanéité (*à ce moment-là, alors*), l'antériorité (*la veille, x temps plus tôt*), la postériorité (*le lendemain, x temps plus tard*).

(6) Le ministre de l'éducation nationale a suscité une avalanche de communiqués de protestation, au *lendemain* de ses déclarations sur l'enseignement privé, jeudi 8 septembre (*Le Monde*, 11-12 sept. 2005).

Le lendemain situe l'événement comme postérieur à la date du 8 septembre (2005)

- déictique : à partir du moment de l'énonciation institué continûment par le fil du dire, les locuteurs construisent trois époques : présente, passée et future. En référence à ce moment, que nous appellerons désormais *nunc*, les langues situent les événements dans le temps à l'aide principalement de deux outils : (i) les adverbes et locutions adverbiales, qui parallèlement aux unités anaphoriques, signifient, mais en relation avec le *nunc*, la simultanéité (*maintenant, aujourd'hui*), l'antériorité (*hier, la semaine dernière*), la postériorité (*demain, la semaine prochaine*) :

(7) *J'ai essayé* de te téléphoner *hier*, mais pas moyen. Je t'*écris* donc par mel pour te mettre au courant du dernier cancan (courriel)

L'adverbe temporel *hier* situe l'événement de l'appel téléphonique comme antérieur à l'acte en cours du scripteur.

Et (ii), les temps verbaux, - pour les langues comme le français disposant de cette catégorie – qui, comme nous l'avons vu *supra*, peuvent situer l'événement auquel réfère le procès, ou un repère à partir du quel est vu cet événement, dans les époques passée, future, présente. En (7), le passé composé *ai essayé* confirme l'époque passée ; le présent *écris*, par défaut, situe cet acte comme contemporain du *nunc* » (Bres et Barceló, 2006 : 11).

Après avoir présenté ce que sont les temps anaphorique et déictique, Bres et Barceló soulignent le caractère flou des temps verbaux en ce qui concerne leur rôle de localisation

temporelle du procès. En effet, le présent peut référer à l'époque présente (*Qu'est-ce que tu fais maintenant ?*), à l'époque passée (*Je quitte à l'instant mon fils*), à l'époque future (*Je pars demain pour Paris*). Le passé composé peut référer à un événement à venir (*J'ai terminé dans 10 minutes, On est bientôt arrivé*). A travers ces exemples, on peut constater une dissonance référentielle entre le temps verbal et les adverbes, les compléments temporels. Si on admet que les temps verbaux et les adverbes, les compléments temporels réfèrent à du temps de la même façon, comment expliquer les paradoxes sur le plan de la référence temporelle que posent les énoncés ci-dessus ? En effet, on a du mal à imaginer qu'il existe une représentation de temps cohérente d'un événement à la fois présent et passé (*Je quitte à l'instant mon fils*), présent et futur (*Je pars demain pour Paris*), passé et futur (*J'ai terminé dans 10 minutes*) et puisque les énoncés en question sont totalement acceptables, c'est la fonction de dénotation temporelle admise pour les temps verbaux qu'il faut remettre en question. Les problèmes de décalage temporel se posent aussi bien dans les énoncés dans lesquels le circonstanciel localisateur est en contradiction avec le signifié temporel présumé que dans les cas où le temps verbal et le circonstanciel localisateur réfèrent à une même tranche temporelle. Prenons l'exemple du présent à propos de sa difficulté d'association avec des noms, des adverbes référant précisément à cette tranche temporelle : **Aujourd'hui, l'eau bout à 100°C, *Maintenant, trois fois deux font six, *Cette année-là, on ne peut prendre un homme rasé aux cheveux*.

Ainsi, si l'on part d'une analyse exclusivement onomasiologique du temps, on ne peut pas résoudre le problème de discordance temporelle que posent les énoncés ci-dessus. Pour sortir de cet embarras, les linguistes tels que Vetters, Moeschler, Vuillaume, Confais, Bres proposent une approche cognitive de la valeur sémantique des temps verbaux en discours. Nous proposons de présenter ici le point de vue de Bres (1999a, 2003b, 2005a, 2005b), et de Bres et Barcelo (2006). Dans cette approche, les temps verbaux sont conçus comme des instructions délivrées par la langue en interaction avec d'autres éléments du discours afin de produire différents effets de sens. Les instructions que donnent les temps verbaux peuvent être d'ordre temporel et aspectuel. L'instruction temporelle, selon Bres, doit être comprise au sens que « il [le temps verbal] situe l'événement le plus souvent, mais ce peut-être aussi un point à partir duquel est vu cet événement que saisit le procès dans l'une des trois époques du temps *externe* : présente, passée ou future » (Bres 2005a). Par exemple, les temps verbaux tels que le présent, le passé composé donnent l'instruction temporelle [+ neutre), les temps verbaux tels que le passé simple, le passé intérieur, l'imparfait, le plus-que-parfait, etc. donnent l'instruction temporelle [+ passé] ; les temps verbaux tels que le futur simple, le futur antérieur donne l'instruction [+ futur]. Quant à l'instruction aspectuelle : « il [le temps verbal]

donne à voir le temps *interne* au procès selon deux paramètres. (i) Il représente le procès en *tension* (formes simples), c'est-à-dire dans le cadre de ses clôtures initiale et terminale ; ou en *extension* (formes composés), c'est-à-dire au-delà de la clôture terminale. (ii) Il représente le temps interne seulement en *incidence*, c'est-à-dire comme s'inscrivant sur la ligne du temps en seul accomplissement ; ou en *non-incidence*, c'est-à-dire comme conversion de l'accomplissement en accompli. Il peut être *neutre* vis-à-vis de cette distinction » (Bres 2005a). Par exemple : l'instruction aspectuelle que donne l'imparfait est [+ tension], [- incidence], l'instruction aspectuelle que représente le présent est [+ tension], [- neutre]. Bres et Barcelo (2006) donnent une interprétation du système verbal en proposant les termes *offre* et *demande*. L'interprétation d'un temps verbal s'établit en deux étapes : la première concerne ce que ce temps verbal offre (c'est-à-dire les instructions temporelle et aspectuelle préexistantes en langue) et ce qu'il demande (c'est-à-dire les contraintes linguistiques et extralinguistiques en vue d'actualiser convenablement lesdites instructions) ; la deuxième étape concerne l'interaction entre l'offre et la demande du temps verbal et celles des autres éléments discursifs. Selon Bres et Barcelo, dans la production de l'énoncé, on peut voir trois types d'interaction relatives à ces deux étapes : interaction concordance entre les offres et les demandes des différents éléments discursifs (le cas des énoncés en emploi standard) ; interaction partiellement discordance entre les offres et les demandes des différents éléments discursifs (le cas des énoncés en emploi non standard où il s'agit d'un décalage entre certains aspects des offres et des demandes) ; interaction frontalement discordance entre les offres et les demandes des différents éléments discursifs (le cas des énoncés dans lesquels il existe une contradiction frontale entre les offres et les demandes qu'on peut les considérer soit comme appartenant au domaine littéraire soit comme incorrects). Le point de vue de Bres et Barcelo s'exprime clairement dans le passage suivant :

Notre objectif sera donc, pour chaque temps verbal, après avoir défini sa valeur en langue, d'analyser ses emplois en discours à partir de l'explicitation de l'interaction entre l'offre et la demande de la forme verbale et les différents ingrédients entrant dans l'offre et la demande co(n)textuelle, interaction qui, résultativement, produit tel ou tel effet de sens (2006 : 23).

Ainsi, pour Bres et Barcelo, l'effet de sens produit par une forme verbale n'est pas lié exclusivement au verbe mais bien aux autres ingrédients dans l'opération de la production de sens de l'énoncé. L'effet de sens produit est le résultat d'une interaction entre les différents morphèmes eux-mêmes, ainsi qu'entre les différents morphèmes et le co(n)texte. Dans cette

perspective, les temps verbaux ne sont que des ingrédients, parmi des ingrédients entrant dans l'actualisation verbale, qui aident à produire les effets de sens en convenance avec les visées discursives.

Dans notre étude menée sur l'actualisation verbale des énoncés proverbiaux, nous adoptons ce point de vue de Bres et Barcelo, qui, selon nous, offre une parfaite explication sur le fonctionnement des temps verbaux dans le proverbe. La valeur générique du proverbe est le fruit d'une interaction entre plusieurs marqueurs véhiculés dans tout l'énoncé proverbial, à savoir le syntagme nominal, le syntagme verbal, le genre proverbial, etc.

8.1.3. Aspect

Ce qu'appelait Bres *temps externe* et *temps interne* (voir *supra*) correspond respectivement *temps expliqué* et *temps impliqué* dans la terminologie de Guillaume, et à leur tour, le temps expliqué et le temps impliqué sont les termes équivalents de *temps* et *aspect*. Voici l'extrait à travers lequel Guillaume donne sa définition sur le temps et l'aspect en faisant une distinction entre le temps expliqué et le temps impliqué :

Le verbe est un sémantème qui *implique* et *explique* le temps.

Le *temps impliqué* est celui que le verbe emporte avec soi, qui lui est inhérent, fait partie intégrante de sa substance et dont la notion est indissolublement liée à celle du verbe. Il suffit de prononcer le nom d'un verbe comme « marcher » pour que s'éveille dans l'esprit, avec l'idée d'un procès, celle du temps destiné à en porter la réalisation.

Le *temps expliqué* est autre chose. Ce n'est pas le temps que le verbe retient en soi par définition, mais le temps divisible en moments distincts-passé, présent, futur et leurs interprétations-que le discours lui attribue.

Cette distinction du *temps impliqué* et du *temps expliqué* coïncide exactement avec la distinction de l'*aspect* et du *temps*.

Est de nature de l'*aspect* toute différenciation qui a pour lieu le temps impliqué.

Ets de nature du *temps* toute différenciation qui a pour lieu le temps expliqué (1933/1984 : 47-48).

Ainsi, pour Guillaume, l'aspect est distinct du temps mais en rapport avec le temps. L'aspect et le temps constituent deux façons de se représenter le temps. Par aspect, la représentation du temps est perçue sous le point de vue interne ; par temps, cette représentation du temps est perçue sous le point de vue externe. Dans l'énoncé « Mon fils dormait », « dormait » témoigne de deux temps dont l'un est lié au fait que le procès noté par le verbe « dormir » suppose une étendue, une certaine durée, et l'autre marque que ce procès a

lieu dans le passé. Le temps situe le procès noté par le verbe dans l'une des trois époques passée, présente et future, autrement dit le temps est celui par lequel le verbe permet la localisation d'un événement dans le temps d'univers. L'aspect implique la prise en compte d'une réalisation du procès en diverses phases, autrement dit le procès est représenté dans l'esprit comme une période comportant une position initiale, des positions intermédiaires et une position finale. Ces différentes positions illustrent les manières dont est vu le procès par rapport à son déroulement, autrement dit l'aspect marque les différentes façons de concevoir la structure temporelle interne d'un événement. C'est pour cette raison que certains linguistes associent la notion d'aspect à la notion de point de vue : [...] l'aspect, c'est le point de vue, l'idée que l'on se fait, la représentation » (Kihm 1988: 19) ; « Les formes aspectuelles [...] se caractérisent par un repérage par rapport à un point de vue subjectif » (Chuquet 1994 : 115) ; « Le point de vue concerne l'opposition entre perfectif et imperfectif : alors que l'imperfectif focalise l'attention sur les étapes internes du procès, le point de vue perfectif en inclut les bornes » (Knittel 2002 : 55) ; « [...] l'aspect sert à présenter un point de vue (*viewpoint*) sur la situation décrite par une phrase, une perspective temporelle qui focalise soit une partie de la situation, soit la situation dans sa globalité » (Demirdache et Uribe-Etxebarria, 2002 : 126) ; « [...] l'aspect concerne le temps *interne*, qu'il représente de différentes manières. Ces différences de représentation sont conçues comme autant de façons de montrer ledit temps interne. » (Bres 2003 : 59). Dans l'article *op.cit.*, Bres montre l'origine étymologique du mot d'aspect : cette notion vient du mot latin *aspicere*, « regarder » (*cf.* russe *vid*, « vue »).

Il nous paraît nécessaire de présenter séparément deux dimensions aspectuelles de la structure temporelle interne du procès, celle de l'aspect grammatical et celle de l'aspect lexical. Souvent, on confond ces deux dimensions de l'aspect, et la nécessité de distinguer la catégorie de l'aspect grammatical de la catégorie de l'aspect lexical est soulignée par Confais : « sans cette distinction, la catégorie de l'aspect devient totalement impraticable » (Confais 1995 : 202, cité par Barbazan 2006 : 68). Il est nécessaire aussi de noter que bien qu'on ne trouve pas dans les écrits de Guillaume les termes d'aspect grammatical et d'aspect lexical, son analyse du verbe montre la correspondance exacte avec ce que désignent l'aspect grammatical et l'aspect lexical pour les linguistes contemporains. Ce que Guillaume écrit sur l'opposition de l'aspect tensif et l'aspect extensif entre les formes simples et les formes composées des temps verbaux relevant de l'aspect grammatical et ce qu'il dit sur la réalisation effective du procès désigné par le verbe en ce qui concerne son contenu sémantique qui est indépendant du moule grammatical dans lequel le verbe s'insère peut être compris au sens de l'aspect lexical.

8.1.3.1. Aspect grammatical

Comme nous l'avons dit *supra*, l'aspect implique la prise en compte d'une réalisation du procès en diverses phases, autrement dit, le déroulement d'un procès peut être envisagé dans ses phases successives et représenté par un segment qui est délimité par deux bornes dont la borne de gauche correspond au début du procès et la borne de droite porte sur la fin du procès. Soit schématiquement :

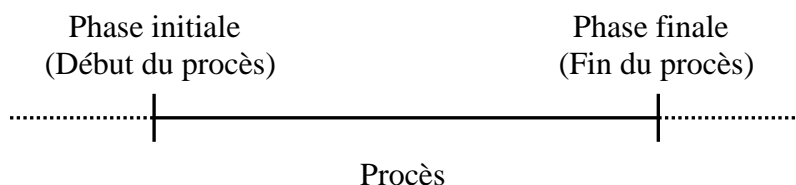


Figure 6. La représentation du procès en phases

Selon Bres et Barcelo (2006), en français les temps verbaux codent deux dimensions aspectuelles que les auteurs explicitent sous la forme de deux couples d'instructions : [+ tension] / [+ extension] et [+ incidence] / [- incidence]. Le couple d'instruction [+ incidence] / [- incidence] ne concerne que quatre temps verbaux : le passé simple, l'imparfait, le passé antérieur et le plus-que-parfait qui n'apparaissent pas dans notre corpus de proverbes et pour cette raison que nous décidons de nous pencher seulement sur le couple [+ tension] / [+ extension] qui, comme le constatent Bres et Barcelo « [...] vaut pour tous les temps de l'indicatif, et au-delà pour tous les temps des autres modes » (2006 :13).

Le couple d'instruction [+ tension] / [+ extension] concerne les formes simples (présent, futur simple, conditionnel présent, passé simple, imparfait) et les formes composées (passé composé, futur antérieur, conditionnel passé, passé antérieur, plus-que-parfait). Dans tous les modes français, on distingue les formes simples des formes composées. Chaque forme simple peut être associée à une forme composée comme le montre le tableau suivant :

Modes	Formes simples	Formes composées
Indicatif	<i>Je chante</i> (présent) <i>Je chanterai</i> (futur) <i>Je chanterais</i> (conditionnel présent) <i>Je chantai</i> (passé simple) <i>Je chantais</i> (imparfait)	<i>J'ai chanté</i> (passé composé) <i>J'aurai chanté</i> (futur antérieur) <i>J'aurais chanté</i> (conditionnel passé) <i>J'eus chanté</i> (passé antérieur) <i>J'avais chanté</i> (plus-que-parfait)
Subjonctif	<i>Que je chante</i> (subjonctif présent) <i>Que je chantasse</i> (subjonctif imparfait)	<i>Que j'aie chanté</i> (subjonctif passé) <i>Que j'eusse chanté</i> (subjonctif plus-que-parfait)
Quasi-nominal	<i>Chanter</i> (infinitif présent) <i>Chantant</i> (participe présent)	<i>Avoir chanté</i> (infinitif passé) <i>Ayant chanté</i> (participe passé)

Tableau 5. Formes simples et formes composées dans le système verbal français

La distinction entre les formes simples et les formes composées est d'ordre aspectuel. Selon Bres et Barcelo (2006 : 13) :

[...] les formes simples représentent le temps interne au procès dans sa tension, entre bornes initiale et terminale, alors que les formes composées représentent le temps interne au procès à partir de la borne terminale atteinte, soit en extension.



On dira que les temps verbaux de forme simple donnent l'instruction de se représenter le procès en tension ([+ tension]) ; que les temps verbaux de forme composée donnent l'instruction de se représenter le procès en extension ([+ extension]).

Ainsi, le procès « lire » dans l'énoncé « Elle lit » est saisi dans son déroulement tandis que dans l'énoncé « Elle a lu » ce déroulement est envisagé comme ayant atteint son terme, le procès est donc saisi à partir de son terme.

On peut constater que la distinction aspectuelle en termes de tension et d'extension chez Bres et Barcelo correspond respectivement à l'opposition inaccompli/ accompli chez Riegel et *al.* (1994) et non accompli/ accompli chez Leeman-Bouix (1994). Voici les définitions sur l'opposition aspectuelle accompli/ inaccompli de Riegel et *al.* (1994 : 292-

293): « L'aspect *accompli* envisage le procès au-delà de son terme, comme étant réalisé, achevé : le repère T'⁶⁹ est situé au-delà de la borne finale. L'aspect *inaccompli* saisit le procès en cours de déroulement : le repère T' peut se situer en différentes positions entre les bornes initiale et finale » ; et sur l'opposition accompli/ non accompli de Leeman-Bouix (1994 : 48-49) : « [...] la forme simple montre le procès en cours et la forme composée le montre achevé. Ainsi, « Tapez-moi cette lettre à 3 heures » suppose que l'interlocuteur commence à taper ou soit en train de taper la lettre à 3 heures ; tandis que : « Ayez tapé cette lettre à 3 heures » suppose que l'interlocuteur soit en mesure à 3 heures de donner la lettre tapée, en somme d'arborer le résultat de l'action achevée. Dans le premier cas, on parle d'aspect *non accompli*, dans le deuxième d'aspect *accompli*. »

Dans la présente étude, nous adoptons la terminologie de Bres et Barceló malgré le fait que cette terminologie ne donne pas un accès direct à la compréhension vis-à-vis des couples accompli/ inaccompli, accompli/ non accompli mais elle n'évoque pas la confusion que peuvent faire ces derniers. En effet, l'étiquette accompli/ inaccompli et accompli/ non accompli peut laisser croire que l'action est incomplète et que le procès est en cours, alors que le passé simple, par exemple, qui appartient aux formes simples, envisage le procès dans sa globalité, autrement dit le procès est saisi de son début à sa fin.

8.1.3.2. Aspect lexical

La raison pour laquelle l'aspect lexical (*Aktionsart*, mode d'action, type de procès, classe aspectuelle) et l'aspect grammatical sont souvent confondus provient du fait qu'ils sont tous les deux basés sur les traits [+ borné], [- borné]. Les traits en question servent de base pour la description de l'aspect lexical et celle de l'aspect grammatical qui sont deux dimensions distinctes de l'aspect. L'aspect lexical fait partie des caractéristiques ontologiques du procès qui sont initialement attachées au syntagme verbal. L'aspect lexical résulte d'un calcul fait à partir des traits inhérents à la racine d'un sémantème lexical mais ce n'est pas le cas pour l'aspect grammatical. L'aspect grammatical a une forme propre, qui est totalement indépendante du contenu descriptif du verbe. Autrement dit, l'aspect grammatical prend la forme d'un trait ou d'un morphème grammatical qui fusionne avec le trait ou le morphème de temps dans la flexion verbale. Par exemple, pour le cas de l'imparfait en français, les traits d'aspect grammatical [+ tension], [- incidence] fusionnent avec le trait de temps passé [+ passé].

⁶⁹ Pour Riegel et *al.*, le repère T' est le point de l'événement.

La théorie de l'aspect lexical a pris de l'ampleur à la suite des travaux de Vendler (1957 : *Times and tenses*, 1967 : *Verbs and times*) mais elle est déjà présente, bien avant Vendler, chez Jespersen (1924 : *The Philosophy of Grammar*). Les travaux sur l'aspect lexical sont nombreux qui donnent lieu à une terminologie très variée. Nous proposons de présenter ci-après le tableau dans lequel les différentes appellations résultent des différents critères classificatoires, et qui permet de montrer une vue panoramique sur cette littérature linguistique.

Oppositions de mode d'action		Auteurs
Verbes terminatifs	Verbes non-terminatifs	Jespersen
Verbes perfectifs	Verbes imperfectifs	Klum ; Martin ; Leeman-Bouix
Accomplissements / achèvements	Etats/ activités	Vendler ; Dowty
Procès téliques	Procès non-téliques	Garey ; Vettters ; Bres
Verbes cycliques	Verbes non-cycliques	Bull ; Hoepelman & Rohrer
Événements	Etats/ processus	Mourelatos ; Desclés
Situations transitionnelles	Situations non-transitionnelles	Vet

Tableau 6. Aspect lexical : variante terminologique

Bien que la terminologie soit différente, les auteurs s'accordent sur le fait que les modes d'action dépendent de plusieurs facteurs tels que: des caractéristiques notionnelles des sémantèmes lexicaux ; la présence ou non du complément et/ou du circonstant, leur nature ; la nature du SN sujet, etc. Ainsi, la détermination d'un mode d'action se fait non pas au niveau du verbe mais à la construction du verbe, même au sein de l'énoncé en prenant en compte l'interaction entre les facteurs, autrement dit dans la détermination d'un type de procès, les caractéristiques notionnelles des sémantèmes lexicaux ainsi que l'ensemble des indices prédicatifs et énonciatifs sont tous mis en cause.

Dans la présente étude, nous adoptons la classification de Garey (1957), Vettters (1996), Bres et Barceló (2006). Nous constatons que cette classification joue un rôle de référence fondatrice dans les travaux sur l'aspect lexical. L'aspect lexical dans cette perspective implique la manière dont le procès est représenté borné ou non borné, autrement dit dans son achèvement ou non.

Kozłowska (1998) désigne Garey⁷⁰ et Vendler comme représentants des approches classiques de la télélicité. Bres et Barceló (2006), à la suite de Vetters (1996), proposent une classification des types de procès en s'appuyant sur les travaux de Garey (1957) et Vendler (1967) :

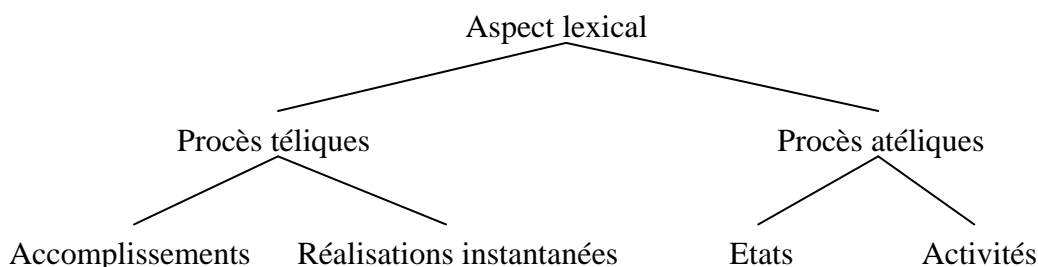


Figure 7. Les types de procès selon Vetters (1996) et Bres & Barceló (2006)

Voici la définition des types de procès figurés dans le schéma ci-dessus de Bres et Barceló (2006 : 16) :

Les réalisations instantanées⁷¹ correspondent à des situations qui, outre le fait qu'elles sont bornées, sont ponctuelles et subissent un changement dans l'intervalle de temps considéré (*exploser, trouver*). Les accomplissements correspondent à des situations, qui, outre le fait qu'elles sont bornées, ont une certaine durée et subissent un changement dans l'intervalle de temps considéré (*avaler, traverser une rue*).

[...] Les activités correspondent à des situations qui, outre le fait qu'elles sont non bornées, ont une certaine durée et subissent un changement dans l'intervalle de temps considéré (*dormir, courir*). Les états correspondent à des situations qui, outre le fait qu'elles sont non bornées, ont une certaine durée et ne subissent pas de changement dans l'intervalle de temps considéré (*avoir les yeux noirs, savoir*)

⁷⁰ Selon Kozłowska, Garey est le premier à avoir employé la notion de télélicité au niveau grammatical. Voici la définition de Garey sur les verbes téléliques et non téléliques : « [...] une catégorie des verbes exprimant une action qui tend vers un but envisagé comme atteint dans le cas des temps perfectifs, et comme contingents dans le cas des verbes imperfectifs. Nous appelons les verbes de cette catégorie téléliques, du grec *telos*. Les verbes non-téléliques, par contre, désignent des actions qui, pour être accomplies, n'ont pas besoin d'un but, mais elles s'accomplissent dès qu'elles commencent » (Garey 1957 : 106, cité par Kozłowska 1998 : 113).

⁷¹ Vetters (1996) défend la traduction des *achievements* par *réalisations instantanées* de Tasmoswski-De Ryck (1987) car le terme de réalisation instantanée rend mieux compte de la caractéristique ponctuelle du procès.

Il est nécessaire de noter que l'*intervalle* est un ensemble ordonné de points situés entre deux bornes. La *durée* est une mesure de la « longueur » d'un intervalle ou de la distance entre les deux bornes. La *situation* doit être conçue comme un terme générique pour désigner les diverses catégories d'états, d'activités, d'événement, etc.

Comme nous l'avons dit *supra*, les facteurs tels que les compléments des verbes, les circonstanciels, les SN sujets, etc. ont une incidence sur la catégorisation des types de procès. Un type de procès peut être modifié sous l'influence de ces facteurs. Ainsi, les verbes *courir*, *manger* envisagés seuls sont atéliques (activités) mais dans les SV *courir un kilomètre*, *manger une pomme*, les compléments *un kilomètre*, *une pomme* rendent les SV en question téliques (accomplissements). La nature du complément influence aussi la classification des types de procès. Alors, le verbe *chanter*, lorsqu'il se combine avec des SN au partitif tels que *de la musique folklorique*, *des chansons*, est atélique (activité) ; lorsqu'il se combine avec des SN comptables tels que *une chanson*, *deux chansons*, devient télique (accomplissement). Leeman-Bouix (1994) donne l'exemple du verbe *tomber* qui ne réserve pas le même aspect lexical selon le sujet qu'on lui attribue. Dans le cas *L'enfant tombe*, le verbe *tomber* a une valeur télique (achèvement), tandis que dans *La pluie tombe*, il reçoit une valeur atélique (activité). Si l'on ajoute l'adverbe *toujours*, par exemple, aux deux énoncés en question, le résultat est le suivant : *L'enfant tombe toujours* signifie que l'enfant tombe un grand nombre de fois, le verbe a un sens itératif, alors que *La pluie tombe toujours* signifie qu'il continue à pleuvoir, le verbe a un sens progressif.

Pour distinguer les types de procès, on dispose d'un test traditionnel dit test de la modification adverbale avec *en* et *pendant*. Ce test est initialement développé par Vendler (1967) avec *in* et *for*, pour discriminer les duratifs des non-duratifs. Les linguistes qui travaillent sur le français montrent que ce test permet de discriminer les procès téliques des atéliques. Les procès atéliques (activités, états) répondent à la question : *Pendant combien de temps ?* et non pas à la question : *En combien de temps ?*. Les procès téliques (accomplissements, réalisations instantanées) répondent à la question : *En combien de temps ?* et non pas à la question : *Pendant combien de temps ?*. Ainsi, *Pendant combien de temps (*en combien de temps) Pascal était-t-il malade ?* (état) ; *Pendant combien de temps (*en combien de temps) Pascal faisait-t-il du vélo ?* (activité) ; *En combien de temps (*pendant combien de temps) Pascal a-t-il réparé un vélo* (accomplissement) ; *En combien de temps (*pendant combien de temps) la bombe a-elle explosée ?* (réalisation instantanée). Ainsi, un verbe est télique lorsqu'il admet la spécification d'une durée clairement bornée au moyen du complément de temps introduit par *en* et un verbe est atélique lorsqu'il admet la spécification d'une durée non bornée au moyen du complément de temps introduit par *pendant* (ou

longtemps). Selon le fait que le procès noté par le verbe implique sa propre terminaison ou non, on a le verbe télique ou atélique.

Plusieurs auteurs qui travaillent sur l'aspect lexical tels que Mourelatos (1981), Dowty (1986), Leeman-Bouix (1994), établissent un parallélisme entre les noms massifs/ comptables et les types de procès. De manière générale, les états et les activités sont liés aux noms massifs ; les accomplissements et les réalisations instantanées correspondent aux noms comptables. Comparons : *Pascal a mangé du pain* (procès atélique, SN objet massif) et *Pascal a mangé un pain* (procès télique, SN objet comptable) ; *La pluie tombe* (procès atélique, SN sujet massif) et *L'enfant tombe* (procès télique, SN sujet comptable). Le procès dénoté par le verbe atélique se déroule de manière homogène et ce n'est pas le cas pour le procès dénoté par le verbe télique. Notre étude menée sur l'actualisation nominale et verbale dans le groupe de proverbes contenant des SN corporels tente de vérifier l'exactitude et le degré d'application de cette hypothèse (cf 8.3.2).

Dowty (1986) propose une approche sémantique des types de procès en s'appuyant sur la notion de vérité de la phrase par rapport à un intervalle de temps qui nous semble applicable à notre corpus de proverbes en ce qui concerne les valeurs vrai/ faux d'un énoncé proverbial. La théorie de Dowty permet d'établir une classification qui comprend trois types de procès : états, activités et accomplissements/ achèvements (Dowty ne distingue pas les accomplissements des achèvements). Voici la définition de Dowty sur les types de procès basés sur la notion de vérité de phrase par rapport à un intervalle de temps :

- (a) Une phrase ϕ est stative si et seulement s'il découle de la vérité de ϕ dans un intervalle I que ϕ est vraie dans tous les sous-intervalles de I . (...)
 - (b) Une phrase ϕ est une activité si et seulement s'il découle de la vérité de ϕ dans un intervalle I que ϕ est vraie dans tous les sous-intervalles de I jusqu'à une certaine limite en taille. (...)
 - (c) Une phrase ϕ est un accomplissement/ achèvement si et seulement s'il découle de la vérité de ϕ dans un intervalle I que ϕ est fausse dans tous les sous-intervalles de I (...)
- (Dowty 1986 : 42, cité par Kozłowska 1998 : 107).

La définition des types de procès pour Dowty s'applique au niveau de la phrase : il s'agit des phrases d'état, des phrases d'activité et des phrases d'accomplissement/ achèvement. L'instruction des phrases qui appartiennent aux types d'état et d'activité est de se représenter l'événement comme survenant de façon homogène sur un intervalle, autrement dit si le procès dénoté par la phrase appartenant au type d'état et d'activité est vrai d'un intervalle, alors il sera vrai exactement de la même manière de n'importe quel sous-intervalle

prélevé arbitrairement et l’instruction des phrases qui appartiennent au type accomplissement/achèvement est de se représenter l’événement comme survenant de façon hétérogène sur un intervalle et qui n’est pas vrai à tous les sous-intervalles. Ainsi, la définition des procès, pour Dowty se formule en termes de relations partie-tout dans le but d’établir des conditions de vérité des procès.

Nous proposons de présenter ci-après un tableau qui résume ce que nous avons développé plus haut sur les types de procès :

Activités, états	Accomplissements, réalisations instantanées
Ils sont non bornés	Ils sont bornés
Ils sont vrais dans tous les sous-intervalles	Ils ne sont pas vrais dans tous les sous-intervalles
Ils sont homogènes	Ils ne sont pas homogènes

Tableau 7. Propriétés des procès téliques et des procès atéliques

Tout ce qui précède sert de base théorique pour notre étude de l’actualisation verbale appliquée au domaine proverbial. Une fois le choix méthodologique déterminé, nous entrons dans l’étude détaillée de l’actualisation verbale en analysant d’une part les principaux types de procès que sont les procès téliques et atéliques, et d’autre part les temps verbaux que sont le présent, le passé, le futur simple, en portant une attention plus particulière sur le présent en raison de sa présence abondante et dominante dans le proverbe. Les autres formes grammaticales telles que la phrase impérative, la phrase nominale, la phrase impersonnelle sont sérieusement mises en examen. Nous montrons à la fin du chapitre la correspondance entre l’actualisation verbale et nominale. Notre but dans le présent chapitre est de montrer comment se construit la généricité proverbiale dans le proverbe français par le processus de l’actualisation verbale.

8.2. Actualisation du verbe dans le groupe de proverbes français contenant des praxèmes corporels

8.2.1. Classement et interprétation des types de procès dans le proverbe

Dans cette section, nous faisons un classement des types de procès dans le proverbe qui se base sur un calcul précis de l’interaction des facteurs influencés sur la catégorisation des types de procès, à savoir les propriétés notionnelles du sémantème verbal, l’ensemble des indices prédicatifs et discursifs. Ce classement nous permet de reconnaître la tendance du proverbe qui actualise un verbe vers tel ou tel type de procès, dès lors, après avoir fait une

description détaillée des types de procès, nous tentons d'expliquer la raison pour laquelle le proverbe préfère actualiser tel type de procès mais non tel autre, autrement dit nous tentons d'éclaircir le rapport entre la visée discursive du proverbe et les types de procès apparaissant dans le discours proverbial.

8.2.1.1. Classement des types de procès

Dans la deuxième partie menée sur l'actualisation nominale, dans le but de mieux comprendre le fonctionnement linguistique des SN corporels, nous avons examiné la relation entre les SN corporels et les types de verbes dans l'énoncé proverbial. La conclusion tirée de cet examen était la suivante : l'usage du verbe dans le proverbe reflète fidèlement l'usage du verbe dans la langue contemporaine à deux niveaux parlé et écrit. En effet, Charles Muller (1979), en appuyant sur deux dictionnaires de fréquence dont l'un est *Frequency Dictionary of French Words* de A. Juilland, D. Brodin, C. Davidovitch et l'autre est *Dictionnaire des Fréquences* du Trésor de la Langue Française donne une liste des 20 verbes les plus fréquents du français. Voici les résultats :

Dans le *Frequency Dictionary of French Words*, les 20 verbes les plus fréquents sont : *être, avoir, faire, pouvoir, dire, aller, voir, savoir, vouloir, venir, devoir, falloir, donner, trouver, croire, prendre, parler, tenir, passer, aimer.*

Dans le *Dictionnaire des Fréquences* du T.L.F, les 20 verbes les plus fréquents sont : *être, avoir, faire, dire, pouvoir, aller, voir, savoir, vouloir, venir, falloir, devoir, croire, trouver, donner, prendre, parler, aimer, passer, mettre.*

Ce sont les 20 verbes les plus fréquents du français écrit. Quant au français parlé, Muller présente la liste des 20 verbes les plus fréquents réalisée par M. Georges (il s'agit l'article de M. Georges intitulé « Recherches sur la fréquence et la disponibilité », in *Statistique et Analyse linguistique*, P.U.F, 1966). Ce sont, dans l'ordre décroissant de fréquence : *être, avoir, faire, dire, aller, voir, savoir, pouvoir, falloir, vouloir, venir, prendre, arriver, croire, mettre, passer, devoir, parler, trouver, donner.*

Si on compare les deux premières listes, on constate que les 5 premiers verbes (*être, avoir, faire, pouvoir, dire*) y sont identiques, avec une seule différence en ce qui concerne l'ordre : dans la première liste, le verbe *pouvoir* se situe en quatrième position, tandis que dans la deuxième liste, en cinquième position. Les 5 verbes suivants (*aller, voir, savoir, vouloir, venir*) sont exactement les mêmes et de plus, ils sont classés dans le même ordre. Quant à la liste de fréquence des verbes en français parlé, on observe que les 4 premiers verbes (*être, avoir, faire, dire*) de cette dernière sont identiques à la liste du T.L.F. En somme, les trois listes sont d'accord pour 18/20 verbes : *être, avoir, faire, pouvoir, dire, aller, voir,*

savoir, vouloir, venir, devoir, falloir, donner, trouver, croire, prendre, parler, passer et toutes les trois classent *être, avoir, faire* dans le même ordre décroissant de fréquence.

Notre attention dans ce chapitre ne porte pas particulièrement sur la correspondance entre les listes données par Muller et les verbes fréquents dans notre corpus de proverbes mais sur les valeurs aspectuelles de ces derniers ainsi que sur le rapport entre les verbes fréquents et la visée aspectuelle du proverbe en vue d'exprimer la généricité proverbiale.

Dans notre corpus contenant 278 proverbes, après déduction des formes propres au genre proverbial telles que les phrases nominales (50 occurrences), les phrases impératives (7 occurrences), les phrases impersonnelles (27 occurrences), il nous reste 194 phrases proverbiales comportant 261 verbes. Voici les verbes les plus fréquents dans notre corpus de proverbes classés dans l'ordre décroissant de fréquence : *être* (64 occurrences), *avoir* (33 occurrences), *faire* (23 occurrences), *pouvoir* (12 occurrences), *plaire* (7 occurrences), *vouloir* (5 occurrences), *valoir* (4 occurrences), *voir* (4 occurrences), *devoir* (3 occurrences), *perdre* (3 occurrences), *manquer* (3 occurrences), *gâter* (3 occurrences), *aller* (3 occurrences), *savoir* (2 occurrences), *prendre* (2 occurrences), *gésir* (2 occurrences), *entrer* (2 occurrences), *laver* (2 occurrences), *écorcher* (2 occurrences), *tuer* (2 occurrences), *nourrir* (2 occurrences), *porter* (2 occurrences), *nuire* (2 occurrences), *faillir* (2 occurrences). Le reste (72 occurrences) sont des verbes qui n'apparaissent qu'une seule fois dans notre corpus de proverbes.

La première remarque qui est facile à apercevoir est que les 4 premiers verbes (*être, avoir, faire, pouvoir*) dans notre liste de fréquence des verbes dans le proverbe correspondent à ceux dans les listes données par Muller ci-dessus, même dans l'ordre décroissant. Nous avons 10/18 verbes en commun avec les trois listes données par Muller : *être, avoir, faire, pouvoir, vouloir, devoir, aller, voir, savoir, prendre*. Cette correspondance est particulièrement intéressante dans le sens où elle prouve l'origine du proverbe et le fonctionnement pragmatique du proverbe, i.e. les proverbes sont des créations collectives à origine populaire, le rôle pragmatique des proverbes est d'apporter des renseignements tirés de l'expérience qui peuvent se révéler utiles par rapport à la situation dans laquelle les locuteurs recourent au proverbe. Mais ce qui nous intéresse ici, c'est la structure temporelle interne des verbes fréquents qui relève, parmi d'autres indices, la portée générique du proverbe.

Nous proposons de présenter un classement des types de procès suivant deux étapes : dans la première étape, nous divisons les types de procès en deux catégories, télique et atélique ; la deuxième étape concerne la division de ces deux types de procès en quatre sous-catégories : état, activité, accomplissement, réalisation instantanée. Il n'est pas inutile de

répéter que nous situons la détermination des types de procès au niveau de l'énoncé proverbial en tenant compte de tous les facteurs influencés sur la catégorisation du type de procès tels que les caractéristiques notionnelles des sémantèmes lexicaux, la nature des compléments et des circonstanciels accompagnés, la nature du SN sujet, etc.

Voici le tableau des types de procès présentés dans notre corpus de proverbes :

Procès atéliques	Etats	<i>être faible, avoir bonnes jambes, pouvoir mentir, désirer, plaire</i>	68,96%
	Activités	<i>faire court bras, se traîner, aller, tomber, ramasser</i>	25,28%
Procès téliques	Accomplissements	<i>ouvrir la bouche, ôter les dents, laver l'autre</i>	4,59%
	Réalisations instantanées	<i>fermer la bouche, trouver, tuer, recevoir le coup</i>	1,14%

Tableau 8. Classement des types de procès dans le proverbe français

Le tableau montre clairement la tendance dominante du proverbe à propos de l'actualisation de l'aspect lexical, autrement dit en ce qui concerne l'actualisation des verbes vers tel ou tel type de procès. Nous relevons 246 occurrences de type atélique, soit 94,25% (246/261 occurrences). Les procès téliques représentent un petit pourcentage : 5,74% (15/261 occurrences). Parmi les SV de type atélique, il y a 180 SV états, soit 68,96% (180/261 occurrences) ; 66 SV activités, soit 25,28% (66/261 occurrences). Quant au type télique, nous avons 12 SV accomplissements, soit 54,59% (12/261 occurrences) ; les SV réalisations instantanées s'avèrent négligeables : 1,14% (3/261 occurrences). Les chiffres, pour nous, sont porteurs de sens, i.e. ils relèvent une des caractéristiques du proverbe : le proverbe fait partie du type des énoncés génériques. En actualisant majoritairement des verbes de type procès atélique, le proverbe annonce que le procès dénoté par le verbe est référentiellement non déterminé, non délimité, ce qui permet d'exprimer efficacement le caractère générique du proverbe.

Dans ce qui suit, nous entrons dans l'analyse détaillée des types de procès dans le proverbe en nous penchant sur les SV états en raison de leur fréquence abondante et dominante dans notre corpus de proverbes. Notre but est de dégager des valeurs sémantiques, des valeurs modales des SV, et de là montrer le rôle de ces derniers dans l'actualisation de la généricité de l'énoncé proverbial.

8.2.1.2. Interprétation des types de procès dans le proverbe

8.2.1.2.1. Procès atéliques

La plupart des SV dans notre corpus appartiennent au type de procès atélique (94,25%). La raison pour laquelle les états et les activités sont classés dans la même catégorie de procès atéliques provient du fait qu'ils représentent les caractéristiques communes suivantes : ils sont non-bornés, c'est-à-dire que les procès dénotés par les verbes atéliques n'ont ni début ni fin ; ils représentent l'événement comme survenant de façon homogène sur un intervalle ; la troisième caractéristique est liée à la deuxième, c'est-à-dire que si le procès dénoté par le verbe de type atélique est vrai d'un intervalle, alors il sera vrai exactement de la même manière de n'importe quel sous-intervalle. Dans cette section, nous analysons séparément des procès états et des procès activités mais nous montrons, à la fin de la section, les opérateurs aspectuels qui permettent à un SV activité d'encoder une relation prédicative du même type que celle d'un SV état.

8.2.1.2.1.1. Etats

Dans notre corpus de proverbes, les procès états sont représentés principalement par *être* et *avoir*. Nous relevons 64 occurrences de *être*, 33 occurrences de *avoir* qui sont les verbes les plus fréquents dans notre corpus. Les autres verbes d'états tels que *pouvoir* (12 occurrences), *plaire* (7 occurrences), *vouloir* (5 occurrences), *valoir* (4 occurrences), *devoir* (3 occurrences), *savoir* (2 occurrences), *désirer*, *mentir*, *gésir*... ne sont pas nombreux mais ils représentent des traits particulièrement intéressants en ce qui concerne l'actualisation des types de procès dans ce genre particulier qu'est le proverbe.

Dans un premier temps, nous faisons une description des valeurs aspectuelles et modales des verbes états, ensuite, nous tentons de dégager les propriétés communes entre eux à propos de la dénotation de la référence temporelle et enfin nous expliquons la raison pour laquelle le proverbe préfère actualiser des verbes en procès états.

- *Etre et avoir*

Selon Moignet (1981), *être* et *avoir* sont les verbes fondamentaux du français. Ils sont les plus extensifs sémantiquement et ils représentent de façon la plus générale la notion d'existence. Dans la leçon qui porte sur les auxiliaires et semi-auxiliaires, Leeman-Bouix (1994) présente sommairement les propriétés sémantiques de *être* et *avoir*. D'après l'auteur, *être* pose l'existence (*Je pense donc je suis* (Descartes), *Que la lumière soit, et la lumière fut* (La Bible) ; *Si Dieu était*), *avoir* caractérise l'identité de la personne et de la chose en lui attribuant une certaine qualité (*J'ai un fils de 8 ans, Mon fils a de très beaux yeux*). Entre *être* et *avoir* existe une relation hiérarchique : *être* est préalable à *avoir*, « pour avoir, il faut

d'abord être... on n'existe qu'à travers ce que l'on possède et que donc l'avoir précéderait l'être, le constituant... » (Leeman-Bouix 1994 : 107-108). Par ailleurs, *être* est souvent considéré comme équivalent de *avoir* :

Il a de la fièvre / Il est fiévreux

Elle a du charme / Elle est charmante

Il a les épaules larges / Il est large d'épaules

Le Goffic (1993) qualifie *être* et *avoir* comme les seuls auxiliaires au sens strict (*Il est parti, Elle a repassé le linge*). En tant qu'auxiliaires, *être* et *avoir* permettent de construire les formes composées du verbe afin de présenter un résultat. Dans l'énoncé *Il est parti*, le verbe *être* joue le rôle d'affecter le résultat (*le départ*) au sujet (*il*). Le sujet (*il*) est impliqué de manière intrinsèque dans le résultat (*le départ*). Dans l'énoncé *Elle a repassé le linge*, le verbe *avoir* joue le rôle d'installer le résultat (*le linge repassé*) face au sujet (*elle*). Le sujet (*elle*) est impliqué de façon extrinsèque devant le résultat (*le linge repassé*). En règle générale, dans les formes composées, la répartition entre *être* et *avoir* se fait par la distinction entre événement et état. Une forme verbale conjuguée avec *avoir* renvoie à l'événement (*Elle a sorti ; Le pneu a crevé sur l'autoroute*) mais lorsqu'elle est conjuguée avec *être*, elle ne peut plus désigner que l'état (*Elle est sortie ; Le pneu est crevé* mais non **Le pneu est crevé sur l'autoroute*). Semblablement, on a *Les fruits ont pourri au soleil* et non **Les fruits sont pourris au soleil*, mais on dit *Les fruits sont pourris*. Ainsi, la présence d'un circonstanciel localisateur oriente l'interprétation vers l'événement et demande la conjugaison avec le verbe *avoir*. Selon Leeman-Bouix (1994), il n'existe que 0,1% des formes avec verbe *être* qui sont susceptibles de manifester l'événement, les formes verbales avec *être* sont partout ailleurs dévolues à l'état.

Dans notre corpus, nous avons quatre énoncés proverbiaux au passé composé : *Un grand nez n'a jamais gâté une laide figure ; Jamais grand nez n'a déparé beau visage ; Ventre pointu n'a jamais porté chapeau ; Bon visage n'a jamais eu vilain nez*. Malgré la présence de l'auxiliaire *avoir*, ces quatre tournures n'indiquent pas l'événement mais plutôt l'état. Le sens notionnel du verbe *gâter* dans les trois premières tournures et du verbe *avoir* dans la dernière tournure ; la négation forte *ne...jamais* ; la non-présence de circonstanciel localisateur permettent d'exprimer l'état. Nous reviendrons à ces quatre énoncés proverbiaux dans la section portant sur l'analyse du tiroir verbal passé composé.

Les proverbes à verbe *avoir* dans notre corpus expriment une relation de possession entre sujet et prédicat (*Qui a dent a faim ; Tel a du pain quand il n'a plus de dents ; Les rois ont les mains longues ; Les mur ont des oreilles, Ventre affamé n'a pas de conscience ; L'avare n'a ni cœur ni bonté ; Qui n'a corps n'a rien*). La moitié des structures dans

lesquelles *avoir* apparaît sont celles de négatives (17/33 occurrences, soit 51,51%). Ces structures font partie du type de la négation descriptive qui servent tout simplement à décrire un état du monde (*La bouche n'a pas de dimanche, L'avare n'a ni cœur ni bonté, Qui n'a pas bonne tête doit avoir bonnes jambes, Orgueil n'a pas bon œil, Qui n'a pas de tête n'a que faire de bonnet*).

Nous relevons dans notre corpus de proverbes 9 énoncés proverbiaux à structure *être* + *participe passé*

Tous nos cheveux sont comptés

C'est trop tard de frapper sur sa cuisse quand le pet est lâché

Quand le pain est arrivé, souvent les dents sont tombées

Il ne sert à rien de montrer les dents lorsqu'on est édenté

Langue trompée n'est pas coupée

Les mains sont faites avant les couteaux

Mains blanches sont assez lavées

Un mot dit à l'oreille est entendu de loin

La sagesse n'est pas enfermée dans une tête

Les formes : *sont comptés, est lâché, sont tombées, est édenté, est coupée, sont faites, sont lavées, est entendu, est enfermé* marquent un état résultant avec une valeur adjectivale du participe. La non-présence de circonstanciel localisateur dans ces énoncés proverbiaux renforce l'idée d'une expression attributive. Dans ce groupe, il y a deux proverbes comportant des circonstanciers localisateurs. Dans le proverbe *Un mot dit à l'oreille est entendu de loin*, l'adverbe *de loin* ne fournit pas d'indice d'un espace concret mais un d'espace abstrait ; dans le proverbe *La sagesse n'est pas enfermée dans une tête*, le circonstanciel localisateur *dans une tête* avec la structure négative (*n'est pas enfermée*) ne renvoie pas à une tête concrète mais virtuelle; *de loin* et *dans une tête* ne comportent donc pas de point référentiel spatio-temporel. Le proverbe *Quand le pain est arrivé, souvent les dents sont tombées* désigne plutôt l'état du pain, des dents mais non l'événement de l'arrivée du pain et de la perte des dents. Ce proverbe correspond à une situation dans laquelle deux choses sont toujours dans un état discordant.

Outre la structure *être* + *participe passé* ci-dessus, le verbe *être* dans notre corpus apparaît dans les constructions suivantes :

-être + adjectif

Le miel est amer à celui qui a mal à la bouche

La chair est faible

Mon cul m'est plus proche que ma chemise

Ce qui est bon pour le foie est mauvais pour la rate

-être + SN

La propreté est la santé du corps

Le lit est l'écharpe de la jambe

Un cœur tranquille est la vie du corps

Le visage est le miroir du cœur

La langue est un bon bâton

-être + préposition

Cœur étroit n'est jamais au large

La langue du sage est dans son cœur, le cœur du sot est dans la bouche

Les os sont pour les absents

-c'est... que, c'est... qui

C'est la dent qui soutient le pied

C'est le nez qui reçoit le coup et ce sont les yeux qui pleurent

C'est faible caution que celle d'un visage

Parmi les structures, *être* + *adjectif* (23/64 occurrences) et *être* + *SN* (16/64 occurrences) sont les structures les plus productives dans le proverbe. D'après Le Goffic (1993 : 196), *être* + *adjectif* est la structure type qui permet d'attribuer une qualité à un sujet. Selon les propriétés assignées au sujet, les verbes d'état en *être* peuvent être subdivisés en états permanents et en états transitoires. Les états permanents expriment des propriétés valables en tout temps d'un individu : *être blond*, *être droitier*, *être intelligent*, *être grand*, etc. et les états transitoires expriment des propriétés valables sur des portions temporelles d'un individu : *être en colère*, *être malade*, *être fatigué*, *être fermé*, etc. La détermination des états permanents et des états transitoires dépend du contexte linguistique et extralinguistique. Un état permanent peut devenir un état transitoire et inversement. Par exemple : *Ah, elle est blonde maintenant* (elle est brune mais elle devient blonde car elle s'est teint les cheveux). Par ailleurs, la distinction entre états permanents et états transitoires est relative. Un état tel que *être sec* peut dénoter un état permanent quand il est attribué à un désert mais il désigne un état transitoire quand il est attribué à une chemise.

Pour la structure *être* + *adjectif* dans notre corpus de proverbes, nous relevons plus d'états transitoires que d'états permanents. Nous n'avons que 4/23 occurrences qui peuvent être classées dans le type des états permanents :

Barbe rousse, noir de chevelure, est réputé faux par nature

La chair est faible

Péché de chair est trop commun

Loucher, nez pointu et cheveux roux sont mauvais signes partout

Cependant, *barbe rousse, noir de chevelure, nez pointu, cheveux roux* sont peut-être vrais stéréotypiquement pour les Français mais ne le sont pas pour les autres peuples. Quant à *Péché de chair est trop commun*, il est peut-être juste pour les civilisations influencées par la Bible, par les valeurs morales religieuses chrétiennes mais il n'est plus une vérité évidente pour les civilisations qui conçoivent une vie intuitive naturelle. Ainsi, le fonctionnement des verbes d'état dans notre corpus de proverbes reflète le fonctionnement des verbes d'état dans la langue.

Voici quelques exemples relevant du type d'états transitoires :

Ce qui est amer à la bouche peut être doux au cœur

Le miel est amer à celui qui a mal à la bouche

Parle à mon cul, ma tête est malade

Où la dent est douloureuse, la langue appuie

Rage d'amour est pire que le mal de dents

Ce qui est bon pour le foie est mauvais pour la rate

Quand le ventre est content, tout le corps s'en ressent

Les états dénotés par les SV à verbe *être* dans ces proverbes sont transitoires car ce sont des propriétés dont la valeur n'est pas validée par elle-même mais par une condition hors d'elle. Dans les proverbes *Ce qui est bon pour le foie est mauvais pour la rate ; Ce qui est amer à la bouche peut être doux au cœur*, une même propriété est mise dans une comparaison de deux sujets et est modifiée d'un sujet à l'autre. Dans le proverbe *Parle à mon cul, ma tête est malade*, le procès *être malade* ne deviendrait vrai qu'avec la condition : *parle à mon cul*. Dans le proverbe *Où la dent est douloureuse, la langue appuie*, la langue n'appuie qu'à l'endroit où la dent est douloureuse. Ainsi, *malade* et *douloureux* ne sont pas des propriétés inhérentes à la tête ou à la dent mais n'apparaissent qu'avec une certaine condition, dans une relation relative entre deux choses.

Quant au groupe de proverbes comportant la structure *être* + SN, nous constatons que tous les prédicats d'état dans ce groupe expriment des propriétés transitoires. Les vérités énoncées par les proverbes : *Du côté de la barbe est la toute-puissance ; Les lunettes et les cheveux gris sont des quittances de l'amour ; La maladie du corps est la guérison de l'âme ; Le mal de tête est le mal des beaux esprits* ne sont pas des vérités absolues qui doivent être vraies à tout temps, à tout lieu. Ce sont des vérités générales dont le degré de validation est relatif, elles peuvent s'appliquer à un bon nombre de situations mais pas à toutes. Les proverbes : *Un cœur tranquille est la vie du corps ; La propreté est la santé du corps ; Le lit est l'écharpe de la jambe ; La langue est un bon bâton ; Un bon visage est toujours une*

bonne dot ; Les yeux sont le miroir de l'âme ont une valeur d'identification : le terme sujet et le terme attribut unis par la copule *être* pour renvoyer au même objet. Il s'agit ici d'une relation équative dans laquelle le terme attribut fournit une certaine qualité au terme sujet en vue de l'identifier. Les propriétés exprimées par les prédicats d'état dans ces proverbes sont aussi transitoires dans la mesure où elles ne sont pas vérifiées pour toutes les situations. *Un cœur tranquille, la propreté, le lit, la langue, un bon visage, les yeux* sont considérés comme des supports de la propriété manifestée par les prédicats : *être la vie du corps, être la santé du corps, être l'écharpe de la jambe, être un bon bâton, être une bonne dot, être le miroir de l'âme*. Les propriétés exprimées par ces prédicats ne peuvent exister que par le biais d'un support. Et dans la relation avec son support, i.e. son sujet, la propriété joue le rôle d'outil pour décrire le sujet mais non pour le définir, car même si elle est toujours vraie pour le sujet, elle peut-être vraie aussi pour certains autres sujets. Par exemple : la propriété exprimée par le procès *être la santé du corps* est vraie pour le sujet *la propreté* (*La propreté est la santé du corps*) mais elle est vraie aussi pour *la nourriture, le sommeil, l'amour, l'équilibre* ; la propriété exprimée par le procès *être le miroir de l'âme* est vraie pour *les yeux* (*les yeux sont le miroir de l'âme*) mais aussi pour *le visage, la voix*.

La conclusion à tirer de ce qui précède est que la vérité exprimée par le proverbe n'est pas universelle mais générale⁷². Elle est vraie dans certains univers de croyance mais non dans tous les univers de croyance, autrement dit la vérité du proverbe ne devrait pas être considérée comme valable pour tous les hommes dans tous les univers de croyance mais pour l'ensemble des hommes qui peuvent se trouver engagés dans la situation en question.

-pouvoir

Le verbe *pouvoir* est qualifié par la grammaire traditionnelle comme un semi-auxiliaire. Nous relevons dans notre corpus de proverbes 12 occurrences du verbe *pouvoir* et dans toutes ces 12 occurrences, le verbe *pouvoir* est suivi de l'infinitif à qui il ajoute des indications modales. C'est pour cette dernière raison que Leeman-Bouix (1994) appelle *pouvoir* semi-auxiliaire de modalité et Le Goffic (1993) l'appelle verbe de modalité pure. Voici les 12 proverbes comportant le verbe modal *pouvoir* :

Ce qui est amer à la bouche peut être doux au cœur

On ne peut prendre un homme rasé aux cheveux

Bon cœur ne peut mentir

⁷² Dans la section 7.2.2.4, nous faisons une distinction entre *général* et *universel*. *Général* est ce qui est commun à un genre, à la plupart, ce qui concerne la majorité ou la totalité d'un groupe. *Universel* est ce qui s'étend à tout, qui s'étend partout, qui embrasse la totalité des êtres et des choses. *Général* est lié donc à une idée relative, tandis que *universel* à une idée absolue.

Cœur blessé ne peut aider

Le cœur ne peut douleur ce que l'œil ne peut voir

Cœur ne peut mentir

Cul aimé ne peut être haï

Une langue douce peut briser les os

Une main peut laver l'autre, il faut les deux pour le visage

La main des femmes peut guérir

Qui son nez mouche ne peut prendre mouche

Bon sang ne peut mentir

Selon Riegel et *al.* (1994), le verbe *pouvoir* exprime une des valeurs modales fondamentales dans la langue qui est la possibilité, autrement dit, la modalité du possible. La possibilité est une valeur de base de *pouvoir* qui est toujours présente dans la signification du verbe et de là produit différents effets de sens selon le co(n)texte. Le Querler (1996) propose deux grands blocs d'interprétations du verbe *pouvoir* : le bloc intra-prédicatif dans lequel la modalité de *pouvoir* porte sur la relation entre le sujet et le verbe et le bloc extra-prédicatif dans lequel la modalité de *pouvoir* porte sur l'ensemble de l'énoncé. Pour distinguer les valeurs modales intra-prédicatives des valeurs modales extra-prédicatives du *pouvoir*, on utilise des tests qui peuvent être résumés comme suit : si un énoncé modalisé avec *pouvoir* peut être paraphrasé par un marqueur syntaxiquement intra-prédicatif, on obtient la valeur intra-prédicative et on fait la même chose pour déterminer la valeur extra-prédicative. Les tests pour déterminer les valeurs intra-prédicatives sont : *est capable de*, *est en mesure de*, *est de nature à*, *a les moyens de*. Par exemple, le verbe *pouvoir* dans l'énoncé *Sa jambe est déplâtrée, il peut venir à pied* a une valeur intra-prédicative car on peut gloser l'énoncé par les tests mentionnés ci-dessus : *Il est capable de venir* ; *Il est en mesure de venir*. Les tests pour déterminer les valeurs extra-prédicatives sont : *il se peut que*, *peut-être que*, *il arrive parfois que*, *heureusement que*. Par exemple, le verbe *pouvoir* dans l'énoncé *Les Alsaciens peuvent être obèses* a une valeur extra-prédicative car on peut gloser l'énoncé comme suit *Il arrive parfois que les Alsaciens sont obèses*. Les effets de sens tels que *permission* (cet effet de sens peut être glosé par : *X animé me permet de...*), *capacité* (cet effet de sens peut être glosé par : *mes qualités inhérentes me permettent de...*), *possibilité matérielle* (cet effet de sens peut être glosé par : *les conditions matérielles me permettent de...*) sont répertoriés dans les valeurs intra-prédicatives. Par contre, les effets de sens tels que *épistémique* (cet effet de sens peut être glosé par : *peut-être que...*), *sporadicité* (cet effet de sens peut être glosé par : *il arrive parfois que...*) sont classés dans les valeurs extra-prédicatives.

Dans notre corpus de proverbes, nous relevons 11/12 proverbes dans lesquels le verbe *pouvoir* porte une valeur intra-prédicative. Nous avons un *pouvoir* de capacité dans les proverbes : *La main des femmes peut guérir, Une langue douce peut briser les os, Une main peut laver l'autre, il faut les deux pour le visage* ; un *pouvoir* de possibilité dans les proverbes : *On ne peut prendre un homme rasé aux cheveux, Qui son nez mouche ne peut prendre mouche, Bon cœur ne peut mentir, Cœur blessé ne peut aider, Le cœur ne peut douleur ce que l'œil ne peut voir, Cœur ne peut mentir, Cul aimé ne peut être haï, Bon sang ne peut mentir*. Il faut noter que dans certains cas, la frontière entre la capacité et la possibilité n'est pas très nette. Le verbe *pouvoir* dans *On ne peut prendre un homme rasé aux cheveux, Qui son nez mouche ne peut prendre mouche* peut aussi bien être interprété selon la valeur de possibilité que selon la valeur de capacité. Mais nous classons ces deux proverbes parmi les proverbes dans lesquels *pouvoir* exprime la possibilité car ce sont les proverbes en structure négative avec la négation portée sur *pouvoir*. Lorsque *pouvoir* est à la forme négative, il est plus pertinent d'assigner à *pouvoir* la valeur possibilité que la valeur capacité car la possibilité est la valeur de base qui est toujours présente dans la signification du verbe *pouvoir*. La négation portée sur un verbe doit affecter au premier chef sa valeur sémantique de base. Ainsi, la négation de la possibilité est l'impossibilité. Nos 8 proverbes avec *pouvoir* négatif expriment l'impossibilité du sujet de faire quelque chose : il est impossible de prendre un homme rasé aux cheveux (*On ne peut prendre un homme rasé aux cheveux*) ; c'est impossible de mentir si on a un bon cœur (*Bon cœur ne peut mentir*) ; c'est impossible d'aider quelqu'un d'autre lorsqu'on a un cœur blessé (*Cœur blessé ne peut aider*) ; c'est impossible de souffrir si on ignore des choses (*Le cœur ne peut douleur ce que l'œil ne peut voir*).

Nous avons un seul proverbe dans lequel *pouvoir* a une valeur extra-prédicative, plus précisément la valeur sporadique : *Ce qui est amer à la bouche peut être doux au cœur*. Ce proverbe peut être glosé par *Il arrive parfois que ce qui est amer à la bouche est doux au cœur*. On voit bien que dans ce proverbe, la valeur de possibilité porte sur l'ensemble du contenu propositionnel.

Une dernière remarque à noter sur ce groupe de proverbes est que les valeurs modales intra-prédicatives de *pouvoir* sont autorisées avec des verbes d'activité : *pouvoir prendre, pouvoir voir, pouvoir briser, pouvoir laver* tandis que les valeurs extra-prédicatives sont autorisées avec des verbes d'état : *pouvoir être*.

-devoir

Comme *pouvoir*, le verbe *devoir* est classé parmi les verbes de modalité pure, selon l'expression de Le Goffic (1993). Nous relevons dans notre corpus de proverbes 3 occurrences du verbe *devoir* qui, comme *pouvoir*, est suivi de l'infinitif :

Doigt de fille et langue de prêtre ne doivent pas se reposer

Qui n'a pas bonne tête doit avoir bonnes jambes

On ne doit pas avoir les yeux plus grands que le ventre

On trouve dans ces trois proverbes les deux emplois principaux du semi-auxiliaire *devoir*, ce sont l'obligation : *Qui n'a pas de bonne tête doit avoir bonnes jambes*, *On ne doit pas avoir les yeux plus grands que le ventre*, et la probabilité : *Doigt de fille et langue de prêtre ne doivent pas se reposer*. L'obligation exprimée par le verbe *devoir* dans le proverbe *Qui n'a pas bonne tête doit avoir bonnes jambes* peut être comprise au sens de la nécessité puisque ce que le proverbe veut transmettre, c'est que « quand on a oublié de faire quelque chose, il faut retourner là où c'est nécessaire, il faut faire deux fois le chemin ». *Devoir* est à la forme négative dans les deux proverbes dans lesquels il exprime la probabilité. Le proverbe *Doigt de fille et langue de prêtre ne doivent pas se reposer* peut être glosé par « Il est probable que doigt de fille et langue de prêtre ne se reposent pas ». Le verbe *devoir* dans ce proverbe peut être remplacé par *pouvoir* : *Doigt de fille et langue de prêtre ne peuvent pas se reposer* car le verbe *devoir* a rapport à la probabilité. Mais si on regarde de plus près, on constate une légère nuance de sens entre le proverbe et l'énoncé modifié : dans le proverbe, la probabilité exprimée par *devoir* est plus forte que celle exprimée par *pouvoir* dans l'énoncé modifié, *pouvoir* exprime une simple probabilité alors que *devoir* exprime une probabilité plus forte. Ainsi, si les deux proverbes représentent un point commun en ce qui concerne l'expression de la probabilité, ce qui les distingue, c'est la façon de véhiculer cette probabilité : *pouvoir* indique une simple probabilité qui n'en exclut pas d'autres alors que *devoir* exhibe un degré de certitude plus fort que *pouvoir* qui vise à exclure les autres possibilités.

- *vouloir, savoir*

Le Goffic (1993) classe *vouloir* parmi les verbes de « mouvements de l'âme » tels que : *aimer, désirer, oser, apprécier, craindre, souffrir, daigner, omettre, redouter, supporter, revendiquer*, etc. Comme leur nom l'indique, ces verbes marquent un « mouvement de l'âme » relatif à un événement qui est considéré comme réalisé ou non réalisé. Nous relevons dans notre corpus 4 proverbes dans lesquels *vouloir* exprime sa valeur modale fondamentale : c'est la volition : *Quand on veut péter plus haut que le cul, on se fait un trou dans l'échine ; Qui veut aller pieds nus ne doit pas semer des épines ; Mal de tête veut dormir ; Douleur de tête veut manger, douleur de ventre veut purger*.

Le verbe *savoir* est considéré par Le Goffic (1993) comme un auxiliaire modal pur, au même titre que *pouvoir* et *devoir*. Nous relevons dans notre corpus de proverbes deux occurrences dans lesquelles le verbe *savoir* est actualisé au conditionnel présent : *On ne*

saurait péter plus haut que le cul ; On ne saurait manier le beurre qu'on ne s'engraisse les doigts. Dans ces deux proverbes, avec la négation limitée à *ne*, et au conditionnel présent, le verbe *savoir* équivaut presque à *pouvoir* ; *savoir* au conditionnel présent et avec la négation exprime l'impossibilité. On peut gloser les proverbes comme suit : c'est impossible de péter plus haut que le cul ; c'est impossible de manier le beurre sans engraisser ses doigts. On voit bien dans ces deux proverbes l'influence du temps verbal, ici le conditionnel présent sur l'interprétation de l'aspect lexical du verbe *savoir*. Selon Haillet (2003), l'emploi du conditionnel revient invariablement, quel que soit son co(n)texte, à représenter le procès correspondant comme non intégré à la réalité du locuteur. Au moment de l'énonciation, le locuteur prend en compte que le procès n'est pas présentement réalisable dans le monde réel. L'emploi du conditionnel sur *savoir* à la forme négative dans nos deux proverbes a pour effet de représenter le procès correspondant comme irréalisable, comme irréel.

Le point commun des semi-auxiliaires *pouvoir*, *devoir*, *vouloir*, *savoir* est d'exprimer un « état » de la personne, de la chose. Guillaume les appelle verbes puissanciers. Leeman-Bouix (1994 : 128) développe l'idée de Guillaume comme suit « [...] notionnellement, ils préexistent à tous les autres verbes car ils en sont les présupposés ; pour être ou faire quelque chose, il faut en ressentir la nécessité (*devoir* « obligation », en être capable (*pouvoir* « capacité »), *savoir* être cela ou le faire, le *désirer*, le *vouloir*, l'*oser*... En somme, en puissance sous l'être ou le faire, se trouvent le devoir, le pouvoir, le savoir, le vouloir, etc. »

Dans ce qui précède, nous avons fait une description systématique des verbes d'état les plus fréquents et les plus expressifs dans notre corpus de proverbes. Nous nous penchons maintenant sur les caractéristiques aspectuelles communes des verbes d'état apparaissant dans notre corpus, et de là nous montrerons leur rôle dans l'actualisation de la généricité de l'énoncé proverbial.

Les verbes d'état diffèrent des autres types de procès par l'absence de dynamisme et de déroulement en phases dans leur structure temporelle interne. Dans la section 8.1.3.2, nous avons présenté le test de modification adverbale avec *en* et *pendant* dans le but de discriminer les verbes téliques des verbes atéliques. Un verbe est télique lorsqu'il admet la spécification d'une durée clairement bornée au moyen du complément de temps introduit par *en* ; un verbe est atélique lorsqu'il admet la spécification d'une durée non bornée au moyen du complément de temps introduit par *pendant* (ou *longtemps*). En tant que verbes atéliques, les états décrivent un procès temporellement non borné et ne conduisent pas à un aboutissement. Un verbe d'état est caractérisé par l'absence de borne, il désigne une situation sans début ni fin. L'incompatibilité des états avec les semi-auxiliaires aspectuels *être en train de*, *commencer à*, *cesser de* fournit une autre preuve fiable pour renforcer ces propos. Les verbes d'état refusent

de se combiner avec *être en train de*, *commencer à* et *cesser de* qui présupposent respectivement le début, le déroulement et la fin du procès :

Orgueil n'a pas bon œil

* *Orgueil est en train de ne pas avoir bon œil*

* *Orgueil commence à ne pas avoir bon œil*

* *Orgueil cesse de ne pas avoir bon œil*

Un cœur tranquille est la vie du corps

* *Un cœur tranquille est en train d'être la vie du corps*

* *Un cœur tranquille commence à être la vie du corps*

* *Un cœur tranquille cesse d'être la vie du corps*

Visage propre plaît toujours

* *Visage propre est en train de plaire toujours*

* *Visage propre commence à plaire toujours*

* *Visage propre cesse de plaire toujours*

Une langue douce peut briser les os

* *Une langue douce est en train de pouvoir briser les os*

* *Une langue douce commence à pouvoir briser les os*

* *Une langue douce cesse de pouvoir briser les os*

Doigt de fille et langue de prêtre ne doivent pas se reposer

* *Doigt de fille et langue de prêtre sont en train de ne pas devoir se reposer*

* *Doigt de fille et langue de prêtre commencent à ne pas devoir se reposer*

* *Doigt de fille et langue de prêtre cessent de ne pas devoir se reposer*

Ainsi, les verbes d'état expriment une situation atemporelle, ils n'impliquent aucune évolution temporelle. Cette atemporalité a un analogue spatial : il est difficile de situer les états dans un ancrage spatial. Par exemple : * *Orgueil n'a pas bon œil à l'école* ; * *Un cœur tranquille est la vie du corps à l'hôpital* ; * *Une langue douce peut briser les os chez Jocelyne* ; * *Doigt de fille et langue de prêtre ne doivent pas se reposer à Montpellier*. Les verbes d'état sont spatio-temporellement non déterminés, non délimités. La référence temporelle produite par ce type de procès est virtuelle, ce qui permet aux énoncés dans lesquels les verbes d'état s'insèrent d'obtenir une portée générique. On comprend pourquoi le proverbe préfère actualiser ce type de procès. Les valeurs aspectuelles exprimées par les verbes d'état vont de pair avec la visée générique du proverbe. On constate ici une relation réciproque : d'une part les verbes d'état orientent l'interprétation du proverbe vers la généralité et d'autre part le genre proverbial admet plus aisément les verbes d'état, ce qui explique la haute fréquence de ce type de verbes dans le proverbe.

8.2.1.2.1.2. Activités

Dans notre corpus de proverbes, nous relevons 66 verbes appartenant au type activité. Les procès activités sont représentés principalement par *faire*. Le verbe *faire* se situe en troisième position dans la liste de fréquence des verbes dans notre corpus de proverbes (23 occurrences contre 64 *être* et 33 *avoir*). Dans ce qui suit, nous faisons une description des valeurs aspectuelles des activités apparaissant dans notre corpus en portant une attention plus particulière sur le verbe *faire* en raison de sa présence dominante. Malgré leur présence peu importante, nous ne négligeons pas les autres activités telles que *passer, dormir, aller, ramasser, sonner, trotter, tomber, essuyer, ruer, se traîner*, etc. car le fonctionnement de ces verbes permet de mieux voir le caractère générique du proverbe. Nous montrons à la fin de la section les opérateurs aspectuels qui permettent à un SV d'activité d'encoder une relation prédicative du même type que celle d'un SV d'état pour atteindre la visée aspectuelle stative.

-faire

Dans notre corpus de proverbes, *faire* apparaît dans les constructions suivantes :

faire + SN (15/23 occurrences)

La barbe ne fait pas l'homme

Manche désiré fait court bras

Cœur joyeux fait beau visage

Un beau nez fait un bel homme

Le riz fait le ventre gros et la poitrine étroite

Visage d'homme fait vertu

faire + SN figé (6/23 occurrences)

Ce qui plaît à la bouche fait du bien au corps

Où le cœur fait mal, la langue trotte

La langue va où la dent fait mal

Faites du bien à un vilain, il vous chie dans la main

faire + infinitif (2/23 occurrences)

Blonds cheveux et gentillesse ne font pas bouillir la marmite

Les mains noires font manger le pain blanc

Les deux derniers proverbes dans lesquels *faire* est qualifié par la grammaire traditionnelle comme factitif expriment une relation de contraste entre le sujet et le prédicat : *blonds cheveux et gentillesse // ne pas faire bouillir la marmite ; les mains noires // faire manger le pain blanc*. Le rôle de *faire* dans ces cas est de former avec les verbes infinitifs *bouillir* et *manger* des unités syncrétiques : *faire bouillir, faire manger* en gardant son sens de *fabriquer, de produire*. Les compléments *la marmite, le pain blanc* ne sont pas liés au verbe

faire seul mais à la fusion de *faire* et de l'infinitif, c'est-à-dire *faire bouillir, faire manger*. Dans le proverbe *Blonds cheveux et gentillesse ne font pas bouillir la marmite, blonds cheveux et gentillesse* portent normalement une valeur positive mais lorsqu'il sont mis dans la relation avec le prédicat *ne pas faire bouillir la marmite*, cette valeur positive devient négative. La situation est complètement inverse dans le cas *Les mains noires font manger le pain blanc*, le sujet *les mains noires* porte une valeur négative mais mis dans la relation avec le prédicat *faire manger le pain blanc*, il reçoit une valeur valorisante. L'unité syncrétique que *faire* constitue avec *bouillir* et *manger* joue le rôle d'un pont de mutation des valeurs du sujet et du prédicat d'un pôle à l'autre.

Dans notre corpus de proverbes, le verbe *faire* qui apparaît dans la construction *faire + SN figé (faire mal, faire du bien)* garde toujours son sens de *produire, d'agir*. Le verbe *faire* à la forme négative dans le proverbe *Ce que les yeux ne voient pas ne fait pas mal au cœur* peut être compris au sens « ne cause pas de douleur ». Dans *Faites du bien à un vilain, il vous chie dans la main, faire* est compris comme « donner des secours ».

Il nous reste une construction à étudier : *faire + SN*. C'est la structure majoritaire des occurrences de *faire* dans notre corpus de proverbes. Le procès impliqué dans *faire* entretient une double relation, avec le sujet d'une part et avec le complément d'autre part. Le complément exprime un résultat dont la nature se trouve dans le sujet. *Faire* joue le rôle d'une équation relative entre le sujet et son complément. *Beau visage, bon teint, un bel homme, le bon sang, ombre, le ventre gros et la poitrine étroite, vertu* peuvent être considérés comme résultats de *cœur joyeux, joie au cœur, un beau nez, un poil, la bonne éducation, visage d'homme* : *Cœur joyeux fait beau visage ; Joie au cœur fait bon teint ; Un beau nez fait un bel homme, La bonne éducation fait le bon sang ; Un poil fait ombre, Le riz fait le ventre gros et la poitrine étroite ; Visage d'homme fait vertu*. Les sujets dans ces proverbes sont des supports à travers lesquels s'appréhendent les compléments. Les compléments sont qualifiés par les sujets par le biais du verbe *faire*. A travers ces proverbes, on voit bien que le procès impliqué dans *faire* est une action, qu'il est de l'ordre d'une activité conduisant à un résultat de la nature d'une chose réalisée. A travers ces proverbes, on voit aussi que les SN compléments ne constituent pas un actant distinct du sujet mais qu'ils sont proches d'un attribut. La relation entre le sujet et son complément est donc sémantiquement attributive. Le procès noté par *faire* est dynamique mais il établit entre le sujet et son complément une relation prédicative statique. Le fait qu'on peut introduire dans ces proverbes l'intensif *très* prouve que les compléments se comportent comme des attributs : *Cœur joyeux fait très beau visage ; Joie au cœur fait très bon teint ; Le riz fait le ventre très gros et la poitrine très étroite ; Un poil fait très ombre*.

En tant que verbe d'activité, *faire* admet le test du progressif avec *être en train de* : *Cœur joyeux est en train de faire beau visage ; Joie au cœur est en train de faire bon teint ; Le riz est en train de faire le ventre gros et la poitrine étroite ; Un poil est en train de faire ombre*. Ce test montre que *faire* correspond à une situation caractérisée par un changement dans l'intervalle de temps considéré ; les phases du procès noté par *faire* subissent donc des changements dans son déroulement mais cette série de changements est prise comme stable, autrement dit, le procès noté par *faire* correspond à une situation ayant un début et une fin mais dont le début et la fin sont perçus comme extrinsèques au procès. L'existence des phases du procès noté par *faire* n'est pas marquée par le procès mais par les connaissances extralinguistiques. Pour comprendre le proverbe *Cœur joyeux fait beau visage* on doit faire appel à des connaissances extralinguistiques : si on est heureux (*cœur joyeux*) on devient beau (*beau visage*), la beauté physique a pour origine une vie paisible intérieure. Le verbe *faire* seul n'implique pas les phases successives mais on peut envisager le procès marqué par *faire* mis dans l'énoncé proverbial comme ayant des phases initiales correspondant à l'état avant *cœur joyeux* et des phases finales correspondant à l'état après *cœur joyeux*. Le procès marqué par *faire* est toujours orienté vers un terme, qui n'est, pourtant, pas toujours atteint (*La barbe ne fait pas l'homme ; L'habit ne fait pas l'homme et la barbe ne fait pas la philosophe ; Ventre plein fait du tumulte ; Ce que les yeux ne voient pas ne fait pas mal au cœur*). C'est pour cette raison que *faire* refuse la combinaison avec l'adverbe *en* qui implique une durée bornée : **Cœur joyeux fait beau visage en trois heures ; *Le riz fait le ventre gros et la poitrine étroite en 24 heures*.

De ce qui précède, on peut conclure que le procès marqué par *faire* dans notre corpus de proverbes désigne un état résultant d'un processus non achevé. On comprend que *beau visage, le ventre gros et la poitrine étroite* sont les résultats de *cœur joyeux*, de *le riz* mais on ne peut pas envisager jusqu'à quel point ces résultats sont atteints. Les bornes du procès sont toujours ouvertes, le degré de validation du procès dans un intervalle de temps reste aussi ouvert. Un état résultant exprime une propriété stative dont il est impossible d'indiquer linguistiquement le début et la fin. *Faire* marque l'origine, la production d'un état de choses. Ainsi, le fonctionnement du verbe *faire* dans notre corpus de proverbes permet d'encoder une relation prédicative statique dans un procès non statif, au même titre que celle encodée par les verbes d'état.

- autres activités

Dans notre corpus de proverbes, nous relevons 63 occurrences de verbes d'activités dont 23 *faire*. Voici quelques proverbes dans lesquels apparaissent les autres verbes d'activité parmi les 40 occurrences restantes :

Dent qui tremble ne tombe pas
Où la dent est douloureuse, la langue appuie
Chat qui dort ne se met rien sous la dent
On se touche toujours au doigt malade
La langue va où la dent fait mal
Qui a le nez sale qu'il se l'essuie
Quand la tête est malade, les membres se traînent
Ventre gavé ne cherche pas de querelle
Ventre plein sonne bien, ventre creux sonne mieux

En tant qu'activités, les verbes : *appuyer, dormir, se toucher, aller, essuyer, se traîner, sonner* correspondent aux situations qui impliquent un changement dans l'intervalle de temps pris en considération. Ces activités n'ont pas de borne inhérente après laquelle ils ne peuvent plus continuer. Les bornes du procès marqué par ces verbes sont ouvertes, on ne peut pas déterminer linguistiquement la phase initiale ni la phase finale du procès. Le procès est envisagé comme ouvert. Dans notre corpus, nous constatons un certain nombre d'occurrences des verbes d'activités à la forme négative. Selon nous, un verbe d'activité à la forme négative n'exprime pas un événement, il ne fait que le citer. Un énoncé négatif correspond à une situation dans laquelle le temps ne progresse pas. Dans *Dent qui tremble ne tombe pas*, il ne s'agit pas de l'événement « tomber » car avec la négation sur *tomber*, l'événement ne s'est pas produit. *Ne pas tomber* sert d'idée lexicale, ici l'idée d'un événement négatif pour la visée expressive du proverbe. *Dent qui tremble ne tombe pas* est temporellement indéterminé. Le procès noté par un verbe d'activité à la forme négative doit être envisagé comme non dynamique, *i.e.* statique. L'énoncé comportant un verbe activité à la forme négative se comporte comme un état.

Comme les états, les activités refusent l'ancrage spatio-temporel : **Dent qui tremble le soir ne tombe pas par terre ; *Chat qui dort sur le canapé ne se met rien sous la dent ; *Ventre plein sonne bien, ventre creux sonne mieux en trois heures*. L'incompatibilité des activités avec les indices spatio-temporels prouve l'indétermination de la référence temporelle dénotée par les verbes d'activité, ce qui permet de traduire le caractère générique du proverbe.

Dans ce qui précède, nous avons fait une description systématique et exhaustive sur presque la totalité des verbes atéliques apparaissant dans notre corpus de proverbes. Nous avons étudié les modes de représentation des types de procès états et activités dans la relation avec la visée expressive de la genericité du proverbe et nous avons obtenu une correspondance remarquable entre les types de procès et la genericité proverbiale qui se manifeste par le taux très élevé des atéliques dans notre corpus : 93,20%. La référence

temporelle dénotée par les états et les activités est spatio-temporellement non déterminée, non délimitée, ce qui convient bien au caractère générique du proverbe.

8.2.1.2.2. Procès téléiques

Les procès téléiques occupent une toute petite place parmi les procès dans notre corpus de proverbes : 5,74%. Nous avons 12 verbes d'accomplissements, soit 4,59% (12/261 occurrences), les verbes de réalisations instantanées s'avèrent négligeables : 1,14% (3/261 occurrences). Les accomplissements et les réalisations instantanées représentent les caractéristiques communes suivantes : ils sont bornés, c'est-à-dire que les procès dénotés par les verbes téléiques comportent l'implication d'un début et d'une fin ; ils représentent l'événement comme survenant de façon non-homogène sur un intervalle ; ils ne sont pas vrais dans tous les sous-intervalles.

8.2.1.2.2.1. Accomplissements

Les accomplissements correspondent aux situations qui impliquent un changement dans l'intervalle de temps pris en considération : ils ont une borne inhérente après laquelle ils ne peuvent plus continuer. Le procès noté par le verbe d'accomplissement est envisagé comme fermé. Voici quelques proverbes comportant les verbes qui appartiennent au type de procès accomplissement :

Donnez le pied à un nègre, il prend la main

Ce qui entre dans le corps ne souille pas l'âme

Quand le bon Dieu ôte les dents, il agrandit la gorge

Dent aiguë et ventre plat, trouve tout bon qu'est au plat

Une main lave l'autre et toutes les deux la figure

Les SV d'accomplissements : *donner un pied à un nègre, prendre la main, entrer dans le corps, ôter les dents, agrandir la gorge, trouver, laver* impliquent une terminaison. Le procès noté par ces SV atteint un point final.

8.2.1.2.2.2. Réalisations instantanées

Les réalisations instantanées correspondent aux situations qui impliquent un changement dans l'intervalle de temps pris en considération. Elles sont généralement considérées comme des procès ponctuels au sens où la représentation du procès est conceptualisée sans phase de développement préalable. Voici quelques proverbes comportant les verbes qui appartiennent au type de procès réalisation instantanée :

Qui ferme la bouche ne montre pas les dents

La gorge en tue plus que l'épée

Les SV *fermer la bouche, montrer les dents, tuer* marquent des procès dans lesquels la borne initiale et la borne finale coïncident, l'intervalle de validation de l'événement est réduit à un point, l'événement est donc ponctuel.

Le fonctionnement des procès téliques dans notre corpus de proverbes ne relève pas de traits particuliers par rapport à la langue. Nous ne voyons donc pas l'utilité de l'analyse de ce type de procès. Notons cependant que la détermination de la référence temporelle dénotée par ce type de procès n'atténue pas la généralité du proverbe. Le fait que ce type de procès est actualisé au présent atemporel, avec les déterminants génériques permet de bien maintenir le caractère générique du proverbe. Le proverbe *Donnez le pied à un nègre, il prend la main* dénote une situation qui paraît très concrète en apparence : on a des événements terminatifs de *donner* et de *prendre*, on a l'image d'un nègre, on a l'anaphore *il*. Mais si on se contente de cette interprétation, on se heurte aux questions qui surviennent : quel nègre ? qui a donné le pied à ce nègre ? pourquoi le pied ? quand cela a-t-il lieu ? et comment ? Il est impossible de répondre à ces questions, le locuteur du proverbe doit chercher la réponse ailleurs. Comme cette situation est actualisée en genre proverbial, le locuteur du proverbe tend à rechercher une signification plus générale et le proverbe attribue au locuteur des marqueurs linguistiques qui lui permettent de surmonter les obstacles. Les SN *le pied* et *la main* ne renvoient pas à un pied ni à une main d'une personne particulière mais à la main et au pied en tant que notions avec toutes les propriétés définitoires constitutives de la classe dénotée par les SN *le pied* et *la main*. Le proverbe comporte deux membres liés par la relation d'entraînement. Du coup *le pied* et *la main* portent un sens métaphorique d'une opposition entre le niveau bas (*le pied*) et le niveau haut (*la main*). Le SN *un nègre* ne renvoie pas à un Noir particulier mais il réfère à l'ensemble des Noirs en prélevant indifféremment n'importe quel élément sur cet ensemble. Le tiroir verbal présent situe les procès marqués par les SV *donner le pied à un nègre, prendre la main* hors du temps, il n'y a pas d'ancrage spatio-temporel dans ce proverbe. Tous ces facteurs conduisent aux interprétations suivantes : les Noirs sont des profiteurs, ou bien, si on a concédé une petite part, on sera obligé de concéder davantage.

L'analyse des types de procès dans le proverbe montre la concordance parfaite entre les offres et les demandes du type de procès et la visée discursive du proverbe. La présence dominante des types de procès d'états permet au proverbe de produire efficacement l'effet de sens générique ; et de son côté, le proverbe offre un contexte discursif propice dans lequel tout est disponible à la demande co(n)textuelle du type de procès.

Nous passons maintenant à l'analyse de l'actualisation des temps verbaux dans le proverbe. Nous montrerons dans ce qui suit l'influence réciproque entre l'aspect lexical et les tiroirs verbaux dans l'expression de la généralité du proverbe.

8.2.2. Classement et interprétation des temps verbaux dans le proverbe

Notre double objectif dans cette section est d'abord de faire un classement des temps verbaux dans le proverbe et ensuite de les interpréter dans la relation avec la visée discursive proverbiale. Le classement permet de reconnaître la tendance d'actualisation du proverbe vers tel ou tel tiroir verbal. L'interprétation des tiroirs verbaux tendanciels permet d'éclaircir le rapport entre la visée discursive du proverbe et les tiroirs verbaux apparaissant dans le discours proverbial.

8.2.2.1. Classement des temps verbaux

Pour le classement des temps verbaux dans le proverbe, nous excluons les formes qui sont, selon nous, propres au genre proverbial, à savoir les phrases nominales (50 occurrences, soit 17,98%), les phrases impératives (7 occurrences, soit 2,87%)⁷³. Nous étudierons ces formes dans une section à part.

Voici le tableau des temps verbaux dans le proverbe :

Présent	<i>Un cœur tranquille est la vie du corps</i>	76,61%
Passé composé	<i>Un grand nez n'a jamais gâté une laide figure</i>	1,43%
Futur	<i>Nourris un corbeau, il te crèvera les yeux</i>	0,35%
Conditionnel présent	<i>On ne saurait péter plus haut que le cul</i>	0,71%

Tableau 9. Classement des temps verbaux dans le proverbe français

Le tableau montre clairement la tendance du proverbe vers tel ou tel temps verbal. Le présent est tendancielle la forme élue du proverbe. Nous relevons 213/278 proverbes au présent, soit 76,61%. Les autres tiroirs verbaux s'avèrent d'un tout petit pourcentage : le passé composé : 1,43%, soit 4/278 occurrences ; le futur : 0,35%, soit 1/278 occurrences ; le conditionnel présent : 0,71%, soit 2/278 occurrences. Ce qui est intéressant à noter ici est qu'il n'y pas de grande disproportion lorsque nous élargissons notre corpus de 122 proverbes à 278 proverbes. Pour mieux comparer les formes linguistiques apparaissant dans l'ancien corpus et dans le corpus actuel sur lequel se fonde ce travail de thèse, nous présentons les chiffres dans le tableau ci-après :

⁷³ Il est à noter que toutes les formes impératives dans notre corpus sont au présent.

Formes linguistiques	Ancien corpus	Corpus actuel
Présent	70,49% (86/122 occurrences)	76,61%
Passé composé	3,27% (4/122 occurrences)	1,43%
Futur	0,81% (1/122 occurrences)	0,35%
Conditionnel présent	1,63% (2/122 occurrences)	0,71%
Phrase nominale	20,49% (25/122 occurrences)	17,98%
Phrase impérative	3,27% (4/122 occurrences)	2,51%

Tableau 10. Comparaison des formes linguistiques entre l'ancien corpus et le corpus de travail

Notons que, en recueillant les proverbes, nous ne regardons que la présence du nom désignant les parties corporelles et cela est le seul critère que nous avons utilisé dans l'élaboration du corpus. Ainsi, nos chiffres reflètent de façon relativement exacte le fonctionnement linguistique du proverbe en ce qui concerne les temps verbaux et les formes dues au genre proverbial.

Nous rentrons maintenant dans l'analyse détaillée de l'actualisation des temps verbaux dans le proverbe. Notre attention porte plus particulièrement sur le présent en raison de sa présence dominante dans le proverbe. Le passé composé attire notre attention par sa structure négative avec *ne... jamais* qui, pour nous, est liée étroitement à la caractéristique générique du proverbe. Malgré sa présence négligeable, le futur simple mérite d'être étudié avec soin en vue de mieux comprendre la stratégie de la production du sens générique du proverbe. Notre but est d'établir une relation entre les formes verbales actualisées dans le proverbe et la visée discursive proverbiale.

8.2.2.2. Interprétation des temps verbaux dans le proverbe

8.2.2.2.1. Présent

Le proverbe est mentionné dans toutes les grammaires lorsque ces dernières font la liste des emplois du présent. Ce type d'emploi du présent est nommé gnomique (Wilmet 1997, Leeman-Bouix 1994), permanent (Riegel et al. 1994), panchronique (Touratier 1996), de vérité générale (Barceló et Bres 2006) et il est représenté dans ces grammaires comme un emploi immanquable parmi les différents usages du présent. Les questions qui se posent ici sont les suivantes : est-ce qu'il existe un présent proverbial ou n'est-ce qu'un effet de sens associé au présent dans ses différents emplois? pourquoi l'actualisation verbale du proverbe va-t-elle préférentiellement vers le présent ? quel rôle joue le présent dans la production de sens générique du proverbe ? quelles sont les offres et les demandes du présent vis-à-vis de la

production de sens générique du proverbe ? Répondre à ces questions permet de comprendre comment se construit la généralité proverbiale en proverbe français par le processus de l'actualisation verbale.

Dans ce qui suit, nous présentons d'abord les différents emplois du présent et ensuite les paradigmes explicatifs du présent. Après avoir discuté de l'enjeu de ces approches, nous présentons l'approche du présent de Bres (Bres 1999a, 2005a, 2005b, 2006) qui est inscrite dans le cadre réaliste de la praxématique et qui apporte une réponse unitaire à tous les types d'usages du présent, y compris le proverbe. Nous montrons, à la fin de la section la relation réciproque entre le présent et la visée discursive du proverbe.

8.2.2.2.1.1. Emplois du présent en discours

La manière de présenter les différents emplois du présent diffère d'une grammaire à l'autre. Touratier (1996) répertorie les emplois du présent selon ses valeurs temporelles et ses valeurs non temporelles. Le proverbe est classé par l'auteur parmi les valeurs non temporelles du présent. Tous les emplois du présent sont répertoriés, pour Riegel et *al.* (1994) sous la même rubrique nommée « Les différentes valeurs temporelles d'un énoncé au présent » (1994 : 299). Aux yeux de ces auteurs, le proverbe représente une valeur omnitemporelle qui englobe toutes les époques. Wilmet (1997) présente une série d'emplois du présent de l'indicatif sous forme d'une liste et le proverbe y figure sous le nom de *présent gnominique* ou *présent proverbial*. On voit bien que les désaccords apparaissent déjà chez les auteurs en ce qui concerne la présentation des usages du présent, parmi eux le proverbe. Notre seul but dans cette section est de montrer la diversité du présent à propos de ses emplois dans le discours et avec ce but, nous décidons de présenter des emplois du présent sous forme d'une liste.

- le présent indique un événement ou un état de choses contemporains de l'acte d'énonciation. On rencontre ce type d'emploi du présent dans les tours performatifs ou dans les reportages en direct.

Je t'ordonne de rester au lit.

Blanco frappe le ballon qui passe entre les poteaux. (Riegel et *al.* 1994)

- le présent indique une période de temps plus ou moins étendu par rapport à l'instant de parole. Le sens de ce présent étendu dépend du sens lexical du verbe, du procès et du circonstant.

Il pleut depuis deux jours.

A partir d'aujourd'hui, je me couche à minuit.

Je fais la gymnastique tous les matins.

- il existe un présent dit gnomique ou permanent qui apparaît dans les tours définitionnels, dans les proverbes, dans les faits d'expérience.

Le tigre est un mammifère carnivore.

Un cœur tranquille est la vie du corps.

La terre tourne autour du soleil.

- le présent à sens de passé récent

Je quitte à l'instant mon fils.

- le présent à sens de futur proche

J'arrive dans 10 minutes.

- le présent appelé traditionnellement présent historique ou présent de narration

En 1789, le peuple de Paris prend la Bastille. (Riegel et al. 1994)

Sur la route de Ventoux, le cimetière juif de Carpentras. Jeudi 10 mai 1990, deux femmes viennent se recueillir sur la tombe de leurs disparus et déposer, selon la tradition, des cailloux et des fleurs, en signe de visite. Mais l'horreur efface soudain la sérénité du lieu. Des stèles ont été brisés, d'autres renversés. [...] (Le Monde, 2. 8. 1996) (Barcelo et Bres 2006)

Les différents emplois du présent donnent l'impression que ce temps est un passe-partout : il peut être utilisé pour désigner un procès situé dans toutes les époques, présente, passée, future ; pour exprimer un aspect itératif ; pour dénoter un procès représenté comme omnitemporel ; pour évoquer un événement historique. La diversité des usages du présent est une grande difficulté que l'analyse linguistique doit surmonter pour rendre compte de manière cohérente du signifié de ce temps et de son fonctionnement en discours. Dans la littérature, selon Bres (1999a, 2005a), il existe trois grands paradigmes explicatifs du présent : le paradigme déictique, le paradigme de l'actualité et le paradigme non-temporel. Nous présentons succinctement l'enjeu de ces trois approches afin de montrer notre adhésion à l'approche non-temporelle qui paraît parfaitement efficace pour expliquer l'emploi du présent dans le proverbe.

8.2.2.2.1.2. Paradigmes explicatifs du présent

Paradigme déictique (Benveniste 1970/ 1974, Guillaume 1929, Vet 1981, Leeman-Bouix 1994, Gosselin 2005). Partant de l'idée que tous les temps verbaux expriment une relation directe ou indirecte avec le moment de la parole, les tenants de cette hypothèse présentent le présent comme forme déictique, c'est-à-dire reliée au moi-ici-maintenant. Le présent est le temps du locuteur au moment où il réalise l'acte de parole. Le présent est le

temps de l'énonciation. L'énoncé au présent dénote un procès présenté comme vrai, comme existant par le locuteur au moment de l'énonciation.

Pour Guillaume, tout se divise autour du présent. Le présent a une fonction séparatrice : « Le présent intervient par sa position. Il est séparateur par position dans l'infinitude du temps qu'il divise en deux plans latéraux, un plan droit figurant par convention le futur et un plan gauche figurant par convention le passé. Le présent, d'abord séparateur par position, est en outre, et subséquentement, séparateur par composition. [...] Il se compose de deux parcelles de temps : la parcelle de futur dite chronotype α , et la parcelle de passé dite chronotype ω » (Guillaume 1971 : 93). Ainsi, la nature du présent est déterminée à partir de deux chronotypes α et ω ; le chronotype α est prélevé sur le futur et le chronotype ω est prélevé sur le passé. Une telle caractérisation permet de bien comprendre les emplois futurs et passés du présent mais semble peu évidente pour les emplois gnomiques dans les proverbes. En effet, comme le passé est du présent qui s'en va, et le futur est du présent qui s'en vient, il n'est pas étonnant que le présent évoque le passé (*Je descends*) et le futur (*J'arrive*). Les énoncés restent liés au moment de l'énonciation mais les procès sont décalés dans le passé (*Je descends*) et dans l'avenir (*J'arrive*). Néanmoins, ce type d'analyse est insuffisant pour l'emploi du présent dans le proverbe (*Un cœur tranquille est la vie du corps*) car la conception d'une nature du présent déterminée à partir du chronotype α prélevé sur le futur et du chronotype ω prélevé sur le passé sous-tend un rattachement au temps de l'énonciation. Pour le cas du proverbe, il est difficile, voire impossible de relier l'énoncé proverbial au temps de l'énonciation à cause de son origine populaire et son refus d'un ancrage spatio-temporel.

Pour Benveniste, le présent linguistique est la marque d'une coïncidence entre événement et discours. Le repère temporel du présent est interne au discours, c'est le moment de l'énonciation. Mais en réalité linguistique, l'événement dénoté par le présent et le moment de l'énonciation ne coïncident qu'exceptionnellement. Touratier (1996) cite les résultats d'une enquête de Félix Kahn (1954) sur l'emploi des temps verbaux du locuteur parisien : sur un corpus de 2000 phrases, il y a 1473 phrases au présent et parmi les phrases au présent, il n'existe que 7 occurrences à sens de présent strict, c'est-à-dire lorsque la simultanéité du procès au présent coïncide avec le moment de la parole. La déicticité du présent est fonction à la fois du contexte et des autres éléments déictiques de l'énoncé au présent. Par exemple : l'énoncé *Pascal fait la gymnastique le matin* est redondant vis-à-vis de la référence temporelle : il peut représenter une action actuelle (Pascal fait la gymnastique effectivement au moment de parole) et il peut représenter une action habituelle (Pascal fait la gymnastique tous les matins). Par contre, l'énoncé *Pascal fait la gymnastique ce matin* réfère à l'activité

que fait Pascal, contemporaine de l'acte d'énonciation en vertu de la déicticité de *ce*. Ainsi, le présent à lui seul ne suffit pas à introduire cet élément de déicticité. En effet, la déicticité se fait au niveau de l'énoncé dans lequel se trouve le verbe au présent.

L'hypothèse déictique du présent semble problématique pour l'emploi du présent dit *historique* ou *de narration*. Les explications métaphoriques sur le transfert de la coïncidence ne parviennent pas à sauver la difficile pertinence de l'approche déictique du présent dans ce type d'emploi du temps verbal⁷⁴. Quant au présent dans le proverbe, l'approche déictique se heurte à une impasse. Il est impossible de relier l'énoncé proverbial au moi-ici-maintenant à cause de son origine populaire et son refus systématique d'un ancrage spatio-temporel.

Paradigme de l'actualité (Beauzée 1782-1786/ 1986, Wilmet 1997, Jaubert 2001). Cette approche partage avec l'approche déictique le fait que le présent est une forme temporelle. Chez Beauzée, la catégorie du présent est définie par le rapport de simultanéité avec un repère quelconque qui n'implique pas nécessairement l'instant de la parole. Dans la même lignée que Beauzée, Wilmet définit le présent linguistique comme une « forme verbale qui affirme la concomitance d'un procès au repère de l'actualité » (1997 : 341). Pour éviter le malentendu que pourrait susciter l'expression *repère de l'actualité*, Wilmet souligne : « Bien que l'énonciateur pensant, parlant ou écrivant ait une propension naturelle à imposer son *repère moi-ici-maintenant* en guise d'*actualité* (i.e. de diviseur en époques), n'importe quel point de la ligne du temps fera l'affaire » (1997 : 345). Ainsi, sous les yeux de Wilmet, le repère de l'actualité « peut être aussi bien le *nunc* que tout lieu du temps choisi par l'énonciateur comme point de départ de la structuration en époques », comme le déduit Bres à partir des citations ci-dessus de Wilmet (Bres 1999a : 124). L'avantage de l'approche de l'actualité est qu'elle résout le problème de la diversité des emplois du présent : c'est l'absence de repérage par rapport à l'instant de la parole qui explique que le présent peut recevoir un grand nombre de valeurs. De plus, ce type d'approche résout le problème du présent employé dans les récits, par exemple l'emploi du présent dans *En 49 avant J.-C., César décide de franchir le Rubicon* est expliqué comme « choix de l'actualité par datation » (Wilmet 1997 : 349). Cependant, d'après Bres (1999a), l'approche de l'actualité rencontre des difficultés pour expliquer les cas de présent dans les genres du discours narratif à l'oral. Quant à l'emploi du présent dans le proverbe, l'approche de l'actualité ne semble pas satisfaisante. Il est difficile de repérer le procès dénoté par le proverbe à un point dans la ligne du temps. Par ailleurs, il est impossible de déterminer à quelle époque appartient le proverbe.

⁷⁴ Pour une lecture critique de l'hypothèse déictique du présent à propos du présent historique et narratif, cf. Bres 1999a.

Paradigme non-temporel (Damourette et Pichon 1911-1926/1970 ; Meillet 1980, 2000 ; Serbat 1980, 1988 ; Chuquet 1994 ; Touratier 1996 ; Bres 1999a, 2005a, 2006). Le présent est représenté du point de vue de ce type d'approche comme forme non-temporelle, c'est-à-dire que le présent est une forme neutre qui ne situe pas le procès dans le temps. Dans le courant de cette approche, l'analyse du présent de Bres nous semble plus élaborée, plus exhaustive : l'auteur défend son point de vue du présent non-temporel en le confrontant avec les approches temporelles, en examinant la validation de sa théorie dans les différents emplois du présent, en approfondissant l'hypothèse dans les divers genres discussifs, en cherchant à surmonter les obstacles qu'une telle hypothèse pourrait rencontrer. Nous proposons de présenter ici l'hypothèse du présent non-temporelle de Bres à laquelle nous adhérons.

En effet, Bres formule son hypothèse en termes de *prétemporel*, le présent est une forme prétemporelle. Cette expression sous-tend la position que l'auteur engage en tant que praxématicien. Le terme *prétemporel* nous paraît plus pertinent que celui de *non-temporel*. Ce dernier donne l'impression de quelque chose d'immobile, de statique, tandis que *prétemporel* fait penser à quelque chose de dynamique, d'en mouvement. Cette expression convient bien à la conception de l'actualisation comme un processus, un mouvement dynamique de l'acte de langage. L'expression *prétemporelle* raccroche le présent dans le système des temps verbaux français, alors que *non-temporel* pourrait laisser croire que le présent n'est pas un temps, qu'il ne fait pas partie du système des temps verbaux. Voici la conception du présent prétemporel de Bres et Barcelo (2006 : 124) : « Il [présent] correspond à une saisie du mouvement d'actualisation de l'image-temps antérieure à la division en époques. C'est le cotexte et le contexte, et eux seuls, qui localisent temporellement un énoncé au PR ».

Les praxématiciens (Bres 1999a, 2005a, Barbéris 2005, Barceló et Bres 2006) s'accordent pour reconnaître la position antérieure à la division en époques du présent dans l'opération de formation de l'image-temps. Ainsi, la modélisation guillaumienne de l'actualisation de l'image-temps en trois étapes : *in posse*, *in fieri* et *in esse* dans laquelle le présent est mis en troisième topos *in esse* a été modifiée par les praxématiciens.

Bres postule un fonctionnement monosémique du présent. Ce tiroir verbal conserve dans chacun de ses emplois la même valeur que celle qui le définit en langue. Ainsi, le présent donne l'instruction temporelle [+ neutre] et les instructions aspectuelles [+ tension], [+ neutre], et malgré la diversité de ses usages en discours, les instructions qu'il donne restent les mêmes. Les termes d'*offre* et de *demande* (cf. supra) avancés par Bres sont toujours efficaces pour articuler l'invariant sémantique du présent à la diversité de ses emplois et des différents effets de sens auxquels il peut contribuer. D'un côté, le présent offre temporellement de situer un élément (le plus souvent un procès) de façon antérieure à la division en époques, et

aspectuellement de saisir le temps impliqué en tension. D'un autre côté, le présent demande un élément (le plus souvent un procès) soit disponible pour l'actualiser temporellement comme indéterminé, et aspectuellement comme en tension. L'offre et la demande du présent entrent en interaction avec les offres et les demandes des autres éléments linguistiques du co(n)texte afin de produire le sens final de l'énoncé.

L'instruction temporelle [+ neutre] du présent permet d'expliquer aisément ses emplois à sens de présent (*Je t'ordonne de rester au lit*), à sens de passé récent (*Je quitte à l'instant mon fils*) et à sens de futur proche (*J'arrive dans 10 minutes*), à sens plus ou moins étendu (*A partir d'aujourd'hui, je me couche à minuit*), à sens gnomique (*Un cœur tranquille est la vie du corps*). En tant que forme prétemporelle, le présent ne situe pas le procès dans aucune époque particulière et cette caractéristique du présent « répond aussi bien à la demande co(n)textuelle d'immédiateté antérieure qu'à la demande d'immédiateté ultérieure... qu'aux demandes de simultanéité parfaite ou approximative [...] (Barceló et Bres 2006 : 129). La référence temporelle dénotée par les exemples ci-dessus ne réside pas dans le verbe seul au présent mais dans tout énoncé. Le sens final d'un énoncé est le résultat d'une interaction entre plusieurs éléments de l'énoncé : le déterminant, le sens lexical du verbe, le circonstanciel. Par son caractère indéterminé temporel, le présent fournit un élément favorable à l'interprétation du sens final de l'énoncé.

L'hypothèse prétemporelle du présent vaut aussi pour les emplois facultatifs du présent dans lesquels le présent est en alternance avec passé simple et passé composé tels que présent historique, présent narratif. Barceló et Bres expliquent le cas du présent historique (alternance passé simple/ présent) : « [...] en cotexte narratif passé, le PR correspond à un allègement : la situation de l'événement dans le passé étant assurée par un circonstant [...], user du PR, c'est actualiser les procès en économie de cette situation ; user du PS ou du PC, c'est la rappeler de façon continue. » (2006 :134). Quant au présent narratif (récit au présent avec datation au passé), l'explication se rejoint à celles précédentes. Comme le présent « [...] ne comporte aucune instruction d'époque, il s'accorde parfaitement avec un événement situé par ailleurs chroniquement et, par inférence, comme antérieur au *nunc* » (Bres et Barceló 2006 : 135) ou comme ultérieur au *nunc* pour le cas de présent narratif relevant du futur. Une question peut survenir : pourquoi le narrateur utilise-t-il le présent alors qu'il aurait pu employer les temps de l'époque passée ou de l'époque future ? Voici la réponse de Barceló et Bres (2006 : 136) : « Linguistiquement : les temps de ces deux époques redoubleraient les informations temporelles qui sont fournies ou peuvent être inférées du circonstant ; le PR évite cette redondance : il correspond à une opération d'allègement, qui pourra répondre en discours à un souci de variété, ou à une tendance générique ».

Quant au signifié « actuel » que la tradition attribue souvent au présent, c'est parce qu'il est le seul tiroir verbal capable de pouvoir répondre à la demande co(n)textuelle d'un événement situé dans l'époque présente tandis que les autres tiroirs verbaux interdisent de référer un procès au moment du *nunc* du locuteur, autrement dit, les autres temps verbaux, parce qu'ils donnent l'instruction [+ passé] ou [+ futur], entrent dans une interaction frontalement discordante avec le *nunc*, alors que le présent, comme il donne l'instruction [+ neutre], entre dans une interaction concordante avec le *nunc*.

L'hypothèse prétemporelle du présent renforce sa pertinence lorsqu'on examine la relation entre temps verbaux et genres discursifs. En effet, il existe une corrélation entre eux, la distribution des temps verbaux est fortement contrainte par le genre discursif (Bres 1999a). Le présent est employé exclusivement dans la blague parce qu'en tant que forme neutre temporellement et aspectuellement, il n'inscrit pas la représentation des événements en réalité. Cela correspond parfaitement au genre discursif que figure la blague en tant qu'histoire imaginée, fictive. Le présent permet de suspendre l'inscription de l'événement en réalité, ce qui s'accorde bien avec la fictivité de la blague. Pour les autres genres discursifs du même type que la blague, Barcelo et Bres écrivent : « C'est cette même vertu de non-inscription en réalité temporelle qui rend compte de l'emploi du PR dans les didascalies, le résumé ou le scénario : chacun de ces genres, de différentes façons, demande à son lecteur d'imaginer la scène mais non de l'inscrire comme se passant ou s'étant passée à un moment effectif du temps » (2006 : 131).

L'hypothèse prétemporelle du présent semble puissante en ce qui concerne l'explication de sa multiplicité d'emplois. Cette hypothèse est susceptible de rendre compte de la diversité des emplois du présent en discours et des effets de sens auxquels il peut être lié à partir d'une valeur centrale en langue. Elle est la seule, selon nous, qui parvient à donner une vision unifiée du présent et c'est pour cette raison qu'elle obtient notre adhésion. En effet, l'hypothèse d'une interaction entre le présent qui offre les instructions temporelle et aspectuelle [+ neutre], [+ tension], [+ neutre] d'une part et le co(n)texte qui demande une représentation particulière du procès d'autre part, permet de traiter efficacement les différents emplois du présent : la multiplicité d'emplois n'est pas le fait du présent lui-même mais de son interaction avec le co(n)texte qui, en fonction des éléments qui le constituent, produit tel ou tel effet de sens. L'explication du présent dans le proverbe par l'hypothèse prétemporelle évite l'obstacle que rencontrent certaines approches temporelles en ce qui concerne la recherche d'un ancrage temporel pour situer le procès marqué par le discours proverbial dans la ligne du temps. Cette hypothèse permet de rendre compte à la fois du fonctionnement du

temps dans le discours proverbial et du fonctionnement du genre discursif proverbial qui, en interaction, produit un effet de sens générique proverbial.

Une fois le choix théorique déterminé, nous entrons dans l'étude de l'actualisation verbale en analysant l'interaction entre le présent et le co(n)texte proverbial, interaction qui permet de construire la généricité proverbiale.

8.2.2.2.1.3. Interprétation du présent dans le proverbe

Dans ce qui suit, nous examinons le fonctionnement du présent en discours proverbial en nous appuyant sur les analyses du présent dans les travaux de Bres. Cela nous permet d'évaluer le degré de validation de l'hypothèse prétemporelle appliquée au discours proverbial. Nous étudions les relations qu'entretient le présent avec les types de procès apparaissant dans le proverbe et le genre discursif proverbial en mettant toujours ces relations dans le processus de la production du sens générique proverbial. Nous expliquons enfin le traitement du présent dans le proverbe selon la perspective praxématique.

Avant d'entrer dans le détail de l'étude de l'actualisation verbale du présent dans le proverbe, il nous paraît nécessaire de préciser notre conception terminologique vis-à-vis du morphème zéro du temps verbal.

Par rapport aux temps du passé et du futur qui possèdent chacun une marque temporelle spécifique, le présent est une forme non marquée morphologiquement. Dans *j'aime*, on distingue seulement le radical *aim-* et la désinence personnelle *e-*. Certains auteurs considèrent ce fait comme absence de signifiant qui entraîne un vide sémantique. Nous avons montré ci-dessus l'instruction temporelle du présent qui est son signifié. Comme le présent comporte un signifié temporel, il nous paraît plus pertinent d'appeler la marque zéro que l'absence de marque. Le morphème zéro est le support d'une signification temporelle que donne le présent par opposition aux marqueurs du passé et du futur qui sont, eux aussi, des supports d'une signification propre des temps passé et futur. L'enjeu de cette détermination terminologique concerne notre méthodologie de l'analyse de l'actualisation verbale. L'appellation de morphème zéro implique que tout actualise en discours, dans le cas du présent, il actualise temporellement par le morphème zéro qui possède une place légitime parmi les morphèmes du temps passé et du temps futur. Par contre, l'appellation d'absence de marque peut laisser croire qu'il existe une absence d'actualisation, ce qui est difficilement concevable dans les termes de la théorie de l'actualisation. De plus, aux yeux des locuteurs français non-linguistes et des apprenants du français langue étrangère, le présent est appréhendé tel quel sans que se pose le problème d'une absence de marque. Le présent est conçu dans son identité qui se manifeste par sa conjugaison, par sa forme ; et cette forme est

le morphème zéro avec son existence en tant que morphème du temps verbal à part entière. Un autre avantage de l'appellation de morphème zéro est qu'il assure la rigueur du système terminologique. Sur le plan nominal, on a le déterminant zéro opposable aux autres déterminants ; et sur le plan verbal, on a le morphème zéro du temps présent opposable aux autres morphèmes du temps passé et du temps futur. Comme le déterminant zéro qui ne renvoie pas à un référent particulier, le morphème zéro du présent lui permet de référer à n'importe quelle époque, à toute époque possible.

En tant qu'instruction temporelle, l'instruction [+ neutre] que donne le présent offre la localisation dans l'indétermination temporelle. L'identification de l'époque du présent reste imprécise. Quant aux instructions aspectuelles [+ tension], [+ neutre], la première fusionne avec le morphème de temps dans la flexion verbale ; la deuxième, en tant que forme neutre, ne spécifie pas la représentation du temps interne. Cela va de pair avec le proverbe qui, en tant que discours gnomique, demande de ne pas référer à un ancrage spatio-temporel. Le proverbe annonce des vérités générales tirées de l'expérience collective qui donnent librement accès à tout utilisateur. Les proverbes sont des œuvres collectives et ils sont des patrimoines du peuple. Ils sont transmis de génération en génération. Il n'y a pas de limite du temps et de l'espace en ce qui concerne la validation des vérités générales énoncées par le proverbe et l'utilisation du proverbe. C'est pour cette raison que le proverbe trouve dans le présent un temps de prédilection des jugements génériques dans la mesure où il est le plus apte à marquer l'indétermination de la référence temporelle. L'indétermination temporelle et aspectuelle du présent est compatible avec l'indétermination de l'ancrage spatio-temporel du proverbe. Dans le proverbe *Les yeux sont le miroir de l'âme*, on ne trouve aucune restriction temporelle, le lien entre le sujet et le prédicat n'est pas limité dans le temps. Le procès marqué par le SV *être le miroir de l'âme* est valide dans tous les sous-intervalles. Cela convient à ce que le proverbe veut exprimer : les yeux signifient l'univers intérieur de l'homme. Cette vérité générale vaut pour tout homme en tout temps et en tout lieu. On constate ici une relation réciproque entre le présent et le proverbe. Le présent, comme il ne situe pas le procès dans le temps et comme sa représentation du temps interne n'est pas à rapporter à un référent, offre au proverbe un temps idéal pour assurer son caractère de généralité intemporelle. Le présent demande que le proverbe soit disponible pour l'actualiser temporellement et aspectuellement comme indéterminé et le proverbe répond parfaitement à cette demande du présent : l'apparition abondante des SN à déterminant zéro et à déterminant défini, la non-présence presque absolue des expressions à valeur temporelle tels que des circonstanciels localisateurs, renforcées par l'imprécision temporelle et aspectuelle du présent, permettent au proverbe d'exprimer efficacement la généralité. Le proverbe, quant à lui, offre au présent un

emploi idéal dans lequel ce tiroir verbal rend légitimes ses instructions temporelle et aspectuelle. La généricité proverbiale choisit le présent comme tiroir verbal par excellence pour atteindre son but vers une indétermination temporelle. On remarque ici une concordance parfaite entre les offres et les demandes du présent et du proverbe.

L'indétermination de l'ancrage spatio-temporel du proverbe entraîne un sentiment intuitif des utilisateurs envers le discours proverbial : c'est l'impression d'un discours ancien qui vient d'autrefois, qui n'appartient pas à l'époque contemporaine, et qui n'est pas un produit actuel. Bien que la vérité générale énoncée par les proverbes *La sagesse n'est pas enfermée dans une tête* et *Qui va pieds nus ne sème pas d'épingles* soit évidente et vraie en tout temps et en tout lieu, y compris dans le *hic et nunc* du locuteur mais le locuteur a toujours l'impression que ce sont des discours d'antan qui ne viennent pas de l'époque contemporaine. Ce véritable sentiment intuitif brise totalement l'hypothèse du présent « actuel ». L'hypothèse du présent prétemporel explique aisément ce fait. Comme le présent ne situe pas le procès dans aucune époque particulière, le locuteur peut le référer à n'importe quelle époque en fonction de la présence des éléments co(n)textuels.

De l'analyse de l'interaction entre le présent et le proverbe, nous avons déduit une utilité pragmatique du présent : lorsqu'on n'a rien de particulier à signaler temporellement, on recourt au tiroir présent. On rencontre ce type d'usages du présent dans le proverbe, dans les discours scientifiques. Ces genres du discours ne demandent pas de situer le procès dénoté par le SV dans le temps, mais conformément à la norme langagière, il leur faut un temps pour que l'énoncé soit correct. Le présent, en tant que forme temporelle neutre, satisfait à la demande du discours proverbial et des discours scientifiques. Ce qui préoccupe au premier chef des locuteurs du proverbe et du discours scientifique est le sens lexical du verbe. Comme le présent ne devient que le support grammatical conforme à la norme langagière, dans l'interprétation du proverbe par exemple, on ne compte que du sens lexical du SV. Dans les traductions vietnamiennes des proverbes français au présent, la question de la temporalité est exclue, on s'intéresse uniquement à l'aspect lexical du SV apparaissant dans les énoncés proverbiaux. Pour ce fait, le SV au présent dans la langue française ressemble au SV dans la langue vietnamienne dans la mesure où ils ne portent pas de marques temporelles. On comprend mieux pourquoi les phrases dépourvues de verbe (phrases nominales) occupent la deuxième place après les phrases au présent dans le proverbe. Le proverbe fait partie des genres du discours dans lesquels la question du temps ne se pose pas.

On vient de voir que ce qui compte le plus pour les SV dans les proverbes au présent est l'aspect lexical. Dans la section menée sur l'actualisation des types de procès dans le proverbe, nous avons montré la présence dominante des procès atéliques (93,20%) qui

permettent au proverbe de produire efficacement du sens générique. Les procès dénotés par les verbes atéliques n'ont ni début ni fin, ils sont représentés par un intervalle ouvert. Parmi les verbes atéliques, les verbes d'états occupent une grande place. En tant qu'atélique, le verbe d'état décrit un procès temporellement non borné qui ne conduit pas à un aboutissement. Un verbe d'état n'implique aucune évolution temporelle. Alors, l'indétermination temporelle du présent dans le proverbe rejoint l'indétermination aspectuelle. Le temps et l'aspect sont solidaires dans l'expression de l'indétermination temporelle.

Cette correspondance entre le présent et les types de procès atéliques dans le proverbe fournit une preuve probante pour l'hypothèse des affinités entre certains types de procès et certaines formes verbales. En effet, les linguistes sont d'accord pour l'imparfait qui s'emploie dans une très large mesure avec des procès atéliques et peu avec des procès téliques. La situation est l'inverse pour le passé simple. Ce dernier s'utilise surtout avec les procès téliques et beaucoup moins avec les procès atéliques. En ce qui concerne le présent, nous avons trouvé quelques idées éparses dans les travaux sur le temps et l'aspect, à savoir « [...] les événements correspondent à l'aoriste, les processus progressifs, à l'inaccompli, les processus non-progressifs et les états contingents qui leur sont associés, à l'accompli, tandis que les états permanents sont exprimés par le présent atemporel » (Gosselin et François *in* Fuchs (éd.) 1991 : 61) ; « Mes recherches sur le présent dit « de narration » en français et en anglais contemporains m'avaient amenée à constater, après d'autres, la fréquence d'emploi d'un présent définissable comme « historique » avec les verbes déclaratifs » (Chuquet *in* Le Goffic 2001 :41) ; « [le présent] peut s'employer sans restriction avec tous les types de procès » (Franckel 1989 : 84). Ainsi, pour le cas du présent, par son extrême malléabilité, il est difficile d'établir des affinités entre le présent et les types de procès. Selon nous, la détermination des affinités et des réticences du présent vis-à-vis des types de procès dépend non seulement de la caractéristique du procès mais aussi du genre discursif dans lequel se trouvent le présent et le type de procès. On a alors une relation réciproque de trois éléments : le présent-le type de procès-le genre du discours, les trois étant étroitement liés par la visée discursive. C'est la visée discursive qui décide de l'emploi de tel ou tel temps verbal, de tel ou tel type de procès et à leur tour, le temps verbal et le type de procès permettent de redéfinir et de souligner le genre du discours. Dans le cas du proverbe, la visée discursive du proverbe est la généralité et cette visée discursive oriente l'emploi du temps verbal et du type de procès vers le présent et les verbes atéliques. Le présent et les verbes atéliques, eux, deviennent caractéristiques du genre discursif proverbial. Le présent ne donne pas à voir les bornes d'un procès et c'est pour cette raison qu'il s'accorde particulièrement bien avec les procès atéliques qui n'ont pas de bornes. Les procès atéliques interagissent avec le présent en vue d'exprimer l'indétermination

temporelle qui convient bien au refus d'un ancrage spatio-temporel du proverbe. C'est l'interaction co(n)textuelle entre ces trois éléments qui permet de construire, de façon pertinente et harmonieuse, la généralité proverbiale.

En tant que forme neutre, le présent présente un degré d'indétermination temporelle et aspectuelle comparable à celui de l'infinitif. Comme nous l'avons dit *supra*, ce qui compte dans l'interprétation du présent est le sens lexical du verbe. Cela est comparable avec ce que désigne l'infinitif. Par exemple l'infinitif *dormir* en tant que mode quasi-nominal dénote l'idée de « dormir » par opposition avec d'autres concepts tels que « marcher », « nager », « aimer », etc. Face au présent, on s'intéresse, en premier lieu, à l'idée verbale que donne le verbe. Ainsi, le verbe au présent et à l'infinitif réfère à une image-temps virtuelle qui est en puissance de réalisation. Comme l'infinitif, la détermination temporelle du présent est fondamentalement notionnelle et permet de renvoyer aux propriétés constitutives de la notion. La fonction du présent consiste en une présentation qualitative du verbe. Le référent marqué par le verbe au présent est spatio-temporellement non déterminé, non délimité. On comprend pourquoi l'interaction entre l'offre et la demande du présent et du proverbe est en parfaite concordance. Le présent offre les constructions temporelle et aspectuelle [+ neutre], [+ tension], [+ neutre] qui répondent bien à la demande d'une indétermination temporelle et aspectuelle du proverbe. Le proverbe offre un contexte discursif idéal dans lequel tout est disponible à la demande contextuelle du présent.

8.2.2.2.2. Passé composé

Bien que le présent soit le temps de prédilection des expressions génériques, rien n'interdit que la généralité prenne place dans le passé ou dans le futur. Mais l'interprétation générique des énoncés au passé ou au futur dépend fortement des éléments co(n)textuels, par exemple la présence de circonstanciers temporels. C'est aussi la raison pour laquelle le proverbe, pour éviter les contraintes qui occasionnent la difficulté d'une lecture générique, préfère actualiser au présent. Dans notre corpus de proverbes, les tiroirs verbaux futur et passé composé s'avèrent négligeables (futur : 0,35% ; passé composé : 1,43%). Malgré son apparition minimale, le passé composé attire notre attention par l'originalité de sa manière d'actualisation en discours proverbial. Dans ce qui suit, nous présentons brièvement en premier lieu les emplois du passé composé en discours, puis l'approche du passé composé de Bres qui est aussi la nôtre et enfin, nous montrons le rôle du passé composé dans la production du sens générique du proverbe.

8.2.2.2.2.1. Emplois du passé composé en discours

Les linguistes s'accordent pour reconnaître deux facettes au passé composé dont l'une est perçue comme l'accompli du présent et l'autre fonctionne plutôt comme un temps du passé exprimant des événements antérieurs.

La facette d'accompli du présent a pour origine la morphologie du passé composé : il se forme à partir de l'auxiliaire du présent. Le passé composé permet d'envisager un procès comme accompli, comme achevé à un moment donné. La valeur d'accompli du passé composé s'explique dans les emplois suivants :

- le passé composé réfère à l'époque passée

Je l'ai aimé mais je ne l'aime plus. T'es content maintenant ?

- le passé composé réfère à l'époque présente

Et voilà, on est arrivé.

- le passé composé réfère à l'époque future

J'ai terminé ma thèse dans 6 mois.

- le passé composé dans les tours hypothétiques

Si demain tu n'as pas fini ton article, je te virerai.

- le passé composé de vérité générale

Un grand nez n'a jamais gâté une laide figure (proverbe)

Hélas ! on voit que de tout temps.

Les petits ont pûti des sottises des grands (La Fontaine)

La facette d'antériorité du passé composé s'explique dans les emplois suivants :

- le passé composé en corrélation avec le présent. Le passé composé marque un procès antérieur à un autre procès au présent.

Depuis que j'ai vu ce film, j'ai changé complètement mon point de vue sur tout ce qui concerne le cinéma japonais.

- le passé composé en contexte passé. Le passé composé est le temps de narration des événements passés.

Un soir, Marie est venue me chercher et m'a demandé si je voulais me marier avec elle. J'ai dit que cela m'était égal et que nous pourrions le faire si elle le voulait. Elle a voulu savoir alors si je l'aimais. J'ai répondu comme je l'avais déjà fait une fois, que cela ne signifiait rien mais que sans doute je ne l'aimais pas. (Camus, L'Etranger) (Barceló et Bres, 200 :149).

Tous les verbes au passé composé peuvent être remplacés par le passé simple sans changement de sens. Comparons :

Un soir, Marie vint me chercher et me demanda si je voulais me marier avec elle. Je dis que cela m'était égal et que nous pourrions le faire si elle le voulait. Elle voulut savoir

alors si je l'aimais. Je répondis comme je l'avais déjà fait une fois, que cela ne signifiait rien mais que sans doute je ne l'aimais pas (Barcelo et Bres 2006 : 149)

Parmi les emplois du passé composé, nous nous intéressons à l'emploi du passé composé de vérité générale. Un trait intéressant à noter est que dans l'ouvrage de Bres et Barceélo (2006) et dans les deux grammaires que nous avons consultées, les exemples illustrés pour ce type d'emploi du passé composé sont généralement en structure négative avec *ne...jamais*. L'ouvrage de Barcelo et Bres (2006 : 146) : *eh oui c'est pas un aigle ! mais qu'est-ce que tu veux les hiboux ont jamais fait des perdreaux* (oral conversationnel); la grammaire de Riegel et al. (1994 : 302) : *Des rhinocéros dans le pays, cela ne s'est jamais vu !* (Ionesco) ; la grammaire de Baylon et Fabre (1978 : 115) : *Un bon verre de vin n'a jamais fait de mal à personne* ou bien : *Le monde n'a jamais manqué de charlatans* (La Fontaine). Dans notre corpus de proverbes, nous relevons quatre occurrences au passé composé et toutes les quatre sont structurées avec la négation *ne...jamais* :

Un grand nez n'a jamais gâté une laide figure

Jamais grand nez n'a déparé beau visage

Ventre pointu n'a jamais porté chapeau

Beau visage n'a jamais eu vilain nez

On peut noter un autre trait intéressant, c'est que le passé composé dans les exemples tirés des grammaires et dans les proverbes est actualisé avec l'auxiliaire *avoir*. Mais ce trait nous paraît douteux car la plupart des verbes se conjuguent avec *avoir*, seulement 0,3% des verbes se conjuguent avec *être* et 0,6%⁷⁵ verbes admettent les deux auxiliaires. Par contre, la structure négative avec *ne...jamais* nous semble la structure-type du passé composé à valeur gnominique. Pourquoi le passé composé doit-il recourir à la structure négative avec *ne...jamais* pour exprimer la vérité générale ? Quel rôle joue la structure négative avec *ne...jamais* dans la production du sens générique ? Pourquoi *ne...jamais* préfère s'actualiser dans les énoncés au passé composé que ceux au présent malgré le fait que si l'on transpose les énoncés au passé composé en présent, *ne...jamais* est totalement acceptable ? Répondre à ces questions nous permet de comprendre la façon d'actualisation du passé composé dans le discours proverbial. Mais avant d'entrer dans l'étude détaillée de l'actualisation verbale du passé composé dans le proverbe, il faut que nous déterminions un paradigme explicatif sur lequel s'appuie notre analyse.

8.2.2.2.2. Paradigme explicatif du passé composé

⁷⁵ Les chiffres donnés par Leeman-Bouix (1994 : 108,109).

La diversité des usages du passé composé pose une grande difficulté que l'analyse linguistique doit surmonter pour rendre compte de manière cohérente du signifié de ce temps et de son fonctionnement en discours. Nous suivons l'approche monosémique du passé composé de Bres (Bres 2005, Barceló et Bres 2006) qui, selon nous, réussit à rendre compte de la multiplicité des emplois du passé composé en discours et des effets de sens auxquels il peut être lié à partir d'une valeur centrale en langue. Bres postule un fonctionnement monosémique du passé composé. Ce tiroir verbal conserve dans chacun de ses emplois la même valeur que celle qui le définit en langue. Ainsi, le passé composé donne l'instruction temporelle [+ neutre] et les instructions aspectuelles [+ extension], [+ neutre], et malgré la diversité de ses usages en discours, les instructions qu'il donne restent les mêmes. Un autre avantage de l'hypothèse proposée par Bres est qu'elle assure la logique bien suivie du système des temps verbaux en ce qui concerne le passé composé et le présent. Le passé composé est formé d'un auxiliaire au présent et d'un participe passé. Cette morphologie du passé composé explique les points communs et les différences entre le passé composé et le présent. Si le présent ne situe pas le procès dans l'époque présente mais laisse indéterminée sa localisation temporelle, le passé composé ne situe pas le procès dans l'époque passée mais laisse indéterminée sa localisation temporelle. Comme le présent, le passé composé est neutre à l'égard de la catégorie de l'incidence. A la différence du présent, en tant que forme composée, le passé composé représente le temps interne du procès en extension mais non en tension.

Une fois les instructions temporelle et aspectuelle du passé composé déterminées, Bres cherche à articuler l'invariant sémantique du passé composé à la diversité de ses emplois et des différents effets de sens auxquels il peut contribuer en termes d'*offre* et de *demande*. D'un côté, le passé composé offre temporellement de situer un élément (le plus souvent un procès) de façon neutre par rapport à la division en époques, et aspectuellement de saisir le temps impliqué en extension. D'un autre côté, le passé composé demande qu'un élément (le plus souvent un procès) soit disponible pour l'actualiser temporellement comme indéterminé, et aspectuellement comme en extension. L'offre et la demande du passé composé entrent en interaction avec les offres et les demandes des autres éléments linguistiques du co(n)texte afin de produire le sens final de l'énoncé. En effet, l'hypothèse d'une interaction entre le passé composé qui offre les instructions temporelle et aspectuelle [+ neutre], [+ extension], [+ neutre] d'une part et le co(n)texte qui demande une représentation particulière du procès d'autre part, permet de traiter efficacement les différents emplois du passé composé : la multiplicité d'emplois n'est pas le fait du passé composé lui-même mais de son interaction

avec le co(n)texte qui, en fonction des éléments qui le constituent, produit tel ou tel effet de sens.

Les questions qui se posent ici sont les suivantes : pourquoi, malgré les affinités temporelle et aspectuelle entre le passé composé et le présent, les expressions génériques en général et le proverbe en particulier tendent à s'actualiser au présent mais non au passé composé ? Qu'est-ce qu'il y a dans le passé composé qui s'oppose à l'interprétation générique ? Pourquoi le passé composé doit-il faire appel à la structure négative avec *ne...jamais* pour exprimer la généralité ? Nous essayons de répondre à ces questions dans la section qui suit.

8.2.2.2.3. Interprétation du passé composé dans le proverbe

Voici nos 4 proverbes au passé composé à la structure négative avec *ne...jamais* :

Un grand nez n'a jamais gâté une laide figure

Jamais grand nez n'a déparé beau visage

Ventre pointu n'a jamais porté chapeau

Beau visage n'a jamais eu vilain nez

Les instructions temporelle et aspectuelle [+ neutre], [+ extension], [+ neutre] que donne le passé composé offrent la localisation dans l'indétermination temporelle et ne spécifient pas la représentation du temps interne. Cela va de pair avec le proverbe qui, en tant que discours gnominique, demande de ne pas référer à un ancrage spatio-temporel. Mais si on s'arrête là, il n'y a rien de nouveau par rapport au présent. En tant que tiroir verbal à part entière, le passé composé a son identité et ses caractéristiques qui permettent de le différencier des autres tiroirs verbaux. Alors, le fait que le passé composé de vérité générale préfère se réaliser avec la négation *ne...jamais* devrait cacher une raison qui est liée au signifié du passé composé et à la structure négative avec *ne...jamais*.

Tout d'abord, nous cherchons à comprendre quel rôle joue le passé composé dans son emploi de vérité générale. Pour mieux voir cela, nous faisons un test dans lequel nous transformons les verbes au passé composé par le présent :

Un grand nez ne gâte jamais une laide figure

Jamais grand nez ne dépare beau visage

Ventre pointu ne porte jamais chapeau

Beau visage n'a jamais vilain nez

On constate que ces 4 énoncés modifiés produisent, eux aussi, l'effet de sens de vérité générale. Ainsi, la modification du temps verbal du passé composé en présent ne change pas la signification des proverbes, ce qui prouve que le signifié temporel du passé composé et du

présent reste le même : les deux temps n'inscrivent pas dans le temps. Cette caractéristique du présent et du passé composé convient bien au caractère intemporel du proverbe. Sans indication temporelle, la vérité générale annoncée par le proverbe est valable en tout temps et en tout lieu.

Nous venons de voir que ces énoncés à la structure *ne...jamais* se déroulent aussi bien au présent qu'au passé composé, mais pourquoi est-ce le passé composé qui est tendanciel avec cette structure ? La raison, selon nous, vient de l'aspect accompli du passé composé. La valeur d'accompli du passé composé produit un effet de sens « réalisé » tandis que le présent représente l'événement dans l'abstraction totale qui exclut décidément tout rapport avec le *nunc* de la parole. L'image-temps construite par le passé composé est plus concrète, plus circonstanciée par rapport à celle dénotée par le présent. Le présent donne une impression de quelque chose au-delà de la réalité, tandis qu'on a l'impression que la représentation de réalité temporelle produite par le passé composé se pose sur la réalité. Les énoncés *Un bon verre de vin n'a jamais fait de mal à personne* et *Un grand nez n'a jamais gâté une laide figure* créent une confiance à son auditeur vis-à-vis de la vérité générale exprimée par les énoncés car le passé composé à la négation avec *ne...jamais* représente les actions *faire du mal* et *gâter une laide figure* « comme ne s'étant pas accomplie sur la période allant du passé jusqu'au *nunc*, de quoi on peut inférer qu'il en sera de même à l'avenir » (Barcelo et Bres 2006 : 146). La confiance de l'auditeur provient du fait qu'il pense que l'événement est vérifié par l'expérience du locuteur, que le locuteur a vraiment vécu cet événement. C'est la valeur d'accompli du passé composé qui lui permet de produire cet effet de sens. Mais c'est aussi à cause de cette valeur d'accompli que le passé composé manque d'une autonomie temporelle, autrement dit c'est l'aspect d'accompli qui ôte au passé composé une autonomie temporelle de son signifié temporel. La fonction du présent consiste à une présentation qualitative du verbe et la détermination temporelle du présent est fondamentalement notionnelle, ce qui donne au présent une autonomie temporelle à l'égard de l'expression générique. Cette autonomie temporelle que le présent porte en soi lui permet de référer à une image-temps virtuelle qui facilite l'expression d'une vérité générale. Le manque d'autonomie temporelle du passé composé dans la production de l'image-temps virtuelle l'oblige à faire appel à la structure *ne...jamais* qui rejette le procès hors du temps. L'idée du temps nul exprimée par l'adverbe *jamais* permet de situer l'image-temps dans l'abstraction, c'est-à-dire qu'avec la présence de *jamais*, l'image-temps devient virtuelle. On comprend pourquoi l'emploi de vérité générale au présent n'a pas besoin de recourir à la négation avec *ne...jamais* et l'emploi de vérité générale au passé composé est tendanciellement actualisé avec *ne...jamais*. On comprend également pourquoi les expressions génériques en général et

le proverbe en particulier tendent à s'actualiser au présent mais non au passé composé. Le passé composé, par sa valeur d'accompli, empêche l'accès direct à l'interprétation générique. Le présent, par son autonomie temporelle, donne l'accès direct à l'interprétation générique. Le recours à *ne...jamais* permet au passé composé de produire l'effet de sens générique. Par ailleurs, avec le passé composé, le rejet « hors du temps » produit par *ne...jamais* est plus fort car le passé composé se positionne par rapport à la borne terminale atteinte.

La négation avec *ne...jamais* induit l'absence de localisation du procès au plan temporel. Dans un intervalle de temps donné, l'événement n'est pas survenu, le procès ne s'est pas produit. Comme *ne...jamais* désigne un rejet du temps, il n'y a pas de support temporel à la délimitation du procès. Le procès n'implique aucun ancrage temporel.

L'utilisation de la négation *ne...jamais* donne un indice pour déterminer la vision du sujet parlant vis-à-vis du sujet de l'énoncé. La négation *ne...jamais*, en tant que négation prédicative, porte sur le verbe et permet donc de souligner la prédication, ici la prédication négative. L'intensité est l'effet de sens que produit la négation *ne... jamais*. En utilisant *ne...jamais* dans les proverbes *Un grand nez n'a jamais gâté une laide figure ; Jamais grand nez n'a déparé beau visage ; Ventre pointu n'a jamais porté chapeau ; Beau visage n'a jamais eu vilain nez*, l'auteur populaire donne en même temps son point de vue subjectif sur les jugements, ici il veut souligner l'inexistence absolue de l'événement. Avec *ne...jamais*, la borne finale n'est jamais atteinte. La nuance de sens intensive que donne l'énoncé à *ne...jamais* aide à renforcer la confiance du locuteur envers le jugement transmis par le proverbe. Le sens d'un proverbe est sa valeur de vérité : comprendre ce que veut dire un proverbe équivaut à savoir quelles sont les conditions requises pour qu'il soit vrai. La négation forte *ne...jamais* offre une condition solide pour gagner la confiance du locuteur proverbial ; *ne ...jamais* donne carte blanche à l'énoncé proverbial afin d'entrer dans l'univers de croyance du locuteur.

Dans notre corpus de proverbes, le passé composé actualisé dans une structure négative avec *ne...jamais* présente plusieurs points communs avec le présent. Le passé composé et le présent n'impliquent aucun ancrage temporel. Le temps n'intervient que pour ancrer ce qui est à l'intérieur du domaine notionnel.

8.2.2.2.3. Futur simple

Dans notre corpus de proverbes, nous n'avons relevé qu'une seule occurrence au futur simple mais nous décidons de ne pas la négliger car l'étude de ce temps verbal nous permet d'approfondir la relation qu'entretient le proverbe avec les temps verbaux et de mieux comprendre comment fonctionne le processus de production du sens générique du proverbe à

l'égard des temps verbaux. Dans cette section, nous présentons d'abord, de façon succincte, les emplois du futur simple en discours, nous montrons ensuite les paradigmes explicatifs du futur simple et enfin nous tentons d'expliquer pourquoi ce temps n'est pas la forme élue du proverbe bien qu'il soit susceptible de produire l'effet de sens générique.

8.2.2.2.3.1. Emplois du futur simple en discours

Notre but dans cette section est de montrer la position d'un futur de vérité générale qui est d'habitude illustrée par le proverbe dans la liste des emplois du futur simple des grammaires.

- le futur simple réfère à l'époque future

Je rentrerai dans mon pays natal dans trois mois.

- le futur simple est employé dans les tours exprimant l'ordre

Georges, tu mettras la table (Bres et Barceló, 2006)

- le futur simple est employé dans les tours hypothétiques

Si tu chantes, tout le monde sortira.

- le futur simple est employé dans un énoncé de vérité générale

Un coup de dés jamais n'abolira le hasard (Mallarmé, cité par Riegel et al. 1994 : 313)

[...] là où n'existe pas le sentiment de la patrie, aucun langage ne le transportera. (Saint-Exupéry, cité par Touratier, 1996 : 177)

Qui vivra verra (proverbe, cité par Touratier 1996 : 179)

[...] Il en est des amoureux comme des ivrognes. Qui a bu boira – qui a aimé aimera. C'est une affaire de tempérament, cela. (Maupassant, cité par Bres et Barcelo 2006 : 107)

- le futur simple exprime l'indignation

Quoi ! Une autoroute traversera ces bocages (Riegel et al. 1994 : 314)

- le futur simple exprime l'éventualité

On ne trouvera pas mauvais que je rappelle ceci (Europe, cité par Touratier 1996 : 181)

- le futur simple exprime la conjecture

Ce sera la petite fille du voisin qui pleure

- le futur simple exprime l'atténuation

Je vous demandrai de m'accorder un rendez-vous à la fin du mois

- le futur simple est employé dans les récits historiques et dans la presse

Jean Giono naquit à Manosque en 1895. Ce fils d'un cordonnier immigré d'origine italienne deviendra un des grands écrivains français.

Bob Tahri, parti comme un avion, ne put d'ailleurs soutenir le rythme de l'Ethiopien. « Il est vraiment trop fort. C'était du sprint », dira le Français. Même les Kényans ont dû très vite poser le coude à la fenêtre (L'Equipe, cité par Bres et Barceló 2006 : 110)

Ainsi, l'emploi du futur simple dans les énoncés de vérité générale est systématiquement mentionné dans la liste de ses emplois en discours. Ce type d'emploi ne se limite pas au proverbe seul mais concerne également les divers genres du discours. Dans ces cas, le futur simple exprime une vérité générale au même titre que celle exprimée par les autres temps verbaux tels que le présent et le passé composé. Ainsi, le futur simple est susceptible de produire un effet de sens générique. Pourquoi ce temps verbal n'est pas la forme privilégiée du genre de discours proverbial ? Répondre à cette question nous permet de mieux voir la nature du signifié temporel du futur simple ainsi que la façon de véhiculer la généralité du discours proverbial. Néanmoins, avant d'entrer dans l'interprétation du futur simple apparaissant dans le proverbe, il faut que nous déterminions le paradigme explicatif sur lequel s'appuie notre analyse.

8.2.2.2.3.2. Paradigmes explicatifs du futur simple

La diversité des emplois du futur simple est à l'origine de désaccords entre linguistes. La question centrale du débat est la suivante : le futur simple est-il un mode ou un temps ?

Les tenants de la thèse selon laquelle le futur simple est un mode (Fuchs et Léonard 1979, Touratier 1996) donnent deux arguments pour défendre leur point de vue : l'asymétrie supposée du futur simple et des autres temps et la présence d'un élément modal dans le signifié temporel du futur simple. Nous ne développerons pas ici les arguments des défenseurs de la thèse d'un futur modal car cela n'est pas notre objectif mais nous montrerons les défaillances de ces arguments en présentant notre conception du futur simple.

Nous faisons partie des tenants de la thèse selon laquelle le futur simple est bel et bien un temps (Nef 1986, Veters 1996, Bres et Barcelo 2006). En effet, l'asymétrie entre le futur et les autres temps verbaux n'est pas forcément un signe de l'atemporalité du futur car on peut expliquer cette asymétrie en termes de l'expérience du monde, comme le fait Benveniste quand l'auteur cherche à expliquer le phénomène dans lequel les formes du passé sont beaucoup plus marquées que les formes du futur dans les langues :

Ce contraste entre les formes du passé et celles du futur est instructif par sa généralité même dans le monde des langues. Il y a évidemment une différence de nature entre cette temporalité rétrospective, qui peut prendre plusieurs distances dans le passé de notre expérience, et la temporalité prospective qui n'entre pas dans le champs de notre expérience et qui à vrai dire ne se temporalise qu'en tant que prévision d'expérience.

La langue met ici en relief une dissymétrie qui est dans la nature illégale de l'expérience (Benveniste 1974, vol. 2, p. 76).

Nous donnons un autre argument qui permet de révéler la faiblesse de l'argument d'une asymétrie du futur et des autres temps verbaux. Les tenants de la thèse d'un futur modal réclament une symétrie entre le futur et les autres temps verbaux comme condition pour classer le futur parmi les temps verbaux et faute de cela, il faudrait le considérer comme mode. Néanmoins, dans la langue française, parmi les modes qui comportent des indications de temps, ces indications de temps comportent au moins une opposition entre deux époques temporelles. Par exemple, le subjonctif se divise en subjonctif présent et subjonctif passé, l'indicatif présente une distinction temporelle entre passé, présent, futur. Par contre, le futur ne connaît pas cette différenciation. L'expression de « futur du passé » chez quelques auteurs est malheureuse et il est évident qu'en français il n'existe pas de futur du futur. Si le futur est un mode, il est bien asymétrique !

La présence d'éléments modaux dans le futur n'est pas une raison suffisante pour en faire un mode à part. Comme les autres temps verbaux, le futur peut exprimer un grand nombre de modalités énonciatives. La localisation temporelle du futur simple lui permet de prendre sur soi un bon nombre de valeurs modales associées à l'avenir. Par exemple, le futur simple et l'imparfait peuvent s'employer dans les tours hypothétiques et dans les énoncés désignant une atténuation mais les effets de sens hypothétique et d'atténuation ne sont pas véhiculés de la même façon par ces deux temps verbaux. Ce n'est pas la modalité mais bien le temps qui joue sur la différence de sens entre le futur hypothétique et l'imparfait hypothétique ou entre le futur d'atténuation et l'imparfait d'atténuation.

Ainsi, pour nous, les valeurs modales et les valeurs temporelles du futur simple sont incorporées dans un même signifié. Le sémantisme du futur simple reste le même dans tous ses emplois, c'est-à-dire qu'il est composé des mêmes instructions suivantes : [+ futur], [+ tension], [+ incidence]. En tant qu'instruction temporelle : [+ futur], le futur simple situe le procès dans l'époque future. En tant qu'instruction aspectuelle [+ tension], le futur simple donne à voir le temps interne entre ses bornes initiale et terminale. Notre approche du futur simple s'inscrit dans le cadre de l'option monosémique des temps verbaux que nous suivons tout au long de notre travail sur les temps verbaux dans le proverbe.

8.2.2.2.3.3. Interprétation du futur simple dans le proverbe

Voici notre proverbe au futur simple :

Nourris un corbeau, il te crèvera les yeux

Il s'agit ici d'un tour corrélatif, dans lequel les deux propositions *nourris un corbeau* et *il te crèvera les yeux* sont en corrélation. On peut gloser ce proverbe comme suit : si tu nourris un corbeau, il te crèvera les yeux. C'est la corrélation des propositions qui permet de produire l'effet de sens d'hypothèse. Le procès *crever les yeux* se réalise à condition que le procès *nourrir un corbeau* soit réalisé. Le procès *nourrir un corbeau* joue donc le rôle de condition de départ du procès *crever les yeux* qui, lui, correspond à une conséquence logique. La relation condition-conséquence établie entre *nourris un corbeau* et *crèvera les yeux* permet au proverbe de décrire un fait dont on peut constater la valeur de vérité mais non un événement qui se produit effectivement dans la réalité. Le futur simple, comme il situe le procès dans l'avenir, sert à exprimer le contenu de conseil pour la conduite à venir du proverbe. Ainsi, le futur simple est capable d'exprimer une vérité générale. Pourquoi n'est-il pas alors la forme élue du proverbe ? Nous expliquerons dans ce qui suit la raison pour laquelle le futur simple n'est pas sélectionné par le proverbe.

La réponse, selon nous, se trouve dans le sémantisme du futur simple et dans la visée discursive du proverbe. Dans le proverbe *Nourris un corbeau, il te crèvera les yeux*, le futur de la seconde proposition est construit à partir du présent de la première pour signifier l'ultériorité. Le futur permet d'exprimer ce qui est postérieur au point de référence temporelle choisi. L'ultériorité de *crever* par rapport à *nourrir* crée un espace de temps entre deux procès. Cet espace de temps permet de reproduire le processus de l'élevage du corbeau et la possibilité d'une conséquence fâcheuse pouvant arriver. En effet, cet espace de temps correspond à la signification du proverbe : tu nourris un corbeau pour qu'il grandisse, il te crèvera un jour les yeux mais cet espace de temps crée également une autre possibilité : le corbeau devient peut-être ton ami. Le procès *crever les yeux* est présenté comme à venir mais sa réalisation est située dans une époque future indéterminée. En utilisant le futur simple, l'énonciateur pose le procès hors-validation, ce qui s'oppose à la visée discursive du proverbe. La vérité générale énoncée par le proverbe est toujours présentée comme certaine, comme validée, considérée comme valable pour l'ensemble des hommes qui peuvent se trouver engagés dans la situation dénotée par le proverbe. Dans le proverbe, il s'agit des proverbes de sens contradictoire (*Bon nageur, bon noyeur* vs *Qui risque rien n'a rien* ; *Il n'est pas toujours saison de brebis tendre* vs *Qui trop se hâte reste en chemin* ; *Du côté de la barbe est la toute-puissante* vs *En la grande barbe ne gît pas le savoir* ; *Ce qui entre dans le corps ne souille pas l'âme* vs *Mieux vaut souffrir de l'estomac que de l'esprit* ; *Visage d'homme fait vertu* vs *C'est faible caution que celle d'un visage*) dans lesquels sont exprimées deux situations opposées. Néanmoins, ces situations opposées sont décrites dans des proverbes différents dont la vérité générale est validée dans chaque proverbe qui a pour but de

servir à l'utilisateur dans sa recherche d'un proverbe convenable à la situation dans laquelle il se trouve. Le proverbe : *Nourris un corbeau, il te crèvera les yeux* ne décrit pas deux situations opposées mais l'espace de temps construit par la corrélation des deux propositions peut laisser imaginer qu'il existe peut-être une possibilité autre que la conséquence fâcheuse. L'espace de temps créé par l'ultériorité d'un verbe au futur par rapport à un verbe au présent diminue la validité de la vérité générale énoncée par le proverbe, et à son tour, la diminution de la validité de la vérité générale baisse la force illocutoire du proverbe. Cette façon de véhiculer la vérité générale du futur simple s'oppose à la stratégie de la production du sens générique du proverbe et cela constitue une des raisons pour lesquelles le futur simple n'est pas sélectionné dans le proverbe. Notre argument se trouve renforcé lorsque nous comparons *Nourris un corbeau, il te crèvera les yeux* avec un autre proverbe de notre corpus qui a la même signification : *Faites du bien à un vilain, il vous chie dans la main*. Ces deux proverbes ont en commun le thème de l'ingratitude mais on voit bien une nuance de sens entre les deux. Dans *Faites du bien à un vilain, il vous chie dans la main*, le temps du verbe dans les deux propositions est au présent qui ne crée pas un espace de temps entre les deux procès. Parallèlement au proverbe *Nourris un corbeau, il te crèvera les yeux*, le procès *faire du bien à un vilain* joue le rôle de condition de départ du procès *chier dans la main* qui correspond à une conséquence logique. Mais comme il n'existe pas d'espace de temps entre les deux procès, le procès *chier dans la main* est présenté comme certain, validé. La conséquence *chier dans la main* devient une évidence. Il est évident que si vous faites du bien à un vilain, il vous paye sa dette de reconnaissance en vous causant des ennuis. Cette certitude d'une conséquence fâcheuse exprimée par le deuxième membre de l'énoncé corrélatif est liée à l'actant complément de la subordonnée : vous faites du bien à un vilain, et comme c'est un vilain, il est certain qu'au lieu de vous témoigner sa gratitude, il vous cause des ennuis. Le présent dans les deux propositions permet au proverbe de signifier le contenu dans toute sa généralité. Dans le proverbe *Nourris un corbeau, il te crèvera les yeux*, le procès *crever les yeux* présenté par le futur simple est moins certain que le procès *chier dans la main* présenté par le présent dans le proverbe *Faites du bien à un vilain, il vous chie dans la main* qui, lui, engage un processus de certitude, d'affirmation. Du coup, la vérité générale énoncée par *Faites du bien à un vilain, il vous chie dans la main* est plus forte que celle énoncée par *Nourris un corbeau, il te crèvera les yeux*. On comprend mieux pourquoi le présent est tendanciellement la forme élue du proverbe alors que le futur simple n'occupe qu'une toute petite place parmi les temps verbaux dans le proverbe.

Pour vérifier notre argument, nous cherchons les proverbes au futur simple hors de notre corpus afin de mieux comprendre le fonctionnement de cette forme verbale dans le proverbe. Voici quelques proverbes actualisant le procès à ce temps :

Qui a bu boira

Qui vivra verra

Tel qui rit vendredi dimanche pleurera

Tel qui rit le matin le soir pleurera

Aide-toi, Dieu t'aidera

Rira bien qui rira le dernier

On constate rapidement un trait formel saillant des proverbes au futur : ils sont structurés à l'aide de deux propositions en corrélation. Le futur est généralement présenté par le procès se trouvant dans le deuxième membre de l'énoncé proverbial. Ce système corrélatif permet de construire, à partir d'un point de référence temporelle donné (à partir du passé composé pour le cas de *Qui a bu boira*, à partir du présent pour le cas de *Tel qui rit le matin le soir pleurera*) des futurs pour exprimer l'ultériorité. Quant aux proverbes : *Qui vivra verra*, *Rira bien qui rira le dernier* qui comportent deux futurs dans les deux membres, ce système corrélatif permet de construire la simultanété. Le verbe de la proposition relative et le verbe de la proposition principale entretiennent une relation d'implication. Ainsi, pour être présent dans le proverbe, le futur simple a besoin d'un point de référence à partir duquel envisager une ultériorité ou une simultanété. Cependant, ce type de construction phrastique des proverbes au futur qui s'inscrit dans un système corrélatif n'est pas tendanciel du proverbe. Nous avons montré dans la deuxième partie de notre travail que la construction tendancielle de l'énoncé proverbial est *SN SV* dont *SV* est fréquemment au présent. Dans le proverbe, la question du temps ne se pose pas. En tant que discours gnomique, le proverbe demande de ne pas référer à un ancrage spatio-temporel. Le présent localise le procès marqué par le *SV* dans le proverbe hors du temps. Si la construction dans laquelle s'insèrent les proverbes au futur n'est pas typique du proverbe, il est évident qu'on ne trouve guère ce temps verbal dans le proverbe. Voilà une autre raison concernant les conditions textuelles peu représentées qui justifie l'apparition minimale du futur simple dans le proverbe. Cette raison formelle est liée à la stratégie de la production du sens générique du proverbe. En effet, la valeur de vérité générale dans les proverbes au futur simple n'est pas liée au sémantisme de ce temps mais aux constituants à valeur générique de la phrase proverbiale. Ces constituants à valeur générique sont *qui* (*Qui a bu boira*, *Qui vivra verra*, *Rira bien qui rira le dernier*), *tel* (*Tel qui rit vendredi dimanche pleurera*, *Tel qui rit le matin le soir pleurera*). *Qui* et *tel* (celui) ne renvoient pas à une personne concrète, particulière mais à quiconque, à toute personne possible. *Qui* et *tel*

présentent un être fictif, hypothétique. *Qui* et *tel* dans les proverbes au futur simple sont la signification de l'être sous sa représentation la plus virtuelle. *Qui a bu boira* énonce une vérité générale : on revient toujours aux mauvaises habitudes; celui qui a une mauvaise habitude fortement enracinée risque de ne pas pouvoir s'en défaire. *Tel qui rit vendredi dimanche pleurera* exprime une vérité générale : la tristesse succède souvent à la joie en très peu de temps ; cette vérité générale est valable pour tout le monde. Dans ces deux proverbes, le futur simple sert à signifier l'ultériorité. Dans *Qui a bu boira*, l'ultériorité signifiée par le futur simple est construite à partir du passé composé. Dans *Tel qui rit vendredi dimanche pleurera*, l'ultériorité signifiée par le futur simple est construite à partir du présent et par la présence du couple : *vendredi-dimanche*. *Vendredi-dimanche* ne réfèrent pas à un vendredi ou un dimanche concrets mais servent à exprimer l'ultériorité du procès *rire* par rapport au procès *pleurer*. Ainsi, le futur simple dans ces proverbes garde toujours sa valeur temporelle [+ futur] et c'est *qui* et *tel* qui jouent le rôle décisif dans la production du sens générique de ces proverbes. On comprend pourquoi le futur simple n'est pas la forme élue du proverbe dans sa stratégie de la production du sens générique.

En somme, la cause pour laquelle le futur simple n'est pas la forme favorable de la généricité proverbiale se trouve dans le signifié temporel de ce temps verbal et dans la stratégie de la production du sens générique du proverbe. En termes d'offre et de demande de la relation entre le temps verbal et le proverbe, nous observons une discordance entre les offres et les demandes du futur simple et de la visée discursive du proverbe. Le futur simple, par son signifié temporel, n'offre pas au proverbe des éléments favorables à la généricité proverbiale. Pour assurer son caractère générique, le proverbe demande au futur simple de s'actualiser avec les éléments à valeur générique comme *qui* et *tel*. L'interaction discordante entre le proverbe et le futur simple explique la présence négligeable de ce temps verbal dans le discours proverbial.

A la différence du présent qui possède une autonomie temporelle à l'égard de la généricité proverbiale, l'expression générique des proverbes au passé composé et au futur simple est fortement dépendante des éléments co(n)textuels, i.e. le passé composé doit recourir à la structure *ne...jamais*, le futur simple doit faire appel aux marqueurs *qui* et *tel*. C'est pour cette raison que le passé composé et le futur ne sont pas les formes élues dans la production du sens générique du proverbe.

L'analyse des temps verbaux dans le proverbe montre la concordance parfaite entre les offres et les demandes du temps verbal tendanciel dans le proverbe et la visée discursive du proverbe. En effet, le présent offre les constructions temporelle et aspectuelle qui répondent bien à la demande du critère temporel et aspectuel du proverbe ; et de son côté, le proverbe

offre un contexte discursif propice dans lequel tout est disponible à la demande contextuelle du temps verbal.

Nous passons maintenant à l'étude des structures qui apparaissent de façon significative dans le proverbe, à savoir les phrases nominales, les phrases impératives, les constructions impersonnelles. Notre but est d'étudier quel rôle jouent ces structures dans la production du sens générique du proverbe.

8.2.3. Autres réalisations

Dans notre corpus de proverbes, nous relevons 50 occurrences de phrases nominales, soit 17,98% (50/278) ; 7 occurrences de phrases impératives, soit 2,51% (7/278) ; 27 occurrences de constructions impersonnelles, soit 9,71% (27/278). L'interprétation de ces structures permet de mieux comprendre comment le proverbe actualise les moyens linguistiques pour construire la généricité.

8.2.3.1. Phrase nominale

Dans notre corpus de proverbes, nous constituons sous l'étiquette *phrase nominale* les phrases assertives sans verbe, par opposition aux phrases verbales qui comportent un verbe. Ce critère nous permet de relever 50 occurrences de phrases nominales, soit 17,98% (50/278 proverbes). Parmi les formes linguistiques apparaissant dans le proverbe, la fréquence des phrases nominales se situe en deuxième rang, après les phrases au présent (*cf.* tableau 10). Dans ce qui suit, nous tentons d'expliquer dans un premier temps pourquoi la phrase nominale est-elle privilégiée dans le discours proverbial. Nous décrivons ensuite les propriétés sémantiques et syntaxiques des proverbes à forme nominale et nous montrons enfin le rôle de la phrase nominale dans la production du sens générique du proverbe.

8.2.3.1.1. Phrase nominale : forme privilégiée du discours proverbial

Face à un recueil de proverbes, ce qui frappe le lecteur en premier lieu, ce sont les proverbes à forme nominale. Selon nous, le stéréotype d'une opacité sémantique et syntaxique du proverbe a pour origine ce type de proverbes. Nous remarquons que dans les ouvrages et les articles portant sur le proverbe, les auteurs donnent l'exemple d'un proverbe à forme nominale pour illustrer l'opacité proverbiale. Ainsi, la forme nominale revêt un caractère mystérieux au proverbe. Par nos analyses du déterminant et du temps verbal, nous montrons que le sens du proverbe n'est pas opaque, que les proverbes ne sont pas des expressions figées non compositionnelles. Si notre hypothèse est juste pour les déterminants et les temps verbaux, elle sera applicable en principe pour les autres formes linguistiques apparaissant

dans le proverbe. Nous vérifions la validation de notre hypothèse en analysant l'actualisation des proverbes à forme nominale dans notre corpus de proverbes.

Le grand nombre de phrases nominales dans le proverbe a rapport au genre proverbial. Selon E. Benveniste (1966), le fait que la phrase nominale exprime souvent la « vérité générale » a déjà été observé empiriquement par les linguistes. De son côté, l'auteur donne les exemples des phrases nominales du grec ancien apparaissant dans les *Pythiques* de Pindare et dans l'*Histoire* d'Hérodote. L'auteur conclut que les phrases nominales dans les deux œuvres visent à convaincre en énonçant une vérité générale ; qu'elles servent toujours à des assertions de caractère général et permanent ; que jamais elles ne sont employées à décrire un fait dans sa particularité. L'observation des phrases nominales chez Homère renforce ce qui a été remarqué par Benveniste chez Pindare et chez Hérodote et conduit l'auteur à cette conclusion :

Etant apte à des assertions absolues, la phrase nominale a valeur d'argument, de preuve, de référence. On l'introduit dans le discours pour agir et convaincre, non pour informer. C'est hors du temps, des personnes et de la circonstance, une vérité proférée comme telle. C'est pourquoi la phrase nominale convient si bien à ces énonciations où elle tend d'ailleurs à se confiner, sentences ou proverbes, après avoir connu plus de souplesse (Benveniste, 1966, vol.1, p.165).

Ainsi, la relation que les phrases nominales entretiennent avec le proverbe est une relation réciproque. Le caractère générique du proverbe invite à l'apparition des phrases nominales dans ce genre de discours. De son côté, la phrase nominale trouve dans le proverbe un terrain propice dans lequel elle justifie son statut comme forme privilégiée du genre proverbial. Les observations empiriques prouvent que les phrases nominales sont aptes à exprimer la vérité générale qui est la visée discursive du proverbe, ce qui explique la fréquence considérable des phrases nominales dans le proverbe. Nous essayons, par l'analyse du fonctionnement des proverbes à forme nominale, de donner des raisons linguistiques à cette réciprocité de la relation entre la phrase nominale et le proverbe.

Avant de traiter le fonctionnement des proverbes à forme nominale, nous proposons de décrire la particularité de ce groupe dans notre corpus de proverbes.

8.2.3.1.2. Description des proverbes à forme nominale

Les phrases nominales sont plus courtes que les phrases verbales dans notre corpus. Parmi 50 proverbes à forme nominale, nous relevons 12 occurrences comportant 4 mots ; 17 occurrences comportant 5 mots ; 14 occurrences comportant 6 mots ; 4 occurrences

comportant 7 mots ; 1 occurrence comportant 8 mots et enfin deux phrases plus longues comportant 10 mots. La forme courte est un des traits identifiables du proverbe qui permet de faciliter la mémorisation. Mais c'est également la forme condensée qui empêche une interprétation facile du proverbe.

Nous relevons 47 proverbes à forme nominale qui se forment de deux termes du type :

Viande de bouche, restitution de cul

Langue de femme, langue de flamme

Froides mains, chaudes amours

A pauvre cœur, petit souhait

Loin des yeux, loin du cœur

Il n'y a que trois phrases qui sont formées de quatre termes. Notons que parmi ces trois occurrences, il y en a deux qui décrivent la particularité physique, dont l'une la conception de la physionomie et l'autre le rapport entre la forme du ventre de la femme enceinte et le sexe de l'enfant qu'elle porte.

Nez court, fainéant ; poil rouge, méchant

Belle tête, peu de sens ; belle bourse, peu d'argent

Ventre pointu, enfant fendu ; ventre rond, garçon

Les constructions binaires dans les premiers cas ou plurivalentes dans les seconds expliquent le caractère autonome des phrases nominales dans notre corpus par rapport aux phrases nominales constituées d'un seul terme telles que : *Lâche ! Café ? Mes bijoux ! Pas de chance !* Ces dernières ne sont pas autonomes linguistiquement mais dépendent du co(n)texte d'énonciation. Pour interpréter l'énoncé *Café*, il faut le référer à la situation d'énonciation : cela peut être une demande de choix de boissons (le café n'est pas encore prêt) ou une exclamation de joie ou de déception vis-à-vis du café (le café est prêt). Par contre, le proverbe *Loin des yeux, loin du cœur* est autonome linguistiquement. Pour l'interpréter, le récepteur s'appuie sur le sens des constituants du proverbe tels que l'adverbe, les SN et sur la relation entre les deux membres du proverbe. Le proverbe exprime le parallélisme des réactions physiologiques et affectives par une métaphore spatiale. *Loin des yeux, loin du cœur* signifie « on ne pense guère à ceux qu'on ne voit plus ».

Les phrases nominales à deux termes sont dominantes dans notre corpus. Nous avons une grande majorité des proverbes dont les deux membres sont des SN (27 occurrences) :

Maison sans flamme, corps sans âme

Longue langue, courte main

Menton luisant, ventre content

Nez coupé, visage sanglant

Tête de femme, tête de diable

Nous relevons 14 occurrences de phrases nominales dont le premier membre est un syntagme prépositionnel et le second est un SN :

A pauvre cœur, petit souhait

A pain dur, dent aiguë

Aux innocents, les mains vides

Selon la jambe, la chausse

Nous avons 2 occurrences de phrases nominales dont les deux membres sont des syntagmes adjectivaux :

Net de corps, net d'âme

Long de jambe, court d'esprit

Le reste est structuré de façons diverses : les deux membres sont des syntagmes prépositionnels ou bien le premier membre est un SN et le second est un syntagme adjectival.

La structure binaire du proverbe est liée de façon rigoureuse à la structure rythmique. Les proverbes à forme nominale sont souvent rythmés. Ceci est un trait formel saillant de ce groupe. La structure rythmique binaire du proverbe à forme nominale est très souvent renforcée par l'utilisation des moyens linguistiques sur le plan lexical tels que :

- la répétition des mots :

Net de corps, net d'âme

Loin des yeux, loin du cœur

Langue de femme, langue de flamme

Tête de femme, tête de diable

- la mise en présence syntagmatique de couples oppositionnels de mots :

Aujourd'hui en chair, demain en bière

Miel sur la bouche, fiel sur le cœur

Mauvais cœur et bon estomac

Longue langue, courte main

L'originalité prosodique est une autre particularité de ce groupe de proverbes. Il s'agit d'un grand nombre de proverbes dans lesquels les voyelles sont accentuées par l'assonance:

Maison sans flamme, corps sans âme

Mentons luisant, ventre content

Nez court, fainéant ; poil rouge, méchant

A paroles lourdes, oreilles sourdes

Belle tête, peu de sens ; belle bourse, peu d'argent

Ventre pointu, enfant fendu ; ventre rond, garçon

Langue de femme, langue de flamme

La structure rythmique du proverbe a essentiellement une fonction mnémotechnique. Elle permet de faciliter le procédé de mémorisation, ce qui convient bien à la voie de transmission du proverbe qui est orale, de génération en génération. La structure rythmique permet de fixer formellement la formule proverbiale et elle devient une des caractéristiques saillantes du proverbe.

Dans le groupe de proverbes à forme nominale, nous relevons 43/50 proverbes dans lesquels les SN corporels sont accompagnés d'un déterminant zéro et 7/50 proverbes dans lesquels les SN sont accompagnés d'un déterminant défini. L'apparition absolue du déterminant zéro et du déterminant défini est un trait significatif de la généricité du proverbe.

La plupart des couples d'adjectifs à sens opposés sont présents dans les phrases nominales comportant 4 mots (9/12 proverbes). L'association de deux adjectifs antonymiques produit un effet de sens dans l'actualisation de l'énoncé proverbial.

Nous venons de présenter une description des traits sémantiques et syntaxiques des proverbes à forme nominale dans notre corpus. Dans la section qui suit, nous tentons d'expliquer comment le proverbe construit la généricité proverbiale en présence de ces traits.

8.2.3.1.3. Interprétation des proverbes à forme nominale

La généricité proverbiale est construite à partir des propriétés sémantiques et syntaxiques du discours proverbial à forme nominale que nous venons de décrire. L'absence du verbe, la structure binaire, la structure rythmique, la présence dominante du déterminant zéro et du déterminant défini sont des facteurs qui permettent d'actualiser cette visée discursive du proverbe. Dans les proverbes à forme nominale, ce sont ces facteurs qui prennent en charge l'indication de sens.

La structure binaire et la structure rythmique des proverbes à forme nominale sont rattachées à leur forme courte. La brièveté du proverbe l'oblige à faire appel à plusieurs procédés linguistiques afin de réaliser le principe de la construction de sens du proverbe : moins de termes explicites, riches de contenu. La structure binaire et la structure rythmique répondent bien à cette demande du proverbe car elles sont des composantes essentielles du discours proverbial qui permet au proverbe de faire sens. Dans la production de sens du proverbe, la structure binaire et le rythme construisent l'organisation du sens, i.e. l'organisation par la symétrie des mots, par les signifiants consonantiques et vocaliques en chaînes thématiques. La structure binaire et le rythme sont inscrits dans le signe linguistique, du côté de la forme, et ils sont solidaires du signe dans l'expression de contenu. Dans le cas

de nos proverbes à forme nominale, la structure binaire et la structure rythmique jouent un rôle important dans l'encodage et dans le décodage du sens du proverbe.

Le rôle important de la structure binaire et de la structure rythmique dans la production de sens du proverbe est de permettre la construction d'une relation entre les deux membres de l'énoncé proverbial. En tant que forme courte et privée de verbe, le sens du proverbe se forme à partir de la relation qui relie les deux membres de l'énoncé proverbial. Le proverbe actualise le sens dans la relation et par la relation établie entre ses deux membres. Dans notre corpus de proverbes, il s'agit des quatre relations suivantes : relation de comparaison, relation de contraste, relation de cause à effet, relation de condition.

Dans la relation de comparaison, le premier membre est le comparant et le second est le comparé. La plupart des proverbes dans notre corpus expriment une comparaison d'équivalence :

Maison sans flamme, corps sans âme

Langue de femme, langue de flamme

Tête de femme, tête de diable

Dans le proverbe *Maison sans flamme, corps sans âme*, l'auteur populaire compare « maison sans flamme » à « corps sans âme ». La symétrie des mots : *maison-corps, sans-sans, flamme-âme* ; la répétition de la préposition *sans*, l'assonance *flamme-âme* permet d'établir expressivement la relation de comparaison entre deux membres du proverbe. L'image comparante « maison sans flamme » et l'image comparée « corps sans âme » deviennent plus expressives en présence de la structure binaire rythmique.

Les proverbes qui expriment la relation de contraste sont nombreux dans notre corpus. Les deux membres de l'énoncé proverbial représentent des catégories opposées :

Aujourd'hui en chair, demain en bière

Longue langue, courte main

Froides mains, chaudes amours

Petit chaudron, grandes oreilles

Bouche en cœur au sage, cœur en bouche au fou

En petit ventre, gros cœur

Dans ce type de proverbes, les termes opposés peuvent être l'adverbe (*aujourd'hui* << *demain*), le substantif (*sage* << *fou*), l'adjectif (*longue* << *courte*, *petit* << *grand*). Dans notre corpus de proverbes, c'est l'adjectif qui est tendanciel. En sémantique, l'opposition entre deux notions est décrite par l'antonymie. En réalité, l'antonymie reflète ce qui semble être une tendance générale chez l'être humain. L'être humain tend à catégoriser les expériences en termes de contrastes dichotomiques. On comprend pourquoi les proverbes, condensés

d'expérience et de sagesse populaire, font souvent appel à un tel usage des termes opposés. Dans le proverbe *Longue langue, courte main*, on constate une symétrie des mots d'un même champ lexical : le couple *longue – courte* appartient au champ de la dimension et le couple *langue – main* appartient du champ des parties corporelles. En compagnie du rythme *Longue langue / courte main*, la symétrie du proverbe aide à établir une relation entre deux membres, ici la relation de contraste et c'est à partir de cette relation qu'on interprète le sens du proverbe. La langue symbolise la parole, la main symbolise la pratique ; *longue langue* en contraste avec *courte main* correspond à une situation dans laquelle la belle parole remplace la pratique. Ainsi, le sens du proverbe se forme dans et par la relation de contraste ; de son côté, la relation de contraste ne se forme qu'à condition de la présence des deux membres ; la privation d'un des deux membres entraîne l'impossibilité du proverbe dans la construction de la relation.

Dans la relation de cause à effet, le premier membre exprime la cause et le second exprime l'effet :

Nez coupé, visage sanglant

Loin des yeux, loin du cœur

Menton luisant, ventre content

Net de corps, net d'âme

Barbe blanche, fleur de cimetière

Il existe une relation stricte entre les deux membres du proverbe *Nez coupé, visage sanglant*. Les deux membres ne peuvent pas être détachés car l'un est la raison d'être de l'autre et inversement. On peut gloser le proverbe comme suit : Le nez coupé entraîne un visage sanglant ou bien : Le visage est sanglant car le nez est coupé. Dans tous les proverbes cités ci-dessus, le deuxième membre exprime l'effet inéluctable du premier.

Dans la relation de condition, le premier membre exprime la condition et le second exprime la conséquence :

Selon le bras, la saignée

A paroles lourdes, oreilles sourdes

Selon la jambe, la chausse

A pain dur, dent aiguë

Selon le pied, le sabot

La relation entre les deux membres des proverbes de ce type ressemble au type des proverbes exprimant la relation de cause à effet dans la mesure où les deux types traduisent une relation de subordination entre le premier membre et le second. Mais si dans la relation de cause à effet, le deuxième membre exprime un effet inéluctable du premier, ce n'est pas le cas

dans la relation de condition. Pour cette dernière, le deuxième membre n'exprime pas nécessairement l'effet inéluctable du premier mais il exprime plutôt une conséquence qui se déroule en fonction du premier. Dans la relation de cause à effet, le deuxième membre se trouve dans un état passif tandis que dans la relation de condition, le deuxième membre se trouve dans un état actif. Dans le proverbe *A pain dur, dent aiguë, dent aiguë* ne subit pas *pain dur* ; *pain dur* ne peut pas imposer *dent aiguë* mais c'est *dent aiguë* qui se modifie pour mieux s'adapter au changement du *pain dur*. On constate un dynamisme dans la relation des deux membres du proverbe.

Ainsi, le sens des proverbes à forme nominale est actualisé par la relation établie entre les membres de l'énoncé proverbial. Produit par l'intermédiaire d'une relation, le sens du proverbe est d'ordre qualitatif. Le mode qualitatif sur lequel s'appuie le proverbe dans le processus de production de sens donne au proverbe une portée générale qui convient bien à sa visée discursive.

La généralité proverbiale est produite et renforcée par l'absence du verbe. Comme les proverbes à forme nominale ne comportent pas de verbe, la question de mode, de temps et d'aspect ne se pose pas dans l'analyse de l'actualisation de ce groupe de proverbes. L'absence de verbe est synonyme de l'absence de marques temporelles, aspectuelles et modales. Sans marques temporelles ni aspectuelles ni modales, les proverbes à forme nominale sont aptes à exprimer la généralité. Le contenu asserté par ce type de proverbes est conçu hors de toute détermination temporelle et aspectuelle. Comme le dit fort justement Benveniste (1966 : 160) : « Un assertion nominale, complète en soi, pose l'énoncé hors de toute localisation temporelle ou modale et hors de la subjectivité du locuteur ». L'absence d'une référence temporelle dans la phrase nominale est compatible avec l'indétermination de l'ancrage spatio-temporel du proverbe.

Sans forme verbale, la charge sémantique du discours proverbial dans ce groupe se verse sur la forme nominale. Parmi les 50 proverbes à forme nominale, il s'agit de 43 proverbes dans lesquels les SN corporels sont accompagnés d'un déterminant zéro et 7 proverbes dans lesquels les SN sont accompagnés d'un déterminant défini. La fréquence absolue du déterminant zéro et du déterminant défini signifie une haute généralité du proverbe. La référence nominale dénotée par le déterminant zéro et le déterminant défini est virtuelle. Les noms actualisés avec le déterminant zéro et le déterminant défini contiennent une allusion à une conception de portée générale ayant dans l'esprit une existence permanente qui renvoie à un référent virtuel non déterminé, non délimité spatio-temporellement et qui exclut toute représentation spécifique. La construction de la classe d'occurrences dénotée par le déterminant zéro et le déterminant défini est d'ordre qualitatif. La fonction du déterminant

zéro et du déterminant défini consiste en une présentation qualitative du nom. Le déterminant zéro et le déterminant défini renvoient aux propriétés définitives constitutives de la classe d'occurrences dénotée par le nom. Actualisés exclusivement avec le déterminant zéro et le déterminant défini, les SN corporels dans les proverbes à forme nominale se rapprochent de l'état de notion pure mais non de référent concret et en tant que notions, ils prennent la valeur d'idée générale.

Dans les proverbes à forme nominale, l'absence du verbe, coordonnée à la présence absolue du déterminant zéro et du déterminant défini, permet de construire la généralité proverbiale d'un très haut niveau. Ainsi, on voit clairement que dans ce groupe de proverbes, toutes les formes linguistiques favorisent la production du sens générique.

8.2.3.2. Phrase impérative

8.2.3.2.1. Point de vue sur l'impératif

Dans la section portant sur la question générale du mode, du temps et de l'aspect, nous avons précisé notre point de vue à l'égard de l'impératif. A la suite de Guillaume (1929/1970), Wilmet (1997), Leeman-Bouix (1994), nous considérons l'impératif comme l'un des effets possibles de l'indicatif ou du subjonctif quand ces derniers actualisent en discours mais non comme un mode de langue, au sens que lui donne la grammaire traditionnelle. L'impératif ne peut être figuré ni dans le paradigme des modes personnels ni dans celui des modes impersonnels (ou modes temporels et intemporels selon les termes de Guillaume) car il ne possède aucune forme en propre. La plupart des verbes empruntent leurs formes d'impératif au présent de l'indicatif et les quatre verbes : *être*, *avoir*, *vouloir*, *savoir* empruntent leurs formes d'impératif au présent du subjonctif. Pour cette raison, il est plus pertinent de concevoir l'impératif comme mode de parole que comme mode de langue. L'impératif est la manifestation morphologique d'une manière expressive de s'adresser à la personne. Selon le c(o)ntexte, la relation exprimée est l'ordre, le conseil, la demande, le commandement, la supplication, la sommation, la supplique, l'intimation, le souhait, le vœux, la suggestion, la provocation, etc.

Dans cette section, nous étudions dans un premier temps le fonctionnement des proverbes à forme impérative dans notre corpus en présentant leurs particularités et analysons ensuite le rôle de ce groupe dans la production du sens générique du proverbe.

8.2.3.2.2. Interprétation des proverbes à forme impérative

La valeur fondamentale de l'impératif est directive. L'impératif vise à orienter la conduite de l'allocutaire. Selon la situation, il exprime un ordre, une exhortation, un conseil, une suggestion, une prière. Cette caractéristique de l'impératif convient théoriquement au

genre de discours proverbial, dans la mesure où ce dernier sert à donner un avertissement ou un enseignement tirés de l'expérience. Mais le nombre peu important de proverbes à forme impérative dans notre corpus prouve le contraire : les proverbes à forme impérative ne sont pas privilégiées dans le discours proverbial. Il n'y a que 7/278 proverbes impératifs, soit 2,51%. Selon nous, l'apparition minimale des proverbes à forme impérative concerne la stratégie de la production de sens. Nous l'expliquerons à la fin de cette section.

Voici les 7 proverbes à forme impérative apparaissant dans notre corpus :

Veille sur ton cœur car de lui jaillissent les sources de la vie

Ne fait pas le pet plus gros que le derrière si tu ne veux pas te faire mal

Ne mets pas ton doigt en anneau trop étroit

Lave tes mains souvent, tes pieds rarement et ta tête jamais

A nez malade, ne touche que du coude

A bon sang, marie ta fille

Si tu as mal à la tête, enveloppe-toi les pieds

La première particularité de la forme impérative dans notre corpus est qu'elle ne connaît que la deuxième personne du singulier. Le verbe à l'impératif s'emploie sans SN sujet mais dans le cas de nos proverbes, la détermination de la personne à qui s'adresse l'auteur populaire se réalise facilement. En tant que discours autonome, le proverbe indique clairement la personne visée par l'emploi du pronom personnel « tu » en proposition subordonnée (*Ne fait pas le pet plus gros que le derrière si tu ne veux pas te faire mal ; Si tu as mal à la tête, enveloppe-toi les pieds*), par l'emploi du déterminant possessif (*Veille sur ton cœur car de lui jaillissent les sources de la vie ; Ne mets pas ton doigt en anneau trop étroit ; A bon sang, marie ta fille*). Il n'y a qu'un seul proverbe dans lequel la désinence verbale est le seul moyen pour spécifier la personne : *A nez malade, ne touche que du coude*. L'emploi du tutoiement et non du vouvoiement, d'après nous, justifie l'origine populaire du proverbe. Les proverbes sont des discours anonymes reflétant la sagesse du peuple qui les crée et les transmet de génération en génération. Le lieu de création et d'application du proverbe est la vie de tous les jours. C'est pour cette raison que le proverbe, en convenance avec son origine populaire mais non savante, préfère s'actualiser en tutoiement, la forme la plus répandue dans la vie quotidienne. Une autre raison qui explique la tendance à l'emploi du tutoiement concerne la visée pragmatique du proverbe. Sous la forme du tutoiement mais pas du vouvoiement, le proverbe efface la distance entre le locuteur et le destinataire. La conséquence de cet effacement de la barrière communicative suscitée probablement par la forme du vouvoiement est que le conseil donné par le proverbe est donc accueilli avec beaucoup d'aisance de la part du destinataire. En tutoyant, le proverbe produit une connotation émotive, le destinataire y

décèle une nuance affective qui donne accès direct à la volonté de recevoir le conseil. Grâce à cette bonne volonté du destinataire, le proverbe réalise plus facilement sa visée directive.

Dans ce groupe de proverbes, la fréquence des SN corporels à déterminant possessif est très marquée. Nous relevons au total 10 SN corporels dont 7 SN corporels précédés d'un déterminant possessif. L'apparition dense des déterminants possessifs dans les proverbes à forme impérative trouve son origine dans la visée discursive du proverbe. Donner un conseil, une exhortation à un interlocuteur a pour but d'obtenir de lui un certain comportement. Pour atteindre ce but, il faut que le conseil, l'exhortation touchent au plus près de l'intérêt personnel de l'interlocuteur. Le SN possessif, en tant qu'expression biréférentielle référant à la fois au possédé et au possesseur, est apte à créer un lien intime entre la partie corporelle et la personne à qui appartient cette partie corporelle. Dès lors, *ton cœur* est le cœur à toi, le conseil *veille sur ton cœur* gagne plus rapidement la confiance de l'interlocuteur vis-à-vis du message transmis par le proverbe car c'est pour l'intérêt de l'interlocuteur que le proverbe donne ce conseil et le fait que l'interlocuteur suit le conseil du proverbe est synonyme du fait qu'il protège son propre intérêt. Ainsi, l'emploi du possessif éveille chez le destinataire un sentiment intime. *Veille sur ton cœur car de lui jaillissent les sources de la vie ; Ne mets pas ton doigt en anneau trop étroit* établissent plus facilement l'adhésion du destinataire à un « espace partagé » et obtiennent rapidement chez le destinataire une certaine connivence. On voit mieux cela si on compare ces proverbes avec les énoncés modifiés dans lesquels les déterminants possessifs sont remplacés par les déterminants définis : *Veille sur le cœur, car de lui jaillissent les sources de la vie ; Ne mets pas le doigt en anneau trop étroit*. On comprend pourquoi les proverbes à forme impérative font souvent appel aux déterminants possessifs.

L'apparition de la forme impérative dans le proverbe n'atténue pas la visée générique du proverbe. En effet, on a déterminé la deuxième personne du singulier comme la personne à qui s'adresse l'auteur populaire mais ce « tu » n'est pas une personne concrète, particulière mais virtuelle. « Tu » peut référer à n'importe qui. Le champ de « tu » est ouvert, il n'y a pas de limite d'application des proverbes à forme impérative. N'importe qui peut se trouver dans la situation dénotée par ce type de proverbes.

L'apparition minimale des proverbes à forme impérative semble aller à l'encontre du stéréotype dans lequel le discours proverbial vise à donner un avertissement ou un enseignement. Il est incontestable que le proverbe est investi d'une grande force illocutoire. Tout énoncé proverbial vise à agir sur le destinataire et à transformer son système de pensée. Mais l'emploi direct de la forme impérative risque de durcir le discours proverbial en donnant

l'impression que le proverbe oblige le destinataire à croire, à voir et à faire selon sa visée discursive tandis que l'emploi d'autres formes permet d'éviter ce danger.

Dans le proverbe *Blonds cheveux et gentillesse ne font pas bouillir la marmite*, on ne trouve en apparence aucune trace de conseil, ou d'avertissement mais en mettant les images *blonds cheveux*, *gentillesse* en opposition avec l'image : *ne pas faire bouillir la marmite*, le proverbe peut être compris au sens « méfie-toi des belles femmes et des gens gentils car *Blonds cheveux et gentillesse ne font pas bouillir la marmite* ». Ainsi, le conseil donné par ce type de proverbes est représenté de façon implicite, plus subtile et dans le rapport avec le destinataire, il suggère mais n'impose pas. Nous donnons quelques autres exemples pour éclaircir la façon de présenter le conseil du proverbe :

- (Sois propre car) *La propreté est la santé du corps*
- (Ne la fréquente pas souvent car) *La chair est faible*
- (Demandez l'avis d'autres personnes car) *La sagesse n'est pas enfermée dans une tête*
- (Fais attention à tes yeux car) *Qui perd les yeux perd tout*
- (Ne mange pas trop de riz car) *Le riz fait le ventre gros et la poitrine étroite*
- (Ne te maquille pas car) *Visage propre plaît toujours*
- (Ne t'éloigne pas de ton mari car) *Loin des yeux, loin du coeur*

Cette façon de transmettre le message du proverbe permet de réaliser plus efficacement sa visée discursive. Le proverbe convainc le destinataire par ses arguments présentés comme une vérité indéniable. Avec cette stratégie, le proverbe parvient à atteindre sa visée en laissant au destinataire la liberté d'interpréter l'argumentation du proverbe. On comprend mieux pourquoi la forme impérative n'est pas privilégiée dans le proverbe.

8.2.3.3. Phrase impersonnelle

8.2.3.3.1. Phrase impersonnelle : forme répandue en discours proverbial

Dans notre corpus de proverbes, nous rangeons sous l'étiquette *phrase impersonnelle* les énoncés proverbiaux dont le sujet est le pronom impersonnel *il*. Ce critère nous permet de relever 27 occurrences de proverbes à forme impersonnelle, soit 9,71% (27/278 proverbes). Parmi les formes linguistiques apparaissant dans le proverbe, la fréquence de ce type de proverbes se situe en troisième rang, après les phrases au présent et les phrases nominales (cf. tableau 10). Ainsi, la forme impersonnelle est répandue dans le proverbe en français. Dans les travaux comparatifs sur les proverbes dans d'autres langues romanes comme l'espagnol et l'italien, on constate que la forme impersonnelle est très productive. Gómez-Jordana (2003) montre qu'il existe dans le proverbe espagnol un nombre considérable de formes

impersonnelles, à savoir *haber, más vale*. Conenna (2000) remarque que dans le proverbe italien, la fréquence de la structure *Bisogna V-inf* est également importante. Selon nous, l'apparition notable des proverbes à forme impersonnelle concerne la stratégie de la production de sens. La forme impersonnelle, par ses propriétés linguistiques, répond bien à la demande du proverbe en ce qui concerne la généricité. Dans ce qui suit, nous proposons de faire, dans un premier temps, quelques remarques sur le groupe de proverbes à forme impersonnelle et d'analyser ensuite le rôle de ce type de proverbes dans la production du sens générique du proverbe.

8.2.3.3.2. Interprétation des proverbes à forme impersonnelle

Les formes impersonnelles dans notre corpus de proverbes sont beaucoup moins riches que dans la langue. Il ne s'agit que des formes suivantes : *il faut* (6 occurrences), *il ne faut pas* (6 occurrences), *faut* (1 occurrence), *faut pas* (1 occurrence), *mieux vaut* (9 occurrences), *il vaut mieux* (4 occurrences) :

Il faut tourner sept fois la langue dans la bouche avant de parler

Quand on n'a pas de tête, il faut avoir des jambes

Il ne faut pas plus de bouche que de ventre

Entre l'arbre et l'écorce, il ne faut pas mettre le doigt

A mal de ventre faut chier, à mal de tête faut manger

Faut pas mettre la main au cul après qu'on avoir péché

Mieux vaut corps que bien

Mieux vaut un trou à l'habit qu'une ride au ventre

Il vaut mieux laisser son enfant morveux que de lui arracher le nez

Il vaut mieux soigner la peau que la chemise

D'après Riegel et *al.* (1994 : 445) et Wilmet (1997 : 462), avant le 13^e siècle, on emploie les formes *mieux vaut, faut, peu importe, reste, n'empêche, suffit*, etc. sans sujet et à partir du 16^e siècle, l'usage du sujet impersonnel *il* est généralisé. Nous remarquons dans notre corpus la présence plus importante de *mieux vaut* est plus nombreuse que celle de *il vaut mieux* (9 occurrences contre 4). En revanche, la présence de *il faut* et *il ne faut pas* est beaucoup plus importante que celle de *faut* et *faut pas* (12 occurrences contre 2). Ainsi, la répartition des formes impersonnelles dans notre corpus est irrégulière et imprévisible. Cette hétérogénéité nous empêche de donner une conclusion exacte sur la détermination de l'époque de la création des proverbes.

Dans notre corpus, les termes qui suivent les formes *il faut, il ne faut pas, faut, faut pas, mieux vaut, il vaut mieux* se limitent aux catégories du nom ou du verbe. Nous relevons 6

occurrences de *mieux vaut* accompagnées d'un SN (*Mieux vaut bon cul que bonnes culottes*) ; 1 occurrence de *il vaut mieux* accompagnée d'un SN (*Il vaut mieux un trou au coude qu'un pli au ventre*). Les proverbes restants sont ceux qui accompagnent un verbe dont 6 occurrences de *il faut* (*Il faut plutôt prendre garde à ses mains qu'à ses pieds*) ; 6 occurrences de *il ne faut pas* (*Il ne faut pas faire le pet plus gros que le cul*) ; 1 occurrence de *faut* (*A mal de ventre faut chier, à mal de tête faut manger*) ; 1 occurrence de *faut pas* (*Faut pas mettre la main au cul après avoir péti*), 3 occurrences de *mieux vaut* (*Mieux vaut souffrir de l'estomac que de l'esprit*) et enfin 3 occurrences de *il vaut mieux* (*Il vaut mieux soigner la peau que la chemise*). Il n'y a rien de particulier au plan syntaxique dans ce groupe de proverbes. Les termes qui suivent les formes impersonnelles dans notre corpus observent les règles de la syntaxe des phrases libres. Cependant, la particularité de ce groupe de proverbes se trouve ailleurs, sur le plan sémantique et pragmatique.

Sémantiquement, les formes *il faut*, *il ne faut pas*, *faut*, *faut pas*, *mieux vaut*, *il vaut mieux* expriment l'injonction. Ainsi, dans le proverbe français, les injonctions qui se présentent sous forme impersonnelle sont plus nombreuses que celles qui se présentent sous forme d'impératif (27 occurrences contre 7). En effet, nos 7 proverbes à forme impérative sont à la deuxième personne au singulier et ce « tu » produit un effet de sens plus ou moins effectif, plus ou moins circonstancié tandis que le pronom *il* impersonnel, par sa vacuité référentielle, peut être compris comme un renvoi vague à la situation dans toute sa généralité. Comparons les deux proverbes qui sont très proches sémantiquement : *Ne mets pas ton doigt en anneau trop étroit* et *Entre l'arbre et l'écorce, il ne faut pas mettre le doigt*. Ces deux proverbes ont plusieurs points communs : l'emploi de la partie corporelle *doigt*, en forme négative, en même visée informative. Les deux proverbes visent à avertir l'interlocuteur des conséquences fâcheuses s'il se trouve mêlé à une situation difficile (*en anneau trop étroit*) ou entre deux camps adverses (*entre l'arbre et l'écorce*). Néanmoins, on peut noter une nuance de sens entre les deux proverbes et cette nuance provient de l'emploi de la forme impérative et de la forme impersonnelle. L'emploi de l'impératif en deuxième personne du singulier éveille chez l'interlocuteur un sentiment contigu et intime qui permet d'accéder plus rapidement à un « espace partagé » entre le locuteur proverbial et son interlocuteur. Par contre, l'emploi de *il* impersonnel, par son vide référentiel, et le déterminant défini *le doigt*, par sa représentation infiniment étendue, permet de produire un effet de sens virtuel. Le procès dénoté par *ne pas falloir mettre le doigt* est plus abstrait que le procès marqué par *ne pas mettre ton doigt*. Une autre preuve qui renforce ce propos est liée à l'apparition dominante du déterminant zéro et du déterminant défini dans ce groupe, à la différence du groupe de

proverbes à forme impérative dans lequel le déterminant possessif est dominant. On comprend mieux à présent pourquoi le proverbe tend vers la forme impersonnelle.

Une particularité de ce groupe de proverbes est qu'il existe 17/27 proverbes comportant *que* dans le rôle de l'adverbe comparatif :

1. *Il ne faut pas avoir plus de bouche que de ventre*
2. *Il vaut mieux allonger le bras que le cou*
3. *Mieux vaut corps que bien*
4. *Il vaut mieux un trou au coude qu'un pli au ventre*
5. *Il ne faut pas péter plus haut qu'on a le cul*
6. *Il ne faut pas faire le pet plus gros que le cul*
7. *Mieux vaut bon cul que bonnes culottes*
8. *Mieux vaut court vêtu que de montrer son cul*
9. *Mieux vaut souffrir de l'estomac que de l'esprit*
10. *Il faut plutôt prendre garde à ses mains qu'à ses pieds*
11. *Il vaut mieux laisser son enfant morveux que de lui arracher le nez*
12. *Mieux vaut lasser son cheval morveux que de lui arracher le nez*
13. *Mieux vaut laisser sa femme morveuse que de lui arracher le nez*
14. *Il vaut mieux soigner la peau que la chemise*
15. *Mieux vaut un trou à l'habit qu'une ride au ventre*
16. *Mieux vaut honneur que le ventre*
17. *Mieux vaut un visage frais qu'un visage fardé*

Il est à noter que par attraction sémantique, les formes *mieux vaut*, *il vaut mieux*, équivalant à *être préférable*, se construisent souvent avec une corrélatrice. Nous relevons 13 occurrences de *mieux vaut* et *il vaut mieux* contre 4 occurrences de *il faut* et *il ne faut pas*.

L'adverbe *que* dans ces proverbes est un marqueur de comparaison qui sert de repère commun aux deux termes dans la phrase proverbiale. Le terme se trouvant devant *que* est le terme comparant et le terme se trouvant derrière *que* est le terme comparé. Dans les proverbes dans lesquels les formes impersonnelles *il faut*, *il ne faut pas*, *mieux vaut*, *il vaut mieux* sont suivies d'un verbe, il s'agit d'une ellipse derrière *que* (les proverbes numérotés : 1, 2, 6, 9, 10, 14). Prenons un exemple. Dans le proverbe *Il vaut mieux soigner la peau que la chemise*, le terme comparé *la chemise* est une corrélatrice elliptique (terme complet : *soigner la chemise*). Dans le processus de comparaison, par économie, on ne retient que ce qui est pertinent, ici le terme comparant, c'est-à-dire ce qui permet de le poser, en l'individualisant dans sa différence avec le terme comparé.

Dans notre corpus, la corrélation entre les termes devant et derrière *que* est d'ordre qualitatif. Les deux termes expriment deux choses différentes (pour les cas des proverbes dans lesquels les formes impersonnelles sont suivies d'un SN, par exemple les proverbes numérotés 3, 4, 7, 15, 16, 17) ou deux procès distincts (pour les cas des proverbes dans lesquels les formes impersonnelles sont suivies d'un verbe, par exemple les proverbes numérotés 1, 2, 5, 6, 9, 10, 11, 12, 13, 14) et ces choses, ces procès sont le plus souvent mis en relation de contraste. *Corps* par opposition à *bien* (proverbe 3), *honneur* en contraste avec *ventre* (proverbe 16), *un visage frais* par rapport à *un visage fardé* (proverbe 17), *allonger le bras* par contraste avec *allonger le cou* (proverbe 2), *souffrir de l'estomac* par opposition à *souffrir de l'esprit* (proverbe 9), *laisser l'enfant morveux* en contraste avec *arracher le nez de l'enfant* (proverbe 11).

L'explication de la fréquence importante des proverbes comportant *que* en tant qu'adverbe connecteur corrélatif, selon nous, se trouve dans la stratégie pragmatique du proverbe. Comme nous l'avons dit *supra*, dans notre corpus de proverbes, les formes impersonnelles *il faut*, *il ne faut pas*, *mieux vaut*, *il vaut mieux* expriment l'injonction. Et nous venons de montrer que ces 17 proverbes à forme impersonnelle contiennent deux termes distincts qui sont mis dans un rapport de comparaison. Ainsi, les deux termes mis en parallèle permettent à l'interlocuteur de raisonner et de comparer l'enjeu des deux afin de décider de suivre ou non le conseil du proverbe. L'injonction devient donc moins contraignante et l'interlocuteur reçoit le conseil avec plus d'aisance car la présence de deux termes donne à l'interlocuteur l'impression qu'il est bien informé et cela étant, c'est lui qui joue le rôle actif dans son choix de suivre ou non le conseil proverbial. Par contre, l'injonction qui se présente sous forme de l'impératif contenant un seul terme risque d'évoquer chez l'interlocuteur l'impression qu'il est passif, qu'il n'a pas d'autre choix car comme il n'existe qu'un seul procès, l'interlocuteur ne fait que suivre le conseil exprimé par ce procès. On comprend pourquoi dans notre corpus de proverbes, l'injonction sous forme impersonnelle est dominante par rapport à l'injonction sous forme impérative.

La conclusion à tirer de ce qui précède est que les formes impersonnelles *il faut*, *il ne faut pas*, *faut*, *faut pas*, *mieux vaut*, *il vaut mieux* dans notre corpus de proverbes expriment l'indétermination de la personne et de l'époque. L'impersonnalité exprimée par les formes impersonnelles supprime la référence à tout individu particulier pour s'appliquer à toute personne susceptible d'entendre le proverbe. L'indétermination de la personne et de l'époque des formes impersonnelles laisse au procès une virtualité maximale qui convient bien au caractère générique du proverbe.

L'analyse du fonctionnement de la phrase nominale, de la phrase impérative, de la phrase impersonnelle dans le proverbe appartient à la dimension de l'actualisation phrastique. Bres (2001b, *in* Détrie et al. 2001) souligne la difficulté dans la description de cette opération d'actualisation car elle ne se marque pas par des morphèmes spécifiques. Cependant, comme le dit Bres « [...] on peut mettre en relation les notions d'actualisation et de phrase en tant que mise en spectacle [...] » (Bres 2001b, *in* Détrie et al. 2001 : 19). La mise en spectacle est définie par Détrie comme « l'ensemble des opérations linguistiques par lesquelles le réel est représenté » (Détrie, *in* Détrie et al. 2001 : 187). Bres et Détrie s'accordent pour reconnaître la relation entre la mise en spectacle et l'actualisation. Selon les auteurs, « cette dernière [l'actualisation] consistant à construire une mise en spectacle (grâce aux praxèmes) et à l'inscrire en réalité (grâce aux parapraxèmes) » (Détrie, *in* Détrie et al. 2001 : 187). Ainsi, dans l'optique des praxématiciens, la mise en spectacle, au niveau phrastique, « sous-tend les programmes phrastiques, imposant eux-mêmes la distribution des relations actancielles. » (Détrie *in* Détrie et al. 2001 : 187).

La mise en spectacle construite par l'actualisation de la phrase nominale et de la phrase impersonnelle est virtuelle. Sans marques temporelles ni aspectuelles ni modales, les proverbes à forme nominale sont considérés comme hors de toute détermination temporelle et aspectuelle et hors de la subjectivité du locuteur. Par l'indétermination de la personne et de l'époque, les proverbes à forme impersonnelle renvoient à une image de réalité abstraite qui exclut toute représentation spécifique. Quant aux proverbes à forme impérative, l'apparition de la catégorie de la personne produit un effet de sens plus concret, plus circonstancié par rapport aux types de la phrase nominale et de la phrase impersonnelle. Mais comme les proverbes à forme impérative dans notre corpus réfèrent à une personne générique, la mise en spectacle dans ce type de phrases est en cours de construction.

Nous avons analysé de façon détaillée l'actualisation des types de procès, des temps verbaux, des formes nominales, des formes impératives, des formes impersonnelles en rapport avec la production du sens générique du proverbe. Ce qui est remarquable est qu'il existe une parfaite concordance entre la visée discursive du proverbe et les opérations productrices de cette visée de sens. Les formes linguistiques permettent au proverbe de produire efficacement la généralité et inversement, c'est la visée discursive du proverbe qui suscite l'apparition appropriée des formes dans le but d'exprimer la généralité. Il s'agit là d'une relation réciproque entre deux unités dans laquelle l'une est la raison d'être de l'autre et vice-versa.

En analysant séparément l'actualisation nominale, l'actualisation verbale, l'actualisation phrastique, nous avons constaté dans chaque dimension une concordance entre

les formes linguistiques apparaissant dans le proverbe et sa visée discursive. Les résultats obtenus nous permettent de comparer les degrés de correspondance entre dimension nominale, dimension verbale, dimension phrastique mises en rapport avec le processus de la production du sens générique du proverbe.

La représentation de la réalité en langage, à l'aide des moyens linguistiques, se distribue selon les catégories de l'espace et du temps. L'actualisation est le mouvement dynamique de production de sens dans son articulation à la réalité. La langue abstraite se matérialise en discours concret par l'intermédiaire du processus d'actualisation. L'image-espace que réalise l'actualisation nominale est le produit d'un programme dit topogénèse. Parallèlement, l'image-temps que réalise l'actualisation verbale est le produit d'un programme dit chronogénèse. La topogénèse et la chronogénèse sont des mouvements par lesquels la conscience construit, avec les moyens de la langue, une image de réalité, autrement dit la topogénèse et la chronogénèse sont des mouvements d'approche de la réalité par la conscience en acte de langage. Dans l'optique de la praxématique, en topogénèse comme en chronogénèse, la progression systématique de la conscience dans la construction de l'image de réalité est marquée par trois stades du moins construit au plus construit : initial (*in posse*), médian (*in fieri*) et final (*in esse*) qui correspondent respectivement aux trois modes du verbe : quasi-nominal, subjonctif et indicatif pour le cas de chronogénèse, et pour le cas de topogénèse, le stade *in posse* se réalise par l'absence du déterminant, le stade *in fieri* est assuré par les déterminants défini et indéfini et enfin le stade *in esse* se réalise par les déterminants possessif et démonstratif. Bres (in Détrie et *al.* 1998 ; in Détrie et *al.* 2001) établit les correspondances entre l'actualisation verbale qui se réalise généralement par les modes et l'actualisation nominale qui recourt généralement à la classe des déterminants par le tableau ci-après :

	saisie initiale <i>in posse</i>	saisie médiane <i>in fieri</i>	saisie finale <i>in esse</i>
outils de l'actualisation de l'image-espace sur le nom	absence de déterminant	indéfinis, articles	démonstratifs, possessifs
outils de l'actualisation de l'image-temps sur le verbe	mode quasi-nominal : infinitif, participe	subjonctif	indicatif

Tableau 11. Modélisation de l'actualisation nominale et verbale selon la praxématique

Selon Bres (*in* Détrie et *al.* 1998 : 237) : « En *in posse*, la représentation n'est pas inscrite dans la réalité spatio-temporelle, elle est d'une inscription encore incertaine en *in fieri*, qui devient assurée en *in esse*. » Alors, l'actualisation du nom et du verbe réalisée dans la première étape *in posse* marque l'image de réalité liminaire. L'image de réalité est émergente dans la deuxième étape *in fieri*. En troisième étape *in esse*, la représentation de l'image de réalité est pleinement construite.

A travers le tableau ci-dessus, on voit une triade relationnelle : les étapes d'actualisation, les outils de l'actualisation, et l'image de réalité. L'image de réalité joue un rôle important dans l'articulation de ces trois unités de la triade relationnelle. Elle est à la fois le point de départ à partir duquel se réalise l'actualisation (l'image de réalité est conçue comme déclencheur) et le point d'arrivée dans lequel est réalisée l'actualisation (l'image de réalité est conçue comme produit) de l'expression linguistique. En tant que point de départ, elle demande que les outils de l'actualisation soient disponibles pour l'actualiser pertinemment selon sa caractéristique, *i.e.* comme liminaire, comme émergente ou comme pleinement construite. En tant que point d'arrivée, elle permet de reproduire le processus d'actualisation par des outils linguistiques. Pour que la représentation de réalité soit réalisée pertinemment en fonction de sa caractéristique, les outils linguistiques doivent concorder entre eux. Une discordance entre les outils linguistiques entraîne deux conséquences suivantes : soit l'impossibilité de la réalisation de l'expression linguistique, on produit alors des énoncés inacceptables, soit la difficulté de l'interprétation de l'expression linguistique, on est obligé d'interpréter les énoncés comme faits stylistiques. C'est pour ces raisons que le maintien de la correspondance entre les dimensions est nécessaire.

Au cours de notre analyse de l'actualisation nominale, de l'actualisation verbale et de l'actualisation phrastique dans le proverbe français, nous avons montré la manière d'actualiser des outils linguistiques mentionnés ci-dessus à l'égard de la représentation de l'image de réalité virtuelle du proverbe. Les résultats de notre étude nous conduisent à la conclusion suivante : en présence des éléments co(n)textuels, un outil linguistique peut produire des effets de sens différents qu'il devrait réaliser selon la modélisation de l'actualisation proposée par Guillaume et la praxématique. Par exemple, dans la langue, le déterminant *le* qui se situe en deuxième étape *in fieri* de l'actualisation dans laquelle l'image de réalité est émergente, pourtant, dans le proverbe, le mode d'appréhension du réel du déterminant *le* ressemble au déterminant zéro qui, lui, se situe en première étape *in posse* dans laquelle l'image de réalité est liminaire. Le présent, dans la langue, se situe en troisième étape de l'actualisation *in esse* dans laquelle la représentation de l'image de réalité est pleinement construite mais dans le proverbe, nous avons justifié que le présent correspond à une étape où la représentation du temps par le verbe ne réalise pas encore la division en époques.

L'actualisation nominale réalisée par le déterminant zéro et le déterminant défini, l'actualisation verbale réalisée par les procès atéliques et le présent de l'indicatif, l'actualisation phrastique réalisée par la phrase nominale, la phrase impersonnelle et la phrase canonique *SN SV* dont *SN* est aux déterminants zéro et défini, *SV* est au présent permettent de construire une réalité référentielle virtuelle qui convient au caractère générique du proverbe. De son côté, c'est la visée discursive générique du proverbe qui justifie la présence dominante de ces formes linguistiques dans le discours proverbial.

Chapitre 9. Actualisation du verbe dans le groupe de proverbes vietnamiens contenant des praxèmes corporels. Etude contrastive avec le proverbe français

Dans l'actualisation verbale du proverbe français, les marqueurs privilégiés de la généralité proverbiale sont les procès atéliques, le présent de l'indicatif, la phrase nominale. Comme le vietnamien et le français sont des langues très éloignées typologiquement, il est absolument impossible de trouver les mêmes marqueurs dans l'actualisation de la généralité du verbe dans le proverbe vietnamien. Pour ce dernier, la généralité proverbiale est manifestée par d'autres moyens linguistiques. Le vietnamien ne possède pas le temps en tant que catégorie grammaticale, le verbe vietnamien ne subit pas de flexions morphologiques. L'expression du temps et de l'aspect se réalisent donc par des moyens lexicaux. Si l'étude de l'actualisation du verbe français doit rendre compte des caractéristiques formelles propres au verbe français telles que la variation de personne, de temps, de mode, d'aspect ainsi que la fonction de prédicat aux formes conjuguées, l'étude de l'actualisation verbale dans une langue isolante morphologique par excellence comme le vietnamien doit prendre en compte tout ce qui concerne le côté lexical dans le fonctionnement linguistique du verbe. L'approche temps-aspect-mode que nous avons adoptée lors de l'analyse de l'actualisation verbale dans le proverbe français doit être modifiée pour s'adapter aux caractéristiques propres de la langue vietnamienne. Comme le temps en tant que catégorie grammaticale n'existe pas en vietnamien et que l'expression du temps se réalise par des moyens lexicaux, dans cette étude de l'actualisation du temps dans le proverbe vietnamien, nous devons utiliser une méthode dite raisonnement par l'absurde, en relevant la non-présence des moyens lexicaux exprimant le temps, nous arrivons à justifier l'indétermination temporelle dans le proverbe vietnamien, un des critères formant la généralité proverbiale. En ce qui concerne l'aspect lexical, nous pouvons utiliser en gros les outils effectués dans l'analyse de l'actualisation de l'aspect lexical du verbe dans le proverbe français. Il faut souligner que, comme nous l'avons fait dans l'analyse de l'actualisation verbale du proverbe français, la description menée dans l'étude de l'actualisation verbale du proverbe vietnamien ne se limite pas au verbe seul mais se situe dans le cadre de l'énoncé, c'est l'actualisation de l'énoncé tout entier.

Dans le présent chapitre, notre but est de montrer comment construire la généralité proverbiale dans le proverbe vietnamien par le processus de l'actualisation verbale en l'approfondissant par les procédés comparatifs des deux langues vietnamien et français. Le relevé des convergences et divergences fait apparaître plus clairement la particularité de

chaque langue vis-à-vis de leur façon d'exprimer la généricité du proverbe. Pour réaliser ce but, nous proposons dans un premier temps de présenter quelques particularités du verbe et de l'expression du temps et de l'aspect en vietnamien. Nous entrons ensuite dans le détail de l'étude de l'actualisation du verbe dans le proverbe vietnamien en analysant les types de procès apparaissant dans le proverbe et en expliquant la raison pour laquelle les circonstants de temps ne sont pas utilisés dans le proverbe. Nous finissons enfin par une récapitulation des résultats que nous avons obtenus au cours de l'analyse de l'actualisation du nom et de celle du verbe dans le proverbe vietnamien et dans le proverbe français.

9.1. Verbe et expression du temps et de l'aspect en vietnamien

9.1.1. Quelques particularités du verbe en vietnamien

9.1.1.1. Verbe et adjectif en vietnamien

Partant d'un credo que toute langue possède les catégories de verbe et d'adjectif, la grammaire traditionnelle vietnamienne distingue le verbe de l'adjectif dans la classification des mots vietnamiens. Mais les études typologiques montrent que l'existence de l'adjectif n'est pas un universel des langues. La langue vietnamienne constitue donc un bon exemple. Les auteurs vietnamiens tels que Nguyễn Thi Quy (1995 : 12, 33-35), Bùi Tất Tuom, Nguyễn Văn Bằng, Hoàng Xuân Tâm (1997 : 210) et Cao Xuân Hạo (1998 : 251-259) expliquent que la catégorie d'*adjectif* (traduction en vietnamien : *tính từ*) au sens de la grammaire indo-européenne n'existe pas en vietnamien. Selon ces auteurs, dans la langue vietnamienne, les mots que les linguistes influencés par la grammaire indo-européenne appellent *tính từ* (adjectif) comme *đẹp* (beau), *dài* (long), *bé* (petit), *lạnh* (froid), *hay* (intéressant)... fonctionnent exactement comme *động từ* (verbe), c'est-à-dire, dans l'analyse en constituants immédiats, ils sont les mots-têtes du syntagme verbal ; ils assurent la fonction de prédicat (rhème) dans la phrase. En vietnamien, les « adjectifs » mentionnés ci-dessus sont placés juste devant le sujet (thème) tandis qu'en français, il faut faire appel aux verbes auxiliaires *être* ou *avoir*. Comparons :

Cô ấy đẹp quá

elle/ DEI/ belle/ PAR EXC

Qu'elle est belle

Con sông dài thật

NC/ fleuve/ long/ PAR EXC

Le fleuve est très long

Căn phòng này bé quá

NC/ DEI/ chambre/ petit/ PAR EXC

Cette chambre est trop petite

Em lạnh lắm

je/ froid/ PAR EXC

Que j'ai froid

Bộ phim này hay quá

NC/ film/ DEI/ intéressant/ PAR EXC

Ce film est très intéressant

Les mots *đẹp* (beau), *dài* (long), *bé* (petit), *lạnh* (froid), *hay* (intéressant) ont le même statut que le verbe dans le sens où ils peuvent être prédicats (rhèmes) ou noyaux de la phrase ou de la proposition. L'adjectif dans les langues indo-européennes, le français par exemple, ne possèdent cette capacité que dans les tours oraux (*Super, ce film, ou Jolie, la fille*). Cette différence entre le vietnamien et le français explique les fautes que les apprenants vietnamiens et les apprenants français font dans l'apprentissage de ce type de mots. Prenons un exemple de la traduction *dài = long*. Les apprenants vietnamiens conçoivent *long* comme *vị từ* (verbe) *dài* et pour cette raison, ils n'utilisent pas l'auxiliaire *être* (**Le fleuve long = Con sông dài*). Les apprenants français, par contre, considèrent *dài* comme adjectif *long* et pour cette raison, ils recourent à un marqueur équivalent à l'auxiliaire *être* (**Con sông là dài* ou **Con sông thì dài = Le fleuve est long*)

Les auteurs cités ci-dessus proposent de remplacer les appellations traditionnelles *động từ* (verbe) et *tính từ* (adjectif) utilisés de façon erronée depuis longtemps dans les grammaires vietnamiennes par l'unique appellation *vị từ*, « Le mot *Vị* d'origine sino-vietnamien signifie « nói » qui répond bien à l'acception « parole » du mot *Verbe*, issu du mot latin *verbum*. » (DO-HURINVILLE Danh Thanh, 2004 : 35). En accord avec ces auteurs, nous appelons *vị từ* (verbe) tous les mots qui expriment l'action, l'état, la propriété des choses.

9.1.1.2. Absence de morphologie du verbe

Le vietnamien est une langue sans morphologie. Les verbes en vietnamien, comme d'autres catégories de mots, sont invariables.

Tôi đọc báo

je/ lire/ journal

Je lis le journal

Thầy giáo đọc báo

professeur/ lire/ journal

Le professeur lit le journal

Các cô ấy đọc báo

elles/ DEI/ lire/ journal

Elles lisent le journal

Hôm qua tôi đọc báo

hier/ je/ lire/ journal

Hier, j'ai lu le journal

Ngày mai tôi đọc báo ở thư viện quốc gia

demain/ je/ lire/ journal/ à/ bibliothèque/ nation

Demain, je lirai le journal à la bibliothèque nationale

Lors de son actualisation en discours, la forme du verbe *đọc* (lire) reste invariable malgré le fait que le sujet est singulier ou pluriel, féminin ou masculin, que le procès *lire* se déroule dans le passé ou dans le futur.

L'absence de morphologie de la langue vietnamienne l'oblige à recourir aux moyens lexicaux pour exprimer le temps et l'aspect. Dans la langue vietnamienne, la voie lexicale est le moyen principal pour décrire les phénomènes grammaticaux.

9.1.1.3. Classification du verbe en vietnamien

Les critères à partir desquels se fonde la classification du verbe en vietnamien diffèrent d'un auteur à l'autre. Trần Trọng Kim (1950), Bùi Đức Tịnh (1952), en se basant sur la présence ou non du complément, classent les verbes vietnamiens en deux sous-classes : sous-classe des verbes qui n'ont pas besoin de complément :

Trời mưa

ciel/ pleuvoir

Il pleut

Tôi cười

je/ rire

Je ris

et sous-classe des verbes qui sont nécessairement accompagnés d'un complément :

Nam trồng rau

Nam/ cultiver/ légume

Nam cultive des légumes

Tôi mua báo

je/ acheter/ journal

J'achète le journal

Nguyễn Kim Thân (1977) propose une classification qui s'appuie sur les deux critères suivants :

- critère de nombre de morphème.

Par ce critère, les verbes peuvent être divisés en deux groupes : les verbes simples et les verbes composés.

Les verbes simples comportent un morphème et peuvent être divisés en deux sous-groupes : les verbes simples à une syllabe : *ăn* (manger), *ngủ* (dormir), *hát* (chanter), *làm* (travailler), *mua* (acheter), *chạy* (courir) ; et les verbes simples à deux syllabes qui ne doivent pas être détachées car chacune des deux, prises isolément, n'a aucune signification : *ăn năn* (se repentir), *phàn nàn* (se plaindre), *lãng vãng* (rôder), *năn nỉ* (implorer).

Les verbes composés comportent deux syllabes et peuvent se diviser en cinq sous-groupes : les verbes sont formés de deux verbes simples dont les sens sont soit identiques : *ca hát*-chanter/ chanter(chanter), *bồng bế*-porter/ porter (porter dans ses bras), soit proches : *báo*-faire un rapport/ informer (faire un rapport à une autorité supérieure), soit opposés : *buôn bán*-acheter en gros/ vendre (faire du commerce) ; les verbes sont formés de deux verbes dont le second complète le premier : *hỏi thăm*-interroger/ visiter (prendre des nouvelles de quelqu'un), *làm quen*-faire/ connaître (faire connaissance avec quelqu'un) ; les verbes sont formés d'un verbe et d'un nom : *biết ơn*-connaître/ bienfait (être reconnaissant), *đánh hơi*-frapper/ haleine (flairer); les verbes sont formés de deux morphèmes dont l'un est un mot plein et l'autre est un mot à valeur grammaticale : *Việt hoá*-vietnam/ hoá(vietnamiser), *kịch hoá*-drame/ hoá (dramatiser) ; les verbes sont formés d'un verbe qui exprime l'activité principale et d'un verbe qui exprime le résultat de l'activité exprimée par le premier verbe : *tìm thấy*-chercher/ apercevoir (trouver), *đi về*-marcher/ rentrer (rentrer), *san bằng*-aplanir/ plat (aplanir), *mở rộng*-ouvrir/ large (élargir, étendre).

- critère de la capacité ou de l'incapacité de combinaison du verbe avec *lại* marquant une idée de retour [\pm retour] ; de la capacité ou de l'incapacité de combinaison du verbe avec des mots marquant la direction : *ra*, *vào*, *lên xuống*, etc [\pm direction]; de la capacité ou de l'incapacité de combinaison du verbe avec des mots marquant la gradation : *hơn*, *kém*, *bằng* [\pm gradation].

Par ce critère, les verbes peuvent être divisés en six sous-groupes :

Les verbes abstraits [- retour] [- direction] [- gradation] : *yêu đương* (aimer), *bác bỏ* (réfuter), *ra* (sortir), *vào* (entrer), *về* (rentrer), *tới* (arriver).

Les verbes multidirectionnels [+ retour] [+ direction] [- gradation] : *bay* (voler), *bé* (porter dans ses bras), *bò* (ramper), *chạy* (courir) ou unidirectionnel [+ retour] [+ direction] [- gradation] : *cởi* (enlever), *nâng* (soulever), *ngịch* (jouer avec sens négatif), *chống cự* (résister)

contre).

Les verbes dont la direction n'est pas marquée [+ retour] [-direction] [-gradation] : *bãi công* (faire grève), *cảnh cáo* (rappeler à l'ordre), *cưới* (épouser), *xin* (solliciter).

Les verbes d'état [-retour] [+ direction] [-gradation] : *uất* (suffoquer de colère), *rã* (se dissoudre), *che lấp* (dissimuler), *xuý xoá* (libérer).

Les verbes de sentiment [-retour] [+ direction] [+gradation] : *yêu* (aimer), *nuông* (gâter), *cảm phục* (admirer), *ghét bỏ* (délaissier par aversion).

Les verbes de perception [-retour] [+ direction] [+gradation] : *chuwông* (être friand de quelque chose), *ham* (se passionner pour), *lo sợ* (craindre), *mong ước* (souhaiter de tout cœur).

Les auteurs tels que Cao Xuân Hạo (1991, 1998, 2003), Nguyễn Thị Quy (1995), Bùi Tất Tuom, Nguyễn Văn Bằng, Hoàng Xuân Tâm (1997), en appui sur la classification de Dik (1978/1981) proposent une classification des verbes en vietnamien selon les critères suivants : [+ dynamique], [+ contrôle].

Les verbes qui ont le caractère [+ dynamique] expriment des actions ou des processus conduits à leur terme : *làm* (travailler), *thổi* (souffler), *húc* (heurter), *ném* (lancer)...

Les verbes qui ont le caractère [- dynamique] expriment des états qui n'impliquent pas un terme : *đẹp* (beau), *già* (vieux), *biết* (savoir), *ngủ* (dormir)...

Les verbes qui ont le caractère [+ contrôle] évoquent des actions effectuées intentionnellement par des êtres humains ou des animaux : *chạy* (courir), *đánh* (frapper), *cố gắng* (essayer), *hứa* (promettre), *quyết định* (décider), *dám* (oser)...

Les verbes qui ont le caractère [- contrôle] évoquent des processus, des états qui n'impliquent pas une intention, autrement dit qui ne peuvent pas être contrôlés : *ngã* (tomber), *đau* (mal), *phai* (se faner), *sớm* (tôt), *muộn* (tard), *quên* (oublier)...

En associant les deux critères ci-dessus, ces auteurs classent les verbes vietnamiens en quatre sous-classes :

Les verbes d'action (*vị từ hành động* en vietnamien) : [+ dynamique] [+ contrôle] expriment des actions effectuées de façon intentionnelle par l'homme ou l'animal : *ra* (sortir), *nhảy* (danser), *chặt* (couper), *đánh* (frapper), *nịnh* (flatter), *khuyên* (conseiller), *giết* (tuer), *bay* (voler), *bò* (ramper), *chạy* (marcher), *nhìn* (regarder), *khóc* (pleurer)...

Les verbes de processus (*vị từ quá trình* en vietnamien) : [+ dynamique] [- contrôle] expriment des actions qui ne sont pas contrôlées par l'homme ou l'animal : *bong* (se détacher), *chảy* (couler), *cháy* (prendre feu), *ngã* (tomber), *mọc* (surgir), *ho* (tousse), *ốm* (malade), *ngheñ* (s'étouffer)...

Les verbes de posture (*vị từ tư thế* en vietnamien) : [- dynamique] [+ contrôle]

expriment des postures du corps humain ou animal qui sont effectuées intentionnellement : *đứng* (se tenir debout), *cúi* (pencher), *nằm* (s'allonger), *ngồi* (être assis)...

Les verbes d'état (*vị từ trạng thái* en vietnamien) : [- dynamique] [- contrôle] expriment des propriétés ou des états de l'homme, de l'animal, du végétal ou de l'objet. On peut distinguer des propriétés inhérentes : *đực* (mâle), *cái* (femelle), *hiền* (doux), *thông minh* (intelligent), *độc* (toxique), *dại* (sauvage) des propriétés transitoires : *cáu* (se fâcher), *lo* (inquiéter), *yêu* (aimer), *ghét* (détester), *mừng* (se réjouir), *lạnh* (avoir froid), *nóng* (avoir chaud)...

Outre ces quatre sous-classes, il existe en vietnamien un autre type de verbes appelés verbes de modalité (*vị từ tình thái* en vietnamien). Les verbes de modalité expriment l'attitude du sujet parlant vis-à-vis du procès d'énonciation ou la manière dont le sujet parlant envisage son propre énoncé : *dám* (oser), *không*, *chưa*, *chẳng* (verbes désignant la négation), *hãy* (il faut), *đừng* (il ne faut pas), *muốn* (vouloir, désirer), *chính* (même), *suýt* (faillir), *rất* (très), *quá* (trop)... Les verbes de modalité indiquent les jugements portés, les sentiments éprouvés par le sujet parlant sur le procès qui est jugé réalisé ou non, nécessaire ou non...

La classification de Trần Trọng Kim (1950), Bùi Đức Tịnh (1952) est si simple qu'elle n'englobe pas tous les verbes vietnamiens et se montre impuissante devant des verbes dont le sens est complexe. Pour Bùi Đức Tịnh (1952), le sens du verbe *ăn* (manger) dans l'énoncé *Tôi ăn cơm-je/manger/ riz* (Je mange du riz) n'est pas complet car ce verbe a besoin d'un complément tandis que le même verbe dans l'énoncé *Anh ấy ngủ, tôi ăn-il/ dormir/je/ manger* (Il dort et je mange) a un sens complet car il n'a pas besoin de complément. En effet, le sens du verbe *ăn* (manger) dans les deux énoncés reste le même mais dans l'énoncé *Anh ấy ngủ, tôi ăn-il/ dormir/je/ manger* (Il dort et je mange), le complément du verbe *ăn* (manger) n'intéresse pas le locuteur car ce qu'il veut exprimer, c'est la présentation des deux activités différentes. De plus, pour les Vietnamiens, *ăn* (manger) et *ăn cơm* (manger du riz) ont la même signification, c'est l'action de faire entrer la nourriture dans le corps par la bouche. Ce phénomène a pour origine la culture alimentaire des Vietnamiens : le riz est l'aliment principal et indispensable dans les repas vietnamiens. L'énoncé *Em ăn cơm chưa?-tu/ manger/ riz/ PAR NEG* (As-tu mangé du riz ?) est équivalent de l'énoncé *Em ăn chưa?-tu/ manger/ PAR NEG* (As-tu mangé ?). Bùi Đức Tịnh confond le complément du verbe qui est une fonction grammaticale avec l'actant qui est le protagoniste de l'action.

La classification de Nguyễn Kim Thản (1977) montre l'effort de l'auteur dans la recherche des critères formels pour classer les verbes vietnamiens. Cet effort est aussi la cause de la défaillance de sa classification. Les critères de classification sont établis de manière arbitraire, ce qui entraîne un méli-mélo de sous-groupes de verbes. Il s'agit des

verbes qui ont la même signification et la même propriété syntaxique mais qui ont été rangés dans des groupes différents. Par exemple, Nguyễn Kim Thân classe *yêu* (aimer), *ghét* (détester), *giận* (se fâcher)) parmi les verbes de sentiments tandis que *chịu* (être friand), *mong* (souhaiter), *lo sợ* (craindre) sont classés parmi les verbes de perception. L'appellation des sous-groupes ne convient pas au sémantisme des verbes classés. Parmi les verbes d'état classés par l'auteur, il y a plusieurs verbes d'action tels que : *la ó* (huer), *rống* (hurler), *trà trộn* (se mêler à un groupe), *biến* (disparaître), *rã* (se dissoudre).

La classification des auteurs Cao Xuân Hạo (1991, 1998, 2003), Nguyễn Thị Quy (1995), Bùi Tất Tuom, Nguyễn Văn Bằng, Hoàng Xuân Tâm (1997) est la plus rigoureuse car elle parvient à classer la plupart des verbes vietnamiens dans les sous-classes différents selon les critères [\pm dynamique] [\pm contrôle] et qui assure la correspondance entre l'appellation de sous-classe de verbes et les verbes classés. Les auteurs réussissent à appliquer les critères d'ordre universel proposés par Dik (1978/1981) aux verbes vietnamiens. Ce qui est imparfait dans cette classification est que les sous-classes de verbes classées par les deux critères reflètent mal la réalité langagière. En effet, dans le verbe vietnamien, la distinction [\pm dynamique] (dynamique/ non dynamique) est beaucoup plus marquée que la distinction [\pm contrôle] (contrôle/ non contrôle). Les verbes qui se regroupent sous le critère [\pm contrôle] sont beaucoup moins nombreux que ceux réunis par le critère [\pm dynamique] ; i.e. la distinction [\pm contrôle] n'est pas représentative du verbe vietnamien. De plus, face à un bon nombre de verbes, les critères [\pm dynamique] [\pm contrôle] semblent à la fois étroits et larges. Etroits, parce qu'ils ne peuvent pas englober tous les verbes, les verbes de modalité, par exemple. Larges, parce qu'ils peuvent réunir un même verbe dans des sous-classes différentes. Par exemple, le verbe *bò* (ramper) peut être classé dans la sous-classe de verbes de posture : *Nam bò người lên bàn* (Nam appuie sa poitrine sur la table) ; le même verbe peut être présenté parmi les verbes d'action : *Để che mắt địch, chúng ta không được đi mà phải bò* (Pour que les ennemis ne nous découvrent pas, nous ne devons pas marcher mais ramper) ; le verbe *bò* (ramper) peut figurer parmi les verbes d'état : *Ngữ ấy có học bò ra cũng chẳng được điểm cao* (Cet espèce d'idiot ne pourrait pas avoir de bonnes notes même s'il étudiait jour et nuit).

Face à cette situation, nous proposons une autre classification qui est basée sur la notion de télécité proposée initialement par Garey (1957) et adoptée ensuite par Vetters (1996), Moeschler et al. (1998), Bres et Barceló (2006). Notre classification représente un double avantage dont le premier est qu'elle arrive à classer de façon systématique tous les verbes vietnamiens dans les classes différentes ; le deuxième avantage concerne notre analyse des types de procès dans le chapitre précédent portant sur l'aspect lexical dans le proverbe

français dans la mesure où nous pouvons appliquer la théorie de télicité aux verbes vietnamiens en général et aux verbes apparaissant dans le proverbe vietnamien en particulier. Ce choix correspond également à notre perspective théorique d'une analyse contrastive des langues : pour nous, le contenu sémantique d'un mot est souvent une combinaison d'éléments appartenant à l'expérience commune de l'humanité d'une part et de particularités spécifiques d'une langue et d'une culture d'autre part ; et c'est bien ce qui rend possible la traduction d'une langue à l'autre. Notre méthode de travail dans cette thèse contrastive entre le vietnamien et le français est que, en partant d'un trait sémantique commun, nous cherchons des moyens linguistiques qui sont la cause de cette convergence et qui sont également l'origine des divergences des langues. Comme l'étude de l'aspect lexical se fonde au premier chef sur le sémantème lexical du verbe, et la distinction [\pm télique] est représentée nettement dans le verbe en vietnamien, il nous paraît totalement légitime de faire une application de la notion de télicité sur le verbe vietnamien. Néanmoins, cette application doit être modifiée en fonction des caractéristiques propres du verbe dans la langue vietnamienne. Si dans le verbe français, la détermination d'un type de procès se fait à partir de plusieurs facteurs tels que: les caractéristiques notionnelles des sémantèmes lexicaux ; la présence ou non du complément et/ou du circonstant, leur nature ; la nature du SN sujet, le temps verbal, le contexte discursif, la détermination d'un type de procès dans le verbe vietnamien ne devrait pas prendre en compte le facteur du temps verbal car cette langue ne dispose pas de temps verbal.

Notre approche des types de verbes en vietnamien est d'ordre sémantique, la télicité se situe au niveau sémantique, c'est-à-dire celui du sens lexical des verbes. La télicité dans cette perspective implique la manière dont le procès est représenté borné ou non borné, c'est-à-dire dans son aboutissement ou non. Dans le verbe vietnamien, nous distinguons donc les types de procès atéliques des types de procès téliques. Les types de procès atéliques sont composés de verbes d'états et de verbes d'activités. Les types de procès téliques comportent les verbes d'accomplissements et les verbes de réalisations instantanées.

Nous proposons de présenter ci-après les définitions des types de procès des verbes vietnamiens en nous appuyant sur les travaux de Vetters (1996), et ceux de Bres et Barceló (2006).

Les *états* expriment des procès non bornés qui sont dépourvus de tout changement interne et qui représentent l'événement comme survenant de façon homogène sur un intervalle : *đực* (mâle), *cái* (femelle), *hiền* (doux), *thông minh* (intelligent), *độc* (toxique), *dại* (sauvage), *cáu* (se fâcher), *lo* (inquiéter), *yêu* (aimer), *ghét* (détester), *mừng* (se réjouir), *lạnh* (avoir froid), *nóng* (avoir chaud).

Les *activités* expriment des procès non bornés ayant une certaine durée qui sont susceptibles de subir des changements internes et qui représentent l'événement comme survenant de façon homogène sur un intervalle : *nhảy* (danser), *bò* (ramper), *chạy* (courir), *nhìn* (regarder), *khóc* (pleurer), *ngã* (tomber), *ho* (tousse).

Les *accomplissements* expriment des procès bornés ayant une certaine durée qui sont susceptibles de subir des changements internes et qui représentent l'événement comme survenant de façon non homogène sur un intervalle : *xoá sạch* (effacer jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien), *nuốt* (avaler), *nhắm mắt* (fermer les yeux), *băng qua đường* (traverser la rue), *chấm dứt* (mettre fin à quelque chose définitivement).

Les *réalisations instantanées* expriment des procès bornés qui sont ponctuels et qui sont susceptibles de subir des changements internes. Comme les accomplissements, ils représentent l'événement comme survenant de façon non homogène sur un intervalle : *bật* (sauter brusquement), *nổ* (exploser), *đứt* (se briser brusquement), *loé* (luire, en parlant de l'éclair ou du feu).

Il nous paraît utile de rappeler notre conception des notions apparaissant dans les définitions ci-dessus. En effet, l'*intervalle* est un ensemble ordonné de points situés entre deux bornes. La *durée* est une mesure de la « longueur » d'un intervalle ou de la distance entre les deux bornes. Le *procès* doit être conçu comme un terme générique pour désigner les diverses catégories d'états, d'activités, d'accomplissement, etc.

Notre classification permet d'introduire les verbes de modalités tels que : *dám* (oser), *không*, *chưa*, *chẳng* (verbes désignant la négation), *định* (avoir l'intention de faire quelque chose), *toan* (compter faire quelque chose), *đừng* (il ne faut pas), *muốn* (vouloir, désirer), *chính* (même), *suýt* (faillir), *rất* (très), *quá* (trop) parmi les verbes d'états, ce que Cao Xuân Hạo, Nguyễn Thị Quy, Bùi Tất Tuom, Nguyễn Văn Bằng, Hoàng Xuân Tâm, en s'appuyant sur un autre critère, n'arrivent pas à faire. De plus, notre classification résout un problème concernant le groupe des verbes de posture classé par les auteurs mentionnés ci-dessus. Selon ces auteurs, les verbes de posture [- dynamique] [+ contrôle] expriment des postures du corps humain ou animal qui sont effectuées intentionnellement : *đứng* (se tenir debout), *nghi* (se reposer), *nằm* (s'allonger), *ngồi* (être assis). Néanmoins, dans la langue vietnamienne et dans les langues en général, les verbes qui correspondent aux critères [- dynamique] [+ contrôle] appliqués sur les postures du corps humain ou animal occupent une toute petite place par rapport aux verbes qui expriment des mouvements et des postures des parties corporelles humaines ou animales correspondant aux critères [+ dynamique] [+ contrôle]. Du coup, la classification de Cao Xuân Hạo, Nguyễn Thị Quy, Bùi Tất Tuom, Nguyễn Văn Bằng, Hoàng Xuân Tâm est mal proportionnée dans le sens où elle reflète mal la réalité langagière. D'après

notre classification, les verbes de postures et de mouvements du corps humain ou animal peuvent être classés dans les catégories de verbes d'état, d'activités ou d'accomplissements selon leurs sens lexical et leur combinaison avec d'autres facteurs influencés sur la détermination des types de procès. Par exemple, *nhai* (mâcher) doit figurer parmi les activités tandis que *nuốt* (avaler) parmi les accomplissements. Le verbe *mở* (ouvrir) dans :

Nam mở mắt ra

Nam/ ouvrir/yeux/ mot désignant la direction allant de l'intérieur à l'extérieur

Nam ouvre les yeux

doit être classé dans les verbes d'activité mais le même verbe dans :

Mắt Nam mở to

yeux/ Nam/ ouvrir/ grand

Nam ouvre de grands yeux

doit être classé parmi des verbes d'état.

Ainsi, en vietnamien comme en français, la détermination d'un type de procès se fait non pas au niveau du verbe mais à celui de la construction du verbe, même au sein de l'énoncé en prenant en compte l'interaction entre les facteurs, autrement dit dans la détermination d'un type de procès, les propriétés notionnelles des sémantèmes lexicaux ainsi que l'ensemble des indices prédicatifs et énonciatifs sont tous mis en cause. Dans la langue vietnamienne, les facteurs qui ont une incidence sur la catégorisation des types de procès sont les compléments des verbes, les circonstants, les particules grammaticales, la combinaison entre le verbe et les constituants de l'énoncé, le contexte discursif. Un type de procès peut être modifié sous l'influence de ces facteurs.

9.1.1.4. Transformation des types de procès

Il s'agit d'une autre particularité du verbe vietnamien concernant la transformation des types de procès. En effet, le glissement d'un type de procès à l'autre est un phénomène bien connu tant en français qu'en vietnamien. Mais si en français, ce phénomène concerne généralement les verbes d'activités et les verbes d'accomplissements, en vietnamien, il touche non seulement ces deux types de procès mais aussi les verbes d'états.

Nous donnons quelques exemples sur les verbes d'activités transformés en verbes d'accomplissement. Les verbes *chạy* (courir), *ngủ* (dormir) envisagés seuls sont des activités mais dans les SV *chạy một km*-courir/ un/ kilomètre (courir un kilomètre), *ngủ một giấc*-dormir/ un/ somme (dormir d'un bon somme), les compléments *một km* (un kilomètre), *một giấc* (un somme) rendent les SV en question accomplissements. Le verbe *ăn* (manger) ne

réserve pas le même l'aspect lexical selon la nature du complément avec lequel ce verbe se combine. Dans l'énoncé :

Nam ăn bánh

Nam/ manger/ gâteau

Nam mange du gâteau

le complément *bánh* (gâteau) est un nom massif et le verbe *ăn* (manger) a une valeur atélique (activité). Alors que dans l'énoncé :

Nam ăn nửa cái bánh

Nam/ manger/ moitié/ NC/ gâteau

Nam mange la moitié du gâteau

le complément *nửa cái bánh* est un SN comptable, ce qui rend le SV *ăn nửa cái bánh* (manger la moitié du gâteau) télique (accomplissement).

Dans la langue vietnamienne, un bon nombre de verbes d'état peuvent être transformés en verbes d'activité lorsqu'ils sont associés à une particule telle que *ra*, *đi*, *lên*, *lại*.

Ra désigne le résultat d'une propriété, d'un état qui a tendance à l'augmentation :

béo ra-gros/ ra (grossir)

đẹp ra-beau/ ra (devenir beau)

to ra-grand/ ra (devenir grand)

ngân ra-hébété/ ra (hébéter)

Đi désigne le résultat d'une propriété, d'un état qui a tendance à la baisse :

gầy đi-maigre/ đi (maigrir)

già đi-vieux/ đi (vieillir)

yếu đi-faible/ đi (faiblir)

xấu đi-laid/ đi (devenir laid).

Lên désigne la tendance de développement d'une propriété, d'un état allant d'une petite quantité à une grande quantité, d'un état néant à l'existence :

lớn lên-grand/ lên (grandir)

điên lên-fou/ lên (énervé)

đỏ bừng lên-rouge/ vultueux/ lên (rougir d'une façon forte)

nóng lên-chaud/ lên (devenir chaud)

Lại désigne la tendance de restriction d'une propriété, d'un état allant d'une grande quantité à une petite quantité :

co lại-flétri/ lại (flétrir)

quắt lại-ratatiné/ lại (ratatiner)

nhỏ lại-petit/ lại (devenir petit)

chai lại-endurci/ lại (endurcir)

Il est à noter qu'il existe une répartition des tâches sémantiques entre les quatre particules : alors que **Ra** et **Lên** tendent vers un sens positif, appréciatif, **Đi** et **Lại** tendent vers un sens négatif, péjoratif :

đẹp ra-beau/ ra (devenir beau) mais non **đẹp đi*-beau/ đi

to ra-grand/ ra (devenir grand) mais non **to lại*-grand/ lại

lớn lên-grand/ lên (grandir) mais non **lớn lại*-grand/ lại

già đi-vieux/ đi (vieillir) mais non **già ra*-vieux/ ra

xấu đi-laid/ đi (devenir laid) mais non **xấu lên*-laid/ lên

quắt lại-ratatiné/ lại (ratatiner) mais non **quắt lên*-ratatiné/ lên

Les verbes de posture qui ont le caractère [- dynamique] comme : *ngồi* (être assis), *đứng* (se tenir debout), *cúi* (être courbe) peuvent facilement être transformés en verbes d'activités en ajoutant un verbe désignant la direction : *xuống, dậy, lên, ra, vào, sang* :

ngồi xuống-être assis/ xuống (s'asseoir)

ngồi dậy-être assis/ dậy (s'asseoir)

đứng lên-se tenir debout/ lên (se lever)

đứng ra-se tenir debout/ ra (s'isoler)

đứng vào-se tenir debout/ vào (s'introduire)

cúi xuống-être courbe/ xuống (se courber)

Les verbes désignant la direction : *xuống, dậy, lên, ra, vào, sang* permettent de transformer les verbes de posture *ngồi* (être assis), *đứng* (se tenir debout), *cúi* (être courbe) qui sont de nature statique en verbes d'activités en fournissant aux verbes de posture un sens de mouvement. Ce que désignent les verbes de posture en s'associant avec les verbes de direction est un mouvement de changement d'une posture à une autre. Par exemple, *ngồi xuống*-être assis/ xuống (s'asseoir) exprime un mouvement de changement d'une posture *debout* en une posture *assis* ; *đứng lên*-se tenir debout/ lên (se lever) exprime un mouvement de changement d'une posture *assis* en une posture *debout*.

Dans la langue française, il existe un phénomène dans lequel un verbe d'état permanent peut devenir un état transitoire et inversement en présence des éléments co(n)textuels (cf. 8.2.1.2.1.1) mais jamais dans cette langue, un verbe d'état ne peut se transformer en verbe d'activité.

9.1.2. Expression du temps et de l'aspect en vietnamien

En tant que langue isolante, l'expression du temps et de l'aspect en vietnamien n'est pas structurée de la même façon qu'en français, langue flexionnelle. Chaque langue organise la représentation du temps et de l'aspect en fonction de ses caractéristiques propres. Dans ce qui suit, nous proposons de présenter les moyens expressifs qui permettent d'exprimer le temps et l'aspect dans la langue vietnamienne.

9.1.2.1. Expression du temps en vietnamien

La flexion verbale en français exprime le temps, le mode, l'aspect et la personne. En français, il s'agit d'une relation intime entre les notions de temps, d'aspect et le verbe : il existe une association du verbe avec l'idée de temps et d'aspect et inversement, il existe une affinité des marques du temps et de l'aspect avec le verbe. Comme le dit Lipsky (1994 : 283) « c'est parce que la construction morpho-syntaxique du verbe prend elle-même du temps que le verbe peut être à la base de l'expression du temps dans le discours ». La situation est totalement différente dans la langue vietnamienne. En vietnamien, comme le verbe est invariable, l'expression du temps n'est pas grammaticalisée dans le verbe. En discours, le verbe joue un rôle similaire aux autres catégories de mots à l'égard de l'expression du temps. Si l'emploi des temps verbaux dans le français est grammaticalisé pour indiquer le passé, le présent, le futur, le vietnamien est dépourvu de temps grammaticaux. Alors que l'utilisation du temps verbal en français est une obligation, en vietnamien, l'utilisation des moyens linguistiques pour exprimer le temps n'est pas obligatoire si ce dernier est clairement déterminé par le co(n)texte. Cela constitue une divergence importante entre le français et le vietnamien en ce qui concerne l'expression du temps, comme le dit fort justement Hagège « Les langues diffèrent non par ce qu'elles peuvent ou non exprimer, mais par ce qu'elles obligent ou non à dire » (1985 :49). Nous donnons un exemple pour éclaircir ce phénomène. Pour répondre à la question :

Hôm qua chị làm gì ?

hier/ tu/ faire/ PAR NEG

Qu'est-ce que tu as fait hier ?

l'interlocutrice n'a pas besoin d'employer un moyen linguistique pour localiser le fait dans le passé car le contexte de l'énonciation suffit à le déterminer. Elle peut répondre :

Chị đi xem phim.

je/ aller/ voir/ film

Je suis allée au cinéma.

On voit à travers ces énoncés une nette différence entre le français et le vietnamien. Dans la question en vietnamien *Hôm qua chị làm gì ?* le procès est situé dans le passé grâce au circonstant *hôm qua* (hier), tandis que dans son équivalent français : *Qu'est-ce que tu as fait hier ?*, malgré la présence du circonstant *hier*, le verbe *faire* doit être conjugué au passé composé pour situer le procès dans le passé. Dans la réponse en vietnamien *Chị đi xem phim*, comme la situation de l'énonciation est claire pour déterminer à quelle époque appartient le procès *đi xem phim* (aller au cinéma), il n'est pas nécessaire de répéter le circonstant *hôm qua* (hier). L'utilisation du circonstant *hôm qua* (hier) est facultative. Dans la réponse équivalente en français *Je suis allée au cinéma*, le verbe *aller* doit être au passé composé pour marquer le temps de déroulement du procès *aller au cinéma* : il faut préciser que c'est dans le passé que ce procès se déroule. L'usage du passé composé est obligatoire.

Dans les cas où il est nécessaire de localiser les procès dans le temps, le vietnamien recourt à des circonstants de temps. Les circonstants de temps en vietnamien peuvent être formés à partir de :

- Syntagmes nominaux : *hôm nay* (aujourd'hui), *hôm qua* (hier), *ngày mai* (demain), *hiện nay* (actuellement), *hiện giờ* (à l'heure actuelle), *trước kia* (autrefois), *thuở trước* (jadis), *mai kia* (prochainement), *mai sau* (dans l'avenir), etc.

Hôm nay tôi đến thăm Nam ở bệnh viện
 aujourd'hui/ je/ venir/ voir/ Nam/ à/ hôpital

Aujourd'hui, je viens voir Nam à l'hôpital

Hôm qua trời lạnh quá
 hier/ ciel/ froid/ PAR EXC

Hier il faisait très froid

Mai sau có nổi tiếng cũng đừng quên tôi nhé
 dans l'avenir/ PAR/ célèbre/ PAR/ ne pas/ oublier/ je/ PAR EXC

Ne m'oublie pas même si tu deviens célèbre après

- Les circonstants se forment également à partir des substantifs désignant les unités temporelles qui expriment un espace de temps plus ou moins long associés avec les mots *trước* (antérieur), *nay* (concomitant), *sau* (postérieur) qui expriment respectivement les moments antérieur, concomitant, postérieur par rapport à un point de référence temporelle donné. Ce sont des substantifs qui représentent les divisions naturelles ou conventionnelles du temps tels que : *ngày* (jour), *hôm* (jour), *tháng* (mois), *năm* (an) ; ou des substantifs exprimant un temps approximativement long ou court tels que : *lúc* (moment), *khi* (moment), *đời* (époque), *dạo* (moment, temps).

Pour indiquer le procès dans le passé, l'association : substantif + *trước* (antérieur) donne les expressions circonstancielle suivantes : *ngày trước* (la veille), *tháng trước* (le mois précédent), *năm trước* (l'an passé), *lúc trước* (le moment précédent), *khi trước* (le moment précédent), *đời trước* (l'époque antérieure), *đạo trước* (le temps antérieur)

Tôi vừa chuyển nhà tháng trước.

je/ PAR/ déménager/ maison/ mois/ antérieur

J'ai déménagé le mois précédent.

Đạo trước nó gầy mà nay nó béo thê.

temps/ antérieur/ elle/ maigre/ PAR/ actuellement/ elle/ grosse/ PAR EXC

Avant, elle était maigre et elle grossit maintenant

Pour indiquer le procès dans le présent, l'association : substantif + *nay* (concomitant) donne les expressions circonstancielle suivantes : *ngày nay* (à l'heure actuelle), *hôm nay* (aujourd'hui), *tháng nay* (ce mois –ci), *năm nay* (cette année), *đời nay* (de nos jours)

Mấy tháng nay sức khỏe tôi không được tốt.

quelques/ mois/ ci/ santé/ je/ ne pas/ PAR/ bon

Ces mois-ci je ne me sens pas en forme

Các cô dâu đời nay không sợ mẹ chồng nữa.

les/ bru/ de nos jours/ ne pas/ craindre/ belle-mère/ PAR

De nos jours, les brus ne craignent plus leurs belles-mères.

Pour indiquer le procès dans le futur, l'association : substantif + *sau* (postérieur) donne les expressions circonstancielle suivantes : *ngày sau* (dans l'avenir), *hôm sau* (le lendemain), *năm sau* (l'an prochain), *lúc sau* (le moment postérieur), *đời sau* (les temps futurs)

Năm sau tôi không làm việc ở đây nữa.

an/ prochain/ je/ ne pas/ travailler/ ici/ PAR

L'an prochain, je ne travaillerai plus ici.

Tôi muốn để lại tiếng thơm cho đời sau.

je/ vouloir/ laisser/ réputé/ à/ époque/ postérieur

Je voudrais laisser un bon renom à la postérité.

L'expression de la temporalité en vietnamien peut par ailleurs se réaliser par l'ordre des mots, un des procédés linguistiques principaux de la langue vietnamienne afin d'exprimer les rapports grammaticaux.

Comparons les deux énoncés suivants :

Bao giờ Nam đi ?

quand/ Nam/ partir

Quand partira Nam ?

et *Nam đi bao giờ ?*

Nam/ partir/ quand

Quand est parti Nam ?

Le premier énoncé *Bao giờ Nam đi ?* (Quand partira Nam ?) porte sur un événement futur, alors qu'en disant *Nam đi bao giờ ?* (Quand est parti Nam ?), il s'agit d'un événement passé.

Semblablement, les valeurs temporelles dans les deux énoncés ci-après varient selon l'ordre entre les constituants immédiats de l'énoncé :

Áo này cậu mua bao nhiêu ?

chemise/ DEI/ tu/ acheter/ combien

Combien as-tu payé cette chemise ?

et *Áo này bao nhiêu thì cậu mua ?*

chemise/ DEI/ combien/ PAR/ tu/ acheter

A quel prix accepteras-tu cette chemise ?

Le premier énoncé *Áo này cậu mua bao nhiêu ?* (Combien as-tu payé cette chemise ?) exprime un procès dont le déroulement se situe dans le passé : l'interlocuteur a effectivement acheté la chemise. Le deuxième énoncé *Áo này bao nhiêu thì cậu mua ?* (A quel prix accepteras-tu cette chemise ?) exprime un événement à venir : l'interlocuteur achètera la chemise à condition que le prix lui convienne.

En résumé, le temps verbal n'est pas grammaticalisé dans la langue vietnamienne. L'expression du temps en vietnamien s'accomplit à l'aide des circonstants de temps, de l'ordre des mots et/ou du co(n)texte.

9.1.2.2. Expression de l'aspect en vietnamien

Dans 9.1.1.3, nous avons justifié les raisons pour lesquelles nous appliquons la théorie de télicité au verbe en vietnamien. Nous sommes confortée dans notre réflexion en lisant les deux passages des linguistes dont l'un travaille sur le verbe français et l'autre sur le verbe vietnamien. Monika Kozłowska note : « La télicité est alors une propriété inhérente (intrinsèque) d'une éventualité : une éventualité est par défaut télique ou non télique » (Kozłowska in Moeschler (dir.) 1998 : 222). Cao Xuân Hạo (1998 : 550) affirme : « La distinction [\pm télique] est un universel concernant la question de l'aspect. Jusqu'à l'heure actuelle, l'observation linguistique montre que toutes les langues possèdent cette distinction ». Ainsi, l'application de la notion de télicité sur les classes aspectuelles semble adéquate et utile pour notre étude de l'actualisation verbale en vietnamien.

Dans ce qui suit, nous analysons, dans un premier temps, les types de procès apparaissant dans notre corpus de proverbes vietnamiens, et ensuite, nous cherchons à expliquer les raisons pour lesquelles les circonstants de temps ne sont pas utilisés dans le proverbe vietnamien. Nous mettons toujours l'interprétation des types de procès et de l'absence de circonstants de temps en rapport avec le processus de la production du sens générique du proverbe.

9.2.1. Classement et interprétation des types de procès dans le proverbe

Dans cette section, nous faisons un classement des types de procès dans le proverbe vietnamien qui se base sur un calcul précis de l'interaction des facteurs qui influencent sur la catégorisation des types de procès tels que : les compléments des verbes, les circonstants, les particules grammaticales, la combinaison entre le verbe et les constituants de l'énoncé, le contexte discursif. Ce classement permet de reconnaître quelle est la tendance dominante du proverbe en ce qui concerne les types de procès, dès lors, nous essayons d'expliquer la raison pour laquelle le proverbe préfère actualiser tel type de procès mais non tel autre en mettant en rapport avec la production du sens générique du proverbe.

9.2.1.1. Classement des types de procès dans le proverbe

Dans notre corpus contenant 278 proverbes, nous relevons au total 780 verbes. Nous proposons de présenter un classement des types de procès suivant deux étapes : dans la première étape, nous divisons les types de procès en deux catégories : atélique et télique ; la deuxième étape concerne la division de ces deux catégories en quatre sous-catégories : état, activité, accomplissement, réalisation instantanée. Voici le tableau des types de procès apparaissant dans notre corpus de proverbes :

Procès atéliques	Etats	<i>Khôn ra miệng, dai ra tay, <u>Đừng</u> tham da trắng tóc dài ; <u>Sợ hẹp</u> lòng, không sợ hẹp nhà, <u>Khác</u> máu <u>tanh</u> lòng</i>	78,33%
	Activités	<i>Miêng hoá lò <u>ăn</u> hết cơ nghiệp, <u>Nói thật</u> mắt lòng, <u>Tay làm</u> hàm nhai, <u>Đi cày</u> mới gỏi, <u>đi cuộc</u> đau tay</i>	20,89%
Procès téliques	Accomplissements	<i>Của ngon <u>đưa đến</u> miệng ai từ, <u>Rắm đánh</u> khôi trôn chiêu hòn không lại</i>	0,76%
	Réalisation instantanée		0%

Tableau 12. Classement des types de procès dans le proverbe vietnamien

Le tableau montre nettement la tendance dominante du proverbe en ce qui concerne l'actualisation des verbes vers tel ou tel type de procès : les procès atéliques occupent une place dominante (99,23%). Parmi les verbes atéliques, nous relevons 611 verbes d'états, soit 78,33% (611/780 occurrences) et 163 verbes d'activités, soit 20,89% (163/780 occurrences). Les procès téliques s'avèrent négligeables : 0,76 % soit 6/780 occurrences, toutes de type accomplissement. Les verbes de réalisation instantanée sont exclus de notre corpus de proverbes. Les chiffres, selon nous, ne sont pas fortuits mais ils relèvent une caractéristique du proverbe : en actualisant majoritairement des verbes de type atélique, le proverbe montre que le procès dénoté par le verbe est référentiellement non déterminé, non délimité, ce qui permet d'exprimer la généricité proverbiale de façon plus efficace.

Les résultats de notre classement des types de procès dans le proverbe vietnamien nous satisfont dans la mesure où il existe une analogie entre les types de procès présentés dans le proverbe vietnamien et ceux apparus dans le proverbe français. Ainsi, en partant des critères communs, nous avons obtenus des résultats homologues qui renforcent notre principe d'une étude contrastive : toute langue est capable d'exprimer les mêmes contenus de sens mais les langues se différencient par leur mécanisme d'expression. Dans ce qui suit, nous essayons d'éclaircir le mécanisme d'expression du proverbe vietnamien dans la dimension de l'actualisation verbale qui se base sur les deux facteurs suivants : les caractéristiques propres du verbe vietnamien et le genre discursif proverbial. Notre but est de dégager des valeurs

sémantiques, des valeurs modales des SV, et de là montrer le rôle de ces derniers dans l'actualisation de la généricité de l'énoncé proverbial.

9.2.1.2. Interprétation des types de procès dans le proverbe

9.2.1.2.1. Procès atéliques

La majorité des verbes dans notre corpus de proverbes appartiennent au type de procès atélique (99,23%). Les états et les activités représentent les caractéristiques communes suivantes : ils sont non-bornés; ils représentent l'événement comme survenant de façon homogène sur un intervalle ; la troisième caractéristique est liée à la deuxième, c'est-à-dire que si le procès dénoté par le verbe du type atélique est vrai d'un intervalle, alors il sera vrai exactement de la même manière de n'importe quel sous-intervalle. Dans ce qui suit, nous montrons le rôle des verbes d'états et des verbes d'activités dans la production du sens générique du proverbe vietnamien.

9.2.1.2.1.1. Etats

On constate une diversité du point de vue du sens des procès états dans le proverbe vietnamien. Ces derniers peuvent être représentés par :

- les verbes d'états désignant la couleur : *nhỏ* (noir), *thâm* (noir), *trắng* (blanc), *đỏ* (rouge), *son* (rouge), *hồng* (rose), *đen* (noir), *đào* (rose), *xanh* (bleu), *bạc* (blanc).
- les verbes d'états désignant la dimension : *ngắn* (court), *dài* (long), *sâu* (profond), *rộng* (large), *cạn* (étriqué), *hẹp* (étroit).
- les verbes d'états désignant la taille : *nhỏ* (petit), *to* (grand), *cả* (gros).
- les verbes d'états désignant la forme : *lép* (plat), *phình* (plein), *mỏng* (mince), *dày* (épais), *nhọn* (pointu), *ông* (ballonné), *gù* (voûté).
- les verbes d'états désignant le caractère de l'homme : *hiền* (doux, bon), *khôn khéo* (habile), *vụng dại* (niais), *khôn* (sage), *dại* (sot), *vụng* (maladroit), *hay* (intéressant), *tốt* (bon), *khéo* (adroit), *vô duyên* (disgracieux), *có duyên* (gracieux).
- les verbes d'états désignant le sentiment : *thương* (aimer, avoir de la compassion), *tiếc* (regretter), *lo* (inquiéter), *mừng* (être heureux), *xót* (avoir pitié), *thèm* (avoir envie), *ghét* (détester), *sợ* (avoir peur), *chê* (dédaigner), *chiêu* (choyer), *rái* (avoir peur), *xót xa* (avoir le cœur déchiré), *phòng* (prévenir), *chịu* (souffrir), *thoả* (satisfait), *toại* (satisfait).
- les verbes d'états désignant le geste corporel : *ray tay* (serrer la main), *mắm miệng* (pincer la bouche), *máy mắt* (cligner de l'œil), *máy môi* (cligner des lèvres), *nhắm mắt* (fermer les yeux), *há miệng* (ouvrir la bouche), *lè lưỡi* (tirer la langue).

- les verbes d'états désignant l'état physique et moral de l'homme : *ốm* (malade), *lành* (en bon état), *khỏe* (bien portant, fort), *mỏi* (fatigué, éreinté), *đau* (souffert), *đói* (avoir faim), *lạnh* (avoir froid), *tức bụng* (avoir mal au ventre), *biếng* (paresseux), *uòn* (fainéant).
- les verbes d'états désignant la comparaison : *hơn* (avantage), *bằng* (égal).
- les verbes de modalité : *còn* (exister encore, ou bien servant à exprimer l'idée de contrariété), *phải* (devoir, être certain), *có* (servant à exprimer la confirmation), *cũng* (pareillement), *thôi* (servant à exprimer la fin), *đừng* (il ne faut pas), *thà* (mieux vaut), *đáng* (valoir le coup), *bõ công* (valoir la peine), *đã* (servant à indiquer que le terme du procès est atteint au point de référence choisi), *dám* (oser), *chớ* (il ne faut pas), *muốn* (vouloir), *trông* (croire, supposer), *nỡ* (avoir le cœur à faire quelque chose), *thử* (essayer)

Dans ce qui suit, nous proposons d'abord de décrire les valeurs aspectuelles et modales des verbes d'état et nous tentons ensuite de dégager les propriétés communes entre eux, et enfin nous expliquons la raison pour laquelle le proverbe préfère actualiser des verbes de type état.

- Verbes d'état désignant la couleur, la dimension, la taille, la forme

La raison pour laquelle nous décidons de ranger les verbes d'état exprimant la couleur, la dimension, la taille, la forme dans une même rubrique provient de l'homogénéité dans le fonctionnement sémantique et syntaxique de ces types de verbes d'état. Dans notre corpus de proverbes, nous relevons 77 occurrences de verbes désignant la couleur, la dimension, la taille et la forme. Nous donnons quelques proverbes comportant ce type de verbes :

Đừng tham da trắng tóc dài, Đến khi nhờ bữa có mài mà ăn
 ne pas/ se passionner/ peau/ blanc/ cheveu/ long/ lors de/ manquer/ repas/ avoir/
 affûter/ PAR/ manger

La beauté ne fait pas bouillir la marmite

Ai ăn trầu thì nấy đỏ môi

qui/ manger/ bétel/ PAR/ PAR/ rouge/ lèvres

Qui mâche du bétel rougit la lèvre

Sợ hẹp lòng không sợ hẹp nhà

avoir peur/ étroit/ entrailles/ ne pas/ avoir peur/ étroit/ maison

On craint d'avoir mal accueilli que d'avoir une petite maison

Tiền ngắn mặt dài

argent/ court/ visage/ long

Quand on n'a pas d'argent, on est triste

Cả vú to hông cho không chẳng màng

gros/ sein/ gros/ hanche/ donner gratuitement/ ne pas/ convoiter

Les femmes ayant de gros seins et de grosses hanches ne sont pas appréciées

To đầu mà đại, nhỏ dái mà khôn

gros/ tête/ PAR/ sot/ petit/ testicule/ PAR/ intelligent

Grand mais sot, petit mais avisé

Chê thẳng bụng ông lấy thẳng lưng gù

dédaigner/ type/ ventre/ ballonné/ épouser/ type/ dos/ voûté

N'échapper à un mal que pour tomber sur un autre plus grand

Bụng lép vì đình, bụng phình vì chùa

ventre/ plat/ par/ maison confucéenne/ ventre/ plein/ par/ pagode

Le confucianisme ne donne que des leçons morales, alors que le bouddhisme donne la nourriture

Les verbes d'état désignant la couleur, la dimension, la taille, la forme dans le proverbe vietnamien correspondent en gros aux adjectifs qualificatifs dans le proverbe français. Ils sont accompagnés du nom corporel et attribuent à ce dernier un contenu descriptif ou symbolique. Nous avons analysé en détail le fonctionnement sémantique et syntaxique de ce type de verbes d'état dans le chapitre portant sur l'actualisation nominale des SN corporels vietnamiens des types : Adjoint + SN corporel (7.2.2.2) et SN corporel + Adjoint (7.2.2.3). Nous ne rappelons donc pas ici ce que nous avons fait dans les sections mentionnées *supra*. mais nous nous intéressons à la structure interne de ces verbes d'état. En effet, ces verbes d'état se caractérisent par l'absence de dynamisme et de déroulement dans leur structure interne. Les verbes d'états : *trắng* (blanc), *dài* (long), *to* (grand), *nhỏ* (petit), *lẹp* (plat), *phình* (plein) dans les constructions : *da trắng tóc dài* – peau/ blanc/ cheveu/ long, *To đầu* – grand/ tête, *nhỏ dái* – petit/ testicule, *Bụng lẹp* – ventre/ plat, *bụng phình* – ventre/ plein décrivent des propriétés du nom corporel qu'il déterminent. Ces verbes d'état peuvent exprimer des propriétés permanentes : *da trắng* – peau/ blanc, *to đầu* – grand/ tête, *nhỏ dái* – petit/ testicule, ou des propriétés transitoires : *tóc dài* – cheveu/ long, *bụng lẹp* – ventre/ plat, *bụng phình* – ventre/ plein. Ces verbes d'états n'ont aucun déroulement en phases, aucun intervalle ne peut leur être associé, ils désignent des propriétés statiques qui n'ont ni début ni fin.

- Verbes d'état désignant le caractère de l'homme

Dans notre corpus de proverbes, nous ne relevons que 9 occurrences de verbes d'état désignant le caractère de l'homme. Les voici :

1. *Khôn khéo lấy miệng mà sai, vụng dại lấy vai mà đỡ*

habile/ utiliser/ bouche/ PAR/ ordonner/ niais/ utiliser/ épaule/ PAR/ supporter

Les gens sages utilisent la parole pour ordonner les autres, les niais ne font que supporter

2. *Khôn ra miệng, đại ra tay*

sage/ utiliser/ bouche/ sot/ utiliser/ main

Les gens sages utilisent la bouche, les sots utilisent la main

3. *Chữ tốt xem tay, người hay xem khoáy*

caractère/ bon/ voir/ main, personne/ bon/ voir/ épi

Pour reconnaître quelqu'un qui a une belle écriture, on voit la main ; pour reconnaître une bonne personne, on voit l'épi

4. *Vô duyên ghét kẻ có duyên, Không tiền ghét kẻ có tiền cầm tay*

disgracieux/ détester/ personne/ gracieux/ ne pas/ argent/ détester/ personne/ avoir/ argent/ tenir/ main

Les gens disgracieux détestent les gens gracieux ; les gens sans argent détestent les gens qui ont de l'argent

On déteste tout ce qu'on ne possède pas

5. *Đừng thấy chồng hiền mà xỏ chân lỗ mũi*

il ne faut pas/ voir/ mari/ doux/ PAR/ enfiler/ pied/ narine

Il ne faut pas enfiler les pieds dans les narines du mari même s'il est doux

Il ne faut pas dépasser la limite

6. *Lụa tốt xem biên, người hiền xem mặt*

soie/ bon/ voir/ marge/ personne/ bon/ voir/ visage

Pour reconnaître une bonne soie, on voit la marge ; pour reconnaître une bonne personne, on voit le visage

Nous remarquons deux traits caractéristiques des verbes d'états désignant le caractère de l'homme.

La première caractéristique concerne la relation qu'entretiennent les verbes d'état avec le SN corporel. A la différence des verbes d'état désignant la couleur, la dimension, la taille, la forme qui précèdent ou suivent le nom corporel afin de fournir un contenu descriptif ou symbolique au nom corporel qu'ils déterminent, les verbes d'état désignant le caractère de l'homme ne se combinent pas directement avec le nom corporel. Ce trait syntaxique entraîne une conséquence sémantique : ce qu'expriment les verbes d'état n'appartient pas à la partie corporelle mais à l'homme dont c'est la partie corporelle. Dans le proverbe numéroté 1, les propriétés *khôn khéo* (sage), *vụng đại* (niais) ne réfèrent pas aux parties corporelles : *miệng* (bouche), *vai* (épaule) mais à l'homme en général. C'est l'homme qui est le support à travers lequel s'appréhendent les propriétés *khôn khéo* (sage), *vụng đại* (niais). Néanmoins,

l'actualisation des procès *khôn khéo* (sage), *vụng dại* (niais) passe par sa mise en rapport avec un support externe car ce dernier est implicite dans ce proverbe. En donnant les propriétés *khôn khéo* (sage), *vụng dại* (niais) sans l'accompagnement d'un support explicite, le proverbe refuse la construction d'occurrences concrètes, i.e. ces propriétés sont incompatibles avec toute délimitation quantitative. Dans le proverbe numéroté 6, il s'agit d'un support explicite de la propriété *hiền* (doux, bon), celui de *người* (personne) mais ce support est la signification de l'être sous sa représentation la plus virtuelle. *Người* (personne) ne réfère pas à une personne concrète mais à toute personne dotée de la propriété *hiền* (doux, bon).

Un autre trait caractéristique des verbes d'état dans ce groupe est que tous ces verbes, sans exclusion, expriment une propriété permanente : *hiền* (doux, bon), *khôn khéo* (habile), *vụng dại* (niais), *khôn* (sage), *dại* (sot), *vụng* (maladroit), *hay* (intéressant, bon), *tốt* (bon), *khéo* (adroit), *vô duyên* (disgracieux), *có duyên* (gracieux). Les propriétés permanentes sont stables et elles représentent une homogénéité sur le plan temporel. Si quelqu'un est *hiền* (doux, bon) ou *vô duyên* (disgracieux), les propriétés *hiền* (doux, bon), *vô duyên* (disgracieux) sont valables en tout temps et en tout lieu. C'est pour cette raison que les propriétés permanentes refusent un ancrage spatio-temporel.

Comparons le proverbe numéroté 4 et l'énoncé modifié en ajoutant les circonstants de temps et de lieu :

4. *Vô duyên ghét kẻ có duyên, Không tiền ghét kẻ có tiền cầm tay*

disgracieux/ détester/ personne/ gracieux/ ne pas/ argent/ détester/ personne/ avoir/ argent/ tenir/ main

Les gens disgracieux détestent les gens gracieux ; les gens sans argent détestent les gens qui ont de l'argent

On déteste tout ce qu'on ne possède pas

4'. * *Vô duyên buổi sáng ghét kẻ có duyên buổi tối ; Ở quê, không tiền ghét kẻ có tiền cầm tay*

disgracieux/ matin/ détester/ personne/ gracieux/ soir/ à/ campagne/ ne pas/ argent/ détester/ personne/ avoir/ argent/ tenir/ main

Les circonstants de temps *buổi sáng* (le matin), *buổi tối* (le soir), et de lieu *ở quê* (à la campagne) rendent l'énoncé impossible. On ne peut pas être disgracieux le matin ou être gracieux le soir. De même, le procès *ghét kẻ có tiền cầm tay* (détester les gens qui ont de l'argent) est incompatible avec le circonstant de lieu *ở quê* (à la campagne) qui exprime un lieu concret.

Les verbes d'état dans ce groupe de proverbes expriment des propriétés permanentes qui sont incompatibles avec toute délimitation quantitative et ne sont pas intrinsèquement limités dans le temps.

-Verbes de sentiment

Nous rangeons sous l'étiquette *verbes de sentiment* les verbes exprimant le sentiment. Le sentiment est compris au sens donné par le *Trésor de la langue française* (1979) « un état affectif complexe composé d'éléments intellectuels émotifs ou moraux, et qui concerne soit le « moi » (orgueil, jalousie...), soit autrui (amour, envie, haine...). Ce critère nous permet de relever 55 occurrences de verbes de sentiment dans notre corpus de proverbes. Parmi les verbes de sentiment, il y a 7 occurrences du verbe *thuong* (aimer), 7 occurrences du verbe *sợ* (craindre, avoir peur), 4 occurrences du verbe *lo* (avoir des soucis), 4 occurrences du verbe *xấu mắt* (deshonorer), 3 occurrences du verbe *mát mắt* (honorer), 3 occurrences du verbe *xót* (avoir pitié), 2 occurrences du verbe *ghét* (détester), 2 occurrences du verbe *màng* (intéresser), 2 occurrences du verbe *khổ* (être malheureux). Les verbes apparaissant une seule fois dans notre corpus de proverbes sont : *tiếc* (regretter), *mừng* (être heureux), *thoả* (satisfaire), *toại* (satisfaire), *tham* (être avide), *sầu* (avoir du chagrin), *cậy tài* (être prétentieux), etc. Voici quelques proverbes qui actualisent le verbe selon ce type de procès :

1. *Thương miệng thương môi chẳng thương ôi đồng tiền*

aimer/ bouche/ aimer/ lèvre/ ne pas/ aimer/ PAR EXC/ argent

Miel sur la bouche, fiel sur le coeur

2. *Thương cái xương không còn*

aimer/ nom comptable/ os/ ne pas/ exister encore

On compatit aux maux des autres, les autres profitent de notre compassion et nous avons tout perdu

3. *Quen sợ dạ, lạ sợ áo*

familier/ craindre/ estomac/ étranger/ craindre/ habit

Pour les gens familiers, on craint son cœur ; pour les gens étrangers, on craint son habit

4. *Sợ hẹp lòng không sợ hẹp nhà*

avoir peur/ étiqué/ entrailles/ ne pas/ avoir peur/ étroit/ maison

On craint d'être grigou mais non d'avoir une maison petite

5. *Được bụng no còn lo ẩm cất*

gagné/ ventre/ à satiété/ encore/ s'inquiéter/ chaud/ rein

Ayant la nourriture, on doit s'inquiéter du vêtement

6. *Xấu mắt chặt dạ*

laid/ visage/ solide/ estomac

On perd l'honneur à cause du manger mais ce qu'on gagne, c'est un estomac rempli

7. *Bót bát mát mắt*

partager/ bol/ frais/ visage

Ce qu'on donne aux autres rend hommage à soi-même

8. *Tay đút, ruột xót*

main/ coupé/ entrailles/ brûlure

Main coupée, entrailles endolories

Une remarque à noter est que le champ sémantique des verbes de sentiment dans notre corpus reflète bien le vocabulaire des émotions en général. Selon Descartes, il existe 6 passions primitives, celles de l'amour, de l'admiration, de la haine, du désir, de la joie, de la tristesse dont sont dérivées toutes les autres passions. Le champ sémantique des verbes de sentiment dans notre corpus concerne 4 des 6 passions selon la classification de Descartes, celles de l'amour : *thuong* (aimer) ; de la haine : *ghét* (détester) ; de la joie : *mừng* (réjouir), *thoả* (satisfaire), *toại* (satisfaire) ; de la tristesse : *sầu* (avoir du chagrin), *lo* (inquiéter, avoir peur), *xót xa* (regretter), *tiếc* (regretter).

Nous constatons une différence en ce qui concerne le fonctionnement des verbes d'état dans le proverbe et ceux dans la langue. La majorité des verbes d'états sont des verbes à deux arguments dont l'un dénote l'individu qui éprouve le sentiment et l'autre dénote un objet qui cause ou qui est à l'origine de ce sentiment.

Par exemple :

Tôi thương con trai tôi

je/ aimer/ fils/ je

J'aime mon fils

Tôi sợ ông Nam

je/ craindre/ PAR/ Nam

Je crains monsieur Nam

Cô ấy xấu mặt vì nó

elle/ laid/ visage/ à cause de/ lui

Elle se déshonore à cause de lui

Dans le proverbe, il n'existe aucun verbe d'état qui s'actualise à deux arguments. Il s'agit de deux façons d'actualiser les verbes d'état dans le proverbe : soit il y a une absence totale des deux arguments (proverbes numérotés 2, 6,7), soit il y a l'absence d'un des deux arguments et en général, cela touche à l'argument sujet (proverbes numérotés 1, 3, 4, 5).

L'absence de sujet est une des caractéristiques saillantes du proverbe dans le sens où elle supprime la référence à tout individu particulier pour s'appliquer à toute personne susceptible d'entendre le proverbe. L'indétermination de la personne laisse au procès une virtualité maximale qui convient bien au caractère générique du proverbe.

Dans ce groupe de verbes de sentiment, nous constatons qu'il existe plus de verbes au sens négatif que de verbes au sens positif. Nous avons 14/55 occurrences de verbes de sentiment qui font ressentir ou qui causent un sentiment plutôt agréable tel que l'amour : *thuong* (aimer) ; la joie : *mừng* (réjouir) ; l'apaisement : *toại* (satisfaire) ; *thoã* (satisfaire) ; *mở* (rendre hommage), *mát* (rendre hommage). Le reste (41/ 55 occurrences) sont des verbes qui font ressentir ou qui causent un sentiment plutôt désagréable tel que la tristesse : *sầu* (avoir du chagrin), *xót xa* (regretter), *khốn* (être malheureux) ; la peur : *sợ* (craindre, avoir peur), *lo* (inquiéter, avoir peur), *rái* (craindre, avoir peur) ; le dégoût : *ghét* (détester), etc. Ce phénomène provient, selon nous, du fonctionnement pragmatique du proverbe. Dans le discours, le rôle pragmatique du proverbe est avant tout celui d'un avertissement. Ce dont on avertit est généralement d'une situation négative qui risque d'avoir des conséquences fâcheuses si l'on n'y prête pas attention. Dans notre corpus de proverbes, parmi 7 occurrences de verbes de sentiment exprimant l'amour, il y en a 4 dans lesquelles les verbes de sentiment ont un sens négatif. C'est le cas des proverbes numérotés 1 et 2 :

1. *Thương miệng thương môi chẳng thương ôi đồng tiền*

aimer/ bouche/ aimer/ lèvres/ ne pas/ aimer/ PAR EXC/ argent

Miel sur la bouche, fiel sur le coeur

2. *Thương cái xương không còn*

aimer/ NC/ os/ ne pas/ exister encore

On compatit aux maux des autres, les autres profitent de notre compassion et nous avons tout perdu

Ces deux proverbes expriment des jugements négatifs. (1) démasque l'hypocrisie : on nous offre des paroles d'amour mais lorsque nous avons besoin d'aide, on nous la refuse. (2) met en garde contre une compassion mal placée. Le proverbe attire l'attention du locuteur en lui montrant un danger potentiel. On comprend mieux pourquoi les verbes de sentiment relatifs au champ sémantique de la peur sont les plus nombreux dans ce groupe. Nous relevons 12/55 occurrences de verbes désignant la peur dont 7 occurrences *sợ* (craindre, avoir peur), 4 occurrences de *lo* (inquiéter, avoir peur) et 1 occurrence de *rái* (craindre). *Rái* (craindre, avoir peur) est un mot régional qui a le même sens que *sợ* (craindre, avoir peur). *Rái* (craindre) entre dans le proverbe par la contrainte rythmique : *dái - rái*

Một câu dấp dái, rái mọi câu

un/ pont/ casser/ testicule/ craindre/ tout/ pont

Ayant cassé le testicule par un pont, on craint tous les ponts

Chat échaudé craint l'eau froide

Dans la langue vietnamienne, *sợ* (craindre, avoir peur) et *lo* (inquiéter, avoir peur) peuvent s'employer indifféremment. Ces deux verbes expriment un état psychologique dans lequel le sujet ne se sent pas en sécurité car il pense qu'il y a un mal qui peut arriver. Par exemple :

Tôi phải đi sớm vì sợ nhỡ tàu

je/ devoir/ partir/ tôt/ car/ avoir peur/ rater/ train

Je dois partir tôt car j'ai peur de rater le train

Tôi phải đi sớm vì lo nhỡ tàu

je/ devoir/ partir/ tôt/ car/ avoir peur/ rater/ train

Je dois partir tôt car j'ai peur de rater le train

Tôi sợ nó không đến

je/ craindre/ il/ ne pas/ venir

Je crains qu'il ne vienne pas

Tôi lo nó không đến

je/ craindre/ il/ ne pas/ venir

Je crains qu'il ne vienne pas

Dans le proverbe, le fonctionnement de ces deux verbes est plus subtil. Il existe une nuance de sens entre *sợ* (craindre, avoir peur) et *lo* (inquiéter, avoir peur). Les deux verbes expriment la peur devant quelque chose qui menace mais avec *lo* (inquiéter, avoir peur), cette menace est nettement conçue par la conscience alors qu'avec *sợ* (craindre, avoir peur), la menace est représentée dans l'esprit du sujet de façon vague, le sujet ressent une peur mais il ne connaît pas la cause, l'origine de cette peur. Le sujet de *sợ* (craindre, avoir peur) apparaît totalement passif relativement à sa peur tandis que le sujet de *lo* (inquiéter, avoir peur) affronte la peur de son propre gré. Les proverbes numérotés 3 et 5 illustrent bien ce que nous venons de dire.

3. *Quen sợ dạ, lạ sợ áo*

familier/ craindre/ estomac/ étranger/ craindre/ habit

Pour les gens familiers, on craint son cœur ; pour les gens étrangers, on craint son habit

5. *Được bụng no, còn lo ẩm cật*

gagné/ ventre/ à satiété/ encore/ s'inquiéter/ chaud/ rein

Ayant la nourriture, on doit s'inquiéter du vêtement

Dans (3) le sujet (ici implicite) éprouve un sentiment d'inquiétude devant deux situations menaçantes qu'il n'arrive pas à maîtriser : la première situation concerne les gens qu'il fréquente souvent mais il ne peut pas connaître tout ce que les gens pensent, ce qu'ont les gens dans leur cœur et cette méconnaissance lui fait peur ; la deuxième situation touche aux gens étrangers que le sujet ne connaît pas auparavant, et comme ils sont étrangers, leur apparence physique suffit à faire peur au sujet. Le verbe *sợ* (craindre, avoir peur) est un verbe à deux arguments et dans le proverbe, l'absence des deux arguments humains donne une portée générique au proverbe. Dans (5), le sujet (également implicite) apparaît totalement actif relativement à son inquiétude. Le proverbe décrit deux soucis dans la vie de l'homme : le souci de la nourriture exprimé par le premier membre de l'énoncé proverbial et le souci du vêtement exprimé par le deuxième membre de l'énoncé proverbial, et ce dernier est parfaitement pris en conscience par le sujet. Comme (3), les facteurs tels que l'absence du sujet et la façon de présenter le procès comme un fait dont on peut constater la vérité de toute éternité donnent à ce proverbe une portée générique.

Les verbes de sentiment dans notre corpus de proverbes sont des états transitoires.

Dans le proverbe :

Được lòng ta xót xa lòng người

gagné/ entrailles/ je/ déchiré/ entrailles/ autrui

Ce qui plaît à notre coeur endolorit celui des autres

une même propriété est mise en rapport avec deux sujets et est modifiée d'un sujet à l'autre.

Dans le proverbe :

Có vay có trả mới thoả lòng nhau

avoir/ emprunter/ avoir/ rendre/ PAR/ satisfaire/ entrailles/ les uns les autres

Donnant donnant est la seule façon de satisfaire les uns les autres

le procès *mới thoả lòng nhau* – PAR/ satisfaire/ les uns les autres ne deviendrait vrai qu'avec condition : *có vay có trả* - avoir/ emprunter/ avoir/ rendre.

Dans le proverbe :

Ốm tiếc thân, lành tiếc của

malade/ avoir pitié/ corps/ bonne santé/ regretter/ bien

Quand on est malade, on a pitié de soi-même ; quand on est en bonne santé, on regrette son argent

le verbe *tiếc* (avoir pitié, regretter) est un état transitoire car il dénote un procès dont la valeur n'est pas validée par lui-même mais par une condition hors de lui : on *tiếc thân* quand on est malade, on *tiếc của* quand on est en bonne santé.

Dans le proverbe :

Tết đến sau lưng, ông vai thì mừng, con cháu thì lo

nouvel an/ arriver/ derrière/ dos/ ancêtres/ PAR/ réjouir/ descendance/ PAR/ inquiéter

Le Nouvel an arrivé, les ancêtres se réjouissent, les descendants s'inquiètent

le même événement, celui de l'arrivée du Nouvel an, cause deux états psychologiques différents : *mừng* (réjouir) et *lo* (inquiéter).

Ainsi, le degré de validation du procès dénoté par le verbe de sentiment dans notre corpus dépend toujours d'une certaine condition extérieure.

Le point commun aux verbes d'état est qu'ils expriment un état de la personne, de la chose. Ils n'impliquent aucune évolution temporelle.

- *Verbe d'état désignant la comparaison* : *hơn* (surpasser, supérieur à), *bằng* (égal)

Nous relevons dans notre corpus de proverbes 16 occurrences de verbes d'état exprimant la comparaison. La majorité des occurrences (12/16) expriment la supériorité qui est marquée par *hơn* (surpasser, supérieur à). Il s'agit de 4 occurrences de *bằng* (égal) : une exprime l'égalité et les trois autres expriment l'infériorité avec la négation de *bằng* (égal), i.e. *không bằng* (ne pas/ égal). Voici quelques proverbes qui s'actualisent avec les verbes de comparaison :

1. *Lưỡi sắc hơn gươm*

langue/ tranchant/ supérieur à/ épée

La langue est plus tranchante que l'épée

2. *Sảy chân hơn sảy miệng*

glisser/ pied/ mieux/ glisser/ bouche

Faire un faux pas est moins grave que laisser échapper une mauvaise parole

3. *Một giọt máu đào hơn ao nước lã*

un/ NC/ sang/ rouge/ supérieur à/ mare/ eau naturelle

Une goutte de sang vaut mieux qu'une mare d'eau

4. *Tốt gỗ hơn tốt nước sơn, Xấu người đẹp nết còn hơn đẹp người*

bon/ bois/ supérieur à/ bon/ vernis/ laid/ corps/ beau/ conduite/ PAR/ supérieur à/ beau/ corps

Bon bois vaut mieux que beau vernis, Laid corps mais bonne conduite valent mieux que beau corps

5. *Một mặt người bằng mười mặt của*

un/ visage/ personne/ égal/ dix/ visage/ biens

Le corps est le plus précieux des biens

6. *Mười đũa con gái không bằng một dái đũa con trai*

dix/ particule/ NC/ fille/ ne pas/ égal/ particule/ NC/ garçon

Dix filles ne valent pas un testicule d'un garçon

7. *Trăm con trai không bằng lỗ tai con gái*

cent/ NC/ garçon/ ne pas/ égal/ NC/ oreille/ NC/ fille

Cent garçons ne valent pas un trou d'oreille d'une fille

Les proverbes actualisés avec les verbes d'état *hơn* (surpasser, supérieur à), *bằng* (égal) comportent deux membres. Ce sont les verbes *hơn* (surpasser, supérieur à) et *bằng* (égal) qui permettent d'établir une relation, ici la relation de comparaison, entre les deux membres de l'énoncé proverbial. Le premier membre est le comparant et le second est le comparé. La plupart des proverbes dans notre corpus expriment une comparaison de supériorité. Dans le proverbe numéroté 1 :

1. *Lưỡi sắc hơn gươm*

langue/ tranchant/ supérieur à/ épée

La langue est plus tranchante que l'épée

le proverbe compare *lưỡi* (langue) à *gươm* (épée) par l'intermédiaire de la propriété *sắc* (tranchant). *Sắc* (tranchant) est une propriété inhérente de *gươm* (épée). *Lưỡi* (langue) symbolise la parole. Avec le verbe *hơn* (supérieur à) le proverbe veut souligner la force, le pouvoir de la parole. La parole seule peut meurtrir quelqu'un comme une épée.

Un trait intéressant à remarquer dans ce groupe de proverbes est qu'il existe une notion de quantité dans la plupart des énoncés proverbiaux : *một giọt máu đào* – un/ goutte/ sang/ rouge, *một mặt người* – un/ visage/ personne, *muội mắt của* – dix/ visage/ bien, *muội đứa con gái* – dix/ PAR/ NC/ fille, *trăm con trai* – cent/ NC/ garçon. La catégorie de quantité sert d'outil pour que se réalise la comparaison des deux membres de l'énoncé proverbial.

Prenons le proverbe numéroté 3 :

3. *Một giọt máu đào hơn ao nước lã*

un/ NC/ sang/ rouge/ supérieur à/ mare/ eau naturelle

Une goutte de sang vaut mieux qu'une mare d'eau

dans le premier membre, il y a le nombre *một* (un), et le nom comptable *giọt* (goutte), le SN *một giọt* – un/ goutte (une goutte) désigne la petite quantité ; dans le deuxième membre, il n'y a pas de nombre, *ao* (mare) est un nom massif mais comme la position de *ao* (mare) est en symétrie avec le SN *một giọt* (une goutte), le SN *ao* (mare) est doté de la capacité de dénombrer. Du coup, *ao* (mare) désigne la grande quantité. *Máu đào* – sang/ rouge symbolise la famille, les personnes de même parenté ; *nước lã* – eau naturelle symbolise l'étranger, les personnes hors de parenté. Par le verbe d'état *hơn* (supérieur à) le proverbe veut estimer grandement la famille et la relation entre les personnes de même parenté.

Considérons le proverbe numéroté 5 :

5. *Một mặt người bằng mười mặt của*

un/ visage/ personne/ égal/ dix/ visage/ biens

Le corps est le plus précieux des biens

Il s'agit de la comparaison entre la valeur humaine et la valeur des biens par l'intermédiaire de la catégorie de quantité. Dans le premier membre, le SN *một mặt người* – un/ visage/ personne (une personne) symbolise la personne en tant qu'Être humain, le nombre *một* (un) désigne la petite quantité. Dans le deuxième membre, le SN *mười mặt của* – dix/ visage/ biens (beaucoup de biens) symbolise les biens, le nombre *mười* (dix) exprime la grande quantité. Par le contraste entre la petite quantité *một* (un) et la grande quantité *mười* (dix) et par le verbe de comparaison *bằng* (égal), le proverbe classe la valeur humaine plus haute que la valeur des biens.

Le groupe de proverbes comportant les verbes de comparaison *hơn* (surpasser, supérieur à), *bằng* (égal) exprime nettement la subjectivité de l'auteur populaire. La comparaison des catégories effectuée par l'intermédiaire des verbes *hơn* (surpasser, supérieur à) et *bằng* (égal) permet de déterminer la position psychosociale du sujet parlant en faveur ou à l'encontre de la catégorie dénotée par les SN. A travers ce groupe de proverbes, on connaît la morale, la conception de la vie des Vietnamiens. Les Vietnamiens estiment la famille (proverbe numéroté 3), la valeur humaine (proverbe numéroté 5), la vertu (proverbe numéroté 4), la prudence à propos de la parole (proverbes numérotés 1 et 2). En relation avec ces valeurs, les catégories telles que les biens, la beauté sont classées plus basses par les Vietnamiens.

Le rôle des verbes d'état *hơn* (surpasser, supérieur à) et *bằng* (égal) est qu'ils permettent d'établir une relation de comparaison entre les deux membres de l'énoncé proverbial. Il existe une absence de dynamisme et de déroulement en phases dans la structure interne de ces verbes d'état.

- *Verbes de modalité*

Nous relevons dans notre corpus de proverbes 40 occurrences de verbes de modalité : *còn* (exister encore, ou bien servant à exprimer l'idée de contrariété), *phải* (devoir, être certain), *có* (servant à exprimer la confirmation), *cũng* (pareillement), *thôi* (servant à exprimer la fin), *đừng* (il ne faut pas), *thà* (mieux vaut), *đáng* (valoir le coup), *bõ công* (valoir la peine), *đã* (servant à indiquer que le terme du procès est atteint au point de référence choisi), *dám* (oser), *chớ* (il ne faut pas), *muốn* (vouloir), *tưởng* (croire, supposer), *nỡ* (avoir le cœur de faire quelque chose), *thử* (essayer). Nous proposons d'analyser dans ce qui suit quelques verbes de modalité dont l'apparition est plus importante que les autres et qui permettent de mieux comprendre le fonctionnement des verbes d'état dans le proverbe.

+ Verbe **Phải** (devoir, falloir, être certain)

Voici les quatre proverbes actualisés avec *phải* (devoir, être certain) :

1. *Mua cá thì phải xem mang, Người khôn xem lấy hai hàng tóc mai*

acheter/ poisson/ PAR/ **Phải**/ regarder/ branchie/ personne/ avisé/ regarder/ PAR/ deux/ alignement/ cheveu aux tempes

Pour reconnaître un poisson frais, il faut regarder la branchie ; Pour reconnaître une personne intelligente, il faut regarder les cheveux aux tempes

2. *Muốn đẹp mặt phải nặng cổ vướng tay*

vouloir/ beau/ visage/ **Phải**/ lourd/ cou/ gênant/ main

Si on veut être à l'honneur, il faut travailler péniblement

3. *Làm anh làm á phải ngả mặt lên*

faire/ frère/ faire/ sœur/ **Phải**/ face en l'air/ visage/ PAR

Il faut être fort pour être digne du rôle de grand frère ou de grande soeur

4. *Ăn vụng phải biết chùi mép*

manger/ en cachette/ **Phải**/ savoir/ essuyer/ commissure

Il faut savoir essuyer les commissures après avoir mangé en cachette

Dans la langue, le verbe **Phải** connaît les trois types d'emploi principaux suivants:

Phải renvoie à la main droite : *tay phải* (main droite), au côté droit : *bên phải* (côté droit), à l'endroit : *đi phải đường* (marcher sur le côté droit).

Phải renvoie à ce qui est vrai, correct, approprié :

Anh ấy nói phải lắm

il/ parler/ juste/ PAR EXC

Ce qu'il dit est juste (Il a raison)

Phải marque la modalité déontique :

Tôi phải thực hiện bổn phận của người mẹ

je/ devoir/ réaliser/ devoir/ de/ mère

Je dois remplir le rôle d'une mère

Dans notre corpus de proverbes, les quatre occurrences s'emploient au sens déontique. Les proverbes numérotés 1 et 2 expriment l'obligation. (1) considère les critères : *xem mang* (regarder la branchie) et *xem lấy hai hàng tóc mai* (regarder les cheveux aux tempes) comme obligatoires pour reconnaître un poisson frais ou une personne intelligente, et faute de cela, on ne parvient pas à distinguer les bons des mauvais. Dans (2), le procès *đẹp mặt* (être à l'honneur) ne se réalise qu'à condition que les procès *nặng cổ vướng tay* (travailler péniblement) soient réalisés. Les proverbes numérotés 3 et 4 expriment la nécessité. (3) exprime la nécessité du fait *ngả mặt lên* (être fort) pour être digne du rôle de grand frère et de

grande sœur : *làm anh làm á*. Dans (4), le procès *phải biết chùi mép* (savoir essuyer les commissures) est présenté comme nécessaire pour que la réalisation du procès *ăn vụng* (manger en cachette) soit accomplie.

Ce qui est intéressant dans le fonctionnement linguistique du verbe **Phải** est qu'il existe un lien entre les deux premiers emplois et l'emploi déontique. L'emploi du verbe **Phải** au sens de *la représentation de l'espace* (premier emploi) et au sens de *l'approprié* (deuxième emploi) suppose une bifurcation entre deux voies dont l'une est bonne et l'autre est mauvaise. La voie où se situe le procès marqué par **Phải** conduit à un bon état de choses ; l'autre voie imaginaire (qui est à l'encontre du procès marqué par **Phải**) conduit à un mauvais état de choses. Comme elle est mauvaise, on exclut la mauvaise voie et il reste une seule voie, c'est la bonne et c'est celle qu'on doit suivre. D'où la valeur déontique du verbe **Phải**.

+ Verbe **Đã**

Nous relevons dans notre corpus de proverbes deux occurrences du verbe **Đã** :

1. *Con đã mọc răng, nói năng gì nữa*

enfant/ **Đã**/ pousser/ dent/ parler/ rien/ encore

L'enfant a ses dents qui ont poussé, est-ce encore le temps de l'amour pour les amants ?

2. *Sảy chân đã có ngọn sào, Sảy miệng còn biết đá đưa đường nào*

glisser/ pied/ **Đã**/ avoir/ NC/ perche/ glisser/ bouche/ rester/ adresser des paroles mielleuses/ chemin/quel

Lorsqu'on fait un faux pas, il y a déjà la perche pour s'appuyer ; lorsqu'on laisse échapper une mauvaise parole, on ne peut pas corriger

En vietnamien, **Đã** connaît deux emplois principaux. **Đã** signifie «mettre un terme à quelque chose » :

Thuốc đắng đã tật, sự thật mất lòng

médicament/ amer/ mettre un terme à/ maladie/ vérité/ perdre/ entrailles

Le remède amer met un terme à la maladie, la vérité blesse le coeur

Tôi muốn ăn cho đã miệng

je/ vouloir/ manger/ pour/ mettre un terme à/ bouche

Je veux manger jusqu'à n'avoir plus faim

Le second emploi de **Đã** est d'ordre aspectuel. Dans ce type d'emploi, le sens de **Đã** diffère selon la nature du procès qui lui est postposé. Selon DO-HURINVILLE Danh Thành (2004) lorsque **Đã** est antéposé aux procès dynamiques, il indique que leur terme est atteint aux points de références choisis ; lorsque **Đã** est antéposé aux procès états, il marque le début du procès auquel il est antéposé :

Anh ấy đã tới

il/ **Đã**/ arriver

Il est arrivé

Anh ấy đã là sinh viên

il/ **Đã**/ être/ étudiant

Il est désormais étudiant

Dans le premier énoncé, l'antéposition de **Đã** au procès dynamique *tới* (arriver) indique son achèvement à t°. Dans le deuxième énoncé **Đã** indique que le terme de la phase initiale du procès *là sinh viên* (être étudiant) est atteint au même moment que celui de la phase finale du procès *là học sinh trung học* (être lycéen).

Dans notre corpus de proverbes, le verbe **Đã** dans le proverbe numéroté 1 connaît son emploi aspectuel. Il s'agit de deux procès : *đã mọc răng* - **Đã**/ pousser/ dent (avoir poussé les dents) et *nói năng gì nữa* – parler/ rien/ encore (que dire encore). Dans le premier membre du proverbe, **Đã** est antéposé au SV activité *mọc răng* (pousser les dents) et il indique l'état résultant de l'achèvement du procès *mọc răng* (pousser les dents). **Đã** indique l'antériorité du procès *mọc răng* (pousser les dents) par rapport au procès *nói năng gì nữa* (que dire encore) dans le deuxième membre. L'achèvement et l'antériorité du procès *mọc răng* (pousser les dents) signifié par **Đã** dans le premier membre de l'énoncé proverbial par rapport au procès *nói năng gì nữa* (que dire encore) dans le deuxième membre permet de produire un effet de sens d'insistance et on peut gloser le proverbe *Con đã mọc răng, nói năng gì nữa* (L'enfant a ses dents qui ont poussé, est-ce encore le temps de l'amour pour les amants ?) comme suit : la femme (ici implicite) indique que le fait de l'éruption dentaire de son enfant est atteint, ce qui est synonyme du fait qu'elle est mariée, qu'elle n'est plus libre et il est trop tard pour parler encore d'amour. Néanmoins, l'effet de sens d'insistance produit par le verbe de modalité **Đã** ne diminue pas la portée générale du proverbe. L'existence des facteurs tels que le SN massif *con* (enfant), les procès atéliques *mọc răng* (pousser les dents) et *nói năng* (parler) signifient une haute généralité du proverbe car ces derniers ne renvoient pas à une représentation spécifique mais à un référent virtuel non déterminé, non délimité spatio-temporellement.

Dans le proverbe numéroté 2, le verbe **Đã** ne s'emploie ni au premier type ni au deuxième. Le proverbe décrit deux situations opposées : la première situation concerne le procès *sẩy chân* (faire un faux pas) et la deuxième concerne le procès *sẩy miệng* (laisser échapper une mauvaise parole). **Đã** apparaît dans la première situation : *sẩy chân đã có ngọn sào* - glisser/ pied/ **Đã**/ avoir/ NC/ perche (Lorsqu'on fait un faux pas, il y a déjà la perche pour s'appuyer) qui permet de produire l'effet de sens affirmatif. Cet effet de sens vise à mettre l'accent sur la gravité du procès *sẩy miệng* (laisser échapper une mauvaise parole) car

une fois qu'on a laissé échapper une mauvaise parole, on n'a aucun moyen de la corriger : *còn biết đã đưa đường nào* (que faire)

+ Verbe **Nỗ** (avoir le cœur de)

Nous relevons dans notre corpus de proverbes une seule occurrence du verbe **Nỗ** (avoir le cœur de) :

Sinh con ai nỗ sinh lòng, Mua dưa ai biết trong lòng quả dưa

enfanter/ enfant/ qui/ **Nỗ**/ enfanter/ entrailles/ Acheter/ pastèque/ qui/ savoir/ dans/ entrailles/ NC/ pastèque

Enfanter l'enfant mais ne pas pouvoir enfanter son cœur ; Acheter la pastèque mais ne pas pouvoir connaître l'intérieur de la pastèque

En vietnamien, le verbe **Nỗ** suppose que l'action dénotée par le verbe auquel il est antéposé est effectuée intentionnellement par l'homme. **Nỗ** signifie « pousser la cruauté, la dureté, l'indifférence jusqu'à ». Dans un énoncé affirmatif, **Nỗ** implique un jugement négatif du locuteur sur l'action dénotée par le verbe auquel **Nỗ** est antéposé. Dans un énoncé négatif, **Nỗ** exprime un état d'âme de la personne qui effectue l'action dénotée par le verbe auquel **Nỗ** est antéposé. Comparons :

Nó nỗ từ chối lời đề nghị giúp đỡ của cô gái

il/ **Nỗ** / refuser/ parole/ demande/ aide/ de/ fille

Il a le cœur de refuser la demande d'aide de la fille

Nó không nỗ từ chối lời đề nghị giúp đỡ của cô gái

il/ ne pas/ **Nỗ**/ refuser/ parole/ demande/ aide/de/ fille

Il n'a pas le cœur de refuser la demande d'aide de la fille

Dans l'énoncé affirmatif, le sujet producteur de l'énoncé présente une critique sur le refus de demande d'aide du sujet responsable de cette action. Du point de vue du sujet producteur de l'énoncé, le refus de demande d'aide est jugé inacceptable. Dans l'énoncé négatif, le sujet producteur de l'énoncé, par l'utilisation de la formule négative de **Nỗ**, décrit un état d'âme du sujet responsable de l'action : *không **nỗ** từ chối lời đề nghị giúp đỡ* (ne pas avoir le cœur de refuser la demande d'aide) et à travers cette description, il exprime son point de vue, ici positif sur la personne qui effectue l'action. Comme **Nỗ** (avoir le cœur de) implique la réalisation d'une action qui est considérée comme mauvaise, le sujet responsable de l'action effectuée par le procès accompagné de **Nỗ** (avoir le cœur de) est rarement à la première personne Je ou Nous :

Tôi **nỗ hại bạn*

je/ **Nỗ** / faire du mal/ ami

**J'ai le cœur de faire du mal à mon ami*

**Chúng tôi nỡ bỏ con*

nous/**Nỡ** / abandonner/ enfant

**Nous avons le cœur d'abandonner notre enfant*

Par contre, on voit l'usage de Je ou de Nous dans les énoncés négatifs :

Tôi không nỡ hại bạn

je/ ne pas/ **Nỡ** / faire du mal/ ami

Je n'ai pas le cœur de faire du mal à mon ami

Chúng tôi không nỡ bỏ con

nous/ ne pas/ **Nỡ** / abandonner/ enfant

Nous n'avons pas le cœur d'abandonner notre enfant

Dans les énoncés assertifs, la personne qui effectue l'action exprimée par le verbe accompagné de **Nỡ** est généralement la deuxième ou la troisième personne :

Nó nỡ hại bạn

il/ **Nỡ** / faire du mal/ ami

Il a le cœur de faire du mal à son ami

Họ nỡ bỏ con

ils/ **Nỡ** / abandonner/ enfant

Ils ont le cœur d'abandonner leur enfant

L'usage de Je ou de Nous dans l'énoncé assertif n'est possible qu'à condition qu'il faille ajouter un autre procès pour justifier la raison du procès avec **Nỡ** :

Chúng tôi nỡ bỏ con ở quê vì công việc quá bận rộn, không thể nào làm khác được

nous/ **Nỡ**/ abandonner/ enfant/ à/ campagne/ car/ travail/ trop/ occupé/ ne pas/ faire/ différent

Nous avons le cœur d'abandonner notre enfant à la campagne car nous sommes trop occupés, alors nous ne pouvons pas faire autrement

Dans le proverbe, **Nỡ** apparaît dans le premier membre de l'énoncé proverbial : *Sinh con ai **nỡ** sinh lòng* - enfanter/ enfant/ qui/ **Nỡ**/ enfanter/ entrailles (Enfanter l'enfant mais ne pas avoir le cœur d'enfanter ses entrailles). Selon la conception des Vietnamiens et ce qui représente nettement dans le proverbe (cf. 7.2.2.2), *lòng*-entrailles est le siège effectif de l'homme, *lòng*-entrailles est étroitement rattaché à l'âme de l'homme. Comme *lòng*-entrailles symbolise l'âme de l'homme, on ne peut pas enfanter l'âme. On peut enfanter un enfant mais il est impossible de mettre au monde une âme. Ainsi, si le procès *sinh con* (enfanter l'enfant) est effectué de façon intentionnelle par l'homme, le procès *sinh lòng* (enfanter l'âme) n'implique pas une intention, autrement dit, il ne peut pas être contrôlé par l'homme. On met au monde un enfant, on est responsable de cet acte mais on n'est pas responsable du caractère

de cet enfant car le caractère humain n'est pas à enfanter. De même pour l'achat d'une pastèque : on ne peut pas connaître l'intérieur du fruit, alors, on a le droit de nier sa responsabilité si la pastèque n'est pas bonne. Le verbe **Nỡ** au sens de « pousser la cruauté, la dureté, l'indifférence jusqu'à » antéposé au procès *sinh lòng* (enfanter l'âme) est postposé au pronom relatif indéfini *Ai* (quiconque), et l'association avec *Ai* permet de transformer le procès *nỡ sinh lòng - Nỡ/ enfanter/ entrailles* (enfanter l'âme) en forme négative. Donc, *Ai nỡ sinh lòng* – qui/ Nỡ/ enfanter/ entrailles = *Không nỡ sinh lòng* – ne pas/Nỡ/ enfanter/ entrailles. Cette transformation est parallèle à l'expression *Ai biết* dans le deuxième membre de l'énoncé proverbial, *Ai biết* - qui/ savoir = *Không biết* – ne pas/ savoir. Ainsi, avec le verbe **Nỡ**, le sujet responsable de l'action « enfanter l'enfant » veut présenter une justification : il met au monde un enfant mais il n'est pas responsable du caractère de l'enfant. Néanmoins, il regrette de ne pas pouvoir influencer le caractère de l'enfant.

Dans ce qui précède, nous avons fait une description systématique des verbes d'état les plus fréquents et les plus expressifs dans notre corpus de proverbes. Nous nous penchons maintenant sur les caractéristiques aspectuelles communes des verbes d'état apparaissant dans notre corpus, et de là nous montrerons leur rôle dans l'actualisation de la généricité de l'énoncé proverbial.

Les verbes d'état se caractérisent par l'absence de dynamisme et de déroulement en phases dans leur structure temporelle interne. En tant que verbes atéliques, les états décrivent un procès temporellement non borné et ne conduisent pas à un aboutissement. Un verbe d'état est caractérisé par l'absence de borne, il désigne une situation sans début ni fin. L'incompatibilité des états avec les verbes aspectuels *đang* (être en train de) qui exprime la valeur de procès en cours, *bắt đầu* (commencer à) qui indique le début du procès, *tiếp tục* (continuer à) qui indique la continuation du procès, *ngừng* (cesser de) qui indique la fin du procès fournit une preuve fiable pour renforcer ce que nous venons de dire.

1. *Quen sợ dạ, lạ sợ áo*

familier/ craindre/ estomac/ étranger/ craindre/ habit

Pour les gens familiers, on craint son cœur ; pour les gens étrangers, on craint son habit

1'. **Quen đang sợ dạ, lạ đang sợ áo*

familier/ être en train de/ craindre/ estomac/ étranger/ craindre/ habit

1.'' **Quen bắt đầu sợ dạ, lạ bắt đầu sợ áo*

familier/ commencer à/ craindre/ estomac/ étranger/ commencer à/ craindre/

habit

1.''' **Quen tiếp tục sợ dạ, lạ tiếp tục sợ áo*

familier/ continuer à/ craindre/ estomac/ étranger/ continuer à/ craindre/ habit

1. ''' **Quen ngừng sợ dạ, lạ ngừng sợ áo*

familier/ cesser de/ craindre/ estomac/ étranger/ cesser de/ craindre/ habit

2. *Khôn ra miệng, dại ra tay*

sage/ utiliser/ bouche/ sot/ utiliser/ main

Les gens sages utilisent la bouche, les sots utilisent la main

2.' **Đang khôn ra miệng, đang dại ra tay*

être en train de/ sage/ utiliser/ bouche/ être en train de/ sot/ utiliser/ main

2.''' **Bắt đầu khôn ra miệng, bắt đầu dại ra tay*

commencer à/ sage/ utiliser/ bouche/ commencer à/ sot/ utiliser/ main

2.''''' **Khôn tiếp tục ra miệng, dại tiếp tục ra tay*

continuer à/ sage/ utiliser/ bouche/ continuer à/ sot/ utiliser/ main

2.''''''' **Khôn ngừng ra miệng, dại ngừng ra tay*

cesser de/ sage/ utiliser/ bouche/ cesser de/ sot/ utiliser/ main

3. *Tiền ngắn mắt dài*

argent/ court/ visage/ long

Quand on n'a pas d'agent, on est triste

3.' **Tiền đang ngắn, mắt đang dài*

argent/ être en train de/court/ visage/ être en train de/ long

3.''' **Tiền bắt đầu ngắn, mắt bắt đầu dài*

argent/ commencer à/court/ visage/ commencer à/ long

3.''''' **Tiền tiếp tục ngắn, mắt tiếp tục dài*

argent/ continuer à/court/ visage/ continuer à/ long

3.''''''' **Tiền ngừng ngắn, mắt ngừng dài*

argent/ cesser de/court/ visage/ cesser de/ long

L'incompatibilité des procès états dans le proverbe avec les verbes désignant le déroulement, le début, la continuation, la fin du procès provient du fait que les procès états expriment une situation atemporelle. Cette atemporalité a un analogue spatial : il est difficile de situer les verbes d'état dans un ancrage spatial. Par exemple : **Quen sợ dạ, lạ sợ áo ở quê tôi* (Pour les gens familiers, on craint son cœur ; pour les gens étrangers, on craint son habit à mon village) ; * *Ở nhà Jacqueline, khôn ra miệng, dại ra tay* (Chez Jacqueline, les gens sages utilisent la bouche, les sots utilisent la main) ; **Tiền ngắn mắt dài ở chợ Vinh* (Court argent, long visage au marché de Vinh). Les verbes d'état sont spatio-temporellement non déterminés, non délimités. La référence temporelle produite par ce type de procès est virtuelle, ce qui permet aux énoncés dans lesquels les verbes d'état s'insèrent d'obtenir une

portée générique. On comprend pourquoi le proverbe préfère actualiser ce type de procès. Les valeurs aspectuelles exprimées par les verbes d'état vont de pair avec la visée générique du proverbe. On constate ici une relation réciproque : d'une part les verbes d'état orientent l'interprétation du proverbe vers la généralité et d'autre part le genre proverbial admet plus aisément les verbes d'état, ce qui explique la haute fréquence de ce type de verbes dans le proverbe, tant en vietnamien qu'en français.

9.2.1.2.1.2. Activités

Nous relevons dans notre corpus de proverbes 163 verbes appartenant au type activité, soit 20,89% (163/ 780 occurrences). Les procès activités sont représentés principalement par les verbes *ăn* (manger), *làm* (, travailler, faire), *nói* (parler). Dans ce qui suit, nous faisons une description des valeurs aspectuelles des activités apparaissant dans notre corpus en portant une attention plus particulière sur les trois verbes cités ci-dessus en raison de leur présence dominante. Nous constatons une similitude dans le fonctionnement linguistique entre les verbes *ăn* (manger), *làm* (, travailler, faire), *nói* (parler) et les autres activités telles que : *mua* (acheter), *xem* (regarder), *mài* (affiler), *đi* (aller), *nhai* (mâcher), *chạy* (courir), *kiếm* (chercher), *cười* (rire), *sờ* (toucher), *chùi* (essuyer), etc. C'est pour cette raison que l'étude des trois verbes fréquents nous semble suffire pour décoder la structure temporelle interne des activités et la mettre en rapport avec la production du sens générique du proverbe.

- **Ăn** (manger)

Dans notre corpus de proverbes, nous relevons 21 occurrences du verbe **ăn** (manger). Voici quelques proverbes comportant ce verbe :

1. *Miệng hoả lò ăn hết cơ nghiệp*
bouche/ fourneau/ manger/ épuiser/ fortune
Les gens dont la bouche ressemble à un fourneau sont gourmands
2. *Miệng ăn núi lở*
bouche/ manger/ montagne/ crouler
Si on ne fait que manger, toutes les richesses s'épuisent
3. *Ăn xôi chùa ngọng miệng*
manger/ riz gluant/ pagode/ dyslalie/ bouche
Comme on mange du riz gluant de la pagode, on a un bœuf sur la langue
4. *Trời quả báo ăn cháo gãy răng*
ciel/ vengeance divine/ manger/ soupe de riz/ casser/ dent
La vengeance divine est terrible
5. *Ăn thì mau chân, việc cần thì đừng đĩnh*

manger/ PAR/ rapide/ pied/ travail/ nécessaire/ PAR/ lent

Vouloir manger mais ne pas vouloir travailler

6. Ăn no tức bụng

manger/ satiété/ mal/ ventre

Repus, on a le ventre congestionné

7. Ai ăn trầu thì nấy đỏ môi

qui/ manger/ PAR/ PAR/ rouge/ lèvre

Qui mâche du bétel rougit la lèvre

8. Ăn vụng phải biết chùi mép

manger/ en cachette/ falloir/ savoir/ essayer/ commissure

Il faut savoir essayer les commissures après avoir mangé en cachette

Ăn (manger) est un verbe à deux actants : l'actant sujet qui fait l'action et l'actant objet qui subit l'action. Dans l'énoncé :

Tôi ăn cơm

je/ manger/ riz

Je mange du riz

tôi (je) est actant sujet qui réalise l'action de « avaler un aliment » et *cơm* (riz) est actant objet sur lequel s'exerce l'action. Parmi nos 21 occurrences de verbe **ăn** (manger), il y a 20 occurrences dans lesquelles l'actant sujet est absent. Il y a une seule occurrence du verbe **ăn** (manger) actualisée avec l'actant sujet (proverbe numéroté 8) mais celui-ci est un être hypothétique, virtuel : *Ai* (qui). L'absence presque totale de l'actant sujet exprime l'indétermination de la personne qui laisse au procès une virtualité maximale et cela convient bien au caractère générique du proverbe.

Nous avons 8 occurrences de verbe **ăn** (manger) dans lesquelles l'actant objet est présent : *ăn ráy* (manger *ráy*-un tubercule d'une plante au Vietnam), *ăn xôi chùa* (manger du riz gluant de la pagode), *ăn cóm* (manger du riz gluant jeune en granules aplaties), *ăn cháo* (manger de la soupe de riz), *ăn cáy* (manger du crabe), *ăn xôi* (manger du riz gluant), *ăn thịt* (manger de la viande), *ăn trầu* (manger du bétel). Les 8 SV ne sont pas représentés comme une action mais un fait. Prenons les proverbes numérotés 3 et 4 :

3. *Ăn xôi chùa ngọng miệng*

manger/ riz gluant/ pagode/ dyslalie/ bouche

Comme on mange du riz gluant de la pagode, on a un bœuf sur la langue

4. *Trời quả báo ăn cháo gãy răng*

ciel/ vengeance divine/ manger/ soupe de riz/ casser/ dent

La vengeance divine est terrible

Dans (3), le SV *ăn xôi chùa* – manger/ riz gluant/ pagode ne décrit pas l'action de manger du riz gluant à la pagode mais le fait de manger du riz gluant de la pagode. Dans (4), le SV *ăn cháo* – manger/ soupe de riz ne désigne pas l'action de manger de la soupe de riz mais le fait de manger de la soupe de riz. L'incompatibilité des SV *ăn xôi chùa* et *ăn cháo* avec le test du progressif *đang* (être en train de) prouve que les procès en question correspondent à une situation statique dans laquelle il existe une absence de dynamisme :

3' ***Đang** *ăn xôi chùa ngọng miệng*

être en train de/ manger/ riz gluant/ pagode/ dyslalie/ bouche

4'. **Trời quả báo **đang** ăn cháo gãy răng*

ciel/ vengeance divine/ être en train de/ manger/ soupe de riz/ casser/ dent

Les deux proverbes expriment un jugement négatif sur le silence payé (proverbe 3) et sur la vengeance divine (proverbe 4). Les SV *ăn xôi chùa* – manger/ riz gluant/ pagode et *ăn cháo* – manger/ soupe de riz ne sont pas représentés comme des actions qui se déroulent dans le temps mais comme des supports référentiels sur lesquels porte le jugement.

Considérons les proverbes numérotés 6 et 8 :

6. *Ăn no tức bụng*

manger/ satiété/ mal/ ventre

Repus, on a le ventre congestionné

8. *Ăn vụng phải biết chùi mép*

manger/ en cachette/ falloir/ savoir/ essuyer/ commissure

Il faut savoir essuyer les commissures après avoir mangé en cachette

Dans (6), le SV *ăn no* – manger/ satiété ne désigne pas l'action de manger mais l'état résultant du procès *ăn* (manger). Dans (8), le SV *ăn vụng* – manger/ en cachette n'exprime pas l'action de manger mais une manière de manger.

Dans les proverbes numérotés 1 et 2 :

1. *Miệng hoả lò ăn hết cơ nghiệp*

bouche/ fourneau/ manger/ épuiser/ fortune

Les gens dont la bouche ressemble à un fourneau sont gourmands

2. *Miệng ăn núi lở*

bouche/ manger/ montagne/ crouler

Si on ne fait que manger, toutes les richesses s'épuisent

le verbe **ăn** (manger) porte son sens d'un verbe d'activité, i.e. il désigne l'action de « avaler un aliment afin de se nourrir » mais le fonctionnement de ce verbe dans le proverbe est différent de celui dans la langue. A travers ces deux proverbes, on voit bien que le procès

indiqué par **ăn** (manger) est une action, qu'il est de l'ordre d'une activité conduisant à un résultat :

ăn → hết cơ nghiệp (1)

manger → la fortune s'épuise

ăn → núi lở (2)

manger → le montagne croule

Le verbe **ăn** (manger) dans ces deux proverbes correspond à une situation caractérisée par un changement dans l'intervalle de temps considéré ; les phases du procès noté par **ăn** (manger) subissent donc des changements dans leur déroulement mais cette série de changements est prise comme stable, autrement dit, le procès noté par **ăn** (manger) correspond à une situation ayant un début et une fin mais dont le début et la fin sont perçus comme extrinsèques au procès. L'existence des phases du procès noté par **ăn** (manger) n'est pas marquée par le procès lui-même mais par les connaissances extralinguistiques. Pour comprendre le proverbe *Miệng ăn núi lở* - bouche/ manger/ montagne/ crouler, on doit faire appel à des connaissances extralinguistiques : si on n'a fait que manger, toutes les richesses s'épuisent.

Une conclusion tirée de ce qui précède est que les divers opérateurs aspectuels permettent au verbe **ăn** (manger) d'encoder une relation prédicative du même type que celle d'un SV état pour atteindre la visée aspectuelle stative.

- **Làm** (travailler, faire)

Nous relevons dans notre corpus de proverbes 13 occurrences du verbe **làm** (travailler, faire). Voici quelques proverbes comportant ce verbe :

1. *Làm biếng lầy miệng mà đưa*

travailler/ paresseux/ prendre/ bouche/ PAR/ corriger

Les paresseux remplacent le travail par des paroles suaves

2. *Làm thầy nuôi vợ, làm thợ nuôi miệng*

faire/ professeur/ nourrir/ femme/ faire/ ouvrier/ nourrir/ bouche

Si on est professeur, on peut nourrir toute sa famille ; si on est ouvrier, on nourrit soi-même

3. *Làm phúc quá tay ăn mày không kịp*

faire/ don/ trop/ main/ mendier/ ne pas/ à temps

Si on fait don aveuglement, on reçoit des ennuis

4. *Bụng bí rợ ăn như bào làm như khỉ*

ventre/ potiron/ manger/ comme/ nom d'un animal/ travailler/ comme/ singe

Les gens dont le ventre ressemble à un potiron sont à la fois gourmands et fainéants

5. *Lưng đòn xóc, bụng dọc dừa, làm thì lờ, ăn như xa cán*

dos/ palanche/ ventre/ pétiole de cocotier/ travailler/ PAR/ duper/ manger/ comme/
nom d'une machine

*Les gens dont le dos ressemblant à une palanche et le ventre à un pétiole de cocotier
sont à la fois fainéants et gourmands*

Comme dans le groupe de proverbes contenant le verbe *ăn* (manger), dans ce groupe de proverbes, il existe une absence totale de l'actant sujet. En présentant le verbe *làm* (travailler, faire) sans l'actant sujet, le proverbe supprime la référence à tout individu particulier pour s'appliquer à toute personne possible. Le procès dénoté par le verbe sans actant sujet est plus abstrait, plus virtuel, ce qui convient bien au caractère générique du proverbe.

Dans le proverbe, le procès marqué par *làm* (travailler, faire) est d'ordre qualitatif, ce qui est incompatible avec toute délimitation quantitative et qui n'est pas intrinsèquement limité dans le temps. Nous justifions ce propos par les exemples de proverbes dans notre corpus.

Dans le proverbe numéroté 1, le procès *làm biếng* – travailler/ fainéant ne dénote pas une action mais une qualité, au sens « manière d'être, bonne ou mauvaise, de quelque chose ». *Làm biếng* – travailler/ fainéant est une manière de travailler, ici, le SV désigne l'état de ne pas avoir la volonté de travailler.

Dans le proverbe numéroté 2, les SV *làm thầy* – faire/ professeur et *làm thợ* - faire/ ouvrier désignent une profession. *Làm thầy* – faire/ professeur = être professeur ; *làm thợ* - faire/ ouvrier = être ouvrier. Ce que le proverbe veut transmettre n'est pas une activité qu'exercent le professeur et l'ouvrier mais l'estimation de deux métiers. Les Vietnamiens considèrent le métier d'enseignement comme sublime et bien payé. Dans l'esprit des Vietnamiens, le travail manuel est négligeable et mal payé.

Le SV *làm phước* (faire don) décrit bien une activité mais en l'associant à *quá tay*, le SV *làm phước quá tay* – faire/ don/ trop/ main (faire don de manière excessive) ne désigne plus une activité mais une qualité au sens que nous avons donné au SV *làm biếng* (proverbe 1).

Dans les proverbes numérotés 4 et 5 :

4. *Bụng bí rợ ăn như bào làm như khi*

ventre/ potiron/ manger/ comme/ nom d'un animal/ travailler/ comme/ singe

Les gens dont le ventre ressemble à un potiron sont à la fois gourmands et fainéants

5. *Lưng đòn xóc, bụng dọc dừa, làm thì lờ, ăn như xa cán*

dos/ palanche/ ventre/ pétiole de cocotier/ travailler/ PAR/ duper/ manger/ comme/
nom d'une machine

Les gens dont le dos ressemblant à une palanche et le ventre à un pétiole de cocotier sont à la fois fainéants et gourmands

les verbes *ăn* (manger) et *làm* (travailler) sont des verbes d'activité. Néanmoins, mis en relation avec les SN thèmes *bụng bí rợ, lưng đòn xóc, bụng dọc dừa*, les verbes *ăn* (manger) et *làm* (travailler) deviennent provisoirement les états caractéristiques des SN thèmes. On peut gloser le proverbe 4 comme suit : Les gens qui ont le dos ressemblant à une portion se caractérisent par les faits qu'ils mangent voracement et qu'ils travaillent négligemment. De même, on peut gloser le proverbe 5 comme suit : Les gens dont le dos ressemble à une palanche et le ventre à un pétiole de cocotier, pour ce qui est du travail, sont fainéants ; pour ce qui est du manger, sont gourmands.

Ainsi, comme le verbe *ăn* (manger), le verbe *làm* (travailler, faire) dans notre corpus de proverbes fonctionne comme un verbe d'état. Il n'a aucun déroulement en phases, aucun intervalle ne peut lui être associé, il désigne des qualités statiques qui n'ont ni début ni fin.

- **Nói** (parler, dire)

Nous relevons dans notre corpus de proverbes 7 occurrences de verbe *nói* (parler, dire). Dans le proverbe, le verbe *nói* (parler, dire) fonctionne de façon identique par rapport aux verbes *ăn* (manger) et *làm* (travailler). Nous donnons quelques proverbes comportant le verbe *nói* (parler, dire) :

1. *Nói thật mất lòng*

dire/ vrai/ perdu/ entrailles

Le franc-parler indispose les gens

2. *Nói ngay hay trái tai*

dire/ droit. souvent/ blesser/ oreille

En parlant franchement, on contrarie souvent les oreilles

3. *Nói ngọt lọt đến xương*

Dire/ doux/ infiltrer/ jusqu'au/ os

Dire des paroles doucereuses peut infiltrer dans les os

4. *Đừng bảo rằng trời không tai, Nói đơm nói đặt cây tài làm chi*

ne pas/ parler/ que/ Ciel/ ne pas/ oreille/ parler/ de toutes pièces/ parler/ de toutes pièces/ se prévaloir/ talent/ faire/ rien

Ne pensez pas que le Ciel n'a pas d'oreilles ; N'inventez pas une histoire de toutes pièces, ne vous prévaluez pas de votre talent car le Ciel peut tout savoir

Il s'agit d'une absence totale de l'actant sujet dans ce groupe de proverbes. L'absence totale de l'actant sujet exprime l'indétermination de la personne qui laisse au procès une virtualité maximale et cela convient bien au caractère générique du proverbe.

Les SV : *nói thật* – dire/vrai, *nói ngay* – dire/ droit, *nói ngọt* – dire/ doux, *nói đom nói đặt* – parler/ de toutes pièces ne désignent pas une action mais une qualité au sens « manière d’être, bonne ou mauvaise, de quelque chose ». Ce sont les états caractéristiques de *nói* (parler, dire).

nói thật – dire/vrai est une manière de dire ce qu’on pense vraiment (proverbe 1)

nói ngay – dire/ droit est une manière de dire des choses comme elles sont (proverbe 2)

nói ngọt – dire/ doux est une manière de parler doucement (proverbe 3)

nói đom nói đặt – parler/ de toutes pièces est une manière de dire des choses qui n’existent pas (proverbe 4)

Comme les verbes *ăn* (manger), *làm* (travailler, faire), le verbe *nói* (parler, dire) dans le proverbe se comporte comme un verbe d’état.

De ce qui précède, on peut conclure que le procès marqué par les verbes d’activité dans notre corpus de proverbes désigne une qualité stative dont il est impossible d’indiquer linguistiquement le début et la fin. Les bornes du procès marqué par les activités sont toujours ouvertes. Les verbes d’activité dans notre corpus de proverbes se comportent comme des états.

Dans ce qui précède, nous avons fait une description systématique des verbes atéliques apparaissant dans notre corpus de proverbes. Nous avons étudié les modes de représentation des types de procès états et activités dans la relation avec la visée expressive de la généralité du proverbe et nous avons obtenu une correspondance remarquable entre les types de procès et la généralité proverbiale qui se manifeste par le taux très élevé des atéliques : 99,22%. La référence temporelle dénotée par les états et les activités est spatio-temporellement non déterminée, non délimitée, ce qui convient bien au caractère générique du proverbe.

9.2.1.2.2. Procès téliques

Les procès téliques occupent une toute petite place parmi les procès dans notre corpus de proverbes : 0,76%. Nous relevons 6 verbes d’accomplissement, les réalisations instantanées sont exclues. Les accomplissements représentent les caractéristiques suivantes : ils sont bornés, *i.e.* les procès dénotés par les verbes d’accomplissement comportent l’implication d’un début et d’une fin ; ils représentent l’événement comme survenant de façon non-homogène sur un intervalle ; ils ne sont pas vrais dans tous les sous-intervalles.

Voici les proverbes comportant les verbes qui appartiennent au type de procès accomplissement :

1. *Của ngon đưa đến miệng ai từ*

aliment/ bon/ apporter/ sur/ bouche/ qui/ refuser

Personne ne refuse de bons mets qu'on apporte jusqu'à la bouche

2. *Sinh con ai nữ sinh lòng, Mua dưa ai biết trong lòng quả dưa*

enfanter/ enfant/ qui/ avoir le cœur de/ enfanter/ entrailles/ Acheter/ pastèque/ qui/ savoir/ dans/ entrailles/ NC/ pastèque

Enfanter l'enfant mais ne pas pouvoir enfanter son cœur ; Acheter la pastèque mais ne pas pouvoir connaître l'intérieur de la pastèque

3. *Hơn nhau tấm áo manh quần, cởi ra mình trần ai cũng như ai*

plus/ l'un l'autre/ NC/ chemise/ NC/ pantalon/ enlever/ dehors de/ corps/ nu/ qui/ pareil/ qui

L'un n'a plus de valeur que l'autre que par le vêtement ; si on se déshabille, on a le même corps nu

4. *Rắm đánh khối trôn, chiêu hồn không lại*

pet/ péter/ sortir/ anus/ rallier/ âme/ ne pas/ réussir

Un fois le pet sorti de l'anus, on ne peut pas rallier l'âme

5. *Sinh được một con, mất một hòn máu*

accoucher/ obtenir/ un/ enfant/ perdre/ un/ NC/ sang

On met au monde un enfant, on perd une boule de sang

Les procès : *đưa đến miệng* (apporter jusqu'à la bouche), *sinh con* (donner naissance à un enfant), *cởi ra mình trần* (ôter le vêtement du corps), *đánh khối trôn* (sortir de l'anus), *sinh được một con* (accoucher un enfant), *mất một hòn máu* (perdre une boule de sang) correspondent aux situations qui impliquent un changement dans l'intervalle de temps pris en considération : ils ont une borne inhérente après laquelle ils ne peuvent plus continuer. Le procès noté par ces SV est envisagé comme fermé. Dans le proverbe numéroté 1:

1. *Của ngon đưa đến miệng ai từ*

aliment/ bon/ apporter/ sur/ bouche/ qui/ refuser

Personne ne refuse de bons mets qu'on apporte jusqu'à la bouche

le procès *đưa đến miệng* (apporter jusqu'à la bouche) implique une terminaison. Le procès noté par ce SV atteint un point final.

Néanmoins, la détermination de la référence temporelle dénotée par ce type de procès n'atténue pas la généralité du proverbe. La majorité des procès accomplissement dans notre corpus est actualisée dans les proverbes comportant le pronom indéfini *Ai* (qui). Dans la langue vietnamienne, *Ai* désigne quiconque, n'importe qui. *Ai* (qui) évoque un être à l'état virtuel. Ainsi, les accomplissements actualisés avec *Ai* (qui) expriment l'indétermination de la personne, le procès dénoté par les verbes d'accomplissement ne réfèrent pas à une personne

concrète mais à toute personne possible. Cette impersonnalité laisse au procès une certaine virtualité qui permet de bien maintenir le caractère générique du proverbe.

Les résultats que nous avons obtenus par l'étude des types de procès nous satisfont dans la mesure où il existe une similitude entre les types de procès dans le proverbe vietnamien et ceux dans le proverbe français. Comme l'étude des types de procès se base sur le fondement sémantique, cette similitude est conforme à notre principe d'analyse contrastive : nous partons d'un critère sémantique commun, celui de la distinction [\pm télique] qui est un universelle pour parvenir à un contenu sémantique commun, celui de la généricité proverbiale qui est également un universel, alors les moyens expressifs devraient être concordants. Dans le proverbe des deux langues vietnamienne et française, la présence dominante des atéliques (99,22% pour le proverbe vietnamien et 94,25% pour le proverbe français) permet d'actualiser efficacement la généricité proverbiale.

En ce qui concerne les types de procès, il nous reste une question à vérifier, celle du parallélisme entre les noms massifs/ comptables et les types de procès. Dans le chapitre portant sur l'actualisation des types de procès en proverbe français et dans le présent chapitre, nous avons montré, par des exemples concrets, que les procès atéliques sont liés aux noms massifs et les procès téliques correspondent aux noms comptables. Cela peut être vérifié sans difficulté dans le proverbe vietnamien. En vietnamien, les noms indiquant des parties du corps humain sont massifs. Dans le proverbe vietnamien, il existe un taux élevé de procès atéliques (99,22%) et de noms massifs (95,68), alors l'hypothèse de la correspondance entre le nom massif et le procès de type atélique est juste. La question semble plus compliquée pour le cas du français. En français, les noms corporels sont comptables mais le taux des procès atéliques dans le proverbe français est aussi très élevé : 94,25%. Cette disparité suscite une question : l'hypothèse de la correspondance entre le nom massif et le procès de type atélique n'est-elle pas valable pour le cas du proverbe français ?

Le problème s'explique aisément si l'on admet l'hypothèse selon laquelle *le* générique forme avec un nom comptable un SN massif (*le* générique + N comptable = un SN massif) de Kleiber (1989b, 1990). Nous avons adopté cette hypothèse et nous avons montré sa pertinence en analysant l'actualisation des déterminants dans le proverbe (*cf.* chapitre 6). Nous ne rappelons pas ici les résultats de notre étude sur le mode d'appréhension de l'occurrence du déterminant défini à l'égard de la généricité proverbiale. Ce sur quoi nous voulons insister concerne la statistique du déterminant défini singulier dans notre corpus de proverbes. La majeure partie des SN sujets et compléments désignant les parties corporelles à déterminant défini est actualisée au singulier. Nous avons 135/163 occurrences au singulier, soit 82,82%. et 28/163 occurrences au pluriel, soit 17,17%. Par rapport à l'ensemble des déterminants dans

le proverbe, le pourcentage des SN corporels actualisés avec déterminant défini singulier s'avère de 37,05%, soit 103/278 phrases proverbiales. Nous avons montré la ressemblance dans le mode d'appréhension du réel entre le déterminant défini singulier et le déterminant zéro, *i.e* le déterminant défini singulier partage avec le déterminant zéro la propriété de marquer leur référent du point de vue de la qualité, la fonction de *le* et de *zéro* consiste à une présentation qualitative du nom. Ainsi, nous obtenons un chiffre de 77,69% en associant le pourcentage du déterminant défini singulier (37,05%) et celui de déterminant zéro (40,64%). Du coup, le problème de la discordance statistique est résolu. Nous avons maintenant dans le proverbe français 94,25% de procès atéliques et 77,69% de noms massifs⁷⁶. Les procès de type atélique partagent avec les noms massifs la propriété de présenter le référent comme homogène. Les noms massifs désignent des matières qui ne peuvent pas être quantifiés et ils correspondent bien à la manière de présenter le procès comme continuité des verbes atéliques. Il faut noter que notre analyse est essentiellement qualitative mais les chiffres sont, pour nous, porteurs de sens. Ces derniers nous permettent de vérifier les questions théoriques et comme il n'existe aucune description qui peut prétendre s'appliquer à tous les aspects d'une langue ou d'un groupe de langues, nous nous contentons de dégager des tendances dominantes de la langue mais non des lois universelles. Dans le cas du procès de type atélique et du nom massif, cette analogie statistique nous semble fiable pour arriver à confirmer qu'il existe une correspondance entre le nom massif et le procès de type atélique.

Nous passons maintenant à l'étude de l'expression du temps dans le proverbe vietnamien. L'expression de la temporalité dans la langue vietnamienne n'est pas exprimée par les formes flexionnelles verbales comme dans le cas du français mais essentiellement par les circonstants de temps. Dans le proverbe, on a une absence totale de circonstants de temps. Notre analyse de l'expression du temps dans le proverbe vietnamien vise à expliquer la cause de cette absence.

9.2.2. Pourquoi les circonstants de temps ne sont-ils pas utilisés dans le proverbe ?

La raison pour laquelle les circonstants de temps sont exclus du proverbe vietnamien provient, selon nous, de la discordance entre le fonctionnement du circonstant de temps et la visée discursive du proverbe. Les circonstants de temps ont pour fonction de localiser le procès dans les époques présente, passée et future. Le proverbe, en tant que discours gnominique, est intemporel. L'indétermination temporelle du proverbe s'oppose au

⁷⁶ Il n'est pas inutile de rappeler ici notre méthode d'analyse présentée en 5.3.1 : dégagement des tendances dominantes ayant une large diffusion et une probabilité de traitement comme traits généralisables. Cette méthode nous permet d'éviter l'embarras des contre-exemples surgis au cours d'analyse.

fonctionnement déictique des circonstants de temps et pour cette raison, ces derniers devraient être absents dans le discours proverbial.

Nous montrons maintenant la compatibilité entre la non-présence du circonstant de temps et la visée discursive du proverbe. Notre méthode de démonstration est toujours la même lorsque nous étudions l'actualisation nominale dans le proverbe vietnamien, il s'agit du raisonnement par l'absurde : en relevant la non-présence des éléments exprimant la détermination temporelle, nous arrivons à justifier la présence de l'indétermination temporelle.

Les proverbes sont des énoncés génériques qui dénotent des propriétés générales, des situations génériques indépendantes du contexte. Ce caractère du proverbe est inconciliable avec l'énonciation événementielle dans laquelle se trouvent les circonstants de temps. Le proverbe énonce des vérités générales tirées de l'expérience collective. Les proverbes sont des œuvres collectives et ils sont des patrimoines du peuple. Ils sont transmis de génération en génération par voie orale. Il n'y a pas de limite de temps et d'espace en ce qui concerne la validation des vérités générales énoncées par le proverbe et l'utilisation du proverbe. Ce refus d'un ancrage spatio-temporel du proverbe explique l'absence des circonstants de temps qui, eux, ont pour fonction de localiser clairement les faits dans le temps.

L'absence totale des circonstants de temps exprime l'indétermination temporelle du proverbe. Nous donnons un exemple pour éclaircir ce propos.

Dans le proverbe :

Có vay có trả mới thoả lòng nhau

PAR/ emprunter/ PAR/ rendre/ PAR/ satisfait/ entrailles/ les uns les autres

Donnant donnant est la seule façon de satisfaire les uns les autres

on ne trouve aucune restriction temporelle, le lien entre le thème *có vay có trả* - PAR/ emprunter/ PAR/ rendre et le rhème *mới thoả lòng nhau* – PAR/ satisfait/ les uns les autres n'est pas limité dans le temps. Le proverbe exprime une vérité générale qui est valable autrefois, actuellement et pour l'avenir. Cette vérité générale est également valable tant pour les gens qui habitent à la campagne qu'en ville, tant pour les Vietnamiens que les Français. Dans le proverbe, la question de l'identification du temps et de l'espace ne se pose pas.

Dans notre corpus de 278 proverbes, nous relevons 8 proverbes comportant des substantifs désignant les unités temporelles :

1. *Em ngã thì chị phải nâng, Đến khi chị ngã em bưng miệng cười*

cadet/ tomber/ PAR/ grande sœur/ lever/ moment/ grande sœur/ tomber/ cadet/ se couvrir/ bouche/ rire

Quand le cadet tombe par terre, la grande sœur doit l'aider à se lever, lorsque la grande sœur tombe par terre, le cadet se couvre la bouche pour rire

2. *May váy phòng khi cả dạ*

coudre/ robe/ prévenir/ moment/ grand/ estomac

Il faut coudre la robe pour prévenir le moment où on est enceinte

Mieux vaut prévenir que guérir

3. *Khôn khi vô sự, thảo khi no lòng*

intelligent/ moment/ ne pas/ accident/ généreux/ moment/ repu/ entrailles

On se montre intelligent quand tout se passe bien ; on se montre généreux quand on est repu

4. *Đừng tham da trắng tóc dài, Đến khi nhờ bữa có mài mà ăn*

ne pas/ se passionner/ peau/ blanc/ cheveu/ long/lors de/ manquer/ repas/ avoir/ affûter/ PAR/ manger

Ne pas se passionner pour les femmes qui ont la peau claire et les cheveux longs car elles ne peuvent pas remplacer la nourriture

5. *Không ai nắm tay thâu ngày đến tối*

pas/ qui/ serrer/ main/ tout/ jour/ jusqu'à/ soir

Personne ne serre la main du matin au soir

6. *Không ai duỗi tay thâu ngày đến sáng*

pas/ qui/ étendre/ main/ tout/ jour/ jusqu'à/ matin

Personne n'étend le bras du soir au matin

7. *Chơi dao sắc có ngày đứt tay*

jouer/ couteau/ tranchant/ arriver/ jour/ couper/ main

Quand on s'amuse avec un couteau, on risque d'avoir le doigt coupé un de ces jours

8. *Cơm ăn vào bụng chẳng sáng thì trưa, nón đội trên đầu không mưa thì nắng*

riz/ manger/ entrer/ ventre/ PAR/ matin/ PAR/ midi/ chapeau conique/ coiffer/ sur/ tête/ PAR/ pluie/ PAR/ soleil

Toute chose a son origine

On trouve dans les 8 proverbes les substantifs exprimant les unités temporelles. Ce sont : *khi* - moment (proverbes numérotés 1, 2, 3, 4), *ngày* – jour (proverbes numérotés 5, 6, 7), *tối* – soir (proverbe numéroté 5), *sáng* – matin (proverbes numérotés 6, 8), *trưa* – midi (proverbe numéroté 8). Dans la langue vietnamienne, ces substantifs marquent un espace de temps et ils peuvent servir comme circonstants de temps en association avec les mots *trước* (antérieur), *nay* (concomitant), *sau* (postérieur) qui expriment respectivement les moments antérieur,

concomitant, postérieur par rapport à un point de référence temporelle choisi (cf. 9.1.2.1). Dans le proverbe, tous les substantifs : *khi* (moment), *ngày* (jour), *tối* (soir), *sáng* (matin), *trưa* (midi) apparaissent seuls, sans l'accompagnement de ces derniers. Cette façon d'actualiser des substantifs désignant les unités temporelles du proverbe permet de bien maintenir son caractère de généralité intemporelle. Dans nos 8 proverbes, les noms désignant les unités temporelles marquent un espace de temps indéterminé.

L'étude de l'expression du temps dans le proverbe vietnamien nous permet de découvrir un point commun très intéressant entre le vietnamien et le français en ce qui concerne l'expression du temps dans le proverbe. Si dans le proverbe vietnamien, l'indétermination temporelle du proverbe se réalise par l'absence totale des circonstants de temps, dans le proverbe français, l'indétermination temporelle du proverbe est réalisée par le présent de l'indicatif. Dans le chapitre portant sur l'actualisation des temps verbaux dans le proverbe, nous avons montré que le présent est une forme prétemporelle. Les instructions temporelle et aspectuelles [+ neutre], [+ tension], [+ neutre] que donne le présent offrent la localisation dans l'indétermination temporelle, *i.e.* l'identification de l'époque du présent reste imprécise et ne spécifie pas la représentation du temps interne. Cela va de pair avec le proverbe qui, en tant que discours gnominique, demande de ne pas référer à un ancrage spatio-temporel. Ainsi, par des moyens différents, le vietnamien et le français se croisent sur le chemin qui conduit à la généricité proverbiale. Chaque langue utilise différents procédés pour arriver à un but commun. L'indétermination temporelle du proverbe est un universel et le choix des moyens linguistiques pour marquer cet universel dépend des caractéristiques propres à chaque langue. En tant que langue isolante dont la voie lexicale est le moyen principal pour signifier les rapports temporels, le vietnamien choisit la non-présence des circonstants de temps pour exprimer l'indétermination temporelle proverbiale. En tant que langue flexionnelle dont le temps grammatical est obligatoirement marqué, le français choisit le présent, forme prétemporelle, pour exprimer l'indétermination temporelle proverbiale. La généricité proverbiale est exprimée par des moyens linguistiques différents dans les deux langues qui observent les règles grammaticales de chaque langue. Chaque langue a son propre système et ce système répond parfaitement à l'exigence d'expression de la pensée. Chaque langue résout le problème de la communication selon ses propres critères, ses propres techniques et stratégies.

Dans ce chapitre portant sur l'actualisation du verbe dans le proverbe vietnamien, nous avons rencontré la même difficulté que celle à laquelle nous nous sommes heurtée lorsque nous avons étudié l'actualisation du nom dans le proverbe vietnamien. Cette difficulté

provient, d'une part, de la divergence entre le vietnamien et le français en ce qui concerne la catégorie du verbe et, d'autre part, du souci d'assurer la cohérence vis-à-vis de la méthode d'analyse de l'actualisation verbale en français et en vietnamien. Comme le vietnamien et le français ne possèdent pas les mêmes marqueurs d'expression verbale et qu'il est donc impossible de partir d'une analyse parallèle des moyens expressifs des deux systèmes, nous nous appuyons sur le point sémantique commun entre le proverbe vietnamien et le proverbe français qu'est la généralité afin de relever les moyens expressifs propres à chaque système.

Nous avons analysé de façon systématique l'actualisation des types de procès, et la non-présence des circonstants de temps, que nous avons mis en rapport avec la production du sens général du proverbe vietnamien. Ce qui nous satisfait est qu'il existe une concordance remarquable entre la visée discursive du proverbe et les opérations productrices de cette visée de sens. Les formes linguistiques permettent au proverbe de produire efficacement la généralité et inversement, c'est la visée discursive du proverbe qui décide de la présence ou non des formes dans le but d'exprimer la généralité. Il s'agit là d'une relation réciproque entre deux unités dans laquelle l'une est la raison d'être de l'autre et vice-versa.

Nous proposons de présenter ci-après le tableau qui récapitule les résultats que nous avons obtenus au cours de notre analyse de l'actualisation nominale et de l'actualisation verbale dans le proverbe vietnamien et dans le proverbe français :

actualisation nominale	proverbe français	déterminant zéro		40,64 %
		déterminant défini	article défini	44,24 %
			démonstratif	0,00 %
			possessif	6,11 %
		déterminant indéfini	article indéfini	7,19 %
			numéral	1,79 %
			autres déterminants	2,50 %
	proverbe vietnamien	SN corporel actualisé sans l'accompagnement d'un nom comptable ou de CÁI, MỘT	SN corporel nu	60,79 %
			adjoint + SN corporel	27,69 %
			SN corporel + adjectif	7,19 %
SN comptable + SN corporel		4,31 %		
actualisation verbale	proverbe français	types de procès	états	68,96 %
			activités	25,28 %
			accomplissements	4,59 %
			réalisations instantanées	1,14 %
		temps verbaux	présent	76,61 %
			passé composé	1,43 %
			futur simple	0,35 %
		autres réalisations	impératif	2,51 %
			phrase nominale	17,98 %
		proverbe vietnamien	types de procès	états
	activités			20,89 %
	accomplissements			0,76 %
	non-présence de circonstants de temps			

Tableau 13. Récapitulation des outils de l'actualisation nominale et verbale dans le proverbe

CONCLUSION

Notre objectif, lorsque nous avons commencé cette thèse, était de dégager les tendances dominantes du français et du vietnamien en ce qui concerne l'actualisation du nom et du verbe dans le proverbe. Cet objectif nous conduit naturellement à la question de la généricité proverbiale qui est un des universaux des langues. Nous avons ainsi cherché à montrer, par l'analyse détaillée de l'actualisation nominale et verbale dans un groupe de proverbes contenant des praxèmes corporels, comment chaque langue construit, avec ses propres ressources lexicales et morphosyntaxiques, la généricité proverbiale.

Avant de nous atteler à cette tâche, nous avons cherché à caractériser, dans une partie introductive, le statut du proverbe en tant que genre du discours. Nous avons proposé deux principes permettant d'identifier le proverbe : principe de différence et principe d'identité. Le proverbe est une convention prise entre ces deux principes complémentaires. Le *principe de différence* a été éclairci par la distinction entre le proverbe et les formes apparentées. Pour le cas du proverbe vietnamien, nous avons distingué le proverbe de *thành ngữ* (locution) et de *ca dao* (chanson populaire). La distinction entre le proverbe et *thành ngữ* (locution) repose sur deux critères que sont la forme syntaxique et la fonction sémantique. Si le proverbe possède formellement l'aspect d'une phrase, *thành ngữ* (locution) est généralement un syntagme et celle-ci peut s'insérer dans la phrase proverbiale en jouant le rôle d'un nom ou d'un verbe. Alors que le sens de *thành ngữ* (locution) est l'équivalent du sens d'un mot, le sens du proverbe est un jugement. La distinction entre le proverbe et la chanson populaire est fondée sur leur manière d'exprimer le contenu sémantique. Le proverbe et la chanson populaire abordent plusieurs thèmes communs, mais le sens exprimé par le proverbe est d'ordre rationnel alors que le sens traduit par la chanson populaire est d'ordre émotionnel. La chanson populaire utilise un mode d'expression subjectif, personnel, alors que le proverbe utilise un mode d'expression objectif, impersonnel. Pour le cas du proverbe français, nous avons distingué le proverbe des autres genres du discours affins tels que le dicton, la maxime, l'aphorisme, la sentence, l'adage, et le slogan. La distinction entre le proverbe et le dicton repose sur le critère du champ d'application sémantico-référentiel. Alors que le dicton parle strictement des phénomènes météorologiques ou des expériences professionnelles, le proverbe est une phrase générique qui porte directement et nécessairement sur les hommes (Kleiber 2000). La distinction entre le proverbe et la maxime est fondée essentiellement sur la nature de leur provenance et le critère de métaphoricité. Les proverbes sont des créations anonymes, collectives, populaires. Les maximes sont des créations connues, bien signées, individuelles. Le proverbe est généralement métaphorique alors que la plupart des maximes doivent s'interpréter littéralement. Distinguer le proverbe des formes apparentées nous permet de

reconnaître la spécificité du proverbe en tant que genre à part entière. Après avoir éclairci le principe de différence du genre discussif proverbial, nous avons mis en lumière le *principe d'identité* de celui-ci en relevant les facteurs caractéristiques du proverbe en ce qui concerne son contenu thématique, son style et sa structure. Nous avons analysé parallèlement les huit caractéristiques définitoires prototypiques du genre proverbial en français et en vietnamien : la structure binaire ; la rime et le rythme ; la symétrie des mots d'un même champ lexical ; l'autonomie sémantique, syntaxique et pragmatique ; la métaphoricité ; la restriction aux hommes ; la généricité ; et enfin l'origine populaire. Ces facteurs caractéristiques du genre proverbial apparaissent tant en français qu'en vietnamien, malgré l'éloignement très marqué sur le plan typologique des deux langues. Elles se différencient par le degré de concentration qui est tributaire des caractéristiques typologiques propres à chaque langue. Les propriétés concernant la structure du proverbe comme la structure binaire, la rime et le rythme, la symétrie des mots d'un même champ lexical se présentent significativement dans la plupart des proverbes vietnamiens alors que les mêmes propriétés se présentent principalement en français dans les proverbes à forme nominale. Les propriétés relevant du plan sémantique telles que la métaphoricité, la restriction aux hommes, la généricité se présentent dans tous les proverbes des deux langues. Nous avons montré que, parmi les propriétés, la généricité est une exigence fondamentale du discours proverbial dans le sens où elle est obligatoire pour qu'un énoncé puisse acquérir le statut proverbial et qu'elle peut englober les autres propriétés telles que : l'autonomie sémantique, syntaxique, pragmatique, la restriction aux hommes et la métaphoricité. Prenant en compte l'importance de cette propriété, nous avons toujours mis en rapport le type d'actualisation avec la production du sens générique du proverbe tout au long de notre analyse de l'actualisation du nom et du verbe dans le proverbe.

Après avoir défini le proverbe en tant que genre du discours indépendant porteur d'un moule stylistique, thématique et structurel, nous nous sommes penchée sur l'étude détaillée de l'actualisation nominale et verbale en nous appuyant sur un corpus de proverbes contenant des praxèmes corporels. Cette étude a été réalisée dans la partie II et la partie III qui constituent les parties centrales de notre thèse.

Nous avons consacré un chapitre pour présenter la théorie de l'actualisation proposée initialement par Guillaume, adoptée et travaillée ensuite par les praxématiciens. C'est dans ce cadre théorique que notre étude se situe. Nous avons envisagé la notion d'actualisation selon la perspective de la psychomécanique du langage et de la praxématique. Les notions relatives au phénomène de l'actualisation telles que langue, discours, opération de pensée, temps opératif, signifié de puissance, signifié d'effet, praxis, praxème, production de sens ont été

examinées. L'actualisation est une opération de pensée inscrite dans le temps opératif de l'à-dire en tension vers le dire qui permet de passer de la virtualité de la langue à la réalité du discours. Nous avons insisté sur les deux opérations de formation de l'image-temps et de l'image-espace que sont la chronogénèse et la topogénèse. La chronogénèse consiste à produire sur le verbe l'image-temps nécessaire à l'actualisation de la langue au discours. La topogénèse se propose de rendre compte des processus d'actualisation du nom. La chronogénèse et la topogénèse sont des mouvements d'approche du réel par lesquels la conscience construit, avec les moyens de la langue, une image de réalité et en contrôle la vérité objective. Dans ce chapitre, nous avons aussi articulé le dynamisme de l'actualisation à la typologie des langues. L'étude de la typologie des langues peut se fonder sur la distinction entre le plan de puissance (langue) et le plan d'effet (discours), la transition de l'un à l'autre s'effectuant au cours de l'acte de langage, autrement dit sur l'analyse des opérations de pensées postulant que dans toutes les langues, il existe une unité de puissance à partir de laquelle se construit le discours. C'est l'étude typologique qui permet de dégager les opérations qui sous-tendent l'activité langagière et la façon dont elles se réalisent dans les différentes langues. Ainsi, en postulant que la généralité proverbiale est une des catégories universelles de la pensée humaine, nous visons à montrer, dans notre étude menée sur l'actualisation du nom et du verbe dans les proverbes français et vietnamiens, comment chaque langue construit, avec ses moyens expressifs, des représentations spécifiques de la généralité proverbiale.

Le choix théorique et méthodologique déterminé, nous sommes parvenue à l'analyse contrastive de l'actualisation nominale et verbale en appui sur un corpus de proverbes français et vietnamiens comportant des SN corporels. Nous avons d'abord analysé séparément l'actualisation nominale et l'actualisation verbale dans le proverbe français et dans le proverbe vietnamien et nous avons ensuite comparé le mécanisme de ce processus dynamique dans les deux langues.

Par l'étude de l'actualisation du nom dans le proverbe français, nous avons relevé les marqueurs privilégiés de la généralité que sont le déterminant zéro, les déterminants définis *le* et *les*, le déterminant indéfini *un*. Pour mieux rendre compte du fonctionnement de ces derniers, nous les avons étudiés dans le rapport avec le type du SN corporel (SN corporel nu ou SN corporel accompagné d'un modificateur), avec le type de phrase dans laquelle il s'insère (phrase canonique ou nominale), avec sa position syntaxique (en sujet ou en complément). Ainsi, les SN précédés par un déterminant zéro ont une tendance à garder en puissance et en effet la même valeur. Dans ces cas, l'esprit ne veut pas différencier la valeur potentielle du nom en langue de la valeur réelle dans le discours. Nous avons justifié

l'analogie dans le mode d'appréhension du réel entre le déterminant zéro et le déterminant défini singulier. Ces deux déterminants ne renvoient à aucun référent concret mais à un référent virtuel conçu comme constitutif des propriétés définitives, essentielles, typiques de toutes les occurrences du même type. Il s'agit là d'un individu ou d'un ensemble spatio-temporellement non délimité. L'usage fréquent du déterminant zéro et du déterminant défini dans le proverbe provient d'un mode d'appréhension du réel propre au genre discursif proverbial concernant la visée générique du proverbe. A l'encontre du déterminant zéro et du déterminant défini, le déterminant indéfini n'est pas un actualisateur privilégié du proverbe, il n'actualise qu'une faible proportion des noms. Cela a pour origine le fait que l'interprétation générique d'un SN indéfini est fortement dépendante du prédicat qui lui est associé et dans le proverbe, ces conditions textuelles sont peu représentées. Dans l'emploi générique du proverbe, le déterminant *un* réfère à un ensemble en prélevant indifféremment n'importe quel élément sur cet ensemble.

Pour mieux comprendre le fonctionnement des déterminants en relation avec le processus de production du sens générique du proverbe, nous nous sommes ensuite intéressée aux autres déterminants apparaissant dans le proverbe et même au déterminant qui est totalement absent dans le discours proverbial. Ainsi, nous avons examiné le comportement linguistique du déterminant possessif et du déterminant *tout*, nous avons également expliqué la raison de l'absence totale du démonstratif dans le proverbe. Dans le proverbe, les SN corporels à déterminant possessif ont pour effet de diriger le focus de l'intérêt sur la partie du corps, ce qui est convenable avec la visée directive que portent les proverbes comportant les SN corporels à déterminant possessif. La généricité dénotée par le possessif se réalise par la nature du possesseur et du possédé mise en relation avec le genre du discours proverbial. Le possesseur dans le proverbe n'est qu'un support virtuel pour que le possédé puisse y référer. Quant au démonstratif, ses deux sortes d'emplois, à savoir anaphorique et déictique, ne sont pas compatibles avec la généricité proverbiale. La dépendance co(n)textuelle du démonstratif s'accorde mal avec la visée générique du proverbe. En tant que genre du discours élémentaire constitué d'un seul énoncé, le proverbe s'oppose au fonctionnement anaphorique du démonstratif qui exige un enchaînement d'énoncés comportant au moins deux propositions.

Dans l'étude de l'actualisation nominale dans le proverbe vietnamien, nous sommes partie des caractéristiques propres à cette langue pour rendre compte de la généricité proverbiale. Le vietnamien étant une langue isolante sans article, la généricité proverbiale n'y est pas exprimée par les actualisateurs déterminants comme en français. Par ailleurs, si les noms corporels dans la langue française sont des noms comptables, les noms corporels dans la langue vietnamienne sont massifs. En tant que noms massifs, les noms corporels en

vietnamien ne marquent obligatoirement pas les indications de nombre et de définitude. Alors, l'indétermination de la référence nominale dans le proverbe vietnamien se réalise par la non-présence des marqueurs désignant le nombre et la définitude que sont les noms comptables et les particules *Cái, Môt*. Nous avons classifié les SN corporels dans le proverbe vietnamien en deux groupes : le groupe de SN corporels actualisés tout seuls, sans l'accompagnement des SN comptables ou des particules : *Cái, Môt*, et le groupe de SN corporels précédés d'un SN comptable. Les SN corporels actualisés seuls, à leur tour, se divisent en deux sous-groupes : le sous-groupe de SN corporels nus assurant eux-mêmes la fonction de thème et/ou de rhème, et le sous-groupe de SN corporels accompagnés d'un adjectif, généralement d'un verbe. Ce dernier peut distinguer les SN dont l'adjectif est antéposé des SN dont l'adjectif est postposé. Un SN corporel nu en vietnamien ne comporte en soi aucune indication de définitude et de spécificité. L'expression nominale est alors simplement l'expression d'une Espèce, d'une Classe, qui est appréhendée au sens notionnel, et qui peut s'appliquer à toutes les occurrences possibles. Le SN corporel nu est donc une conception générale qui existe dans l'esprit de façon permanente et qui exclut tout ce qui est concret et momentané. Nous sommes parvenue à justifier que les deux types de SN corporels accompagnés d'un adjectif antéposé et d'un adjectif postposé actualisent dans le proverbe au même titre que les SN corporels nus. Tous les trois représentent le même mode d'appréhension du réel, celui du qualitatif. La classe d'occurrences constituée par ces types de SN corporels est appréhendée par l'intermédiaire des propriétés notionnelles qui sont des conceptions générales ayant une existence permanente dans l'esprit. Dans le type de SN corporels accompagnés d'un nom comptable qui s'avère d'un tout petit pourcentage dans notre corpus de proverbes, la généricité proverbiale s'y produit sous un autre aspect. Tout en conservant les traits singulier et défini qui sont ses valeurs en langue, ce type de SN corporels arrive à exprimer la généricité en poussant le référent spécifique jusqu'à l'état néant ou jusqu'à l'état dans lequel le référent spécifique porte une valeur symbolique du nombre.

Par l'analyse de l'actualisation du SN corporel dans le proverbe français et dans le proverbe vietnamien, nous sommes arrivée à une conclusion : malgré la différence claire sur le plan de moyens expressifs, ces deux langues présentent le même principe d'actualisation de la généricité dans le domaine référentiel. Le proverbe français se sert du déterminant zéro, du déterminant défini pour exprimer la généricité, alors que dans la langue vietnamienne, on remarque une tendance à ne marquer ni la définitude, ni le nombre des noms corporels. Chaque langue utilise donc différents procédés pour arriver à une même visée discursive.

Dans la dernière partie portant sur l'actualisation du verbe dans le groupe de proverbes français et vietnamiens contenant des praxèmes corporels, nous avons d'abord déterminé le cadre théorique qui sous-tend notre étude de l'actualisation verbale et qui est essentiellement celui du temps-aspect-mode. Appliqué au cas vietnamien, cet appui théorique doit être modifié pour s'adapter aux caractéristiques propres de la catégorie du verbe en vietnamien. Nous avons ensuite analysé de façon détaillée l'actualisation verbale dans le proverbe français en étudiant les types de procès, les temps verbaux. Nous nous sommes également intéressée aux autres réalisations telles que la phrase nominale, la phrase impérative, la phrase impersonnelle ; et pour le cas du proverbe vietnamien, nous nous sommes penchée sur les types de procès, sur la raison pour laquelle les circonstants ne peuvent pas coexister avec le proverbe.

Dans l'étude de l'actualisation verbale dans le proverbe français, nous avons envisagé la question de la référence temporelle sous différents angles : les temps verbaux, les types de procès, le genre de discours dans lesquels l'énoncé proverbial est produit. Ces trois angles présentent une relation de recouvrement et d'influence réciproque dans la production et dans l'interprétation d'un énoncé proverbial. Nous avons articulé cette relation en termes d'offre et de demande. L'offre et la demande concernent tous les angles. Ce qu'un temps verbal (ou un type de procès, ou un genre de discours) offre, ce sont les éléments préexistants en langue, *i.e.* ce qui fait qu'un temps verbal est un temps verbal (ou ce qui fait qu'un type de procès est un type de procès, ou ce qui fait qu'un genre de discours est un genre de discours) ; et ce qu'il demande, ce sont les contraintes linguistiques et extralinguistiques en vue d'actualiser convenablement les éléments offerts. Dans le cas des proverbes, les offres et les demandes des temps verbaux, des types de procès, du genre proverbial sont en interaction dans le but de produire la généralité proverbiale. La valeur générale du proverbe est le fruit d'une interaction entre plusieurs marqueurs véhiculés dans tout l'énoncé proverbial.

Nous avons fait un classement des types de procès dans le proverbe qui se base sur un calcul précis de l'interaction entre plusieurs facteurs influencés sur la catégorisation des types de procès, tels que les propriétés notionnelles des sémantèmes verbaux, l'ensemble des indices prédicatifs et discursifs. La haute fréquence des procès atéliques constitués de verbes d'état et de verbes d'activité explique aisément le caractère général du proverbe.

Dans notre corpus de proverbes, les procès états sont représentés principalement par *être* et *avoir*. Les verbes d'état diffèrent des autres types de procès par l'absence de dynamisme et de déroulement en phases dans leur structure temporelle interne. Comme ils n'impliquent aucune évolution temporelle, les verbes d'état expriment une situation atemporelle. Cette atemporalité a un analogue spatial : il est difficile de situer les états dans

un ancrage spatial. Les verbes d'état sont spatio-temporellement non déterminés, non délimités. La référence temporelle produite par ce type de procès est virtuelle, ce qui permet aux énoncés dans lesquels les verbes d'état s'insèrent d'obtenir une portée générique. On comprend pourquoi le proverbe préfère actualiser ce type de procès. Les valeurs aspectuelles exprimées par les verbes d'état vont de pair avec la visée générique du proverbe.

Les procès activités dans le proverbe sont représentés principalement par le verbe *faire*. Le procès marqué par *faire* dans notre corpus de proverbes désigne un état résultant d'un processus non achevé. Les bornes du procès sont toujours ouvertes, le degré de validation du procès dans un intervalle de temps reste également ouvert. Un état résultant exprime une propriété stative dont il est impossible d'indiquer linguistiquement le début ni la fin. *Faire* marque l'origine, la production d'un état de chose. La majorité des verbes d'activité restants est actualisée dans une structure négative. Le procès noté par un verbe d'activité à la forme négative doit être envisagé comme non dynamique, *i.e.* statique. L'énoncé comportant un verbe activité à la forme négative se comporte comme un état. Le fonctionnement des verbes d'activité dans notre corpus de proverbes permet d'encoder une relation prédicative statique dans un procès non statif, au même titre que celle encodée par les verbes d'état. Comme les états, les activités s'accordent mal avec un ancrage spatio-temporel. L'incompatibilité des activités avec les indices spatio-temporels prouve l'indétermination de la référence temporelle dénotée par les verbes d'activité, ce qui permet de traduire le caractère générique du proverbe.

On constate une relation réciproque entre les types de procès atéliques et le genre de discours proverbial : d'une part, les verbes atéliques, par leurs caractéristiques, offrent des éléments propices pour que la généricité proverbiale soit actualisée efficacement et ils demandent un contexte convenable à ses caractéristiques ; d'autre part, le genre proverbial répond bien à la demande contextuelle des verbes atéliques en offrant un contexte propice pour actualiser efficacement les caractéristiques de ces derniers, et, en apparaissant abondamment dans le proverbe, les verbes atéliques répondent bien à la demande du genre proverbial vis-à-vis de l'invitation des éléments convenables à la visée discursive du proverbe.

Pour rendre compte de l'interaction entre le temps verbal et la visée discursive du proverbe, nous nous sommes appuyée sur les propositions de Bres (1999a, 2003b, 2005a, 2005b, 2006). Nous avons adopté son hypothèse du présent prétemporel car cette dernière attribue une réponse unitaire en ce qui concerne l'articulation de l'invariant sémantique du présent à la diversité de ses emplois et des différents effets de sens auxquels il peut contribuer. En effet, l'hypothèse d'une interaction entre le présent qui offre les instructions

temporelle et aspectuelles [+ neutre], [+ tension], [+ neutre] d'une part, et le co(n)texte qui demande une représentation particulière du procès d'autre part, permet de traiter efficacement les différents emplois du présent : la multiplicité des emplois n'est pas le fait du présent lui-même mais de son interaction avec le co(n)texte qui, en fonction des éléments qui le constituent, produit tel ou tel effet de sens. L'explication du présent dans le proverbe par l'hypothèse prétemporelle évite l'obstacle que rencontrent des approches temporelles en ce qui concerne la recherche d'un ancrage temporel pour situer le procès marqué par le discours proverbial dans la ligne du temps. Cette hypothèse permet de rendre compte à la fois du fonctionnement du temps dans le discours proverbial et du fonctionnement du genre discursif proverbial qui, en interaction, produisent un effet de sens générique proverbial.

Nous avons remarqué une parfaite concordance entre les offres et les demandes du présent et du proverbe. Le présent, comme il ne situe pas le procès dans le temps et comme sa représentation du temps interne n'est pas à rapporter à un référent, offre au proverbe un temps idéal pour assurer son caractère de généralité intemporelle. Le présent demande que le proverbe soit disponible pour l'actualiser temporellement et aspectuellement comme indéterminé et ce dernier répond parfaitement à cette demande du présent : l'apparition abondante des SN à déterminant zéro et à déterminant défini, la non-présence presque absolue des expressions à valeur temporelle telles que des circonstanciels localisateurs, la haute fréquence des procès atéliques permettent de référer à une image-temps virtuelle qui est spatio-temporellement non déterminée, non délimitée. Le proverbe, quant à lui, offre au présent un emploi idéal dans lequel ce tiroir verbal rend légitimes ses instructions temporelle et aspectuelles. La généricité proverbiale choisit le présent comme tiroir verbal par excellence pour atteindre son but, l'indétermination temporelle.

Malgré son apparition minimale, le passé composé a retenu notre attention par l'originalité dans sa manière d'actualiser le procès. Les instructions temporelle et aspectuelles [+ neutre], [+ extension], [+ neutre] que donne le passé composé offrent la localisation dans l'indétermination temporelle et ne spécifient pas la représentation du temps interne. Cela va de pair avec le proverbe qui, en tant que discours gnomique, demande de ne pas référer à un ancrage spatio-temporel. Mais l'originalité du type d'actualisation du passé composé par rapport au présent est due à sa structure : toutes nos occurrences de proverbes au passé composé sont structurées avec la négation *ne...jamais*. La structure *ne...jamais* exprimant un rejet hors du temps. L'idée du temps nul exprimée par *ne...jamais* permet de situer l'image-temps dans l'abstraction, c'est-à-dire qu'avec la présence de *ne...jamais*, l'image-temps devient virtuelle. Le recours à *ne...jamais* est une contrainte qui pèse sur le passé composé et qui empêche l'accès direct à la production comme à l'interprétation de la généricité

proverbiale. C'est pour cette raison que le présent mais non le passé composé est tendanciellement actualisé dans le discours proverbial.

L'apparition du futur simple est négligeable dans notre corpus de proverbes (1 occurrence) mais l'utilité de l'interprétation de ce temps verbal pour notre objectif de travail est grande, *i.e.* l'analyse du futur simple nous permet de mieux comprendre le fonctionnement des temps verbaux en général et du futur simple proprement dit dans la production du sens générique du proverbe. Le futur simple, comme il situe le procès dans l'avenir, n'est pas convenable à la visée discursive du proverbe qui tend à une indétermination temporelle. Comme le passé composé, le futur simple ne possède pas une autonomie temporelle à l'égard de l'expression générique et pour entrer dans le proverbe, il doit recourir à des marqueurs à valeur générique comme *qui* et *tel*. Le signifié temporel du futur simple n'est pas favorable à la production de sens générique du proverbe et pour cette raison, il n'est pas la forme élue du proverbe.

Dans la dimension de l'actualisation phrastique, nous avons abordé la question de l'actualisation des phrases nominales, des phrases impératives et des phrases impersonnelles qui occupent des places considérables dans le proverbe.

La phrase nominale, en absence de verbe, est privée de toutes les catégories de mode, de temps et d'aspect. Sans marques temporelles, ni aspectuelles, ni modales, les proverbes à forme nominale sont aptes à exprimer la généralité. Le contenu asserté par ce type de proverbes est conçu hors de toute détermination temporelle et aspectuelle et hors de la subjectivité du locuteur. L'absence de la référence temporelle dans la phrase nominale est compatible avec l'indétermination de l'ancrage spatio-temporel du proverbe. Dans la production du sens générique des proverbes à forme nominale, ce sont l'absence du verbe, la structure binaire, la structure rythmique, la présence dominante du déterminant zéro et du déterminant défini qui sont des facteurs qui permettent d'actualiser la visée discursive du proverbe.

Les proverbes à forme impérative dans notre corpus ne connaissent que la deuxième personne du singulier. En tant que forme directive, l'emploi du tutoiement mais non du vouvoiement permet de produire un effet de sens émotif, affectif qui donne l'accès direct à la réception du conseil visée par le proverbe impératif. Cet effet de sens est renforcé par l'apparition dominante des déterminants possessifs qui, eux aussi, sont capables d'éveiller chez le destinataire un sentiment intime et d'obtenir rapidement chez le destinataire une certaine connivence. Dans les proverbes à forme impérative, la deuxième personne du singulier est la personne à qui s'adresse l'auteur populaire mais ce « tu » n'est pas une

personne concrète, particulière, mais virtuelle, ce qui convient bien à la visée générique du proverbe.

L'indétermination de la personne et de l'époque exprimée par les proverbes à forme impersonnelle supprime tout individu particulier et tout ancrage spatio-temporel pour s'appliquer à toute personne susceptible d'entendre le proverbe en tout lieu et en tout temps. L'indétermination de la personne et de l'époque des formes impersonnelles laisse au procès une virtualité maximale qui convient parfaitement au caractère générique du proverbe.

Nous avons consacré le dernier chapitre à examiner la question de l'actualisation du nom dans le proverbe vietnamien et à comparer le mécanisme de l'actualisation verbale dans le proverbe en vietnamien et en français. Comme le vietnamien ne possède pas le temps en tant que catégorie grammaticale, nous avons mis l'accent surtout sur l'actualisation des types de procès, et sur l'explication de l'absence des circonstants de temps dans le proverbe. Nous les avons toujours mis en rapport avec la visée discursive du proverbe qu'est la généralité.

Nous avons utilisé les mêmes critères appliqués sur les types de procès pour le proverbe français dans la classification des types de procès en proverbe vietnamien. Notre classification se base sur la distinction [\pm télique] qui est un des universaux des langues. Néanmoins, nous avons pris conscience que cette classification doit être modifiée selon les caractéristiques propres du verbe dans la langue vietnamienne. Si dans le verbe français, la détermination d'un type de procès se fait à partir de plusieurs facteurs tels que: les caractéristiques notionnelles des sémantèmes lexicaux ; la présence ou non du complément et/ou du circonstant, leur nature ; la nature du SN sujet, le temps verbal, le contexte discursif, la caractérisation d'un type de procès dans le verbe vietnamien doit exclure le facteur du temps verbal car ce dernier n'existe pas dans la langue vietnamienne.

Utilisant les mêmes critères, nous avons obtenu la même classification des types de procès composée de procès états, procès activités, procès accomplissements. Néanmoins, les verbes de réalisation instantanée sont exclus dans le proverbe vietnamien.

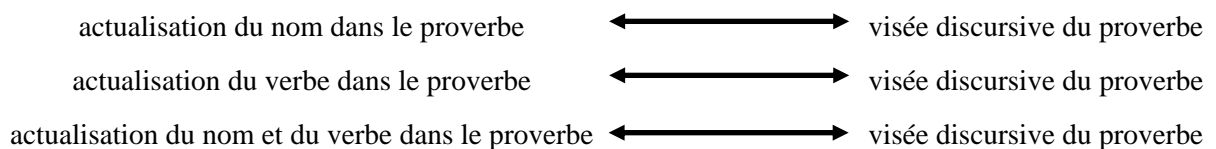
Dans les procès de type état, nous avons analysé le fonctionnement des verbes d'état désignant la couleur, la dimension, la taille, la forme ; des verbes d'états désignant le caractère de l'homme ; des verbes de sentiment ; des verbes d'état désignant la comparaison ; des verbes de modalité. Les verbes d'état ne comportent pas de structure interne, i.e, ils sont non bornés. Cette propriété des verbes d'état entraîne une conséquence : il est difficile de situer les états dans un ancrage spatio-temporel. Les verbes d'état sont spatio-temporellement non déterminés, non délimités. C'est pour cette raison que le proverbe tend à actualiser le verbe selon ce type de procès.

Le procès marqué par les verbes d'activité dans notre corpus de proverbes désigne une qualité stative dont il est impossible d'indiquer linguistiquement le début et la fin. Les bornes du procès marqué par les activités sont toujours ouvertes. La présence des opérateurs aspectuels dans le proverbe permet à un SV activité de fonctionner comme un verbe d'état.

En ce qui concerne l'expression du temps dans le proverbe vietnamien, nous avons justifié la compatibilité entre la non-présence des circonstants de temps et la visée générique du proverbe. Les circonstants de temps ont pour fonction de localiser le procès dans les époques présente, passée ou future. Le proverbe, en tant que discours gnomique, vise à situer le procès hors du temps. L'intemporalité du proverbe s'oppose au fonctionnement déictique des circonstants de temps et c'est pour cette raison que ces derniers sont exclus dans le proverbe vietnamien.

La mise en regard du système verbal vietnamien et de celui du français fait apparaître de façon très nette les convergences et les divergences des deux langues en ce qui concerne la stratégie de la production du sens générique du proverbe. Dans les proverbes des deux langues, la haute fréquence des procès atéliques s'explique par le fait que ce type de procès permet d'actualiser efficacement la généricité proverbiale. Nous avons obtenu une remarquable concordance entre les procès atéliques et les noms massifs tant en proverbe vietnamien qu'en proverbe français. Nous espérons que notre résultat fournit une preuve valable pour la question de la correspondance entre les procès atéliques et les noms massifs qui n'est pas encore étudiée sérieusement en linguistique. Si le vietnamien et le français représentent une convergence en ce qui concerne les types de procès dans le proverbe sur les deux dimensions : moyens d'expression et contenu de sens, en ce qui concerne l'expression du temps dans le proverbe, les deux langues diffèrent quant à la dimension des moyens d'expression et s'accordent sur la dimension du contenu de sens. Dans le proverbe vietnamien, l'indétermination temporelle du proverbe se réalise par l'absence totale de circonstants de temps et dans le proverbe français, l'indétermination temporelle du proverbe est réalisée par le présent de l'indicatif. Malgré cette grande différence sur le plan expressif, *i.e.* il est d'ordre lexical pour le cas du vietnamien et morphologique pour le cas du français, le signifié de la non-présence des circonstants de temps et celui du présent de l'indicatif coïncident. La non-présence des circonstants de temps vise à exprimer l'indétermination temporelle et le présent, en tant que forme prétemporelle, ne situe pas le procès dans le temps et ne spécifie pas la représentation du temps interne. Partant de moyens expressifs différents, le proverbe, dans les deux langues, réussit à obtenir un même but, celui de l'indétermination temporelle proverbiale. Dans les proverbes des deux langues, l'expression du temps et l'expression de l'aspect sont solidaires afin d'exprimer l'indétermination temporelle.

Les résultats que nous avons obtenus par l'étude de l'actualisation nominale et de l'actualisation verbale dans le proverbe français et dans le proverbe vietnamien nous satisfont dans la mesure où ils sont conformes à notre méthode d'analyse présentée en 5.3.1 : dégagement des tendances dominantes ayant une large diffusion et une probabilité de traitement comme traits généralisables. Bien plus, nous sommes ravie de constater qu'il existe une concordance entre les outils linguistiques apparaissant dans le proverbe et l'image de réalité produite par l'énoncé proverbial. Dans le discours proverbial, la représentation de l'image de réalité est virtuelle et tous les outils linguistiques apparaissant dans les dimensions nominale et verbale du proverbe tendent à actualiser cette représentation. Dans la dimension nominale, les outils tendanciels de l'actualisation de l'image-espace sont les déterminants zéro et défini pour le cas du proverbe français et les SN corporels nus pour le cas du proverbe vietnamien. Dans la dimension verbale, les outils tendanciels de l'actualisation de l'image-temps sont les types de procès atéliques et le présent pour le proverbe français et les procès de type atélique, la non-présence de circonstants de temps pour le proverbe vietnamien. L'actualisation nominale et l'actualisation verbale sont solidaires dans l'expression de la généricité qui est la visée discursive du proverbe. Ainsi, schématiquement⁷⁷ :



Visant l'exhaustivité d'une étude de l'actualisation nominale et de l'actualisation verbale dans le proverbe, nous avons limité notre corpus d'étude au groupe de proverbes français et vietnamien contenant des mots relatifs aux parties corporelles. Néanmoins, nous sommes en droit d'espérer que les résultats de notre recherche sont également valables pour les autres groupes de proverbes proprement dit et pour le proverbe en général car lorsque nous avons élargi notre corpus de 122 proverbes à 278 proverbes dans les deux langues, les pourcentages des outils de l'actualisation de l'image-espace sur le nom et de l'image-temps sur le verbe sont restés presque les mêmes.

En guise de perspective, on peut orienter la recherche vers de nouvelles approches, par exemple les approches pragmatique et interculturelle. Du point de vue de la pragmatique, on peut s'interroger sur le mode d'insertion du proverbe dans le discours (direct ou indirect,

⁷⁷ La flèche ↔ exprime la relation réciproque

intact ou détournement, en début, au milieu, ou en fin de paragraphe), sur le rôle du proverbe dans le discours (illustration, confirmation, conclusion, opposition, rectification, jeu de mot, commentaire, etc.). Le recours à la notion de dialogisme pour l'étude du proverbe nous semble avantageux car le proverbe est un exemple de l'énoncé qui possède une capacité dialogique ou bien, si l'on veut, *un proverbe peut en cacher un autre*. Dans le proverbe, la langue et la culture se constituent mutuellement, donc une étude contrastive du proverbe du point de vue interculturel présente l'intérêt tout à fait particulier de nous renseigner sur les pratiques discursives et sur les valeurs culturelles.

Bibliographie

ADAM J-M., 2001, « Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui disent de et comment faire ? », *Langages*, n°141, pp. 10-27.

ADAMCZEWSKI H., 1991, *Le français déchiffré, clé du langage et des langues*, Paris : Armand Colin.

AMOSSY R., 1991, *Les idées reçues : sémiologie du stéréotype*, Paris : Nathan.

AMOSSY R., HERSCHBER PIERROT A., 1997, *Stéréotypes et clichés: langue, discours, société*, Paris : Nathan.

ANSCOMBRE J-C., 1986, « L'article zéro en français : un imparfait du substantif ? », *Langue française*, n°72, pp. 4-39.

ANSCOMBRE J-C., 1990, « Article zéro et structuration d'événement », in Charolles M., Fischer S., Jayez J. (éds.), *Le discours : représentations et interprétations*, Nancy : Presses universitaires de Nancy (Coll. « Processus discursifs »), pp. 265-296.

ANSCOMBRE J-C., 1991, « La détermination zéro : quelques propriétés », *Langages*, n°102, pp. 103-123.

ANSCOMBRE J-C., 1994, « Proverbes et formes proverbiales : valeur évidentielle et argumentative », *Langue française*, n°102, pp. 95-107.

ANSCOMBRE J-C., 1999, « Le jeu de la prédication dans certains composés nominaux », *Langue française*, n°122, pp. 52-69.

ANSCOMBRE J-C., 2000, « Parole proverbiale et structures métriques », *Langages*, n°139, pp. 7-26.

ANSCOMBRE J-C., 2001, « Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes », *Langages*, n°142, pp. 57-75.

ANSCOMBRE J-C., 2003, « Les proverbes sont-ils des expressions figées ? », *Cahiers de lexicologie*, n°82-1, pp. 159-173.

ARNAUD P., 1992, « La connaissance des proverbes français par les locuteurs natifs et leur sélection didactique », *Cahiers de lexicologie*, vol. LX 1992 – I, pp. 195-239.

ARNAUD P.-J.-L., 1991, « Réflexions sur le proverbe », *Cahiers de lexicologie*, vol. LIX 1991-II, pp. 5-25.

AUTHIER-REVUZ J., 1998, « Énonciation, méta-énonciation. Hétérogénéités énonciatives et problématiques du sujet », in Robert Vion (éd.), *Les sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*, Publications de l'Université de Provence, pp. 63-101.

BAKHTINE M., 1953/1984, « Les genres du discours », in *Esthétique de la création verbale*, Paris: Gallimard, pp. 263-308.

BARBAZAN M., 2006, *Le temps verbal. Dimensions linguistiques et psycholinguistiques*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.

- BARBERIS J-M., 1997, « Le sujet et sa praxis dans l'expression de l'espace : les énoncés de « mouvement fictif », *Langages*, n°127, pp. 56-76.
- BARBERIS J-M., 1998, « Représenter l'espace de la ville en contexte interculturel : l'« impasse » identitaire », *Cahiers de praxématique*, n°31, pp. 39-68.
- BARBERIS J-M., BRES J., SIBLOT P., 1998, *De l'actualisation*, CNRS Editions.
- BARBERIS J-M., 2001, « Topogénèse/ Topothèse », in Détrie C., Siblot P., Vérine B. (éds), *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Paris : Champion, pp. 359-362.
- BARBERIS J-M., BRES J., 2001, « A-dire/ Dire/ Dit », in Détrie C., Siblot P., Vérine B. (éds), *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Paris : Champion, p. 22.
- BARCELO G-J., BRES J., 2006, *Les temps de l'indicatif en français*, Paris : Ophrys.
- BAYLON C., MIGNOT X., 1995, *Sémantique du langage, initiation*, Paris : Nathan.
- BERRENDONNER A., 1981, *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris : Les éditions de Minuit.
- BLANCHE-BENVENISTE C., CHERVEL A., 1966, « Recherches sur le syntagme substantif », *Cahiers de lexicologie*, vol. IX – 2, pp. 3-37.
- BOUCHARD D., 2003, « Les SN sans déterminant en français et en anglais », in Miller P. et Zribi-Hertz A. (dir.), *Essais sur la grammaire comparée du français et de l'anglais*, Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes, pp. 55-95.
- BRES J., 1994, « Acte indirect et actualisation », *Modèles linguistiques*, Tome XV, Fascicule 2, pp. 85-96.
- BRES J., 1995, « - Hôu ! Haa ! Yrrââ » : interjection, exclamation, actualisation », *Faits de langue*, n°6, pp. 81-91.
- BRES J., 1998, « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », in *L'autre en discours*, Praxiling, Montpellier III, pp. 191-211.
- BRES J., 1999a, « L'alternance passé composé / présent en récit oral conversationnel », in Barbéris J-M. (éds.), *Le français parlé. Variétés et discours*, Praxiling, Montpellier III, pp. 107-133.
- BRES J., 1999b, « Vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme », *Modèles linguistiques*, Tomes XX, Fascicule 2, pp. 70-211.
- BRES J., 2001a, « Actualisation », in Détrie C., Siblot P., Vérine B. (éds), *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Paris : Champion, pp. 14-18.
- BRES J., 2001b, « Actualisation phrastique », in Détrie C., Siblot P., Vérine B. (éds), *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Paris : Champion, p. 19.
- BRES J., 2001c, « Chronogénèse », in Détrie C., Siblot P., Vérine B. (éds), *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Paris : Champion, pp. 53-54.
- BRES J., 2001d, « Dialogisme », in Détrie C., Siblot P., Vérine B. (éds), *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Paris : Champion, pp. 83-86.

- BRES J., 2001e, « Genre du discours », in Détrie C., Siblot P., Vérine B. (éds), *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Paris : Champion, pp. 129-131.
- BRES J., 2003a, *Analyse du discours*, Cours de D.E.A de Sciences du langage, Université Paul-Valéry, Montpellier III.
- BRES J., 2003b, « Temps verbal, aspect et point de vue : de la langue au discours », *Cahiers de praxématique*, n°41, pp. 55-84.
- BRES J., 2005a, « Le présent de l'indicatif en français : de quelques problèmes, et peut-être de quelques solutions », in Despierres C. et Krazem M. (éds.), *Du présent de l'indicatif*, Dijon : Université de Bourgogne, pp. 27-52.
- BRES J., 2005b, *L'imparfait dit narratif*, Paris : CNRS Editions.
- BÙI Tất Tuom, NGUYỄN Văn Bằng, HOÀNG Xuân Tâm., 1997, *Giáo trình cơ sở ngôn ngữ học và tiếng Việt* (Cours élémentaire de linguistique et de vietnamien), Hà Nội : NXB Giáo Dục (Editions de l'Education).
- BURIDANT C., 1999, « Nature et fonction des proverbes dans les Jeux – Partis », *Langue française*, n°123, pp. 419-430.
- CAO Xuân Hạo, NGUYỄN Văn Bằng, HOÀNG Xuân Tâm, BÙI Tất Tuom., 2003, *Ngữ pháp chức năng tiếng Việt. Câu trong tiếng Việt. Quyển 1* (La grammaire fonctionnelle du vietnamien. La phrase vietnamienne. vol. 1), Hà Nội : NXB Giáo Dục (Editions de l'Education).
- CAO Xuân Hạo, NGUYỄN Văn Bằng, HOÀNG Xuân Tâm, BÙI Tất Tuom., 2005, *Ngữ pháp chức năng tiếng Việt. Ngữ đoạn và từ loại. Quyển 2* (La grammaire fonctionnelle du vietnamien. Syntagme nominal et parties du discours. vol. 2), Hà Nội : NXB Giáo Dục (Editions de L'Education).
- CAO Xuân Hạo., 1991, *Tiếng Việt, sơ khảo ngữ pháp chức năng* (Le vietnamien : esquisse de la grammaire fonctionnelle), Hà Nội : Nhà xuất bản khoa học xã hội (Editions des Sciences humaines).
- CAO Xuân Hạo., 1998, *Tiếng Việt : mấy vấn đề ngữ âm, ngữ pháp, ngữ nghĩa* (Le vietnamien : quelques questions de phonétique, de grammaire, de sémantique). Hà Nội : Nhà xuất bản giáo dục (Editions de L'Education).
- CAO Xuân Hạo., 2003, *Tiếng Việt, văn Việt, người Việt* (Le vietnamien, le style vietnamien, les Vietnamiens), Thành phố Hồ Chí Minh : Nhà xuất bản Trẻ (Edition de la Jeunesse).
- CAREL M., SCHULZ P., 2002, « De la généricité des proverbes : une étude de « l'argent ne fait pas le bonheur » et « il n'y a pas de roses sans épines » », *Langage et société*, n°102, pp. 33-69.
- CHARAUDEAU P., MAINGUENEAU D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil.
- CHAURAND J., 1991, « Verbes supports et emploi ou absence de l'article », *Langages*, n°102, pp. 7-35.

- CHEVALIER J., GHEERBRANT A., 1995, *Dictionnaire des symboles*, Paris : Robert Laffont / Jupiter.
- CHUQUET H., 1994, *Le présent de narration en anglais et en français*, Paris : Ophrys.
- CONENNA M., 1998, « Sur un lexique-grammaire comparé de proverbes », *Langages*, n°90, pp. 99-116.
- CONENNA M., 2000, « Structure syntaxique des proverbes français et italiens », *Langages*, n°139, pp. 27-38.
- CONENNA M., KLEIBER G., 2002, « De la métaphore dans les proverbes », *Langue française*, n°134, pp. 58-77.
- CORBLIN F., 1987, *Indéfini, défini et démonstratif. Constructions linguistiques de la référence*, Genève : Droz S.A.
- CORBLIN F., 1990, « Spécifique – générique : un modèle pour les indéfinis », in *Modèles linguistiques*, tome XI, fascicule 2, Lille : Université de Lille III, pp. 11-35.
- DAHL O., 1985, « Remarques sur les génériques » (traduit de l'anglais par M-F. Galmiche-Wolf), *Langages*, n°79, pp. 55-60.
- DANLOS L., 1981, « La morphosyntaxe des expressions figées », *Langages*, n°63, pp. 53-75.
- DEMIRDACHE H., URIBE-ETXEBARRIA M., 2002, « La grammaire des prédicats spatiotemporels : temps, aspects et adverbes de temps », in Laca B. (dir.), *Temps et aspect. De la morphologie à l'interprétation*, Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes, pp. 125-176.
- DETRIE C., MASSON M., VERINE B., 1998, *Pratiques textuelles*, Montpellier : Presses de l'Université Paul-Valéry, Montpellier III.
- DETRIE C., SIBLOT P., VERINE B., 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris : Honoré Champion Editeur.
- DETRIE C., 2001, « Production de sens », in Détrie C., Siblot P., Vérine B. (éds), *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Paris : Champion, pp. 278-280.
- Đình Trọng Lạc et Lê Xuân Thái, 1994, *Sổ tay tiếng Việt* (Le mémento du vietnamien), NXB Giáo Dục (Editions de l'Education).
- ĐỖ Hữu Châu., 1983, « Ngữ nghĩa học hệ thống và ngữ nghĩa học hoạt động » (La sémantique systématique et la sémantique fonctionnelle), *Tạp chí ngôn ngữ* (Langages), n°1, pp. 17-33.
- DO-HURINVILLE Danh Thanh., 2004, *Temps et aspect en vietnamien. Etude comparative avec le français*, Thèse de doctorat, Paris VII.
- ĐỖ Thị Kim Liên, 2006, *Tục ngữ Việt Nam dưới góc nhìn ngữ nghĩa-ngữ dụng* (Le proverbe vietnamien – approche sémantique et pragmatique), Hà Nội : Nhà xuất bản Đại học quốc gia Hà Nội (Editions de l'Université nationale de Hà Nội).

- DOUAY C., ROULLAND D., 1990, *Vocabulaire technique de la psychomécanique du langage. Ces mots de Gustave Guillaume*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes 2 et Laboratoire du CERLICO.
- DUCROT O., 1980, *Les mots du discours*, Paris : Les éditions de Minuit.
- FEUILLET J., 2006, *Introduction à la typologie linguistique*, Paris : Honoré Champion.
- FRANCKEL J-J., 1989, *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Genève : Droz.
- FUCHS C. (dir.), 1991, *Les typologies de procès*, Paris : Klincksieck.
- GALMICHE M., 1985, « Phrases, syntagmes et articles génériques », *Langages*, n°79, pp. 2-39.
- GALMICHE M., 1986, « Note sur les noms de masse et le partitif », *Langue française*, n°72, pp. 40-53.
- GARDÈS-MADRAY F., 1984, « Praxématique et interaction verbale », *Langage*, n°74, pp. 15-29.
- GARY-PRIEUR M-N., 1998, « La dimension cataphorique du démonstratif. Etude de construction à relative », *Langue française*, n°120, pp. 44-50.
- GARY-PRIEUR M-N., LEONARD M., 1998, « Le démonstratif dans les textes et dans la langue », *Langue française*, n° 120, pp. 5-20.
- GIRY-SCHNEIDER J., 1991, « L'article zéro dans le lexique – grammaire des noms prédicatifs », in Charolles M., Fischer S., Jayez J. (éds.), *Le discours : représentations et interprétations*, Nancy : Presses universitaires de Nancy (Coll. « Processus discursifs »).
- GODARD D., 1986, « Les déterminants possessifs et les compléments de nom », *Langue française*, n° 72, pp. 102-122.
- GÓMEZ-JORDANA S., 2003, « Taxinomie des proverbes français et espagnols contemporains », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, n°13, pp. 69-97.
- GONZALEZ REY I., 2002, *La phraséologie du français*, Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 268 p.
- GOSSELIN L., 1996, *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- GOUVARD J-M., 1996, « Les formes proverbiales », *Langue française*, n°110, pp. 49-63.
- GOUVARD J-M., 1999, « Les adages du droit français », *Langue française*, n°123, pp. 70-84.
- GREIMAS J-A., 1960, « Idiotismes, proverbes, dictons », *Cahiers de lexicologie*, vol. 2, pp. 41-61.
- GRESILLON A., MAINGUENEAU P., 1984, « Polyphonie, proverbe et détournement », *Langages*, n°173, pp. 112-125.

- GROSS G., VALLI A., 1991, «Déterminant zéro et verbes supports en moyen français et en français moderne », in Charolles M., Fischer S., Jayez J. (éds.), *Le discours : représentations et interprétations*, Nancy : Presses universitaires de Nancy (Coll. « Processus discursifs »).
- GROSS G., 1996, *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, Paris : Editions Ophrys.
- GROSS M., 1985, « Sur les déterminants dans les expressions figées », *Langages*, n°79, pp. 89-117.
- GROSS M., 1988, « Les limites de la phrase figée », *Langages*, n°90, pp. 7-22.
- GUENETTE L., 1995, *Le démonstratif en français. Essai d'interprétation psychomécanique*, Paris : Honoré Champion.
- GUERON J., 1993, « Sur la syntaxe du temps », *Langue française*, n°100, pp. 102-122.
- GUILLAUME G., 1919/1975, *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris : Librairie A.-G. Nizet, Québec : Presses Universitaires de Laval.
- GUILLAUME G., 1929/ 1970, *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps suivi de L'architecture du temps dans les langues classiques*, Paris : Librairie Honoré Champion.
- GUILLAUME G., 1971, *Leçon de linguistique de Gustave Guillaume 1948–1949*, Québec : Les Presses de l'Université Laval, Lille : Presses universitaires de Lille.
- GUILLAUME G., 1973, *Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume*, Québec : Les Presses de l'université Laval, Paris : Librairie C. Klincksieck.
- GUILLAUME G., 1984, *Langage et science du langage*, Paris : Librairie A.-G. Nizet, Quebec : Presses de l'Université Laval.
- GUILLAUME G., 1985, *Leçon de linguistique de Gustave Guillaume 1945-1946*, Québec : Les Presses de l'Université Laval, Lille : Presses universitaires de Lille.
- GUILLAUME G., 1992, *Leçon de linguistique de Gustave GUILLAUME 1938–1939*, Québec : Les Presses de l'Université Laval, Lille : Presses universitaires de Lille.
- HADERMANN P., VAN SLIJCKE A., BERRE M. (éds), 2003, *La syntaxe raisonnée*, Bruxelles : Editions Duculot.
- HAGEGE C., 1985, *L'homme de paroles*, Librairie Arthème Fayard.
- HAGEGE C., 1986, *La structure des langues, Que sais-je ?*, Paris : Presses universitaires de France.
- HIRTLE W., 1989, «La raison des phrases ambiguës : entre le signifié de puissance et le contexte», in *Modèles linguistiques*, tome XI, fascicule 2, Lille : Université de Lille III, pp. 169-182.
- HOÀNG Trinh., 1992, *Từ kí hiệu học đến thi pháp học (De la sémiotique à la poétique)*, Hà Nội: Nhà xuất bản khoa học xã hội (Editions des Sciences humaines).

- HOÀNG Văn Hành., 1987, « Thành ngữ trong tiếng Việt » (La locution en vietnamien), Tạp chí văn hoá dân gian (Revue folklorique), n°1, pp. 45-55.
- JOLLES A., 1972, *Formes simples*, traduit de l'allemand par Buguet A.M., Paris : Editions du Seuil.
- JOLY A. (éd.), 1988, *La linguistique génétique. Histoire et théories*, Lille : Presses universitaires de Lille III.
- JOLY A., 1997, « Autour du concept d'«opération» chez Gustave Guillaume », in Kleiber G., Riegel M. (éds.), *Les formes du sens*, Paris : Duculot, pp. 203-217.
- JOLY A., 1980, « Le problème de l'article et sa solution dans les grammaires de l'époque classique », *Langue française*, n°48, pp. 16-27.
- JOLY A., 1994, « Actuel », « actualité », « actualisation » et quelques notions connexes chez Gustave Guillaume et en psychomécanique du langage », *Modèles linguistiques*, tome XV, fascicule 2, pp. 55-67.
- JOUET J., 1991, *Les mots du corps dans l'expression de la langue française*, Paris : Larousse.
- KAROLAK S., 1989, *L'article et la valeur du syntagme nominal*, Paris : Presses universitaires de France.
- KLEIBER G., 1985, « Du côté de la généricité verbale : les approches quantificationnelles », *Langages*, n°79, pp. 61-88.
- KLEIBER G., 1986, « Déictiques, embrayeurs, « token-reflexives », symboles indexicaux, etc. : comment les définir ? », *L'information grammaticale*, n°30, pp. 3-22.
- KLEIBER G., 1989a, « Sur la définition du proverbe », *Recherche Germaniques*, n°2, pp. 233-252.
- KLEIBER G., 1989b, « Le » générique : un massif ? », *Langages*, n° 94, pp. 73-113.
- KLEIBER G., 1990, *L'article LE générique. La généricité sur le mode massif*, Genève – Paris : Librairie Droz.
- KLEIBER G., 1994, *Nominales. Essais de sémantique référentielle*, Paris : Armand Colin.
- KLEIBER G., 1999a, « Les proverbes : des dénominations d'un type « très très spécial », *Langue française*, n°123, pp. 52-69.
- KLEIBER G., 1999b, « Anaphore associative et relation partie - tout : condition d'aliénation et principe de congruence ontologique », *Langue française*, n°122, pp. 70-96.
- KLEIBER G., 2000, « Sur le sens des proverbes », *Langages*, n°139, pp. 39-58.
- KLEIBER G., 2001, *L'anaphore associative*, Paris : Presses Universitaires de France.
- KLEIBER G., LACA B., TASMOWSKI L. (dir.), 2001, *Typologie des groupes nominaux*, Rennes: Presses universitaires de Rennes.

- KLEIBER G., 2005, « Histoire de vin(s) au pays du massif et comtable : les noms de matière modifiés », in Lambert F. et Nøke H. (dir.), *La syntaxe au cœur de la grammaire*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, pp. 147-158.
- KNITTEL M-L., 2002, « Préverbes et aspect en hongrois », in Laca (dir.), *Temps et aspect. De la morphologie à l'interprétation*, Vincennes : Presses Universitaires de Vincennes.
- KOZLOWSKA M., 1998, « Aspect, modes d'action et classes aspectuelles », in Moeschler J. (dir.), *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*, Paris : Editions Kimé.
- LACA B. (dir.), 2002, *Temps et aspect : de la morphologie à l'interprétation*, Presses universitaires de Vincennes.
- LAFONT R., 1990, *Le dire et le faire*, Montpellier : Praxiling.
- LAFONT R., 1978, *Le travail et la langue*, Paris : Flammarion.
- LAFONT R., 2004, *L'être de langage. Pour une anthropologie linguistique*, Limoges : Editions Lambert – Lucas.
- LAFONT R., GARDES-MADRAY F., 1976, *Introduction à l'analyse textuelle*, Paris : Larousse.
- LAGO J., 1990, «Le rôle du contexte dans l'expression de la généricité et de la spécificité», in *Modèles linguistiques*, tome XI, fascicule 2, Lille : Université de Lille III, pp. 59-72.
- LAZARD G., 2001, *Etudes de linguistique générale. Typologie grammaticale*, Leuven-Paris : Peeters.
- LÊ Biên, 1999, *Từ loại tiếng Việt hiện đại* (Les parties du discours vietnamien contemporain), NXB Giáo Dục (Editions de l'Education).
- LE GOFFIC P. (éd.), 2001, *Le présent en français*, Amsterdam-Atlanta : Editions Rodopi B.V.
- LE GOFFIC P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris : Hachette.
- LE QUERLER N., 1996, *Typologie des modalités*, Caen : Presses Universitaires de Caen.
- LEEMAN D., 2004, *Les déterminants du nom en français : syntaxique et sémantique*, Paris : Presses universitaires de France.
- LEEMAN D., 2005 « Relations anaphoriques et noms de parties du corps », in Lambert F. et Nøke H. (dir.), *La syntaxe au cœur de la grammaire*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, pp. 189-197.
- LEEMAN-BOUIX D., 1994, *Grammaire du verbe français : des formes au sens*, Paris : Nathan.
- LEMARECHAL A., 1997, *Zéro(s)*, Paris : Presses universitaires de France.
- LESAGE R. (éd.), 1984, *Systématique du langage I*, 1984, Lille : Presses universitaires de Lille.

LIPSKY A., 1994, « Définition du verbe et types de procès », in Basset L., Pérennec M. (éds.), *Les classes de mots. Traditions et perspectives*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, pp. 268-284.

LOFFLER-LAURIAN A.-M., PINHEIRO-LOBATO L., TUKIA M., 1979, « Pour une étude contrastive des lexies complexes: cas particulier des lexies à chiffres en français, portugais et finnois », *Cahier de lexicologie*, vol.XXXIV-1, pp. 61-74.

LOUX F., RICHARD P., 1978, *Sagesse du corps. La santé et la maladie dans les proverbes français*, Paris : G.-P. Maisonneuve et Larose.

MAINGUENEAU D., 1976, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris : Hachette Université.

MAINGUENEAU D., 1994, *L'énonciation en linguistique française*, Paris : Hachette.

MAINGUENEAU D., 2002, *Analyser les textes de communication*, Paris : Nathan.

MAZODIER C., 1993, « Différence dans le mode d'appréhension de la classe en français et en anglais », *Faits de langue*, n°2, pp. 63-69.

MELEUC S., 1969, « Structure de la maxime », *Langages*, n°13, pp. 69-95.

MESCHONNIC H., 1976, « Les proverbes, actes de discours », *Revue des sciences humaines*, n°163, pp. 419-430.

MICHAUX C., 1999, « Proverbes et structures stéréotypées », *Langue française*, n°123, pp. 85-104.

MOIGNET G., 1967, «Le système du paradigme Qui/ Que/ Quoi», *Travaux de linguistique et de littérature*, V, 1, pp. 75-95.

MOIGNET G., 1981, *Systématique de la langue française*, Paris : Editions Klincksieck.

MOIGNET G., 1988, *Grammaire de l'ancien français*, Paris : Editions Klincksieck.

MULLER C., 1979, « Les verbes les plus fréquents du français », in *Langue française et linguistique quantitative*, Genève : Slatkine, pp. 363-370.

NEF F., 1986, *Sémantique de la référence temporelle en français moderne*, Nancy ; Berne ; Francfort s. Main ; New York : Peter Lang.

NGUYỄN Đức Dân., 1986, « Ngữ nghĩa thành ngữ và tục ngữ - sự vận dụng » (Sémantique de la locution et du proverbe – application), *Tạp chí ngôn ngữ* (Langages), n°3, pp. 5-14.

NGUYỄN Đức Dân., 1997, *Logic và tiếng Việt* (La logique et le vietnamien), Hà Nội : Nhà xuất bản giáo dục (Editions de l'Education).

NGUYỄN Thái Hoà., 1997, *Tục ngữ Việt Nam - cấu trúc và thi pháp* (Le proverbe vietnamien : structure et versification), Hà Nội: Nhà xuất bản khoa học xã hội (Editions des Sciences humaines).

NGUYỄN Thị Hương., 1999, *Đặc trưng ngữ nghĩa của tục ngữ Việt Nam* (Caractéristiques sémantiques du proverbe vietnamien), mémoire de Master, Université de Vinh.

NGUYỄN Thị Hương., 1999, « Đặc trưng ngữ nghĩa của nhóm tục ngữ chứa các từ chỉ quan hệ thân tộc » (Caractéristiques sémantiques du groupe de proverbes contenant des mots indiquant la parenté), *Tạp chí ngôn ngữ* (Langages), n°6, pp. 27-33.

NGUYỄN Thị Hương., 1999, « Đặc trưng ngữ nghĩa của bộ phận tục ngữ có chứa từ trở bộ phận cơ thể người » (Caractéristiques sémantiques du groupe de proverbes contenant le champ de partie du corps humain), in *Jeunes linguistes 1999*, Vinh : Editions de Nghệ An, pp. 254-264.

NGUYỄN Thị Hương., 2000, « Đặc trưng ngữ pháp - ngữ nghĩa của lớp từ chỉ đơn vị tính toán, đo lường trong tục ngữ » (Caractéristiques grammatico-sémantiques du champ des mots désignant les unités de calcul et de mesure dans le proverbe), in *Jeunes linguistes 2000*, Hà Nội : Editions d'association linguistique vietnamienne, pp. 145-153.

NGUYỄN Thị Hương., 2003, *Analyse linguistique des proverbes (corpus vietnamien et français)*, mémoire de D.E.A, Université Paul-Valéry, Montpellier III.

Nguyễn Thị Quy, 1995, *Vị từ hành động tiếng Việt và các tham tố của nó (so sánh với tiếng Nga và tiếng Anh)* (Le verbe d'action en vietnamien et ses arguments (étude comparative avec le russe et l'anglais), NXB Khoa học xã hội (Editions des Sciences humaines).

NGUYỄN Thiện Giáp., 1998, *Từ vựng học tiếng Việt* (Le lexique vietnamien), Hà Nội: Nhà xuất bản giáo dục (Edition de l'Education).

NGUYỄN Thiện Giáp., 1975, “Về khái niệm thành ngữ tiếng Việt” (Du concept de locution en vietnamien), *Tạp chí ngôn ngữ* (Langages), n°3, pp. 59-69.

NICOLAS D., 2002, *La distinction entre noms massifs et noms comptables. Aspects linguistiques et conceptuels*, Paris : Editions Peeters.

NOLKE H., 1994, *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Louvain-Paris : Peeters.

OLLIER M.L., 1976, « Proverbe et sentence : le discours d'autorité chez Chrétien de Troyes », *Revue des sciences humaines*, n°163, pp. 329-357.

PALMA S., 2000, « La négation dans les proverbes », *Langages*, n°139, pp. 59-68.

PARIS M.-C., 2003, *Linguistique chinoise et linguistique générale*, Paris : L'Harmattan.

PATARD A., 2007, *L'un et le multiple. L'imparfait de l'indicatif en français : valeur en langue et usages en discours*, thèse de doctorat, Université Paul-Valéry, Montpellier III.

PERRET M., 1994, *L'énonciation en grammaire du texte*, Paris : Editions Nathan.

PERRIN L., 2000, « Remarques sur la dimension générique et sur la dimension dénomminative des proverbes », *Langages*, n°139, pp. 69-80.

PHAN Ngọc., 1995, *Bản sắc văn hoá Việt Nam* (L'identité culturelle vietnamienne), Hà Nội: Nhà xuất bản văn hoá thông tin (Editions de la Culture et du Média).

PHAN Ngọc., 1995, *Cách giải thích văn học bằng ngôn ngữ học* (Décodage de la littérature par la linguistique), Thành phố Hồ Chí Minh : Nhà xuất bản Trẻ (Editions de la Jeunesse).

PICABIA L., 1986, « Il y a démonstration et démonstration : Réflexion sur le déterminant de l'article zéro », *Langue française*, n°72, pp. 80-101.

- POTTIER B., 1992, *Théorie et analyse en linguistique*, Paris : Hachette Supérieur.
- RAMAT P., 1985, *Typologie linguistique*, Paris : Presses universitaires de France.
- REBOUL A., MOESCHLER J., 1998, *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Paris : Armand Colin.
- REZVANIAN M.H., 1977, « Recherches parémiologiques comparées », *Ethnopsychologie*, 32, 4, pp. 349-363.
- RIEGEL M., 1985, *L'adjectif attribut*, Paris : Presses Universitaires de France.
- RIEGEL M., PELLAT J-C., RIOUL R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris : Presses Universitaires de France.
- SCHAPIRA C., 1997, *La maxime et le discours d'autorité*, Editions Sedes.
- SCHAPIRA C., 1999, *Les stéréotypes en français: proverbes et autres formules*, Paris : Ophrys.
- SCHAPIRA C., 2000, « Proverbe, proverbialisation et déproverbialisation », *Langages*, n°139, pp. 81-97.
- SERBA G., 1980, « La place du présent de l'indicatif dans le système des temps », *L'Information grammaticale*, n°7, pp. 36-39.
- SEVILLA MUNOZ J., 2000, « Les proverbes et phrases proverbiales français et leurs équivalences en espagnol », *Langages*, n°139, pp. 98-109.
- SIBLOT P., 1994, « De l'actualisation du nom propre », *Modèles linguistiques*, tome XV, fascicule 2, pp. 69-84.
- SIBLOT P., 1997, « Nomination et production de sens : le praxème », *Langages*, n°127, pp. 38-56.
- SIBLOT P., 2001a, « Praxème », in Détrie C., Siblot P., Vérine B. (éds), *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Paris : Champion, pp. 263-265.
- SIBLOT P., 2001b, « Praxis », in Détrie C., Siblot P., Vérine B. (éds), *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Paris : Champion, pp. 265-269.
- SIBLOT P., 2001c, « Champ lexical », in Détrie C., Siblot P., Vérine B. (éds), *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Paris : Champion, pp. 50-51.
- SIBLOT P., 2001d, « Praxématique », in Détrie C., Siblot P., Vérine B. (éds), *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Paris : Champion, pp. 261-263.
- SIGAL G., 1970, « Dictons et proverbes russes. Reflets d'une psychologie collective toute différente de celle des Français », *Revue de psychologie des peuples*, 3, 25, pp. 308-320.
- SKRELINA L., CEBELIS D., 1972, « La détermination du nom en ancien français », *Romania*, Tome 93, pp. 289-302.
- SOUTET O., 1997, « La diachronie, « preuve » et épreuve de la théorie guillaumienne du verbe français », *Cahiers de praxématique*, n° 29, pp. 109-133.

- SOUTET O., 2005, « Peut-on représenter la chronogénèse sur le tenseur binaire radical ? », *Langue française*, n°147, pp. 19-39.
- SUARD F., BURIDANT C (coll.), 1984, *Richesse du proverbe, vol. I : Le proverbe au Moyen Age*, Université de Lille III.
- SUARD F., BURIDANT C (coll.), 1984, *Richesse du proverbe, vol. II : Typologie et fonctions*, Université de Lille III.
- TAMBA I., 2000, « Le sens métaphorique argumentatif des proverbes », *Cahiers de praxématique*, n°35, pp. 39-57.
- TAMBA I., 2000, « Formules et dire proverbial », *Langages*, n°139, pp. 110-118.
- TAMINE-GARDES J., 1985, « Introduction à la syntaxe (suite). Le groupe nominal : Les déterminants du nom », *L'information grammaticale*, n°24, pp. 44-47.
- TAMINE-GARDES J., 1985, « Introduction à la syntaxe (suite). Le groupe nominal : valeurs et emplois des articles. Adjectifs démonstratifs et possessifs », *L'information grammaticale*, n° 25, pp. 41-43.
- TERSIS N, KIHM A (éd.), 1988, *Temps et aspects*, Paris : Peeters/ Selaf.
- TOURATIER C., 1996, *Le système verbal français (Description morphologique et morphématique)*, Paris : Armand Colin.
- TRẦN Ngọc Thâm., 1996, *Tìm về bản sắc văn hoá Việt Nam (A la recherche de l'identité culturelle vietnamienne)*, Thành phố Hồ chí Minh : Nhà xuất bản thành phố Hồ Chí Minh.
- TRƯỜNG Văn Chỉnh., 1970, *Structure de la langue vietnamienne*, Paris : Imprimerie nationale. Librairie orientaliste Paul Geuthner.
- VALIN R., 1967, « Grammaire et logique : du nouveau sur l'article », *Travaux de linguistique et de littérature*, V, 1, pp. 61-74.
- VETTERS C., 1993, *Le temps, de la phrase au texte*, Lille : Presses universitaires de Lille.
- VETTERS C., 1996, *Temps, aspect et narration*, Amsterdam : Rodopi.
- VISETTI Y.-M, CADIOT P., 2006, *Motifs et proverbes. Essai de sémantique proverbiale*, Paris : Presses Universitaires de France.
- WA GAMOKA P., 1977, « Pour une épreuve d'abstraction mentale utilisant les proverbes africains », *Ethnopsychologie*, 32, 4, pp. 303-311.
- WILMET M., 1972, *Gustave Guillaume et son école linguistique*, Paris : Nathan, Bruxelles : Labor.
- WILMET M., 1983, « Les déterminants du nom en français. Essai de synthèse », *Langue française*, n°57, pp. 15-33.
- WILMET M., 1995, « L'articulation mode-temps-aspect dans le système du verbe français », *Modèles linguistiques*, n° 31, pp. 91-110.
- WILMET M., 1997, *Grammaire critique du français*, Bruxelles : Editions Duculot.

ZUMTHOR P., 1976, «L'épiphonème proverbial », *Revue des sciences humaines*, n°163, pp. 329-357.

DICTIONNAIRES

CHU Xuân Diên, Phương Tri, LƯƠNG Văn Đương., 1975/ 1997, *Tục ngữ Việt Nam* (Le proverbe vietnamien), Hà Nội : Nhà xuất bản Khoa học xã hội (Editions des Sciences humaines).

MALOUX M., 1998, *Dictionnaire des proverbes, sentences et maximes*, Paris : Larousse.

MONTREYNAUD F, PIERRON A, SUZZONI F., 1989, *Dictionnaire de proverbes et dictons*, Paris : Le Robert.

NGUYỄN Lân., 1998, *Từ điển thành ngữ, tục ngữ Việt-Pháp* (Dictionnaire des locutions et proverbes en vietnamien et en français), Thành phố Hồ Chí Minh : Nhà xuất bản thành phố Hồ Chí Minh (Editions de la ville de Hồ Chí Minh).

REY A, CHANTREAU S., 1993, *Dictionnaire des expressions et locutions*, Paris : Le Robert.

Vũ Ngọc Phan., 1971, *Tục ngữ, ca dao, dân ca Việt Nam* (Proverbes, chansons populaires et chansons folkloriques en vietnamien), Hà Nội : Nhà xuất bản Khoa học xã hội (Editions des Sciences humaines).

Index

accomplissements (verbe), 302, 305, 324, 382, 420-423
acte de langage, 28, 109
activités (verbe), 302, 305, 320-323, 382, 414-420
actualisation, 107-119, 126, 370
actualisateur, 131-132, 242
actualisation nominale, 116, 210
actualisation verbale, 116
adjectif, 161-171, 187, 196-197, 374-375
aires (théorie), 123-124
aspect, 288, 296-297, 389-391
aspect grammatical, 297-300
aspect lexical, 297, 300-302
atélique (procès), 309, 318, 391
champ lexical, 85
chronogénèse, 112, 289
circonstants de temps, 285, 423-426
contexte, 140
définitude, 238-239
déterminant, 131, 134-39
déterminant défini, 172-175, 177-192
déterminant démonstratif, 210-216
déterminant indéfini, 192-200
déterminant possessif, 200-207
déterminant zéro, 148-177
états (verbe), 252-255, 257-261, 264-272, 302, 305, 309-319, 381, 394-414
eurocentrique (point de vue), 124, 228
extension, 140-141
extensité, 140-142, 245
formation des mots, 219-222
futur, 345-352
généralisation, 110-111, 141-142
généricité, 76-79, 100, 104, 143-146, 180-181, 189, 240
genre du discours, 28-30, 32-33, 99
in esse, 112-113, 371
in fieri, 112-113, 371
in posse, 112-113, 371
langue, 27-28, 31, 108
marqueur, 104, 127
métaphoricité, 52-54, 57, 73-74
mode, 288-291
mots quantitatifs, 229-231, 235-238
mots vides, 231-232
nom comptable, 137-138, 145-146, 227-229, 232-234, 239, 273
nom massif, 137-138, 145-156, 227-229, 232-234, 239
opération de pensée, 109-110
ordre des mots, 222-225
parole, 27-28

particularisation, 110-111, 141-142
passé composé, 339-345
phrase impérative, 361-364, 369
phrase impersonnelle, 364-369
phrase nominale, 353-361, 369
praxématique, 113-114
praxème, 117-118
praxis, 117-118
présent, 327-339
prétemporel (hypothèse), 332-334
production de sens, 118-119
proverbe, 36-83, 192
psychogénie externe, 122
psychogénie interne, 122
psychomécanique, 114
réalisations instantanées, 302, 305, 324, 382
référence, 131, 137
référence virtuelle, 176-177, 206-207, 240, 246-248
rhème, 223-224, 241
saisies (théorie), 122-123
signifié de puissance, 110-111, 142
signifié d'effet, 110-111
SN corporels nus, 243-251
syllabe, 218-219
télicité, 302, 380-381
télique (procès), 324-325, 391
temps, 288, 291-296, 386-389
temps opératif, 110
tendance, 121
thème, 223-224, 241
topogénèse, 116
type de procès, 300, 302-305, 383-385, 392
type du discours, 30
typologie des langues, 120-121, 126

Table des matières

TOME I

Remerciements.....	3
Sommaire.....	5
Table des figures	9
Table des tableaux	11
Abréviations et Symboles.....	13
INTRODUCTION	15
Première partie	23
STATUT ET CARACTERISTIQUES DU PROVERBE	23
Chapitre 1. Le proverbe en tant que genre du discours	27
1.1. Discours et genre du discours	27
1.1.1. Discours	27
1.1.1.1. Discours, langue et parole.....	27
1.1.1.2. Langue, acte de langage et discours.....	28
1.1.2. Genres du discours	28
1.1.2.1. Caractéristiques des genres du discours.....	28
1.1.2.2. Genres du discours et types du discours	30
1.2. Le proverbe en tant que genre du discours.....	31
1.2.1. Le proverbe relève-t-il de la langue ou du discours ?.....	31
1.2.2. Le proverbe en tant que genre du discours.....	32
Chapitre 2. Le proverbe et les autres genres phraséologiques.....	35
2.1. Distinction entre proverbe vietnamien et formes apparentées.....	36
2.1.1. Proverbe et <i>thành ngữ</i> (locution).....	36
2.1.2. Proverbe et <i>ca dao</i> (chanson populaire)	43
2.2. Distinction entre proverbe français et genres apparentés	52
2.2.1. Proverbe et dicton	52
2.2.2. Proverbe et maxime.....	55
2.2.3. Proverbe et aphorisme, sentence, adage, slogan.....	58
Chapitre 3. Caractéristiques du proverbe.....	61
3.1. Structure binaire	61
3.2. Rime et rythme	65
3.3. Symétrie des mots d'un même champ lexical	68
3.4. Autonomie sémantique, syntaxique et pragmatique	70
3.5. Métaphoricité.....	73
3.6. Restriction aux hommes.....	75
3.7. Généricité	76
3.8. Origine populaire.....	79
Chapitre 4. Corpus d'étude : constitution et description	85
4.1. Constitution du corpus.....	85
4.2. Description du corpus	85

Deuxième partie	101
ETUDE CONTRASTIVE DE L'ACTUALISATION DU NOM DANS LE GROUPE DE PROVERBES FRANÇAIS ET VIETNAMIENS CONTENANT DES PRAXEMES CORPORELS	101
Chapitre 5. Autour de la notion d'actualisation	107
5.1. Actualisation dans la perspective de la psychomécanique du langage	107
5.1.1. Actualisation et notions annexes : langue/discours, opération de pensée, temps opératif, signifié de puissance/ signifié d'effet	107
5.1.2. Article comme opérateur d'actualisation.....	111
5.1.3. Chronogénèse	112
5.2. Actualisation comme notion clef de la praxématique	113
5.2.1. Praxématique et ses fondements théoriques	113
5.2.2. Topogénèse	116
5.2.3. Praxis, praxème	117
5.2.4. Actualisation, production de sens.....	118
5.3. Actualisation et typologie des langues	120
5.3.1. Typologie et démarche comparative	120
5.3.2. Réflexions typologiques de Guillaume	121
5.3.3. De l'actualisation à la typologie des langues	124
Chapitre 6. Actualisation du nom dans le groupe de proverbes français contenant des praxèmes corporels.....	131
6.1. Déterminant en tant qu'actualisateur du nom	131
6.2. Quelques notions liées à l'actualisation nominale	140
6.3. Actualisation du nom dans le groupe de proverbes français contenant des praxèmes corporels.....	146
6.3.1 Répartition des déterminants dans le proverbe.....	146
6.3.2. Déterminant zéro	148
6.3.2.1. Point de vue sur le déterminant zéro.....	148
6.3.2.2. Classement des SN à déterminant zéro dans la langue	150
6.3.2.3. Classement des SN corporels à déterminant zéro dans le proverbe	152
6.3.2.4. Interprétation de l'actualisation du déterminant zéro	161
6.3.3. Déterminant défini	177
6.3.3.1. Classement des SN corporels à déterminant défini dans le proverbe	177
6.3.3.2. Interprétation de l'actualisation du déterminant défini	184
6.3.4. Déterminant indéfini	192
6.3.4.1. Classement des SN corporels à déterminant indéfini dans le proverbe	192
6.3.4.2. Interprétation de l'actualisation du déterminant indéfini	195
6.3.5. Autres déterminants.....	200
6.3.5.1. Déterminant possessif.....	200
6.3.5.2. Déterminant Tout.....	208
6.3.5.3. Pourquoi les démonstratifs ne sont-ils pas utilisés dans le proverbe ?.....	210
Chapitre 7. Actualisation du nom dans le groupe de proverbes vietnamiens contenant des praxèmes corporels. Etude contrastive avec le proverbe français	217
7.1. Quelques particularités du vietnamien.....	218
7.1.1. Syllabe : unité linguistique de base du vietnamien.....	218
7.1.2. Formation de mots.....	219
7.1.3. Ordre des mots	222
7.1.4. Intonation du locuteur	225
7.1.5. Classification des mots.....	225
7.1.5.1. Noms	226
7.1.5.2. Verbe	229
7.1.5.3. Mots quantitatifs	230
7.1.5.4. Pronoms	231
7.1.5.5. Mots vides	232

7.1.6. SN corporel dans le proverbe vietnamien et dans le proverbe français	232
7.2. Actualisation du nom dans le groupe de proverbes vietnamiens contenant des praxèmes corporels.....	240
7.2.1. Classement des SN corporels dans le proverbe	240
7.2.2. Interprétation de l'actualisation nominale des SN corporels dans le proverbe.....	243
7.2.2.1. SN corporel nu.....	243
7.2.2.2. Adjoint + SN corporel	251
7.2.2.3. SN corporel + Adjoint	261
7.2.2.4. SN comptable + SN corporel.....	273
Troisième partie.....	283
ETUDE CONTRASTIVE DE L'ACTUALISATION DU VERBE DANS LE GROUPE DE PROVERBES FRANÇAIS ET VIETNAMIENS CONTENANT DES PRAXEMES CORPORELS	283
Chapitre 8. Actualisation du verbe dans le groupe de proverbes français contenant des praxèmes corporels.....	287
8.1. Temps-aspect-mode comme paradigme explicatif de l'actualisation verbale.....	287
8.1.1. Mode	288
8.1.2. Temps.....	291
8.1.3. Aspect.....	296
8.1.3.1. Aspect grammatical	298
8.1.3.2. Aspect lexicale.....	300
8.2. Actualisation du verbe dans le groupe de proverbes français contenant des praxèmes corporels.....	305
8.2.1. Classement et interprétation des types de procès dans le proverbe	305
8.2.1.1. Classement des types de procès	306
8.2.1.2. Interprétation des types de procès dans le proverbe	309
8.2.1.2.1. Procès atéliques.....	309
8.2.1.2.1.1. Etats.....	309
8.2.1.2.1.2. Activités	320
8.2.1.2.2. Procès téliques	324
8.2.1.2.2.1. Accomplissements.....	324
8.2.1.2.2.2. Réalisations instantanées	324
8.2.2. Classement et interprétation des temps verbaux dans le proverbe	326
8.2.2.1. Classement des temps verbaux	326
8.2.2.2. Interprétation des temps verbaux dans le proverbe.....	327
8.2.2.2.1. Présent.....	327
8.2.2.2.1.1. Emplois du présent en discours	328
8.2.2.2.1.2. Paradigmes explicatifs du présent	329
8.2.2.2.1.3. Interprétation du présent dans le proverbe.....	335
8.2.2.2.2. Passé composé	339
8.2.2.2.2.1. Emplois du passé composé en discours	339
8.2.2.2.2.2. Paradigme explicatif du passé composé	341
8.2.2.2.2.3. Interprétation du passé composé dans le proverbe	343
8.2.2.2.3. Futur simple	345
8.2.2.2.3.1. Emplois du futur simple en discours	346
8.2.2.2.3.2. Paradigmes explicatifs du futur simple	347
8.2.2.2.3.3. Interprétation du futur simple dans le proverbe.....	348
8.2.3. Autres réalisations	353
8.2.3.1. Phrase nominale.....	353
8.2.3.1.1. Phrase nominale : forme privilégiée du discours proverbial	353
8.2.3.1.2. Description des proverbes à forme nominale	354
8.2.3.1.3. Interprétation des proverbes à forme nominale	357
8.2.3.2. Phrase impérative	361
8.2.3.2.1. Point de vue sur l'impératif.....	361
8.2.3.2.2. Interprétation des proverbes à forme impérative.....	361
8.2.3.3. Phrase impersonnelle	364
8.2.3.3.1. Phrase impersonnelle : forme répandue en discours proverbial	364
8.2.3.3.2. Interprétation des proverbes à forme impersonnelle	365

Chapitre 9. Actualisation du verbe dans le groupe de proverbes vietnamiens contenant des praxèmes corporels. Etude contrastive avec le proverbe français	373
9.1. Verbe et expression du temps et de l'aspect en vietnamien	374
9.1.1. Quelques particularités du verbe en vietnamien	374
9.1.1.1. Verbe et adjectif en vietnamien	374
9.1.1.2. Absence de morphologie du verbe	375
9.1.1.3. Classification du verbe en vietnamien	376
9.1.1.4. Transformation des types de procès	383
9.1.2. Expression du temps et de l'aspect en vietnamien	386
9.1.2.1. Expression du temps en vietnamien	386
9.1.2.2. Expression de l'aspect en vietnamien	389
9.2. Actualisation du verbe dans le groupe de proverbes vietnamiens contenant des praxèmes corporels	391
9.2.1. Classement et interprétation des types de procès dans le proverbe	392
9.2.1.1. Classement des types de procès dans le proverbe	392
9.2.1.2. Interprétation des types de procès dans le proverbe	394
9.2.1.2.1. Procès atéliques	394
9.2.1.2.1.1. Etats	394
9.2.1.2.1.2. Activités	414
9.2.1.2.2. Procès téliques	420
9.2.2. Pourquoi les circonstants de temps ne sont-ils pas utilisés dans le proverbe ?	423
CONCLUSION	429
Bibliographie	445
Index	459
Table des matières	461

TOME II – CORPUS

Sommaire	469
Abréviations	473
Annexe 1	477
Corpus de proverbes français contenant des praxèmes corporels	477
1.1. Déterminant zéro	486
1.2. Déterminant défini	490
1.3. Déterminant indéfini	494
1.4. Déterminant possessif	495
1.5. Déterminant <i>Tout</i>	496
1.6. Procès états	497
1.7. Procès activités	501
1.8. Procès accomplissements	503
1.9. Procès réalisations instantanées	504
1.10. Présent	505
1.11. Passé composé	511
1.12. Futur	512
1.13. Conditionnel présent	513
1.14. Phrase nominale	514
1.15. Phrase impérative	516
1.16. Phrase impersonnelle	517

Annexe 2	518
Corpus de proverbes vietnamiens contenant des praxèmes corporels	518
2.1. Traduction française des proverbes vietnamiens	527
2.2. SN corporel nu	555
2.3. Adjoint + SN corporel	561
2.4. SN corporel + Adjoint	564
2.5. SN comptable + SN corporel.....	565
2.6. Procès états	566
2.7. Procès activités	574
2.8. Procès accomplissements.....	578

UNIVERSITE PAUL-VALERY – MONTPELLIER III

Arts – Lettres – Langues – Sciences Humaines & Sociales

Département des Sciences du Langage
U.F.R.I. Lettres – Arts – Philosophie – Linguistique

DOCTORAT DE L' UNIVERSITE PAUL-VALERY – MONTPELLIER III

Discipline : Sciences du langage

THESE

Présentée et soutenue publiquement par

Thi Huong NGUYEN

DE LA PRODUCTION DU SENS DANS LE PROVERBE

**ANALYSE LINGUISTIQUE CONTRASTIVE D'UN CORPUS DE
PROVERBES CONTENANT DES PRAXEMES CORPORELS
EN FRANÇAIS ET EN VIETNAMIEN**

Sous la direction de M. le Professeur **Jacques BRES**

TOME II - CORPUS

MEMBRES DU JURY :

Mme Jeanne-Marie BARBERIS	Professeur de l'Université Paul-Valéry, Montpellier III
M. Jacques BRES	Professeur de l'Université Paul-Valéry, Montpellier III
M. Georges KLEIBER	Professeur de l'Université Marc Bloch, Strasbourg
Mme Xuyên LE THI-VU XUAN	Maître de conférences de l'Université Denis Diderot, Paris VII
Mme Laurence ROSIER	Professeur de l'Université Libre de Bruxelles

Juin 2008

Sommaire

TOME I

Remerciements.....	3
Sommaire.....	5
Table des figures	9
Table des tableaux	11
Abréviations et Symboles.....	13
INTRODUCTION	15
Première partie	23
STATUT ET CARACTERISTIQUES DU PROVERBE	23
Chapitre 1. Le proverbe en tant que genre du discours	27
1.1. Discours et genre du discours.....	27
1.2. Le proverbe en tant que genre du discours.....	31
Chapitre 2. Le proverbe et les autres genres phraséologiques.....	35
2.1. Distinction entre proverbe vietnamien et formes apparentées.....	36
2.2. Distinction entre proverbe français et genres apparentés	52
Chapitre 3. Caractéristiques du proverbe.....	61
3.1. Structure binaire	61
3.2. Rime et rythme	65
3.3. Symétrie des mots d'un même champ lexical	68
3.4. Autonomie sémantique, syntaxique et pragmatique	70
3.5. Métaphoricité.....	73
3.6. Restriction aux hommes.....	75
3.7. Généricité	76
3.8. Origine populaire.....	79
Chapitre 4. Corpus d'étude : constitution et description	85
4.1. Constitution du corpus.....	85
4.2. Description du corpus	85
Deuxième partie	101
ETUDE CONTRASTIVE DE L'ACTUALISATION DU NOM DANS LE GROUPE DE PROVERBES FRANÇAIS ET VIETNAMIENS CONTENANT DES PRAXEMES CORPORELS	101
Chapitre 5. Autour de la notion d'actualisation	107
5.1. Actualisation dans la perspective de la psychomécanique du langage	107

5.2. Actualisation comme notion clef de la praxématique	113
5.3. Actualisation et typologie des langues	120
Chapitre 6. Actualisation du nom dans le groupe de proverbes français contenant des praxèmes corporels.....	131
6.1. Déterminant en tant qu'actualisateur du nom	131
6.2. Quelques notions liées à l'actualisation nominale	140
6.3. Actualisation du nom dans le groupe de proverbes français contenant des praxèmes corporels.....	146
Chapitre 7. Actualisation du nom dans le groupe de proverbes vietnamiens contenant des praxèmes corporels. Etude contrastive avec le proverbe français	217
7.1. Quelques particularités du vietnamien.....	218
7.2. Actualisation du nom dans le groupe de proverbes vietnamiens contenant des praxèmes corporels.....	240
Troisième partie.....	283
ETUDE CONTRASTIVE DE L'ACTUALISATION DU VERBE DANS LE GROUPE DE PROVERBES FRANÇAIS ET VIETNAMIENS CONTENANT DES PRAXEMES CORPORELS	283
Chapitre 8. Actualisation du verbe dans le groupe de proverbes français contenant des praxèmes corporels.....	287
8.1. Temps-aspect-mode comme paradigme explicatif de l'actualisation verbale.....	287
8.2. Actualisation du verbe dans le groupe de proverbes français contenant des praxèmes corporels.....	305
Chapitre 9. Actualisation du verbe dans le groupe de proverbes vietnamiens contenant des praxèmes corporels. Etude contrastive avec le proverbe français	373
9.1. Verbe et expression du temps et de l'aspect en vietnamien.....	374
9.2. Actualisation du verbe dans le groupe de proverbes vietnamiens contenant des praxèmes corporels.....	391
CONCLUSION	429
Bibliographie.....	445
Index	459
Table des matières	461

TOME II – CORPUS

Sommaire.....	469
Abréviations	473
Annexe 1	477
Corpus de proverbes français contenant des praxèmes corporels.....	477
1.1. Déterminant zéro	486
1.2. Déterminant défini.....	490

1.3. Déterminant indéfini.....	494
1.4. Déterminant possessif	495
1.5. Déterminant <i>Tout</i>	496
1.6. Procès états	497
1.7. Procès activités	501
1.8. Procès accomplissements.....	503
1.9. Procès réalisations instantanées	504
1.10. Présent.....	505
1.11. Passé composé	511
1.12. Futur	512
1.13. Conditionnel présent.....	513
1.14. Phrase nominale	514
1.15. Phrase impérative	516
1.16. Phrase impersonnelle.....	517
Annexe 2	518
Corpus de proverbes vietnamiens contenant des praxèmes corporels	518
2.1. Traduction française des proverbes vietnamiens	527
2.2. SN corporel nu	555
2.3. Adjoint + SN corporel	561
2.4. SN corporel + Adjoint	564
2.5. SN comptable + SN corporel.....	565
2.6. Procès états	566
2.7. Procès activités	574
2.8. Procès accomplissements.....	578

Abréviations

SN : Syntagme nominal

SV : Syntagme verbal

PAR : Particule

PAR EXC : Particule exclamative

DEI : Déictique

QUA : Quantitatif

Il s'agit ici de présenter le corpus d'étude sur lequel s'appuie notre analyse. Ce volume est composé de deux annexes, dont l'annexe 1 porte sur le corpus français et l'annexe 2 sur le corpus vietnamien. Les SN corporels sont indiqués en gras. Les marqueurs de l'actualisation du nom et du verbe sont indiqués en gras et soulignés.

En ce qui concerne la traduction des proverbes vietnamiens, nous avons décidé de présenter les traductions comme suit : nous donnons tout d'abord une traduction des parties du discours, simplement pour que le lecteur français comprenne la spécificité du discours proverbial en vietnamien. Deuxièmement, nous donnons la glose du proverbe. Les équivalents proverbiaux en français sont indiqués italiques.

Annexe 1

Corpus de proverbes français contenant des praxèmes corporels

1. La **barbe** ne fait pas l'homme
2. Du côté de la **barbe** est la toute-puissance
3. En la grande **barbe** ne gît pas le savoir
4. A **barbe** de fou, on apprend à raser
5. **Barbe** rousse, noir de **chevelure**, est réputé faux par nature
6. Ce n'est pas la **barbe** qui fait l'homme
7. L'habit ne fait pas l'homme et la **barbe** ne fait pas le philosophe
8. **Barbe** blanche, fleur de cimetièrè
9. Douce parole n'écôrche pas la **bouche**
10. La bourse ouvre la **bouche**
11. La **bouche** n'a pas de dimanche
12. Ce qui plaît à la **bouche** fait du bien au **corps**
13. Il ne faut pas avoir plus de **bouche** que de **ventre**
14. Viande de **bouche**, restitution de **cul**
15. Doux à la **bouche**, amer pour le **corps**
16. Ce qui ne plaît pas à la vue ne plaît pas à la **bouche**
17. **Bouche** forcée passe difficilement
18. **Bouche** muette n'a jamais failli
19. Toute **bouche** qui rit exhale la gaieté
20. Le miel est amer à celui qui a mal à la **bouche**
21. Dans **bouche** fermée rien ne rentre
22. En **bouche** close n'entre mouche
23. La vérité sort de la **bouche** des enfants
24. **Bouche** en **cœur** au sage, **cœur** en **bouche** au fou
25. Miel sur la **bouche**, fiel dans le **cœur**
26. Qui ferme la **bouche** ne montre pas les **dents**
27. Epargne de **bouche** vaut rente de pré
28. Ce qui est amer à la **bouche** peut être doux au **cœur**
29. Il vaut mieux allonger le **bras** que le **cou**
30. Deux **bras** et la santé font le pauvre aisé

31. Selon le **bras**, la saignée
32. Selon le **bras**, fais la saignée
33. Quand le **bras** a failli, l'on en punit la **tête**
34. Manche désirée fait court **bras**
35. Blonds **cheveux** et gentillesse ne font pas bouillir la marmite
36. **Cheveux** blancs, fleur de cimetièr
37. La crasse nourrit les **cheveux**
38. Les lunettes et les **cheveux** gris sont des quittances de l'amour
39. Tous nos **cheveux** sont comptés
40. On ne peut prendre un homme rasé aux **cheveux**
41. Longs **cheveux**, courtes idées
42. Aujourd'hui en **chair**, demain en bière
43. La **chair** est faible
44. Péché de **chair** est trop commun
45. Toute **chair** s'unit selon son espèce
46. Toute **chair** n'est pas venaison
47. De l'abondance du **cœur**, la **bouche** parle
48. L'avare n'a ni **cœur** ni bonté
49. **Cœur** joyeux fait beau **visage**
50. Où le **cœur** fait mal, la **langue** trotte
51. Joie au **cœur** fait bon teint
52. Bon **cœur** ne peut mentir
53. A pauvre **cœur**, petit souhait
54. **Cœur** blessé ne peut aider
55. **Cœur** qui soupire n'a pas ce qu'il désire
56. Mauvais **cœur** et bon **estomac**
57. **Cœur** étroit n'est jamais au large
58. Veille sur ton **cœur**, car de lui jaillissent les sources de la vie
59. Un **cœur** tranquille est la vie du **corps**
60. Le **cœur** ne peut douleur ce que l'**œil** ne peut voir
61. **Cœur** facile à donner, facile à ôter
62. A **cœur** vaillant rien d'impossible
63. **Cœur** ne peut mentir
64. Maison sans flamme, **corps** sans âme
65. Plus le **corps** est faible, plus il commande ; plus il est fort, plus il obéit

66. Ce qui entre dans le **corps** ne souille pas l'âme
67. Net de **corps**, net d'âme
68. La propreté est la santé du **corps**
69. La maladie du **corps** est la guérison de l'âme
70. Mieux vaut **corps** que bien
71. Le **corps** vaut plus que la dot
72. Qui n'a **corps** n'a rien
73. Dans petit **corps** il y a bonne âme
74. A vieux **corps**, point de remède
75. Qui veut trop courir se casse le **cou**
76. Il vaut mieux un trou au **coude** qu'un pli au **ventre**
77. **Cul** aimé ne peut être haï
78. Il ne faut pas péter plus haut qu'on a le **cul**
79. Il ne faut pas faire le pet plus gros que le **cul**
80. Quand on veut péter plus haut que le **cul**, on se fait un trou dans l'**échine**
81. Quand vous voulez péter plus haut que le **cul**, il faut avoir un trou dans le **dos**
82. Mon **cul** m'est plus proche que ma chemise
83. Mieux vaut bon **cul** que bonnes culottes
84. Mieux vaut court vêtu que de montrer son **cul**
85. On ne saurait péter plus haut que le **cul**
86. Parle à mon **cul**, ma **tête** est malade
87. Qui veut jouir d'aile, il lui faut lever la **cuisse**
88. C'est trop tard de frapper sur sa **cuisse** quand le pet est lâché
89. C'est la **dent** qui soutient le **piéd**
90. Qui a **dent** a faim
91. **Dent** qui tremble ne tombe pas
92. Où la **dent** est douloureuse, la **langue** appuie
93. Les **dents** manquent avant le pain
94. Quand le pain est arrivé, souvent les **dents** sont tombées
95. Quand le bon Dieu ôte les **dents**, il agrandit la **gorge**
96. Bonnes sont les **dents** qui retiennent la **langue**
97. Il ne sert à rien de montrer les **dents** lorsqu'on est édenté
98. A pain dur, **dent** aiguë
99. Tel a du pain quand il n'a plus de **dents**
100. **Dent** aiguë et **ventre** plat, trouve tout bon qu'est au plat

101. Rage d'amour est pire que le mal de **dents**
102. Chat qui dort ne se met rien sous la **dent**
103. Ne fait pas le pet plus gros que le **derrière** si tu ne veux pas te fait mal
104. Quand ce n'est pas mon **pouce**, c'est mon **doigt**
105. **Doigt** de fille et **langue** de prêtre ne doivent pas de se reposer
106. On se touche toujours au **doigt** malade
107. Les **doigts** d'une **main** ne s'entresemblent pas
108. Les cinq **doigts** de la **main** ne se ressemblent pas
109. Un seul **doigt** ne prend pas de puce
110. On ne saurait manier le beurre qu'on ne s'en graisse les **doigts**
111. Qui traite la poix s'embrouille les **doigts**
112. Ne mets ton **doigt** en anneau trop étroit
113. Entre l'arbre et l'écorce, il ne faut pas mettre le **doigt**
114. **Dos** de brochet, **ventre** de carpe
115. Pendant que le bâton va et vient, les **épaules** se reposent
116. Mieux vaut souffrir de l'**estomac** que de l'esprit
117. Ce qui est bon pour le **foie** est mauvais pour la **rate**
118. La **gorge** en tue plus que l'épée
119. La **gueule** en tue plus que l'épée
120. Quand on n'a pas bonne mémoire, il faut avoir bonnes **jambes**
121. Qui n'a pas bonne **tête** doit avoir bonnes **jambes**
122. Long de **jambe**, court d'esprit
123. Le lit est l'écharpe de la **jambe**
124. Selon la **jambe**, la saignée
125. Selon la **jambe**, la chausse
126. Les belles paroles n'écorchent pas la **langue**
127. La **langue** est un bon bâton
128. **Langue** de femme, **langue** de flamme
129. **Langue** trompée n'est pas coupée
130. La **langue** d'un chien vaut la **main** d'un médecin
131. La **langue** va où la **dent** fait mal
132. Longue **langue**, courte **main**
133. Une **langue** douce peut briser les **os**
134. La **langue** du sage est dans son **cœur**, le **cœur** du sot est dans la **bouche**
135. Il faut tourner sept fois la **langue** dans la **bouche** avant de parler

136. Quand **langue** a, à Rome va
137. Les rois ont les **mains** longues
138. Les **mains** sont faites avant les couteaux
139. **Main** froide et **cœur** chaud
140. **Main** chaude, amour froid
141. Une **main** lave l'autre et toutes les deux la **figure**
142. Une **main** peut laver l'autre ; il faut les deux pour le **visage**
143. Lave tes **mains** souvent, tes **pieds** rarement, et ta **tête** jamais
144. Faut pas mettre la **main** au **cul** après péter
145. La **main** des femmes peut guérir
146. **Main** droite et **bouche** ronde, pour aller par tout le monde
147. Une **main** lave l'autre
148. **Mains** blanches sont assez lavées
149. Les **mains** noires font manger le pain blanc
150. Aux innocents les **mains** pleines
151. De **mains** vides, prière vaines
152. Froides **mains**, chaudes amours
153. Il faut plutôt prendre garde à ses **mains** qu'à ses **pieds**
154. Ce que tu jettes aujourd'hui avec le **pied**, tu le ramasses demain avec la **main**
155. **Main** serrée, **cœur** étroit
156. Faites du bien à un vilain, il vous chie dans la **main**
157. **Menton** luisant, **ventre** content
158. Un grand **nez** n'a jamais gâté une laide **figure**
159. Un beau **nez** fait un bel homme
160. Un gros **nez** ne gâte pas la **figure**
161. Il ne faut pas s'arracher le **nez** pour faire honte à son **visage**
162. Qui a bon **nez** a bon **membre**
163. **Nez** court, fainéant ; **poil** rouge, méchant
164. Ce qui plaît au **nez** plaît à la **bouche**
165. Qui a le **nez** sale, qu'il se l'essuie
166. Loucher, **nez** pointu et **cheveux** roux sont mauvais signes partout
167. C'est le **nez** qui reçoit le coup et ce sont les **yeux** qui pleurent
168. Un grand **nez** ne gâte jamais beau **visage**
169. Qui son **nez** mouche ne peut prendre mouche
170. Fais du bien à un baudet, il vous rue au **nez**

171. Il vaut mieux laisser son enfant morveux que de lui arracher le **nez**
172. Mieux vaut laisser son cheval morveux que de lui arracher le **nez**
173. Mieux vaut laisser sa femme morveuse que lui arracher le **nez**
174. **Nez** coupé, **visage** sanglant
175. Chacun mouche son **nez**
176. A **nez** malade, ne touche que du **coude**
177. Jamais grand **nez** n'a déparé beau **visage**
178. Un bon avis vaut un **œil** dans la **main**
179. Quand l'**œil** de l'homme est clos, l'**œil** de Dieu est ouvert
180. L'**œil** éclaire tout le **corps**
181. **Œil** luisant vaut argent
182. Orgueil n'a pas bon **œil**
183. A l'**œil** malade, la lumière est mauvaise
184. A l'**œil** malade, la lumière nuit
185. **Œil** pour **œil**, **dent** pour **dent**
186. Une **oreille** coupée a toujours son conduit
187. Les murs ont des **oreilles**
188. Un mot dit à l'**oreille** est entendu de loin
189. A coup de langue écu d'**oreille**
190. A paroles lourdes, **oreilles** sourdes
191. Sac plein dresse **oreille**
192. Petite chaudron, grandes **oreilles**
193. Le diable se cache sous les **ongles** longs
194. Il n'y a toujours que trop de chiens autour d'un **os**
195. A bon chien, bon **os**
196. Deux chiens sont mauvais à un **os**
197. Les **os** sont pour les absents
198. Il ne faut pas vendre la **peau** de l'ours avant de l'avoir tué
199. La **peau** est plus proche que la chemise
200. La **peau** est plus sensible que la chemise
201. Il vaut mieux soigner la **peau** que la chemise
202. On tient toujours plus à sa **peau** qu'à sa chemise
203. Un **poil** fait ombre
204. Au paresseux, le **poil** lui pousse dans la **main**
205. Qui va **pieds** nus ne sème pas d'épingles

206. Qui veut aller **pieds** nus ne doit pas semer des épines
207. Celui qui n'a pas bon **pied** part avant
208. Donnez le **pied** à un nègre, il prend la **main**
209. Selon le **pied**, le sabot
210. Qui n'a pas mal au **poumon** en a au **foie**
211. Bon **sang** ne peut mentir
212. Le **sang** n'est pas de l'eau
213. Au bon **sang**, marie ta fille
214. La bonne éducation fait le bon **sang**
215. Bon **sang** ne ment jamais
216. Qui voit Ouessant voit son **sang**
217. Grosse **tête**, peu de sens
218. Belle **tête**, peu de sens ; belle bourse, peu d'agent
219. Grosse **tête**, cerveau étroit
220. Grosse **tête**, peu d'esprit
221. La sagesse n'est pas enfermée dans une **tête**
222. **Tête** de fou ne blanchit jamais
223. Qui n'a pas bonne **tête** doit avoir bonnes **jambes**
224. **Tête** de femme, **tête** de diable
225. Mal de **tête** veut dormir
226. Le mal à la **tête** a sa source au **ventre**
227. **Tête** de carpe, **ventre** de brème et queue de brochet, bon à manger
228. **Tête** de barbeau, garde – la pour ton **museau** ; **tête** de brochet, garde – la pour ton valet
229. Si tu mal à la **tête**, enveloppes – toi les **pieds**
230. Quand la **tête** est malade, les **membres** se traînent
231. Le mal de **tête** est le mal des beaux esprits
232. A **tête** blanche, souvent le cerveau manque
233. En petite **tête** gît grand sens
234. Qui a bonne **tête** ne manque pas de chapeaux
235. Qui n'a pas de **tête** n'a que faire de bonnet
236. Douleur de **tête** veut manger, douleur de **ventre** veut purger
237. Quand on n'a pas de **tête** il faut avoir des **jambes**
238. **Ventre** plein danse mieux que robe neuve
239. Mieux vaut un trou à l'habit qu'une ride au **ventre**

240. Quand le **ventre** est content, tout le **corps** s'en ressent
241. C'est le **ventre** qui porte les **jambes**
242. **Ventre** gavé ne cherche pas de querelles
243. **Ventre** affamé n'a pas de conscience
244. **Ventre** plein demande à dormir
245. Le **ventre** plein fait du tumulte
246. **Ventre** affamé perd tout en gré
247. Nos **ventres** sont nos maîtres
248. **Ventre** plein parle aisément
249. Le riz fait le **ventre** gros et la **poitrine** étroite
250. A mal de **ventre** faut chier, à mal de **tête** faut manger
251. **Ventre** pointu, enfant fendu ; **ventre** rond, garçon
252. Tous les enfants de même **ventre** ne sont pas de même trempe
253. **Ventre** enflé est le tambour qui bat la retraite
254. **Ventre** plein donne de l'assurance
255. **Ventre** affamé n'a point d'**oreille**
256. En petit ventre, gros **cœur**
257. **Ventre** pointu n'a jamais porté chapeau
258. Mieux vaut honneur que le **ventre**
259. **Ventre** plein sonne bien, **ventre** creux sonne mieux
260. Le **visage** est le miroir du **cœur**
261. **Visage** doux, **cœur** de fiel
262. **Visage** de brebis et **griffes** de loup
263. Mieux vaut un **visage** frais qu'un **visage** fardé
264. Un bon **visage** est toujours une bonne dot
265. **Visage** propre plaît toujours
266. Beau **visage** et **cœur** arrière
267. **Visage** d'homme fait vertu
268. Beau **visage** n'a jamais eu vilain **nez**
269. C'est faible caution que celle d'un **visage**
270. Ce qui plaît aux **yeux** plaît à l'**estomac**
271. Qui perd les **yeux** perd tout
272. La fumée nuit aux **yeux**
273. Les **yeux** sont le miroir de l'âme
274. On ne doit pas avoir les **yeux** plus grands que le **ventre**

275. Loin des **yeux**, loin du **cœur**

276. Ce que les **yeux** ne voient pas ne fait pas mal au cœur

277. Nourris un corbeau, il te crèvera les **yeux**

278. Tel a de beaux **yeux** qui ne voit goutte

1.1. Déterminant zéro

1. A **barbe** de fou, on apprend à raser
2. **Barbe** rousse, noir de chevelure, est réputé faux par nature
3. **Barbe** blanche, fleur de cimetière
4. Il ne faut pas avoir plus de **bouche** que de **ventre**
5. Viande de **bouche**, restitution de **cul**
6. **Bouche** forcée passe difficilement
7. **Bouche** muette n'a jamais failli
8. Dans **bouche** fermée rien ne rentre
9. En **bouche** close n'entre mouche
10. **Bouche** en **cœur** au sage, **cœur** en **bouche** au fou
11. Epargne de **bouche** vaut rente de pré
12. Manche désirée fait court **bras**
13. Blonds **cheveux** et gentillesse ne font pas bouillir la marmite
14. **Cheveux** blancs, fleur de cimetière
15. Longs **cheveux**, courtes idées
16. Péchés de **chair** est trop commun
17. L'avare n'a ni **cœur** ni bonté
18. **Cœur** joyeux fait beau **visage**
19. Bon **cœur** ne peut mentir
20. A pauvre **cœur**, petit souhait
21. **Cœur** blessé ne peut aider
22. **Cœur** qui soupire n'a pas ce qu'il désire
23. Mauvais **cœur** et bon **estomac**
24. **Cœur** étroit n'est jamais au large
25. **Cœur** facile à donner, facile à ôter
26. A **cœur** vaillant rien d'impossible
27. **Cœur** ne peut mentir
28. Maison sans flamme, **corps** sans âme
29. Net de **corps**, net d'âme
30. Mieux vaut **corps** que bien
31. Qui n'a **corps** n'a rien
32. Dans petit **corps** il y a bonne âme

33. A vieux **corps**, point de remède
34. **Cul** aimé ne peut être haï
35. Mieux vaut bon **cul** que bonnes culottes
36. Qui a **dent** a faim
37. **Dent** qui tremble ne tombe pas
38. A pain dur, **dent** aiguë
39. **Dent** aiguë et **ventre** plat, trouve tout bon qu'est au plat
40. Rage d'amour est pire que le mal de **dents**
41. **Doigt** de fille et **langue** de prêtre ne doivent pas de se reposer
42. **Dos** de brochet, **ventre** de carpe
43. Quand on n'a pas bonne mémoire, il faut avoir bonnes **jambes**
44. Qui n'a pas bonne **tête** doit avoir bonnes **jambes**
45. Long de **jambe**, court d'esprit
46. **Langue** de femme, **langue** de flamme
47. **Langue** trompée n'est pas coupée
48. Longue **langue**, courte **main**
49. Quand **langue** a, à Rome va
50. **Main** froide et **cœur** chaud
51. **Main** chaude, amour froid
52. **Main** droite et **bouche** ronde, pour aller par tout le monde
53. **Mains** blanches sont assez lavées
54. De **mains** vides, prière vaines
55. Froides **mains**, chaudes amours
56. **Main** serrée, **cœur** étroit
57. **Menton** luisant, **ventre** content
58. Qui a bon **nez** a bon **membre**
59. **Nez** court, fainéant ; **poil** rouge, méchant
60. Loucher, **nez** pointu et **cheveux** roux sont mauvais signes partout
61. **Nez** coupé, **visage** sanglant
62. A **nez** malade, ne touche que du **coude**
63. Jamais grand **nez** n'a déparé beau **visage**
64. **Œil** luisant vaut argent
65. Orgueil n'a pas bon **œil**
66. **Œil** pour **œil**, **dent** pour **dent**
67. A coup de langue écu d'**oreille**

68. A paroles lourdes, **oreilles** sourdes
69. Sac plein dresse **oreille**
70. Petite chaudron, grandes **oreilles**
71. A bon chien, bon **os**
72. Qui va **pieds** nus ne sème pas d'épingles
73. Qui veut aller **pieds** nus ne doit pas semer des épines
74. Celui qui n'a pas bon **pied** part avant
75. Bon **sang** ne peut mentir
76. Au bon **sang**, marie ta fille
77. Bon **sang** ne ment jamais
78. Grosse **tête**, peu de sens
79. Belle **tête**, peu de sens ; belle bourse, peu d'agent
80. Grosse **tête**, cerveau étroit
81. Grosse **tête**, peu d'esprit
82. **Tête** de fou ne blanchit jamais
83. **Tête** de femme, **tête** de diable
84. Mal de **tête** veut dormir
85. **Tête** de carpe, **ventre** de brème et queue de brochet, bon à manger
86. **Tête** de barbeau, garde – la pour ton **museau** ; **tête** de brochet, garde – la pour ton valet
87. A **tête** blanche, souvent le cerveau manque
88. En petite **tête** gît grand sens
89. Qui a bonne **tête** ne manque pas de chapeaux
90. Qui n'a pas de **tête** n'a que faire de bonnet
91. Douleur de **tête** veut manger, douleur de **ventre** veut purger
92. Quand on n'a pas de **tête** il faut avoir des **jambes**
93. **Ventre** plein danse mieux que robe neuve
94. **Ventre** gavé ne cherche pas de querelles
95. **Ventre** affamé n'a pas de conscience
96. **Ventre** plein demande à dormir
97. **Ventre** affamé perd tout en gré
98. **Ventre** plein parle aisément
99. A mal de **ventre** faut chier, à mal de **tête** faut manger
100. **Ventre** pointu, enfant fendu ; **ventre** rond, garçon
101. Tous les enfants de même **ventre** ne sont pas de même trempe

102. **Ventre** enflé est le tambour qui bat la retraite
103. **Ventre** plein donne de l'assurance
104. **Ventre** affamé n'a point d'**oreille**
105. En petit ventre, gros **cœur**
106. **Ventre** pointu n'a jamais porté chapeau
107. **Ventre** plein sonne bien, **ventre** creux sonne mieux
108. **Visage** doux, **cœur** de fiel
109. **Visage** de brebis et **griffes** de loup
110. **Visage** propre plaît toujours
111. Beau **visage** et **cœur** arrière
112. **Visage** d'homme fait vertu
113. Beau **visage** n'a jamais eu vilain **nez**

1.2. Déterminant défini

1. La barbe ne fait pas l'homme
2. Du côté de la barbe est la toute-puissance
3. Ce n'est pas la barbe qui fait l'homme
4. L'habit ne fait pas l'homme et la barbe ne fait pas le philosophe
5. Douce parole n'écortche pas la bouche
6. La bourse ouvre la bouche
7. La bouche n'a pas de dimanche
8. Ce qui plaît à la bouche fait du bien au corps
9. Doux à la bouche, amer pour le corps
10. Ce qui ne plaît pas à la vue ne plaît pas à la bouche
11. Le miel est amer à celui qui a mal à la bouche
12. La vérité sort de la bouche des enfants
13. Miel sur la bouche, fiel sur le cœur
14. Qui ferme la bouche ne montre pas les dents
15. Ce qui est amer à la bouche peut être doux au cœur
16. Il vaut mieux allonger le bras que le cou
17. Selon le bras, la saignée
18. Selon le bras, fais la saignée
19. Quand le bras a failli, l'on en punit la tête
20. La crasse nourrit les cheveux
21. Les lunettes et les cheveux gris sont des quittances de l'amour
22. On ne peut prendre un homme rasé aux cheveux
23. La chair est faible
24. De l'abondance du cœur, la bouche parle
25. Où le cœur fait mal, la langue trotte
26. Un cœur tranquille est la vie du corps
27. Le cœur ne peut douleur ce que l'œil ne peut voir
28. Plus le corps est faible, plus il commande ; plus il est fort, plus il obéit
29. Ce qui entre dans le corps ne souille pas l'âme
30. La propreté est la santé du corps
31. La maladie du corps est la guérison de l'âme
32. Le corps vaut plus que la dot

33. Qui veut trop courir se casse le cou
34. Il vaut mieux un trou au coude qu'un pli au ventre
35. Il ne faut pas péter plus haut qu'on a le cul
36. Il ne faut pas faire le pet plus gros que le cul
37. Quand on veut péter plus haut que le cul, on se fait un trou dans l'échine
38. Quand vous voulez péter plus haut que le cul, il faut avoir un trou dans le dos
39. On ne saurait péter plus haut que le cul
40. Qui veut jouir d'aile, il lui faut lever la cuisse
41. C'est la dent qui soutient le pied
42. Où la dent est douloureuse, la langue appuie
43. Les dents manquent avant le pain
44. Quand le pain est arrivé, souvent les dents sont tombées
45. Quand le bon Dieu ôte les dents, il agrandit la gorge
46. Bonnes sont les dents qui retiennent la langue
47. Il ne sert à rien de montrer les dents lorsqu'on est édenté
48. Chat qui dort ne se met rien sous la dent
49. Ne fait pas le pet plus gros que le derrière si tu ne veux pas te faire mal
50. On se touche toujours au doigt malade
51. Les doigts d'une main ne s'entresemblent pas
52. Les cinq doigts de la main ne se ressemblent pas
53. On ne saurait manier le beurre qu'on ne s'en graisse les doigts
54. Qui traite la poix s'embrouille les doigts
55. Entre l'arbre et l'écorce, il ne faut pas mettre le doigt
56. Pendant que le bâton va et vient, les épaules se reposent
57. Mieux vaut souffrir de l'estomac que de l'esprit
58. Ce qui est bon pour le foie est mauvais pour la rate
69. La gorge en tue plus que l'épée
60. La gueule en tue plus que l'épée
61. Le lit est l'écharpe de la jambe
62. Selon la jambe, la saignée
63. Selon la jambe, la chausse
64. Les belles paroles n'écorchent pas la langue
65. La langue est un bon bâton
66. La langue d'un chien vaut la main d'un médecin
67. La langue va où la dent fait mal

68. La langue du sage est dans son cœur, le cœur du sot est dans la bouche
69. Il faut tourner sept fois la langue dans la bouche avant de parler
70. Les rois ont les mains longues
71. Les mains sont faites avant les couteaux
72. Une main lave l'autre et toutes les deux la figure
73. Une main peut laver l'autre ; il faut les deux pour le visage
74. Faut pas mettre la main au cul après qu'on ait péché
75. La main des femmes peut guérir
76. Les mains noires font manger le pain blanc
77. Aux innocents les mains pleines
78. Ce que tu jettes aujourd'hui avec le pied, tu le ramasses demain avec la main
79. Faites du bien à un vilain, il vous chie dans la main
80. Il ne faut pas s'arracher le nez pour faire honte à son visage
81. Ce qui plaît au nez plaît à la bouche
82. Qui a le nez sale, qu'il se l'essuie
83. C'est le nez qui reçoit le coup et ce sont les yeux qui pleurent
84. Fais du bien à un baudet, il vous rue au nez
85. Il vaut mieux laisser son enfant morveux que de lui arracher le nez
86. Mieux vaut laisser son cheval morveux que de lui arracher le nez
87. Mieux vaut laisser sa femme morveuse que lui arracher le nez
88. Un bon avis vaut un œil dans la main
89. Quand l'œil de l'homme est clos, l'œil de Dieu est ouvert
90. L'œil éclaire tout le corps
91. A l'œil malade, la lumière est mauvaise
92. A l'œil malade, la lumière nuit
93. Un mot dit à l'oreille est entendu de loin
94. Le diable se cache sous les ongles longs
95. Les os sont pour les absents
96. Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué
97. La peau est plus proche que la chemise
98. La peau est plus sensible que la chemise
99. Il vaut mieux soigner la peau que la chemise
100. Au paresseux, le poil lui pousse dans la main
101. Donnez le pied à un nègre, il prend la main
102. Selon le pied, le sabot

103. Qui n'a pas mal au poumon en a au foie
104. Le sang n'est pas de l'eau
105. La bonne éducation fait le bon sang
106. Le mal à la tête a sa source au ventre
107. Si tu mal à la tête, enveloppes – toi les pieds
108. Quand la tête est malade, les membres se traînent
109. Mieux vaut un trou à l'habit qu'une ride au ventre
110. Quand le ventre est content, tout le corps s'en ressent
111. C'est le ventre qui porte les jambes
112. Le ventre plein fait du tumulte
113. Le riz fait le ventre gros et la poitrine étroite
114. Mieux vaut honneur que le ventre
115. Le visage est le miroir du cœur
116. Ce qui plaît aux yeux plaît à l'estomac
117. Qui perd les yeux perd tout
118. La fumée nuit aux yeux
119. Les yeux sont le miroir de l'âme
120. On ne doit pas avoir les yeux plus grands que le ventre
121. Loin des yeux, loin du cœur
122. Ce que les yeux ne voient pas ne fait pas mal au cœur
123. Nourris un corbeau, il te crèvera les yeux

1.3. Déterminant indéfini

1. Un cœur tranquille est la vie du **corps**
2. Les **doigts** d'une main ne s'entresemblent pas
3. Un seul doigt ne prend pas de puce
4. Une langue douce peut briser les **os**
5. Une main lave l'autre et toutes les deux la **figure**
6. Une main peut laver l'autre ; il faut les deux pour le **visage**
7. Un grand nez n'a jamais gâté une laide figure
8. Un beau nez fait un bel homme
9. Un gros nez ne gâte pas la **figure**
10. Un grand nez ne gâte jamais beau **visage**
11. Un bon avis vaut un œil dans la **main**
12. Une oreille coupée a toujours son conduit
13. Les murs ont des oreilles
14. Il n'y a toujours que trop de chiens autour d'un os
15. Deux chiens sont mauvais à un os
16. Un poil fait ombre
17. La sagesse n'est pas enfermée dans une tête
18. Mieux vaut un visage frais qu'un visage fardé
19. Un bon visage est toujours une bonne dot
20. C'est faible caution que celle d'un visage

1.4. Déterminant possessif

1. Tous nos cheveux sont comptés
2. Veille sur ton cœur, car de lui jaillissent les sources de la vie
3. Mon cul m'est plus proche que ma chemise
4. Mieux vaut court vêtu que de montrer son cul
5. Parle à mon cul, ma tête est malade
6. C'est trop tard de frapper sur sa cuisse quand le pet est lâché
7. Quand ce n'est pas mon pouce, c'est mon doigt
8. Ne mets ton doigt en anneau trop étroit
9. La **langue** du sage est dans son cœur, le **cœur** du sot est dans la **bouche**
10. Lave tes mains souvent, tes pieds rarement, et ta tête jamais
11. Il faut plutôt prendre garde à ses mains qu'à ses pieds
12. Il ne faut pas s'arracher le **nez** pour faire honte à son visage
13. Qui son nez mouche ne peut prendre mouche
14. Chacun mouche son nez
15. On tient toujours plus à sa peau qu'à sa chemise
16. Qui voit Ouessant voit son sang
17. Nos ventres sont nos maîtres

1.5. Déterminant *Tout*

1. Toute bouche qui rit exhale la gaieté
2. Tous nos cheveux sont comptés
3. Toute chair s'unit selon son espèce
4. Toute chair n'est pas venaison
5. Une **main** lave l'autre et toutes les deux la **figure**
6. Quand le **ventre** est content, tout le corps s'en ressent

1.6. Procès états

1. Du côté de la **barbe** est la toute-puissance
2. En la grande **barbe** ne gît pas le savoir
3. **Barbe** rousse, noir de **chevelure**, est réputé faux par nature
4. Douce parole n'écorche pas la **bouche**
5. La **bouche** n'a pas de dimanche
6. Ce qui plaît à la **bouche** fait du bien au **corps**
7. Ce qui ne plaît pas à la vue ne plaît pas à la **bouche**
8. **Bouche** muette n'a jamais failli
9. Le miel est amer à celui qui a mal à la **bouche**
10. Epargne de **bouche** vaut rente de pré
11. Ce qui est amer à la **bouche** peut être doux au **cœur**
12. Les lunettes et les **cheveux** gris sont des quittances de l'amour
13. Tous nos **cheveux** sont comptés
14. On ne peut prendre un homme rasé aux **cheveux**
15. La **chair** est faible
16. Péché de **chair** est trop commun
17. Toute **chair** n'est pas venaison
18. L'avare n'a ni **cœur** ni bonté
19. Bon **cœur** ne peut mentir
20. **Cœur** blessé ne peut aider
21. **Cœur** qui soupire n'a pas ce qu'il désire
22. **Cœur** étroit n'est jamais au large
23. Un **cœur** tranquille est la vie du **corps**
24. Le **cœur** ne peut douleur ce que l'**œil** ne peut voir
25. **Cœur** ne peut mentir
26. Plus le **corps** est faible, plus il commande ; plus il est fort, plus il obéit
27. La propreté est la santé du **corps**
28. La maladie du **corps** est la guérison de l'âme
29. Le **corps** vaut plus que la dot
30. Qui n'a **corps** n'a rien
31. Dans petit **corps** il y a bonne âme
32. Qui veut trop courir se casse le **cou**

33. **Cul** aimé ne peut être haï
34. Quand on veut péter plus haut que le **cul**, on se fait un trou dans l'**échine**
35. Mon **cul** m'est plus proche que ma chemise
36. On ne saurait péter plus haut que le **cul**
37. Parle à mon **cul**, ma **tête** est malade
38. C'est trop tard de frapper sur sa **cuisse** quand le pet est lâché
39. C'est la **dent** qui soutient le **ped**
40. Qui a **dent** a faim
41. Où la **dent** est douloureuse, la **langue** appuie
42. Les **dents** manquent avant le pain
43. Quand le pain est arrivé, souvent les **dents** sont tombées
44. Bonnes sont les **dents** qui retiennent la **langue**
47. Tel a du pain quand il n'a plus de **dents**
48. **Dent** aiguë et **ventre** plat, trouve tout bon qu'est au plat
49. Rage d'amour est pire que le mal de **dents**
50. Quand ce n'est pas mon **pouce**, c'est mon **doigt**
51. **Doigt** de fille et **langue** de prêtre ne doivent pas se reposer
52. Les **doigts** d'une **main** ne s'entresemblent pas
53. Les cinq **doigts** de la **main** ne se ressemblent pas
54. On ne saurait manier le beurre qu'on ne s'en graisse les **doigts**
55. Ce qui est bon pour le **foie** est mauvais pour la **rate**
56. Qui n'a pas bonne **tête** doit avoir bonnes **jambes**
57. Le lit est l'écharpe de la **jambe**
58. Les belles paroles n'écorchent pas la **langue**
59. La **langue** est un bon bâton
60. **Langue** trompée n'est pas coupée
61. La **langue** d'un chien vaut la **main** d'un médecin
62. Une **langue** douce peut briser les **os**
63. La **langue** du sage est dans son **cœur**, le **cœur** du sot est dans la **bouche**
64. Quand **langue** a, à Rome va
65. Les rois ont les **mains** longues
66. Les **mains** sont faites avant les couteaux
67. Une **main** peut laver l'autre ; il faut les deux pour le **visage**
68. La **main** des femmes peut guérir
69. **Mains** blanches sont assez lavées

70. Un grand **nez** n'a jamais gâté une laide **figure**
71. Un gros **nez** ne gâte pas la **figure**
72. Qui a bon **nez** a bon **membre**
73. Ce qui plaît au **nez** plaît à la **bouche**
74. Qui a le **nez** sale, qu'il se l'essuie
75. Loucher, **nez** pointu et **cheveux** roux sont mauvais signes partout
76. C'est le **nez** qui reçoit le coup et ce sont les **yeux** qui pleurent
77. Un grand **nez** ne gâte jamais beau **visage**
78. Qui son **nez** mouche ne peut prendre mouche
79. Jamais grand **nez** n'a déparé beau **visage**
80. Un bon avis vaut un **œil** dans la **main**
81. Quand l'**œil** de l'homme est clos, l'**œil** de Dieu est ouvert
82. **Œil** luisant vaut argent
83. Orgueil n'a pas bon **œil**
84. A l'**œil** malade, la lumière est mauvaise
85. A l'**œil** malade, la lumière nuit
86. Une **oreille** coupée a toujours son conduit
87. Les murs ont des **oreilles**
88. Un mot dit à l'**oreille** est entendu de loin
89. Il n'y a toujours que trop de chiens autour d'un **os**
90. Deux chiens sont mauvais à un **os**
91. Les **os** sont pour les absents
92. La **peau** est plus proche que la chemise
93. La **peau** est plus sensible que la chemise
94. On tient toujours plus à sa **peau** qu'à sa chemise
95. Qui veut aller **pieds** nus ne doit pas semer des épines
96. Celui qui n'a pas bon **pied** part avant
97. Qui n'a pas mal au **poumon** en a au **foie**
98. Bon **sang** ne peut mentir
99. Le **sang** n'est pas de l'eau
100. Bon **sang** ne ment jamais
101. La sagesse n'est pas enfermée dans une **tête**
102. **Tête** de fou ne blanchit jamais
103. Qui n'a pas bonne **tête** doit avoir bonnes **jambes**
104. Mal de **tête** veut dormir

105. Le mal à la **tête a** sa source au **ventre**
106. Quand la **tête est** malade, les **membres** se traînent
107. Le mal de **tête est** le mal des beaux esprits
108. A **tête** blanche, souvent le cerveau **manque**
109. En petite **tête gît** grand sens
110. Qui **a** bonne **tête** ne **manque** pas de chapeaux
111. Qui n'**a** pas de **tête** n'**a** que faire de bonnet
112. Douleur de **tête veut** manger, douleur de **ventre veut** purger
113. Quand le **ventre est** content, tout le **corps s'en ressent**
114. C'**est** le **ventre** qui **porte** les **jambes**
115. **Ventre** affamé n'**a** pas de conscience
116. **Ventre** affamé **perd** tout en gré
117. Nos **ventres sont** nos maîtres
118. Tous les enfants de même **ventre** ne **sont** pas de même trempe
119. **Ventre** enflé **est** le tambour qui bat la retraite
120. **Ventre** affamé n'**a** point d'**oreille**
121. Le **visage est** le miroir du **cœur**
122. Un bon **visage est** toujours une bonne dot
123. **Visage** propre **plaît** toujours
124. Beau **visage** n'a jamais **eu** vilain **nez**
125. C'**est** faible caution que celle d'un **visage**
126. Ce qui **plaît** aux **yeux plaît** à l'**estomac**
127. Qui **perd** les **yeux perd** tout
128. La fumée **nuit** aux **yeux**
129. Les **yeux sont** le miroir de l'âme
130. On ne **doit** pas avoir les **yeux** plus grands que le **ventre**
131. Tel **a** de beaux **yeux** qui ne voient goutte

1.7. Procès activités

1. La **barbe** ne **fait** pas l'homme
2. A **barbe** de fou, on **apprend** à raser
3. Ce n'est pas la **barbe** qui **fait** l'homme
4. L'habit ne **fait** pas l'homme et la **barbe** ne **fait** pas le philosophe
5. **Bouche** forcée **passe** difficilement
6. Toute **bouche** qui **rit** exhale la gaieté
7. Dans **bouche** fermée rien ne **rentre**
8. En **bouche** close n'**entre** mouche
9. La vérité **sort** de la **bouche** des enfants
10. Deux **bras** et la santé **font** le pauvre aisé
11. Manche désirée **fait** court **bras**
12. Blonds **cheveux** et gentillesse ne **font** pas bouillir la marmite
13. La crasse **nourrit** les **cheveux**
14. Toute **chair** **s'unit** selon son espèce
15. De l'abondance du **cœur**, la **bouche** **parle**
16. **Cœur** joyeux **fait** beau **visage**
17. Où le **cœur** **fait** mal, la **langue** **trotte**
18. Joie au **cœur** **fait** bon teint
19. Plus le **corps** est faible, plus il **commande** ; plus il est fort, plus il **obéit**
20. C'est la **dent** qui **soutient** le **ped**
21. **Dent** qui **tremble** ne **tombe** pas
22. Où la **dent** est douloureuse, la **langue** **appuie**
24. Chat qui **dort** ne **se met** rien sous la **dent**
25. On **se touche** toujours au **doigt** malade
26. Un seul **doigt** ne **prend** pas de puce
27. On ne saurait manier le beurre qu'on ne **s'en graisse** les **doigts**
28. Qui **traite** la poix **s'embrouille** les **doigts**
29. Pendant que le bâton va et vient, les **épaules** **se reposent**
30. La **langue** **va** où la **dent** **fait** mal
31. Quand **langue** a, à Rome **va**
32. Une **main** **lave** l'autre et toutes les deux la **figure**
33. Une **main** **lave** l'autre

34. Les **mains** noires **font** manger le pain blanc
35. Ce que tu **jettes** aujourd'hui avec le **pied**, tu le **ramasses** demain avec la **main**
36. **Faites** du bien à un vilain, il vous chie dans la **main**
37. Un beau **nez fait** un bel homme
38. Qui a le **nez** sale, qu'il se l'**essuie**
39. C'est le **nez** qui reçoit le coup et ce sont les **yeux** qui **pleurent**
40. Qui son **nez mouche** ne peut prendre mouche
41. **Fais** du bien à un baudet, il vous **rue** au **nez**
42. Chacun **mouche** son **nez**
- Le diable **se cache** sous les **ongles** longs
43. Sac plein **dresse** oreille
44. Un **poil fait** ombre
45. Au paresseux, le **poil** lui **pousse** dans la **main**
46. Qui **va pieds** nus ne **sème** pas d'épingles
47. Celui qui n'a pas bon **pied part** avant
48. Donnez le **pied** à un nègre, il **prend** la **main**
49. La bonne éducation **fait** le bon **sang**
50. Qui **voit** Ouessant **voit** son **sang**
51. Quand la **tête** est malade, les **membres se traînent**
52. **Ventre** plein **danse** mieux que robe neuve
53. **Ventre** gavé ne **cherche** pas de querelles
54. **Ventre** plein **demande** à dormir
55. Le **ventre** plein **fait** du tumulte
56. **Ventre** plein **parle** aisément
57. Le riz **fait** le **ventre** gros et la **poitrine** étroite
58. **Ventre** enflé est le tambour qui **bat** la retraite
59. **Ventre** plein **donne** de l'assurance
60. **Ventre** plein **sonne** bien, **ventre** creux **sonne** mieux
61. **Visage** d'homme **fait** vertu
62. Ce que les **yeux** ne **voient** pas ne **fait** pas mal au **cœur**
64. **Nourris** un corbeau, il te **crèvera** les **yeux**
65. Tel a de beaux **yeux** qui ne **voient** goutte

1.8. Procès accomplissements

1. La bourse ouvre la **bouche**
2. Toute **bouche** qui rit exhale la gaieté
3. Qui ferme la **bouche** ne montre pas les dents
4. Ce qui entre dans le **corps** ne souille pas l'âme
5. Qui veut trop courir se casse le **cou**
6. Quand le bon Dieu ôte les **dents**, il agrandit la **gorge**
7. Bonnes sont les **dents** qui retiennent la **langue**
8. **Dent** aiguë et **ventre** plat, trouve tout bon qu'est au plat
9. C'est le **nez** qui reçoit le coup et ce sont les **yeux** qui pleurent
10. Donnez le **pied** à un nègre, il prend la **main**

1.9. Procès réalisations instantanées

1. La **gorge** en **tue** plus que l'épée
2. La **gueule** en **tue** plus que l'épée
3. L'œil **éclaire** tout le **corps**

1.10. Présent

1. La **barbe** ne **fait** pas l'homme
2. Du côté de la **barbe** **est** la toute-puissance
3. En la grande **barbe** ne **gît** pas le savoir
4. A **barbe** de fou, on **apprend** à raser
5. **Barbe** rousse, noir de **chevelure**, **est** réputé faux par nature
6. Ce **n'est pas** la **barbe** qui **fait** l'homme
7. L'habit **ne fait pas** l'homme et la **barbe ne fait pas** le philosophe
8. Douce parole **n'écorce pas** la **bouche**
9. La bourse **ouvre** la **bouche**
10. La **bouche n'a pas** de dimanche
11. Ce qui **plaît** à la **bouche fait** du bien au **corps**
12. Ce qui **ne plaît pas** à la vue **ne plaît pas** à la **bouche**
13. **Bouche** forcée **pass**e difficilement
14. **Bouche** muette **n'a jamais** failli
15. Toute **bouche** qui **rit exhale** la gaieté
16. Le miel **est** amer à celui qui **a** mal à la **bouche**
17. Dans **bouche** fermée **rien ne rentre**
18. En **bouche** close **n'entre** mouche
19. La vérité **sort** de la **bouche** des enfants
20. Qui **ferme** la **bouche ne montre pas** les **dents**
21. Epargne de **bouche vaut** rente de pré
22. Ce qui **est** amer à la **bouche peut** être doux au **cœur**
23. Deux **bras** et la santé **font** le pauvre aisé
24. Quand le **bras** a failli, l'on en **punit** la **tête**
25. Manche désirée **fait** court **bras**
26. Blonds **cheveux** et gentillesse **ne font pas** bouillir la marmite
27. La crasse **nourrit** les **cheveux**
28. Les lunettes et les **cheveux** gris **sont** des quittances de l'amour
29. Tous nos **cheveux sont** comptés
30. On ne **peut** prendre un homme rasé aux **cheveux**
31. La **chair est** faible
32. Péché de **chair est** trop commun

33. Toute **chair s'unit** selon son espèce
34. Toute **chair n'est pas** venaison
35. De l'abondance du **cœur**, la **bouche parle**
36. L'avare **n'a ni cœur** ni bonté
37. **Cœur** joyeux **fait** beau **visage**
38. Où le **cœur fait** mal, la **langue trotte**
39. Joie au **cœur fait** bon teint
40. Bon **cœur ne peut** mentir
41. **Cœur** blessé **ne peut** aider
42. **Cœur** qui **soupire n'a pas** ce qu'il **désire**
43. **Cœur** étroit **n'est jamais** au large
44. Un **cœur** tranquille **est** la vie du **corps**
45. Le **cœur ne peut** douleur ce que l'**œil ne peut voir**
46. **Cœur ne peut** mentir
47. Plus le **corps est** faible, plus il **commande** ; plus il **est fort**, plus il **obéit**
48. Ce qui **entre** dans le **corps ne souille pas** l'âme
49. La propreté **est** la santé du **corps**
50. La maladie du **corps est** la guérison de l'âme
51. Le **corps vaut** plus que la dot
52. Qui **n'a corps n'a rien**
53. Dans petit **corps** il y **a** bonne âme
54. Qui **veut** trop courir **se casse** le **cou**
55. **Cul** aimé **ne peut** être haï
56. Quand on **veut** péter plus haut que le **cul**, on **se fait** un trou dans l'**échine**
57. Mon **cul** m'**est** plus proche que ma chemise
58. **Parle** à mon **cul**, ma **tête est** malade
59. C'**est** trop tard de frapper sur sa **cuisse** quand le pet **est** lâché
60. C'**est** la **dent** qui **soutient** le **pied**
61. Qui **a dent a** faim
62. **Dent** qui **tremble ne tombe pas**
63. Où la **dent est** douloureuse, la **langue appuie**
64. Les **dents manquent** avant le pain
65. Quand le pain est arrivé, souvent les **dents sont** tombées
66. Quand le bon Dieu **ôte** les **dents**, il **agrandit** la **gorge**
67. Bonnes **sont** les **dents** qui **retiennent** la **langue**

68. Il **ne sert** à rien de montrer les **dents** lorsqu'on **est** édenté
69. Tel **a** du pain quand il **n'a plus** de **dents**
70. **Dent** aiguë et **ventre** plat, **trouve** tout bon qu'**est** au plat
71. Rage d'amour **est** pire que le mal de **dents**
72. Chat qui **dort ne se met rien** sous la **dent**
73. Quand ce **n'est pas** mon **pouce**, c'**est** mon **doigt**
74. **Doigt** de fille et **langue** de prêtre **ne doivent pas** de se reposer
75. On **se touche** toujours au **doigt** malade
76. Les **doigts** d'une **main ne s'entresemblent pas**
77. Les cinq **doigts** de la **main ne se ressemblent pas**
78. Un seul **doigt ne prend pas** de puce
79. Qui **traite** la poix **s'embrouille** les **doigts**
80. Pendant que le bâton **va** et **vient**, les **épaules se reposent**
81. Ce qui **est** bon pour le **foie est** mauvais pour la **rate**
82. La **gorge** en **tue** plus que l'épée
83. La **gueule** en **tue** plus que l'épée
84. Qui **n'a pas** bonne **tête doit** avoir bonnes **jambes**
85. Le lit **est** l'écharpe de la **jambe**
86. Les belles paroles **n'écorchent pas** la **langue**
87. La **langue est** un bon bâton
88. **Langue** trompée **n'est pas** coupée
90. La **langue va** où la **dent fait** mal
91. Une **langue** douce **peut** briser les **os**
92. La **langue** du sage **est** dans son **cœur**, le **cœur** du sot **est** dans la **bouche**
93. Quand **langue a**, à Rome **va**
94. Les rois **ont** les **mains** longues
95. Les **mains sont** faites avant les couteaux
96. Une **main lave** l'autre et toutes les deux la **figure**
97. Une **main peut** laver l'autre ; il faut les deux pour le **visage**
98. La **main** des femmes **peut** guérir
100. Une **main lave** l'autre
101. **Mains** blanches **sont** assez lavées
102. Les **mains** noires **font** manger le pain blanc
103. Ce que tu **jettes** aujourd'hui avec le **pied**, tu le **ramasses** demain avec la **main**
104. **Faites** du bien à un vilain, il vous **chie** dans la **main**

105. Un beau **nez fait** un bel homme
106. Un gros **nez ne gâte pas** la **figure**
107. Qui **a bon nez a bon membre**
108. Ce qui **plaît** au **nez plaît** à la **bouche**
109. Qui **a** le **nez** sale, qu'il **se l'essuie**
110. Loucher, **nez** pointu et **cheveux** roux **sont** mauvais signes partout
111. C'**est** le **nez** qui **reçoit** le coup et ce **sont** les **yeux** qui **pleurent**
112. Un grand **nez ne gâte jamais** beau **visage**
113. Qui son **nez mouche ne peut** prendre mouche
114. **Fais** du bien à un baudet, il vous **rue** au **nez**
115. Chacun **mouche** son **nez**
116. Un bon avis **vaut** un **œil** dans la **main**
117. Quand l'**œil** de l'homme **est** clos, l'**œil** de Dieu **est** ouvert
118. L'**œil éclaire** tout le **corps**
119. **Œil** luisant **vaut** argent
120. Orgueil **n'a pas** bon **œil**
121. A l'**œil** malade, la lumière **est** mauvaise
122. A l'**œil** malade, la lumière **nuît**
123. Une **oreille** coupée **a** toujours son conduit
124. Les murs **ont** des **oreilles**
125. Un mot dit à l'**oreille est** entendu de loin
126. Sac plein **dresse oreille**
127. Le diable **se cache** sous les **ongles** longs
128. Il **n'y a** toujours que trop de chiens autour d'un **os**
129. Deux chiens **sont** mauvais à un **os**
130. Les **os sont** pour les absents
131. La **peau est** plus proche que la chemise
132. La **peau est** plus sensible que la chemise
133. On **tient** toujours plus à sa **peau** qu'à sa chemise
134. Un **poil fait** ombre
135. Au paresseux, le **poil** lui **pousse** dans la **main**
136. Qui **va pieds nus ne sème pas** d'épingles
137. Qui **veut** aller **pieds nus ne doit pas** semer des épines
138. Celui qui **n'a pas** bon **pied part** avant
139. **Donnez** le **pied** à un nègre, il **prend** la **main**

140. Qui **n'a pas** mal au **poumon** en **a** au **foie**
141. Bon **sang ne peut** mentir
142. Le **sang n'est pas** de l'eau
143. La bonne éducation **fait** le bon **sang**
144. Bon **sang ne ment** jamais
145. Qui **voit** Ouessant **voit** son **sang**
146. La sagesse **n'est pas** enfermée dans une **tête**
147. **Tête** de fou **ne blanchit** jamais
148. Qui **n'a pas** bonne **tête doit avoir** bonnes **jambes**
149. Mal de **tête veut** dormir
150. Le mal à la **tête a** sa source au **ventre**
151. Quand la **tête est** malade, les **membres se traînent**
152. Le mal de **tête est** le mal des beaux esprits
153. A **tête** blanche, souvent le cerveau **manque**
154. En petite **tête gît** grand sens
155. Qui **a** bonne **tête ne manque pas** de chapeaux
156. Qui **n'a pas** de **tête n'a que** faire de bonnet
157. Douleur de **tête veut** manger, douleur de **ventre veut** purger
158. **Ventre** plein **danse** mieux que robe neuve
159. Quand le **ventre est** content, tout le **corps s'en ressent**
160. C'**est** le **ventre** qui **porte** les **jambes**
161. **Ventre** gavé **ne cherche pas** de querelles
162. **Ventre** affamé **n'a pas** de conscience
163. **Ventre** plein **demande** à dormir
164. Le **ventre** plein **fait** du tumulte
165. **Ventre** affamé **perd** tout en gré
166. Nos **ventres sont** nos maîtres
167. **Ventre** plein **parle** aisément
168. Le riz **fait** le **ventre** gros et la **poitrine** étroite
169. Tous les enfants de même **ventre ne sont pas** de même trempe
170. **Ventre** enflé **est** le tambour qui **bat** la retraite
171. **Ventre** plein **donne** de l'assurance
172. **Ventre** affamé **n'a point** d'oreille
173. **Ventre** plein **sonne** bien, **ventre** creux **sonne** mieux
174. Le **visage est** le miroir du **cœur**

175. Un bon **visage** est toujours une bonne dot
176. **Visage** propre plaît toujours
177. **Visage** d'homme fait vertu
178. C'est faible caution que celle d'un **visage**
- 179 Ce qui plaît aux **yeux** plaît à l'**estomac**
180. Qui perd les **yeux** perd tout
181. La fumée nuît aux **yeux**
182. Les **yeux** sont le miroir de l'âme
183. On **ne doit pas** avoir les **yeux** plus grand que le **ventre**
184. Ce que les **yeux** **ne voient pas** **ne fait pas** mal au cœur
185. Tel **a** de beaux **yeux** qui ne voit goutte

1.11. Passé composé

1. Un grand nez n'a jamais gâté une laide figure
2. Jamais grand nez n'a déparé beau visage
3. Ventre pointu n'a jamais porté chapeau
4. Beau visage n'a jamais eu vilain nez

1.12. Futur

1. **Nourris** un corbeau, il te **crèvera** les **yeux**

1.13. Conditionnel présent

1. On **ne saurait** péter plus haut que le **cul**
2. On **ne saurait** manier le beurre qu'on ne s'en graisse les **doigts**

1.14. Phrase nominale

1. **Barbe** blanche, fleur de cimetièrè
2. Viande de **bouche**, restitution de **cul**
3. **Bouche** en **cœur** au sage, **cœur** en **bouche** au fou
5. Miel sur la **bouche**, fiel sur le **cœur**
6. Selon le **bras**, la saignée
7. A coup de **langue** écu d'**oreille**
8. **Cheveux** blancs, fleur de cimetièrè
9. Longs **cheveux**, courtes idées
10. Aujourd'hui en **chair**, demain en bière
11. A pauvre **cœur**, petit souhait
12. Mauvais **cœur** et bon **estomac**
13. **Cœur** facile à donner, facile à ôter
14. A **cœur** vaillant rien d'impossible
15. Maison sans flamme, **corps** sans âme
16. Net de **corps**, net d'âme
17. A vieux **corps**, point de remède
18. A pain dur, **dent** aiguë
19. **Dos** de brochet, **ventre** de carpe
20. Long de **jambe**, court d'esprit
21. Selon la **jambe**, la saignée
22. Selon la **jambe**, la chausse
23. **Langue** de femme, langue de flamme
24. Longue **langue**, courte **main**
25. **Main** froide et **cœur** chaud
26. **Main** chaude, amour froid
27. Aux innocents les **mains** pleines
28. De **mains** vides, prières vaines
29. Froides **mains**, chaudes amours
30. **Main** serrée, **cœur** étroit
31. **Menton** luisant, **ventre** content
32. **Nez** court, fainéant ; **poil** rouge, méchant
33. **Nez** coupé, **visage** sanglant

34. Oeil pour **œil**, **dent** pour **dent**
35. A paroles lourdes, **oreilles** sourdes
36. Petite chaudron, grandes **oreilles**
37. A bon chien, bon **os**
38. Selon le **pied**, le sabot
39. Grosse **tête**, peu de sens
40. Belle **tête**, peu de sens ; belle bourse, peu d'argent
41. Grosse **tête**, cerveau étroit
42. Grosse **tête**, peu d'esprit
43. **Tête** de femme, **tête** de diable
44. **Tête** de carpe, **ventre** de brème et **queue** de brochet, bon à manger
45. **Ventre** pointu, enfant fendu ; **ventre** rond, garçon
46. En petit **ventre**, gros **cœur**
47. **Visage** doux, **cœur** de fiel
48. **Visage** de brebis et **griffes** de loup
49. Beau **visage** et **cœur** arrière
50. Loin des **yeux**, loin du **cœur**

1.15. Phrase impérative

1. **Veille** sur ton **cœur** car de lui jaillissent les sources de la vie
2. Ne **fait** pas le pet plus gros que le **derrière** si tu ne veut pas te fait mal
3. Ne **mets** ton **doigt** en anneau trop étroit
4. **Lave** tes **mains** souvent, tes **pieds** rarement et ta **tête** jamais
5. A **nez** malade, ne **touche** que du **coude**
6. A bon **sang**, **marie** ta fille
7. Si tu a mal à la **tête**, **enveloppes-toi** tes **pieds**

1.16. Phrase impersonnelle

18. **Il ne faut pas** avoir plus de **bouche** que de **ventre**
19. **Il vaut mieux** allonger le **bras** que le **cou**
20. **Mieux vaut corps** que bien
21. **Il vaut mieux** un trou au **coude** qu'un pli au **ventre**
22. **Il ne faut pas** péter plus haut qu'on a le **cul**
23. **Il ne faut pas** faire le pet plus gros que le **cul**
24. Quand vous voulez péter plus haut que le **cul**, **il faut** avoir un trou dans le **dos**
25. **Mieux vaut** bon **cul** que bonnes culottes
26. **Mieux vaut** court vêtu que de montrer son **cul**
27. Qui veut jouir d'aile, **il lui faut** lever la **cuisse**
28. **Mieux vaut** souffrir de l'**estomac** que de l'**esprit**
29. Quand on n'a pas de bonne mémoire, **il faut** avoir bonnes **jambes**
30. **Il faut** tourner sept fois la **langue** dans la **bouche** avant de parler
31. **Faut pas** mettre la **main** au **cul** après qu'on ait péché
32. **Il faut** plutôt prendre garde à ses **mains** qu'à ses **pieds**
33. **Il ne faut pas** s'arracher le **nez** pour faire honte à son **visage**
34. **Il vaut mieux** laisser son enfant morveux que de lui arracher le **nez**
35. **Mieux vaut** laisser son cheval morveux que de lui arracher le **nez**
36. **Mieux vaut** laisser sa femme morveuse que de lui arracher le **nez**
37. **Il ne faut pas** vendre la **peau** de l'ours avant de l'avoir tué
38. **Il vaut mieux** soigner la **peau** que la chemise
39. Quand on n'a pas de **tête**, **il faut** avoir des **jambes**
40. **Mieux vaut** un trou à l'habit qu'une ride au **ventre**
41. A mal de **ventre faut** chier, à mal de **tête faut** manger
42. **Mieux vaut** honneur que le **ventre**
43. **Mieux vaut** un **visage** frais qu'un **visage** fardé
44. Entre l'arbre et l'écorce, **il ne faut pas** mettre le **doigt**

Annexe 2

Corpus de proverbes vietnamiens contenant des praxèmes corporels

1. **MiÖng** «ng cai, **vai** @Çy tí
2. Kh«n khĐo lÊy **miÖng** mù sai, vông d¹i lÊy **vai** mù @ì
3. Th--ng **miÖng** th--ng m«i, ch¹ng th--ng «i @ảng tiÒn
4. MiÖng  n qu, **khÈu** thụng tụn
5. C-m vuo **miÖng** còng cĐn r-i
6. Mét **miÖng** kÝn chÝn m-êi **miÖng** h 
7. **MiÖng** nhự quan c  gang c  thĐp, **S ** nhự kh  v o nh  v o th m
8. Lụm biÖng lÊy **miÖng** mù @-a
9. Kh«n ra **miÖng**, d¹i ra **tay**
10.  n r,y ng a **miÖng**
11. V¹   **miÖng** mù ra, b nh qua **miÖng** mù vuo
12. **MiÖng** tu hó  n l  r  l  rÝ
13. **MiÖng** háa l   n h t c- nghi p
14. B-ng @-íc **miÖng** b nh **miÖng** v , Nuo ai b-ng @-íc **miÖng**
 - o **miÖng** g 
15. **MiÖng** bụ @ảng, l ng chim kh-íu
16. Xa mái **ch n**, g n mái **miÖng**
17. **MiÖng**  n nói l 
18. **MiÖng** quan **tr n** tr 
19. **Tay** lụm **hụm** nhai, **tay** quai **miÖng** tr 
20. Lụm thÇy nu«i v , lụm th  nu«i **miÖng**
21. **KhÈu** Ph t **t m** xụ
22. **MiÖng** nam m« **b ng** b  dao g m
23. **MiÖng** nam m« b  t,t, gi u d,o m,c sau **l-ng**
24. **M m** **miÖng** @ì **ch n** **tay**
25. C n ngon @-a @ n **miÖng** ai t 
26. Ray **tay** m m **miÖng** còng ph m o n qu  chu i, t  bi t  t¹i còng qu  chu i ph m o n
27. Sụn «ng réng **miÖng** th  tui, Sụn bụ réng **miÖng** @i c tai l,ng gi ng
28. Sụn «ng réng **miÖng** th  sang, Sụn bụ réng **miÖng** tan hoang c a nhự

29. Trìm nìm bia ②, th× mβn, Ngùn nìm bia **miÖng** vÉn cβn
tr- tr-
30. H, **miÖng** m¾c quai
31. Ẩn x«i chia ngäng **miÖng**
32. Em ng· th× chĐ ph¶i nÖng, SỔn khi chĐ ng· em b-ng
miÖng c-êi
33. SÈy **vai** xuèng **c,nh tay**
34. Tèt **tắc** géi cá mÇn chÇu, s¹ch ②Çu th× géi l, s¶
35. Bèi **tắc** cũ hụnh lụm anh thi¹n h¹
36. Mua c, th× ph¶i xem mang, Ng-êi kh«n xem lÊy hai hụng
tắc mai
37. Sãi rông **r@u**, sÇu rông **tắc**
38. Sổng tham **da** tr¾ng **tắc** dui, SỔn khi nhì b÷a cũ mụi mụ
n
39. N¾m ng-êi cũ **tắc** ai n¾m ng-êi trác ②Çu
40. **ThĐt da** ai còng lụ ng-êi
41. Vĩ chảng sèng gòi **thĐt** chỐt gòi **x--ng**
42. **M,u** ai thÊm **thĐt** ng-êi Êy
43. Lβng s«ng lβng bó dô đB, Ai tung bó th-íc mụ ②o **lβng**
ng-êi
44. MÊt **lβng** tr-íc, ②-íc **lβng** sau
45. Nãi thÊt mÊt **lβng**
46. S-íc **lβng** bụ v·i, mÊt **lβng** «ng s-
47. Cũ ②i cũ l¹i míi to¹i **lβng** nhau
48. Cũ vay cũ tr¶ míi tháa **lβng** nhau
49. Sụn bụ c¹n **lβng** nh- ②Ừa, ②un «ng b¹c nghỪa nh- v«i
50. Sỉ hÑp **lβng** kh«ng sỉ hÑp nhụ
51. Sêi x-a kĐn nh÷ng con đβng, Sêi nay Êm **cÈt** no **lβng**
th× th«i
52. Sãi **lβng** n n¾m l, sung, Chảng mét th× lÊy chảng
chung th× ②öng
53. Con l¹n ba míi ra **lβng** mÑ
54. Cũ nu«i con míi biỐt **lβng** cha mÑ
55. Con khã cũ **lβng**
56. Cũa Ýt **lβng** nhiÒu
57. Vụng ②á nhã **lβng** son
58. Sinh con ai nì sinh **lβng**, Mua d-a ai biỐt trong lβng
qu¶ d-a
59. NhiÒu no **lβng**, Ýt m,t **ruét**
60. Muèi ②æ **lβng** ai, nÊy xăt

61. §-íc **lBng** ta, xấ xa **lBng** ng-êi
62. Kh«n khi v« sù, th¶o khi no **lBng**
63. Cã **th©n** th× khæ, cã khæ míi n^an **th©n**
64. H-n nhau tÊm ,o manh quÇn, cêi ra **m×nh** trÇn ai còng
nh- ai
65. Th--ng ng-êi nh- thÓ th--ng **th©n**
66. Tèt gç h-n tèt n-íc s-n, XÊu **ng-êi** ©Ñp nỐt cBn h-n
©Ñp **ng-êi**
67. Ai cã **th©n** ng-êi Êy lo, ai cã bB ng-êi Êy gi÷
68. BÒn **ng-êi** h-n bòn cĩa
69. **Th©n** träng thi^an kim
70. BÐ con nhự b,c, lín **x,c** con nhự chó
71. ¤m tiỐc **th©n**, lựnh tiỐc cĩa
72. Chảng con lự c,i nĩ nÇn, Thự r»ng ề vÊy nu«i **th©n** bÐo
mÇm
73. G,i cã chảng nh- g«ng ©eo **cæ**, G,i kh«ng chảng nh-
ph¶n gç long ©anh
74. Nèt ruái ề **cæ** cã lç tiÒn ch«n
75. Kh«ng bấp **cæ** ch¼ng lĩ **l-i**
76. ;n ©éc chèc ©Ýt
77. R³m ©,nh khái **tr«n**, chi^au hản kh«ng lⁱ
78. GÇn nhự giựu ©au **r"ng** "n cèm, GÇn kĩ trém ềm **l-ng**
chÐu ©Bn
79. **M«i** hê **r"ng** l¹nh
80. C¸n **r"ng r"ng** nhai, hỐt **r"ng lĩi** gÆm ch¼ng sai miỐng
nựo
81. LÊy chảng cho ©,ng tÊm chảng, Bã c«ng trang ©iỐm **m**,
hảng **r"ng** ©en
82. Con ©· mặc **r"ng**, nãi n"ng g× n÷a
83. H¸n ©Êt mự biỐt nãi n"ng, Th× thÇy ©Pa lý c,i **r"ng**
ch¼ng c¸n
84. C,i **r"ng** c,i **tấc** lự gấc con ng-êi
85. Voi chÐo nự, ©µn bự khỐnh **r"ng**
86. Trêi qu¶ b,o "n ch,o g.y **r"ng**
87. N"m **ngẫ tay** cã ngẫ dụi ngẫ ng³n
88. Sèng th× l©u, chỐt th× giç ©Çu sau **l-ng**
89. TỐt ©Ốn sau **l-ng**, «ng v¶i th× mống con ch,u th× lo
90. **L-ng** ©Bn xấ, **bông** dắc dĩa, lựm th× lĩa, "n nh- xa
c,n

91. G₁nh cùc mụ ②éi l^an non, C₁ng **l-ng** mụ ch¹y cùc c₁n ch¹y theo
92. Kh₁ng th₁ng **tay** g₁u n-íc ②u l^an ruéng
93. Kh₁ng ai n³m tay th₁u nguy ②₁n t₁i
94. Kh₁ng ai du₁i tay th₁u nguy ②₁n s₁ng
95. Kh₁Đo v₁, **vai**, t₁i v₁, **n, ch**
96. Anh em r₁ó ②₁nh nhau s₁ó ②₁i
97. **L-ii** s³c h-n g--m
98. **L-ii** m₁om ②₁éc qu₁, ②u₁«i ong
99. **L-ii** kh₁ng **x--ng** nhi₁ou ②-êng ngo³t ngoĐo
100. Con bi₁ót ng₁ai, m₁ñ r₁ei **tay**
101. **Tay** nh₁a th₁x **m₁Et** c₁ng nh₁a
102. V¹ **tay** kh₁ng hay b₁ng v¹ **m₁m**
103. V₁ng **tay** hay con **m₁t**
104. **Tay** ②₁t **ruét** x₁t
105. Hang h₁m ai d₁m mã **tay**
106. Ch₁-i dao s³c c₁a nguy ②₁t **tay**
107. Ch₁÷ t₁ét xem **tay**, ng-êi hay xem **kho, y**
108. C₁ña ẽ **b₁n ch₁n**, **b₁n tay**
109. Ruéng b₁ b₁ kh₁ng b₁ng ngh₁ trong **tay**
110. C-íi v₁ th₁x c-íi li₁on **tay**, Chí ②₁ó l₁ou nguy l³m k₁i d₁m pha
111. Trai **tay** kh₁ng ch₁ng th₁m nh₁e v₁i, Tr₁m m₁Eu ruéng ②₁i c₁ng ti₁ng nh₁e ch₁ng
112. **Tay** kh₁ng n₁i ch₁ng n^an ②i₁ou
113. B₁ ch₁óa ②₁t **tay** b₁ng ˆn m₁y s₁e **ruét**
114. C₁a ②₁t **tay** m₁i hay th₁ec
115. Mau **tay** h-n ②₁y ②₁a
116. S₁ei ng-êi c₁a mét gang **tay**, Ai hay ng₁ nguy th₁x ②-íc n₁o gang
117. V₁« duy^an gh₁Đt k₁i c₁a duy^an, Kh₁ng ti₁on gh₁Đt k₁i c₁a ti₁on c₁m **tay**
118. S₁i c₁y mái g₁ei, ②₁i cu₁ec ②₁au **tay**
119. L₁m ph₁óc qu₁, **tay**, ˆn m₁y kh₁ng k₁Đp
120. C₁e ②₁n **tay** ai ng-êi Êy ph₁Et
121. V₁a qu₁ýt dụy c₁a **m₁ng tay** nh₁n
122. Mét **b₁n tay** th₁x v₁o₁a, hai **b₁n tay** th₁x v-ı
123. N₁et ru₁ai ẽ **tay** ˆn vay su₁et ②₁ei
124. Trai **tay** tr₁,i, g₁,i **tay** m₁Et
125. X₁Đ m³m c₁n h₁ng m₁t **tay**

126. ChNt **tay** míi h, **miÖng**
127. S, nh b¹c quen **tay**, ngñ nguy quen **m³t**, òn vÆt quen **mám**
128. R³m ai v^oa **mòi** ng-êi Êy
129. ;n c, y d^o b-ng **tai**
130. Nãi ngay hay tr, i **tai**
131. Tr^om con trai kh«ng b»ng lç **tai** con g, i
132. S^ong b^o r»ng trêi kh«ng **tai**, Nãi ®-m nãi ®Æt cËy tui
lùm chi
133. Nãi ngät lät ®Ön **x--ng**
134. Ch^hng lùm th^x b^o r»ng --n, Lùm th^x **x--ng sèng, x--ng**
s-ên ph-i ra
135. Th--ng c, i **x--ng** kh«ng c^hn
136. TiÖng ®ân quan réng l^hng th--ng, H^ot n¹c th^x v¹c ®Ön
x--ng c^hn g^x
137. Khã bã ®Ön **x--ng**
138. Kh«ng lùm th^x ®ãi, lùm th^x chãi **x--ng hom**
139. Con g, i gièng cha giu ba ®ôn, con g, i gièng m^h khã
lôn tËn **x--ng**
140. Th^hng da **bông**, ching da **m³t**
141. M^h con mét lçn **da** ®Ön **ruét**
142. Nh÷ng ng-êi **da** tr^hng tãc th^oa, S^hp th^x ®^hp thËt nh-ng
th-a viÖc lùm
143. Th^hng **da l-ng** th^x ching **da bông**
144. Con nh^u t«ng kh«ng gièng **l«ng** còng gièng c, nh
145. Qu^on tö **l«ng ch^on**, tióu nh^on **l«ng bông**
146. Muèn lùm «ng c, i **l«ng** kh«ng muèn mËt
147. Thuy bãi, thuy sè, thuy ®àng, Nghe ba thçy Êy c, i **l«ng**
kh«ng c^hn
148. SËy **ch^on** h-n sËy **miÖng**
149. SËy **ch^on** g-îng l¹i c^hn v^oa, SËy **miÖng** c^hn biÖt ®, ®-a
®-êng n^o
150. SËy **ch^on** ®· cã ngãn s^o, SËy **miÖng** biÖt nãi lùm sao
b^oy giê
151. Mả c«i cha n^hu ch^on chó, mả c«i m^h n^hu v^o g^x
152. Kh« **ch^on** g^on mÆt ®³t mËy còng mua
153. S-íc ®»ng **ch^on**, l^on ®»ng **®Çu**
154. **Ch^on** tèt vò hui, **tai** tèt vò v^hng
155. Buéc ®-íc ch^on voi, ch^on ng^ua chø sao buéc ®-íc **ch^on**
nguêi
156. **Ch^on** kh«ng cã rô, ®Ët kh«ng nó ai

157. Ăn th× mau **ch@n**, viÖc cÇn th× @ñng @Ønh
158. Söng thÊy chảng hiÒn mụ xá **ch@n** lç **mòi**
159. Anh em nh- **ch@n tay**
160. Nhanh **ch@n** th× @-íc, chÈm **ch@n** th× tr-ít
161. Söa b,m **ch@n** ai ng-êi Êy gì
162. N-íc @Õn **ch@n** míi nhÿy
163. Léi bin lÊm **ch@n**, vác s-n phi **mÊt**
164. **M,u** chÿy **ruét** mòm
165. Sinh @-íc mét con, mÊt mét hñn **m,u**
166. Mét giät **m,u** @µo h-n ao n-íc l.
167. **M,u** lo.ng cñn h-n n-íc l., chÝn @êi há mÑ cñn h-n
ng-êi d-ng
168. Kh,c **m,u** tanh **lñng**
169. M-ín **m,u** cñn h-n ch,u chảng
170. Con lụ **m,u** ch,u lụ **mñ**
171. Anh em h¹t **m,u** sî @«i
172. To @Çu mụ d¹i, nhá **d,i** mụ kh«n
173. Xanh @Çu con nhụ b,c, b¹c @Çu con nhụ chó
174. Tr,nh @Çu phÿi **tai**
175. To @Çu khã chui
176. C-m no chí cã chÿi @Çu, Sãi **lñng** cho cã t³m l@u tÊt
nguyÒn
177. Tở găt chÝ @Çu @au @@u khèn @Êy
178. ViÖc quan nh- löa @èt @Çu
179. Khã gi÷ @Çu, giµu gi÷ cña
180. **SÇu** ai chÊy nÊy
181. Vî chảng @Çu gèi **tay** Êp
182. S-íc mia, thÇy chia no **bông**
183. **Bông** lụm d¹ chĐu
184. Ăn no tọc **bông**
185. Söng thÊy «ng huyÒn to **bông** mụ sî
186. Tr-íc lụm phóc sau tọc **bông**
187. **Bông** bÝ rî ˆn nh- bụo lụm nh- khØ
188. Sãi **bông** chảng, hảng **m**, vî
189. S-íc **bông** no cñn lo Êm **cÊt**
190. Cã **bông** ˆn th× cã **bông** lo
191. **Bông** @ãi th× **tai** @iÖc
192. **Bông** @ãi @Çu gèi phÿi bñ
193. Đß s«ng, đß bó, đß nguản, BiÖt sao @-íc **bông** l,i bu«n
mụ đß

194. **Bông** lĐp v× @×nh, **bông** ph×nh v× chia
195. No **bông** @ãi con m³t
196. Suy **bông** ta ra **bông** ng-êi
197. Ch^a th>ng **bông** áng lÊy th>ng **l-ng** gi
198. C-m ın vuo **bông** ch⁴ng s,ng th× tr-a, Năn @éi tr^an @Çu
kh<ng m-a th× n³ng
199. Muèn @Ñp **mEt** ph¶i nÆng **cæ** v-íng **tay**
200. Sèng chØ **mEt** chỐt chØ **mả**
201. Tr<ng **mEt** mụ b³t h×nh dong, Con lân cã bĐo bé lBng
mii ngon
202. Sõng tr<ng **mEt** mụ b³t h×nh dong, Sõng tr<ng n@u sảng
mụ t-èng lụ s-
203. Nh@n hi@n t¹i **m¹o**
204. Lôa tèt xem bi^an, ng-êi hi@n xem **mEt**
205. Lụm anh lụm ¶ ph¶i ng¶ **mEt** l^an
206. XÊu **mEt** xin t--ng c¶ ph-êng cing hóp
207. Con kh<n mẽ **mEt** mÑ cha
208. Cã **mEt** th× m³ng, v³ng **mEt** th× th--ng
209. SÑp **mEt** anh, xanh **mEt** chĐ
210. PhÊn dãi **mEt** ai nì phÊn dãi **ch@n**
211. Ai déi mò lõch xÊu **mEt** ng-êi Êy
212. Chã gÇy hæ **mEt** ng-êi nu<i
213. XÊu **mEt** chÆt **d¹**
214. Bít b,t m,t **mEt**
215. XÊu **mEt** dô sai, @Ñp trai khã khiỐn
216. XÊu **mEt** dô sai, lụnh trai khã kiỐm
217. Quen **mEt** @³t hụng
218. Mét **mEt** ng-êi b>ng m-êi mEt cĩa
219. S,nh chu<ng ra **mEt**, @,nh giÆc ra **tay**
220. Ng-êi kh<n dân ra **mEt**
221. Ng-êi d¹i cèi truảng, ng-êi kh<n xÊu **mEt**
222. Ti@n ng³n, **mEt** dui
223. Tr,nh voi ch⁴ng xÊu **mEt** nọ
224. Ai cã m,t **mEt** ng-êi Êy
225. Tr<ng **mEt**, @Æt t^an
226. Chăn **mEt** b-ng m@n
227. S-n ın tuú **mEt**, ma b³t tuú ng-êi
228. GÇn lòa r,t **mEt**
229. Ng-êi nọ **mEt** nÆng nh- mo, **Ch@n** @i bEm b¹ch th× cho
ch⁴ng mụng

230. Cã **m³at** mù kh«ng cã **con ng--i**
231. Nh÷ng ng-êi ti hỷ **m³at** l--n, Trai th× trém c³p g,i
bu«n chãng ng-êi
232. Những người **thất đấylung ong**, Vừa khéo chiều chồng vừa khéo nuôi
con
233. Mét Ờảng kiỔm n,t Ờềng cá, Hai Ờảng kiỔm Ờá con **m³at**
234. Thø nhÊt Ờau **m³at**, thø nh× d³t **r''ng**
235. M,y **m³at** ''n x«i, m,y **m«i** ''n thĐt
236. Voi mét ngụ, Ờun bụ mét **m³at**
237. Trai thOm **m«i**, g,i lải **m³at**
238. Trai b¹c **m³at**, g,i thOm **m«i**, Nh÷ng ng-êi **l«ng bông** chí
ch-i b¹n cing
239. Con lín m³at tr³ng thêi nuk,i, Nh÷ng ng-êi **m³at** tr³ng
Ờ,nh hoi Ờuæi Ời
240. **M³at** con trai, **tai** con g,i
241. ThuËn **m³at** ta c¶ nhụ cing thuËn
242. Vũa **m³at** ta, ra **m³at** ng-êi
243. SÑp **m³at** ta ra **m³at** ng-êi
244. Ai b¶o trêi kh«ng cã **m³at**
245. **M³at** kh«ng hay, lÊy **tay** mù sê
246. Mét ng-êi Ờong Ờung, c¶ lụng nh³m **m³at**
247. C-m vpo **d¹** nh- v¹ vpo **m×nh**
248. **D¹** sOu h-n bó, **bông** kÝn h-n buảng
249. NhiÒu no **d¹**, Ýt lấ **lBng**
250. Quen sî **d¹**, l¹ sî ,o
251. ChỐt gi¶ míi biỐt **d¹** anh em
252. Ao sOu tèt c,, Ờéc **d¹** khèn thOn
253. Ỡn ai mét chót chí quªn, O,n ai m«t chót ỜÓ bªn **d¹**
nuy
254. Sềng ỜÓ **d¹**, chỐt mang theo
255. May v,y phBng khi c¶ **d¹**
256. Cã **gan** ''n c-íp cã **gan** chĐu ỜBn
257. C-m tĩ mÑ **ruét**
258. Sảng tiÒn liÒn khóc **ruét**
259. ThOm Ờ«ng th× m-a, thOm d-a th× khó, thOm **vó** th× chũa
260. SÊy cha cBn chó, sÊy mÑ Êp **vó** g×
261. C¶ **vó**, to **h«ng**, cho kh«ng ch³ng mung
262. C¶ **vó** lÊp **miỔng** em, c¶ hìm lÊp **miỔng** hò
263. M-Bi Ờøa con g,i kh«ng b»ng hét **d,i** Ờøa con trai
264. Mét cÇu dÊp **d,i**, r,i mại cÇu

265. Qua s«ng ②Êm **bβi** vọo sãng
266. No c-m, ②Êm **bβi** vọo cũ
267. Vĩ ②Ñp cụng tæ ②au **l-ng**
268. Phãng tụi ho, thu nh©n **t©m**
269. Lãi **rèn** tèn c-m
270. Gβ **m**, lụm kh, ng-êi ta
271. Máng **m«i** hay hít, dụy **m«i** hay hên
272. Ai ②n trÇu th× nÊy ②á **m«i**
273. Cua th©m cβng, ②m «ng th©m **m«i**
274. C-êi ng-êi ch½ng ngÉm ②Ốn ta, Thö sê l^an **g.y** xem xa
hay gÇn
275. Chê ②-íc v¹ th× **m**, ②· s-ng
276. G,i cũ chãng **m**, hãng t-í tèt, Trai kh«ng vĩ **ruét** xãt
nh- chanh
277. Ẩn vông ph¶i biỐt chii **mĐp**
278. C¶ **m«** lụ ②ả lụm biỐng

2.1. Traduction française des proverbes vietnamiens

1. Miệng ông cai, vai đầy tớ

bouche/ PAR/ chef de canton/ épaule/ valet

Le chef de canton commande, le valet met en pratique

2. Khôn khéo lấy miệng mà sai, vụng dại lấy vai mà đỡ

habile/ utiliser/ bouche/ PAR/ ordonner/ niais/ utiliser/ épaule/ PAR/ supporter

Les gens sages utilisent la parole pour commander les autres, les niais ne font que supporter

3. Thương miệng thương môi chẳng thương ôi đồng tiền

aimer/ bouche/ aimer/ lèvre/ ne pas/ aimer/ PAR EXC/ argent

Miel sur la bouche, fiel sur le coeur

4. Miếng ăn quá khẩu thành tàn

bouchée/ manger/ trop/ devenir/ s'éteindre

Une bouchée en trop peut tuer

5. Cơm vào miệng cũng còn rơi

riz/ entrer/ bouche/ PAR/ encore/ tomber

Rien n'est parfait

6. Một miệng kín chín mười miệng hở

un/ bouche/ clos/ neuf/ dix/ bouche/ ouvert

Il ne faut pas confier ses secrets aux autres

7. Miệng nhà quan có gang có thép

bouche/ NC/ noble/ avoir/ fonte/ avoir/ acier

La bouche d'un noble est pourvue de fonte et d'acier

8. Làm biếng lấy miệng mà đưa

travailler/ paresseux/ prendre/ bouche/ PAR/ corriger

Les paresseux remplacent le travail par des paroles suaves

9. Khôn ra miệng, dại ra tay

sage/ utiliser/ bouche/ sot/ utiliser/ main

Les gens sages utilisent la bouche, les sots utilisent la main

10. Ăn ráy ngứa miệng

manger/ alopecia/ avoir des démangeaisons/ bouche

Sio on mange de l'alocasia, on a des démangeaisons à la bouche

11. Vạ ở miệng mà ra, bệnh qua miệng mà vào

malheur/ à/ bouche/ PAR/ sortir/ maladie/ via/ bouche/ PAR/ entrer

C'est la bouche qui cause du malheur et de la maladie

12. Miệng tu hú ăn lỗ rú lỗ rí

bouche/ nom d'un oiseau/ manger/ s'écouler/ montagne/ s'écouler/ colline

Les gens dont la bouche ressemble à un bec d'oiseau dilapident leur bien

13. Miệng hỏa lò ăn hết cơ nghiệp

bouche/ fourneau/ manger/ épuiser/ fortune

Les gens dont la bouche ressemble à un fourneau dilapident leur bien

14. Bưng được miệng bình miệng vò, Nào ai bưng được miệng o miệng gì

boucher/ réussir/ bouche/ vase/ bouche/ jarre/ personne/ boucher/ réussir/ bouche/
tante/ bouche/ tante

On peut boucher la bouteille mais personne ne parvient à boucher la bouche des tantes

15. Miệng bà đồng lòng chim khướu

bouche/ femme médium/ cage/ pie

La bouche de la femme médium est comme celle de la pie

16. Xa mỗi chân, gần mỗi miệng

loin/ fatigué/ jambe/ proche/ fatigué/ bouche

Quand on habite à proximité de chez soi, on se dispute ; quand on s'installe loin l'un de l'autre, on a le droit de se rendre visite

17. Miệng ăn núi lở

bouche/ manger/ montagne/ crouler

Si on ne fait que manger, toutes les richesses s'épuisent

18. Miệng quan tròn trẻ

bouche/ mandarin/ anus/ bébé

La bouche du mandarin ressemble à l'anus du bébé

19. Tay làm hàm nhai, tay quai miệng trẻ

main/ travailler/ mâchoir/ mâcher/ main/ repos/ bouche/ manquer

Il faut travailler pour avoir de quoi manger

20. Làm thầy nuôi vợ, làm thợ nuôi miệng

faire/ professeur/ nourrir/ femme/ faire/ ouvrier/ nourrir/ bouche

Si on est professeur, on peut nourrir toute sa famille ; si on est ouvrier, on nourrit soi-même

21. Khẩu Phật tâm xà

bouche/ Bouddha/ cœur/ serpent

Bouche de Bouddha, cœur de serpent

22. Miệng nam mô bụng bồ dao găm

bouche/ gloire à Bouddha/ ventre/ gros panier/ poignard

Bouche disant les prières, ventre n'étant qu'un gros panier de poignards

23. Miệng nam mô bồ tát, giấu giáo mác sau lưng

bouche/ gloire à Bouddha/ cacher/ armes blanches/ derrière/ dos

Miel sur la bouche, fiel dans le coeur

24. Mồm miệng đỡ chân tay

bouche/ bouche/ remplacer/ pied/ main

Par les bonnes paroles, on évite de travailler

25. Cửa ngon đưa đến miệng ai từ

met/ bon/ donner/ jusqu'à/ bouche/ qui/ refuser

Personne ne refuse de bons mets qui viennent à la bouche

26. Ray tay mắt miệng cũng phẩm oản quả chuối, từ bi từ tại cũng quả chuối phẩm oản

serrer/ main/ serrer/ bouche/ aussi/ gâteau sec de farine de riz/ NC/ banane/ miséricordieux/ charité/ aussi/ NC/ banane/ gâteau sec de farine de riz

Quoi que on soit méchant ou miséricordieux, tout le monde doit être mort

27. Đàn ông rộng miệng thì tài, Đàn bà rộng miệng điếc tai lảng giềng

homme/ large/ bouche/ PAR/ talent/ femme/ large/ bouche/ assourdir/ oreille/ voisin

Les hommes dont la bouche est large ont du talent, Les femmes dont la bouche est large sont jacasseuses

28. Đàn ông rộng miệng thì sang, Đàn bà rộng miệng tan hoang cửa nhà

homme/ large/ bouche/ PAR/ honorable/ femme/ large/ bouche/ détruire/ porte/ maison

Les hommes dont la bouche est large sont honorables, Les femmes dont la bouche est large détruisent la famille

29. Trăm năm bia đá thì mòn, Ngàn năm bia miệng vẫn còn trơ trơ

cent/ an/ stèle/ pierre/ PAR/ s'user/ mille/ an/ stèle/ bouche/ encore/ intact

Après cent ans, la stèle de pierre peut être érodée, Après mille ans, la stèle de bouche reste encore indélébile

Un renom bon ou mauvais se transmet éternellement

30. Há miệng mắc quai

ouvrir/ bouche/ être retenu/ anse

Comme on se mêle dans une affaire, on doit fermer la bouche

31. Ăn xôi chùa ngọng miệng

manger/ riz gluant/ pagode/ dyslalie/ bouche

Comme on mange du riz gluant de la pagode, on a un bœuf sur la langue

32. Em ngã thì chị phải nâng, Đến khi chị ngã em bưng miệng cười

cadet/ tomber/ PAR/ grande sœur/ lever/ moment/ grande sœur/ tomber/ cadet/ se couvrir/ bouche/ rire

Quand le cadet tombe par terre, la grande sœur doit l'aider à se lever, lorsque la grande sœur tombe par terre, le cadet se couvre la bouche pour rire

33. Sẩy vai xuống cánh tay

glisser/ épauale/ descendre/ bras

On ne peut pas tout perdre

34. Tốt tóc gội cỏ mần châu, sạch đầu thì gội lá sả

long/ cheveu/ laver/ herbe/ éleusine/ propre/ tête/ PAR/ laver/ feuille/ citronnelle

Pour que les cheveux poussent bien, il faut les laver avec l'herbe d'éleusine, pour avoir une tête propre, il faut la laver avec les feuilles de citronnelle

35. Bối tóc củ hành làm anh thiên hạ

parce que/ cheveux/ oignon/ faire/ frère/ monde

On respecte les gens ayant les cheveux longs

36. Mua cá thì phải xem mang, Người khôn xem lấy hai hàng tóc mai

acheter/ poisson/ PAR/ Phải/ regarder/ branchie/ personne/ avisé/ regarder/ PAR/ deux/ alignement/ cheveu aux tempes

Pour reconnaître un poisson frais, il faut regarder la branchie ; Pour reconnaître une personne intelligente, il faut regarder les cheveux aux tempes

37. Đói rụng râu, sầu rụng tóc

faim/ tomber/ poil/ triste/ tomber/ cheveux

Quand on a faim, on perd ses poils, quand on est triste, on perd ses cheveux

38. Đừng tham da trắng tóc dài, Đến khi nhớ bữa có mài mà ăn

ne pas/ passionner/ peau/ blanc/ cheveux/ long/ lors de/ manquer/ repas/ PAR/ affûter/ PAR/ manger

Ne pas se passionner pour les femmes qui ont la peau claire et les cheveux longs car elles ne peuvent pas remplacer la nourriture

La beauté ne fait pas bouillir la marmite

39. Năm người có tóc ai năm người trọc đầu

prendre/ personne/ avoir/ cheveu/ qui/ prendre/ ras/ tête

On ne peut pas prendre un homme rasé aux cheveux

40. Thịt da ai cũng là người

chair/ peau/ qui/ aussi/ personne

Toute personne est égale

41. Vợ chồng sống gửi thịt, chết gửi xương

femme/ mari/ vivant/ confier/ chair/ mort/ confier/ os

Femme et mari s'unissent jusqu'à la mort

42. Máu ai thấm thịt người ấy

sang/ qui/ s'imbiber/ chair/ personne/ DEI

A chacun son sort

43. Lòng sông, lòng bể dễ dò, Ai tung bẻ thước mà đo lòng người

lit/ fleuve/ lit/ mer/ facile/ détecter/ qui/ jeter/ règle/ PAR/ mesurer/ entrailles/
personne

On peut détecter le lit d'un fleuve ou d'une mer mais personne n'arrive à connaître ce qui est dans le cœur de l'autre

44. Mất lòng trước được lòng sau

perdu/ entrailles/ avant/ gagné/ entrailles/ après

Il vaut mieux parler franchement dès le début pour éviter toute dissension ultérieure

45. Nói thật mất lòng

dire/ vrai/ perdu/ entrailles

Le franc-parler indispose les gens

46. Được lòng bà vãi, mất lòng ông sư

gagné/ entrailles/ bonzesse/ perdu/ entrailles/ bonze

On ne peut pas plaire à tout le monde

47. Có đi có lại mới toại lòng nhau

PAR/ aller/ PAR/ venir/ PAR/ satisfait/ entrailles/ les uns les autres

Donnant donnant est la seule façon de satisfaire les uns les autres

48. Có vay có trả mới thoả lòng nhau

PAR/ emprunter/ PAR/ rendre/ PAR/ satisfait/ entrailles/ les uns les autres

Donnant donnant est la seule façon de satisfaire les uns les autres

49. Đàn bà cặn lòng như đĩa, đàn ông bạc nghĩa như vôi

femme/ étroit/ entrailles/ comme/ assiette/ homme/ ingrat/ loyauté/ comme/ chaux

Les femmes sont superficielles, les hommes sont ingrats

50. Sợ hẹp lòng không sợ hẹp nhà

avoir peur/ étriqué/ entrailles/ ne pas/ avoir peur/ étroit/ maison

On craint d'avoir mal accueilli que d'avoir une petite maison

51. Đòi xưa kén những con dòng, Đòi nay ăm cật no lòng thì thôi

époque/ autrefois/ choisir/ QUA/ enfant/ noble/ époque/ actuel/ chaud/ rein/ repu/ entrailles/ PAR/ satisfait

Autrefois, on cherche le mari et la femme issus d'une famille noble, actuellement, on choisit la personne qui peut faire fortune

52. Đói lòng ăn nắm lá sung, Chồng một thì lấy chồng chung thì đừng

faim/ entrailles/ manger/ poignée/ feuille/ figuier/ maris/ unique/ PAR/ prendre/ maris/ commun/ PAR/ refuser

Si on a faim, on se contente d'une poignée de feuilles de figuier, Si le mari est unique à soi, on accepte, mais si c'est un mari commun, on le refuse

53. Con lên ba mới ra lòng mẹ

enfant/ avoir/ trois/ PAR/ sortir/ entrailles/ mère

A trois ans, l'enfant doit se détacher de sa mère

54. Có nuôi con mới biết lòng cha mẹ

avoir/ nourrir/ enfant/ PAR/ entrailles/ parent

On comprend mieux ses parents quand on devient parent

55. Con khó có lòng

enfant/ pauvre/ avoir/ entrailles

L'enfant est pauvre mais pieux envers ses parents

56. Cửa ít lòng nhiều

don/ peu/ entrailles/ beaucoup

Le don est maigre mais il vient du coeur

57. Vàng đỏ nhọ lòng son

or/ rouge/ barbouiller/ entrailles/ rouge

L'or barbouille le coeur

58. Sinh con ai nữ sinh lòng, Mua dưa ai biết trong lòng quả dưa

enfanter/ enfant/ qui/ avoir le coeur de/ enfanter/ entrailles/ Acheter/ pastèque/ qui/ savoir/ dans/ entrailles/ NC/ pastèque

Enfanter l'enfant mais ne pas pouvoir enfanter son coeur ; Acheter la pastèque mais ne pas pouvoir connaître l'intérieur de la pastèque

59. Nhiều no lòng, ít mát ruột

beaucoup/ repu/ entrailles/ peu/ frais/ intestin

Il faut savoir se contenter de ce qu'on a

60. Muối đổ lòng ai nấy xót

sel/ verser/ entrailles/ PAR/ brûlure

Qui a du sel dans les entrailles sent la brûlure

61. Được lòng ta xót xa lòng người

gagné/ entrailles/ je/ déchiré/ entrailles/ autrui

Ce qui plaît à notre cœur endolorit celui des autres

62. Khôn khi vô sự, thảo khi no lòng

intelligent/ moment/ ne pas/ accident/ généreux/ moment/ repu/ entrailles

On se montre intelligent quand tout se passe bien, on se montre généreux quand on est repu

63. Có thân thì khô, có khổ mới nên thân

avoir/ corps/ PAR/ chagrin/ avoir/ chagrin/ PAR/ devenir/ corps

On devient mature par ses chagrins

64. Hơn nhau tấm áo manh quần, cởi ra mình trần ai cũng như ai

plus/ l'un l'autre/ NC/ chemise/ NC/ pantalon/ enlever/ dehors de/ corps/ nu/ qui/ pareil/ qui

L'un n'a plus de valeur que l'autre que par le vêtement ; si on se déshabille, on a le même corps nu

65. Thương người như thể thương thân

aimer/ autrui/ comme/ aimer/ corps

Aimer les autres comme soi-même

66. Tốt gỗ hơn tốt nước sơn, Xấu người đẹp nét còn hơn đẹp người

bon/ bois/ supérieur à/ bon/ vernis/ laid/ corps/ beau/ conduite/ PAR/ supérieur à/ beau/ corps

Bon bois vaut mieux que beau vernis, Laid corps mais bonne conduite valent mieux que beau corps

67. Ai có thân người ấy lo, ai có bò người ấy giữ

qui/ avoir/ corps/ personne/ DEI/ s'inquiéter/ qui/ avoir/ bœuf/ personne/ DEI/

garder

Chacun est responsable de sa vie

68. Bền người hơn bền của

durable/ corps/ supérieur à/ durable/ bien

Mieux vaut corps que bien

69. Thân trọng thiên kim

corps/ valoir/ mille/ or

Le corps vaut un quintal d'or

70. Bé con nhà bác, lớn xác con nhà chú

petit/ enfant/ grand-oncle/ grand/ enfant/ oncle

Il faut respecter la hiérarchie dans la relation de parenté

71. Ôm tiếc thân, lành tiếc của

malade/ avoir pitié/ corps/ bonne santé/ regretter/ bien

Quand on est malade, on a pitié de soi-même ; quand on est en bonne santé, on regrette son argent

72. Chồng con là cái nợ nần, Thà rằng ở vậy nuôi thân béo mồm

mari/ enfant/ PAR/ NC/ dette/ mieux vaut/ vivre/ PAR/ nourrir/ corps/ grassouillet

Il vaut mieux vivre seul que mal accompagné

73. Gái có chồng như gông đeo cổ, Gái không chồng như phản gỗ long đanh

fille/ avoir/ mari/ comme/ cangue/ enserrer/ cou/ fille/ ne pas/ mari/ comme/ lit de camp/ se disloquer/ clou

Avoir un mari comme avoir une cangue qui enserre le cou ; Ne pas avoir de mari comme le lit de camp dont les clous se disloquent

74. Nốt ruồi ở cổ có lỗ tiền chôn

bouton de beauté. sur/ cou/ avoir/ trou/ argent/ enterrer

Les gens qui ont un bouton de beauté sur le cou vont être riches

75. Không bóp cổ chẳng lè lưỡi

ne pas/ étrangler/ cou/ ne pas/ tirer/ langue

Il n'y a pas de fumée sans feu

76. Ăn độc chốc dít

manger/ toxique/ impétigo/ cul

Qui fait du mal reçoit les mauvaises conséquences

77. Rắm đánh khỏi trôn, chiêu hồn không lại

pet/ péter/ sortir/ anus/ rallier/ âme/ ne pas/ réussir

Un fois le pet sorti de l'anus, on ne peut pas rallier l'âme

78. Gần nhà giàu đau răng ăn cơm, Gần kẻ trộm ốm lưng chịu đòn

proche/ maison/ riche/ souffrir/ dent/ manger/ riz gluant jeune/ proche/ PAR/ cambrioleur/ souffrir/ dos/ subir/ coup

Bien choisir les voisins est la première condition pour bien vivre

79. Môi hở răng lạnh

lèvre/ ouvert/ dent/ froid

Lèvres ouvertes/ dents refroidies

Quand les amis sont en conflit, leurs adversaires en profitent pour leur nuire

80. Còn răng rảnh nhai, hết răng lợi gặm chẳng sai miếng nào

rester/ dent/ dent/ mâcher/ perdre/ dent/ gencive/ ronger/ épargner/ morceau/ DEI
Rien n'est difficile si on fait des efforts

81. Lấy chồng cho đáng tầm chồng, Bỏ công trang điểm má hồng răng đen

épouser/ mari/ pour que/ digne/ NC/ mari/ valoir le coup/ maquiller/ joue/ rose/
dent/ noir

Il faut choisir un mari digne pour que le fait de se faire belle soit utile

82. Con đã mọc răng, nói năng gì nữa

enfant/ **Đã**/ pousser/ dent/ parler/ rien/ encore

L'enfant a ses dents qui ont poussé, est-ce encore le temps de l'amour pour les amants ?

83. Hòn đất mà biết nói năng, Thì thầy địa lý cái răng chẳng còn

NC/ terre/ PAR/ savoir/ parler/ PAR/ géomancien/ NC/ dent/ ne pas/ exister

Si la terre sait parler, le géomancien n'a plus aucune dent

84. Cái răng cái tóc là góc con người

NC/ dent/ NC/ cheveu/ PAR/ coin/ homme

Il faut soigner ses cheveux et ses dents car ils sont miroir de la personnalité

85. Voi chéo ngà, đàn bà khểnh răng

éléphant/ oblique/ défense/ femme/ chevaucher/ dent

Eléphant à défenses obliques et femme à dents chevauchées sont méchants

86. Trời quả báo ăn cháo gấy răng

ciel/ vengeance divine/ manger/ soupe de riz/ casser/ dent

La vengeance divine est terrible

87. Năm ngón tay có ngón dài ngón ngắn

cinq/ NC/ doigt/ avoir/ NC/ long/ NC/ court

Les cinq doigts de la main, il y en a des longs et des courts

88. Sống thì lâu, chết thì giỗ đầu sau lưng

vivant/ PAR/ longtemps/ mort/ PAR/ anniversaire de la mort/ derrière/ dos

Le temps d'un vivant se déroule lentement, le temps d'un mort se déroule vite

89. Tết đến sau lưng, ông vải thì mừng, con cháu thì lo

nouvel an/ arriver/ derrière/ dos/ ancêtres/ PAR/ réjouir/ descendance/ PAR/
inquiéter

Le Nouvel an arrivé, les ancêtres se réjouissent, les descendants s'inquiètent

90. Lưng đòn xóc bụng dọc dứa, làm thì lừa, ăn như xa cán

dos/ palanche/ ventre/ pétiole de cocotier/ travailler/ PAR/ duper/ manger/ comme/
nom d'une machine

Les gens dont le dos ressemble à une palanche et dont le ventre a la forme d'un
pétiole de cocotier sont à la fois fainéants et gourmands

91. Gánh cực mà đội lên non, Còng lưng mà chạy cực còn chạy theo

porter sur l'épaule/ peine/PAR/ verser/ sur/ montagne/ courber/ dos/ PAR/ courir/
peine/ encore/ courir/ suivre

On ne peut pas s'échapper du destin prédestiné

92. Không thẳng tay gàu nước đầu lên ruộng

ne pas/ droit/ main/ prendre l'eau avec écope/ eau/ sur/ champ

Si on ne travaille pas, on n'a rien

93. Không ai nắm tay trâu ngày đến tối

pas/ qui/ serrer/ main/ tout entier/ jour/ jusqu'à/ soir

Personne ne serre la main du matin au soir

94. Không ai duỗi tay trâu ngày đến sáng

pas/ qui/ étendre/ main/ tout/ jour/ jusqu'à/ matin

Personne n'étend le bras du soir au matin

95. Khéo vá vai tài vá nách

habile/ raccommoder/ épaule/ talent/ raccommoder/ aisselle

Le travail est le critère du talent

96. Anh em rể đánh nhau sể đùi

beaux-frères/ se battre/ casser/ jambe

Les beaux-frères ne s'aiment pas

97. Lưỡi sắc hơn gươm

langue/ tranchant/ supérieur à/ épée

La langue est plus tranchante que l'épée

98. Lưỡi mềm độc quá đuôi ong

langue/ souple/ toxique/ plus de/ queue/ abeille

La langue est encore plus venimeuse que l'aiguillon de l'abeille

99. Lưỡi không xương nhiều đường ngoắt ngoéo

langue/ ne pas/ os/ beaucoup/ chemin/ tortueux

La langue n'ayant pas d'os use des détours

100. Con biết ngồi mẹ rời tay

enfant/ savoir/ tenir assis/ mère/ se détacher/ main

Quand l'enfant sait tenir assis, la mère ne le porte plus dans ses bras

101. Tay nhỏ thì mặt cũng nhỏ

main/ barbouiller/ PAR/ visage/ aussi/ barbouiller

Si la main est barbouillée, le visage est également barbouillé

102. Vạ tay không hay bằng vạ mồm

malheur/ main/ pas/ grave/ égale/malheur/ bouche

Il faut faire attention à ses paroles

103. Vụng tay hay con mắt

maladroit/ main/ habile/ NC/ yeux

A chacun son talent

104. Tay đứt, ruột xót

main/ coupé/ entrailles/ brûlure

Main coupée, entrailles endolories

105. Hang hùm ai dám mó tay

antre/ tigre/ qui/ oser/ toucher/ main

Personne n'ose s'approcher de l'antre du tigre

106. Chơi dao sắc có ngày đứt tay

jouer/ couteau/ tranchant/ arriver/ jour/ couper/ main

Quand on s'amuse avec un couteau, on risque d'avoir le doigt coupé un de ces jours

107. Chữ tốt xem tay, người hay xem khoáy

écriture/ bon/ regarder/ main/ personne/ bon/ regarder/ épi

Pour savoir si quelqu'un a une bonne écriture, il faut regarder ses **mains**. Pour savoir si quelqu'un a un bon cœur, il faut regarder son épi

108. Của ở bàn chân bàn tay

biens/ résider/ pied/ main

Les biens viennent du pied et de la main

109. Ruộng bèo bèo không bằng nghề trong tay

champ/ beaucoup/ ne pas/ égale/ métier/ dans/ mains

Il vaut mieux avoir un métier qu'avoir beaucoup de champ

110. Cưới vợ thì cưới liền tay, Chớ để lâu ngày lắm kẻ dèm pha

épouser/ femme/ PAR/ épouser/ tout de suite/ main/ ne pas/ laisser/ longtemps/ beaucoup/ personne/ empêcher

Pour le mariage, il faut se décider vite, si non on va être affecté par l'avis des

autres

111. Trai tay không chẳng thêm nhờ vợ, Trăm mẫu ruộng đợ cũng tiếng nhờ chồng

mari/ main/ vide/ ne pas/ daigner/ s'appuyer/ femme/ cent/ unité de mesure
valant 36000 m/ aussi/ s'appuyer/ mari

Quoi qu'il soit, le mari est toujours supérieur à sa femme

112. Tay không nói chẳng nên điều

main/ vide/ parler/ aboutir/ chose

De mains vides, prières vaines

113. Bà chúa đứt tay bằng ăn mày số ruột

princesse/ casser/ main/ égal/ mendiant/ se défaire/ intestin

La princesse qui se blesse au doigt est comparable à un mendiant qui s'ouvre les entrailles

114. Có đứt tay mới hay thuốc

avoir/ casser/ main/ PAR/ savoir/ remède

Quand on est blessé au doigt, on est habile en médecine

Quand le puits est sec, on sait ce que vaut l'eau

115. Mau tay hơn đây đũa

vite/ main/ mieux/ rempli/ baguette

Plus on est rapide, plus on obtient rapidement ce qu'on veut

116. Đời người có một gang tay, Ai hay ngủ ngày thì được nửa gang

vie/ personne/ avoir/ un/ empan/ qui/ souvent/ dormir/ jour/ PAR/ obtenir/
moitié/ empan

La vie d'un homme mesure un empan, Qui dort le jour perd une moitié d'empan

117. Vô duyên ghét kẻ có duyên, Không tiền ghét kẻ có tiền cầm tay

disgracieux/ détester/ personne/ gracieux/ ne pas/ argent/ détester/ personne/
avoir/ argent/ tenir/ main

Les gens disgracieux détestent les gens gracieux ; les gens sans argents détestent les gens qui ont de l'argent

On déteste tout ce qu'on ne possède pas

118. Đi cày mỗi gói, đi cuốc đầu tay

aller/ labourer/ fatigué/ genou/ aller/ piocher/ mal/ main

On a toujours une bonne raison pour échapper au travail

119. Làm phúc quá tay ăn mày không kịp

faire/ don/ trop/ main/ mendier/ ne pas/ à temps

Si on fait don aveuglement, on reçoit des ennuis

120. Cờ đến tay ai người ấy phát

drapeau/ venir/ main/ qui/ personne/ DEI/ agiter

Qui a chance profite

121. Vỏ quýt dày có móng tay nhọn

écorce/ mandarine/ épais/ avoir/ ongle/ pointu

A bon chat, bon rat

122. Một bàn tay thì vừa, hai bàn tay thì vơi

un/ main/ PAR/ juste/ deux/ main/ PAR/ désempi

Si on partage avec les autres, sa quote-part reste plus petite

123. Nốt ruồi ở tay ăn vạ suốt đời

bouton de beauté/ sur/ main/ emprunter/ tout/ vie

Les gens qui ont un bouton de beauté sur la main seront pauvres

124. Trai tay trái, gái tay mặt

garçon/ main/ gauche/ femme/ main/ droit

Pour les garçons, on déchiffre leur sort en regardant la main gauche, pour les femmes, la main droite

125. Xé mắt còn hồng mút tay

déchirer/ poisson fermenté/ encore/ vouloir/ sucer/ main

On veut toujours encore plus

126. Chẹt tay mới há miệng

écraser/ main/ PAR/ ouvrir/ bouche

Il n'y a pas de fumée sans feu

127. Đánh bạc quen tay, ngủ ngày quen mắt, ăn vặt quen mồm

jouer/ argent/ s'habituer/ main/ dormir/ jour/ s'habituer/ yeux/ grignoter/
s'habituer/ bouche

Qui a bu boira

128. Rắm ai vừa mũi người ấy

pet/ qui/ cadrer avec/ personne/ DEI

Qui pète doit sentir

129. Ăn cáy dễ bưng tai

manger/ crabe/ facile/ boucher/ oreille

On est pauvre mais on est tranquille

130. Nói ngay hay trái tai

dire/ droit/ souvent/ blesser/ oreille

En parlant franchement, on contrarie souvent les oreilles

131. Trăm con trai không bằng lỗ tai con gái

cent/ NC/ garçon/ ne pas/ égal/ trou/ oreille/ NC/ fille

Cent garçons ne valent pas un trou d'oreille d'une fille

132. Đừng bảo rằng trời không tai, Nói đơm nói đặt cậy tài làm chi

ne pas/ parler/ que/ Ciel/ ne pas/ oreille/ parler/ de toutes pièces/ parler/ de toutes pièces/ se prévaloir/ talent/ faire/ rien

Ne pensez pas que le Ciel n'a pas d'oreilles ; N'inventez pas une histoire de toutes pièces, ne vous prévaluez pas de votre talent car le Ciel peut tout savoir

133. Nói ngọt lọt đến xương

dire/ doux/ infiltrer/ jusqu'au/ os

Dire des paroles doucereuses peut infiltrer dans les os

134. Chẳng làm thì bảo rằng ươn, Làm thì xương sống, xương sườn phơi ra

ne pas/ travailler/ PAR/ dire/ fainéant/ travailler/ PAR/ colonne vertébrale/ côte/ laisser voir

On est jugé fainéant si on ne travaille pas, Si on travaille, on est fatigué

135. Thương cái xương không còn

aimer/ NC/ os/ ne pas/ exister

On compatit aux maux des autres, les autres profitent de notre compassion et nous avons tout perdu

Aimer les autres fait du tort à soi-même

136. Tiếng đồn quan rộng lòng thương, Hết nạc thì vạc đến xương còn gì

rumeur/ mandarin/ large/ entrailles/ avoir pitié/ s'épuiser/ chair/ prendre/ jusqu'à/ os/ rester/ rien

Les mandarins ne sont jamais généreux

137. Khó bó đến xương

pauvre/ entraver/ jusqu'à/ os

La pauvreté entrave toute initiative

138. Không làm thì đói, làm thì chói xương hom

ne pas/ travailler/ PAR/ faim/ travailler/ PAR/ éblouir/ arête

Si on ne travaille pas, on a faim, si on travaille, on est fatigué

139. Con gái giống cha giàu ba đụn, con trai giống mẹ khó lụn tặn xương

fille/ ressembler/ père/ riche/ garçon/ ressembler/ mère/ pauvre/ jusqu'à/ os

Les filles qui ressemblent à leur père seront riches, les garçons qui ressemblent à leur mère seront pauvres

140. Thẳng da bụng, chùng da mắt

tendu/ peau/ ventre/ détendu/ peau/ yeux

Pour être heureux, il faut se donner du mal

141. Mẹ con một lần da đến ruột

mère/ enfant/ un/ fois/ peau/ jusqu'à/ intestin

La relation mère-enfant est très intime

142. Những người da trắng tóc thừa, Đẹp thì đẹp thật nhưng thừa việc làm

QUA/ personne/ peau/ blanc/ cheveu/ redondant/ beau/ PAR/ beau/ vrai/ mais/ clairsemé/ travail

Les femmes à peau claire et aux cheveux redondants sont belles mais fainéantes

143. Thẳng da lưng thì chùng da bụng

tendu/ peau/ dos/ PAR/ détendu/ peau/ ventre

Si on ne travaille pas, on n'a rien à manger

144. Con nhà tông không giống lông cũng giống cánh

enfant/ bonne famille/ pas/ ressembler/ poil/ aussi/ ressembler/ aile

Un enfant de bonne famille ressemble sinon par les poils, du moins par les ailes

Bon sang ne peut mentir

145. Quân tử lông chân, tiểu nhân lông bụng

honnête homme/ poil/ jambe/ homme vil/ poil/ ventre

Les hommes honnêtes ont des poils sur la jambe, les hommes vils ont des poils sur le ventre

146. Muốn làm ông cái lông không muốn mất

vouloir/ faire/ monsieur/ NC/ poil/ ne pas/ vouloir/ perdre

Vouloir faire le monsieur mais ne pas vouloir perdre même un poil

147. Thầy bói, thầy số, thầy đồng, Nghe ba thầy ấy cái lông không còn

voyant/ astrologue/ mage/ écouter/ trois/ PAR/ PAR/ NC/ poil/ ne pas/ exister

Il ne faut pas croire aux voyants

148. Sẩy chân hơn sẩy miệng

glisser/ pied/ mieux/ glisser/ bouche

Faire un faux pas est moins grave que laisser échapper une mauvaise parole

149. Sẩy chân đã có ngọn sào, Sẩy miệng còn biết đá đưa đường nào

glisser/ pied/ déjà/ avoir/ NC/ perche/ glisser/ bouche/ rester/ adresser des paroles mielleuses/ chemin/quel

Lorsqu'on fait un faux pas, il y a déjà la perche pour s'appuyer ; lorsqu'on laisse échapper une mauvaise parole, on ne peut pas la corriger

150. Sẩy chân đã có ngọn sào, Sẩy miệng biết nói làm sao bây giờ

glisser/ pied/ déjà/ avoir/ NC/ perche/ glisser/ bouche/ savoir/ parler/ quoi/

Lorsqu'on fait un faux pas, il y a déjà la perche pour s'appuyer, lorsqu'on laisse échapper une mauvaise parole, on n'a aucun moyen de la corriger

151. Mồ côi cha núu chân chú, mồ côi mẹ núu vú gì

orphelin/ père/ se raccrocher/ oncle/ orphelin/ mère/ se raccrocher/ sein/ tante

Quand le père est mort, son enfant doit s'appuyer sur l'oncle, quand la mère est morte, son enfant doit s'appuyer sur la tante

152. Khô chân gân mặt đất mấy cũng mua

sec/ pied/ sec/ visage/ cher/ tant/ aussi/ acheter

Les femmes à pieds secs et à visage maigre sont appréciées

153. Được đặng chân lân đặng đầu

gagné/ côté/ pied/ impiété/ côté/ tête

Si on a concédé une petite part, on sera obligé de concéder davantage

154. Chân tốt về hài, tai tốt về vòng

pied/ joli/ grâce à/ chaussure/ oreille/ joli/ grâce à/ collier

Le pied est joli grâce aux chaussures, les oreilles sont jolies grâce aux colliers

155. Buộc được chân voi chân ngựa chứ sao buộc được chân người

attacher/ réussir/ pied/ éléphant/ pied/ cheval/ ne pas/ attacher/ réussir/ pied/ homme

On peut attacher un éléphant ou un cheval mais on ne peut pas empêcher la liberté de l'homme

156. Chân không có rễ, đất không nể ai

pied/ ne pas/ avoir/ racine/ terre/ ne pas/ respecter/ qui

Le pied n'a pas de racine, la terre n'a peur de personne

Rien n'empêche l'homme dans sa recherche du bonheur

157. Ăn thì mau chân, việc cần thì đủng đỉnh

manger/ PAR/ rapide/ pied/ travail/ nécessaire/ PAR/ lent

Vouloir manger mais ne pas vouloir travailler

158. Đừng thấy chồng hiền mà xỏ chân lỗ mũi

il ne faut pas/ voir/ mari/ doux/ PAR/ enfiler/ pied/ narine

Il ne faut pas enfiler les pieds dans les narines du mari même s'il est doux

Il ne faut pas dépasser les limites

159. Anh em như chân tay

frères/ comme/ pied/ main

L'amour fraternel est profond

160. Nhanh chân thì được, chậm chân thì trượt

rapide/ pied/ PAR/ gagner/ lent/ pied/ PAR/ perdu

Les os sont pour les absents

161. Địa bám chân ai người ấy gỡ

sangsue/ s'agripper/ pied/ qui/ personne/ DEI/ débarasser

Qui a sangsue débarrasse

162. Nước đến chân mới nhảy

eau/ jusqu'à/ pied/ PAR/ sauter

Rien ne sert de courir, il faut partir à point

163. Lợi bùn lấm chân, vọc sơn phù mặt

baboter/ boue/ crotter/ pied/ remuer/ laque/ boursoufler/ visage

On doit subir toute conséquence de l'action causée

164. Máu chảy ruột mềm

sang/ couler/ intestin/ ramollir

Nez coupé, visage sanglant

165. Sinh được một con, mất một hòn máu

accoucher/ obtenir/ un/ enfant/ perdre/ un/ NC/ sang

On met au monde un enfant, on perd une boule de sang

166. Một giọt máu đào hơn ao nước lã

un/ NC/ sang/ rouge/ supérieur à/ mare/ eau naturelle

Une goutte de sang vaut mieux qu'une mare d'eau

167. Máu loãng còn hơn nước lã, Chín đời họ mẹ còn hơn người dưng

sang/ dilué/ PAR/ mieux/ eau/ neuf/ génération/ famille/ mère/ PAR/ mieux/
étranger

Un parent même éloigné vaut mieux qu'un étranger

168. Khác máu tanh lòng

différent/ sang/ puant/ entrailles

Si on n'est pas issu d'une même famille, on ne s'aime pas

169. Mượn máu còn hơn cháu chồng

emprunter/ sang/ encore/ supérieur à/ neveu/ mari

Mieux vaut un enfant adopté que le neveu de son mari

170. Con là máu, cháu là mủ

enfant/ être/ sang/ petit-enfant/ être/ sang

On est toujours lié à sa propre famille

171. Anh em hạt máu sẻ đôi

frère sœur/ NC/ sang/ diviser/ deux

Frères et sœurs sont comme une goutte de sang divisée par deux

172. To đầu mà đại nhỏ dái mà khôn

gros/ tête/ PAR/ sot/ petit/ testicule/ PAR/ malin

Grand mais sot, petit mais avisé

173. Xanh đầu con nhà bác, bạc đầu con nhà chú

bleu/ tête/ enfant/ maison/ oncle/ blanc/ enfant/ maison/ oncle

Il faut respecter la hiérarchie dans la relation de parenté

174. Tránh đầu phải tai

éviter/ tête/ subir/ oreille

Eviter d'être attaqué à la tête, être attaqué à l'oreille

175. To đầu khó chui

gros/ tête/ difficile/ fourrer

Grosse tête, peu de sens

176. Cơm no chó có chải đầu, Đói lòng chó có tắm lâu tậ nguyên

riz/ repu/ il ne faut pas/ brosse/ tête/ faim/ entrailles/ il ne faut pas/ baigner/
longtemps/ malade

Quand on est repu, il ne faut pas se brosse les cheveux, quand on a faim, il ne faut pas se baigner longtemps

177. Từ gót chí đầu đau đầu khôn đấy

de/ talon/ jusqu'à/ tête/ mal/ DEI/ douleur/ DEI

Il n'y a pas de maux qui font moins mal que les autres

178. Việc quan như lửa đốt đầu

travail/ mandarin/ comme/ feu/ brûler/ tête

On doit accomplir son devoir

179. Khó giữ đầu, giàu giữ của

pauvre/ garder/ tête/ riche/ garder/ biens

Le pauvre tient à sa tête, le riche à ses biens

180. Đầu ai chấy nấy

tête/ qui/ pou/ DEI

Telle tête, tel pou

181. Vợ chồng đầu gối tay ấp

femme/ mari/ tête/ reposé à côté/ main/ serré contre

La relation femme-mari est intime

182. Được mùa thầy chùa no bụng

réussir/ récolte/ bonze/ repu/ ventre

On donne plus aux bonzes quand la récolte est bonne

183. Bụng làm dạ chịu

ventre/ causer/ estomac/ subir

C'est le nez qui reçoit le coup et ce sont les yeux qui pleurent

184. Ăn no tức bụng

manger/ satiété/ mal/ ventre

Si on mange à satiété, on a un ventre congestionné

185. Đừng thấy ông huyện to bụng mà sợ

ne pas/ voir/ chef de district/ gros/ ventre/ PAR/ peur

Il ne faut pas avoir peur de l'apparence

186. Trước làm phúc, sau tức bụng

avant/ faire don/ après/ mal/ ventre

Faire une bonne action mais en être puni

187. Bụng bí rợ ăn như bào làm như khỉ

ventre/ potiron/ manger/ comme/ nom

Les gens dont le ventre ressemble à un potiron sont à la fois fainéants et gourmands

188. Đói bụng chồng, hồng má vợ

faim/ ventre/ mari/ rose/ joue/ femme

Le ventre du mari est affamé pour que les joues de sa femme soient roses

189. Được bụng no còn lo ấm cất

gagné/ ventre/ à satiété/ encore/ s'inquiéter/ chaud/ rein

Ayant la nourriture, on doit s'inquiéter du vêtement

190. Có bụng ăn thì có bụng lo

avoir/ ventre/ manger/ PAR/ avoir/ ventre/ s'inquiéter

Il faut s'inquiéter de l'avenir

191. Bụng đói tai điếc

ventre/ faim/ oreille/ sourd

Ventre affamé n'a point d'oreille

192. Bụng đói đầu gối phải bò

ventre/ faim/ genou/ devoir/ ramper

Il faut travailler pour avoir de quoi manger

193. Dò sông, dò bể, dò nguồn, Biết sao được bụng lái buôn mà dò

détecter/ fleuve/ détecter/ mer/ détecter/ source/ savoir/ pas/ ventre/ commerçant/
PAR/ détecter

On peut mesurer la fleuve, la mer, la source, personne ne connaît ce que pense le
commerçant

194. Bụng lép vì đình, bụng phình vì chùa

ventre/ plat/ par/ maison confucéenne/ ventre/ plein/ par/ pagode

Le confucianisme ne donne que des leçons morales, alors que le bouddhisme
donne la nourriture

195. No bụng đói con mắt

satiété/ ventre/ faim/ NC/ yeux

On ne doit pas avoir les yeux plus grands que le ventre

196. Suy bụng ta ra bụng người

déduire/ ventre/ je/ savoir/ ventre/ autrui

Il faut mesurer les autres à son aune

197. Chê thẳng bụng ông, lầy thẳng lưng gù

dédaigner/ type/ ventre/ ballonné/ épouser/ type/ dos/ voulté

N'échapper à un mal que pour tomber sur un autre plus grand

198. Cơm ăn vào bụng chẳng sáng thì trưa, nón đội trên đầu không mưa thì nắng

riz/ manger/ entrer/ ventre/ PAR/ matin/ PAR/ midi/ chapeau conique/ coiffer/
sur/ tête/ PAR/ pluie/ PAR/ soleil

Toute chose a son origine

199. Muốn đẹp mặt phải nặng cổ vương tay

vouloir/ beau/ visage/ falloir/ lourd/ cou/ gênant/ main

Si on veut être à l'honneur, il faut travailler péniblement

200. Sống chỉ mặt, chết chỉ mồ

vivant/ montrer/ visage/ mort/ montrer/ tombe

Il faut bien préparer sa tombe car c'est le visage d'un mort

201. Trông mặt mà bắt hình dong, Con lợn có béo bộ lòng mới ngon

voir/ visage/ PAR/ nommer/ aspect extérieur/ NC/ cochon/ avoir/ gras/
entrailles/ PAR/ bon

En voyant le visage, on s'imagine le caractère, Comme un cochon gras peut
donner de bonnes entrailles

202. Đừng trông mặt mà bắt hình dong, Đừng trông nâu sồng mà tưởng là sư

ne pas/ voir/ visage/ PAR/ nommer/ aspect extérieur/ ne pas/ voir/ vêtements de
couleur brun sombre/ PAR/ croire/ PAR/ bonze

Il ne faut pas s'appuyer sur le visage pour reconnaître l'intérieur ; celui qui porte le vêtement de couleur brun sombre n'est pas toujours bonze

L'habit ne fait pas le moine

203. Nhân hiền tại mạo

personne/ bon/ sur/ visage

A voir la physionomie de quelqu'un, on peut connaître son caractère

204. Lựa tốt xem biên, người hiền xem mặt

soie/ bon/ voir/ marge/ personne/ bon/ voir/ visage

Pour reconnaître une bonne soie, on voit la marge ; pour reconnaître une bonne personne, on voit le visage

205. Làm anh làm ả phải ngả mặt lên

faire/ frère/ faire/ sœur/ **Phải**/ face en l'air/ visage/ PAR

Il faut être fort pour être digne du rôle de grand frère ou de grande sœur

206. Xấu mặt xin tương cả phường cùng húp

honteux/ visage/ mendier/ sauce de soja/ tout/ groupe/ ensemble/ avaler

On sacrifie l'honneur d'une personne pour servir l'intérêt d'une collectivité

207. Con khôn mở mặt mẹ cha

enfant/ intelligent/ ouvert/ visage/ parent

L'enfant intelligent fait honneur à ses parents

208. Có mặt thì mắng, vắng mặt thì thương

présent/ visage/ PAR/ gueuler/ absent/ visage/ PAR/ aimer

Qui aime bien châtie bien

209. Đẹp mặt anh, xanh mặt chị

beau/ visage/ frère/ pâle/ visage/ sœur

Le bonheur des uns fait le malheur des autres

210. Phấn dôi mặt ai nữ phấn dôi chân

poudre/ appliquer/ visage/ qui/ avoir le cœur de/ poudre/ appliquer/ pied

La poudre est destinée à farder le visage et non les pieds

Il faut se comporter avec quelqu'un suivant sa qualité

211. Ai đội mũ lệch xấu mặt người ấy

qui/ coiffer/ chapeau/ de travers/ laid/ visage/ PAR

Qui coiffe son chapeau de travers en est honteux

212. Chó gầy hổ mặt người nuôi

chien/ maigre/ honteux/ visage/ personne/ élever

Le chien maigre fait honte à son maître

213. Xấu mặt chật dạ

laid/ visage/ solide/ estomac

On perd l'honneur à cause du manger mais ce qu'on gagne, c'est un estomac rempli

214. Bớt bát mát mặt

partager/ bol/ frais/ visage

Ce qu'on donne aux autres rend hommage à soi-même

215. Xấu mặt dễ sai, đẹp trai khó khiến

laid/ visage/ facile/ ordonner/ beau/ garçon/ difficile/ ordonner

Il vaut mieux un garçon laid qu'un garçon beau car ce dernier est têtu

216. Xấu mặt dễ sai, lành trai khó kiếm

laid/ visage/ facile/ ordonner/ bon/ garçon/ difficile/ trouver

Un bon garçon est toujours difficile à trouver

217. Quen mặt đắt hàng

habituel/ visage/ cher/ marchandise

En commerce, plus les clients connaissent le commerçant, plus on vend les marchandises

218. Một mặt người bằng mười mặt của

un/ visage/ personne/ égal/ dix/ visage/ biens

Le corps est le plus précieux des biens

219. Đánh chuông ra mặt, đánh giặc ra tay

frapper/ cloche/ montrer/ visage/ combattre/ ennemi/ montrer/ main

Il faut savoir s'adapter à la situation

220. Người khôn dôn ra mặt

personne/ avisé/ montrer/ sur/ visage

A voir la physionomie de quelqu'un, on peut connaître son caractère

221. Người đại cỏi truông, người khôn xấu mặt

personne/ sot/ déshabiller/ nu/ personne/ avisé/ honteux/ visage

On pàtit souvent de la sottise de l'autre

222. Tiền ngắn mặt dài

argent/ court/ visage/ long

Quand on n'a pas d'argent, on est triste

223. Tránh voi chẳng xấu mặt nào

éviter / éléphant/ ne pas/ honteux/ visage/ PAR

Il ne faut pas affronter un danger éventuel

224. Ai có mặt mặt người ấy

qui/ aisé/ frais/ visage/ personne/ PAR

Chacun est maître de son sort

225. Trông mặt đặt tên

voir/ visage/ nommer/ nom

Au chant on connaît l'oiseau

226. Chọn mặt gửi vàng

choisir/ visage/ confier/ or

Il faut bien choisir la personne à qui on confie son bien

227. Sơn ăn tùy mặt, ma bắt tùy người

laque/ attaquer/ selon/ visage/ fantôme/ prendre/ selon/ personne

Si vous êtes faible, on vous opprime, si vous êtes fort, on vous redoute

228. Gần lửa rát mặt

près/ feu/ brûlant/ visage

Près du feu, on se sent brûlant au visage

229. Người nào mặt nặng như mo, Chân đi bậm bạch thì cho chẳng màng

personne/ PAR NEG/ visage/ lourd/ comme/ spathe/ pied/ marcher/ mot redoublé exprimant la mauvaise manière de marcher/ PAR/ donner/ ne pas/ convoiter

Les femmes qui ont le visage épais et qui marchent pesamment sont rejetées par les hommes même on les leur donne gratuitement

230. Có mắt mà không có con người

avoir/ yeux/ PAR/ ne pas/ avoir/ NC/ pupille

Avoir des yeux mais ne pas avoir de prunelles (ce proverbe décrit l'état de manque de vigilance, d'intelligence d'une personne)

231. Những người ti hí mắt lươn, Trai thì trộm cướp gái buôn chồng người

QUA/ personne/ tout petit/ yeux/ anguille/ garçon/PAR/ voler/ femme/ séduire/ mari/ autrui

Les gens dont les yeux ressemblent aux yeux de l'anguille sont mauvais

232. Những người thắt đáy lưng ong, Vừa khéo chiều chồng vừa khéo nuôi con

QUA/ personne/ nouer/ dos/ guêpe/ à la fois/ habile/ choyer/ mari/ à la fois/ habile/ élever/ enfant

Les femmes à taille de guêpe savent à la fois bien choyer leur mari et bien élever leur enfant

233. Một đồng kiếm nát đồng cỏ, Hai đồng kiếm đỏ con mắt

un/ dong/ chercher/ écraser/ NC/ herbe/ deux/ dong/ chercher/ rougir/ NC/ yeux

Pour obtenir quelque chose, il faut travailler énormément

234. Thứ nhất đau mắt, thứ nhì dốt răng

primo/ mal/ yeux/ secundo/ mal/ dent

Primo : avoir mal aux yeux, secundo : avoir mal aux dents

235. Máy mắt ăn xôi, máy môi ăn thịt

remuer/ yeux/ manger/ riz gluant/ remuer/ lèvre/ manger/ viande

Remuer les yeux et les lèvres est un signe de manger de bonnes choses

236. Voi một ngà đàn bà một mắt

éléphant/ un/ défense/ femme/ un/ œil

L'éléphant à une défense et la femme borgne sont méchants

237. Trai thâm môi, gái lồi mắt

garçon/ noir/ lèvre/ fille/ exorbité

Les garçons à lèvres noircies et les filles aux yeux exorbités sont mauvais

238. Trai bạc mắt, gái thâm môi, Những người lông bụng chó chơi bạn cùng

garçon/ blanc/ yeux/ fille/ noir/ lèvre/ QUA/ personne/ poil/ ventre/ in ne faut pas/ jouer/ ami/ ensemble

Il ne faut pas être ami avec les gens dont les yeux sont blancs, les lèvres sont noires et les poils poussent au ventre

239. Con lợn mắt trắng thời nuôi, Những người mắt trắng đánh hoài đuổi đi

NC/ cochon/ yeux/ blanc/ PAR/ nourrir/ QUA/ personne/ yeux/ blanc/ frapper/ chasser

Il ne faut pas être ami avec les gens aux yeux blancs

240. Mắt con trai tai con gái

yeux/ NC/ garçon/ oreille/ NC/ fille

Les garçons préfèrent regarder, les filles préfèrent écouter

241. Thuận mắt ta cả nhà cùng thuận

favorable/ yeux/ je/ tout/ famille/ ensemble/favorable

Il faut être solidaire dans la famille

242. Vừa mắt ta ra mắt người

favorable/ yeux/ je/ convenable/ yeux/ autrui

Ce qu'on trouve joli, les autres le trouvent également

243. Đẹp mắt ta ra mắt người

beau/ yeux/ je/ convenable/ yeux/ autrui

Ce qu'on trouve joli, les autres le trouvent également

244. Ai bảo trời không có mắt

qui/ dire/ ciel/ ne pas/ avoir/ yeux

Le ciel peut tout connaître

245. Mắt không hay lấy tay mà sờ

yeux/ ne pas/ voir/ prendre/ main/ PAR/ toucher

On trouve toujours les moyens nécessaires pour atteindre son but

246. Một người đứng đàng, cả làng nhắm mắt

un/ personne/ être/ rue/ tout/ village/ fermer/ yeux

On pâtit souvent de la faute d'autrui

247. Cơm vào dạ như vạ vào mình

riz/ entrer/ estomac/ comme/ malheur/ entrer/ corps

Du riz entre dans l'estomac comme le malheur qui vient

248. Dạ sâu hơn bể, bụng kín hơn buồng

estomac/ profond/ supérieur à/ mer/ ventre/ clos/ supérieur à/ chambre

On ne peut pas connaître l'univers intérieur d'une personne

249. Nhiều no dạ, ít lót lòng

beaucoup/ repu/ estomac/ peu/ prendre un tout petit peu/ entrailles

Il faut se contenter de ce qu'on a

250. Quen sợ dạ, lạ sợ áo

familier/ craindre/ estomac/ étranger/ craindre/ habit

Pour les gens familiers, on craint son cœur ; pour les gens étrangers, on craint son habit

251. Chết giả mới biết dạ anh em

mort/ faux/ PAR/ savoir/ estomac/ frères et sœurs

On reconnaît la bonté de l'autre dans des situations difficiles

252. Ao sâu tốt cá, độc dạ khốn thân

mare/ profond/ bien/ poisson/ toxique/ estomac/ en danger/ corps

Plus la mare est profonde, plus les poissons se multiplient, plus on est méchant, plus on se fait mal

253. Ôn ai một chút chó quen, Oán ai một chút để bên dạ này

reconnaisant/ qui/ un peu/ il ne faut pas/ oublier/ haine/qui/ un peu/ laisser/ côté/
estomac/ DEI

On n'oublie jamais ni la gratitude ni la haine

254. Sống để dạ, chết mang theo

vivant/ laisser/ estomac/ mort/ emporter avec

Vivant, on la laisse dans son estomac, mort, on l'emporte (se dit d'une haine implacable)

255. May váy phòng khi cả dạ

coudre/ robe/ prévenir/ moment/ grand/ estomac

Il faut coudre la robe pour prévenir le moment où on est enceinte

Mieux vaut prévenir que guérir

256. Có gan ăn cướp có gan chịu đòn

avoir/ foie/ voler à main armée/ avoir/ foie/ supporter/ coup

Si on a l'audace de voler à main armée, on doit avoir l'audace de supporter les châtiments

257. Cơm tẻ mẹ ruột

riz/ ordinaire/ mère/ intestin

Le riz ordinaire est l'aliment par excellence

258. Đồng tiền liền khúc ruột

dong/ argent/ attacher/ NC/ entrailles

L'argent est étroitement lié aux entrailles

259. Thâm đông thì mưa, thâm dưa thì khú, thâm vú thì chửa

noir/ est/ PAR/ pluie/ noir/ légume fermenté/ PAR/ pourri/ noir/ sein/ PAR/ enceinte

Quand le ciel de l'est est noir, il va pleuvoir, quand un légume fermenté est noir, il va pourrir, quand les seins sont noirs, la femme est enceinte

260. Sẩy cha còn chú, sẩy mẹ ắp vú gì

orphelin/ père/ se raccrocher/ oncle/ orphelin/ mère/ se raccrocher/ sein/ tante

Quand le père est mort, son enfant doit s'appuyer sur son oncle, quand la mère est morte, son enfant doit s'appuyer sur sa tante

261. Cả vú to hông cho không chảng màng

gros/ sein/ grand/ hanche/ donner/ gratuit/ ne pas/ convoiter

Les femmes ayant de gros seins et de grosses hanches ne sont pas appréciées

262. Cả vú lấp miệng em, cả hèm lấp miệng hũ

gros/ sein/ boucher/ bouche/ enfant/ gros/ couvercle/ boucher/ bouche/ cruche

Grande mamelle clôt la bouche de bébé, gros couvercle bouche la cruche (se dit d'une personne qui abuse de son pouvoir pour obliger les autres à se taire)

263. Mười đứa con gái không bằng hột dái đứa con trai

dix/ Par/ NC/ fille/ ne pas/ égal/ NC/ garçon

Dix filles ne valent pas un testicule d'un garçon

264. Một cầu đập đá, rái mọi cầu

un/ pont/ casser/ testicule/ craindre/ tout/ pont

Ayant cassé le testicule par un pont, on craint tous les ponts

Chat échaudé craint l'eau froide

265. Qua sông đấm bòi vào sóng

traverser/ fleuve/ donner un coup de poing/ zizi/ sur/ vague

Montrer son zizi après avoir traversé le fleuve (ce proverbe décrit une situation d'ingratitude)

266. No cơm đấm bòi vào củ

repu/ riz/ donner un coup de poing/ zizi/ sur/ tubercule

Rassasié de riz, on ne veut plus de tubercule (ce proverbe décrit une situation d'ingratitude)

267. Vợ đẹp càng tổ đau lưng

femme/ beau/ d'autant plus/ mal/ dos

Plus sa femme est belle, plus on a mal au dos

268. Phóng tài hoá thu nhân tâm

donner/ biens matériels/ gagner/ personne/ cœur

Gagner les cœurs grâce aux biens matériels

269. Lồi rốn tôn cơm

convexe/ nombril/ coûter/ riz

Les gens dont le nombril est convexe mangent beaucoup

270. Gò má làm khá người ta

pommette/ faire/ bien/ homme

En voyant la pommette, on s'imagine le sort de l'autre

271. Mỏng môi hay hót, dày môi hay hờn

mince/ lèvres/ souvent/ mentir/ épais/ lèvres/ souvent/ faire la tête

Les filles qui ont les lèvres minces mentent souvent, les filles dont les lèvres sont épaisses font souvent la tête

272. Ai ăn trầu thì nấy đỏ môi

qui/ manger/ bétel/ PAR/ DEI/ rouge/ lèvres

Qui chique du bétel rougit la lèvre

273. Cua thâm còng đàn ông thâm môi

crabe/ noir/ pince/ homme/ noir/ lèvres

Crabe à pince noire et homme à lèvres noire sont méchants

274. Cười người chẳng ngẫm đến ta, Thử sờ lên gáy xem xa hay gần

rire/ autrui/ ne pas/ réfléchir/ à/ je/ essayer/ toucher/ sur/ nuque/ voir/ loin/ ou/
proche

Rira bien qui rira le dernier

275. Chờ được vợ thì má đã sưng

attendre/ avoir/ dédommagement/ PAR/ joue/ déjà/ gonflé

Dans l'attente du dédommagement, ses joues sont déjà gonflées

Quand le pain est arrivé, souvent les dents sont tombées

276. Gái có chồng má hồng tươi tốt, Trai không vợ ruột xót như chanh

fille/ avoir/ mari/ joue/ rose/ luxurieux/ garçon/ pas/ femme/ intestin/ douleur/
comme/ citron

Une fille mariée a les joues luxurieuses, un homme sans femme a le cœur
douloureux

277. Ăn vụng phải biết chùi mép

manger/ en cachette/ devoir/ savoir/ essayer/ commissure

Il faut savoir essayer les commissures après avoir mangé en cachette

278. Cả mô là đồ làm biếng

grand/ vulve/ être/travailler/ n'avoir pas la volonté de

Les femmes à grande vulve sont fainéantes

2.2. SN corporel nu

1. **MiÖng** «ng cai, **vai** @Çy tí
2. Kh«n khĐo lÊy **miÖng** mụ sai, vông d'í lÊy **vai** mụ @ì
3. Th--ng **miÖng** th--ng **m«i**, ch'ng th--ng «i @ảng tiỒn
4. MiÖng ın qu, **khÈu** thụn thụn
5. C-m vọ **miÖng** còng cĐn r-i
6. Mét **miÖng** kÝn chÝn m-êi **miÖng** hë
7. **MiÖng** nhụ quan cã gang cã thĐp, **Sả** nhụ khã vũa nhã vũa th@m
8. Lụm biÖng lÊy **miÖng** mụ @-a
9. Kh«n ra **miÖng**, d'í ra **tay**
10. V¹ ẽ **miÖng** mụ ra, bõnh qua **miÖng** mụ vọ
11. B-ng @-íc miÖng b×nh miÖng vß, Nọ ai b-ng @-íc **miÖng**
 - o **miÖng** g×
12. **MiÖng** bụ @ảng, lảng chim kh-íu
13. Xa mái **ch@n**, gÇn mái **miÖng**
14. **MiÖng** ın nói lë
15. **MiÖng** quan **tr«n** trÎ
16. **Tay** lụm **hụm** nhai, **tay** quai **miÖng** trô
17. Lụm thÇy nu«i vî, lụm thî nu«i **miÖng**
18. **KhÈu** Phết **t@m** xụ
19. **MiÖng** nam m« **bông** bả dao g'ım
20. **MiÖng** nam m« bả t,t, giÊu d,o m,c sau **l-ng**
21. **Mảm miÖng** @ì **ch@n tay**
22. Cũa ngon @-a @Ồn **miÖng** ai tở
23. Tr'ım n'ım bia @, th× mĐn, Ngun n'ım bia **miÖng** vËn cĐn tr- tr-
24. SËy **vai** xuèng **c.nh tay**
25. Mua c, th× ph¶i xem mang, Ng-êi kh«n xem lÊy hai hụng **tắc mai**
26. Sãi rông **r@u**, sÇu rông **tắc**
27. **Thết da** ai còng lụ ng-êi
28. Vî chảng sèng gõi **thết** chốt gõi **x--ng**
29. **M_u** ai thÊm **thết** ng-êi Êy
30. Lßng s«ng lßng bó dô đß, Ai tung bó th-íc mụ @o **lßng** ng-êi
31. Sãi **lßng** ın n'ım l, sung, Chảng mét th× lÊy chảng chung th× @öng

32. Con l^an ba míi ra **lBng** mÑ
33. Cã nu«i con míi biÕt **lBng** cha mÑ
- 34.** Con khã cũ **lBng**
35. Cũa Ýt **lBng** nhiÒu
36. Sinh con ai nì sinh **lBng**, Mua d-a ai biÕt trong lBng qu¶ d-a
37. Muèi @æ **lBng** ai, nÊy xấ
- 38.** Cã **th@n** th× khæ, cũ khæ míi n^an **th@n**
39. H-n nhau tÊm ,o manh quÇn, cèi ra **m×nh** trÇn ai còng nh- ai
40. Th--ng ng-êi nh- thÓ th--ng **th@n**
- 41.** Tèt gç h-n tèt n-íc s-n, XÊu **ng-êi** @Ñp nÕt cBn h-n @Ñp **ng-êi**
42. Ai cũ **th@n** ng-êi Êy lo, ai cũ bB ng-êi Êy gi÷
43. **Th@n** trãng thi^an kim
44. ¤m tiÕc **th@n**, lựnh tiÕc cũa
45. Chãng con lự c,i nì nÇn, Thụ r»ng ề vÊy nu«i **th@n** bDo mÇm
46. G,i cũ chãng nh- g«ng @eo **cæ**, G,i kh«ng chãng nh- ph¶n gç long @anh
47. Nèt ruái ề **cæ** cũ lç tiÒn ch«n
48. R¸m @,nh khái **tr«n**, chi^au hãn kh«ng lⁱ
49. **M«i** hê **r"ng** l^{nh}
50. C¸n **r"ng r"ng** nhai, hÕt **r"ng lii** gEm ch½ng sai miÕng nưo
51. Con @. mæc **r"ng**, nãi n"ng g× n÷a
- 52.** Sèng th× l@u, chÕt th× giç @Çu sau **l-ng**
53. TÕt @Õn sau **l-ng**, «ng v¶i th× mÕng con ch,u th× lo
54. Kh«ng th½ng **tay** gư n-íc @Çu l^an ruéng
55. KhĐo v, **vai**, tụi v, **n,ch**
- 56.** Anh em rÓ @,nh nhau số **@ii**
57. **L-ii** s¼c h-n g--m
58. **L-ii** mòm @éc qu, @u«i ong
59. **L-ii** kh«ng **x--ng** nhiÒu @-êng ngo¼t ngoĐo
- 60.** Con biÕt ngái, mÑ rêi **tay**
61. **Tay** nhã th× **mEt** còng nhã
62. **Tay** @øt **ruét** xấ
- 63.** Hang hĩm ai d,m mã **tay**
- 64.** Ch-i dao s¼c cũa ngųy @øt **tay**
- 65.** Ch÷ tèt xem **tay**, ng-êi hay xem **kho,y**

66. Cũa ẽ bun ch@n, bun tay
67. Ruéng bô bô kh«ng b»ng nghò trong tay
68. C-ii vî th× c-ii li@n tay, Chí @Ó l@u nguy l³m kî dìm pha
69. Bụ chóa @øt tay b»ng ın mụy sæ ruét
70. Cã @øt tay mii hay thuèc
71. Sêi ng-êi cã mét gang tay, Ai hay ngñ nguy th× @-íc nòa gang
72. V« duy^an ghĐt kî cã duy^an, Kh«ng ti@n ghĐt kî cã ti@n cÇm tay
73. Lụm phóc qu, tay, ın mụy kh«ng kÈp
74. Cê @Õn tay ai ng-êi Êy phÊt
75. Mét bun tay th× vĩa, hai bun tay th× v-i
76. Nèt ruãi ẽ tay ın vay suèt @êi
77. XĐ m³m cBn hBng mót tay
78. R³m ai vĩa mòi ng-êi Êy
79. ın c,y dÔ b-ng tai
80. S@ng bŕo r»ng trêi kh«ng tai, Nãi @-m nãi @Æt cËy tụi lụm chi
81. Nãi ngăt lăt @Õn x--ng
82. Ch¼ng lụm th× bŕo r»ng --n, Lụm th× x--ng sèng, x--ng s-ên ph-i ra
83. Ti@ng @ản quan réng lBng th--ng, H@t n¹c th× v¹c @Õn x--ng cBn g×
84. Khã bã @Õn x--ng
85. Kh«ng lụm th× @ãi, lụm th× chãi x--ng hom
86. Con g,i gièng cha giụu ba @ôn, con g,i gièng mÑ khã lôn tÈn x--ng
87. Th¼ng da bông, ching da m³t
88. MÑ con mét lÇn da @Õn ruét
89. Th¼ng da l-ng th× ching da bông
90. Con nhụ t«ng kh«ng gièng l«ng còng gièng c,nh
91. Qu@n t@ l«ng ch@n, tióu nh@n l«ng bông
92. Mả c«i cha nýu ch@n chó, mả c«i mÑ nýu vó g×
93. S-íc @»ng ch@n, l@n @»ng @Çu
94. Ch@n tèt vò hụi, tai tèt vò vBng
95. Buéc @-íc ch@n voi, ch@n ngũa chø sao buéc @-íc ch@n nguêi
96. Ch@n kh«ng cã rô, @Êt kh«ng nó ai
97. Ẩn th× mau ch@n, vi@c cÇn th× @ñg @Ønh

98. Anh em nh- **ch@n tay**
99. S@a b,m **ch@n** ai ng-êi Êy gì
100. N-íc @Ōn **ch@n** míi nhŷy
101. **M,u** chŷy **ruét** mòm
102. **M,u** lo.ng c@n h-n n-íc l., chÝn @êi há mÑ c@n h-n
ng-êi d-ng
103. Kh,c **m,u** tanh **l@ng**
104. M-în **m,u** c@n h-n ch,u ch@ng
105. Con lụ **m,u** ch,u lụ **mñ**
106. Sinh @-íc mét con, mÊt mét h@n **m,u**
107. Tr,nh **@Cu** phŷi **tai**
108. C-m no chí cã chŷi **@Cu**, Sãi **l@ng** cho cã t@m l@u tÊt
nguy@n
109. Tở găt chÝ **@Cu** @au @@u khèn @Êy
110. Vi@c quan nh- l@a @èt **@Cu**
111. Khã gi÷ **@Cu**, gi÷u gi÷ cña
112. **S@u** ai chÊy nÊy
113. Vĩ ch@ng **@Cu** gèi **tay** Êp
114. **B@ng** lụm d¹ chĐu
115. Sãi **b@ng** ch@ng, h@ng **m,** vĩ
116. S-íc **b@ng** no c@n lo Êm **cÊt**
117. Cã **b@ng** ın th× cã **b@ng** lo
118. **B@ng** @ãi th× **tai** @i@c
119. **B@ng** @ãi **@Cu gèi** phŷi b@
120. D@ s@ng, d@ b@, d@ ngu@n, Bi@t sao @-íc **b@ng** l,i bu@n
mụ d@
121. **B@ng** lĐp v× @×nh, **b@ng** ph×nh v× chia
122. Suy **b@ng** ta ra **b@ng** ng-êi
123. C-m ın v@o **b@ng** ch@ng s,ng th× tr-a, N@n @éi tr^an **@Cu**
kh@ng m-a th× n@ng
124. Sèng ch@ **mÊt** ch@t ch@ **m@**
125. Tr@ng **mÊt** mụ b@t h×nh dong, Con lín cã bĐo bé l@ng
míi ngon
126. S@ng tr@ng **mÊt** mụ b@t h×nh dong, S@ng tr@ng n@u s@ng
mụ t-èng lụ s-
127. Nh@n hi@n t¹i **m¹o**
128. Lôa tèt xem bi^an, ng-êi hi@n xem **mÊt**
129. Lụm anh lụm ŷ phŷi ngŷ **mÊt** l^an
130. Cã **mÊt** th× m@ng, v@ng **mÊt** th× th--ng
131. PhÊn dãi **mÊt** ai nì phÊn dãi **ch@n**

132. Mét **mÆt** ng-êi b»ng m-êi mÆt cña
133. S, nh chu«ng ra **mÆt**, ®, nh giÆc ra **tay**
134. Ng-êi kh«n dân ra **mÆt**
135. Tr«ng **mÆt**, ®Æt t^an
136. Chän **mÆt** b-ng m@m
137. S-n ìn tuú **mÆt**, ma b³t tuú ng-êi
138. Những người **thất** **đáy** **lưng** **ong**, Vừa khéo chiều chồng vừa khéo nuôi con
139. Thø nhÊt ®au **m³t**, thø nh× d³t **r³ng**
140. M,y **m³t** ìn x«i, m,y **m«i** ìn thĐt
141. Voi mét ngụ, ®un bụ mét **m³t**
142. Trai b¹c **m³t**, g,i th@m **m«i**, Nh÷ng ng-êi **l«ng** **bông** chí ch-i b¹n cing
143. **M³t** con trai, **tai** con g,i
144. ThuËn **m³t** ta c¶ nhụ cing thuËn
145. Vũa **m³t** ta, ra **m³t** ng-êi
146. Ai b¶o trêi kh«ng cã **m³t**
147. **M³t** kh«ng hay, lÊy **tay** mụ sê
148. Mét ng-êi ®ong ®ung, c¶ lụng nh³m **m³t**
149. C-m vọ **d¹** nh- v¹ vọ **m×nh**
150. **D¹** s@u h-n bó, **bông** kÿn h-n buảng
151. Nhiòu no **d¹**, Ýt lãt **lBng**
152. Quen sî **d¹**, l¹ sî ,o
153. Chốt gi¶ mii biốt **d¹** anh em
154. ¥n ai mét chót chí qu^an, O,n ai m«t chót ®Ó b^an **d¹** nuy
155. Sèng ®Ó **d¹**, chốt mang theo
156. Cã **gan** ìn c-íp cã **gan** chĐu ®Bn
157. C-m tî mÑ **ruét**
158. Th@m ®«ng th× m-a, th@m d-a th× khó, th@m **vó** th× chũa
159. SÈy cha cBn chó, sÈy mÑ Êp **vó** g×
160. Mét cÇu dÈp **d,i**, r,i mại cÇu
161. Qua s«ng ®Êm **bBi** vọ sãng
162. No c-m, ®Êm **bBi** vọ cũ
163. Vî ®Ñp cụng tæ ®au **l-ng**
164. Phãng tụi ho, thu nh@n **t@m**
165. Lãi **rèn** tèn c-m
166. **GB m** lụm kh, ng-êi ta
167. C-êi ng-êi ch⁴ng ngÊm ®Ốn ta, Thø sê l^an **g,y** xem xa hay gÇn

168. Chê ®-íc v¹ th× m. ®· s-ng
169. Ẩn vông ph¶i biÕt chii mĐp

2.3. Adjoint + SN corporel

1. Ăn r, y ngøa miÖng
2. Ray tay m³⁴m miÖng còng phÈm o¶n qu¶ chuèi, tở bi tở t¹i còng qu¶ chuèi phÈm o¶n
3. Sụn «ng réng miÖng th× tui, Sụn bụ réng miÖng ®iÖc tai l,ng giÖng
4. Sụn «ng réng miÖng th× sang, Sụn bụ réng miÖng tan hoang cõa nhụ
5. H, miÖng m³⁴c quai
6. Ăn x«i chia ngäng miÖng
7. Em ng· th× chĐ ph¶i nong, Sõn khi chĐ ng· em b-ng miÖng c-êi
8. Tèt tăc géi cá mÇn chÇu, s¹ch @Cu th× géi l, s¶
9. N³⁴m ng-êi cũ tăc ai n³⁴m ng-êi trăc @Cu
10. MÊt lBng tr-íc, @-íc lBng sau
11. Năi thÊt mÊt lBng
12. S-íc lBng bụ v·i, mÊt lBng «ng s-
13. Că ®i cũ l¹i míi to¹i lBng nhau
14. Că vay cũ tr¶ míi tháa lBng nhau
15. Sụn bụ c¹n lBng nh- @Ûa, @m «ng b¹c nghÛa nh- v«i
16. Sî hÑp lBng kh«ng sî hÑp nhụ
17. Sêi x-a kĐn nh÷ng con đBng, Sêi nay Êm cÊt no lBng th× th«i
18. Nhiều no lBng, Ýt m, t ruét
19. S-íc lBng ta, xăc xa lBng ng-êi
20. Kh«n khi v« sù, th¶o khi no lBng
21. Bòn ng-êi h-n bòn cũa
22. BĐ con nhụ b, c, lín x, c con nhụ chó
23. Kh«ng bấp cæ ch¹ng lĩ l-i
24. ;n ®éc chéc @Ýt
25. GÇn nhụ giụu @au r¹ng ñn cèm, GÇn kî trém êm l-ng chĐu @Bn
26. Voi chĐo ngụ, @m bụ khónh r¹ng
27. Trêi qu¶ b, o ñn ch, o g·y r¹ng
28. G, nh cùc mụ ®éi l¹n non, CBng l-ng mụ ch¹y cùc cũn ch¹y theo
29. Kh«ng ai n³⁴m tay th©u ngụy ®Õn tòi

30. Kh«ng ai duçi tay th©u nguy  n s,ng
31. V¹ tay kh«ng hay b»ng v¹ m m
32. V ng tay hay con m t
33. Mau tay h-n  y  a
34.  i c y m i g i,  i cu c  au tay
35. Ch t tay m i h. mi ng
36.  nh b¹c quen tay, ng  nguy quen m t,  n v t quen m m
37. N i ngay hay tr,i tai
38. S y ch n h-n s y mi ng
39. S y ch n g- ng l¹i c n v a, S y mi ng c n bi t  ,  -a  - ng n o
40. S y ch n  . c  ng n s o, S y mi ng bi t n i l m sao b y gi 
41. Kh« ch n g n m t  t m y c ng mua
42.  ng th y ch ng hi n m  x  ch n l  m i
43. Nhanh ch n th   - c, ch m ch n th  tr- t
44. L i b n l m ch n, v c s-n ph  m t
45. To   u m  d¹i, nh  d,i m  kh«n
46. Xanh   u con nh  b,c, b¹c   u con nh  ch 
47. To   u kh  chui
48.  - c m a, th y chia no b ng
49.  n no t c b ng
50.  ng th y «ng huy n to b ng m  s 
51. Tr- c l m ph c sau t c b ng
52. Mu n   p m t ph i n ng c  v- ng tay
53. X u m t xin t--ng c  ph- ng c ng h p
54. Con kh«n m  m t m n cha
55.   p m t anh, xanh m t ch 
56. Ai d i m  l ch x u m t ng- i  y
57. Ch  g y h  m t ng- i nu i
58. X u m t ch t d¹
59. B t b,t m,t m t
60. X u m t d  sai,   p trai kh  khi n
61. X u m t d  sai, l nh trai kh  ki m
62. Quen m t  t h ng
63. Ng- i d¹i c i tru ng, ng- i kh«n x u m t
64. Tr,nh voi ch ng x u m t n o
65. Ai c  m,t m t ng- i  y
66. G n l a r,t m t
67. Trai th m m i, g,i l i m t

68. Trai b¹c **m³at**, g¹i th⁰m **m^{<<}i**, Nh÷ng ng-êi **l[<]ng b⁰ng** chí
ch-i b¹n cing
69. S^ñp **m³at** ta ra **m³at** ng-êi
70. Ao s⁰u tèt c¹, **é¹c d¹** khèn th⁰n
71. May v¹y ph³ng khi **c¹ d¹**
72. **C¹ v⁰**, **to h[<]ng**, cho kh[<]ng ch¹ng m⁰ng
73. **C¹ v⁰** l^êp **mi⁰ng** em, c¹ h^ìm l^êp **mi⁰ng** hò
74. **M⁰ng m^{<<}i** hay h^ìt, **duy m^{<<}i** hay hên
75. Ai òn tr⁰u th^x n^êy **á m^{<<}i**
76. Cua th⁰m c³ng, **mun <ng th⁰m m^{<<}i**
77. **C¹ m^{<<}** l^u **á l^um bi⁰ng**

2.4. SN corporel + Adjoint

1. MiÖng tu hó ʔn lə ró lə rý
2. MiÖng háa lβ ʔn hōt c- nghiÖp
3. Bèi tăc cũn hính lưm anh thi^an h¹
4. Sǒng tham da tr³ng tăc dui, Sǒn khi nhì b÷a cả mụi mụ ʔn
5. Vụng ③á nhả lβng son
6. LÊy chảng cho ③ng tĕm chảng, Bả c«ng trang ③ióm m. hảng r²ng ③en
7. L-ng ③βn xăc, bông dăc dĩa, lưm th× lĩa, ʔn nh- xa c,n
8. Trai tay kh«ng ch⁴ng thĕm nhê vi, Trĕm mĕu ruéng ③i còng tiÖng nhê chảng
9. Tay kh«ng năi ch⁴ng n^an ③iòu
10. Vá quýt duy cả măng tay nhă
11. Trai tay tr¹i, g¹i tay mĕt
12. Nh÷ng ng-êi da tr³ng tăc thĩa, Sĕp th× ③ĕp thĕt nh-ng th-a viÖc lưm
13. Bông bý rĭ ʔn nh- bụo lưm nh- khØ
14. Ch^a th»ng bông áng lĕy th»ng l-ng gĭ
15. TiÒn ng³n, mĕt dui
16. Ng-êi nưo mĕt nĕng nh- mo, Chĕn ③i bĕm b¹ch th× cho ch⁴ng mụng
17. Nh÷ng ng-êi ti hý m³t l--n, Trai th× trĕm c³p g¹i bu«n chảng ng-êi
18. Những ngườì thăt đấý lưng ong, Vừa khéo chiều chồng vừa khéo nuôi con
19. Con lân m³t tr³ng thĕi nu«i, Nh÷ng ng-êi m³t tr³ng ③, nh hoi ③uæi ③i
20. G¹i cả chảng m. hảng t--i tĕt, Trai kh«ng vi ruét xăt nh- chanh

2.5. SN comptable + SN corporel

1. Hòn ①Êt mụ biỐt nãi n"ng, Th× thÇy ①Đa lý c.i r"ng ch¼ng cβn
2. C.i r"ng c.i tãc lụ gãc con ng-êi
3. Tr"m con trai kh«ng b»ng lç tai con g,i
4. Th--ng c.i x--ng kh«ng cβn
5. Muèn lụm «ng c.i l«ng kh«ng muèn mÊt
6. Thụy bãi, thuysè, Thụy ①ảng, Nghe ba thÇy Êy c.i l«ng kh«ng cβn
7. Anh em h¹t m.u sÎ ①«i
8. No bông ①ãi con m³t
9. Cả m³t mụ kh«ng cả con ng--i
10. Mét ①ảng kiỐm n,t ①èng cá, Hai ①ảng kiỐm ①á con m³t
11. Sảng tiỒn liỒn khóc ruét
12. M-βi ①øa con g,i kh«ng b»ng hét d.i ①øa con trai

2.6. Procès états

1. Kh<n khĐo lÊy miÖng mù sai, vông d¹i lÊy vai mù @ì
2. Th--ng miÖng th--ng m<i, ch¹ng th--ng <i @ảng tiÒn
3. MiÖng ın qu, khÈu thụnh tụn
4. Mét miÖng kYn chYn m-êi miÖng hë
5. MiÖng nhụ quan cã gang cã thĐp, Sả nhụ khã vỏa nhã vỏa th@m
6. Lụm biÖng lÊy miÖng mù @-a
7. Kh<n ra miÖng, d¹i ra tay
8. Ăn r,y ngøa miÖng
9. V¹ ë miÖng mù ra, bÖnh qua miÖng mù vọo
10. MiÖng tu hó ın lë ró lë rY
11. MiÖng háa lB ın hÖt c- nghiÖp
12. Xa mái ch@n, gCn mái miÖng
13. MiÖng ın nói lë
14. Tay lụm hụm nhai, tay quai miÖng trÔ
15. Lụm thÇy nu<i vî, lụm thî nu<i miÖng
16. MiÖng nam m< bông bả dao g'm
17. MiÖng nam m< bả t,t, giÈu d,o m,c sau l-ng
18. Mảm miÖng @ì ch@n tay
19. Cũa ngon @-a @Ön miÖng ai tổ
20. Ray tay m³m miÖng còng phÈm oFn qu¶ chuèi, tổ bi tổ t¹i còng qu¶ chuèi phÈm oFn
21. Sụn <ng réng miÖng th× tụi, Sụn bụ réng miÖng @iÖc tai l,ng giông
22. Sụn <ng réng miÖng th× sang, Sụn bụ réng miÖng tan hoang cõa nhụ
23. Trìm n'ım bia @, th× mBn, Ngụn n'ım bia miÖng vÈn cBn tr- tr-
24. H, miÖng m³c quai
25. Ăn x<i chĩa ngäng miÖng
26. SÈy vai xuèng c,nh tay
27. Tèt tắc géi cá mÇn chÇu, s¹ch @Çu th× géi l, s¶
28. Bèi tắc cũn hụnh lụm anh thi^an h¹
29. Mua c, th× ph¶i xem mang, Ng-êi kh<n xem lÊy hai hụng tắc mai
30. Sãi rông r@u, sÇu rông tắc

31. Sống tham da tr³ng tắc đui, S³on khi nhì b÷a cã mui mụ
n
32. N³m ng-êi cã tắc ai n³m ng-êi trác @Çu
33. Th^{Đt} da ai còng lụ ng-êi
34. Vĩ chẳng sèng gòi th^{Đt} ch^{Ốt} gòi x--ng
35. M,u ai th^{Êm} th^{Đt} ng-êi Êy
36. L^{Bng} s^{ng} l^{Bng} bó d^Ô d^B, Ai tung bó th-íc mụ @o l^{Bng}
ng-êi
37. M^{Êt} l^{Bng} tr-íc, @-íc l^{Bng} sau
38. Nãi th^{Êt} m^{Êt} l^{Bng}
39. S-íc l^{Bng} bụ v·i, m^{Êt} l^{Bng} «ng s-
40. Cã @i cã lⁱ mii toⁱ l^{Bng} nhau
41. Cã vay cã tr[¶] mii tháa l^{Bng} nhau
42. S^{un} bụ c¹n l^{Bng} nh- @^{Üa}, @^{un} «ng b¹c ngh^{Üa} nh- v«i
43. Sⁱ h^{Np} l^{Bng} kh«ng sⁱ h^{Np} nhụ
44. Sêi x-a k^{Đn} nh÷ng con đ^{Bng}, Sêi nay Êm c^{Êt} no l^{Bng}
th× th«i
45. S^{ãi} l^{Bng} n n³m l, sung, Chẳng mét th× l^{Êy} chẳng
chung th× @^{õng}
46. Con l^an ba mii ra l^{Bng} m^N
47. Cã nu«i con mii bi^{Ốt} l^{Bng} cha m^N
48. Con khã cã l^{Bng}
49. C^{ña} Ýt l^{Bng} nhìÒu
50. V^{ung} @á nhã l^{Bng} son
51. Sinh con ai nì sinh l^{Bng}, Mua d-a ai bi^{Ốt} trong l^{Bng}
qu[¶] d-a
52. NhìÒu no l^{Bng}, Ýt m,t ruét
53. Muèi @æ l^{Bng} ai, n^{Êy} xãt
54. S-íc l^{Bng} ta, xãt xa l^{Bng} ng-êi
55. Kh«n khi v« sù, th^{¶o} khi no l^{Bng}
56. Cã th^{Đn} th× khæ, cã khæ mii n^an th^{Đn}
57. Hⁿ nhau t^{Êm} ,o manh qu^{Çn}, cêi ra m^xnh tr^{Çn} ai còng
nh- ai
58. Th--ng ng-êi nh- thó th--ng th^{Đn}
59. Tèt g^ç hⁿ tèt n-íc s-n, X^{Êu} ng-êi @^{Np} n^{Ốt} c^{Bn} hⁿ
@^{Np} ng-êi
60. Ai cã th^{Đn} ng-êi Êy lo, ai cã b^B ng-êi Êy gi÷
61. B^{Òn} ng-êi hⁿ b^{Òn} c^{ña}
62. Th^{Đn} trăng thi^an kim
63. B^Đ con nhụ b,c, lín x,c con nhụ chó

64. m tiỐc th©n, lunh tiỐc cĩa
65. Chẳng con lu c, i nĩ n©n, Thụ r»ng è vËy nu«i th©n bĐo
m©m
66. G, i cã chẳng nh- g«ng ©eo cæ, G, i kh«ng chẳng nh-
ph¶n gç long ©anh
67. Nét ruái è cæ cã lç ti©n ch«n
68. ;n ©éc chèc ©Ýt
69. G©n nhự giự ©au r»ng ỉn cèm, G©n kĩ trém èm l-ng
chĐu ©βn
70. M«i hè r»ng lnh
71. Cβn r»ng r»ng nhai, hỐt r»ng lĩi gÆm ch¼ng sai miỐng
nựo
72. LËy chẳng cho ©.ng tÊm chẳng, Bà c«ng trang ©iỐm m,
hàng r»ng ©en
73. Con ©. mác r»ng, nãi n»ng g× n÷a
74. Hβn ©Êt mự biỐt nãi n»ng, Th× thÇy ©Đa lý c, i r»ng
ch¼ng cβn
75. C, i r»ng c, i tác lự gãc con ng-êi
76. Voi chĐo ngự, ©m bự khỐnh r»ng
77. N»m ngãn tay cã ngãn đui ngãn ng³n
78. Sèng th× l©u, chỐt th× giç ©Çu sau l-ng
79. TỐt ©Ốn sau l-ng, «ng v¶i th× mống con ch, u th× lo
80. G, nh cùc mự ©éi l¹n non, Cβng l-ng mự ch¹y cùc cβn
ch¹y theo
81. Kh«ng th¼ng tay gự n-íc ©©u l¹n ruéng
82. Kh«ng ai n³m tay th©u ngự ©Ốn tòi
83. Kh«ng ai đuçi tay th©u ngự ©Ốn s, ng
84. KhĐo v, vai, tui v, n, ch
85. Anh em rÓ ©, nh nhau sÓ ©ii
86. L-ii s³c h-n g--m
87. L-ii mÒm ©éc qu, ©u«i ong
88. L-ii kh«ng x--ng nhiỒu ©-êng ngo³t ngoĐo
89. Con biỐt ngải, mÑ rêi tay
90. Tay nhà th× mÈt còng nhà
91. V¹ tay kh«ng hay b»ng v¹ mãm
92. Vông tay hay con m³t
93. Tay ©øt ruét xất
94. Hang hĩm ai d, m mã tay
95. Ch-i dao s³c cã ngự ©øt tay
96. Ch÷ tèt xem tay, ng-êi hay xem kho, y

97. Cũa ë bun ch@n, bun tay
98. Ruéng bò bò kh<ng b>ng nghò trong tay
99. C-ii vî th× c-ii li@n tay, Chí @Ó l@u nguy l³m kî dìm pha
100. Trai tay kh<ng ch<ng thìm nhê vî, Trìm mẾu ruéng @i c@ng ti@ng nhê ch<ng
101. Tay kh<ng nãi ch<ng n^n @i@u
102. Bụ chóa @@t tay b>ng ın mụy sæ ruét
103. Cã @@t tay mii hay thuèc
104. Mau tay h-n @Cy @òa
105. Sêi ng-êi cã mét gang tay, Ai hay ngñ nguy th× @-ic nõa gang
106. V< duy^n ghĐt kî cã duy^n, Kh<ng ti@n ghĐt kî cã ti@n cÇm tay
107. Sỉ cųy mái gèi, @i cuèc @au tay
108. Lụm phóc qu tay, ın mụy kh<ng kẾp
109. Vá quýt duy cũ mǎng tay nhần
110. Mét bun tay th× võa, hai bun tay th× v-i
111. Nèt ruái ë tay ın vay suèt @êi
112. XĐ m³m c@n hBng mót tay
113. ChNt tay mii h mi@ng
114. S, nh b¹c quen tay, ngñ nguy quen m³t, ın vÆt quen mǎm
115. R³m ai võa mòì ng-êi Êy
116. ın c,y dô b-ng tai
117. Nãi ngay hay tr,i tai
118. Trìm con trai kh<ng b>ng lç tai con g,i
119. S@ng b¶o r>ng trêi kh<ng tai, Nãi @-m nãi @Æt cEy tui lụm chi
120. Nãi ngăt lăt @@n x--ng
121. Ch<ng lụm th× b¶o r>ng --n, Lụm th× x--ng sèng, x--ng s-ên ph-i ra
122. Th--ng c,i x--ng kh<ng c@n
123. Ti@ng @ản quan rèng l@ng th--ng, H@t n¹c th× v¹c @@n x--ng c@n g×
124. Khã bã @@n x--ng
125. Kh<ng lụm th× @ãi, lụm th× chãi x--ng hom
126. Con g,i gièng cha giụu ba @ôn, con g,i gièng mÑ khã l@n tÈn x--ng
127. Th<ng da b@ng, ch<ng da m³t

128. Nh÷ng ng-êi **da tr³ng** tấc **thõa**, **SÑp** th× **®Ñp** thËt nh-ng **th-a** viÖc lụm
129. **Th³ng da l-ng** th× **chìng da bông**
130. Con nhự t«ng kh«ng **giềng l«ng** còng **giềng** c, nh
131. **Muèn lụm «ng** c, i **l«ng** kh«ng **muèn mÊt**
132. Thụy bấi, thụysè, thụy ®ảng, **Nghe** ba thÇy Êy c, i **l«ng** kh«ng **cBn**
133. **SËy ch©n h-n sËy** miÖng
134. **SËy ch©n g-ing** l¹i cBn **võa**, **SËy** miÖng cBn biÖt **®, ®-a** ®-êng nọ
135. **SËy ch©n ®· cã** ngán sọ, **SËy** miÖng biÖt nấi lụm sao b©y giê
136. **Kh« ch©n g©n** mÆt **®³t** mÊy còng mua
137. **§-íc** ®»ng **ch©n**, **l©n** ®»ng **®Çu**
138. **Ch©n tèt** vò hụi, **tai tèt** vò vBng
139. Buéc **®-íc** ch©n voi, ch©n ngựa chø sao buéc **®-íc ch©n** nguêi
140. **Ch©n** kh«ng **cã** rô, ®Êt kh«ng **nó** ai
141. Ẩn th× **mau ch©n**, viÖc cÇn th× **®ñng ®Ønh**
142. **Sống thÊy** chảng **hiÒn** mụ xá **ch©n** lç **mòi**
143. **Nhanh ch©n** th× **®-íc**, **chËm ch©n** th× **tr-ít**
144. Léi bin **lËm ch©n**, vác s-n **phĩ** mÆt
145. **M, u** ch¶y **ruét mÒm**
146. Mét giăt **m, u** **®µo h-n** ao n-íc l.
147. **M, u lo-ng** cBn **h-n** n-íc l., chÝn ®êi há mÑ **cBn h-n** ng-êi d-ng
148. **Kh, c** m, u **tanh lBng**
149. **M-in** m, u cBn **h-n** ch, u chảng
150. Con **lụ m, u** ch, u **lụ mÑ**
151. **To** ®Çu mụ **d¹i**, **nhá d, i** mụ **kh«n**
152. **Xanh** ®Çu con nhự b, c, **b¹c** ®Çu con nhự chó
153. **Tr, nh** ®Çu **ph¶i** tai
154. **To** ®Çu **khã** chui
155. C-m **no chí** cã ch¶i ®Çu, **Sãi lBng chí** cã t³m lou tËt nguyÒn
156. Tở găt chÝ **®Çu** **®au** ®Çu **khèn** ®Êy
157. **Khã gi÷** ®Çu, **giụu gi÷** cĩa
158. Vĩ chảng ®Çu **gèi tay Êp**
159. **§-íc** mĩa, thÇy chia **no bông**
160. **Bông** lụm d¹ **chĐu**

161. Ăn no tọc bông
162. Sống thêy «ng huyÖn to bông mù sí
163. Tr-íc lùm phóc sau tọc bông
164. Sãi bông chẳng, hàng m. ví
165. S-íc bông no cβn lo Êm cết
166. Cả bông ın th× cả bông lo
167. Bông @ãi th× tai @iỐc
168. Bông @ãi @Çu gèi ph¶i bβ
169. Dβ s«ng, dβ bó, dβ nguản, BiỐt sao @-íc bông l,i bu«n
mù dβ
170. Bông lĐp v× @×nh, bông ph×nh v× chia
171. No bông @ãi con m³t
172. Suy bông ta ra bông ng-êi
173. Chª th»ng bông áng lÊy th»ng l-ng gi
174. Muèn @Ñp mÆt ph¶i nÆng cæ v-íng tay
175. Sèng chØ mÆt chỐt chØ mã
176. Tr«ng mÆt mù b³t h×nh dong, Con lân cả bĐo bé lβng
mii ngon
177. Sống tr«ng mÆt mù b³t h×nh dong, Sống tr«ng nĐu sáng
mù t-èng lụ s-
178. Nhøn hiÒn t¹i m¹o
179. Lôa tèt xem bi^an, ng-êi hiÒn xem mÆt
180. Lùm anh lùm ¶ ph¶i ng¶ mÆt l^an
181. XÊu mÆt xin t--ng c¶ ph-êng cing hóp
182. Con kh«n mè mÆt mÑ cha
183. Cả mÆt th× m³ng, v³ng mÆt th× th--ng
184. SÑp mÆt anh, xanh mÆt chĐ
185. Phên dài mÆt ai nì phên dài chøn
186. Ai déi mò lÖch xÊu mÆt ng-êi Êy
187. Chã gÇy hæ mÆt ng-êi nu«i
188. XÊu mÆt chÆt d¹
189. Bít b,t m,t mÆt
190. XÊu mÆt dÔ sai, @Ñp trai khã khiỐn
191. XÊu mÆt dÔ sai, lunh trai khã kiỐm
192. Quen mÆt @³t hụng
193. Mét mÆt ng-êi b»ng m-êi mÆt cĩa
194. Ng-êi kh«n dân ra mÆt
195. Ng-êi d¹i cèi truảng, ng-êi kh«n xÊu mÆt
196. TiÒn ng³n, mÆt dui
197. Tr.nh voi ch³ng xÊu mÆt nọ

198. Ai cã m.t mEt ng-êi Êy
199. Chăn mEt b-ng mOm
200. S-n n tuú mEt, ma b³t tuú ng-êi
201. GÇn lòa r.t mEt
202. Ng-êi nọ mEt nEng nh- mo, ChOn @i bEm b¹ch th× cho
ch¹ng mung
203. Nh÷ng ng-êi ti hY m³t l--n, Trai th× trém c³p g,i
bu«n chảng ng-êi
204. Những người thất đày lưng ong, Vừa khéo chiêu chồng vừa khéo
nuôi con
205. Mét @ảng kiỐm n.t @èng cá, Hai @ảng kiỐm @á con m³t
206. M.y m³t "n x«i, m.y m«i "n thĐt
207. Trai thOm m«i, g,i lãi m³t
208. Trai b¹c m³t, g,i thOm m«i, Nh÷ng ng-êi l«ng bông chí
ch-i b¹n cing
209. Con lân m³t tr³ng thêi nu«i, Nh÷ng ng-êi m³t tr³ng
@,nh hoi @uæi @i
210. ThuEn m³t ta c¶ nhụ cing thuEn
211. Võa m³t ta, ra m³t ng-êi
212. SÑp m³t ta ra m³t ng-êi
213. Ai b¶o trêi kh«ng cã m³t
214. M³t kh«ng hay, lÊy tay mù sê
215. Mét ng-êi @ong @ung, c¶ lụng nh³m m³t
216. C-m vpo d¹ nh- v¹ vpo m×nh
217. D¹ sou h-n bó, bông kYn h-n buảng
218. NhiÒu no d¹, Yt lât lBng
219. Quen sî d¹, l¹ sî ,o
220. ChỐt gi¶ míi biỐt d¹ anh em
221. Ao sou tèt c,, @éc d¹ khèn thOn
222. Yn ai mét chót chí qu^an, O,n ai m«t chót @Ó b^an d¹
nuy
223. Sèng @Ó d¹, chỐt mang theo
224. May v,y phBng khi c¶ d¹
225. Cã gan "n c-íp cã gan chĐu @Bn
226. ThOm @«ng th× m-a, thOm d-a th× khó, thOm vó th× chóa
227. SÊy cha cBn chó, sÊy mÑ Êp vó g×
228. C¶ vó, to h«ng, cho kh«ng ch¹ng mung
229. C¶ vó lÊp miÖng em, c¶ hìm lÊp miÖng hò
230. M-Bi @øa con g,i kh«ng b«ng hét d.i @øa con trai
231. Mét cÇu dÊp d.i, r.i mãi cÇu

232. Qua s«ng Êm bBi vµo sǎng
233. No c-m, Êm bBi vµo cũ
234. Vĩ Ñp cụng tæ au l-ng
235. Lai rên tèn c-m
236. Gb m, lµm kh, ng-êi ta
237. Máng m«i hay hít, duy m«i hay hên
238. Ai ın trÇu th× nÊy á m«i
239. Cua thom cßng, ın «ng thom m«i
240. C-êi ng-êi ch½ng ngÊm Ồn ta, Thö sê l^an g.y xem xa
hay gÇn
241. Chê ic v¹ th× m, s-ng
242. Gi cǎ chǎng m, hǎng t-i tèt, Trai kh«ng vĩ ruét xǎt
nh- chanh
243. Ắn vông ph¶i biỐt chĩi mĐp
244. C¶ m« lµ ả lµm biỐng

2.7. Procès activités

1. Kh«n khĐo **lÊy miÖng** mụ **sai**, vông d¹i **lÊy vai** mụ **@i**
2. C-m **vuo miÖng** còng cβn **r-i**
3. **Lum** biÖng **lÊy miÖng** mụ **@-a**
4. **Än** r,y ngøa **miÖng**
5. V¹ ë **miÖng** mụ **ra**, bõnh qua **miÖng** mụ **vuo**
6. **MiÖng** tu hó **¨n** læ ró læ rÝ
7. **MiÖng** háa lβ **¨n** hõt c- nghiÖp
8. **B-ng** @-íc miÖng b×nh miÖng vβ, Nụo ai **b-ng** @-íc **miÖng** o
miÖng g×
9. **MiÖng** **¨n** nói læ
10. **Tay lum hụm nhai**, **tay** quai **miÖng** trÔ
11. **Lum** thÇy nu«i vî, **lum** thî nu«i **miÖng**
12. **Än** x«i chia ngäng **miÖng**
13. Em **ng·** th× chĐ ph¶i **nong**, SÕn khi chĐ **ng·** em **b-ng**
miÖng c-êi
14. Tèt **tăc géi** cá mÇn chÇu, s¹ch @Çu th× **gêi** l, s¶
15. **Mua** c, th× ph¶i **xem** mang, Ng-êi kh«n **xem lÊy** hai hụng
tăc mai
16. Sõng tham **da** tr³ng **tăc** dui, SÕn khi nhì b÷a cã **mui** mụ
¨n
17. Lβng s«ng lβng bó dô dβ, Ai **tung** bó th-íc mụ @o **lβng**
ng-êi
18. **Năi** thËt mËt **lβng**
19. Cã **@i** cã **l¹i** míi to¹i **lβng** nhau
20. Sêi x-a **kĐn** nh÷ng con dβng, Sêi nay Êm **cËt** no **lβng**
th× th«i
21. Săi **lβng** **¨n** n³m l, sung, Chăng mét th× **lÊy** chăng
chung th× @õng
22. Sinh con ai nì sinh **lβng**, **Mua** d-a ai biÕt trong **lβng**
qu¶ d-a
23. Muèi **@æ** **lβng** ai, nÊy xăt
24. Nèt ruăi ë **cæ** cã lç tiÒn **ch«n**
25. Kh«ng **băp cæ** ch¹ng **lì** l-i*i*
26. **in** @éc chèc @Ýt
27. R³m @,nh khái **tr«n**, **chi^au** hân kh«ng **l¹i**
28. GÇn nhụ giụu @au **r[¨]ng** **¨n** cèm, GÇn kê trém èm **l-ng**
chĐu @βn

29. Cón **r''ng r''ng nhai**, hốt **r''ng lúi gEm** ch'ng sai mi'ng nưo
30. **LÊy** ch'ng cho ②,ng t'Em ch'ng, B' c'ng **trang ②iÓm m**, h'ng **r''ng ②en**
31. Con ②· **mác r''ng**, n'ái n''ng g× n÷a
32. Tr'ei qu' b, o ''n ch, o **g.y r''ng**
33. **G, nh** c'c m' ②*éi* l^an non, C'ng l-ng m' **ch'y** c'c c'ón **ch'y theo**
34. KhĐo **v, vai**, t'ui **v, n, ch**
35. Anh em r'ó **②, nh nhau** s'ó ②*ii*
36. Ch÷ t'èt **xem tay**, ng-éi hay **xem kho, y**
37. **C-ií** v'í th× **c-ií** li'ón **tay**, Chí ②Ó l'ou nguy l'ám k'í d'ím pha
38. **Tay** kh'ng **n'ái** ch'ng n^an ②*i'ou*
39. S'ei ng-éi c'á mét gang **tay**, Ai hay **ngñ** nguy th× ②-íc n'oa gang
40. **S'i c'uy** mái g'ei, **②i cu'ec** ②au **tay**
41. **L'um** ph'óc qu, **tay**, ''n m'uy kh'ng k'Ép
42. C'é ②'ón **tay** ai ng-éi Êy **phÊt**
43. N'èt ru'ái ẽ **tay** ''n **vay** su'èt ②*éi*
44. **XĐ** m'ám c'ón h'ng **m'ót tay**
45. **S, nh b'c** quen **tay**, **ngñ** nguy quen m'át, ''n v'Et quen **mám**
46. **in** c, y d'ô b-ng **tai**
47. **N'ái** ngay hay tr, i **tai**
48. S'óng **b'lo** r'ng tr'ei kh'ng **tai**, **N'ái ②-m n'ái ②Et** c'Ëy t'ui l'um chi
49. **N'ái** ng'át l'át ②'ón **x--ng**
50. Ch'ng **l'um** th× **b'lo** r'ng --n, **L'um** th× **x--ng s'eng**, **x--ng s-en** ph-i ra
51. Ti'ng ②'án quan r'ng l'ng th--ng, H'ót n'c th× **v'c** ②'ón **x--ng** c'ón g×
52. Kh'ng **l'um** th× ②'ái, **l'um** th× ch'ái **x--ng hom**
53. S'Ëy **ch'ón** ②· c'á ng'án s'uo, S'Ëy **mi'ng** bi'ót **n'ái** l'um sao b'oy gi'ê
54. M'á c'ái cha **n'ýu** ch'ón ch'ó, m'á c'ái m'ñ **n'ýu** v'ó g×
55. Kh' **ch'ón** g'ón m'Et ②'át m'Ëy c'ng **mua**
56. **Bu'ec** ②-íc ch'ón voi, ch'ón ng'ua ch'ø sao **bu'ec** ②-íc **ch'ón** ngu'ei
57. **Án** th× mau **ch'ón**, vi'óc c'ón th× ②'ng ②'nh
58. S'óng th'Ëy ch'ng hi'ón m' **xá ch'ón** l'ç **m'oi**

59. Sôa b_m ch@n ai ng-êi Êy gi
60. N-íc @Ōn ch@n míi nhŷy
61. Léi bĭn lĕm ch@n, vác s-n phi mÆt
62. M,u chŷy ruét mòm
63. Anh em h¹t m,u sĭ @«i
64. To @Çu khă chui
65. C-m no chí cã chŷi @Çu, Săi lĕng cho cã t³am l@u tĕt nguy@n
66. Vi@c quan nh- l@a @èt @Çu
67. B@ng lŷm d¹ chĐu
68. Ản no t@c b@ng
69. Tr-íc lŷm ph@c sau t@c b@ng
70. B@ng bŷ rĭ ĭn nh- b@o lŷm nh- kh@
71. Cã b@ng ĭn th× cã b@ng lo
72. B@ng @ăi @Çu gèi phŷi bĐ
73. DĐ s«ng, dĐ bó, dĐ nguăn, Bi@t sao @-íc b@ng l,i bu«n mŷ dĐ
74. Ch^a th»ng b@ng áng lĕy th»ng l-ng gi
75. C-m ĭn v@o b@ng ch⁴ng s,ng th× tr-a, Năn @éi tr^an @Çu kh«ng m-a th× n³ng
76. Sèng ch@ mÆt ch@t ch@ mả
77. Tr«ng mÆt mŷ b³t h×nh dong, Con lĭn cã bĐo bé lĕng míi ngon
78. S@ng tr«ng mÆt mŷ b³t h×nh dong, S@ng tr«ng n@u sảng mŷ t-èng lŷ s-
79. Lôa tèt xem bi^an, ng-êi hi@n xem mÆt
80. Xĕu mÆt xin t--ng cŷ ph-êng cĭng h@p
81. Ai déi mò l@ch xĕu mÆt ng-êi Êy
82. S_nh chu«ng ra mÆt, @_nh giÆc ra tay
83. Tr«ng mÆt, @Æt t^an
84. Chăn mÆt b-ng m@m
85. Ng-êi n@o mÆt nÆng nh- mo, Ch@n @i bĕm b¹ch th× cho ch⁴ng mŷng
86. Nh÷ng ng-êi ti hŷ m³t l--n, Trai th× trém c³p g,i bu«n chảng ng-êi
87. Mét @ảng ki@ n,t @èng cá, Hai @ảng ki@ @á con m³t
88. M,y m³t ĭn x«i, m,y m«i ĭn thĐt
89. Con lĭn m³t tr³ng thêi nu«i, Nh÷ng ng-êi m³t tr³ng @_nh hoi @uăi @i
90. Ai bŷo trêi kh«ng cã m³t

91. **Mít** kh«ng hay, lÊy **tay** mụ **sê**
92. Sèng Ớó **d¹**, chỐt **mang theo**
93. **May** v,y phßng khi c¶ **d¹**
94. Cã **gan** ̣n **c-íp** cã **gan** chĐu Ớßn
95. **Phãng** tụi ho, **thu** nhỚn **tỚm**
96. Ai ̣n trÇu th× nÊy Ớá **m«i**
97. **C-êi** ng-êi ch¼ng **ngẾm** ỚỖn ta, Thõ **sê** l^an **g.y xem** xa hay
gÇn
98. **Ẩn** vông ph¶i biỐt **chii** mĐp
99. **L-ng** Ớßn xãc, **bông** dác dĩa, **lũm** th× lĩa, ̣n nh- xa
c,n

2.8. Procès accomplissements

1. Cũa ngon @-a @Ōn mi^Ōng ai t^ō
2. Sinh con ai nⁱ sinh l^βng, Mua d-a ai bi^Ōt trong l^βng qu^ŋ
d-a
3. H-n nhau t^Êm ,o manh qu^Çn, c^Êi ra m^xnh tr^Çn ai c^òng nh-
ai
4. R³m @,nh kh^ái tr[«]n, chi^au h^ản kh[«]ng lⁱ
5. Sinh @-i^c mét con, m^Êt mét h^ản m,u

Table des matières

TOME I

Remerciements.....	3
Sommaire.....	5
Table des figures	9
Table des tableaux	11
Abréviations et Symboles.....	13
INTRODUCTION	15
Première partie	23
STATUT ET CARACTERISTIQUES DU PROVERBE	23
Chapitre 1. Le proverbe en tant que genre du discours	27
1.1. Discours et genre du discours	27
1.1.1. Discours	27
1.1.1.1. Discours, langue et parole.....	27
1.1.1.2. Langue, acte de langage et discours.....	28
1.1.2. Genres du discours	28
1.1.2.1. Caractéristiques des genres du discours.....	28
1.1.2.2. Genres du discours et types du discours	30
1.2. Le proverbe en tant que genre du discours	31
1.2.1. Le proverbe relève-t-il de la langue ou du discours ?.....	31
1.2.2. Le proverbe en tant que genre du discours.....	32
Chapitre 2. Le proverbe et les autres genres phraséologiques.....	35
2.1. Distinction entre proverbe vietnamien et formes apparentées	36
2.1.1. Proverbe et <i>thành ngữ</i> (locution).....	36
2.1.2. Proverbe et <i>ca dao</i> (chanson populaire)	43
2.2. Distinction entre proverbe français et genres apparentés.....	52
2.2.1. Proverbe et dicton	52
2.2.2. Proverbe et maxime.....	55
2.2.3. Proverbe et aphorisme, sentence, adage, slogan.....	58
Chapitre 3. Caractéristiques du proverbe.....	61
3.1. Structure binaire.....	61
3.2. Rime et rythme.....	65
3.3. Symétrie des mots d'un même champ lexical.....	68
3.4. Autonomie sémantique, syntaxique et pragmatique.....	70
3.5. Métaphoricité	73
3.6. Restriction aux hommes	75
3.7. Généricité.....	76
3.8. Origine populaire	79
Chapitre 4. Corpus d'étude : constitution et description	85
4.1. Constitution du corpus	85

4.2. Description du corpus.....	85
Deuxième partie	101
ETUDE CONTRASTIVE DE L'ACTUALISATION DU NOM DANS LE GROUPE DE PROVERBES FRANÇAIS ET VIETNAMIENS CONTENANT DES PRAXEMES CORPORELS	101
Chapitre 5. Autour de la notion d'actualisation	107
5.1. Actualisation dans la perspective de la psychomécanique du langage.....	107
5.1.1. Actualisation et notions annexes : langue/discours, opération de pensée, temps opératif, signifié de puissance/ signifié d'effet	107
5.1.2. Article comme opérateur d'actualisation.....	111
5.1.3. Chronogénèse	112
5.2. Actualisation comme notion clef de la praxématique	113
5.2.1. Praxématique et ses fondements théoriques	113
5.2.2. Topogénèse	116
5.2.3. Praxis, praxème	117
5.2.4. Actualisation, production de sens.....	118
5.3. Actualisation et typologie des langues.....	120
5.3.1. Typologie et démarche comparative	120
5.3.2. Réflexions typologiques de Guillaume	121
5.3.3. De l'actualisation à la typologie des langues	124
Chapitre 6. Actualisation du nom dans le groupe de proverbes français contenant des praxèmes corporels.....	131
6.1. Déterminant en tant qu'actualisateur du nom	131
6.2. Quelques notions liées à l'actualisation nominale.....	140
6.3. Actualisation du nom dans le groupe de proverbes français contenant des praxèmes corporels	146
6.3.1 Répartition des déterminants dans le proverbe.....	146
6.3.2. Déterminant zéro	148
6.3.2.1. Point de vue sur le déterminant zéro.....	148
6.3.2.2. Classement des SN à déterminant zéro dans la langue	150
6.3.2.3. Classement des SN corporels à déterminant zéro dans le proverbe.....	152
6.3.2.4. Interprétation de l'actualisation du déterminant zéro	161
6.3.3. Déterminant défini	177
6.3.3.1. Classement des SN corporels à déterminant défini dans le proverbe	177
6.3.3.2. Interprétation de l'actualisation du déterminant défini	184
6.3.4. Déterminant indéfini	192
6.3.4.1. Classement des SN corporels à déterminant indéfini dans le proverbe	192
6.3.4.2. Interprétation de l'actualisation du déterminant indéfini	195
6.3.5. Autres déterminants.....	200
6.3.5.1. Déterminant possessif.....	200
6.3.5.2. Déterminant Tout.....	208
6.3.5.3. Pourquoi les démonstratifs ne sont-ils pas utilisés dans le proverbe ?.....	210
Chapitre 7. Actualisation du nom dans le groupe de proverbes vietnamiens contenant des praxèmes corporels. Etude contrastive avec le proverbe français	217
7.1. Quelques particularités du vietnamien	218
7.1.1. Syllabe : unité linguistique de base du vietnamien.....	218
7.1.2. Formation de mots.....	219
7.1.3. Ordre des mots	222
7.1.4. Intonation du locuteur	225
7.1.5. Classification des mots.....	225
7.1.5.1. Noms	226
7.1.5.2. Verbe	229
7.1.5.3. Mots quantitatifs	230
7.1.5.4. Pronoms	231

7.1.5.5. Mots vides	232
7.1.6. SN corporel dans le proverbe vietnamien et dans le proverbe français	232
7.2. Actualisation du nom dans le groupe de proverbes vietnamiens contenant des praxèmes corporels	240
7.2.1. Classement des SN corporels dans le proverbe	240
7.2.2. Interprétation de l'actualisation nominale des SN corporels dans le proverbe	243
7.2.2.1. SN corporel nu	243
7.2.2.2. Adjoint + SN corporel	251
7.2.2.3. SN corporel + Adjoint	261
7.2.2.4. SN comptable + SN corporel	273
Troisième partie	283
ETUDE CONTRASTIVE DE L'ACTUALISATION DU VERBE DANS LE GROUPE DE PROVERBES FRANÇAIS ET VIETNAMIENS CONTENANT DES PRAXEMES CORPORELS	283
Chapitre 8. Actualisation du verbe dans le groupe de proverbes français contenant des praxèmes corporels	287
8.1. Temps-aspect-mode comme paradigme explicatif de l'actualisation verbale	287
8.1.1. Mode	288
8.1.2. Temps	291
8.1.3. Aspect	296
8.1.3.1. Aspect grammatical	298
8.1.3.2. Aspect lexicale	300
8.2. Actualisation du verbe dans le groupe de proverbes français contenant des praxèmes corporels	305
8.2.1. Classement et interprétation des types de procès dans le proverbe	305
8.2.1.1. Classement des types de procès	306
8.2.1.2. Interprétation des types de procès dans le proverbe	309
8.2.1.2.1. Procès atéliques	309
8.2.1.2.1.1. Etats	309
8.2.1.2.1.2. Activités	320
8.2.1.2.2. Procès téliques	324
8.2.1.2.2.1. Accomplissements	324
8.2.1.2.2.2. Réalisations instantanées	324
8.2.2. Classement et interprétation des temps verbaux dans le proverbe	326
8.2.2.1. Classement des temps verbaux	326
8.2.2.2. Interprétation des temps verbaux dans le proverbe	327
8.2.2.2.1. Présent	327
8.2.2.2.1.1. Emplois du présent en discours	328
8.2.2.2.1.2. Paradigmes explicatifs du présent	329
8.2.2.2.1.3. Interprétation du présent dans le proverbe	335
8.2.2.2.2. Passé composé	339
8.2.2.2.2.1. Emplois du passé composé en discours	339
8.2.2.2.2.2. Paradigme explicatif du passé composé	341
8.2.2.2.2.3. Interprétation du passé composé dans le proverbe	343
8.2.2.2.3. Futur simple	345
8.2.2.2.3.1. Emplois du futur simple en discours	346
8.2.2.2.3.2. Paradigmes explicatifs du futur simple	347
8.2.2.2.3.3. Interprétation du futur simple dans le proverbe	348
8.2.3. Autres réalisations	353
8.2.3.1. Phrase nominale	353
8.2.3.1.1. Phrase nominale : forme privilégiée du discours proverbial	353
8.2.3.1.2. Description des proverbes à forme nominale	354
8.2.3.1.3. Interprétation des proverbes à forme nominale	357
8.2.3.2. Phrase impérative	361
8.2.3.2.1. Point de vue sur l'impératif	361
8.2.3.2.2. Interprétation des proverbes à forme impérative	361
8.2.3.3. Phrase impersonnelle	364
8.2.3.3.1. Phrase impersonnelle : forme répandue en discours proverbial	364

8.2.3.3.2. Interprétation des proverbes à forme impersonnelle	365
Chapitre 9. Actualisation du verbe dans le groupe de proverbes vietnamiens contenant des praxèmes corporels. Etude contrastive avec le proverbe français	373
9.1. Verbe et expression du temps et de l'aspect en vietnamien	374
9.1.1. Quelques particularités du verbe en vietnamien	374
9.1.1.1. Verbe et adjectif en vietnamien	374
9.1.1.2. Absence de morphologie du verbe.....	375
9.1.1.3. Classification du verbe en vietnamien	376
9.1.1.4. Transformation des types de procès.....	383
9.1.2. Expression du temps et de l'aspect en vietnamien	386
9.1.2.1. Expression du temps en vietnamien.....	386
9.1.2.2. Expression de l'aspect en vietnamien.....	389
9.2. Actualisation du verbe dans le groupe de proverbes vietnamiens contenant des praxèmes corporels	391
9.2.1. Classement et interprétation des types de procès dans le proverbe	392
9.2.1.1. Classement des types de procès dans le proverbe.....	392
9.2.1.2. Interprétation des types de procès dans le proverbe	394
9.2.1.2.1. Procès atéliques.....	394
9.2.1.2.1.1. Etats.....	394
9.2.1.2.1.2. Activités	414
9.2.1.2.2. Procès téliques	420
9.2.2. Pourquoi les circonstants de temps ne sont-ils pas utilisés dans le proverbe ?.....	423
CONCLUSION	429
Bibliographie.....	445
Index	459
Table des matières	461

TOME II – CORPUS

Sommaire.....	469
Abréviations	473
Annexe 1	477
Corpus de proverbes français contenant des praxèmes corporels.....	477
1.1. Déterminant zéro	486
1.2. Déterminant défini.....	490
1.3. Déterminant indéfini.....	494
1.4. Déterminant possessif	495
1.5. Déterminant <i>Tout</i>	496
1.6. Procès états	497
1.7. Procès activités	501
1.8. Procès accomplissements.....	503
1.9. Procès réalisations instantanées	504
1.10. Présent.....	505
1.11. Passé composé	511
1.12. Futur	512
1.13. Conditionnel présent.....	513
1.14. Phrase nominale.....	514

1.15. Phrase impérative	516
1.16. Phrase impersonnelle.....	517
Annexe 2	518
Corpus de proverbes vietnamiens contenant des praxèmes corporels	518
2.1. Traduction française des proverbes vietnamiens	527
2.2. SN corporel nu	555
2.3. Adjoint + SN corporel	561
2.4. SN corporel + Adjoint	564
2.5. SN comptable + SN corporel.....	565
2.6. Procès états	566
2.7. Procès activités	574
2.8. Procès accomplissements.....	578